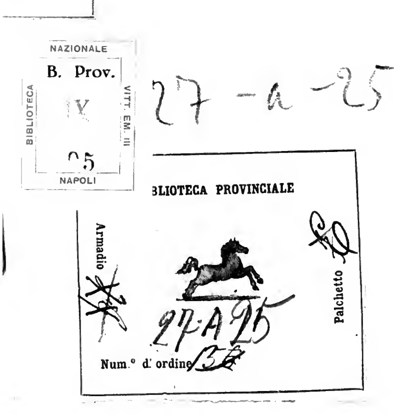



NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI
27-a-25
BLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
27 A 25
Num.° d' ordine



APERÇU HISTORIQUE

SUR

LES FORTIFICATIONS

LES INGÉNIEURS

ET

SUR LE CORPS DU GÉNIE

EN FRANCE

DIVISION DU TROISIÈME TOME.

SIXIÈME PARTIE, 1790 A 1804.

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

APERÇU HISTORIQUE

SUR

LES FORTIFICATIONS

LES INGÉNIEURS

ET SUR LE CORPS DU GÉNIE

EN FRANCE,

PAR

LE COLONEL AUGOYAT.

TOME TROISIÈME

SUR LES FORTIFICATIONS ET LE CORPS DU GÉNIE, 1790 A 1804.

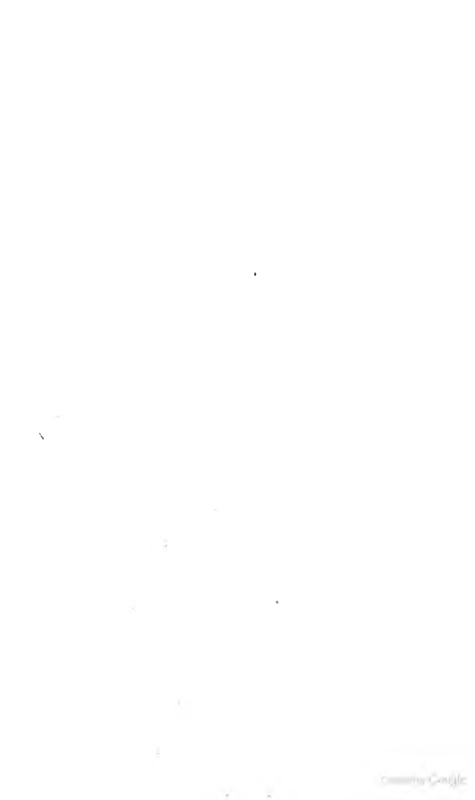
PARIS

CH. TANERA, ÉDITEUR,
Libraire pour l'art militaire,
RUE DE SAVOIE, N° 6.

J. DUMAINE, LIBRAIRE,
Éditeur de S. M. l'Empereur.
RUE ET PASSAGE DAUPHINE, 30.

1864





APERÇU HISTORIQUE

SUR

LES FORTIFICATIONS
LES INGÉNIEURS

ET

SUR LE CORPS DU GÉNIE

SIXIÈME PARTIE.

1790 A 1804 (17 MAI).

Nous divisons cette sixième partie en trois chapitres, consacrés : le premier, aux lois, décrets, arrêtés, etc., concernant les places fortes, le corps du génie et les objets généraux qui s'y rapportent ; le deuxième, aux campagnes, siéges et traités de paix ; le troisième, aux travaux et objets d'art relatifs aux fortifications.

CHAPITRE PREMIER.

LOIS, DÉCRETS, ARRÊTÉS, ETC., CONCERNANT LES PLACES FORTES, LE CORPS DU GÉNIE ET LES OBJETS GÉNÉRAUX QUI S'Y RAPPORTENT.

PROCLAMATION DU ROI DU 18 JUIN 1790

sur un décret de l'Assemblée relatif aux citadelles, forts et châteaux qui existent actuellement dans le royaume et notamment à la ville de Montpellier.

Par cette proclamation le roi sanctionna un décret

de l'Assemblée constituante du 9 juin (1), portant que son comité militaire serait chargé de lui présenter incessamment un état de toutes les villes fortifiées, citadelles, forts, châteaux et autres fortifications qui existent actuellement dans le royaume; avec son opinion motivée sur l'utilité ou l'inutilité de ces différentes places, afin que de concert avec le roi elle pût ordonner la conservation, les réparations ou même l'augmentation de toutes celles qui seraient jugées nécessaires pour la défense du royaume, ou la démolition, vente ou abandon de toutes celles qui ne porteraient pas un caractère d'utilité.

Le décret sanctionné du 9 juin déclarait en outre coupables tous ceux qui dans la ville de Montpellier ou partout ailleurs se porteraient à quelques excès pour démolir, soit en totalité, soit en partie, les forts et citadelles.

LOI DU 22 AOUT 1790 (DÉCRET DU 3) SUR LES PENSIONS, GRATIFICATIONS ET AUTRES RÉCOMPENSES NATIONALES.

Art. 4. Tout citoyen qui a servi, défendu, illustré, éclairé sa patrie, ou qui a donné un grand exemple de dévouement, a des droits à la reconnaissance de la nation et peut, selon la nature et la durée de ses services, prétendre aux récompenses.

Art. 17. Aucun citoyen, hors le cas de blessures reçues ou d'infirmités contractées au service dans l'exercice de fonctions publiques, et qui le mettent hors d'état de les continuer, ne pourra obtenir de pension qu'il n'ait trente ans de service effectif et ne soit âgé de cinquante ans.

(1) A dater du 17 juin 1790, la Constituante prit le nom d'Assemblée nationale.

Art. 19 et 20. La pension accordée à trente ans de service sera du quart du traitement, et chaque année de service ajoutée aux trente ans produira une augmentation progressive du vingtième des trois quarts des appointements et traitements, de manière qu'après cinquante ans de service le montant de la pension sera de la totalité des appointements et traitements, sans que néanmoins cette pension puisse jamais excéder la somme de dix mille livres.

Art. 1er du titre II. Dans le calcul du nombre des années de service pour obtenir une pension, chaque campagne de guerre et chaque année de service ou de garnison hors de l'Europe seront comptées pour deux ans, et chaque année d'embarquement pour dix-huit mois.

Cette loi, qui rémunérait d'une manière si généreuse les services militaires, fut, par une autre loi du 27 mai 1792, suspendue jusqu'à la paix, à moins que les demandes ne fussent motivées sur des infirmités réelles ou des blessures graves résultant des suites de la guerre.

LOI DU 29 OCTOBRE CONCERNANT LA FORMATION DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE.

Cette loi statuait qu'indépendamment des 94 officiers-généraux employés (4 généraux en chef, 30 lieutenants généraux et 60 maréchaux-de-camp) l'état-major général de l'armée serait composé de 30 adjudants-généraux ou de division, lesquels sous cette dénomination remplaceraient les trois états-majors de l'armée existant aujourd'hui et réduits à ce nombre, 17 ayant rang de colonel et 13 rang de lieutenant-colonel, et qu'il serait attaché 136 aides-de-camp aux 94 officiers-généraux employés, savoir : 4 colonels, 4 lieutenants-colonels et 128 capitaines.

Les adjudants généraux et les aides-de-camp pouvaient être pris dans toutes les armes.

LOI DU 31 OCTOBRE 1790 (DÉCRET DU 24) RELATIVE AU CORPS DU GÉNIE ET A LA MANIÈRE DONT IL DOIT ÊTRE COMPOSÉ.

Le projet d'une nouvelle organisation du corps du génie souleva plusieurs questions que l'Assemblée nationale écarta. Voulant par des économies réparer le désordre qui existait dans les finances, et comptant sur la diminution du nombre des places, question qui devait être prochainement résolue, elle réduisit le corps du génie et décréta qu'à compter du 1er janvier 1791 il serait composé de 4 inspecteurs-généraux des fortifications dont 2 lieutenants-généraux et 2 maréchaux-de-camp tirés du corps royal du génie et faisant partie de la ligne; de 20 colonels directeurs des fortifications, 40 lieutenants-colonels, 180 capitaines, 60 lieutenants, 10 élèves sous-lieutenants: total 310 officiers.

La loi réglait de la manière suivante les traitements de chaque grade: 6 colonels à 7000 livres, 6 à 6000 et 8 à 5000, 20 lieutenants-colonels à 4000 livres et 20 à 3600 livres.

Les appointements des capitaines étaient de 2800, 2600, 2400, 2000 et 1600 livres; ceux des lieutenants de 1200 et 1100 livres.

Les élèves avaient 800 livres; une modique somme de 20 000 livres était affectée à l'école du génie pour frais de toute espèce et appointements des professeurs et autres employés. Le tout faisait 783 000 livres, somme inférieure à la dépense du corps avant 1789.

TROIS LOIS DU 15 DÉCEMBRE 1790.

Une loi du 15 décembre sanctionnant un décret du 2 relatif à l'organisation de l'artillerie, y maintint les sapeurs et les mineurs comme cela avait lieu; avec cette différence qu'elle confondit les uns avec les autres, les bombardiers, canonniers et sapeurs, en sorte qu'il n'y eut plus de sapeurs. Les mineurs formèrent six compagnies qui prirent entre elles le rang d'ancienneté de leur création. Cette loi rétablit à Châlons-sur-Marne l'école des élèves du corps de l'artillerie supprimée en 1772, et qui était alors à Bapaume.

Une seconde loi du 15 décembre 1790 (décret du 5) accorda au département de la guerre un fonds extraordinaire de 4 millions destinés à subvenir aux frais des travaux et des approvisionnements les plus pressés dans les différentes places de guerre où ces travaux et approvisionnements seraient jugés nécessaires.

La troisième loi du 15 décembre 1790 (décret du 7) régla le mode d'avancement dans le corps du génie de la manière suivante :

Art. 1er. Nul ne pourra être reçu élève du corps du génie qu'il n'ait subi les premiers examens prescrits pour l'admission au service et ceux particuliers à l'école du génie.

Art. 2 et 3. Les élèves auront rang de sous-lieutenant, et en sortant de l'école d'application le rang de lieutenant.

Art. 4. Les lieutenants parviendront aux emplois de capitaine à leur tour d'ancienneté.

Art. 5. On parviendra du grade de capitaine à celui de lieutenant-colonel par ancienneté et par le choix du roi. Deux tiers des places vacantes seront donnés à l'ancienneté et un tiers au choix

du roi à des capitaines en activité dans ce grade depuis deux ans au moins.

Art. 6. On suivra la même règle pour avancer du grade de lieutenant-colonel à celui de colonel.

Art. 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13. Le corps du génie roulera sur lui-même pour les grades d'officiers-généraux. On parviendra du grade de colonel-directeur à celui de maréchal-de-camp, moitié à l'ancienneté, moitié au choix du roi. La même règle s'observera pour parvenir du grade de maréchal-de-camp à celui de lieutenant-général.

Art. 14. Les trois années d'études préliminaires à l'admission dans le corps du génie compteront aux officiers pour obtenir les récompenses accordées à l'ancienneté.

Ces trois ans se comptaient de l'époque où l'on avait quinze ans révolus.

Cette règle fut maintenue par une décision du 21 pluviôse an IX (10 février 1801) [retraite de Milet-Mureau].

RÈGLEMENT DU 1er JANVIER 1791

sur la formation et les appointements du corps royal du génie.

Les articles 1, 3, 4 et 7 de ce règlement sont empruntés à la loi du 31 octobre 1790.

D'après l'article 2, les quatre officiers-généraux tirés du corps du génie, faisant partie de ceux de la ligne, jouissaient des traitements, droits et prérogatives qui sont attribués à ceux-ci.

L'article 5 allouait à chaque colonel deux rations de fourrages, et une à chaque lieutenant-colonel, lesquelles leur étaient payées avec leurs appointements à raison de 15 sols l'une et sur le pied de 30 jours au mois.

L'article 6 attribuait à chacun des vingt colonels un traitement de 2000 livres pour frais de bureau, de tournée et de dessinateur.

L'article 8 prononçait la suppression de tous les emplois et grades non compris dans la présente organisation.

Au 1er avril 1791, le corps était au complet fixé par la loi moins 12 lieutenants. Les inspecteurs-généraux étaient MM. de Rozières et Decaux de Blacquetot, lieutenants-généraux; Dechermont et Legier, maréchaux-de-camp; 20 officiers-généraux furent mis à la retraite par application de la loi. Dans ce nombre étaient d'Aumont, d'Aumale, Damoiseau et Decaux aîné, dont les pensions s'élevèrent pour chacun au maximum de 10000 livres; Du Vignau (1), dont la pension fut de 9000 livres, etc. Mais ils en eurent à peine joui pendant un an que le payement en fut suspendu par la loi citée de 1792, et qu'ils furent réduits au traitement de réforme de 3000 livres (2), heureux encore si ce traitement leur eût été assuré; vinrent sous la république les temps de pénurie où plusieurs d'entre eux furent obligés de solliciter des secours en argent ou en nature pour soutenir leur existence.

(1) Il y eut un autre général du génie du nom de Du Vignau qui ne parait pas avoir eu de parenté avec le commandant en second de l'école du génie, et qui eut sa retraite le 6 mai 1793 à l'armée des Pyrénées-Orientales, n'ayant pas encore deux ans de grade de maréchal-de-camp. Il se retira à Agen.

(2) 3000 livres en assignats ne valaient en juin 1792 que 1710 fr.

LOI DU 7 JANVIER 1791 (DÉCRET DU 1er) RELATIVE A LA DÉCORATION MILITAIRE.

A l'avenir la décoration militaire (croix de Saint-Louis) sera accordée aux officiers de toutes les armes et de tous les grades, à vingt-quatre ans de services révolus, et les années seront comptées conformément aux dispositions de l'article 1er du titre II de la loi du 22 août sur les pensions et retraites.

Des lois subséquentes supprimèrent tous les ordres de chevalerie et firent défense d'en porter les marques distinctives (lois du 6 août et du 16 octobre). L'ordre de Saint-Louis fut seul maintenu. Par une proclamation du 28 octobre le roi ordonna que les militaires qui auraient obtenu une des trois distinctions qui étaient attachées au ci-devant ordre de Saint-Louis, continueraient à les porter, enjoignant aux officiers qui portaient les décorations du *mérite militaire* de les quitter et de prendre les distinctions de la décoration militaire.

PONTS ET CHAUSSÉES.

La loi du 19 janvier 1791 (décret du 31 décembre), qui organisa le corps des ponts et chaussées, lui donna la construction, l'entretien et la réparation des ports de commerce, en spécifiant toutefois que, lorsqu'il s'agira d'ouvrages à faire dans les ports de commerce où la marine militaire est reçue, les projets seraient discutés et examinés dans une assemblée mixte de com

missaires du génie et des ponts et chaussées, que le résultat de cet examen serait porté aux comités militaires et des ponts et chaussées de l'Assemblée nationale réunis, et qu'il sera statué ce qu'il appartiendra sur le rapport de ces deux comités par le Corps législatif.

Une loi du 11 février (décret du 1er) supprima toutes retenues de deniers pour livre qui s'exerçaient ci-devant sur les dépenses du département de la guerre au profit de l'hôtel des Invalides, de l'école militaire, etc.

LETTRE DU MINISTRE DUPORTAIL.

M. Duportail (le Bègue), ancien officier du génie, maréchal-de-camp, qui avait fait la guerre d'Amérique et qui était alors ministre de la guerre, adressa à l'armée, en mars 1791, une lettre dans laquelle il faisait remarquer combien les lois nouvelles étaient adaptées à l'esprit de la profession des armes. Vous n'y trouverez plus, disait-il, de distinctions mortifiantes, d'avilissantes exceptions; tous les honneurs de la carrière militaire sont offerts à qui les veut mériter.

SERMENT QUE LES TROUPES DURENT PRÊTER.

Un décret de l'Assemblée nationale, rendu le 22 juin pendant la fuite du roi, ordonna: 1° que le serment prescrit par les décrets des 11 et 13 juin serait prêté dans la forme qui suit:

« Je jure d'employer les armes remises en mes mains à la défense de la patrie et à maintenir contre tous les ennemis du dedans et du dehors la constitution décré-

tée par l'Assemblée nationale, de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français par des troupes étrangères, et de n'obéir qu'aux ordres qui seront donnés en conséquence des décrets de l'Assemblée nationale. »

2° Que des commissaires pris dans son sein seraient envoyés dans les départements frontières pour y recevoir le serment prescrit dont il serait dressé procès-verbal.

LOI DU 10 JUILLET 1791

concernant la conservation et le classement des places de guerre et postes militaires, la police des fortifications et autres objets importants.

Cette loi qui satisfit au vœu que l'Assemblée constituante avait exprimé en 1790 dans son décret du 9 juin, résolut la difficulté que présentait la question de la réforme des places de guerre. Elle régla en même temps plusieurs autres objets intéressants du service des places. La plupart de ses dispositions sont encore en vigueur ou ont été introduites avec de légères modifications dans les lois subséquentes. Le rapporteur de cette loi fut Bureaux de Pusy, officier du génie distingué.

Une opinion motivée sur l'utilité ou l'inutilité des places existantes fut jointe à la loi, sous le titre de *résumé* des motifs qui établissent l'importance des places, ainsi que leur classement en trois classes. Ce résumé (1) est présenté comme étant l'analyse des avis

(1) Ce résumé, dont la minute a été écrite par Benezech de Saint-

de plus de deux cents militaires éclairés, ci-devant commandants des provinces, officiers-généraux et particuliers, directeurs des fortifications, ingénieurs en chef, et surtout des opinions consignées dans les écrits du maréchal de Vauban.

L'article 1er de la loi partage les places en trois classes, suivant leur degré d'importance. Les places et postes de la première classe doivent non-seulement être entretenus avec exactitude, mais encore renforcés dans toutes celles de leurs parties qui l'exigeront, et constamment pourvus des principaux moyens nécessaires à leur défense. Ceux de la seconde classe seront entretenus sans augmentation, si ce n'est pour l'achèvement des ouvrages commencés, et ceux de la troisième classe seront conservés en masse pour valoir, au besoin, sans démolition et sans autre entretien que celui des bâtiments qui seront conservés pour le service militaire, et des ouvrages relatifs aux manœuvres d'eau.

La loi déclara propriétés nationales tous les terrains des fortifications et en attribua la conservation au ministre de la guerre.

Tous les employés des fortifications connus sous différents noms furent désignés à l'avenir sous ceux de gardes des fortifications et d'éclusiers des fortifications. Leur nombre fut fixé à 300, savoir : 20 de la 1re classe, 80 de la 2e, 120 de la 3e et 80 de la 4e.

Honoré, qui n'était pas membre de l'Assemblée, paraît être le *rapport* même que Guibert devait présenter, en 1789, au conseil de la guerre. (Voyez *Aperçu historique*, t. II, p. 640.)

Tous les états-majors des places furent supprimés. Le commandement des troupes fut attribué dans chaque garnison de place de guerre, poste militaire ou ville de l'intérieur, à l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé, sans distinction d'armes. Pour assurer le service des places les plus considérables, il devait y avoir 50 *adjudants de place* des grades de capitaine et de lieutenant.

Une des dispositions intéressantes de cette loi pour le corps du génie fut la création d'un *comité des fortifications*, formé d'officiers du génie, qui devaient s'assembler tous les ans près du ministre de la guerre, dans l'intervalle du 1er janvier au 1er avril, pour s'occuper des projets généraux et particuliers des différentes places de guerre du royaume, de la répartition des fonds qui leur seraient affectés, de l'instruction de l'école du génie, des progrès de l'art des fortifications, ou de tels autres objets de théorie ou de pratique militaire que le ministre jugerait à propos de donner à discuter au comité.

Pour faciliter les opérations de ce comité, la loi décida qu'il serait formé un dépôt de tous les mémoires, plans, cartes et autres objets provenant des travaux du corps du génie, relatifs aux places de guerre et établissements militaires, ou à la défense des frontières; que ce dépôt, sous le nom d'*archives des fortifications*, serait dirigé par un lieutenant-colonel du corps du génie, sous le nom de *directeur*, lequel serait secondé d'un ou de deux officiers au plus du même corps; enfin que cet officier et ses adjoints seraient aussi char-

gés de la conservation et de l'entretien des plans en relief.

En conséquence de cette dernière disposition, il y eut un partage au dépôt de la guerre pour en retirer tous les travaux du corps du génie qui devaient former les *archives* ou le *dépôt* actuel *des fortifications.*

D'après le tableau qui est annexé à la loi, le nombre des places et postes militaires qui furent conservés s'élevait à 161, savoir: de 1re classe 49 places et 8 postes militaires, de 2e classe 30 places et 42 postes, de 3e classe 23 places et 9 postes militaires.

Les places et postes militaires, dont les parties fortifiées étant reconnues inutiles à la sûreté des frontières, pouvaient être supprimées dès ce moment même et utilisées par les corps administratifs, étaient: Lens, Mouzon, Sarrebourg, Oberenheim, Colmar (Haut-Rhin), château de Dijon, Montélimart, tour de Crest, château de Saint-André de Villeneuve, tour du pont d'Avignon, fort de Saint-Hippolyte, châteaux de Beauregard, de Ferrières, de Sommières, de Nîmes, Château-Trompette, fort de Sainte-Croix et château de Haa à Bordeaux, châteaux d'Angoulême, de Loches, de Saumur, d'Angers et de Rouen.

Le 13 juillet, d'Arçon qui, sans être membre de l'Assemblée, n'avait pas laissé que de contribuer par ses écrits à l'adoption de la loi, et que recommandaient sa haute capacité, son zèle ardent et de nombreux services, fut nommé à l'ancienneté maréchal-de-camp et resta hors cadre jusqu'au 23 septembre.

LOI DU 23 SEPTEMBRE (DÉCRET DU 15) RELATIVE AUX ÉLÈVES DU GÉNIE ET DE L'ARTILLERIE.

Beaucoup d'officiers des deux armes ayant émigré ou quitté le service, cette loi ouvrit des examens pour

les remplacer ; nous n'en citerons que les dispositions relatives au corps du génie.

Art. 1er. Dès cette année il sera reçu d'après l'examen au concours vingt élèves à l'école du génie, et successivement il en sera reçu d'année en année le nombre nécessaire pour tenir le corps au complet de 300 officiers.

Art. 2. Tous les fils de *citoyens actifs* (1) qui voudront concourir à l'examen se feront inscrire aux bureaux de la guerre.

Art. 3. Les sujets seront examinés sur le même cours qui jusqu'à ce jour a été exigé des aspirants au corps du génie, en présence des deux examinateurs actuels du génie et de l'artillerie, et d'un commissaire qui sera nommé par le directoire du département dans le ressort duquel l'examen aura lieu.

Art. 7. Le directeur des fortifications des places des Ardennes et deux officiers employés aux fortifications de Mézières seront chargés du commandement de l'école du génie et de diriger l'instruction.

Art. 8. A raison de ces doubles fonctions, il sera continué à ces commandants un traitement particulier, lequel sera, à dater du 1er janvier 1791, au commandant en chef, de 2000 livres; au commandant en second, de 1500 livres; au commandant en troisième, de 1000 livres.

Art. 9. Il sera attaché au corps du génie un troisième maréchal-de-camp, inspecteur des fortifications, et au corps de l'artillerie un sixième maréchal-de-camp.

Art. 10 additionnel. Il sera ajouté aux dépenses de l'école du génie une somme de six mille livres pour la conservation de l'établissement des jeunes gens sans fortune qui se destinent à apprendre le dessin, la coupe des pierres, la charpente et autres parties relatives à l'architecture civile et militaire, sous les ordres et l'inspection du directeur des fortifications des Ardennes, cette administration ne devant changer qu'à l'époque de l'organisation de l'éducation publique. (Loi du 12 octobre.)

La loi qui précède fut, le 26 septembre, suivie d'une instruction provisoire dont voici un extrait :

(1) La loi du 12 décembre 1790 définissait *citoyens actifs* ceux

Nul ne sera inscrit qu'en adressant au ministre de la guerre 1° une copie légale de l'acte qui constate sa naissance; 2° un certificat de la municipalité du domicile du père du sujet, qui fasse connaître que ce sujet est fils d'un citoyen actif; 3° un certificat de la municipalité du domicile du sujet, qui rende témoignage de son civisme, de ses bonnes mœurs et de sa bonne conduite.

Art. 4. D'après la loi du 6 août dernier nul ne pouvait être inscrit avant l'âge de seize ans et après celui de vingt-quatre.

Art. 7. Les aspirants qui se destinent au génie seront examinés sur l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la mécanique, l'hydrodynamique et le calcul différentiel et intégral, le tout conformément au cours complet de M. Bossut à l'usage des élèves du génie. Ils seront aussi jugés sur le dessin du paysage et de la carte, et devront exécuter sous les yeux de l'examinateur et du commissaire des morceaux de l'un et de l'autre genre.

Art. 8. Les examinateurs et le commissaire prendront les ordres du ministre avant de procéder à l'examen des sujets qui auront la vue courte ou qui seront affectés de surdité ou que quelque difformité corporelle rendrait inhabiles au service militaire.

Art. 9 et dernier. L'examen pour chaque corps étant fait par son examinateur particulier, l'autre examinateur et le commissaire, également juges de la capacité des sujets, concourront avec lui pour former le résultat de cet examen.

Les vingt élèves du génie seront admis à l'école particulière du génie avec le grade de sous-lieutenant. Ils conserveront entre eux le rang fixé par ces tableaux jusqu'aux examens ultérieurs.

La loi du 13 novembre 1791 (décret du 28 septembre) relative au mode de nomination aux emplois de sous-lieutenant dans l'armée, ajoutait :

Art. 8. Les sujets pour le génie et l'artillerie seront également interrogés sur les principes de la constitution.

qui, réunissant d'ailleurs les conditions prescrites, s'étaient inscrits pour faire partie des gardes nationales du royaume.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Le 1er octobre 1791, l'Assemblée législative succéda à la Constituante et prit également le nom d'Assemblée nationale.

LOI DU 16 OCTOBRE 1791.

Une loi rendue à cette date portait défense à tout citoyen français de prendre dans aucun acte les titres et qualifications supprimés par la constitution, sous peine d'une amende égale à six fois sa contribution mobilière et en outre d'être rayé du tableau civique, et déclaré incapable d'occuper aucun emploi civil ou militaire.

Cette loi se rattache à celle du 23 juin 1790, qui abolit la noblesse héréditaire et dont l'article 2 porte que tout citoyen ne pourra prendre que le vrai nom de sa famille.

DES INGÉNIEURS GÉOGRAPHES MILITAIRES.

Le corps des ingénieurs géographes militaires fut supprimé par une loi du 16 octobre 1791, qui leur laissa le choix de prendre leur retraite ou d'entrer dans la ligne. Quelques-uns profitèrent des dispositions des lois qui furent rendues postérieurement pour passer dans le corps du génie. La loi du 22 octobre 1795 les rétablit sous le nom d'ingénieurs-géographes.

DU CORPS ET DE L'ÉCOLE DU GÉNIE.

Par une lettre du 15 février 1792, le ministre de la guerre (M. de Narbonne) annonça au commandant de l'école de Mézières l'arrivée de vingt élèves et lui recommanda de les faire examiner sur les principes de la constitution et de leur faire prêter le serment civique conformément à la formule qui avait été décrétée. Il ajoutait : « Vous continuerez à ne rien négliger, soit relativement aux mœurs, soit relativement à l'instruction, pour qu'ils puissent parvenir à être des sujets utiles à l'État. »

Au 25 mars 1792, le corps du génie était composé de 20 colonels occupant un égal nombre de directions, 43 lieutenants-colonels, 150 capitaines et 45 lieutenants, total 258 officiers. Sur ce nombre d'officiers, 15 étaient aux colonies, 2 à Malte, 2 étaient adjudants-généraux, 1 aide-adjudant, 5 aides-de-camp et 5 députés à l'Assemblée nationale, savoir : Crublier d'Opterre, Letourneur de la Manche, Carnot l'aîné, Carnot le jeune (1) et Prieur du Vernois, plus connu sous le nom de Prieur de la Côte-d'Or. Le premier était lieutenant-colonel, le dernier lieutenant et les trois autres capitaines. Il manquait 42 officiers pour que le corps fût au complet fixé par la loi.

L'article 7 d'un règlement du 1er avril 1792, concernant le ser-

(1) Carnot le jeune était connu avant 1789 sous le nom de Carnot de Feulins.

vice de l'artillerie dans les siéges, modifia les articles 17 et 19 de l'ordonnance du 31 décembre 1776, litre VI. Cet article porte que le général d'artillerie fera la reconnaissance de la place et se concertera avec le général du corps du génie pour décider du front ou des fronts d'attaque, et que leur projet sera soumis au général de l'armée avec lequel ils arrêteront les dispositions des tranchées et l'emplacement des batteries.

DÉCLARATION DE GUERRE.

Le 20 avril, le roi porta à l'Assemblée nationale la déclaration de guerre au roi de Hongrie et de Bohême, et à la fin du mois, les hostilités commencèrent sur la frontière du nord. Cette guerre, qui ensanglanta si longtemps l'Europe, fut provoquée par les menaces et la présence des troupes des puissances étrangères sur nos frontières.

Une loi du 31 mai 1792 modifia les articles 8 et 9 de la loi du 10 juillet 1791. Par son article 3 elle autorisa les généraux d'armée à déclarer et faire proclamer que tels ou tels postes qu'ils occupent sont en état de guerre toutes les fois qu'ils le jugeront nécessaire à la sûreté et à la police de l'armée, et à faire également proclamer lorsque cet état devra cesser d'exister.

Une instruction provisoire du 8 juin 1792 sur l'admission des sujets qui se destinent au service de l'artillerie ou du génie, permit à ceux qui avaient déjà subi un ou plusieurs examens de se présenter au concours nonobstant l'âge de vingt-quatre ans.

DE L'ÉCOLE DU GÉNIE.

Au mois de juin 1792, les commandants de l'école

étaient le colonel de Villelongue et les capitaines de Salaignac et de Jaubert. Ces officiers, appartenant tous les trois à l'ancien régime et à la noblesse du pays, commencèrent à être en butte aux soupçons et aux dénonciations. Des dissentiments éclatèrent entre le colonel de Villelongue et Ferry, professeur de mathématiques, qui avait embrassé chaudement les principes de 1789. A ces causes de dissolution vinrent se joindre les démissions, les destitutions et l'émigration d'une grande partie des élèves. M. de Jaubert partit pour l'armée, le 24 août, et fut tué, en 1793, à la bataille de Nerwinde. M. de Villelongue partit le 17 septembre et commanda le génie au siége du château de Namur. Ferry, nommé membre de la Convention, quitta l'école à la même époque, ainsi que Clouet. Au 4 octobre, il n'y restait que neuf élèves commandés par de Salaignac et Locquin, capitaines.

DES PLACES ASSIÉGÉES.

L'Assemblée régla, par la loi du 26 juillet 1792, un point important du service des places assiégées.

L'article 1er oblige sous peine de mort tout commandant de place forte ou bastionnée, à moins qu'il ne manque de vivres ou de munitions, à ne pas la rendre à l'ennemi avant qu'il y ait brèche accessible praticable au corps de ladite place, et avant que le corps de place ait soutenu au moins un assaut, si toutefois il y a un retranchement intérieur derrière la brèche.

L'article 2 défend aux habitants et corps administra-

tifs de requérir les commandants des places de se rendre, sous peine d'être traités comme des révoltés ou des traîtres à la patrie.

L'article 3 porte : « Ayant satisfait à l'article 1er, le commandant de la place ne peut néanmoins se rendre que du consentement du conseil général de la commune et des corps administratifs réunis, s'il y en a dans la place. »

Ce dernier article était nouveau et dans l'application ne pouvait être que nuisible à la défense des places, en introduisant dans le conseil de guerre les habitants toujours prêts à sacrifier l'intérêt général à leurs intérêts particuliers. On en eut la preuve la même année à Longwy et à Verdun, et en 1793 à Valenciennes. Aussi cet article a-t-il été retranché, en 1813, du *Recueil* (officiel) *des lois, décrets, ordonnances, arrêtés et circulaires, rédigé en exécution de l'article* 86 *du décret du* 24 *décembre* 1811, par MM. Allent et Boyart.

DU CONSEIL OU POUVOIR EXÉCUTIF PROVISOIRE.

Après le 10 août l'Assemblée nationale établit un pouvoir exécutif provisoire, composé des ministres qu'elle nomma, et dont le président fut d'abord Danton qui avait été nommé ministre de la justice à une grande majorité. Le conseil ou pouvoir exécutif promulguait les lois sous le sceau de l'État.

Une loi du 17 août autorisa la commune de Paris à faire exécuter tous les travaux qui avaient été résolus pour la défense de la capitale dans les conférences

tenues au comité militaire, et mit à la disposition du pouvoir exécutif une somme de 800 mille livres pour subvenir aux premières dépenses.

Deux autres lois du 5 septembre réglèrent différentes dispositions relatives au même objet.

La journée du 10 août ayant déterminé l'émigration de plusieurs officiers de tous grades qui abandonnèrent leurs postes, l'Assemblée nationale autorisa par une loi du 24 août le pouvoir exécutif provisoire à choisir et nommer aux places de l'armée tous les citoyens capables de les remplir, sans autre condition d'éligibilité.

LOIS PROMULGUÉES EN 1792 APRÈS LES REDDITIONS DE LONGWY ET DE VERDUN.

Lorsque, dans la séance du 26 août au soir (1), l'Assemblée, par une dépêche du maréchal Luckner, apprit comment Longwy s'était rendu le 23, Crublier-Opterre s'écria : « Ce ne peut être que par trahison qu'une place telle que Longwy a été livrée après quinze heures seulement d'attaque, sans brèche, sans assaut; cette place avait tout ce qu'il fallait pour faire une longue résistance. L'Assemblée renvoya à une commission extraordinaire l'examen de la reddition de Longwy. En attendant le rapport de cette commission, sur la proposition motivée de Vergniaud, elle décréta, le 26, que « tout citoyen qui dans une place assiégée parlerait de se rendre serait puni de mort ».

(1) Buchez et Roux, *Histoire parlementaire*, t. XVII, p. 122.

Le 31, Guadet, parlant au nom de la commission extraordinaire à qui avaient été remises plusieurs pièces dont Lavergne, commandant de Longwy, s'était trouvé saisi, dit qu'il résultait de l'examen de ces pièces que la reddition de Longwy était due à la trahison du chef et à la lâcheté des habitants, qu'une cour martiale prononcerait et sur le commandant et sur la garnison, mais que la lâcheté avérée des administrateurs et habitants exigeait de l'Assemblée quelques mesures. Il cita une déclaration des administrateurs et officiers municipaux, attestant que Lavergne n'avait accepté la capitulation que sur la demande qui lui en avait été faite par eux dans la certitude du bombardement et des préparatifs hostiles dirigés contre leur ville. Après ce rapport, l'Assemblée rendit le même jour, 31 août, le décret suivant :

Art. 1er. Les commandants de toute place assiégée et bombardée sont autorisés à faire démolir les maisons de tout citoyen qui parlerait de rendre la place pour éviter le bombardement.

Art. 2. Aussitôt que la ville de Longwy sera rentrée au pouvoir de la nation française, toutes les maisons de cette ville, à l'exception des maisons nationales, seront démolies et rasées.

Art. 3. L'Assemblée nationale déclare infâmes et indignes d'exercer jamais les droits de citoyens français tous les habitants de Longwy à l'époque où cette ville a été livrée.

Art. 4. Le pouvoir exécutif est chargé de faire poursuivre devant les tribunaux ordinaires les administrateurs du district de Longwy et les officiers municipaux de cette ville.

Art. 5. Le pouvoir exécutif fera passer sans délai à la cour martiale chargée de juger le commandant et la garnison de Longwy, toutes les pièces saisies sur le sieur Lavergne.

LOI DU 7 SEPTEMBRE RELATIVE AUX PLACES EN ÉTAT DE GUERRE OU MÊME MENACÉES.

Après la reddition de Verdun, qui eut lieu le 2 septembre à la suite d'un court bombardement, l'Assemblée nationale rendit la loi suivante :

« Considérant que c'est par l'effet de trahisons combinées que les villes de Longwy et de Verdun ont été lâchement livrées aux ennemis de la patrie, que rien n'importe plus au salut public que de contenir les traîtres, d'intimider les conspirateurs, de chasser les lâches qui peuvent se trouver dans les places menacées, l'Assemblée nationale décrète ce qui suit :

Art. 1er. Dans toutes les places en état de siége ou même menacées, le commandant militaire pourra faire sortir, après les avoir désarmés, tous les citoyens qui lui paraîtront suspects, et tous ceux dont la présence pourrait être inutile ou nuisible à la défense du poste.

Art. 2. Tout commandant de place ou poste est autorisé à faire exécuter de vive force et militairement les ordres qu'il aurait donnés en vertu de l'article ci-dessus.

Art. 3. Pourront également les commandants des places assiégées faire démolir et raser les maisons de tout citoyen qui aurait parlé de se rendre, et s'il ne possède pas de maison, ses meubles seront brûlés publiquement. Il sera saisi pour être puni conformément à la loi du 26 juillet dernier.

Art. 4. La présente loi sera imprimée à la suite de celle du 26 juillet dernier et envoyée par des courriers extraordinaires à tous les commandants de places pour la faire publier et afficher.

Les officiers du génie (Allent et Bayart), auteurs du recueil cité (p. 20), n'y ont pas inséré les deux lois précédentes. Celle du 31 août, exclusivement relative

à Longwy, pouvait ne pas y trouver place ; celle du 7 septembre, qui contient des dispositions générales de défense, a été rapportée.

LOI RELATIVE AU COMMANDANT DE VERDUN QUI SE DONNA LA MORT.

Une loi du 12 septembre statua que le corps de Beaurepaire, commandant du premier bataillon de Mayenne et Loire, serait transporté de Sainte-Menehould et déposé au Panthéon français, que l'inscription suivante serait placée sur sa tombe :

Il aima mieux se donner la mort
Que de capituler avec les tyrans ;

et que sa pension de retraite continuerait d'être payée à sa veuve et ensuite à son fils.

LOI RELATIVE A LONGWY ET VERDUN.

Une loi du 14 septembre statua que les payements qui devaient être faits par le Trésor national aux habitants des villes de Longwy et Verdun pour office ou autres créances nationales, seraient suspendus jusqu'à ce qu'il eût été prononcé sur la conduite des habitants de ces deux villes. (Voyez p. 33.)

LA CONVENTION NATIONALE.

Le camp de Paris.

Le 21 septembre 1792, la Convention nationale ouvrit ses séances au palais des Tuileries par un décret qui autorisait son président à nommer trois commis-

saires, Dubois-Crancé, Letourneur et Lacombe Saint-Michel, qui lui rendraient compte tous les trois jours des travaux du camp de Paris. Le 26 septembre, elle rendit un autre décret sur l'organisation et le mode de payement des travailleurs. Enfin le 18 octobre, tout danger étant passé pour la capitale, par la retraite de l'armée ennemie qui avait envahi la Champagne, un décret porta cessation des travaux du camp. La plupart des décrets, au nombre de quinze, relatifs au camp de Paris, furent rendus sur la proposition de Letourneur de la Manche, officier du génie (1).

Suppression de l'ordre de Saint-Louis.

Par décret du 15 octobre 1792, la Convention supprima l'ordre de Saint-Louis comme décoration militaire, et par décret des 15-18 novembre suivant, elle ordonna de briser et d'envoyer à la Monnaie le grand sceau de l'ordre. D'autres décrets promulgués en 1793 ordonnèrent de déposer aux municipalités les décorations de l'ordre de Saint-Louis. (Théodore Anne, continuateur de l'*Histoire de l'ordre de Saint-Louis*, commencée par Mazas. Paris, 1861.)

(1) Letourneur (de la Manche), né en 1751, fut admis à Mézières en 1768 et fut nommé général de brigade du génie le 21 prairial an V (9 juin 1797). Il était neveu des Decaux par sa mère. Deux autres officiers du génie, l'illustre Carnot aîné et C.-A. Prieur, de la Côte-d'Or, furent membres de la Convention. Personne n'ignore les grands services que le premier rendit à la république. Prieur le seconda activement dans le comité de salut public. Carnot fut nommé chef de bataillon à l'ancienneté, le 11 mai 1795, et cessa de compter dans le corps du génie après le 18 fructidor an V (4 septembre 1797).

RÉUNION DE LA SAVOIE A LA FRANCE.

Le 27 novembre 1792, la Convention nationale, après avoir reconnu que le vœu libre et universel du peuple souverain de la Savoie, émis dans les assemblées des communes, est de s'incorporer à la république française, déclara qu'elle acceptait la réunion proposée, et décréta que la Savoie formerait provisoirement un quatre-vingt-quatrième département sous le nom de département du *Mont-Blanc*.

Réunion du comté de Nice et de la principauté de Monaco à la France.

Les 31 janvier, 4 et 14 février 1793, la Convention nationale, procédant de la même manière à l'égard de ces contrées et dans des circonstances pareilles, décréta qu'elles formeraient un quatre-vingt-cinquième département sous la dénomination des *Alpes maritimes*.

ORGANISATION DU MINISTÈRE DE LA GUERRE.

La Convention nationale rendit le 6 février un décret portant, art. 1er, que le 7 elle procéderait par scrutin à l'élection d'un ministre de la guerre, qui fut le général Beurnonville.

Art. 3. Que le ministre de la guerre aurait six adjoints qui travailleraient avec lui dans les divisions qui seraient déterminées.

La troisième division comprenait l'artillerie, les for-

tifications et tout ce qui a rapport au matériel, au personnel, aux traitements et appointements concernant cette partie.

Le traitement des adjoints était de 10,000 livres par an (1), et ils étaient tenus d'habiter l'hôtel de la guerre.

Le colonel Saint-Fief fut d'abord l'adjoint du ministre pour la troisième division. Nommé en mars maréchal-de-camp, il fut en août remplacé par le chef de bataillon du génie Dupin (2).

DU CORPS DU GÉNIE.

Un décret du 1er février 1793 autorisa le ministre de la guerre à porter à trente le nombre des élèves de Mézières, et à employer ceux de ces élèves qui, au rapport de l'examinateur, se trouveraient suffisamment instruits.

Par une lettre du 14 février, le ministre annonça à M. de Blacquetot une promotion de seize élèves, qui devaient être rendus à Mézières le 1er mars. On les occupa de la pratique des levers de diverses sortes, des reconnaissances et de la fortification de campagne, pour les mettre à même de rendre des services à l'armée, où ils ne pouvaient tarder à être appelés. M. de Villelongue, qui était revenu à l'école, reçut un ordre du 14 février pour charger le citoyen Lesage (3), qui

(1) Valant alors 5200 livres numéraire.

(2) Le chevalier Dupin était né à Limoges le 1er avril 1743.

(3) Jean-François Lesage, qui fut tué à Bologne en 1806 dans un accès de folie par la garde.

possédait les mathématiques qu'il enseignait dans une école d'artillerie, de les faire répéter aux jeunes sous-lieutenants admis.

Savart (Nicolas) fut nommé le 5 mars professeur de dessin, en place de Barré qui était mort; mais il resta à Paris pour continuer des études de charpente.

Dans ces circonstances parut la loi du 21 février 1793, relative à l'organisation de l'armée, dont le titre VII, *Génie*, contenait les dispositions suivantes :

Art. 1er. Le ministre de la guerre est autorisé à compléter le corps du génie militaire, soit par des ingénieurs géographes, soit par des ingénieurs des ponts et chaussées. Le service qu'ils ont fait dans leur état leur sera compté comme service militaire. En cas d'insuffisance, le ministre est autorisé à choisir parmi des citoyens dont les fonctions sont les plus analogues à celles du corps du génie, d'après un examen de théorie et de pratique, fait par une commission que le ministre nommera *ad hoc*.

Art. 2. Dans les places qui se trouveraient dépourvues du nombre d'ingénieurs suffisant pour le service, le ministre est autorisé à nommer des *adjoints* en nombre suffisant, sur la présentation des chefs du génie, et à leur attribuer un traitement analogue à leur genre d'utilité.

La loi du 21 février 1793 changea les dénominations de colonel et lieutenant-colonel, la première en celle de chef de brigade, et la seconde en celle de chef de bataillon.

En conséquence du décret du 1er février 1793,

Bossut, le général Lafitte et Dobenheim, procédèrent, le 25 mars, à l'examen de vingt-cinq candidats qui s'étaient inscrits pour être admis dans le corps du génie sans passer par l'école de Mézières. Cinq seulement, dont le premier était Lesage (1), furent proposés pour être immédiatement employés ; treize furent proposés pour être adjoints, et sept furent écartés.

Bouchotte, ministre de la guerre, attribuant ce résultat à la partialité de Bossut pour les élèves de Mézières, nomma à sa place Vandermonde et ouvrit un nouveau concours. Sur la demande de Vandermonde, les examens eurent lieu en public, contrairement aux dispositions de la loi du 23 septembre 1791, qui prescrivait de faire les examens selon la forme usitée ci-devant, c'est-à-dire en particulier.

Le 16 avril, sur la proposition de Monge, le général de brigade Saint-Fief, adjoint à Bouchotte, donna l'ordre au citoyen Hachette, alors professeur d'hydrographie à Collioure, de se rendre incessamment à Mézières pour y tenir par *interim*, et en l'absence de Ferry, la place de professeur de mathématiques pratiques, aux appointements de 2000 livres et le logement.

Hachette (Jean-Nicolas-Pierre) était né à Mézières en mai 1769 ; il était fils d'un notable commerçant, qui avait épousé la fille du maître de poste. Après avoir fait ses études littéraires aux colléges de Charle-

(1) Edme Lesage, qui fut en 1808 professeur de fortification à l'école d'application.

ville et de Reims, il avait dû, à l'appui de M. Jaubert, commandant en troisième de l'école, d'y être admis avec le titre d'écrivain dessinateur, servant d'aide aux professeurs de mathématiques et de chimie. Cet emploi lui valut de participer pendant trois ans, de 1788 à 1791, à l'instruction que recevaient les élèves du génie. C'est ainsi qu'il fut initié aux méthodes de la géométrie descriptive, dont l'enseignement était alors renfermé dans l'école de Mézières. A la fin de 1793, il s'était rendu à pied à Collioure, et y avait été nommé au concours professeur d'hydrographie. De Collioure, il avait adressé à Monge plusieurs mémoires sur des questions de navigation, auxquelles il appliquait avec succès les méthodes géométriques.

Hachette arriva à Mézières le 15 mai, et entra en fonctions.

Un décret du 1er juin exempta les élèves du corps du génie de concourir au recrutement de l'armée.

Le 29 juin, Duhays fut nommé à la place de commandant en troisième de l'école, vacante par la mort de M. Jaubert; il était déjà attaché à l'instruction de l'école depuis le 19 avril, en vertu d'un ordre des commissaires de la Convention à l'armée des Ardennes.

Au 19 juillet 1793, le corps du génie comptait 20 chefs de brigade directeurs, 40 chefs de bataillon, 117 capitaines et 33 lieutenants; total, 210 officiers. Dix sous-lieutenants étaient à l'école de Mézières. Les appointements et traitements particuliers des officiers, n'y comprenant pas ceux des cinq inspecteurs généraux qui faisaient partie de l'état-major général de l'armée,

montaient à 620 696 livres 14 sols. Les appointements de l'examinateur étaient de 5500 livres, et son indemnité de frais de voyage et de séjour à Mézières de 1500 livres. (Cent livres assignats ne valaient alors que 23 livres numéraire).

Le 6 août, Dupin, officier du génie, adjoint au ministre de la guerre, écrivit au citoyen Villelongue pour l'informer qu'attendu le besoin urgent d'officiers du génie dans les places, le conseil exécutif provisoire venait d'élever au grade de lieutenant de 2ᵉ classe dix élèves, qui ne seraient pourvus du brevet que lorsqu'il sera constaté qu'ils auront subi, devant les officiers du corps du génie sous les ordres desquels ils seront détachés pour le service, un examen sur les parties pratiques de l'art des fortifications; que, toutefois, cet examen ne devait pas être de rigueur, que son principal objet était de se conformer aux règles d'usage.

Le 17 septembre, il annonça au citoyen Villelongue (1) une promotion de dix-sept élèves qui devaient être rendus à Mézières le 1ᵉʳ octobre, savoir : les citoyens Bertrand, Cazin, Brulley, Prost, Boutin, les deux Barailon, etc.; Lesage, admis au concours le 25 mars, fut compris dans cette promotion. Mais avant l'arrivée de ces nouveaux élèves, des désordres éclatèrent à Mézières qui firent fermer l'école. Dans une fête patriotique, les élèves, peu révérencieux à l'égard des

(1) M. de Villelongue quitta l'école. En janvier 1794, il fut dénoncé, arrêté et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794). Le 2 juin 1795, il était à Condé, près Vouziers, département des Ardennes.

déités républicaines, attirèrent sur eux par leurs railleries la colère du représentant Hentz, envoyé avec Massieu auprès de l'armée des Ardennes ; il déclara l'école *muscadine* et *aristocrate*. En décembre, il destitua le commandant qui était alors de Salaignac, lieutenant-colonel, et nomma à sa place Despret, officier du génie, qui était à Rocroi, et le chargea de se choisir deux adjoints provisoires, en se concertant avec le professeur de mathématiques pratiques, et de renvoyer dans leurs familles les élèves qui montraient le plus d'opposition aux actes du gouvernement.

Par suite de ces mesures, l'école fut fermée, et tout le matériel qu'elle renfermait fut mis sous scellé, et placé sous la responsabilité du seul professeur restant à l'école, le citoyen Hachette, à qui l'on en dut la conservation. Dans cette circonstance, Ferry, avec qui il correspondait, lui enjoignit, en son nom et en celui du comité d'instruction publique, de mettre en sûreté, à tout prix, les papiers relatifs à la fortification, et tout ce qui servait à l'enseignement.

A la fin de 1793, les blessés de l'armée de Sambre-et-Meuse occupèrent en entier les bâtiments de l'école devenus vacants. L'installation du directoire des Ardennes dans l'aile droite en 1789, qui ne devait être que provisoire, était devenue définitive.

Ce qui se passait à Mézières n'empêcha pas le ministre de la guerre d'ouvrir, par un avis du 23 novembre 1793 (3 frimaire an II) (1), un examen au concours

(1) La loi du 5 octobre 1793 concernant l'ère dite des Français,

pour les candidats qui se destinaient au génie militaire; ils ne devaient pas être âgés de moins de seize ans, devaient être munis d'un certificat de civisme de la municipalité du lieu de leur domicile, visé par le comité révolutionnaire, et l'adresser au ministre dans le plus bref délai, ainsi que leur acte de naissance légalisé.

DÉCRET QUI RÉHABILITE LES HABITANTS DE VERDUN.

Après avoir entendu un long rapport de Cavaignac sur la reddition de Verdun en 1792; considérant les circonstances dans lesquelles s'étaient trouvés les habitants, la Convention rendit un décret par lequel elle rapporta les lois (des 7 et 14 septembre) qui avaient été rendues relativement à eux, déclara qu'*ils n'avaient pas démérité de la patrie*, et mit en accusation Brunelly, adjudant-major; Bousmard, Pichon, commissaire des guerres; l'évêque, plusieurs curés et chanoines. (*Moniteur universel* du 11 février 1793.)

Nous reviendrons sur le rapport de Cavaignac en parlant du bombardement de Verdun.

DÉCRET RELATIF A THIONVILLE.

Par un décret du 23 juillet 1793, la Convention accorda à la ville de Thionville la somme de 427 210

en fixait le commencement au 22 septembre 1792, jour auquel avait eu lieu la fondation de la République et correspondant au 1er vendémiaire de l'an Ier.

livres pour solder l'indemnité due aux citoyens, dont les propriétés avaient été détruites pour démasquer les défenses de la place, lors du bombardement de 1792. (Voir *Campagnes et siéges.*)

Article 3 du décret : « Ne pourront avoir droit à cette indemnité ceux des citoyens dont les bâtiments se trouveront dans les limites de 250 toises de la crête des glacis, faute par eux de justifier que les fortifications se sont rapprochées. »

DÉCRET SUR LA DÉFENSE DES PLACES.

1er brumaire an II (22 octobre 1793) : considérant que l'impunité de Longwy et de Verdun a atténué le grand exemple qu'avaient donné Lille et Thionville dans la campagne dernière aux villes de Condé, de Valenciennes et du Quesnoy, dont la reddition est un monument de lâcheté et de perfidie, la Convention décrète qu'elle ne dérogera pas à la loi qui ordonne la démolition de toute ville qui se rendra sans avoir soutenu un assaut.

DÉCRET RELATIF AUX SUBSISTANCES DANS LES PLACES ASSIÉGÉES.

A l'occasion du prix élevé des denrées dans les places assiégées ou bloquées, Barère, parlant au nom du comité de salut public, fit à la Convention, dans la séance du 16 nivôse an II (5 janvier 1794), un long rapport qu'il termina en proposant le décret suivant, qui fut adopté :

« Dans les villes assiégées, bloquées ou cernées par

les troupes ennemies, toutes les matières, marchandises et denrées de tout genre nécessaires à l'existence des citoyens, ainsi qu'à l'habillement et aux équipements et à la défense des villes, seront mises en commun et payées aux propriétaires aux frais de la république, et distribuées également à tous les citoyens et aux familles en raison de leurs besoins. »

ÉCOLE DU GÉNIE.

Élèves des ponts et chaussées.

Après les désordres qui avaient fait fermer l'école du génie, la Convention nationale ordonna, par un décret du 24 pluviôse an II (12 février 1794), qu'à dater du 1er ventôse prochain (19 février) tout ce qui dépend de l'établissement des écoles du génie et des mineurs serait transféré à Metz, et statua que les élèves attachés à l'école des ponts et chaussées qui voudraient passer dans le génie militaire y seraient admis, si après examen ils étaient reconnus posséder le degré d'instruction nécessaire pour passer à l'école de siége, et qu'ils y fussent portés par leur propre choix.

Dix-sept élèves, au nombre desquels étaient Émy, Jars, Vinache, profitèrent de cette disposition du décret et furent admis dans le corps du génie en qualité de lieutenants provisoires. Perriolas et Kirgener les avaient précédés.

NOUVEAU POUVOIR EXÉCUTIF.

Sur la proposition de Carnot, qui depuis son en-

trée, le 14 août 1793, au comité de salut public avait acquis une grande considération dans la Convention, cette assemblée substitua, par un décret du 12 germinal an II (1er avril 1794), douze commissions exécutives aux six ministères qui existaient. La cinquième commission, TRAVAUX PUBLICS, avait trois commissaires, Lecamus, Fleuriot et Rondelet, et un adjoint, Dupin, chef de bataillon du génie. La neuvième commission, ORGANISATION ET MOUVEMENT DE L'ARMÉE DE TERRE, avait pour chef le général Pille, qui sous le titre de commissaire exécutif était ministre de la guerre. Les quatrième, septième et onzième commissions, qui étaient des démembrements du ministère de la guerre, furent dans la suite réunies à la neuvième, ainsi que les travaux de fortification, à dater du 20 avril 1795.

CRÉATION D'UNE COMPAGNIE D'AÉROSTIERS.

Le comité de salut public avait réuni auprès de lui une commission de savants, parmi lesquels était Guyton (1), qui proposa de faire servir l'aérostat aux armées comme moyen d'observation.

Après une épreuve faite à Meudon d'un aérostat portant deux observateurs, le comité de salut public, désirant faire servir promptement à la défense de la république cette nouvelle machine, qui présentait des avantages précieux, prit le 14 germinal an II (2 avril 1794) l'arrêté suivant :

(1) *Sur l'aérostat employé aux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin*, in-8 de 16 pages, signé : Coutelle, sans date.

Art. 1er. Il sera incessamment formé pour le service d'un aérostat près l'une des armées de la république une compagnie qui aura la dénomination d'*aérostiers*.

Art. 2. Elle sera composée d'un capitaine ayant les appointements de ceux de première classe, d'un lieutenant, un sergent-major, un sergent, deux caporaux et vingt soldats.

Art. 3. Ladite compagnie sera pour le surplus de son organisation et pour la solde à l'instar d'une compagnie de canonniers.

Art. 4. Son uniforme sera habit, veste et culotte bleus, passepoil rouge au collet, parements noirs, boutons d'infanterie avec pantalon et veste de coutil bleu pour le travail.

Art. 5. L'armement des hommes consistera en un sabre court et en deux pistolets pour chacun.

Art. 6. Le citoyen Coutelle (1), qui a dirigé jusqu'à ce jour les opérations ordonnées à ce sujet par le comité, est nommé capitaine de ladite compagnie (2) et chargé de son organisation.

Art. 7. Ceux qui seront admis à faire partie des aérostiers, se rendront sur-le-champ à Meudon pour y être exercés aux ouvrages et manœuvres relatifs à cet art.

Art. 8. La compagnie des aérostiers, lorsqu'elle sera à l'armée ou dans une place de guerre, sera entièrement soumise pour son service à la police militaire et prendra les ordres du général ou du commandant en chef.

Signé Robespierre, Carnot, C.-A. Prieur, Barère, Saint-Just, Billaud-Varennes.

(1) Coutelle (Jean-Auguste-Fortuné), né à Paris le 8 mars 1771, admis à l'école de Mézières le 1er mars 1793 avec le grade de sous-lieutenant, avait été nommé capitaine du génie le 16 décembre de la même année. Il rentra dans le corps du génie après la suppression des aérostiers en 1798.

(2) Le comité de gouvernement lui expédia le brevet de capitaine, commandant les aérostiers dans l'arme de l'artillerie, attaché à l'état-major général. (In-8 imprimé, cité.)

DÉCRET DU 1er JUIN 1794
sur la formation de l'école de Mars dans la plaine des Sablons près Paris.

Par l'art. 1er de ce décret, chaque district de la république devait envoyer à l'*École de Mars* six jeunes citoyens dans l'âge de seize à dix-sept ans et demi, pour y recevoir par une éducation révolutionnaire (c'est-à-dire en peu de mois) toutes les connaissances et les mœurs d'un soldat républicain.

L'art. 2 prescrivait aux agents nationaux des districts de faire le choix des six élèves parmi les enfants des *sans-culottes*. Il s'y mêla cependant des jeunes gens bien nés aspirant à l'épaulette, et qui devinrent de bons officiers.

Le camp était placé dans la plaine des Sablons, près Paris, où les élèves devaient être sous la tente tant que la saison le permettrait, et être exercés au maniement des armes, aux manœuvres de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie, et apprendre les principes de l'art de la guerre, les fortifications de campagne et l'administration militaire.

L'art. 12 plaçait l'école sous la surveillance immédiate du comité de salut public, autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution du présent décret.

Le comité avait à cet effet près de l'école deux délégués, les citoyens Lebas et Peyssard.

Le nombre des élèves devait être de 3,000 partagés en trois milléries, chaque millérie en dix centuries,

chaque centurie en dix décuries, tous rendus au camp le 15 messidor (3 juillet 1794).

Un arrêté du comité accordait à chaque élève deux livres de pain par jour, deux rations de bœuf par décade, chaque ration d'une demi-livre, et les huit autres jours un quart de livre de cochon et une ration de légumes. Les élèves n'avaient d'autre boisson que de l'eau, à laquelle ils pouvaient mêler du vinaigre qu'on leur distribuait.

L'école n'avait pas encore un mois d'existence que le 9 thermidor arriva. Ce fut après cette crise terrible que les cours commencèrent à avoir lieu. Une grande baraque avec amphithéâtre avait été construite, dans laquelle se donnaient les leçons en présence des délégués du comité.

L'instruction était divisée en deux parties principales, l'une concernant l'art militaire, l'autre l'administration. Le citoyen Bizot-Charmois, capitaine du génie, fut chargé de la première avec deux adjoints sous ses ordres, et le citoyen Hassenfratz de la seconde. Le 1er sans-culottide (17 septembre) le comité chargea les citoyens Guyton, Hassenfratz, Monge aîné, Monge cadet, Lamblardie et Hachette de se rendre au camp pour y examiner chacun les élèves de six centuries et choisir dans chacune d'elles les six élèves qui montreront le plus d'intelligence pour former le corps des élèves plus spécialement attachés à l'étude et au travail des fortifications. Le corps des élèves du génie fut porté à 214. Après les dix premières leçons d'art militaire, toute l'école se mit en marche, le 14 vendémiaire de l'an III (4 octobre), pour aller camper dans la plaine du Grésillon, sur la rive droite de la Seine, en face de Poissy. Elle y resta dix jours, pendant lesquels elle construisit une ligne de retranchements formés de redans détachés unis par des abatis, sous la direction de l'instituteur principal pour les fortifications.

L'école avait été créée sur un rapport très étendu de Barère; un décret du 2 brumaire de l'an III (23 octobre 1794), rendu par la Convention sur un rapport non moins étendu de Guyton, ordonna la levée du camp des Sablons et la rentrée des élèves dans leurs foyers. (Voy. pour plus de détails, in-folio 286 du dépôt des fortifications.)

DÉCRET PORTANT SOMMATION DE SE RENDRE AUX PLACES FRANÇAISES OCCUPÉES PAR L'ENNEMI.

Après la bataille de Fleurus, sur le rapport de Carnot, au nom du comité de salut public, la Convention nationale décréta, le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : « Que toutes les troupes des tyrans coalisés renfermées » dans les places du territoire français envahi par l'en- » nemi, et qui ne se seront pas rendues à discrétion » vingt-quatre heures après la sommation qui leur en » aura été faite par les généraux des armées de la ré- » publique, ne seront admises à aucune capitulation et » seront passées au fil de l'épée. »

Il s'agissait des places de Landrecies, le Quesnoy, Valenciennes et Condé. On n'avait pas les moyens d'en faire le siége dans les règles ; Carnot voulut essayer des moyens de terreur, qui, après une victoire remportée sur l'ennemi, frappent davantage son imagination et peuvent réussir. « Cette loi, dit-il (1), eût pu devenir une arme terrible contre nous-mêmes, en des mains impures ou maladroites. Mais la grande latitude que la Convention avait laissée à son comité sur le mode d'exécution des mesures militaires, lui laissait la faculté de diriger l'effet de celle-ci. »

La loi ne fut qu'une menace, qui n'en eut pas moins un bon résultat. Landrecies seul capitula à discrétion après la sommation. Le commandant du Quesnoy s'en inquiéta peu, et ne se rendit à discrétion qu'après vingt-

(1) *Mémoires sur Carnot*, t. Ier, p. 482.

deux jours de tranchée ouverte. Valenciennes obtint, après quatre fois vingt-quatre heures, une capitulation semblable à celle qui avait été accordée par les coalisés à la garnison française de la même place en 1793. Condé accepta la capitulation de Valenciennes.

SUITE DES LOIS ET ARRÊTÉS RELATIFS AU CORPS DU GÉNIE.

Il s'était présenté si peu de candidats à l'examen ouvert (page 32) par l'avis ministériel du 3 frimaire an II (23 novembre 1793), que par un arrêté du 14 prairial an II (2 juin 1794), le comité de salut public décida que l'examen pour être admis dans le génie militaire resterait ouvert indéfiniment pendant l'année actuelle; qu'en conséquence tous ceux qui s'étaient préparés suffisamment pouvaient s'adresser à la *commission des travaux publics*, afin de lui faire connaître l'époque à laquelle ils pourraient se présenter à l'examinateur. Cette commission devait soumettre les demandes au comité de salut public, qui autoriserait l'admission à l'examen s'il le jugeait convenable.

Le corps du génie ne comptait au 18 juin 1794 que 203 officiers, savoir : 20 chefs de brigade, 40 chefs de bataillon, 140 capitaines et 3 lieutenants; mais en y comprenant les 17 lieutenants provisoires et une promotion de 81 sous-lieutenants élèves qui avait été faite dans le mois de ventôse an II (mars 1794), le corps était très voisin du complet, qui était de 310 officiers, compris les élèves; 30 de ceux-ci étaient employés dans les places et 51 étaient à Metz. Enfin, le gouver-

nement usant de la faculté que lui donnait la loi du 21 février 1793, avait nommé des *adjoints du génie.* Dans le troisième trimestre de 1794, on en comptait 155 ; de ce nombre étaient Schillemans, Français, Allent, Errard, les trois Émon, etc. Lacoste qui fut tué devant Saragosse, Liédot qui mourut dans la campagne de Russie, sortaient de la classe des adjoints.

La loi du 18 thermidor an II (5 août 1794), concernant la solde des militaires de tout grade dans le génie et les mineurs, fixa le nombre des classes d'officiers et employés de l'armée. L'article 4 de la loi porta à 22 le nombre des chefs de brigade et à 44 celui des chefs de bataillon, en conséquence de la réunion des mineurs au corps du génie. Les capitaines de mineurs devaient rouler avec ceux du génie pour l'avancement aux grades supérieurs.

Le nombre des adjoints du génie fut limité à 200, divisés en deux classes. Les gardes et éclusiers des fortifications furent divisés en quatre classes assimilées pour le rang et la solde : la première classe aux sergents-majors des mineurs, la deuxième aux sergents, la troisième aux caporaux fourriers, la quatrième aux caporaux.

Plusieurs officiers du génie ne trouvant pas dans le corps un avancement rapide, l'avaient quitté et étaient passés dans la ligne ou dans l'état-major (1), et, en récompense de leurs services, y avaient été promus extraordinairement à des grades supérieurs à ceux

(1) Foissac, Sol de Beauclair et autres.

qu'ils avaient dans le génie. La loi du 13 fructidor an II (30 août 1794) leur avait permis de rester dans le corps du génie, et d'y remplir les fonctions qu'ils y exerçaient précédemment. Cette disposition fut rapportée par la loi du 14 vendémiaire an III (5 octobre 1794). Les officiers faisant partie de l'arme du génie, et servant dans les autres corps de la république, furent tenus d'opter sans délai entre les grades supérieurs qu'ils exerçaient et ceux qu'ils avaient conservés dans le génie.

Mentionnons ici pour mémoire la loi du 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794) qui créa l'école centrale des travaux publics, devenue célèbre sous le nom d'*École polytechnique*, qui, sur la proposition de Prieur (de la Côte-d'Or), lui fut donné par la loi du 15 fructidor an III (1er septembre 1795).

Depuis longtemps, on avait reconnu qu'avec 300 officiers le corps du génie ne pouvait pas suffire au service dont il était chargé ; combien cela ne devait-il pas être plus sensible à une époque où la république menacée sur toutes ses frontières, son comité de salut public était obligé de faire réparer les places, de mettre les côtes en état de défense, et de pourvoir aux besoins de quatorze armées. La loi du 12 frimaire an III (12 décembre 1794) porta l'arme du génie à 400 officiers, lesquels devaient être classés suivant la même proportion de grades que celle qui existait.

A cette loi succéda celle du 14 ventôse an III (4 mars 1795) qui augmenta encore le corps, et en régla toute la composition et l'organisation. A cause de son im-

portance, nous la rapporterons à peu près en son entier. Nous ferons remarquer qu'elle introduisit l'emploi de sous-directeur dans le service des places.

Art. Ier. Le corps du génie militaire de la république sera composé de 437 officiers et de six compagnies de mineurs.

- 7 inspecteurs généraux des fortifications, dont 3 du grade de général de division et 4 de celui de général de brigade.
- 30 directeurs chefs de brigade.
- 60 sous-directeurs chefs de bataillon.
- 260 ingénieurs-capitaines, dont 12 attachés aux compagnies de mineurs.
- 80 ingénieurs-lieutenants, dont 12 attachés aux mêmes compagnies.

Total. 437 officiers.

Art. III. Les inspecteurs généraux des fortifications feront partie des officiers généraux des autres troupes.

Art. IV. Il n'y aura qu'une classe de solde dans les grades de directeurs et de sous-directeurs. Les capitaines formeront deux classes de solde; les lieutenants pareillement.

Art. V. On parviendra par ancienneté d'une classe à l'autre sur la totalité de l'arme.

Art. VIII. Les officiers seront indemnisés de leurs frais de bureau et de tournée.

Art. IX. L'école de Metz sera conservée; le nombre des élèves sera porté à 20. Ils auront le grade de sous-lieutenant et ne pourront être reçus ingénieurs qu'après avoir été employés *au moins pendant un an dans les places ou aux armées*, et sur la production de certificats qui constateront leurs qualités morales et physiques, leur civisme, leur instruction et capacité.

Art. X. Les officiers généraux seront tous au choix de la Convention nationale, sur la présentation de son comité de salut public.

Les places de directeurs, chefs de brigade, seront données deux tiers à l'ancienneté de grade et un tiers par la Convention nationale, sur la présentation de son comité de salut public.

Les places de sous-directeurs, chefs de bataillon, deux tiers à l'ancienneté, un tiers au choix.

Les lieutenants parviendront par ancienneté au grade de capitaine.

Les officiers de mineurs rouleront entre eux pour parvenir au grade de capitaine, et sur la totalité du génie dont ils feront partie pour parvenir aux grades supérieurs.

Art. XI. Les places au choix ne pourront être données qu'à des officiers ayant servi au moins deux ans dans les grades inférieurs, si ce n'est pour action d'éclat ou services importants rendus aux armées.

Art. XIII. Les officiers du génie, aux armées et dans les places, seront considérés comme faisant partie de l'état-major des armées. Ils concourront pour le commandement, avec les autres officiers des autres armes, suivant leur grade et leur ancienneté respective.

Ils seront d'ailleurs subordonnés à tous les règlements de la hiérarchie militaire.

Art. XIV. Il sera formé à Paris un comité central des fortifications composé d'inspecteurs généraux et des officiers que le comité de salut public jugera à propos d'y appeler. Ce comité, qui sera assemblé du 1er frimaire au 30 germinal (du 21 novembre au 19 avril), s'occupera de rassembler les résultats des tournées faites par les inspecteurs, de former les plans généraux de défense et de construction à faire pendant la campagne suivante, et les présentera au comité de salut public.

Art. XV. L'arme du génie sera, tant pour son personnel que pour les travaux des fortifications et autres dépendant de son service, du ressort de la commission de l'organisation des armées.

Art. XVI. Les neuf régiments de sapeurs attachés au corps du génie rouleront entre eux pour leur avancement.

En conséquence de la loi, il y eut trente directions, au nombre desquelles était le dépôt des archives et des plans-reliefs; les chefs-lieux des vingt-neuf autres directions étaient Saint-Omer, Lille, Arras, Cambrai, Valenciennes, Givet, Sedan, Verdun, Metz, Sarrelibre, Landau, Strasbourg, Neufbrisach, Besançon, Gre-

noble, Embrun, Antibes, Toulon, Cette, Perpignan, Bayonne, Rochefort, la Rochelle, Port-Liberté, Brest, Port-Malo, Cherbourg, le Havre et Calais.

Le chef de bataillon Morlet était directeur du dépôt des fortifications. Quelques autres places de directeurs étaient remplies par des chefs de bataillon.

L'article 79 de la loi du 14 germinal an III, sur le nouveau mode d'avancement militaire dans les troupes de la république, spécifiait qu'elle n'était pas applicable à l'artillerie ni au génie.

S'appuyant sur l'article 15 de la loi du 14 ventôse, le général Pille, qui était commissaire de l'organisation et du mouvement des armées, écrivit, le 20 avril 1795, aux directeurs des fortifications qu'ils auraient à correspondre avec la commission, tant pour le personnel de l'arme du génie et celui du casernement des gardes et des employés à la défense des côtes, que pour les objets relatifs aux travaux des fortifications, côtes et bâtiments militaires.

Un arrêté du Comité de salut public, en date du 4 floréal an III (23 avril 1795), régla de la manière suivante le service du corps du génie aux armées :

Les officiers de l'arme du génie employés aux armées seront répartis en brigades. Chaque brigade sera de douze officiers dont trois au moins officiers supérieurs. La brigade sera divisée en trois sections de quatre officiers et subdivisée en demi-sections. A défaut d'officiers du génie pour compléter les brigades, on prendra des adjoints du génie. Dans le cas d'une brigade entière à une armée, il y aura un commandant nommé par le comité de salut public qui ne fera point partie de la brigade, et un officier de la brigade fera les fonctions d'adjudant-général du génie.

Les bataillons de sapeurs et les compagnies de mineurs seront

immédiatement aux ordres du commandant du génie; en conséquence, il sera établi chez les commandants des ordonnances ou plantons, et sur la demande motivée par le général de division des ordonnances à cheval.

Indépendamment des ordonnances ou hommes de planton, il sera détaché des bataillons de sapeurs ou des compagnies de mineurs un certain nombre de sous-officiers et de soldats, choisis parmi les plus intelligents pour être attachés aux brigades et employés à la conduite des travaux.

Il sera fourni par l'administration des charrois le nombre de voitures et de caissons propres à transporter les outils de sapeurs et de mineurs, forges et matériaux d'approvisionnement. Ces voitures formeront un parc particulier sous la surveillance du commandant du génie.

Un arrêté du comité du salut, publié du 5 floréal an III (24 avril 1795), régla le mode de payement des frais de tournée des officiers du génie. Une circulaire du 2 fructidor (19 août 1795) régla le mode de payement de leurs frais de bureau.

Les adjoints du génie n'avaient pas été compris dans la loi du 14 ventôse an III qui avait augmenté la solde des officiers du génie. Considérant qu'ils devaient être assimilés à ceux-ci, le comité de salut public, par un arrêté du 4 septembre 1795, éleva la solde des adjoints de première classe au taux de celle des capitaines du génie de la deuxième classe, et la solde des adjoints de deuxième classe au taux de celle des lieutenants du génie de la première classe, et les fit jouir, en outre, du bienfait de la loi du 22 juin qui accordait l'habillement complet aux officiers de toute arme.

Les adjoints du génie n'eurent point d'abord d'uniforme. A dater du 1er octobre 1795, il leur fut permis, en attendant un nouveau règlement sur les uniformes,

de porter celui affecté au corps du génie avec l'épaulette de sous-lieutenant, sans distinction de classe.

Le 4 vendémiaire de l'an IV (26 septembre 1795), Benezech, chargé de l'artillerie et du génie dans la commission de l'organisation et du mouvement des armées, fit publier l'avis d'un concours pour le génie militaire, portant que, pendant deux mois, depuis le 6 novembre jusqu'au 6 janvier 1796, il serait ouvert un examen pour les citoyens qui désireraient entrer à l'école du génie militaire établie à Metz ; que nul ne pourrait être admis au concours avant l'âge de seize ans, ni passé celui de vingt-quatre ; qu'il n'y aurait d'exception à cette règle que pour les citoyens qui ont déjà des services dans la partie du génie, soit en qualité d'adjoints, soit comme lieutenant ou capitaine provisoire, en vertu d'un arrêté des représentants du peuple en mission aux armées, et pour les élèves de l'Ecole polytechnique, ou ceux qui ont déjà subi un examen soit pour cette école, soit pour celle du génie. Précédemment, par un arrêté du 30 juin 1795, le comité de salut public avait rétabli Bossut dans l'emploi d'examinateur pour le génie. Ce savant modifia alors l'examen particulier, qu'il faisait de manière à lui donner toute la publicité raisonnable et suffisante pour garantir sa responsabilité et les intérêts de la république. Deux officiers du génie devaient y être présents, et les candidats interrogés pouvaient assister à l'examen de ceux qui devaient l'être après eux.

Beaucoup d'officiers d'artillerie et du génie avaient rendu des services marquants dans les places et aux

armées pendant les premières années de la guerre de la révolution, et avaient été promus extraordinairement aux grades supérieurs par les représentants du peuple et par les généraux en chef qui les avaient employés. Deux lois avaient déjà été rendues à leur égard. La loi du 15 vendémiaire an IV (7 octobre 1795) décida que les officiers des armes de l'artillerie et du génie qui avaient précédemment obtenu, ou qui obtiendraient à l'avenir des grades supérieurs en récompense de leurs services dans les armées, pourraient en jouir dans leurs armes respectives ainsi que du traitement qui y était affecté, mais qu'ils ne pourraient se prévaloir de ces grades pour passer aux emplois supérieurs dans leur arme, lesquels continueront de n'être déférés que conformément au mode prescrit par la loi. « Étaient exceptés des précédentes dispositions ceux desdits officiers qui auraient précédemment opté pour entrer dans la ligne. »

Par l'art. IV de cette loi, le comité de salut public était chargé de pourvoir à l'avancement des officiers qui se seraient signalés par leurs services. Cette disposition lui permettait de récompenser les services rendus et était très propre à soutenir l'émulation, qui doit toujours être soigneusement entretenue dans les corps à talents. Elle levait les obstacles qui s'opposaient à l'avancement des officiers qui se distinguaient. On ne peut disconvenir néanmoins qu'en créant des grades sans fonctions elle ouvrait la porte à des abus. A la fin de 1795, le corps du génie comptait 8 inspecteurs-généraux, 35 chefs de brigade, 67 chefs de ba-

taillon, 120 capitaines de première classe, 115 de deuxième, 34 lieutenants de première classe et 11 de deuxième; total 389 officiers. Il y avait un officier général et 12 officiers supérieurs en sus du cadre, et le corps n'était pas au complet.

LOI DU 30 VENDÉMIAIRE AN IV (22 OCTOBRE 1795) CONCERNANT LES ÉCOLES DES SERVICES PUBLICS.

Titre IV. *École des ingénieurs militaires.*

1. L'école des ingénieurs militaires, réunie à celle des mineurs, sera établie à Metz dans la ci-devant abbaye de Saint-Arnould, et mise en activité le plus promptement possible.

2. Le nombre des élèves ne pourra être au-dessus de vingt. Ils auront le grade de sous-lieutenant et le traitement en conséquence.

3. Il ne sera reçu à l'école de Metz que des jeunes gens ayant fait trois années d'études à l'École polytechnique, et ayant prouvé leur instruction dans les examens qu'ils subiront à cet effet.

9. Les officiers admis depuis 1792 pour servir en qualité d'ingénieurs militaires seront tenus, pour continuer leur service, de faire preuve de capacité, de moralité et d'instruction dans les examens qu'ils subiront devant un examinateur, pour la partie théorique, et deux officiers supérieurs du génie. Ces examens commenceront à avoir lieu dans le courant de brumaire prochain.

10. Le pouvoir exécutif donnera pendant un an, à

ceux qui seront jugés n'avoir pas les connaissances nécessaires, les facilités convenables pour acquérir l'instruction qui leur manque, au bout duquel temps ceux qui n'auraient pas satisfait à l'examen, ne seront plus admis à remplir les fonctions d'officiers du génie.

TRANSLATION A METZ DE L'ÉCOLE DU GÉNIE ET DE L'ÉCOLE DES MINEURS.

En conséquence du décret de la Convention nationale, cité page 35, qui ordonnait la translation à Metz de l'école du génie, on fit à Mézières, en février 1794, un triage des objets qui ne concernaient que les constructions, et de ceux qui avaient rapport à l'instruction des élèves dans la théorie et la pratique des opérations militaires. Les premiers, destinés à l'école des ponts et chaussées(1), furent envoyés à Paris au ministre de l'intérieur avec le laboratoire de chimie et le cabinet de physique. Le reste, qui était peu de chose, à l'exception de la bibliothèque, fut plus tard envoyé à Metz.

Le 21 février, Silly, capitaine du génie, fut nommé commandant de l'école du génie et des mineurs, avec la mission spéciale de procéder à son organisation. Un mois après il céda le commandement à Bizot-Coudray, qui était chef de bataillon.

A la fin de mars soixante-deux élèves étaient arrivés à Metz : Bertrand, Lesage, Cazin, Boutin, les deux

(1) On a cru qu'en faisant ce partage la Convention avait en vue de faire de l'école des ponts et chaussées l'école centrale des travaux publics qui fut instituée peu de temps après.

Prost, les deux Barailon, les deux Deluret, Boissonnet, Bodson, Baudrand, Huart, Horace Say, Nempde, Maucomble, Bontemps, Brulley, etc.

Sur la demande du général Marescot, dans le mois de septembre, plusieurs d'entre eux furent envoyés au siége de Maestricht. Le général de Bellemont, commandant de l'artillerie, avait aussi demandé à l'école de Châlons vingt-quatre élèves pour faire leur apprentissage à ce siége.

Au commencement d'avril, Mouzé reçut à Verdun l'ordre de se rendre à Metz pour y remplir à l'école du génie les fonctions de commandant des mineurs, dont les compagnies devaient être réunies à Metz. Duhays, commandant en troisième de l'école, y arriva à la même époque.

Il est certain qu'à raison des établissements militaires de toute espèce que renferme la place de Metz, elle pouvait fournir aux élèves du génie des moyens d'instruction plus multipliés que ceux qu'ils avaient à Mézières. Mais ce ne fut pas ce motif seul qui décida la Convention à transférer l'école du génie à Metz; elle crut, voulant fonder une école nouvelle dont les élèves ne pussent pas recevoir les traditions aristocratiques de l'ancienne, devoir l'établir ailleurs qu'à Mézières.

L'ancien collége Saint-Simon, dans le fort Moselle, devait être approprié à la destination d'école du génie, mais en attendant qu'un parti fût pris à cet égard, l'école tout entière fut établie dans le quartier de la haute Seille. Les commandants, les élèves, les salles d'études, tout y fut placé.

Le tableau des objets d'instruction arrêté par Bizot-Coudray comprenait : 1° la stéréotomie, avec des applications aux ombres; 2° la coupe des pierres et la charpente; 3° les principes de la fortification étudiés dans le cours de Noizet-Saint-Paul; 4° le dessin d'un front de Cormontaingne; 5° ses profils; 6° le défilement d'un front de la place idéale; 7° un mémoire de discussion sur le relief et le défilement; 8° un lever de fortification; 9° un tracé de fortification de campagne; 10° et 12° le simulacre de siége avec mémoire; 13° les planches gravées données aux élèves; 14° le service des places; 15° des examens; 16° l'instruction civique.

Trois ans devant s'écouler avant qu'il sortît des ingénieurs de l'école centrale des travaux publics, le comité de salut public arrêta, le 7 brumaire an III (28 octobre 1794), un règlement provisoire concernant l'instruction et la discipline de l'école nationale du génie militaire établie à Metz.

L'art. 1er de ce règlement indique dans les termes suivants l'objet qu'on se proposait : 1° L'école du génie établie à Metz étant principalement destinée à former en peu de temps des citoyens capables de servir utilement pendant la guerre les chefs du génie, soit dans les places, soit aux armées, l'instruction qui sera donnée à cette école doit être rapide et bornée aux objets les plus nécessaires du service du génie.

L'instruction était divisée en trois parties : I. la géométrie descriptive et ses applications; II. les principaux détails de construction de toute espèce; III. tou-

tes les parties militaires de l'instruction, savoir : la fortification permanente et passagère, la castramétation, les reconnaissances militaires, l'attaque et la défense des places et des retranchements. Lecamus, de la commission des travaux publics, avait compris dans la troisième partie les principes généraux de l'artillerie et de la tactique, qui en furent retranchés par le comité de salut public en donnant son approbation au réglement.

On consacrait trois mois à l'étude de la première partie, trois mois à la deuxième et six mois à la dernière.

Pour abréger l'étude théorique des différentes branches de l'instruction, il devait être formé sur chacune d'elles un cours particulier et succinct, extrait des meilleurs ouvrages manuscrits ou imprimés.

Les élèves devaient faire un simulacre de siége dans lequel tout l'ensemble des opérations serait tracé, et une partie du travail de chaque espèce serait exécutée dans son entier.

Le règlement prescrivait sept heures de salles par jour, savoir : de huit heures à une heure et de trois heures à cinq heures. Le décadi le travail ordinaire était suspendu, et les élèves se livraient à d'autres genres d'occupations, à la tête desquelles on plaçait la lecture du *Bulletin de la Convention* et du *Journal des faits héroïques*, ainsi que l'examen ou la récapitulation des travaux de la décade.

Les élèves étaient divisés en trois classes correspondantes aux trois branches principales de l'instruction.

A la fin du premier et du deuxième trimestre, il y avait des examens pour passer d'une classe à l'autre, et à la fin de l'année un dernier examen pour sortir de l'école.

DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Le 21 décembre 1794, sous le nom d'École centrale des travaux publics, l'École polytechnique ouvrit ses cours préliminaires, dits cours révolutionnaires, parce que les professeurs devaient dans l'espace de trois mois y présenter, d'une manière rapide, l'ensemble de tout ce qui devait être enseigné (1) pendant les trois années de l'instruction ordinaire.

Le général de division Michaud darçon, qui, du lieu de sa retraite, avait été appelé au comité des fortifications, à la fin d'octobre 1794, se chargea volontiers d'ouvrir le cours préliminaire de fortification. Il lut en douze séances plusieurs cahiers qu'il venait de composer sur les généralités les plus importantes de la fortification, et il y joignit d'abondance et avec le feu qui lui était propre autant de développements que le temps le permettait. Nulle part, dit Dobenheim (2), on ne trouve un pareil ensemble d'idées sur la manière de tirer parti de l'art de fortifier pour assurer la tranquillité des hommes. L'auteur considère cet art sous presque tous ses rapports militaires et politiques. L'atten-

(1) Fourcy, p. 57.

(2) *Journal de l'École polytechnique*, premier cahier, in-4, an III, p. 44. Fourcy a passé sous silence les leçons du général Darçon.

tion que les auditeurs prêtèrent à la lecture des cahiers de Darçon, détermina le gouvernement à les faire imprimer, en l'an III (1795), sous le titre : *Considérations militaires et politiques sur les fortifications*, formant un volume in-8°, qui fut envoyé en très grand nombre dans les places.

Après ces préliminaires, le cours fut continué par les deux instituteurs pour la fortification, Dobenheim et Martin Campredon, qui a été très connu dans la suite comme général de division.

Le comité de salut public prit un arrêté en date du 22 vendémiaire an IV (14 octobre 1795), en vertu duquel les officiers du génie reçus depuis 1791, et qui étaient jugés propres à profiter de l'enseignement de l'Ecole polytechnique, seraient admis à cette école sans pouvoir y excéder le nombre de quarante. Parmi les officiers qui furent appelés à profiter de cette disposition, plusieurs avaient été à l'école des ponts et chaussées, d'autres avaient été architectes ou avaient travaillé sous des architectes ; la plupart avaient déjà été employés dans les armées ou dans les places. On comptait parmi eux Kirgener, chef de bataillon, Haxo, André, Dode, Decaux, Emy, Jars, Deponthon ; quelques-uns n'arrivèrent qu'en 1796. Ils formaient une brigade commandée par Catoire, chef de bataillon du génie, instituteur de fortification ; ils ne montrèrent pas en général beaucoup d'assiduité aux cours, et ils ne firent pas un long séjour à l'école. Dans le mois de mars 1796, le ministre donna l'ordre de n'en conserver que quinze. Ce nombre fut porté à seize en faveur du

capitaine Haxo, sur la demande que fit cet officier de vouloir compléter la partie théorique de son instruction, que les circonstances de la guerre l'avaient forcé d'abandonner.

EXTRAIT DE L'INSTRUCTION RELATIVE AUX FONCTIONS PRINCIPALES DES INSPECTEURS, DIRECTEURS ET SOUS-DIRECTEURS DES FORTIFICATIONS POUR L'AN III (1795).

Des inspecteurs.

D'après cette instruction, les inspecteurs devaient rester dans l'étendue des frontières soumises à leur inspection depuis le 20 avril jusqu'au 23 octobre, et pendant cet intervalle visiter les places et postes de première et de deuxième classe et y séjourner tout le temps qu'ils jugeraient convenable pour rendre compte à la Commission de l'inspection qu'ils en auraient faite. A l'égard des places de troisième classe, ils pouvaient n'inspecter que les plus importantes, notamment celles où des travaux seraient entrepris; ils devaient deux fois dans le mois rendre un compte détaillé des places qu'ils auraient visitées, veiller à ce qu'il ne s'introduisit aucun abus dans le service, reconnaitre le système général de défense de la frontière qu'ils inspectent, etc., etc.

Des directeurs.

Dans les premiers jours de brumaire (fin d'octobre), les directeurs adresseront à la Commission (de l'organisation et du mouvement des armées) les projets des sous-directeurs et des chefs des places et postes compris dans leur direction; ils joindront à chacun de ces projets, sur des feuilles séparées, des apostilles raisonnées et détaillées de tous les motifs pour ou contre l'adoption des divers articles; ils seront également tenus d'envoyer un mémoire de la situation de chacune de ces places ou postes, raisonné d'après son utilité relative à la défense de la frontière.

Ils s'occuperont essentiellement de tout ce qui pourra être utile aux progrès de l'art en général et de l'instruction des officiers qui sont à leurs ordres. Ils prendront une connaissance exacte de la

frontière, et ils rédigeront des mémoires sur le rôle que devront jouer toutes les places de leur direction dans différentes hypothèses.

Des sous-directeurs.

Les sous-directeurs seront chargés, dans l'arrondissement de leur sous-direction, et sous l'autorité immédiate du directeur, dont ils prendront les ordres et auquel ils rendront compte des travaux, de la comptabilité, de faire exécuter les lois et règlements, etc. D'après les ordres qu'ils auront reçus du directeur, ils indiqueront aux chefs des différentes places les projets dont ils auront à s'occuper, et qu'ils se feront remettre avec les apostilles.

Les sous-directeurs feront également les projets de tous les ouvrages à exécuter dans leur sous-direction pendant la campagne suivante, et ils les accompagneront d'apostilles sur feuilles séparées.

Dans les derniers jours de fructidor (26 septembre), ils se réuniront au chef-lieu de la direction pour discuter avec le directeur l'ensemble et les détails des projets, et les mesures utiles au service et à la défense des frontières. Ce ne sera qu'après ces conférences, où seront admis, avec voix consultative, les officiers du génie qui se trouveront dans la place, que les projets seront définitivement arrêtés par chacun des sous-directeurs.

Nota. — Les sous-directeurs cumulaient en même temps les fonctions d'ingénieur en chef dans le chef-lieu de leur résidence.

Les sous-directeurs comme les directeurs devaient faire de fréquentes tournées.

TROUPES DU GÉNIE.

Par un décret du 2 brumaire an II (23 octobre 1793), la Convention prononça la réunion des compagnies de mineurs au corps du génie militaire. Un décret du 14 (5 novembre) régla leur organisation. Elles furent por-

tées à 100 hommes; les officiers de mineurs devaient prendre rang parmi les officiers du génie suivant leur grade et ancienneté de service, et rester attachés à leurs compagnies jusqu'à leur promotion aux grades supérieurs; enfin, l'école des mineurs devait être réunie à celle du génie et transférée à Mézières.

Les sapeurs ayant été, comme nous l'avons dit, amalgamés avec les canonniers, par le décret du 2 décembre 1790 (loi du 15), un décret du 25 frimaire an II (15 décembre 1793) créa 12 bataillons de sapeurs destinés à travailler aux fortifications et à tous autres travaux militaires, soit en campagne, soit dans les places; on y réunit les compagnies de pionniers qui existaient; chaque bataillon était de 8 compagnies et avait un état-major et un conseil d'administration. Les officiers roulaient entre eux pour l'avancement; chaque compagnie était forte de 200 hommes.

Le ministre de la guerre arrêta à la date du 4 germinal an II (24 mars 1794), un règlement provisoire de travail pour les sapeurs, d'après lequel le commandant des sapeurs était tenu de fournir au chef du génie tous les travailleurs qu'il demanderait, dont la totalité ne dépasserait pas les 5/6es de la troupe en activité de travail. Le prix de la journée de travail et en général de l'ouvrage fait par les sapeurs, ne devait pas dépasser les 2/5es du prix des entrepreneurs ou des ouvriers du pays, et dans ce dernier cas le gouvernement payait à l'entrepreneur moitié des prix des ouvriers du pays, pour qu'il eût le dixième de bénéfice que l'usage lui accorde. (Circulaire du 25 mai 1810.)

Bien que les nouvelles compagnies de sapeurs dussent former un corps destiné aux travaux des fortifications, le décret de leur création leur assigna le même uniforme qu'aux compagnies d'artillerie, sauf les épaulettes qui devaient être jaunes. L'extrémité de chaque basque de l'habit fut garnie d'outils en sautoir en signe de la distinction spéciale de la troupe. Mais les bataillons de sapeurs envoyés aux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse conquirent la grenade par l'intrépidité qu'ils montrèrent en plusieurs occasions. Les généraux en chef leur permirent d'abord de porter une grenade à l'une des basques en place d'outils. Bonaparte, en Égypte, leur accorda une grenade à chaque basque.

Depuis, dans toutes les guerres, les sapeurs, entre les mains des officiers du génie, ont paru une troupe d'élite, composée d'ouvriers militaires intelligents, propres en même temps aux travaux des siéges, aux passages des rivières et aux attaques des postes retranchés.

SUR LE RANG DES TROUPES DES DIFFÉRENTES ARMES ENTRE ELLES.

Le 29 brumaire an VI (19 novembre 1797), le général Schérer, ministre de la guerre, adressa la lettre suivante aux généraux en chef des armées :

« Il s'est élevé plusieurs fois, citoyen général, des réclamations sur le rang que devaient prendre entre eux les corps des différentes armes dans les revues, parades et cérémonies publiques.

» Afin de faire cesser toutes ces réclamations, je vous préviens que j'ai décidé que l'artillerie marcherait la première, les sapeurs ensuite, l'infanterie la troisième et la cavalerie la dernière.

» Je vous invite à donner les ordres nécessaires pour l'exécution de cette décision. »

NOUVELLE ORGANISATION DES SAPEURS.

Le nombre et la force des bataillons de sapeurs créés par le décret du 25 frimaire an II, avaient été calculés sur les besoins du service pour 14 armées agissant sur le continent. Après la signature du traité de paix de Campo-Formio, 26 vendémiaire an VI, le Directoire, par un arrêté du 5 pluviôse an VI (24 janvier 1798), réduisit les 12 bataillons de sapeurs à 4, composés chacun de 8 compagnies, chaque compagnie forte de 200 hommes, officiers compris ; ce qui faisait en tout 6400 hommes. La loi du 9 septembre 1799 réduisit encore le corps à 2 bataillons, chacun de 9 compagnies, faisant en tout 3614 hommes. Enfin, un arrêté des consuls, en date du 18 vendémiaire an X (10 octobre 1801), les réunit au corps du génie.

NOMS RÉPUBLICAINS DONNÉS A DIFFÉRENTES PLACES.

Noms anciens.	Noms républicains.
Bar-le-Duc	Bar-sur-Ornain.
Bellegarde	Sud-Libre
Bergues-Saint-Vinox	Bergues-sur-Colme.
Bouin (île de)	Ile Marat.
Breton (cap)	Cap Brutus.

Noms anciens.	Noms républicains.
Charlemont	Libremont.
Charleroi.	Libre-sur-Sambre.
Charleville.................	Libreville.
Condé.	Nord-Libre (1).
Dunkerque.	Dune-Libre.
Fort d'Artois, à Cherbourg...	Fort de la Liberté.
Fort Louis, à Dunkerque.....	Fort Libre.
Fort Louis, du Rhin.........	Fort Vauban.
Fort royal, à Cherbourg.....	Fort National.
Fort Saint-Elme.	Fort du Rocher.
Guise......	Réunion-sur-Oise (2).
Lyon......................	Ville-Affranchie.
Mont-Dauphin.	Montlion.
Mont-Louis.	Mont-Libre.
Mont-Royal.	Mont-National.
Montreuil-sur-Mer...........	Montagne-sur-Mer.
Noirmoutier (île de)........	Ile de la Montagne.
Oleron (île d').............	Ile de la Liberté.
Philippeville.	Védette-Républicaine.
Pont-Saint-Esprit..	Pont du Rhône.
Port-Louis.................	Port-Liberté.
Port-Vendres.	Port-la-Victoire.
Ré (île de)................	Ile Républicaine.
Rocroi.....................	Roclibre.
Saint-Denis.	Franciade.
Saint-Jean-de-Losne	Belle-Défense.
Saint-Malo.	Port Malo.
Saint-Omer.................	Morin-la-Montagne.
Saint-Tropez.	Héraclée.
Saint-Vincent.	Mont-Rocher.
Sarrelouis.	Sarrelibre.
Toulon.	Port de la Montagne.

(1) Le nom de Nord-Libre fut donné à Condé par la Convention, le 1er septembre 1794, jour où elle apprit la reddition de la place, qui avait eu lieu le 29 août. (*Mémoires sur Carnot*, t. Ier, p. 484.)

(2) Le nom de *Réunion-sur-Oise* fut donné à Guise en octo-

Réunion de la Belgique et du pays de Liége à la France.

La Convention nationale couronna ses travaux par la loi du 9 vendémiaire an IV (1er octobre 1795), qui réunit à la France et divisa en neuf départements différentes villes et communes formant le Brabant méridional, la province d'Anvers, le comté de Flandre, le Hainaut, les provinces de Namur, de Limbourg, de Liége et de Luxembourg.

LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

Le 26 octobre 1795 (4 brumaire de l'an IV), le règne de la Convention nationale finit. Le 2 octobre elle avait rétabli les ministères, au nombre de six comme auparavant. Le 27 commença le règne du Directoire exécutif, composé de cinq membres, deux desquels furent Letourneur (de la Manche) et Carnot. Prieur (de la Côte-d'Or) fut membre du conseil des Cinq-Cents.

Un des premiers actes du Directoire fut d'autoriser (29 octobre 1795) le nouveau ministre de la guerre, le général Aubert-Dubayet, à nommer cinq chefs de division en place des adjoints aux commissions. La 3e division qui eut pour chef Milet-Mureau, chef de brigade, directeur des fortifications, comprenait l'artillerie, le génie et les fortifications, les mouvements et détails particuliers aux deux armes.

bre 1793, en mémoire de la réunion qui y eut lieu des troupes qui marchèrent au secours de Maubeuge sous les ordres de Jourdan et de Carnot. (*Mémoires sur Carnot*, t. Ier, p. 402.)

RAPPORT SUR LE CORPS DU GÉNIE.

Au bout de peu de mois, l'ordonnateur des guerres Petiet succéda à Aubert-Dubayet, et fit au Directoire exécutif un rapport intéressant sur le corps du génie, afin d'éclairer sa détermination sur le traitement à accorder à ce corps, qui était sans contredit celui qui avait été le moins avantagé depuis le commencement de la guerre de la révolution, quoiqu'il n'eût pas cessé de servir avec zèle, avec fidélité et avec distinction (1) au milieu de la désorganisation générale, et lorsque l'ignorance ou la jalousie lui suscitaient des persécutions. Dans ce rapport il présentait les considérations suivantes :

Le corps du génie réunit à la fois les fonctions d'*artiste* et de *militaire*. Sous ce premier rapport son service exige de longues études et un travail continuel de cabinet, indépendamment des devoirs et des fatigues que le service militaire impose à tous les officiers de l'armée.

Ce corps est constamment isolé et sujet à de fréquents déplacements individuels ; il a par conséquent beaucoup moins de facilités pour exister et se trouve obligé à beaucoup plus de dépenses.

(1) Il est incontestable (et l'on en verra la preuve dans le deuxième chapitre) que pendant les quatre premières campagnes de la guerre de la révolution, qui furent décisives pour la cause de la liberté, les officiers du génie acquirent de la réputation aux armées par la manière dont ils dirigèrent les travaux de leur arme à plusieurs siéges et défenses de places.

Les officiers du génie ont une grande responsabilité comptable, qui exige de leur part beaucoup de surveillance et une moralité à toute épreuve ; ils ont toujours professé les principes de la plus grande délicatesse ; il importe essentiellement de les y maintenir, et pour cela il faut les mettre à l'abri des besoins.

Le long espace de temps nécessaire pour former un bon ingénieur et la difficulté qui en résulte pour effectuer les remplacements dans ce corps, commandent impérieusement d'employer tous les moyens de conserver à ce service les hommes qui s'y sont consacrés, et qui, généralement, sont par leurs talents dans le cas de se livrer plus aisément que les autres militaires à une carrière plus lucrative.

Le traitement des officiers du génie ayant toujours été déterminé séparément d'avec celui des autres corps, le ministre proposait de prendre pour base du nouveau traitement à leur accorder, tant pour le service des places que pour celui de campagne, la solde du corps qui a été réglée d'une manière avantageuse par l'ordonnance du 31 décembre 1776.

DÉFENSE DES PLACES.

Extrait du Code des délits et des peines, du 21 brumaire an V (11 novembre 1796).

« Tout commandant d'une place assiégée qui, sans avoir pris l'avis ou contre le vœu de la majorité du conseil militaire de la place (auquel devront toujours être appelés les officiers du génie en chef de l'artillerie et du génie), aura consenti à la reddition de la place

avant que l'ennemi y ait fait brèche praticable ou qu'elle ait soutenu un assaut, sera réputé coupable de trahison et comme tel puni de mort. » (Titre III du Code, art. 1er.)

RÈGLEMENT DU 22 GERMINAL AN IV (11 juin 1796),
Concernant l'administration et entretien des bâtiments militaires.

Nous ne citerons de ce règlement important, qui est bien connu et encore en vigueur, que les premiers articles :

Art. 1er. Les officiers du génie sont seuls chargés, sous l'autorité immédiate du ministre de la guerre, de la direction, de la surveillance et de l'exécution des travaux relatifs aux bâtiments et établissements militaires situés non-seulement dans les places et postes de guerre, mais encore dans toutes les autres communes de la République ; néanmoins le ministre de la guerre pourra continuer, autant que les circonstances l'exigeront, de faire suppléer ces officiers par les ingénieurs civils.

Art. 2. Sont généralement exceptés des bâtiments et établissements désignés à l'article précédent, tous ceux dépendants des arsenaux, fonderies et manufactures d'armes, qui continueront d'être sous la direction des officiers d'artillerie.

RÈGLEMENT DU 22 GERMINAL AN IV (11 juin 1796),
Concernant la garde et la conservation des places de guerre.

Ce règlement détermine d'une manière précise le

service des gardes et éclusiers des fortifications, ainsi que les moyens auxiliaires et coercitifs nécessaires à l'exécution des lois concernant la conservation des places de guerre. Les commandants des différents postes de garde sont tenus de donner aide et main-forte aux gardes et éclusiers des fortifications toutes les fois qu'ils en sont requis pour l'exécution de leur service.

DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Pour faciliter et assurer l'exécution de la loi du 30 vendémiaire an IV (p. 50), relative aux services publics, le Directoire exécutif prit l'arrêté du 6 prairial an IV (25 mai 1796), dont l'article 4 abolissait l'ancien mode d'examen d'admission dans les écoles des services publics, et rendait par conséquent obligatoire le passage à l'école polytechnique.

Au commencement de 1797, le comité central des fortifications engagea avec le conseil de l'école polytechnique une discussion, à la suite de laquelle le Directoire exécutif arrêta, dans le mois de mai, diverses dispositions dont nous rapporterons les suivantes :

I. Chaque candidat, en se présentant à l'examen, déclarera à quelle partie du service public il se destine, et l'ordre dans lequel il préférerait au besoin s'attacher aux autres parties; ou bien il fera connaître si son intention est de ne s'attacher à aucune d'elles.

VI. Les élèves resteront deux ans à l'école polytechnique, et à la fin de la seconde année, ils seront exa-

minés par l'un des examinateurs de l'école; ceux qui satisferont aux conditions d'instruction requises seront immédiatement envoyés aux écoles d'application. Ceux qui n'y auront pas satisfait, resteront une troisième année, après laquelle ils seront renvoyés s'ils n'ont pas acquis le degré d'instruction exigé. Les élèves qui ne se destinent pas à un service public, quitteront toujours l'école à la fin de la deuxième année, et sans nouvel examen.

Le ministre de l'intérieur fut chargé en même temps de réformer sur-le-champ les cours de fortification, de travaux civils et d'architecture décorative, comme appartenant spécialement aux écoles d'application, et par conséquent faisant double emploi. Les deux officiers du génie qui se partageaient l'enseignement de la fortification, Catoire et Say, reçurent du ministre de la guerre l'ordre de se rendre dans le plus bref délai à l'école du génie à Metz.

La suppresssion de ces cours ne fut que d'un an. En 1798, ils furent rétablis; Gay de Vernon et Sganzin furent nommés à deux des emplois d'instituteurs de géométrie descriptive, et dans son rapport du 24 décembre 1800, le conseil de perfectionnement les considéra comme utiles.

DE L'ÉCOLE DU GÉNIE.

Le Directoire exécutif prit, le 4 floréal an V (25 avril 1797), l'arrêté suivant concernant l'école du génie :

Art. 1er. L'école du génie à laquelle celle des mi-

neurs est réunie par la loi, sera désignée sous la seule dénomination d'École du génie.

Art. 2. L'état-major de l'école consistera dans un commandant en chef qui sera au moins chef de brigade, un commandant en 2e et un commandant en 3e, qui seront au moins chefs de bataillon, et deux capitaines adjudants-majors, dont l'un fera les fonctions de quartier-maître. Au commandement en chef de l'école sera jointe la direction des fortifications de Metz.

Art. 3. 30 000 francs seront affectés à l'école pour les dépenses d'instruction et d'administration, et pour payer deux répétiteurs de sciences physico-mathématiques, deux maîtres de dessin, un artiste en instruments, deux écrivains, un concierge, deux garçons de salle (1).

Art. 4. Nul ne sera admis à l'école du génie qu'il n'ait passé par un premier examen de concours. Les examinateurs seront au nombre de trois, dont un au moins sera pris parmi les officiers supérieurs du génie.

Art. 5. Les objets d'enseignement, talents et connaissances qui seront procurés aux élèves du génie, seront partagés en trois parties principales, savoir : 1° l'art militaire en général, et notamment celui des fortifications et de la guerre souterraine; 2° l'art des

(1) Les traitements étaient fixés ainsi qu'il suit : le premier répétiteur de sciences physico-mathématiques, 4000 francs; le deuxième, 2400 francs ; le premier maître de dessin, 2400 francs; le deuxième, 1800 francs; l'artiste 2000 fr. ; les écrivains, 1200 et 1000 fr. ; le concierge, 900 francs; les garçons de salle, chacun 720 francs.

constructions dans les travaux militaires de toute nature; 3° le service du génie et l'administration dans lesdits travaux.

Art. 6. On s'occupera des manœuvres des différentes armes et de l'équitation.

Art. 7. Il y aura annuellement des simulacres de siége, des expériences relatives à la guerre souterraine. Il sera affecté et entretenu six chevaux de selle pour les reconnaissances militaires et l'équitation. Lorsqu'il se fera de grandes manœuvres militaires les élèves devront y assister.

Art. 8. Le cours complet des études et exercices des élèves à l'école sera de deux ans. Les compagnies de mineurs y passeront seulement le temps que les circonstances permettront.

Art. 11. Les livres, mémoires, machines, planches de cuivre, provenant de l'école du génie de Mézières, et dont quelques établissements publics se trouvent dépositaires, seront réintégrés au dépôt de l'école du génie à Metz.

Art. 12. Pour subvenir aux frais préliminaires de la confection du portefeuille de l'enseignement, à l'achat des instruments, outils, modèles et approvisionnements nécessaires à l'instruction, il sera mis à la disposition du commandant 20 000 livres.

Art. 13. Il sera proposé incessamment à l'approbation du Directoire exécutif un projet d'instruction et règlement pour l'école du génie, basé sur les articles du présent arrêté.

Jusqu'à présent l'école avait langui par plusieurs

causes : la plupart des sujets qui avaient été admis manquant des connaissances nécessaires ou n'ayant embrassé l'état militaire que pour échapper à la réquisition, ne s'appliquaient pas. Tous éprouvaient de grandes difficultés pour vivre et s'entretenir avec des appointements qui étaient sans valeur par le discrédit du papier-monnaie. Enfin l'école n'avait pas ce qu'il lui fallait pour remplir sa destination. Une promotion de 25 à 30 sous-lieutenants, élèves de l'école polytechnique, qui était la première, ayant eu lieu à la fin de 1796, le moment était venu de s'occuper sérieusement de l'organisation de l'école de Metz ; à cet effet, le Directoire prit, le 7 floréal an V (26 avril 1797), l'arrêté suivant :

Art. 1er. Les citoyens Morlet, directeur des fortifications, Noizet Saint-Paul, sous-directeur, et Bizot-Coudray, chef de bataillon du génie, sont nommés commissaires pour l'organisation de l'école du génie ; ils devront y être rendus le 15 prairial (3 juin).

Art. 2. Le citoyen Catoire, sous-directeur, est nommé chef de brigade, commandant en second de l'école.

Art. 3. Les citoyens Lesage (Edme) et Emy, capitaines, y rempliront provisoirement les fonctions d'adjudants-majors.

Art. 4. Les citoyens Laulanier et Bizot-Charmois, chefs de bataillon, ainsi que le citoyen Horace Say, capitaine, seront employés à la rédaction des différents cahiers et portefeuilles de l'enseignement des élèves.

Art. 5. En attendant l'organisation complète, le commandant en 2e et les adjudants-majors provi-

soires seront chargés, sous l'inspection des commissaires, de tous les détails de l'école.

Pendant trois mois, les commissaires furent constamment occupés de correspondre avec les ministres et avec les chefs de service pour procurer à l'école tous les moyens d'instruction qui étaient nécessaires à son organisation. Dans le courant de septembre, ils annoncèrent qu'ils regardaient leur mission comme terminée, qu'ils avaient à peu près réglé tout ce qui était relatif à l'organisation et au service courant de l'école, tant pour le personnel et le matériel que pour l'administration et l'enseignement. Il s'en manquait toutefois pour que l'organisation de l'école fût complète : on n'avait nommé aucun des répétiteurs de sciences physico-mathématiques. La première place avait été offerte à Fourier, qui ne l'avait pas acceptée. Le premier répétiteur, destiné à tenir l'école constamment au courant des nouvelles découvertes dans les sciences, devait résider six mois à Paris. Dans le courant de l'année, Ferry fut nommé à cette place qu'il avait déjà remplie.

On ne nomma pas à la place de premier maître de dessin. Tirmann fils fut proposé pour la deuxième place.

On rappela de Mézières, où il était resté, Savart (Gérard), avec le titre d'artiste chargé de la confection des instruments de mathématiques, où il excellait. Il avait quelques connaissances générales de la méthode des projections, savait travailler le bois et résoudre quelques problèmes.

Tirman père et Persy furent secrétaires.

Le travail de la rédaction des cahiers et portefeuilles de l'enseignement avait été divisé en huit parties que les coopérateurs de la commission s'étaient partagées; ils devaient continuer à s'en occuper : Bizot-Charmois, de la première et de la deuxième partie, notions générales sur la composition des armées en campagne et reconnaissances militaires; Say, troisième et quatrième partie, la fortification permanente des places et la fortification des frontières, des îles et des États; le citoyen Lesage devait lui fournir un travail sur les mines. Emy, la cinquième partie, les constructions; Ferry, la sixième partie, le cours des sciences physico-mathématiques, et la septième, consistant dans le programme de toutes les parties de l'enseignement; enfin, le citoyen Laulannier, la huitième partie, le service du génie, et, en outre, les levés et le nivellement.

Tous les cahiers devaient être envoyés au directeur des fortifications, à Paris.

Il n'y avait alors à Metz que 2 officiers et 9 soldats mineurs. Les commissaires firent la demande d'une compagnie de mineurs et d'un détachement de 30 sapeurs pour le service de l'école.

Aux termes de l'arrêté du 4 floréal an V (23 avril 1797), le commandant en chef de l'école aurait dû être le directeur des fortifications de Metz, qui était alors Besser (1). Mais l'école resta sous la direction de Catoire,

(1) On écrivit à ce sujet au général Dejean, qui commandait par *intérim* l'armée du Nord en Hollande, pour savoir s'il serait disposé

chef de brigade, qui remplit pendant deux ans les fonctions de commandant en chef. Dans un mémoire du 8 mars 1799, il a rendu compte de l'instruction qui se donnait depuis 1797 aux élèves-officiers et aux mineurs. Ce mémoire n'apprend rien sur les travaux que les élèves exécutaient, ni sur le temps qu'ils y employaient; il indique seulement la division des objets de l'instruction, conformément à l'arrêté du Directoire, toutefois en distiguant le dessin et la rédaction des mémoires, comme deux articles qui étaient appréciés séparément dans l'évaluation des travaux, savoir :

Art. 4. Le dessin ayant principalement pour objet l'architecture, les cartes, le lavis et le paysage.

Art. 5. Le talent d'écrire bien et vite, et de savoir rédiger avec brièveté et netteté.

Art. 6. Les exercices du corps, l'équitation, les manœuvres d'infanterie, la natation, l'escrime.

Chaque élève assistait à deux simulacres de siége sur des fronts différents.

Pour faire acquérir aux élèves, dans le dessin du paysage, l'habileté leste et précise qui convient, on les obligeait à dessiner au bas de chaque carte topographique qu'ils levaient, une vue d'une partie de leur

à accepter le commandement de l'école du génie. Ce digne général répondit négativement et indiqua, parmi les officiers du corps, les plus convenables pour être à la tête de l'école : Carnot le jeune, Morlet le jeune, Saint-Paul l'aîné et Caffarelli-Dufalge. Dans sa lettre, datée d'Utrecht, 5 août 1797, il critique l'arrêté du 23 avril (page 68), et trouve surtout plaisant les six chevaux de selle pour les reconnaissances militaires des élèves.

terrain prise d'un point indiqué et sous des angles visuels déterminés. Des leçons leur étaient données préalablement sur cette partie.

On imposait à ceux qui n'écrivaient pas lisiblement l'obligation de prendre un maître d'écriture à leurs frais. On engageait les élèves à se livrer à l'étude de la langue allemande, et le besoin de savoir cette langue étant bien senti à l'époque où l'on était, on remarquait que les élèves y faisaient beaucoup de progrès.

On doit à Catoire une collection de dessins de fortification gravés qui sont relatifs au cours dont il fut chargé.

MODIFICATIONS DE L'UNIFORME DU GÉNIE.

La loi du 14 ventôse an III (4 mars 1795), rendant les officiers du génie partie intégrante de l'état-major de l'armée (page 45), le Directoire exécutif, sur la proposition du comité central des fortifications, prit le 5 floréal de l'an V (24 avril 1797), un arrêté dont l'article 1er portait qu'à dater du 1er prairial l'uniforme des officiers du génie serait en tout conforme, tant pour la couleur que pour la forme, à celui de l'état-major des armées, à la réserve des parements et collets qui seraient de velours noirs, lisérés de rouge avec pattes blanches aux parements, aussi lisérés de rouge, et des boutons qui demeureraient tels qu'ils ont été déterminés par l'ordonnance du 31 décembre 1776.

Art. 2. Ces officiers continueront de porter les épaulettes de leurs grades respectifs, et prendront, savoir : les officiers supérieurs, les mêmes marques distinctives aux parements, collets, chapeaux et équipage de cheval que les adjudants-généraux ; et les capitaines, lieutenants et sous-lieutenants, celles fixées pour les adjoints aux adjudants-généraux.

Art. 3. L'uniforme des adjoints aux officiers du génie sera le même que celui qui leur est accordé à l'époque du 1er vendémiaire

dernier, à l'exception de la doublure qui sera bleue et des revers qui seront supprimés.

ARRÊTÉ RELATIF A L'ORGANISATION DE L'ARME DU GÉNIE DANS LES COLONIES.

Cet arrêté, en date du 21 messidor an V (9 juillet 1797), mettait sous les ordres directs du ministre de la marine les officiers du génie employés dans les colonies, et statuait qu'il continuerait d'y avoir trois directeurs, savoir : un à l'Ile-de-France, un aux îles du Vent (dont les principales sont la Martinique et la Guadeloupe) et un aux îles sous le Vent (situées au sud-ouest des précédentes), qu'il n'y aurait qu'un sous-directeur à Cayenne et qu'il y aurait au moins trois sous-directeurs à Saint-Domingue et au plus quatre.

Les directeurs devaient recevoir sur les fonds du département de la marine, 12000 livres; les sous-directeurs, 5000, les autres officiers et adjoints, 3450 livres, en outre de leurs appointements ordinaires.

D'après l'art. 16 de cet arrêté, le ministre de la marine devait établir une section particulière dans le dépôt des cartes et plans de son département, dont l'objet serait de faciliter la correspondance avec les chefs du génie à ses ordres dans les îles, ainsi que les rapports avec le comité central des fortifications pour tout ce qui est relatif au service du génie, et auquel il est indispensable que tous les plans, mémoires et projets soient communiqués. La section de ce dépôt devait être dirigée par un officier du génie, qui serait à cet effet détaché du département de la guerre de la même manière que ceux employés aux colonies, mais il ne pouvait prétendre à aucun autre traitement qu'à celui qui continuerait à lui être payé par la guerre.

LOI DU 10 FRUCTIDOR AN V (27 AOUT 1797),

Relative à la mise en état de guerre ou de siége des communes de l'intérieur.

Il y avait sur ce sujet une lacune dans la constitu-

tion. Le conseil des Cinq-Cents prit la résolution suivante, qui fut approuvée par celui des Anciens :

Art. 1er. Le Directoire exécutif ne pourra déclarer en état de guerre les communes de l'intérieur de la République qu'après y avoir été autorisé par une loi du corps législatif.

Art. 2. Les communes de l'intérieur seront en état de siége aussitôt que, par l'effet de leur investissement par des troupes ennemies ou des rebelles, les communications du dedans au dehors et du dehors au dedans seront interceptées à la distance de 3 500 mètres (1 800 toises) des fossés ou murailles. Dans ce cas, le Directoire exécutif en préviendra le corps législatif.

EXAMEN DES OFFICIERS ADMIS DANS LE CORPS DEPUIS 1792, ET N'AYANT PAS PASSÉ A L'ÉCOLE DU GÉNIE.

L'époque était venue où les officiers qui étaient dans ce cas devaient, en conséquence de l'arrêté du 22 octobre 1795 (p. 50), subir un examen pour être admis à continuer de remplir les fonctions d'officiers du génie. Leur nombre n'était pas moindre que 265.

Le 25 janvier 1797, le ministre de la guerre fit paraître une instruction d'après laquelle l'examen devait être ouvert dans toutes les directions pendant un mois, du 5 mars au 4 avril 1797. Cette instruction indiquait les objets sur lesquels porterait l'examen. Les jurys formés dans chaque direction étaient composés d'un examinateur (1) pour la théorie et de deux officiers

(1) C'était en général le directeur des fortifications.

supérieurs du génie. Ils devaient aussi tenir note des services de paix et de guerre de chaque officier, surtout de sa moralité et de sa bonne conduite, des certificats de service qu'il aurait, enfin des dispositions et talents de chacun pour les parties les plus essentielles du métier.

Les procès-verbaux de tous ces examens adressés au comité des fortifications, il arrêta, le 26 nivôse an VI (18 janvier 1798), une liste de 236 officiers, dont 22 devaient encore passer à l'école du génie. Parmi les 214 autres admis définitivement, étaient Monfort, Veilhan, Haxo, Blanc, Decaux, Sorbier, Javain, Malus, Bertrand, Kirgener, Lesage (Edme), Boutin, Ardant, Izoard, Boissonnet, les Prost, Say, Nempde, Dode, Baudrand, Richemont, Garbé, Vallongue, Sanson (examiné à l'armée d'Italie), Emy, Sabatier, Allent, Rogniat, Deponthon, Bachelu, etc.

Le comité des fortifications arrêta une seconde liste de 29 officiers jugés incapables de remplir les fonctions d'officiers du génie. 5 furent nommés capitaines de sapeurs, 3 capitaines d'infanterie, 3 nommés adjoints du génie, 8 gardes des fortifications et 10 réformés.

Réunion de Genève à la France.

Cette réunion fut le résultat d'un traité que le Directoire exécutif conclut avec la république de Genève, demandant son incorporation à la France à des conditions que la loi du 28 floréal an VI (17 mai 1798) approuva.

DES ADJOINTS DU GÉNIE.

Un arrêté du Directoire exécutif, en date du 25 brumaire an VII (15 novembre 1798), ouvrit un examen en faveur des adjoints qui, à raison de leurs talents, pouvaient prétendre à leur admission dans le corps du génie. Cet examen, fait par Bossut, C.-A. Prieur (de la Côte-d'Or), et Senermont, commença le 10 juin 1799. 23 adjoints furent jugés suffisamment instruits pour être admis à l'école du génie; de ce nombre étaient Bonnet, Français, Bayart, Marcelot, Errard, deux Morlaincourt, etc.

SUPPRESSION DES AÉROSTIERS.

En l'an VI (1798), on supprima les aérostiers comme inutiles à la suite des armées, leur service exigeant des appareils qu'on ne pouvait pas toujours avoir sous la main au moment du besoin. Il fallait d'abord, pour la production de 7 à 800 mètres cubes de gaz hydrogène, construire un fourneau et avoir les tuyaux et rognures de fer nécessaires à l'opération, ensuite remplir le ballon et le faire voyager suspendu en l'air, retenu par des cordes depuis le lieu où il avait été rempli jusqu'au lieu où l'ascension devait s'effectuer. Ces conditions restreignent à l'attaque et à la défense des places l'usage des ballons captifs dans la plupart des cas.

Il y avait alors une compagnie d'aérostiers et une école d'aérostation à Meudon, qui était dirigée par Conté, homme d'un génie inventif, et qui avait apporté à l'art des perfectionnements. A la même époque, 1798, l'école d'aérostation perdit Conté, qui fit partie de l'expédition d'Égypte, et elle fut laissée dans un dénuement presque absolu. Provoqué par le ministre de l'intérieur, de qui elle dépendait, le ministre de la guerre consulta sur son utilité ou inutilité le comité des fortifications. Celui-ci apprécia toute l'utilité des

aérostats pour faire la reconnaissance de la position d'une armée ennemie, et pour observer dans une bataille ses différentes manœuvres. Mais il fut d'avis que sous ce seul rapport militaire sa conservation n'était pas nécessaire, et que cette instruction pouvait être aisément entretenue et même développée dans une des écoles spéciales militaires.

En 1799, Prieur, chef de bataillon du génie, visita l'école de Meudon, et à la suite de son rapport sur cet établissement, le comité central des fortifications, dont il était membre, considérant que les utiles applications des aérostats à l'art de la guerre ont été éprouvées et ne sont pas douteuses, fut d'avis de prier le ministre d'ordonner : 1° que l'art aérostatique appliqué à la guerre formera partie de l'instruction donnée aux élèves du génie ; 2° que le comité des fortifications continue de recueillir tous les matériaux instructifs sur cet art ; 3° qu'il soit établi près de l'école du génie un aérostat capable de porter deux hommes et propre aux manœuvres qui lui sont relatives ; 4° que les officiers de la compagnie d'aérostiers supprimée sont remis en activité, et provisoirement employés à Metz, sous les ordres du commandant de l'école, pour y faire leur service.

Le ministre de la guerre, qui était alors le général de brigade du génie Milet-Mureau, approuva les mesures qui lui furent proposées par le comité central des forfifications pour transmettre à l'école du génie toutes les connaissances acquises sur l'art aérostatique, afin de conserver cet art et de l'appliquer fructueusement au service des armées. Le comité devait réunir tous les matériaux instructifs sur cet art et en faire deux copies.

Ces mesures ne reçurent qu'un commencement d'exécution. La loi du 22 fructidor an VII ne fit pas mention des aérostiers, et la loi du 25 frimaire an VIII ne comprit pas l'aérostation au nombre des services publics auxquels l'École polytechnique devait fournir des sujets.

DÉFENSE DES PLACES.

La mauvaise défense que firent plusieurs places fortes d'Italie dans la campagne de l'an VII, détermina

le Directoire exécutif à prendre l'arrêté suivant, le 16 messidor an VII (4 juillet 1799) :

Art. 1er. Tout commandant de place forte qui, à dater de l'ouverture de cette campagne, aurait capitulé avec l'ennemi pour rendre une place qui lui était confiée, sans avoir forcé les attaquants à passer par les travaux lents et successifs des siéges, et avant d'avoir repoussé au moins un assaut au corps de place sur les brèches praticables, sera traduit à un conseil de guerre pour être jugé conformément aux lois.

Art. 2. Les membres du conseil de guerre qui auront signé ces honteuses capitulations, et ceux qui, ayant droit d'y assister, n'auraient pas protesté contre, seront également traduits au conseil de guerre pour y être jugés conformément aux lois.

Cet arrêté fut suivi d'une instruction sur le service des gouverneurs dans les places assiégées, que le ministre de la guerre, Bernadotte, adressa le 24 fructidor an VII (31 août 1799), à tous les commandants de place. Cette instruction très détaillée a été insérée dans le *Mémorial pour la défense des places*, livre IV.

COMPOSITION DU CORPS DU GÉNIE EN 1799.

Dans son rapport et projet de résolution sur la force, l'organisation et la solde de l'armée, du 23 messidor an VII (11 juillet 1799), Lacuée, membre du conseil des Cinq-Cents, fit remarquer que l'ambition, l'amitié, la faveur, les circonstances et les assignats avaient multiplié à l'excès le nombre des généraux et adju-

dants-généraux, et avaient accru d'une manière contraire au bien du service l'état-major de l'artillerie et celui du génie, que l'un des premiers travaux du conseil devait être de ramener aux bornes qui leur avaient été assignées par les lois, les états-majors de ces deux corps ainsi que l'état-major de l'armée. Les propositions contenues dans son rapport forment la loi du 23 fructidor an VII (9 septembre 1799).

L'art. XXV régla ainsi qu'il suit la composition et la solde de l'état-major de l'arme du génie :

3 généraux de division, à. .	12,000 f.	1,529,300 fr. »
4 — de brigade, à. . .	8,000	
30 chefs de brigade, à.	6,250	
60 chefs de bataillon, à. . . .	4,500	
130 capitaines de 1re classe, à.	2,500	
130 — de 2e classe, à .	2,000	
40 lieutenants de 1re classe, à.	1,500	
40 — de 2e classe, à.	1,300	
67 adjoints de 1re classe, à. . .	1,800	
133 — de 2e classe, à. . .	1,400	
Supplémens divers.		217,800 »
Totaux. 637 individ., compris les offic. de mineurs.		1,747,100 fr. »

Art. XXVI. L'école d'application sera composée de trois commandants en premier, en deuxième et en troisième, un premier et un deuxième adjudant-major, vingt élèves, un professeur de mathématiques, un répétiteur, deux professeurs de dessin et un répétiteur. Dépense. . . . . 34,800 »

Art. XXVII. Les mineurs formeront un corps de 576 hommes en six compagnies, coûtant. 117,824 10

Art. XXVIII. Le corps des sapeurs sera composé de

A reporter. . . 1,899,724 fr. 10

	Report. . . .	1,899,724 fr. 10
deux bataillons, donnant 1807 hommes par bataillon, officiers compris, 3614 hommes coûtant.	712,822	80
Art. XXIX. Le nombre des employés du génie, gardes et éclusiers des fortifications, conservateurs et concierges des bâtiments militaires, sera de 769, savoir : 32 gardes ou éclusiers de première classe, 99 de deuxieme, 133 de troisième, 76 de quatrième, et 429 conservateurs et concierges, coûtant ensemble. .	565,600	»
Total.	3,178,146 fr. 90	

La loi ne faisant des fonds que pour le nombre d'officiers et d'adjoints du génie déterminé par les lois antérieures, une réforme devenait nécessaire dans l'année suivante.

LE CONSULAT (10 NOVEMBRE 1799).

CRÉATION D'UN PREMIER INSPECTEUR GÉNÉRAL DU GÉNIE.

Un arrêté des consuls, du 15 nivôse an VIII (5 janvier 1800), créa un premier inspecteur général du génie qui devait être général de division, et statua qu'il y aurait en outre six inspecteurs généraux choisis, soit parmi les inspecteurs généraux actuels, soit parmi les directeurs ayant le grade d'officier général.

Le choix du premier consul se porta sur le général Marescot, qui avait sans contredit le plus de titres à être placé à la tête du corps.

Le premier inspecteur général travaillait avec les ministres de la guerre et de la marine, et correspondait avec les inspecteurs généraux et les directeurs des

fortifications. Le comité central était sous ses ordres immédiats, et il le présidait toutes les fois qu'il assistait à ses séances. Le dépôt des fortifications, la galerie des plans-reliefs, le dépôt des fortifications des colonies, enfin l'école du génie, étaient sous sa surveillance. A ces fonctions, on joignit encore celles qu'exerçait près du ministre de la guerre, quant à la partie du génie, le chef de la division des deux armes spéciales.

L'article 11 de l'arrêté portait : Les inspecteurs généraux qui ne seront pas choisis pour remplir les nouvelles places seront susceptibles d'être appelés aux fonctions de directeur.

Les directeurs nommés inspecteurs généraux étaient toujours susceptibles de reprendre les fonctions de directeur, quand ils étaient remplacés dans celles d'inspecteur général.

Les six inspecteurs généraux nommés furent les généraux de division Dejean, Saint-Hillier et Chasseloup-Laubat, et les généraux de brigade Vital, Vallier-la-Peyrouze et Clémencet. Le plus ancien était Vallier-la-Peyrouze, admis dans le corps en 1756, et le moins ancien, Chasseloup, admis dans le corps en 1780.

Un général de division et cinq généraux de brigade remplissaient des fonctions de directeur, savoir : Dembarrère, Tholosé, Carnot jeune (Claude-Marie), Fournier-Verrières, Lery et Andréossy.

Le dépôt des fortifications des colonies avait été créé par un arrêté du Directoire, en date du 9 juillet 1797 (p. 76), et Noizet Saint-Paul en avait été chargé. Mais

ce ne fut qu'en février 1800 que le vice-amiral de Rosily, directeur du dépôt de la marine et des colonies, en sépara les plans et mémoires qui forment le dépôt actuel des fortifications des colonies, duquel le chef de bataillon du génie Decaux fut, à la même époque, nommé directeur.

TRAVAUX MARITIMES.

Le règlement du 27 avril 1800, sur l'organisation de la marine, porte, article 62, titre VI : Les travaux maritimes et ceux des bâtiments civils seront dirigés par les ingénieurs des ponts et chaussées sous les ordres du ministre de la marine.

Les articles suivants réunissaient au corps des ponts et chaussées les ingénieurs des travaux maritimes établis par les règlements précédents, et ceux qui étaient ci-devant ingénieurs des bâtiments civils de la marine.

SORT DÉFINITIF DES ADJOINTS DU GÉNIE.

Le premier consul prit, le 23 ventôse de l'an VIII (14 mars 1800), en exécution de la loi, un arrêté relatif au classement des adjoints. Ceux qui, en vertu de cet arrêté, furent réformés devinrent gardes-adjudants ou gardes de première classe. Le même arrêté admit à passer à l'école d'application, comme lieutenants en second (1) les vingt-trois adjoints désignés par les exa-

(1) Le comité fit sur ces mots la remarque qu'il n'y a point de lieutenant en second dans le corps du génie.

minateurs ; mais ils ne devaient être classés définitivement dans ce grade que concurremment avec les sous-lieutenants élèves des promotions de l'an VII et de l'an VIII, c'est-à-dire par suite de l'examen d'usage qu'ils subiraient devant les commandants de l'école lorsqu'ils en sortiraient. Ils ne restèrent qu'un an à l'école d'application ; quelques-uns d'entre eux étaient élèves de l'École polytechnique.

La multiplicité des armées, les besoins urgents du service des places qui, pendant longtemps, avaient été dénuées d'officiers du génie, avaient forcé de créer un nombre d'adjoints plus considérable que celui qui avait été fixé par la loi. On ne pouvait s'empêcher de rendre à la plupart d'entre eux la justice que méritaient leur zèle, leur intelligence, leurs talents, leur bravoure et leur dévouement à la République. Pendant le cours de l'année 1800, plusieurs furent encore admis à subir l'examen exigé par la loi du 22 octobre 1795 (30 vendémiaire an IV), pour continuer à faire partie du corps du génie ou pour être admis à l'École polytechnique. Le deuxième examen, pour ceux en activité aux armées, eut lieu le 28 septembre 1800 ; par suite de cet examen, onze adjoints furent encore admis à l'École d'application le 28 décembre 1800.

Enfin un arrêté des consuls, en date du 19 vendémiaire an X (11 octobre 1801), supprima les adjoints ; trente-sept furent nommés gardes-adjudants ; les autres suivirent d'autres carrières.

NOUVELLE ORGANISATION DU COMITÉ CENTRAL DES FORTIFICATIONS.

En l'an VIII, le ministre de la guerre décida qu'il y aurait, près du comité des fortifications, un secrétaire-rédacteur choisi parmi les capitaines de l'arme. Le 1er thermidor (20 juillet 1800), M. Allent commença à remplir les fonctions du nouvel emploi; le 19, il fut nommé chef de bataillon.

Un arrêté des consuls, en date du 23 thermidor an VIII (11 août 1800), donna au comité central des fortifications, sous le nom de *Comité central du génie*, l'organisation suivante :

Art. 1er. Le comité central du génie sera composé des inspecteurs-généraux de l'arme. Le premier inspecteur général, et en cas d'absence, le plus ancien inspecteur le présidera.

Art. 2. Les tournées des inspecteurs seront déterminées de manière qu'il en reste, autant que possible, trois au comité.

Art. 3. Le commandant en chef de l'École du génie aura entrée au comité, lorsque son service l'appellera momentanément à Paris.

Art. 4. Le directeur du dépôt central du génie aura l'entrée au comité pour tout ce qui concerne son service.

Il en sera de même du directeur du dépôt du génie des colonies pour le service dont il est chargé.

Art. 5. Le ministre pourra en outre adjoindre au comité, pendant l'hiver, avec voix consultative, trois officiers supérieurs, pour donner des renseignements et les éclaircissements qui seront crus nécessaires par les membres du comité.

Art. 6. Un secrétaire-rédacteur sera chargé des registres du comité de la rédaction, des avis et des écritures ou dessins qu'ils nécessiteront.

NOUVEAU CLASSEMENT DES OFFICIERS DU GÉNIE.

Les examens qui avaient eu lieu d'un nombre con-

sidérable d'officiers nommés ou promus extraordinairement pendant la guerre avaient démontré la nécessité d'un nouveau classement pour faire cesser l'incertitude qui régnait sur le rang de plusieurs d'entre eux dans les grades et les emplois. Le comité central en posa les bases dans un avis en date du 29 septembre 1800, qui fut approuvé par le ministre de la guerre, alors Carnot (1), et qui fut imprimé. Nous croyons devoir le faire connaître sommairement :

Considérant que les lois existantes sur le service du génie distinguent les emplois d'inspecteurs, de directeurs, de sous-directeurs, d'avec les grades de militaires; que l'avancement à l'ancienneté de l'emploi de capitaine à celui de sous-directeur, et de ce dernier à l'emploi de directeur, se fait d'après l'ancienneté d'emploi, sans distinction des grades extraordinaires; que dans les directions et les divisions militaires l'emploi supérieur donne le commandement; que si l'importance des emplois exige qu'on s'écarte, pour le commandement, de la hiérarchie ordinaire des grades, à égalité d'emploi rien n'empêchant qu'on ne suive cette hiérarchie, la supériorité ou l'ancienneté de grade donne alors le commandement; qu'enfin dans le service aux armées, le grade seul, sans distinction d'emploi, donne le commandement; qu'il importe de tenir compte de ces dispositions dans le classement, et de faire en sorte que le cadre qu'on adoptera pour le former, fasse voir à l'avenir du premier coup d'œil les droits de chaque officier pour l'avancement à l'ancienneté, et son rang pour le commandement, soit dans les directions et divisions territoriales, soit aux armées,

(1) Forcé au 18 fructidor (4 septembre 1797) de quitter la France, l'illustre Carnot y était rentré en décembre 1799, avec l'autorisation du premier consul. Il avait été nommé le 7 février 1800 inspecteur général aux revues, le 2 avril suivant ministre de la guerre, avait donné sa démission du ministère le 8 octobre 1800, avait été nommé au Tribunat le 9 mars 1802, et enfin était rentré dans la vie privée comme un grand citoyen, après le sénatus-consulte du 18 mai 1804.

Est d'avis que le classement soit fait suivant la forme et d'après les bases suivantes :

Art. I[er]. Il sera formé trois tableaux des officiers du corps du génie.

Art. II. Le premier tableau servira à régler l'avancement à l'ancienneté dans les emplois qui en sont susceptibles, et à faire connaître les droits que cette ancienneté peut donner dans les promotions au choix.

Les officiers y seront classés par emploi, suivant l'ordre de leur nomination à cet emploi.

Art. III. Le deuxième tableau servira à régler le rang des officiers pour le commandement dans le service des directions ou divisions territoriales.

Les officiers y seront aussi classés par emploi, mais chacun suivant son grade ou l'ancienneté de grade.

Art. IV. Le troisième tableau servira à régler le rang des officiers pour le commandement aux armées.

Les officiers y seront classés suivant le grade et l'ancienneté de grade, sans distinction d'emploi, à l'exception toutefois du premier inspecteur général, qui, par la nature de sa commission, a partout le commandement.

Cet avis fut suivi d'un supplément applicable aux officiers de mineurs qui, promus depuis 1792, n'auraient pas subi l'examen de l'artillerie. Considérés comme officiers du génie, ils furent tenus de subir l'examen prescrit par la loi du 30 vendémiaire an IV (23 octobre 1795). Ceux-là seuls qui justifieraient avoir les connaissances exigées concourraient pour leur classement, d'après la date de leurs brevets, avec les officiers du génie d'un grade égal. Ceux qui seraient reconnus n'avoir pas ces connaissances devaient rester attachés aux compagnies, n'étant pas susceptibles d'occuper les emplois réservés aux officiers sortant de l'École d'application.

Les trois tableaux désignés ayant été dressés et imprimés formèrent l'état du corps pour l'an IX. Le premier inspecteur général les adressa, avec l'avis du comité, à tous les officiers du génie, et leur donna un délai convenable pour produire les réclamations qu'ils pourraient avoir à faire. Trente officiers usèrent de cette faculté; le comité prononça sur leurs réclamations en l'an X, dans une longue séance qu'il y consacra.

Il ne nous paraît point sans intérêt de mettre en regard les résultats des tableaux n°s 1 et 3.

Officiers classés par emploi	Officiers classés suivant le grade.
1 inspecteur général. . . .	1 inspecteur général.
6 inspecteurs généraux.. .	4 généraux de division.
35 direct., dont 7 généraux, et 28 chefs de bataillon.	12 généraux de brigade. 45 chefs de brigade.
71 sous-directeurs.	68 chefs de bataillon.
113	130
259 capitaines..	242 capitaines.
34 lieutenants.	34 lieutenants.
20 sous-lieutenants.	20 sous-lieutenants.
426	426

Les six inspecteurs généraux étaient les généraux Dejean, Vital, Chasseloup-Laubat. Clémencet, Carnot jeune et Léry.

Le général Dembarrère (1), dont la nomination au

(1) Employé dans la Vendée, après la défense de Valenciennes, le général Dembarrère y gagna, par la sagesse de ses conseils, la confiance des généraux en chef et y acquit le grade de général de di-

grade de général de division datait du 21 novembre 1793, était le 3e sur le tableau n° 3, qui réglait le rang dans le service aux armées; le 7e sur le tableau n° 2, et le 15e sur le tableau n° 1.

ADOPTION D'UN PROGRAMME D'ÉTUDES COMMUN A L'ARTILLERIE ET AU GÉNIE.

Le 1er brumaire de l'an IX (23 octobre 1800), le conseil de perfectionnement de l'École polytechnique, qui s'assemblait pour la première fois, nomma deux commissions pour examiner les programmes des deux écoles d'application de l'artillerie et du génie. Dans la séance du 7 décembre, il donna son assentiment à l'opinion des membres de ces deux commissions sur l'utilité d'établir une parfaite identité d'instruction dans chacune des deux écoles. Bizot-Coudray ayant lu le programme d'enseignement pour l'école du génie militaire, auquel des modifications avaient été faites pour qu'il pût également convenir à l'école d'artillerie, ce programme fut arrêté par le conseil pour être commun aux deux écoles. Les consuls sanctionnèrent cette décision par un arrêté en date du 8 février 1801.

De l'identité de programme des deux écoles, il n'y avait qu'un pas à leur réunion, qui était le vœu du conseil. Le comité central des fortifications s'en alarma, craignant que, en réunissant dans un même éta-

vision, peu de temps après avoir été confirmé dans celui de général de brigade, dont il avait fait les fonctions étant capitaine.

Le premier consul, qui l'appréciait, le nomma sénateur.

blissement les élèves des deux armes, les professeurs ne pussent pas suivre les études des élèves du génie avec le soin particulier qu'elles exigent, et le corps n'étant plus le maître de faire dans l'instruction de ses officiers les changements qu'il jugerait utiles.

DE L'ÉCOLE D'APPLICATION.

En 1800, l'École d'application était organisée conformément à la loi du 9 septembre 1799 (p. 82); elle avait pour commandant en chef le général de division Saint-Hillier, qui était en même temps directeur des fortifications à Metz; pour commandant en second, le chef de bataillon Bizot-Coudray, et pour commandant en troisième, le capitaine Emy, qui était en même temps directeur des études, et qui, grand travailleur, rendit des services importants à l'école.

Les adjudants-majors étaient les deux frères Prost, qui étaient remplis de zèle et de capacité, et dont l'un, Pierre, avait beaucoup de connaissances.

Les seuls professeurs en titre étaient Ferry, pour les sciences physico-mathématiques, avec Persy pour répétiteur, et Boudier, professeur de dessin, avec Tirman fils pour répétiteur. Dans son rapport d'inspection de 1801, le général Saint-Hillier cite Ferry comme audessus de tous les éloges qu'on en pourrait faire, et convenant parfaitement à l'établissement et à la place qu'il occupait.

Les commandants en second et en troisième, et les deux adjudants-majors se partageaient entre eux toutes

les parties de l'enseignement autres que les sciences physico-mathématiques. Émy enseignait l'art des constructions, Pierre Prost la fortification permanente, etc.

Au commencement de chaque cours, on remettait à chaque élève un tableau ou sommaire analytique de la matière qui allait être traitée, pour l'aider à prendre des notes et à rédiger les leçons avec ordre. Les élèves recevaient en outre à leur arrivée le programme général du travail qu'ils auraient à faire pendant les deux années d'étude, avec indication de la manière dont il doit être exécuté, des conditions exigées pour la réception des travaux et pour se présenter à l'examen de sortie.

Au nombre des objets d'instruction étaient, d'après le programme, la télégraphie et l'aérostation (1) appliquées au service militaire et aux reconnaissances.

La marine était l'objet d'une instruction relativement au service, à l'attaque et à la défense des ports et des côtes.

Le levé de terrain à la planchette était accompagné d'un projet de route.

L'examen de sortie commençait le 21 novembre et

(1) On avait en 1798 confectionné à Meudon, sous le nom de *Télémaque*, un grand aérostat qui avait été envoyé à l'École du génie avec tous les agrès nécessaires à son emploi, et trois militaires tirés des compagnies supprimées avaient été attachés à l'école, tant pour la conservation de cette machine que pour communiquer au besoin tous les procédés pratiques de son entretien. Ces militaires se retirèrent en 1799. Il ne resta que le manteau du *Télémaque*, qui figura longtemps comme une énigme sur les inventaires de l'école.

était précédé des résumés des principes donnés dans les cours.

Le général Saint-Hillier s'occupa avec zèle, par différentes mesures qu'il prit, de faire compléter l'instruction que l'école était susceptible de procurer non-seulement aux élèves du génie, mais aux mineurs et aux agents nécessaires du service.

Il chargea Pierre Prost de rédiger un traité du défilement; Émy, un traité sur l'instruction pratique des mineurs, et un autre traité destiné aux jeunes mineurs, pour être étudié dans la saison où l'instruction pratique ne peut avoir lieu; Ferry, un cours sur la poudre et les différentes manières de l'employer pour lui faire produire les plus grands effets; N..., un petit traité sur la fortification de campagne. Il fit développer dans l'enseignement la fortification souterraine avec le même soin et les mêmes détails que les autres branches de la fortification.

Il fit abréger le simulacre de siége auquel deux mois mal employés étaient consacrés. A cet effet, les levés à la boussole furent distribués sur le terrain même où devaient être tracées les lignes.

Ce chef, un des plus dignes officiers du corps, s'occupa aussi de créer une petite école pour les enfants des troupes du génie, comme le prescrivait un arrêté du 26 juillet 1800, et une autre école ou un atelier de stéréotomie et de charpenterie pour les enfants des anciens ouvriers ou autres montrant des dispositions. Cette création libérale rappelait l'ancienne école de Mézières.

A la fin de l'année, il décida que les élèves ne feraient plus aucune copie.

En mars 1801 (an IX), il arrêta un règlement important sur toutes les parties du service de l'école, qui était alors nombreuse. On y comptait deux promotions de l'an VIII, une de l'École polytechnique et une d'adjoints, et trois promotions de l'an IX, dont deux de l'École polytechnique et une d'adjoints, en tout quarante-huit élèves.

RÉUNION A LA FRANCE DES DÉPARTEMENTS DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN, DE L'ILE D'ELBE ET DU PIÉMONT.

Le 9 mars 1801, au nom du peuple français, le premier consul proclama loi de la République le décret du corps législatif, portant que les départements de la Roër, de la Sarre, de Rhin-et-Moselle et du Mont-Tonnerre, font partie intégrante de la République française.

Le 26 août 1802, un sénatus-consulte organique réunit l'île d'Elbe au territoire de la République française.

Le 11 septembre suivant, un nouveau sénatus-consulte organique réunit à la République française les départements du Pô, de la Doire, de Marengo, de la Sésia, de la Sture et du Tanaro.

NOUVELLE ORGANISATION DU CORPS DU GÉNIE.

L'arrêté des consuls du 18 vendémiaire an X (10 octobre 1801) sur l'organisation de l'armée, réunit enfin

au corps du génie les sapeurs. L'art. 1er du titre VI *bis* porte : Le corps du génie sera composé d'un état-major, de 4 bataillons de sapeurs, de 6 compagnies de mineurs, d'une école d'application et des gardes du génie.

Art. 2. L'état-major sera composé de trois généraux de division, compris le premier inspecteur général, et de six généraux de brigade. Ces neuf officiers feront partie de l'état-major général de l'armée.

L'état-major du corps proprement dit sera composé de 35 chefs de brigade directeurs, de 70 chefs de bataillon sous-directeurs, de 100 capitaines de première classe, 120 de seconde classe et 40 lieutenants ; total, 365 officiers.

Art. 3. Les directions seront au nombre de 35 (1), dont 4 dans les pays réunis à la France, savoir : Ypres, Anvers, Maëstricht et Mayence, et trois directions des colonies, Saint-Domingue, la Martinique et l'île de France.

Art. 4. Les bataillons de sapeurs seront composés d'un état-major et de 9 compagnies.

On nomma alors pour la première fois des officiers du génie aux places de capitaines en second des compagnies de sapeurs. Ces officiers étaient détachés dans les directions. Le corps des sapeurs faisant, par l'effet de l'organisation actuelle, partie intégrante de l'arme du génie, le ministre de la guerre, sur la proposition

(1) On ne comptait pas au nombre des directions le dépôt central des archives ni le dépôt du génie des colonies, dont les chefs avaient la qualification de directeur.

du directeur Dabadie, chargé du personnel du génie, décida (27 décembre 1801) que les sapeurs porteraient le même uniforme que celui attribué au corps du génie.

Art. 6. L'École d'application sera commandée par un chef de bataillon du génie et par deux capitaines de l'état-major de l'arme. Les élèves seront au nombre de trente. Il sera attaché à l'école un professeur de mathématiques, un répétiteur, trois professeurs de dessin et un répétiteur.

Art. 7. Des employés du génie seront désignés sous le nom de gardes du génie et divisés en quatre classes, savoir : 35 gardes adjudants, 70 gardes sergents-majors, 150 gardes sergents et 290 gardes caporaux; total, 545.

Suivant l'état de l'arme du génie pour l'an X (1802), qui fut imprimé, le nombre des généraux de division était de quatre : le premier inspecteur général, le général Dejean, directeur-ministre, les généraux Dembarrère et Chasseloup. Le général de division Saint-Hillier avait profité des dispositions de l'arrêté du 15 nivôse an VIII et remplissait les fonctions de directeur des fortifications à Verdun.

Le nombre des généraux de brigade inspecteurs était de cinq : Clemencet, Léry, Sanson, Campredon, et Bertrand. Il y avait en outre deux généraux de brigade inspecteurs provisoires, Tholosé et Vital.

Les généraux de brigade Vallier la Peyrouze, Carnot le jeune, Letourneur, Andréossy et Saint-Julien (Bancal de), n'étaient pas au nombre des inspecteurs. Les

deux premiers et Saint-Julien avaient leur retraite. Letourneur était préfet à Nantes et Andréossy avait accepté la direction de Nice.

Les directeurs étaient au nombre de 37, et il y avait en outre six directeurs provisoires (1). Sur les 43 directeurs, 33 avaient passé à l'école de Mézières; les 10 autres avaient été admis dans le corps du génie en 1792, 1793 et 1794.

L'École d'application était organisée conformément à l'arrêté de l'an X; elle était commandée par le chef de bataillon Duclos-Guyot, et elle avait deux professeurs de dessin, les citoyens Vallot et Boudier, mais le premier, à bien dire, était professeur d'architecture; son choix, dû au commandant en second, était une acquisition précieuse pour l'école. Ni Boudier, ni Tirman fils, ne pouvaient aider les élèves dans les projets de constructions qu'ils avaient à traiter. Les commandants de l'école avaient fait un rapport au premier inspecteur général sur le besoin qu'ils avaient d'un artiste de mérite et sur les moyens propres à déterminer un bon choix.

Le commandant en second, Émy, se rendit alors à Paris et s'entendit avec les citoyens Neveu et Durand, tous deux professeurs à l'École polytechnique, l'un de

(1) La nouvelle organisation mit à la retraite dix anciens chefs de brigade directeurs, savoir : Vialis, Bérard, Devaux, Legier, Garnier de Saint-Julien, les deux Benoist, Morlet aîné (Hippolyte), Fombanide et Prieur (de la Côte-d'Or). Deux autres chefs de brigade, Sauviac (Belbeze de) et Marès, passèrent dans la ligne comme généraux ou adjudants-commandants.

dessin, l'autre d'architecture, pour faire le choix désiré. Tous trois écartèrent l'idée d'un concours, qui entraînerait des longueurs et qui pourrait faire tomber le choix sur un sujet qui aurait en apparence les connaissances requises, mais dont les qualités morales ne seraient pas assez éprouvées, tandis que le simple examen de sujets, qui, connus des directeurs et professeurs, auraient été suivis dans leurs carrières pendant plusieurs années, amènerait indubitablement un choix qui remplirait les conditions énoncées dans le mémoire des commandants de l'école. Ces conditions étaient que le professeur choisi unît à l'art de bien concevoir un projet, celui de savoir bien le représenter, ces deux arts tirant l'un de l'autre un tel secours qu'il est difficile de les séparer.

Examen fait de plusieurs sujets, les suffrages se trouvèrent réunis sur le citoyen Vallot (Simon), ancien élève de l'École polytechnique, élève particulier de Durand, qui avait remporté en l'an VIII le premier grand prix décerné par l'Institut national dans son école d'architecture. Le citoyen Vallot s'était distingué à l'École polytechnique dans toutes les parties de l'instruction et par sa bonne conduite. Ses ouvrages offraient le plus grand intérêt, tant par leur composition que par une très belle exécution. Son âge, son caractère convenaient aux fonctions de professeur. Enfin, le zèle qu'il annonçait, joint à ses talents et connaissances, ne laissait point de doute qu'il remplît le vœu formé depuis longtemps de posséder un professeur de mérite pour l'enseignement de l'architecture à l'école du gé-

nie. Le citoyen Vallot reçut le titre de professeur de dessin pour l'architecture, et l'ordre de se rendre à Metz le 1er messidor (20 juin 1802).

L'arrêté du 7 floréal an V, cité page 71, n'attachait pas de chirurgien-major à l'école. Le citoyen Clercx, qui remplissait ces fonctions, devant être supprimé, le commandant en second de l'école fit un rapport motivé sur la nécessité de conserver cet emploi : les exercices de l'équitation donnent lieu assez fréquemment à de légères blessures qui exigent un prompt secours : les travaux extérieurs occasionnent des maladies par les fatigues, et pour la bonne police de l'instruction des élèves, il est nécessaire de constater les maladies ou indispositions qu'ils déclarent, et qui peuvent les empêcher de vaquer à leurs exercices et études, ce qui demande à toute heure du jour un officier de santé dont les commandants peuvent requérir le témoignage. Cette mesure est importante pour établir à la fin de l'année les motifs de retard du travail des élèves qui sont arriérés, ou de leur absence des salles d'étude. L'un et l'autre influent sur le classement et sur le compte que l'on rend de leur zèle et assiduité. L'emploi fut conservé.

PENSION DE LA VEUVE DU GÉNÉRAL DU VIGNAU.

Considérant les services que le général Du Vignau avait rendus au corps du génie, par la rédaction de l'exercice de Mézières sur les fortifications et des feuilles de dessin qui l'accompagnent, la position malheureuse de sa veuve, après en avoir conféré avec le comité, le premier inspecteur général adressa, en décembre 1801, une circulaire à tous les officiers du génie pour les inviter à faire une pension de 800 francs à la citoyenne Du Vignau, au moyen d'une contribution volontaire fixée à 60 francs pour le premier inspecteur général, et à une somme variable depuis 15 francs pour les gé-

néraux de division, jusqu'à un franc pour les lieutenants.

En 1812, le général Dejean, alors premier inspecteur général, renouvela cette circulaire.

ARRÊTÉ DES CONSULS DU 13 NIVOSE AN X (3 JANVIER 1802),

Relatif à l'apposition des scellés après le décès des officiers généraux ou supérieurs, etc., etc.

Art. 1er. Aussitôt après le décès d'un officier général ou officier supérieur de toute arme, d'un commissaire ordonnateur, inspecteur aux revues, etc., retirés ou en activité de service, les scellés seront apposés sur les papiers, cartes, plans et mémoires militaires, autres que ceux dont le décédé est l'auteur, par le juge de paix du lieu du décès, en présence du maire de la commune ou de son adjoint, lesquels sont respectivement tenus d'en instruire tout de suite le général commandant la division militaire et le ministre de la guerre.

Art. 2. Le général commandant la division nommera, dans les dix jours qui suivront, un officier pour être témoin à la levée des scellés et à l'inventaire des objets ci-dessus mentionnés.

ÉTABLISSEMENT D'UNE ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE A METZ.

La réunion des écoles d'application, de l'artillerie et du génie, qui était entrée dans la pensée du conseil de perfectionnement de l'École polytechnique, lorsqu'il avait rendu commun aux deux armes (page 91) le programme de l'enseignement, fut enfin ordonnée par

l'arrêté des consuls du 12 vendémiaire an XI (4 octobre 1802), dont nous rapporterons les principaux articles.

Art. 1er. Les écoles d'artillerie et du génie, établies la première à Châlons et la seconde à Metz, seront réunies dans cette dernière place ; elles formeront une seule école commune aux deux armes qui portera le nom d'*École d'artillerie et du génie.*

L'état-major chargé du commandement de l'école et de l'instruction militaire, sera composé d'un chef de brigade commandant de l'école, d'un capitaine sous-directeur de l'école, chargé spécialement de la police et de la discipline, de deux capitaines en second et de deux lieutenants, pris indistinctement dans l'artillerie et le génie.

Art. 7. Les instituteurs seront au nombre de sept, compris trois adjoints et un maître d'équitation, et choisis de préférence parmi des personnes ayant des grades militaires.

Art. 17. Les élèves auront le grade de sous-lieutenant en arrivant à l'école.

Art. 43. En conséquence du temps consacré par les élèves à leur instruction, il est reconnu à chacun d'eux quatre années de service d'officier à l'instant où il entre en cette qualité soit dans l'artillerie, soit dans le génie.

Art. 44. Cet article accorde le tiers en sus de leurs appointements aux militaires faisant partie de l'état-major ou employés à l'école.

Le personnel de l'école fut composé du chef de bri-

gade ou colonel d'artillerie Lamartinière, commandant de l'école; du capitaine Émy, sous-directeur; des capitaines Bigot et Bonnet, des lieutenants Aubert et Jeulain; de Ferry, instituteur pour l'application des sciences mathématiques et physiques aux arts militaires; de Persy, adjoint à Ferry; de Dobenheim, instituteur pour l'architecture militaire; de Vallot et Boudier, professeurs de dessin; d'un maître d'équitation, d'un bibliothécaire, d'un trésorier et d'un artiste mécanicien.

L'art. 20 portait qu'une commission d'officiers d'artillerie et du génie serait chargée de choisir, classer et compléter les ouvrages nécessaires à l'instruction des élèves, et que son travail devrait être achevé dans le cours de l'an XI.

Cette commission fut composée des citoyens Laclos, général de brigade d'artillerie; Dedon aîné, chef de brigade; Bertrand, général de brigade du génie; Allent, chef de bataillon, et Dubuat (1), ancien officier du génie, secrétaire-rédacteur.

(1) Dubuat (Louis-Joseph), admis à l'école de Mézières, en 1786, sous le nom du chevalier Du Buat de Sasseguières, était né à Valenciennes le 11 septembre 1767, et était l'un des onze enfants d'un Dubuat, ingénieur, cousin germain de l'illustre Dubuat l'hydraulicien (*Aperçu historique*, t. II, p. 567). Étant lieutenant en février 1792, il émigra. Passé à Saint-Domingue, où Benezech de Saint-Honoré, son parent, était préfet et mourut, il rentra en France en 1802, fut en 1804 nommé professeur à l'école régimentaire d'artillerie de Rennes, puis en 1805 à l'école d'application de Metz, et en 1816 capitaine et sous-inspecteur des études à l'École polytechnique. On lui doit trois mémoires sur la mécanique, qui sont faits avec ta-

La tâche qui lui était imposée était considérable (devant compléter les ouvrages nécessaires à l'instruction des élèves), et le délai d'un an qui lui était accordé pour la remplir était court. Aussi, après deux ans, se borna-t-elle à présenter un plan général du travail qui lui avait été demandé. Toutefois, le rapport qu'elle fit, à la date du 7 germinal an XI (7 avril 1803), ne fut examiné qu'en 1805 par le conseil de perfectionnement de l'École polytechnique. Nous dirons seulement ici que la commission attachait la plus grande importance à la publication des cours de l'École polytechnique.

ORGANISATION DE L'AN XI.

L'arrêté des consuls, en date du 20 vendémiaire an XI (12 octobre 1802), concernant l'organisation de l'armée de terre, augmenta l'état-major du corps du génie de six officiers supérieurs (deux chefs de brigade et quatre chefs de bataillon); il créa un nouveau bataillon de sapeurs et trois compagnies de mineurs de plus. Il augmenta le nombre des employés de vingt-six gardiens de batteries, et les gardes du génie de deux gardes adjudants et de quatre gardes sergents-majors.

Au 15 germinal de l'an XI (5 avril 1803), le corps du génie comptait un premier inspecteur-général, 2 généraux de division, 7 généraux de brigade, 38 chefs de

lent, et qu'il publia en 1821, en 1 volume in-4, chez Didot. Il mourut en 1839 à Hellesmes, arrondissement de Valenciennes. (Extrait d'une notice inédite de M. de Saint-Venant, ingénieur en chef des ponts et chaussées.)

brigade, 4 directeurs provisoires, 70 chefs de bataillon sous-directeurs (au nombre desquels étaient Dode, Rogniat, Allent, Haxo), 213 capitaines, 40 lieutenants; total, 365 officiers (non compris les généraux); et, en outre, 19 élèves à l'école d'artillerie et du génie, 36 officiers de mineurs, 19 capitaines en premier, 13 capitaines en second et 6 lieutenants, tous détachés dans les compagnies de sapeurs; total général, 458.

Un règlement du 1er messidor an XI (20 juin 1803) fixa tous les uniformes de l'armée. Le chapitre IV, qui fut imprimé séparément et accompagné de planches, est relatif à l'uniforme des officiers du génie et des employés des fortifications. On revint à l'habit de drap bleu de roi dit *national*, coupe de l'infanterie de ligne, doublure écarlate, revers, collet et parements de velours noir, lisérés de rouge ainsi que les pattes des poches, en travers et à trois pointes. La veste et la culotte devaient être en drap blanc, en quoi ces vêtements différaient de ce qu'ils étaient dans l'ordonnance de 1775. Le nouveau règlement donnait le frac, en petit uniforme, aux officiers du génie.

AVANCEMENT DANS L'ARME DU GÉNIE,

Selon l'arrêté du gouvernement en date du 18 fructidor an XI (5 septembre 1803).

Le tiers effectif des grades de premiers et seconds capitaines, de premiers et seconds lieutenants, dans les sapeurs et mineurs, sera exclusivement occupé par des officiers sortant des sous-officiers.

Les deux autres tiers seront possédés par des officiers sortant de l'École d'application.

Les lieutenants parviennent en temps de paix au grade de capitaine, les trois quarts à l'ancienneté et un quart au choix du gouvernement; en temps de guerre, les deux tiers à l'ancienneté et un tiers au choix du gouvernement.

Les capitaines de l'état-major sont divisés en deux classes. On passe de la seconde à la première par ancienneté.

Les nominations aux emplois de chef de bataillon sont faites, au choix du gouvernement, parmi les cinquante plus anciens capitaines de l'arme.

Les nominations aux emplois de colonel-directeur, de général de brigade et de général de division, sont entièrement au choix du gouvernement.

Les sous-officiers et soldats de sapeurs et mineurs qui auront acquis les connaissances exigées pour entrer à l'École polytechnique, pourront concourir pour y être admis jusqu'à l'âge de trente ans accomplis, au lieu de trente-six, fixé par la loi du 25 frimaire an VIII. (Extrait de l'état des officiers de l'arme du génie pour l'an XII.)

Les officiers qui ont fait leur avancement dans les troupes pourront faire partie de l'état-major en passant à l'École d'application, s'ils ont les connaissances nécessaires pour en suivre les cours, et moins d'un âge fixé.

ARRÊTÉ DU 7 FLORÉAL AN XII (27 AVRIL 1804),

Portant création de majors (1) *dans le génie.*

D'après cet arrêté, les sous-directeurs étaient divisés en deux classes, l'une comprenant 8 sous-directeurs ayant le grade de major, et l'autre 66 sous-directeurs, le grade de chef de bataillon.

Les 58 plus anciens sous-directeurs, chefs de bataillon, jouissaient de la solde annuelle de 4500 livres, et les 8 autres de 4000 livres.

Les nominations au grade de major devaient être

(1) On les appela *gros-majors.*

faites les deux tiers à l'ancienneté dans l'emploi de sous-directeur, et un tiers au choix parmi les chefs de bataillon de l'arme.

Les colonels-directeurs étaient au choix du gouvernement sur la totalité des majors et chefs de bataillon sous-directeurs ; en sorte que ces derniers pouvaient devenir colonels sans passer par le grade de major.

ADRESSE PRÉSENTÉE LE 11 FLORÉAL AN XII (1er MAI 1804) AU GÉNÉRAL BONAPARTE, PREMIER CONSUL.

« CITOYEN PREMIER CONSUL,

« Le comité des fortifications, les directeurs, les officiers, les troupes, le corps entier du génie, m'invitent » à vous transmettre un vœu que je partage, celui de » voir le héros dont le génie a sauvé la France, en» chaîné les factions et fondé le bonheur public sur une » foule d'institutions durables, joindre le titre d'Em» pereur à ceux de libérateur et de législateur de l'em» pire, de voir cet empire fixé dans votre famille, » transmis par la naissance, suivant un certain ordre » de naissance ; et ces grandes mesures assurer désor» mais la fin de la révolution, la stabilité de l'État, celle » des propriétés, la paix intérieure et la considération » du gouvernement au dehors.

» Salut, respect et entier dévouement.

» MARESCOT. »

Suivaient les signatures de tous les officiers du génie présents à Paris.

CHAPITRE DEUXIÈME.

CAMPAGNES, SIÉGES ET TRAITÉS DE PAIX.

VISITE DES FRONTIÈRES.

En conséquence d'un décret de l'Assemblée nationale, en date du 22 juillet 1791, le ministre de la guerre nomma une commission composée d'officiers généraux d'artillerie et du génie, qui parcoururent les principales frontières du royaume, prirent connaissance de l'état des places, des travaux qui y étaient commencés et de ceux qui étaient nécessaires pour compléter leur défense; donnèrent provisoirement des ordres pour les travaux qu'ils jugeaient les plus pressants et en rendirent compte aux commandants en chef des divisions et au ministre de la guerre. Dechermont et F. M. Aboville, tous deux maréchaux de camp, l'un du génie et l'autre de l'artillerie, visitèrent ensemble les places fortes et les postes militaires tant des côtes de la Manche que des côtes de l'Océan jusqu'à la Rochelle, et adressèrent un état détaillé des dispositions défensives établies sur cette étendue de frontières. Les généraux d'Arçon et Rostaing de l'artillerie visitèrent ensemble les frontières du Jura et de la Savoie.

A la fin de l'année un nouveau ministre de la guerre (M. de Narbonne) s'assura par lui-même de l'état des places tant de la frontière du nord que de celle de

l'est jusqu'à Besançon, et en rendit compte à l'Assemblée nationale législative dans un rapport qu'il fit à cette assemblée le 11 janvier 1792. Dans la tournée rapide qu'il fit, il avait été accompagné du général d'Arçon, dont vous reconnaîtrez sans peine, dit-il, le travail dans les observations sur les places frontières que je vais vous soumettre. Plus tard, ce rapport fut reproché à d'Arçon qui répondit que le ministre qui voulait plaire à l'Assemblée et la rassurer sur nos moyens de défense contre une attaque étrangère avait mutilé son ouvrage.

RESTAURATION DES FORTIFICATIONS DE DUNKERQUE.

Dunkerque, cette place si importante par la position qu'elle occupe sur la frontière du nord, par les canaux qui la lient à Bergues et aux places de la seconde ligne, enfin par son port et sa rade, n'avait en 1791 qu'une mauvaise enceinte, composée d'ouvrages en terre ou plutôt en sable, dont les talus d'escarpe et de contrescarpe pouvaient être franchis avec facilité. Sur 7000 mètres de développement, 640 mètres les plus exposés aux attaques étaient absolument sans fossés, 3700 mètres n'avaient que des fossés secs, 1600 mètres des fossés pleins d'eau d'une profondeur insuffisante; enfin 1000 mètres étaient entourés de canaux de 2 mètres de profondeur d'eau. Grâce à l'activité du major du génie de Prades, dans l'espace d'un an, des fossés furent creusés partout où il n'y en avait pas, et l'on se procura les moyens d'y introduire 2 mètres de

hauteur d'eau à marée montante ordinaire; les parapets furent rehaussés, réparés et gazonnés; des cunettes creusées devant plusieurs fronts, tout le pourtour extérieur de la place palissadé sur berme; enfin un chemin couvert fut ajouté aux fronts qui regardent l'est, et des batteries furent élevées sur l'estran pour la défense de l'entrée du port.

CAMP RETRANCHÉ DE MAUBEUGE.

La place de Maubenge, située sur la rive gauche de la Sambre, est dominée de trois côtés (1), et surtout à l'est et au sud par la hauteur de Falise, qui en est assez rapprochée. Il y avait eu sur cette hauteur, en 1709, un camp retranché qui avait été effacé en 1743. Sur la demande de M. de Rochambeau, maréchal de camp (fils du maréchal de France), qui commandait la première division de l'armée du Nord, l'Assemblée nationale décréta en août 1791 qu'il lui serait fourni les fonds nécessaires pour faire un camp retranché à Maubeuge. Lafitte, qui était directeur des fortifications à Valenciennes, et qui traça lui-même ce camp sur la bauteur de Falise, occupa la même position qu'en 1709, mais, au lieu d'un retranchement continu qui avait été exécuté à cette époque, il fit dix grandes lu-

(1) Dans un mémoire sur Maubeuge, écrit en 1794, le général Marescot, alors chef de bataillon, reproche à Vauban, en termes un peu sévères, le choix de la position de Maubeuge pour une place forte. Vauban ne s'était point dissimulé les défauts de la position qu'il croyait devoir fortifier. (*Aperçu historique*, t. Ier, p. 108.)

nettes, qui parurent convenir parfaitement au terrain, et dont quelques-unes furent unies en 1792 par des portions de chemin couvert. On construisit de plus en arrière deux fortins étoilés en terre.

CAMPAGNE DE 1792.

A la déclaration de guerre du 20 avril, succéda immédiatement sur la frontière du nord une tentative d'invasion de la Belgique, qui fut marquée par des revers. Trois colonnes de troupes partirent le 28 : la première de Valenciennes, la deuxième de Lille, la troisième de Dunkerque. La première marcha sur Mons, la seconde sur Tournai ; toutes deux ayant rencontré les Autrichiens se replièrent en désordre, surtout la seconde, commandée par Théobald Dillon, qui, accusé de trahison par la populace, fut massacré par elle, le 29, aux portes de Lille, ainsi que le directeur des fortifications Berthois (1). La troisième, qui s'était portée sur Furnes, apprenant la déroute des autres colonnes, rentra à Dunkerque.

(1) Pierre-François Berthois de la Rousselière, né à Vitré, était un ingenieur distingué. Employé à Granville en 1778 et 1779, époques où la formation du camp de Vaussieux, en Normandie, avait accrédité le bruit d'une expédition en Angleterre, il fit des reconnaissances de Jersey, de Guernesey et de Portsmouth et remplit une mission à Londres, au retour de laquelle le roi lui avait accordé le brevet de lieutenant-colonel, la croix de Saint-Louis et le titre d'une pension annuelle de 4000 livres, dont moitié réversible sur sa femme et ses enfants. Le général baron de Berthois, ancien aide-de-camp du roi Louis-Philippe, est son fils.

M. de Lafayette, parti de Metz le 26 avec une partie de son armée pour se porter sur Liége, arriva le 29 à Givet, après une marche très pénible de quatre jours, et rebroussa chemin sur Sedan.

Pendant les deux mois suivants, il ne se passa aucun événement militaire important. A la fin de juin, le 28, M. de Lafayette quitta son armée pour venir à Paris tenter d'arrêter la marche des événements. Cette démarche mal réfléchie lui fit perdre sa popularité; dans le mois d'août, il abandonna son armée et quitta la France avec MM. Alexandre Lameth, de Latour-Maubourg et Bureaux de Pusy, attachés à son état-major.

Dans le mois de juillet, on apprit à Paris que la grande armée de la coalition, commandée par le duc de Brunswick, était assemblée sur les bords du Rhin, et prête à se mettre en marche. A cette nouvelle, l'agitation fut extrême à Paris; des débats animés eurent lieu dans l'Assemblée nationale, dont le président, le 11 juillet, prononça la formule solennelle : CITOYENS, LA PATRIE EST EN DANGER.

« Dès cet instant (1), les séances furent déclarées permanentes; des coups de canon tirés de moment en moment annoncèrent cette grande crise; toutes les municipalités, tous les conseils de district et de département siégèrent sans interruption; toutes les gardes nationales se mirent en mouvement. »

Le 28 juillet, on reçut le manifeste (2) du duc de

(1) Thiers, t. II, p. 197.

(2) Ce manifeste était l'ouvrage d'un émigré, M. de Livron, et le

Brunswick, qui souleva la France, et auquel Paris répondit par le 10 août.

REDDITION DE LONGWY, LE 23 AOUT.

L'armée prussienne était forte d'environ 55 000 hommes, sans compter un corps autrichien qui opérait avec elle, et un corps d'émigrés qui se dirigea sur Thionville. Partie des bords du Rhin le 20 juillet, elle campa le 3 août près de Wittlich, et s'établit le 8 devant Longwy. Cette place est bâtie sur un plateau très élevé, au-dessus de la rive droite de la Chiers, qui coule au pied, et va, après un long cours, se jeter dans la Meuse. L'accès de ce plateau, étroit et allongé, qui pouvait présenter des difficultés à l'ennemi venant du nord, ne fut pas défendu par la garnison. Longwy avait le défaut commun aux places du premier système de Vauban; ses revêtements étaient vus de la campagne sur une grande hauteur, et sa garnison, forte de 3600 hommes, commandée par le lieutenant colonel Lavergne, était néanmoins suffisante pour obliger l'ennemi à faire une attaque dans les règles.

Après avoir investi la place à l'ouest, fait construire au nord-ouest, près du village de Colombe, à 1300 mètres de la ville, une batterie de huit mortiers et deux obusiers, le duc de Brunswick s'établit avec le gros de son armée, dans une position au sud sur la rive gauche

duc de Brunswick ne consentit qu'à regret à y mettre son nom. (Comte de Garden, t. V, p. 177, note.)

de la Chiers, d'où il pouvait s'opposer à tous les secours qui auraient pu venir de Thionville, de Metz ou de Verdun. Le 20 août, il fit sommer le commandant; sur son refus de rendre la place, il la fit bombarder la nuit du 21 au 22 et le jour suivant. Après quinze heures de feu, Lavergne, cédant aux instances de la bourgeoisie et des corps administratifs qui le pressaient d'arborer un drapeau blanc, capitula. La garnison sortit de la place en armes, le 24, sans être assujettie à aucune condition, et rejoignit l'armée française. (Voy. page 21 les décrets qui furent rendus à l'occasion de la reddition de Longwy.)

REDDITION DE VERDUN LE 2 SEPTEMBRE.

L'armée ennemie quitta le 28 août les positions qu'elle occupait autour de Longwy. Le corps autrichien, commandé par le général Clairfayt, se dirigea sur Stenay, où il entra le 31. Les Prussiens parurent le 29 devant Verdun; le 30, ils en firent l'investissement; un corps de 1500 hommes, détaché de Sedan le 29 par Dumouriez pour y entrer, n'arriva pas à temps. Le général Galbaud, qui le commandait, se replia sur la côte de Biesme, au-dessous de Sainte-Menehould, pour défendre la route de Châlons.

La garnison de Verdun était composée de quatre bataillons de volontaires, d'un bataillon du 92e régiment, d'une compagnie d'artillerie et de plusieurs dépôts de toutes armes, le tout montant à 3500 hommes. Les gardes nationales sédentaires des environs

s'y étaient jointes. Beaurepaire, né à Joué, arrondissement d'Angers, commandant du bataillon de Maine-et-Loire, commandait la place comme le plus ancien des lieutenants-colonels. Le commandant de l'artillerie était de Vercly, capitaine; le commandant du génie, Bousmard. Les troupes étaient animées d'un bon esprit, mais tous leurs chefs, parmi lesquels était Marceau Desgraviers, étaient de jeunes patriotes, sans expérience du service. Bousmard eût pu, par ses talents et par la connaissance qu'il avait des fortifications de Verdun, être très utile; il en fut empêché par la défiance que l'on avait de lui, parce qu'il avait siégé à l'Assemblée constituante parmi les membres du côté droit; il rend justice dans une lettre inédite à l'âme généreuse de Beaurepaire, qui l'appréciait, et qui le défendit dans une émeute où sa vie était menacée.

Les fortifications de Verdun n'avaient jamais été achevées et avaient été longtemps négligées. Le côté faible de la place était surtout une portion de vieille enceinte non terrassée, vue de la campagne, et mal protégée par l'inondation de son fossé. Les contrescarpes étaient basses et les chemins couverts n'étaient pas palissadés. Tous ces défauts n'empêchaient pas que Verdun ne pût tenir quinze ou vingt jours.

Le 31 août, le duc de Brunswick fit porter à Beaurepaire une sommation dans le style du manifeste de Coblentz qui y était joint. Elle commençait ainsi : « Le » commandant des troupes et les habitants de la ville » de Verdun sont sommés de rendre immédiatement » cette place. » Le conseil de défense assemblé ré-

pondit qu'*il ne pouvait*, sans manquer *à la fidélité qu'il devait au roi des Français, ainsi qu'à la nation et à la loi*, remettre la place, tant qu'il lui resterait des *moyens pour la défendre*. Le conseil de la commune et le conseil de district répondirent timidement au duc de Brunswick « que leurs intentions étaient pures, que » dans la jouissance de la liberté, ils avaient réprimé » la licence, que la loi leur interdisait toute réquisition » pour faire rendre la place, dont répondaient les au- » torités militaires qui seraient dignes de son estime. »

A dix heures du soir, le bombardement commença et dura jusqu'au lendemain cinq heures du matin. Deux maisons seules avaient été incendiées; plusieurs avaient été plus ou moins endommagées.

Le 1er septembre, à trois heures du soir, un parlementaire apporta à Beaurepaire une nouvelle sommation par laquelle le duc de Brunswick offrait à la garnison une suspension d'armes, et *la liberté de se retirer avec armes et bagages* (à l'exception de l'artillerie et des munitions de guerre), partout où elle le jugerait à propos, sans lui imposer aucune autre condition que d'accepter, dans le délai de vingt-quatre heures, l'offre généreuse qui lui était faite.

Beaurepaire répondit immédiatement qu'il aurait l'honneur de faire parvenir demain à M. le duc de Brunswick, avant l'expiration des vingt-quatre heures, la réponse définitive aux conditions de la capitulation qui lui était proposée.

Le même jour, les membres des corps administratifs et judiciaires, réunis au nombre de vingt-trois,

délibèrent sur la nouvelle sommation de l'ennemi, et prétendant interpréter la loi du 26 juillet 1792, prennent un arrêté entièrement contraire à l'esprit de cette loi. Par cet arrêté (1), adressé au conseil de défense, « il leur paraissait indispensable d'accepter les conditions offertes de la part du duc de Brunswick au » nom du roi de Prusse, puisqu'elles conservaient à la » nation la garnison et ses armes, et que la ruine de la » ville ne serait d'aucune utilité pour la patrie. »

Beaurepaire sortit du conseil qu'il était presque nuit, parcourut les remparts pour visiter les postes, se retira vers dix heures et demie dans une chambre qu'il occupait depuis quelques jours à la maison commune, et là se brûla la cervelle (2). Le désespoir d'être obligé de se rendre explique cet événement.

Le 2 septembre, à cinq heures du matin, le conseil de défense s'assembla, déféra le commandement de la place à M. de Neyon, qui était le plus ancien lieute-

(1) *Moniteur* du 8 septembre 1792, n° 252.

(2) Le lieutenant général Lemoine, qui en 1792 était à Verdun commandant en second du bataillon de Maine-et-Loire, présenta en 1835 au roi Louis-Philippe un mémoire dans lequel il avance que Beaurepaire est mort victime d'un lâche assassinat. Le lieutenant Dufour, auteur d'un mémoire historique et militaire sur Verdun (in-8°, 1842), a aussi avancé qu'il n'y avait pas de procès-verbal du décès de Beaurepaire. Or, ce procès-verbal existe aux archives de la guerre ; il fut dressé par le juge de paix, accompagné d'un chirurgien. Il constate que Beaurepaire fut trouvé mort sur le plancher de sa chambre, couvert d'un habit de garde national avec la croix de Saint-Louis, botté, ceint d'une épée, et deux pistolets à côté de lui, le crâne ouvert et la moitié de la cervelle emportée, qu'il n'y a point de doute qu'il s'est donné la mort.

nant-colonel, prit la délibération suivante : « Le conseil, considérant qu'il est bien plus avantageux à la nation de conserver la garnison pourvue de ses armes, que de retarder de quelques heures, ou au plus de quelques jours, la reddition de la place, a la conviction la plus intime que le parti le plus évidemment avantageux à la patrie, est celui qui doit être embrassé, et que celui, que les circonstances et l'état de la place lui dictent de prendre, est conforme, sinon à la lettre, du moins à l'esprit de la loi du 26 juillet 1792, car, » etc. Suivent dans le procès-verbal des détails sur l'état de la place fournis par Bousmard, et sur l'état de fermentation des esprits qui faisait craindre une guerre civile, si la résistance était prolongée. En conséquence, le conseil était d'avis d'accepter sans balancer l'offre qui lui était faite.

Cette délibération, revêtue de la signature de tous les membres du conseil, fut portée au camp du duc de Brunswick, et le même jour, à quatre heures après midi, les troupes prussiennes prirent possession de la place, sous les ordres du feld-maréchal Kalkreuth, qui, avec M. de Neyon, dressa la capitulation. La garnison sortit le 3 par la porte de France avec armes et bagages (l'artillerie de la place et les munitions qui lui appartenaient exceptées), et rejoignit à Clermont, en Argonne, le détachement du général Galbaud. Le 4, le commandant de la citadelle sortit de même avec tous les honneurs de la guerre, emmenant le corps de Beaurepaire, auquel il fit rendre les derniers devoirs aux Grandes-Islettes.

En 1793, le 10 février, Cavaignac fit à la Convention un rapport sur la reddition de Verdun, dans leque il s'exprima ainsi : « Votre comité a pensé qu'on devait attribuer à l'empire des circonstances, à l'état d'indéfense dans lequel Verdun avait été abandonné, la trop prompte reddition de cette place ; ses habitants ne méritent pas d'en supporter la honte ; toutes les preuves sont en leur faveur.

» Votre comité, après avoir rapproché le décret du 26 juillet de la conduite du conseil, a pensé qu'il en a violé les dispositions. Cette loi veut expressément que le corps de place soutienne un assaut, et l'arrêté du 2 septembre n'énonce que le mauvais état des fortifications et de l'artillerie, et le défaut de munitions. » Le comité proposa le décret d'accusation rapporté page 33.

« Quant aux administrateurs, s'ils ne méritent pas le dernier supplice, dit Cavaignac, ils doivent, du moins, être écartés pour toujours des emplois publics. »

BOMBARDEMENT DE THIONVILLE.

Le 29 août, les corps d'émigrés commandés par le maréchal de Broglie et par M. d'Autichamp, parurent devant Thionville sur les hauteurs de Guenetrange. La garnison de la place, commandée par le général de brigade Félix Wimpfen, était de 6800 hommes d'infanterie, 600 dragons, 2 compagnies d'artillerie et une demi-compagnie d'ouvriers. L'état-major était composé d'un commandant temporaire, un commissaire

des guerres, 2 officiers du génie et 4 adjudants de place.

Le 4 septembre, un trompette vint sommer la place de se rendre aux *princes français*. La sommation fut lue en présence de la municipalité et des chefs de la garnison, et la réponse fut *que les citoyens et la garnison étaient décidés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité*.

Le lendemain, pareille sommation; la réponse fut *que la garnison et les habitants ne seraient pas assez lâches pour se rendre sans être attaqués*.

Cette réponse, fort différente de la première, fit croire aux émigrés qu'on ne voulait que sauver l'honneur. Pleins de confiance la nuit suivante, ils avancèrent 40 bouches à feu jusqu'à 500 mètres en avant de la chapelle Sainte-Anne. A minuit, le feu commença et fut d'abord très vif; mais bientôt la place y répondit d'une manière terrible; la mitraille tirée des ouvrages avancés fit beaucoup d'effet sur une batterie qui était servie à découvert. Vers les quatre heures du matin, l'ennemi se retira et ne renouvela pas sa tentative. Il s'en tint à une batterie, qu'il construisit à 1800 mètres de la place (1).

MOUVEMENTS QUI ONT PRÉCÉDÉ LA BATAILLE DE VALMY (20 SEPTEMBRE).

Entre la vallée de la Meuse, de Verdun à Mouzon, et la vallée de l'Aisne, de Sainte-Menehould à Attigny, est la forêt épaisse de l'Ar-

(1) Saint-Hillier, *Précis historique du bombardement de Thionville* (manuscrit).

gonne, qui, ne présentant que cinq passages ou défilés ouverts à l'ennemi, était un obstacle sérieux à sa marche. Le premier de ces défilés, au nord, est celui du Chêne-le-Populeux, le deuxième celui de la Croix-aux-Bois, le troisième celui de Grandpré, qui est le plus large et dans lequel coule l'Aire, affluent de l'Aisne, le quatrième celui de la Chalade, et le cinquième celui des Grandes-Islettes, où passe la route de Verdun à Châlons.

Après que Lafayette eut abandonné son armée (19 août), le pouvoir exécutif nomma Dumouriez pour le remplacer. Servan, ministre de la guerre, lui écrivait le 22 : « Le conseil s'en rapporte sur vos lumières pour la conduite de vos opérations militaires. » Le 28, Dumouriez arriva à Sedan. A la même époque, Kellermann vint à Metz remplacer le maréchal Luckner, qui fut nommé généralissime et eut son quartier-général à Châlons-sur-Marne.

Nous avons dit qu'après la prise de Longwy, Clerfayt s'était porté sur Stenay. Il y entra le 31, passa la Meuse et repoussa une avant-garde que Dumouriez y envoyait. La résistance que cette avant-garde lui opposa le détermina à repasser la Meuse. Dumouriez écrivit le 1er septembre à Servan : « Je compte rassembler aujourd'hui toute l'armée au camp de Mouzon et marcher demain par Stonne sur le Chêne-Populeux, le 3 sur Vouziers, le 4 sur Autry. Par là non-seulement j'empêcherai l'invasion des Prussiens, mais j'espère pouvoir donner la main à Kellermann pour secourir Verdun s'il tient encore. »

Le 2, il prend une résolution qui est d'accord avec le résultat des conférences du conseil exécutif, portant de *réunir et concentrer les armées vers l'Argonne et le Clermontois.* Il écrivit à Servan, du camp de la Berlière : « Je n'ai pas attendu, comme vous le verrez par ma lettre d'hier, que vous m'invitassiez à venir me placer dans les trouées de l'Argonne. Le corps de Clerfayt aurait pu m'embarrasser beaucoup s'il était resté sur la rive gauche de la Meuse ; il s'est retiré sur le camp de Brouenne, qu'il occupe (à 6 kilomètres de Stenay), et cette position timide de sa part m'évite la peine de le combattre, ce qui aurait dérangé mon projet et me fait faire une marche plus hardie et plus prompte. » A dater de ce moment, Dumouriez montre des talents militaires supérieurs et une fermeté dans ses résolutions qui en assure le succès. Il se porte sur Grandpré qu'il occupe le 4, dirige sur la Croix-aux-Bois le corps de

M. de Chazot, dirige le corps qui est à Pont-sur-Sambre sur Chêne-le-Populeux, pour en défendre la trouée qu'il serait dangereux de laisser vide, enfin dirige Arthur Dillon sur les Grandes-Islettes, dans la trouée de l'Argonne, entre Sainte-Menehould et Clermont, où les ingénieurs, dit Toulongeon, auteur contemporain (1), avaient pratiqué toutes les ressources de l'art. Les sinuosités de cette gorge étroite étaient barrées par des retranchements. On avait profité avec intelligence des angles saillants de la côte pour établir des batteries de revers et des feux croisés sur toutes les avenues par où l'ennemi pouvait diriger des attaques. La position parut tellement inattaquable que Brunswick et le roi, étant venus la reconnaître du haut de la montagne appelée le Pas-de-Vache, près Clermont en Argonne, ils désespérèrent de pouvoir la forcer et renoncèrent à pénétrer par ce chemin. »

Le duc de Brunswick résolut alors, tardivement, le 8 septembre, de se porter sur Grandpré. Le 12 septembre il attaqua cette position et Clerfayt celle de la Croix-aux-Bois. Cette dernière, où Dumouriez avait fait la faute (faute qu'il se reproche) de ne laisser que cent hommes, fut forcée par l'ennemi. Le général Chazot la reprit d'abord, mais n'ayant pu s'y maintenir, Dumouriez ordonna la retraite par Autry de toutes les troupes du camp de Grandpré sur Braux, près Sainte-Menehould ; elle eut lieu le 15 et il prit les devants. Le 18, il écrivait de son quartier-général, à Sainte-Menehould, « qu'il avait 25000 hommes, que Kellermann, campé à sa gauche, en avait 16, Beurnonville, 10, total 41 000 hommes, que le 19 il aurait près de 70 000 hommes réunis, dont 12 000 de cavalerie. Il n'y a plus rien à craindre. L'armée prussienne va achever de se fondre dans la Champagne pouilleuse. Nous verrons d'ici à quinze jours comment elle fera sa retraite. »

Au ministre qui lui témoignait de l'inquiétude de le savoir coupé de Châlons, il répondait : « Je ne sais comment on peut me donner le conseil de quitter la position de Sainte-Menehould : j'ai l'armée hessoise et les émigrés, formant environ 20 000 hommes, à Clermont ; je les coupe de leur grande armée par la gorge des Islettes qu'ils ont encore attaquée hier inutilement. Si je leur livrais ce passage, ce serait un renfort de 20 000 hommes pour le roi de Prusse. »

(1) *Histoire de France*, in-4°, t. Ier, p. 357.

BOMBARDEMENT DE LA VILLE DE LILLE (1).

Le bombardement de Lille offre dans la conduite que tinrent les habitants un exemple de ce que peuvent le courage et l'énergie du patriotisme bien dirigé.

Profitant de l'éloignement de la majeure partie de l'armée du Nord qui s'était portée en Champagne, le 23 septembre, le duc Albert de Saxe, capitaine général des Pays-Bas autrichiens, s'approcha de Lille avec son armée. Le 24, il s'empara du faubourg de Fives où la garnison ne tenait qu'une grand'garde, et pendant la nuit, il ouvrit la tranchée par une communication qui partait du village d'Hellemmes, sur la route de Tournai, et gagnait en quatre zigzags les derrières du faubourg.

Les quatre nuits du 25 au 29, l'ennemi fut occupé à faire une parallèle dans le faubourg, et à construire et armer ses batteries. Le 29, le duc Albert somma la place. Le général Ruault qui la commandait, le maire, au nom du conseil permanent de la commune, repoussèrent en termes énergiques ses propositions. Pendant trois jours, le 29, le 30 et le 1er octobre, 30 bouches

(1) Voyez *Journal précis de l'attaque de Lille, du 24 septembre au 8 octobre, rédigé sous les yeux du conseil de guerre*, ou *Relation par le général Marescot du bombardement de la ville de Lille*, insérée dans le recueil intitulé : *Relations des principaux siéges* (de 1792 à 1797), *rédigées par les officiers généraux ou supérieurs qui en ont conduit l'attaque ou la défense, précédées d'un précis historique des guerres de la France depuis* 1792, par Musset-Pathay, in-4°, avec atlas, 1806. Nous renverrons souvent à cet ouvrage.

à feu, 16 canons, 12 mortiers et 2 obusiers, couvrirent la ville de bombes, d'obus et de boulets rouges, et mirent le feu aux casernes des Fèves, à l'église Saint-Sauveur et dans plusieurs quartiers. Prenant la ville dans sa plus grande longueur, elles ne laissaient aucun quartier sans être plus ou moins maltraité.

Le 2, le feu de l'ennemi s'était un peu ralenti. Le 3, il reprit toute son activité. Cependant la surveillance des citoyens arrêtait les incendies partout où il s'en montrait. Chaque rue avait sur divers points de son étendue des guetteurs, qui jour et nuit observaient la direction des boulets rouges; ils les suivaient à la piste au moment de leur chute, les saisissaient avec des tenailles ou de grandes cuillers de fer construites exprès, et les jetaient dans le ruisseau. Les pompes de la ville suffisant à peine pour éteindre les incendies allumés par les bombes, on vit avec joie arriver les pompes de Béthune, d'Aire, Saint-Omer et Dunkerque. Le 7, l'eunemi s'éloigna de la place et repassa la frontière.

PRISE DE MAYENCE PAR CUSTINE.

Tandis que la plus grande partie des forces de la coalition était en Champagne, le Palatinat du Rhin était dégarni de troupes; Spire, où l'ennemi avait des magasius, n'était gardé que par un faible détachement. La garnison de Mayence était de 2600 hommes de troupes électorales, dont 63 canonniers seulement pour servir la nombreuse artillerie qui était sur les remparts. Il s'y trouvait en outre 900 Autrichiens

convalescents. Cet état de choses était favorable pour faire une incursion sur le territoire ennemi. Le 30 septembre, Custine se porta sur Spire avec sa petite armée, enveloppa le détachement qui y était, et lui fit mettre bas les armes. Les jours suivants, il s'empara de Frankenthal et de Worms. Le 17 octobre, il parut devant Mayence et montra à la place 13 000 hommes d'infanterie, 4000 de cavalerie et 40 pièces d'artillerie. Le prince-électeur en était parti la veille avec toute sa cour. Le général Gimnich, le plus ancien de service, avait le commandement, et quoiqu'il manquât des qualités essentielles pour l'exercer, il avait repoussé la première sommation du général français, mais il se laissa intimider par les menaces réitérées qui lui furent faites, se rendit à l'avis du conseil de guerre, qui était de capituler. L'ingénieur Eickemeier et un conseiller de cour furent chargés de traiter de la remise de la place. La capitulation fut conclue le 21 octobre, et le même jour un détachement de troupes françaises entra dans Mayence et en occupa les portes (1).

La rive droite du Rhin devant Mayence n'était pas fortifiée. Custine y ordonna la construction d'une

(1) Jomini avance (t. II, p. 156) que cet ingénieur joua un rôle convenu avec Custine, et qu'il prouva au conseil de guerre qu'on n'était point en mesure de se défendre et que l'escalade de la place était possible. Henri Brühl, professeur de mathématiques au gymnase de Mayence, et qui, par les détails dans lesquels il est entré, paraît bien instruit des faits, a défendu la mémoire d'Eickemeier dans l'ouvrage intitulé : *Mainz geschichtlich, topographisch and malerisch.* In-8°, Mainz, 1829, p. 127.

grande tête de pont sur laquelle Gay de Vernon, qui en fut chargé, a donné quelques détails intéressants dans son *Traité d'art militaire et de fortifications* (1). Le tracé général de cet ouvrage, dit-il, fut un demi-polygone aplati et composé de quatre côtés d'environ 330 mètres chacun. Chaque côté fut bastionné et couvert d'une grande demi-lune. L'aile droite fut dirigée sur le fort de Mars, qu'on trouva construit, et qu'on arma de 10 pièces de canon ; l'aile gauche fut dirigée sur l'extrémité de l'île Saint-Pierre, garnie de 9 pièces de canon. La plaine qui séparait l'aile droite du fort de Mars fut coupée par deux retranchements sans fossés et avec gradins, derrière lesquels il fut établi des camps.

Le 20 novembre, d'Oyré, colonel-directeur des fortifications à Metz (2), qui venait d'être nommé maréchal-de-camp provisoire par le général Kellermann, de qui il était avantageusement connu, arriva à Mayence, où Custine le chargea des travaux de défense.

INVASION ET RÉUNION DE LA SAVOIE A LA FRANCE.

Au commencement de septembre, le pouvoir exécutif ordonna la formation d'une armée du Midi, sous le commandement de M. de Montesquiou, lieutenant général des plus distingués. En portant la guerre en Savoie, le gouvernement voulait venger les injures que le roi de Sardaigne avait faites à la France dans la per-

(1) In-4°, t. Ier, p. 264.

(2) D'Oyré (François-Ignace) était né à Sedan le 27 mai 1739.

sonne de ses ambassadeurs. Le 11 septembre, les troupes de l'armée du Midi montant à 19 000 hommes effectifs étaient campées aux Abrets, sur la route et non loin de Pont-Beauvoisin. M. de Montesquiou avait choisi cette position pour masquer le mouvement qu'il projetait. Lorsqu'il fut assuré des subsistances de l'armée dans la vallée de l'Isère, il la fit venir à Barrault, d'où il dirigea la nuit du 21 au 22 deux colonnes de troupes, l'une sur Montmélian, et l'autre sur Chambéry. A leur approche, les Piémontais se retirèrent. Le 24, le général français entra à Chambéry au milieu des acclamations du peuple, et y reçut des députations de toutes les villes de Savoie. La marche de l'armée fut partout un triomphe. Le peuple, assemblé en corps de nation sous le uom d'*assemblée nationale des Allobroges* émit le vœu de sa réunion à la France. Cette réuniou fut, ainsi que nous l'avons dit page 26, prouoncée par la Convention dans sa séance du 27 novembre, sur un rapport de Grégoire, et le département du Mont-Blanc fut le premier des départemeuts réuuis.

INVASION DU COMTÉ DE NICE.

Le général Moutesquiou avait eu même temps sous ses ordres une division qui portait le nom d'*armée du Var*, et que commandait le général D'Anselme, à qui il écrivit d'entrer dans le comté de Nice. Cette invasion, appuyée par la flotte française que commandait le coutre-amiral Truguet, et qui vint croiser devant Nice et Villefranche, ne souffrit aucune difficulté. Le

29 septembre, le général D'Anselme se mit avec son état-major à la tête d'une colonne de 4000 hommes, passa le Var à gué, et marcha sur Nice. Arrivé à 500 mètres de la ville, il rencontra les consuls qui lui en apportaient les clefs ; il continua sa marche, somma de se rendre le commandant du fort Mont-Alban, sous peine d'être escaladé et passé au fil de l'épée. Le commandant de ce fort qui n'avait que 200 miliciens sous ses ordres, se rendit à discrétion. Informé le 30 que les troupes piémontaises évacuaient le pays, D'Anselme se porta sur Villefranche, et se rendit maître de la ville et du château, dont le commandant lui ouvrit les portes. Il s'empara dans le port d'une frégate et d'autres bâtiments qui s'y trouvaient, de toutes les batteries de la côte et de munitions considérables.

Les jours suivants, il occupa Sospello, la Turbie et autres lieux, et le 16 octobre, le général Montesquiou lui écrivit : « Vous avez glorieusement achevé votre campagne ; il ne vous reste qu'à assurer par des postes suffisants le pays que vous avez conquis. »

Le 31 octobre, le pouvoir exécutif, considérant que, vu la distance qui sépare les deux armées du Midi et du Var, le général Montesquiou était dans l'impossibilité de surveiller les opérations du général D'Anselme, donna à l'armée du Var le nom d'*armée d'Italie*, et en nomma le général D'Anselme commandant en chef. Le 16 décembre, D'Anselme fut appelé à Paris pour rendre compte de mesures qu'il avait prises et qui excédaient les pouvoirs de l'autorité militaire.

DÉMÊLÉS AVEC GENÈVE.

L'entrée des troupes françaises en Savoie alarma la république de Genève; elle réclama en vertu d'un traité de 1584 le secours du canton de Berne, qui lui envoya deux bataillons. Le pouvoir exécutif regarda les précautions des Genévois comme une injure à la loyauté française, et Servan écrivit le 3 octobre à M. de Montesquiou que cette conduite ne méritait pas de ménagement, et qu'il fallait entrer de gré ou de force à Genève. Le général français dirigea des troupes du côté de cette ville, et porta son quartier général à Carouge. En même temps, il fit des observations très justes sur les conséquences que pouvait avoir l'exécution de l'ordre qui lui était donné, et il proposait d'employer la voie des négociations. Ces conséquences étaient la guerre avec la Suisse, et dans ce cas, les difficultés que présenterait le siége de Genève. On suivit les sages conseils qu'il donnait, et l'on obtint la satisfaction que l'on désirait (1). Décrété d'accusation le 9 novembre, il émigra.

Le général d'Arçon, qui à cette époque était à Ferney, ayant terminé son inspection, s'était mis à la disposition du général de Montesquiou, qui avait accepté ses services avec empressement. Il fit sur l'entreprise de Genève un rapport qui confirma le commandant de l'armée du Midi dans les opinions qu'il avait émises.

Toujours prêt à prendre l'initiative des projets utiles

(1) Voir Jomini, t. III, p. 313.

au gouvernement, il se porta dans la Tarentaise, et fit travailler au-dessous de Bourg-Saint-Maurice ; et ensuite de Bramans dans la Maurienne, il adressa au ministre de la guerre, le 9 novembre, un mémoire intéressant *sur les moyens à employer en fortification pour concourir à l'intention d'assurer l'indépendance de la* SAVOIE. Signé, le maréchal de camp, inspecteur des fortifications, d'Arçon.

LE GÉNÉRAL D'ARÇON SUSPENDU DE SES FONCTIONS.

Pendant qu'il était ainsi occupé, l'esprit public était devenu en France de plus en plus hostile à la noblesse. La naissance du général, l'émigration de son gendre, M. de Vaudey, ses relations de service obligées avec MM. de Narbonne et Bureaux de Puzy l'avaient rendu suspect à ses concitoyens, et à leur réquisition le général Hesse (1), qui commandait à Besançon, l'avait illégalement suspendu de ses fonctions le 11 octobre.

A la même époque, le 20 octobre, le tribunal civil du district de Besançon l'avait condamné, sous le nom de *Michaud*, à une amende et déclaré incapable d'occuper aucun emploi civil ou militaire, pour s'être dénommé le maréchal-de-camp *Darçon* dans une adresse à ses concitoyens qui avait été imprimée. Le tribunal avait vu dans ce fait une infraction aux lois citées page 16, parce que *Arçon* était le nom d'une seigneurie appartenant à la famille du général, dont le vrai nom était *Michaud*. Dès lors il signa ses mémoires Michaud ou Michaud Darçon.

S'étant pourvu par voie d'appel contre le jugement, d'Arçon ne fut pas inquiété. Mais sa suspension ne fut levée que le 13 février 1793 par un arrêté du pouvoir exécutif, rendu sur la proposition de Beurnonville, alors ministre de la guerre, et provoqué par une délibération du comité des fortifications, à qui d'Arçon avait

(1) Le général de division Hesse (Charles de Hesse-Rhinfels) était neveu de l'électeur de Hesse, avait été colonel du régiment Royal-Allemand, et s'était fait républicain en 1792.

adressé le 8 janvier un mémoire expositif de sa conduite, que son étendue nous empêche de rapporter dans cet *Aperçu*, malgré tout l'intérêt qui s'y attache.

SIÉGE DE LA CITADELLE D'ANVERS (QUATRE JOURS).

Ce siége fut le début des capitaines du génie Senermont, Dejean et Marescot.

Après que les Prussiens eurent, le 8 octobre, repassé la Meuse, nous rendant Verdun et Longwy, Dumouriez accourut à Paris pour arrêter avec le pouvoir exécutif le plan d'invasion de la Belgique. Le 6 novembre il gagna la bataille de Jemmapes, à la suite de laquelle les ennemis évacuèrent les Pays-Bas. Tandis qu'il les rejette derrière la Meuse, le général Labourdonnaye marche avec 18 000 hommes sur Anvers ; le 19, son avant-garde entre dans la ville aux acclamations des habitants ; le 21, les officiers du génie font la reconnaissance de la citadelle ; on résout d'en attaquer le front formé par les bastions de Tolède et de Paciotto, qui avait été le front d'attaque en 1746, et qui le fut encore en 1832.

Les troupes n'ayant pas l'expérience des travaux de siége, les officiers du génie les employèrent le 24 et le 25 à exécuter sur le terrain, dans des endroits couverts, plusieurs amorces de la parallèle et de ses communications. La première nuit, du 25 au 26, on ouvre la tranchée avec 1800 travailleurs. Le 26, on commence une batterie de six mortiers dans la parallèle et une batterie pour quatre autres mortiers et quatre obusiers dans le chemin couvert de la demi-lune de la

place. La seconde nuit, on prolonge la parallèle et l'on fait une troisième batterie pour quatre canons et deux obusiers. La troisième nuit, on arme les batteries, et le 28, dans l'après-midi, elles ouvrent leurs feux. A quatre heures la place cesse de tirer, et envoie un officier pour traiter de la capitulation. Après de longs débats, le commandant se rend prisonnier de guerre avec sa garnison, forte de 1100 hommes, et sort de la citadelle le 30. Les Belges qui en fout partie entrent dans nos rangs.

SIÉGE DU CHATEAU DE NAMUR (DIX JOURS).

Le château de Namur, autrefois très fortifié, occupe la croupe d'uue hauteur daus l'Entre-Sambre-et-Meuse. Il ne présente qu'un front attaquable, couvert par plusieurs ouvrages situés sur un plateau, et dont l'ennemi avait relevé les masses plus ou moins effacées. 2300 hommes, abondamment pourvus de tout, défendaient cette position.

Le général Valence avait, pour en faire le siége, 24 bataillons, l'artillerie nécessaire pour servir 33 bouches à feu (3 pièces de 24, 14 de 16, 4 de 12, 4 obusiers de 8 pouces et 8 mortiers de 10 pouces) et une brigade de neuf officiers du génie commandée par le général Bouchet.

Le 23 novembre, le colonel de Villelongue, brigadier des ingénieurs, chargé avec deux bataillons de reconnaître le retranchement appelé le Vieux-Mur, en chassa les avant-postes ennemis et s'établit derrière. La nuit

du 23 au 24, deux piquets de 100 hommes enveloppèrent le fort Camus et s'en emparèrent ; on se logea sur son glacis. La deuxième nuit, on couronna le chemin couvert des Cachottes abandonnées par l'ennemi. Les cinq nuits suivantes, on construisit, sous un feu très vif des assiégés, neuf batteries que l'on arma en même temps Le 30, à sept heures du matin, huit desdites batteries commencèrent à tirer et réduisirent au silence l'artillerie du château. Vers une heure après minuit, le lieutenant général Leveneur prit d'assaut le fort Villate. Le 1er décembre, la neuvième batterie construite sur la rive droite de la Meuse, près du fort Bivouac, pour battre à revers Terra-Nuova, commença à tirer. Le 2, vers une heure après-midi, l'assiégé rappela, se rendit prisonnier de guerre, et le 3 sortit du château avec les honneurs militaires. (Extrait du journal de siége écrit par le général Bouchet.)

CAMPAGNE DE 1793. — ARMÉE DU NORD.

SIÉGES DE BRÉDA ET DE GERTRUYDENBERG.

Bréda est une très grande place située sur la rivière de Merk, dont les eaux retenues forment des inondations qui ne laissent d'accès que par la chaussée de Bois-le-Duc, celle de Ginnaken, celle d'Anvers et les digues de la Merk.

Dumouriez, qui avait des intelligences dans la place, pensa qu'il suffirait d'une démonstration d'attaque, qu'on appelle *insulte*, pour la forcer à se rendre. Vers le 15 février, il fit occuper plusieurs postes des envi-

rons par les fédérés de Soissons, un bataillon de gendarmerie, et la légion du Nord, commandée par le colonel Westermann. Le 20, le lieutenant-colonel d'artillerie La Martinière et le capitaine Senermont, arrivés la veille, firent la reconnaissance de la place et marquèrent l'emplacement d'une batterie d'obusiers et celui d'une batterie de mortiers, entre la porte de Bois-le-Duc et celle de Ginnaken, à une distance convenable de la place. Toute l'artillerie que l'on avait se réduisait à quatre mortiers et deux obusiers.

La nuit du 22 au 23 février, on commença les deux batteries. Dans la même nuit arriva le général Michaud-Darçon, envoyé par le général en chef pour prendre le commandement du siége. A neuf heures du matin, comme les batteries étaient achevées et en état de tirer, il fit porter au commandant de la place une sommation qui fut sans résultat. Il fit alors commencer le feu, en recommandant de le régler, attendu le peu de munitions, de manière à le faire durer jusqu'au jour. Le 24, le colonel Devaux, aide-de-camp de Dumouriez, se présenta devant la place, accompagné d'un trompette, pour faire une nouvelle sommation. Admis en présence du conseil de guerre, il parla avec tant d'énergie, dit Senermont (1), qu'on entra en pourparlers. Il n'y avait pas à hésiter sur la condition des honneurs de la guerre, qui était exigée fermement par la garnison. Il ne nous restait presque plus de munitions, et en faisant les difficiles l'ennemi aurait dé-

(1) Mussel-Pathay, ouvrage cité page 123, note 1.

couvert notre faiblesse. La capitulation fut signée le 25, dans l'après-midi, et portée à Paris par Senermont. Dumouriez arriva à Bréda le 27 et fut dans l'enthousiasme. Sa joie fut de courte durée.

GERTRUYDENBERG. La place de Gertruydenberg est située au nord-est de Bréda, à l'embouchure et sur la rive gauche de la Donge, dans le Biesbosch. Elle a un port qui rendait sa conquête très importante pour les opérations ultérieures du général en chef. D'Arçon arriva le 29 février devant Gertruydenberg, et en fit vainement sommer le commandant. Il n'avait en artillerie que deux mortiers et un obusier, qu'il mit en batterie, et dont le feu lui ouvrit les portes de la place le 3 mars. Il accorda avec empressement les honneurs de la guerre à la garnison.

D'ARÇON MIS A LA RETRAITE.

Trois jours après la prise de Gertruydenberg, d'Arçon, nommé lieutenant général, éprouva les effets du site aquatique des environs de cette place qu'il avait bravé; il fut frappé d'un rhumatisme presque universel qui le priva de toute faculté d'agir. Il alla aux eaux de Plombières et ne guérit point. Pendant qu'il y était, le ministre le chargea d'une reconnaissance dans les gorges et défilés du Porentruy.

En octobre, il fut appelé à Paris pour divers objets de service, au nombre desquels était le siége de Toulon. Le 20 novembre, il cessa toutes fonctions et fut admis à faire valoir ses droits à la retraite. Né le 18 novembre 1733, il avait alors soixante ans d'âge et quarante-neuf ans sept mois vingt-trois jours de service, en y comprenant trois ans d'études préliminaires et sept campagnes de guerre. Sa pension, fixée à 9490 livres, et réduite provisoirement à 3000 livres assignats, n'en valant que 450 en espèces, ne fut décrétée que le 27 février 1795, en sorte qu'il resta quatorze mois sans traite-

ment et dans un état de misère déplorable. Il habita pendant une partie de ce temps Voray, dans la Haute-Saône, où il avait une maison.

Un arrêté du comité de salut public, en date du 16 octobre 1794, l'appela à Paris pour coopérer au travail du comité des fortifications établi à la Commission des travaux publics, maison de la Révolution. Cet arrêté lui allouait une indemnité de 500 livres assignats par mois (valant 125 livres numéraire), dont il jouit pendant cinq mois. C'est à cette époque qu'il fit l'ouverture du cours de fortification à l'École polytechnique.

Le 24 mars 1795, l'épuisement de sa santé le contraignit à retourner à Voray, où il continua à s'occuper d'objets relatifs à la sûreté des frontières.

REVERS ET DÉFECTION DE DUMOURIEZ.

En 1793, les alliés entrèrent de bonne heure en campagne avec des forces considérables contre l'armée du Nord. Le 18 mars, ils gagnèrent sur elle, non loin de Tirlemont, la bataille de Neerwinde, qui fut décisive, et à la suite de laquelle Dumouriez ordonna la retraite de son armée. Le 28, le corps de bataille occupait un camp à Antoing, sur l'Escaut, au sud-est de Tournay; l'armée des Ardennes occupait en arrière celui de Maulde, et une division la position de Nimy-sous-Mons. Nous n'entrerons dans aucun détail sur la trahison de Dumouriez. Le 2 avril, il fit arrêter à son quartier-général, à Saint-Amand, les députés de la Convention qui étaient venus pour le suspendre de ses fonctions. N'ayant pas réussi à entraîner l'armée dans ses coupables projets, il se réfugia au quartier-général autrichien, et finit ainsi honteusement sa carrière.

Les troupes qui étaient dans le Brabant holland i

abandonnèrent les places et se retirèrent sur Dunkerque.

A cette époque, le 30 avril, la Convention décréta pour la défense des frontières, tant de terre que de mer, la formation de onze armées, et plus tard celle de deux armées de réserve dans l'intérieur. Aux premières elle attacha, sous le nom de *représentants du peuple*, avec des pouvoirs illimités, soixante commissaires pris dans son sein.

SIÉGE ET BOMBARDEMENT DE VALENCIENNES ET BLOCUS DE CONDÉ.

Le général Dampierre, qui avait remplacé Dumouriez, avait ramené le corps de bataille sous Bouchain pour avoir le temps de le réorganiser. Le 15 avril, ayant réuni 24 000 hommes, il vint camper à portée de Valenciennes, à Famars, occupant une position beaucoup trop étendue, depuis Famars, sur la rive gauche de la Rhonelle, jusqu'à Hasnon, sur la Scarpe, Valenciennes en avant de sa droite. Le 8 mai, il fut tué dans une tentative qu'il fit pour secourir Condé, qui était bloqué depuis le 12 avril. Le 23 mai, le prince de Cobourg attaqua la position de Famars, parvint à la forcer et investit Valenciennes. L'armée française, qui, dans une autre circonstance, aurait pu se retirer derrière l'Écaillon, d'où elle aurait pu encore protéger Valenciennes, se retira au delà de la Sensée, appuyant sa gauche à Paillencourt, l'Escaut devant son front, position que l'on appelle le camp de César

et aussi le camp de Villars, qui l'occupa en 1712 dans des circonstances pareillement très critiques pour la France.

Les ennemis rassemblèrent pour faire le siége de Valenciennes 300 bouches à feu, savoir : 178 tirées de Vienne, 114 empruntées à la Hollande et 7 tirées de Cologne, total 299 pièces; il n'y en eut jamais plus de la moitié en batterie. La place fut déclarée en état de siége le 13 avril, dans un conseil de guerre composé des généraux, des commissaires de la Convention nationale Cochon et Briez, des corps administratifs et des chefs de la garnison. Le commandant était le général de division Bécays-Ferrand (1), qui avait acquis l'expérience du service des places en remplissant à Valenciennes, pendant vingt ans, les fonctions de major. La force de la garnison était de 11 462 hommes (2), savoir : état-major général, 26 officiers; infanterie, 9390 hommes; cavalerie, 400; artillerie, 1100; mineurs, 50; pompiers, 200; gardes sédentaires de la

(1) Il est plus connu sous le nom de Ferrand tout court, qui était aussi le nom d'un autre général, son contemporain.

Le général de division Decaux de Blacquetot se trouvait dans la place, malade, et ne servit pas. Suspendu de ses fonctions dans le mois d'août, il émigra et mourut à Essen le 8 septembre 1796. Dechermont, général de brigade du génie, se trouvait également malade dans la place et y mourut.

(2) Ce chiffre nous est fourni par la *Relation du siége et du bombardement de Valenciennes*, imprimée à Douai en 1839. Cette relation s'appuie sur les documents les plus authentiques et emprunte beaucoup de détails aux souvenirs de l'auteur, le colonel Texier de la Pommeraye.

ville, 296. On ne comptait dans l'état-major que deux généraux de brigade; le général Ferrand en créa deux autres à titre provisoire, le chef de brigade Tholosé du génie, et le capitaine Dembarrère, de la même arme: tous deux rendirent des services signalés. Le 30, les habitants et la garnison prêtèrent serment de fidélité à la république, et de s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de l'abandonner aux ennemis de la patrie. Cette cérémonie eut lieu avec une grande solennité et excita un enthousiasme général.

Devant le front de la porte de Mons, que l'ennemi choisit pour front d'attaque, est un grand ouvrage à corne, et à gauche un autre ouvrage semblable, beaucoup moins grand, qui couvrait le bastion de Poterne. Sur la capitale de la demi-lune du petit ouvrage à corne est la lunette de Saint-Saulve. La petite inondation de la Rhonelle et la grande inondation de l'Escaut avaient été tendues. Sachant qu'il y avait peu d'abris à l'épreuve dans la ville, le projet du duc d'York, qui commandait le siége, fut de la bombarder la nuit sans relâche avec tous les mortiers, et avec deux batteries de six pièces chacune qui tireraient des boulets rouges. L'approvisionnement des mortiers était fixé à 800 bombes par nuit, et celui des canons à 600 boulets.

La nuit du 13 au 14 juin, l'ennemi ouvrit sa première parallèle à 560 mètres de distance de la demi-lune du grand ouvrage à corne, et à 400 mètres du saillant de la lunette Saint-Saulve. Au jour il somma la place, et sur le refus de la rendre, exprimé en termes fermes par le général Ferrand et par la municipalité (qui avait emprunté la plume du commissaire de la Convention, Cochon), une

batterie provisoire commença le bombardement. La nuit suivante l'ennemi élargit sa parallèle, et au jour il y marqua l'emplacement de quatorze batteries et celui d'une quinzième, en arrière sur un tertre. La cinquième nuit il les arma, et le 18, à la pointe du jour, elles ouvrirent leur feu. La place y répondit, et réduisit même au silence la batterie n° 15, qui avait des embrasures ordinaires. Le bombardement servit de prétexte à une émeute qui eut lieu le 21, et que le général Ferrand eut beaucoup de peine à réprimer.

La neuvième nuit, du 21 au 22, l'ennemi acheva sa seconde parallèle et y marqua l'emplacement de onze batteries. Le 27, il mit en action contre la place 146 bouches à feu. « Il faut avoir été témoin de cette scène terrible, dit Unterberger (1), pour s'en faire une idée. » Cependant le feu de la place ne fut pas éteint, mais ses canonniers ne tiraient plus que par salves, avec des pièces montées sur affûts de rempart, qu'ils transportaient d'un endroit à l'autre et disparaissaient.

La seizième nuit, du 28 au 29, les ingénieurs autrichiens débouchèrent de la deuxième parallèle et ouvrirent quatre marches de zigzags, trois sur les capitales des trois saillants du grand ouvrage à corne, et la quatrième sur la capitale de la lunette Saint-Saulve. Jour et nuit, les têtes de sape ne cessaient de cheminer. La dix-neuvième nuit, du 1er au 2 juillet, l'ennemi commença à les unir pour former sa troisième parallèle.

Le 8 juillet, ses mineurs creusèrent dans la troisième parallèle, à 60 ou 70 mètres de distance des saillants du chemin couvert du grand ouvrage à corne, trois puits de mine, du fond desquels ils cheminèrent, en galeries souterraines, vers la place l'espace d'environ 48 mètres, l'une des galeries (ou rameaux) dirigée vers le saillant de la place d'armes rentrante entre la demi-lune et le saillant de gauche de l'ouvrage à corne; les deux autres, l'une à droite et l'autre à gauche de celle-ci. Le 17, ils établirent au fond de chaque galerie un gros fourneau de mines, qui fut prêt le 22.

Le 10, quoique les batteries de l'ennemi eussent presque entièrement ruiné les parapets, dégradé et même renversé une partie des revêtements de la courtine de la porte de Mons, la place avait élevé

(1) Le général Unterberger commandait l'artillerie assiégeante et a publié un journal du siége.

sur cette courtine des épaulements en sacs à terre, d'où elle faisait un feu très vif sur les contre-batteries de la seconde parallèle. L'ennemi se vit obligé d'aller prendre des prolongements sur les hauteurs d'Anzin pour l'établissement de nouvelles batteries.

Il cessa de cheminer et ralentit le feu de ses batteries pendant le travail des mineurs. Il s'occupait de toutes les réparations dont son artillerie avait besoin. Le 22 juillet, il avait en batterie dans la première parallèle 21 bouches à feu, dans la seconde 49, et dans la troisième 52; total, 122, dont 61 canons, 19 obusiers et 42 mortiers ou pierriers, pouvant agir en même temps.

La quarantième nuit, du 22 au 23, il termina ses préparatifs. Le 23, à neuf heures du matin, au signal d'une salve de huit mortiers, toute cette artillerie tonna contre la place, qui en soutint le feu pendant plusieurs heures. « A cette occasion, il faut, dit Unterberger, rendre justice à la conduite des canonniers ennemis; ce furent eux qui se distinguèrent particulièrement dans la défense de Valenciennes, par le courage, le zèle infatigable et l'habileté qu'ils déployèrent dans la lutte de leur artillerie contre la force supérieure de l'attaque, etc. »

Les quarante et unième et quarante-deuxième nuits, l'ennemi chemina, afin d'en être plus à portée, vers les saillants du chemin couvert qu'il devait attaquer.

43ᵉ nuit du 25 au 26. — A neuf heures du soir, les trois fourneaux de mines jouèrent, et immédiatement après, deux colonnes ennemies attaquèrent le chemin couvert du grand ouvrage à corne. Ébranlés par l'explosion inattendue des mines, les défenseurs firent peu de résistance; ils se culbutèrent dans les fossés, entraînèrent les réserves qui y étaient, et rentrèrent dans la place par les poternes. L'ennemi, maître du chemin couvert, mêlé avec eux dans les fossés, s'empara du grand ouvrage à corne en y montant par les escaliers de sa gorge. Une troisième colonne s'était portée en même temps sur la lunette Saint-

Saulve et avait eu le même succès. La perte de l'ennemi ne fut, suivant Unterberger, que de 2 officiers et 32 soldats tués, 4 officiers et 17 soldats blessés.

Dans le désordre de cette nuit terrible, le général Ferrand se borna à pourvoir à la sûreté du corps de place. La courtine de la porte de Mons et la face droite du bastion de Poterne avaient des commencements de brèche inquiétants. Au jour, les remparts étaient garnis d'artillerie et de mousqueterie.

Dans l'après-midi, le duc d'York somma la place en annonçant au général Ferrand que la garnison serait traitée honorablement. Sur-le-champ, un conseil de guerre fut assemblé pour statuer sur le parti à prendre. Tholosé déclara que l'état des fortifications permettait encore une défense de six jours. A trois heures, un conseil de guerre extraordinaire, auquel assistèrent toutes les autorités constituées et dix commissaires délégués par le peuple, conformément à la loi, s'assembla dans la maison de ville. Le procureur de la commune adressa plusieurs questions au général Ferrand, qui y répondit, et fit part des moyens de résistance qui étaient encore en son pouvoir. A ces mots de grands murmures éclatèrent dans le conseil; le procureur fit un tableau de l'intérieur de la ville et de tous les maux qu'elle avait soufferts, et exprima le vœu, au nom de la commune, au nom de quelques membres du district et des délégués du peuple, que l'on proposât au duc d'York une capitulation honorable. Ce vœu, appuyé par la multitude agitée, et par des considérations tirées de l'esprit de la garnison, dont plusieurs chefs

rendaient un compte alarmant, détermina le général Ferrand à proposer une capitulation au duc d'York. Tholosé demanda au général qu'il y fût inséré une condition concernant la conservation des papiers de la direction. Ce fut une faute, parce que le duc d'York, qui peut être ne pensait pas à ces papiers, en stipula expressément la remise, dont on fit un crime au commandant du génie.

A quatre heures, le projet de capitulation, rédigé par le général Ferrand, la municipalité et le district, fut envoyé au duc d'York. Le conseil resta assemblé pour attendre sa réponse, que l'on reçut à une heure du matin; en accordant les honneurs militaires à la garnison, il exigeait qu'elle fût prisonnière de guerre, et la remise des papiers de toutes les administrations civiles et militaires, et notamment ceux de la fortification. Le général Ferrand déclara alors vouloir mourir sur la brèche plutôt que de se rendre à ces conditions. Tholosé et Dembarrère opinèrent également pour ne pas consentir à capituler ; mais l'agitation du peuple étant portée à un excès qu'on ne pouvait réprimer, l'autorité militaire expira. Le général renvoya, le 28 juillet, six commissaires auprès du duc d'York, qui consentit à ce que la garnison prisonnière de guerre rentrât en France après avoir déposé ses armes. Trois jours furent accordés pour l'évacuation de la place. La garnison fut dirigée sur Cambrai.

Telle fut la fin de ce siége mémorable, plus glorieux sans doute, si une partie de la garnison ferme dans ses devoirs, et les habitants plus constants dans leur

malheur, fussent restés fidèles plus longtemps à la république.

Condé, bloquée à la même époque, s'était rendue le 12 juillet par un manque absolu de vivres, après un jeûne long et austère. La garnison avait été faite prisonnière de guerre ; toutefois le général Chancel qui la commandait fut échangé. Confirmé à Paris, le 3 septembre, dans le grade de maréchal de camp, il fut élevé le 11 octobre suivant au grade de général de division, tandis qu'il était à Maubeuge où nous le retrouverons.

Carnot, qui était alors à Bergues attaché comme représentant du peuple à l'armée du Nord, témoigna, dans une lettre à un de ses collègues, toute l'indignation qu'il ressentait contre les défenseurs de Valenciennes, les qualifiant de lâches ou de traîtres. Ils n'étaient ni l'un ni l'autre ; ils avaient été mal commandés. Le général Bécays-Ferrand, bon major de place, ferme et brave de sa personne, n'avait pas été secondé par un état-major suffisant, et l'on pouvait lui reprocher le manque de dispositions générales dans la défense. Comment expliquer autrement l'abandon de tous les dehors dans la nuit du 25 au 26 juillet ? Aux termes de la loi du 26 juillet 1792, il ne devait admettre au conseil de guerre les corps administratifs et les délégués de la commune qu'après avoir soutenu un assaut au corps de place.

Le comité de salut public, dans lequel était concentrée la force du gouvernement, manquait d'une capacité militaire. Carnot y fut appelé le 14 août, et en fit partie jusqu'au 5 mars de l'année 1795 ; il y eut la

direction des opérations de la guerre avec Prieur (de la Côte-d'Or), qui se montra toujours empressé de le seconder. Le comité devint vers cette époque plus homogène par le choix des hommes dont la Convention le composa, et qui restèrent longtemps les mêmes.

Le 23 août, sur un rapport très remarquable de Barère, la Convention décréta la levée en masse de tous les Français de l'âge de dix-huit à vingt-cinq ans non mariés ou veufs sans enfants, et, cinq jours après, l'établissement d'un gouvernement révolutionnaire jusqu'à l'entière délivrance du territoire.

SIÉGE DU QUESNOY PAR LES AUTRICHIENS.

Huit jours après la prise de Valenciennes, le 6 août, le duc d'York se mit en marche avec un corps de 22000 hommes, passa l'Escaut à Masnières, à 8 kilomètres au-dessus de Cambrai, dans l'intention de tourner le camp de César et de couper la retraite aux troupes qui l'occupaient, tandis que le prince de Cobourg menacerait de front la position. Le général Kilmaine fit manquer ce projet, en se retirant à temps et en bon ordre sur Arleux, entre Arras et Douai. Le général anglais se sépara alors du général autrichien; il s'arrêta à Marquion, marcha au nord sur Orchies, d'où il se porta devant Dunkerque.

Le 17 août, le général Clairfayt investit Le Quesnoy avec 18 bataillons et 10 escadrons. Le colonel ou chef de brigade Goullus, qui commandait la place, dont la garnison était de 4000 hommes, fit plusieurs sorties

pour soutenir ses avant-postes avant de les faire rentrer dans les chemins couverts. La nuit du 27 au 28, l'ennemi ouvrit la tranchée devant le front de la porte de Valenciennes, et construisit une parallèle dans laquelle il établit plusieurs batteries. Le 2 septembre, le bombardement commença à cinq heures du soir et continua sans relâche jusqu'au 10. Les ravages qu'il produisit furent tels, que le même jour le colonel Goullus adressa au général Clairfayt un projet de capitulation que le général ennemi renvoya avec sa réponse en marge, portant : « Art. 1er. La garnison sera prisonnière de guerre.

Le 14, le chef de brigade Goullus écrivit au ministre : « Des raisons qui vous seront déduites avec clarté, m'ont obligé, après quatorze jours de tranchée ouverte, de proposer la capitulation dont la teneur suit. Il était impossible, disait-il, d'opposer une plus vigoureuse résistance ; tout a été brûlé, tout a été dévoré par les flammes... La Convention prononcera sur ma conduite. La garnison est sortie le 13 à neuf heures du matin, pourvue de deux jours de vivres, a déposé ses armes, ses drapeaux, et s'est mise en marche pour Bruxelles. Mes blessures m'ont empêché de la suivre.»

LEVÉE DU SIÉGE DE DUNKERQUE.

On avait continué en 1792 et 1793 les travaux commencés en 1791 (page 109) pour mettre Dunkerque à l'abri d'un coup de main. Dans l'été, on établit à Ghyvelde, entre le canal de Furnes et la grande Moere, un petit camp, avec quelques ouvrages, pour

faciliter la retraite des troupes qui l'occupaient par le Rosendaele, long faubourg de Dunkerque, entre l'estran et le canal de Furnes. Le 20 août, l'armée anglaise, forte d'environ 30 000 hommes, s'empara de Hondschoote, et cerna en partie Bergues et Dunkerque. Sa ligne de contrevallation commençait dans les dunes, coupait le canal de Furnes, et se terminait au canal des Moeres, près du pont de Steendam. Au premier avis de son approche, on avait fait abattre dans le Rosendaele les arbres et les haies qui pouvaient offrir des couverts à ses travaux d'attaque. Le camp de Ghyvelde se replia sur la place, et y rentra le 21 au soir. La garde nationale qui y faisait le service était de 2000 hommes, dont 300 avaient été exercés à la manœuvre du canon. Le vieux général O'Moran, qui commandait Dunkerque, créa tout de suite un conseil de guerre permanent. Le 23 août, le conseil décida que l'on introduirait les eaux de la mer dans le pays. Le jour même à minuit, on ouvrit l'écluse du canal de Bergues, et la marée étant haute, en moins de deux heures toutes les terres comprises entre le canal de Furnes et le canal de Bergues furent inondées. On essaya aussi de noyer, au moyen du canal de Furnes, le Rosendaele, mais le sol élevé de ce faubourg le garantit des eaux.

Le 24, l'ennemi attaqua le Rosendaele; il lui fut disputé opiniâtrément par la garnison, en sorte qu'il ne s'empara que d'une partie; le 26, il y construisit une parallèle, trois batteries dans les dunes et une quatrième sur un plateau en arrière.

Le comité de salut public sentait trop l'importance de la place de Dunkerque pour ne pas faire tous ses efforts, afin de la secourir. Cette opération est un des faits militaires sur lesquels Gay-Vernon a donné le plus de détails dans son *Traité élémentaire d'art militaire et de fortification* (1). Dans sa marche sur Dunkerque, l'armée ennemie avait été côtoyée par une division de l'armée du Nord qui occupa la position de Cassel. A la fin d'août, il fut décidé qu'on ne laisserait aux environs d'Arleux qu'une division, et que le reste de l'armée se rendrait au camp de Cassel; ce mouvement s'exécuta du 2 au 4 septembre. Une division, tirée de l'armée de la Moselle, étant annoncée pour le 5 au soir, l'attaque générale fut résolue pour le 6. Houchard, qui commandait en chef l'armée du Nord, avait sous ses ordres environ 42 000 hommes partagés en cinq corps d'attaque qui devaient agir sur divers points. Le 6, toutes les colonnes s'ébranlèrent et entrè-

(1) In-4°, t. Ier, p. 175 à 182. L'auteur, né en 1760, était alors chef de brigade adjudant général à l'armée du Nord, commandée par Houchard. Il eut une grande part aux opérations de ce général, partagea sa disgrâce et fut emprisonné. Mais plus heureux que lui, il ne fut pas mis en jugement. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il accepta en 1798 la place d'instituteur de géométrie descriptive (fortification) à l'École polytechnique, fut nommé en 1804 commandant en second, directeur des études de l'école, et cessa les fonctions d'instituteur. La même année, l'Empereur lui rendit son grade de colonel, et en 1811 le nomma baron de l'empire. En 1812, il fut admis à la retraite sur sa demande, et en 1813 nommé sous-chef d'état-major au 5e corps, puis commandant de place à Torgan où il se rendit. Il était maréchal de camp honoraire depuis 1817, lorsqu'il mourut en 1822 dans sa propriété de Vernon (Haute-Vienne).

rent sur le pays occupé par l'ennemi ; il y eut plusieurs combats particuliers. Le 7 fut employé à se pourvoir de subsistances, et à attendre des nouvelles de la droite et de la gauche. Le 8 fut l'attaque décisive ; le général Jourdan qui commandait un corps de 18 000 hommes força la position d'*Hondschoote*, qui a donné le nom à la bataille.

L'ennemi fit le même jour des démonstrations d'attaque contre la place ; il la canonna jusqu'à six heures et demie du soir des trois batteries qu'il avait construites. En même temps, divers corps de son infanterie bordant la crête des dunes faisaient un feu de mousqueterie contre les chemins couverts. Un gros corps de sa cavalerie cherchant à longer les dunes s'approcha même de la place pour y pénétrer par l'estran ; mais les batteries flottantes, en station dans la rade pour défendre l'approche de cette partie faible de la place, s'étant rapprochées de terre vers les gorges des dunes, obligèrent cette cavalerie à renoncer à son dessein. Le soir, on s'aperçut de la grande tour que l'ennemi faisait des dispositions pour se retirer. Dans la nuit du 8 au 9, il disparut, abandonnant son artillerie et ses munitions : 41 pièces de canon de fer du calibre de 27 anglais, 2 à 3 mortiers, 17 000 boulets, 52 000 sacs à terre, 85 000 livres de poudre, etc. (Extrait d'un mémoire du capitaine Delile.)

DÉBLOCUS DE MAUBEUGE.

Le camp retranché de Maubeuge, situé sur la rive

droite de la Sambre, donnait à cette place une importance qui détermina le commandant de l'armée du Nord à y laisser une garnison de 12000 hommes, lorsqu'il repassa la frontière après la bataille de Neerwinde. Il laissa en même temps une faible division, sous le commandement du général Ihler, dans la forêt de Mormal. Tout ce qui n'était pas nécessaire pour le service journalier de la place et du camp retranché bordait la rive droite de la Sambre jusqu'à Jeumont et au delà, et en empêchait le passage aux Autrichiens. Ils n'essayaient pas de la passer au-dessus de Maubeuge, parce qu'ils se seraient exposés à être coupés par le général Ihler. Tant que dura le siége de Valenciennes, ils se bornèrent à bloquer la place sur la rive gauche de la Sambre. Mais après la prise de Valenciennes et du Quesnoy, le général Ihler s'étant retiré sous le canon de Landrecies, les partis ennemis passèrent la Sambre et établirent un pont vis-à-vis de Saint-Rémy-Mal-Bâti. On crut qu'en augmentant la force de la garnison de Maubeuge, on pourrait se soutenir par la liaison de son camp retranché avec Avesnes, et l'on y fit entrer 6000 hommes, dont 2000 de la levée en masse, qui n'étaient même pas armés et ne pouvaient être employés que comme travailleurs. Le 29 septembre, attaquées sur tous les points, nos troupes rentrèrent en désordre dans le camp retranché. La communication avec Avesnes fut coupée, et l'ennemi fit sur la crête des hauteurs de la rive droite de la Sambre une ligne de contrevallation semblable à celle qu'il avait faite sur la rive gauche. En même temps, il

établit une armée d'observation sur les routes de Landrecies et d'Avesnes pour s'opposer à toute armée de secours.

Dans le mois d'octobre, le camp retranché était environné de cinq rangs de puits armés de pieux, et en outre d'abatis dans les parties faibles. Sur le côté de la place tourné vers le nord, l'ennemi avait établi trois parallèles, dont la plus rapprochée des fortifications en était encore éloignée de 560 mètres. Dans celle-ci il avait fait trois batteries de mortiers qui étaient prêtes à tirer, lorsque, le 15 octobre, le canon de l'armée de secours se fit entendre du côté d'Avesnes. Comme on ne s'attendait pas à cet événement, on n'avait fait aucune disposition dans la place pour une sortie. Cependant le général Ferrand, qui commandait l'armée des Ardennes et qui était dans Maubeuge, fit déboucher un corps de troupes par l'intervalle entre le camp et la redoute du Loup; mais, arrivé à portée des redoutes de la contrevallation de l'ennemi, ce corps fut accueilli par un feu d'artillerie qui l'obligea à rentrer précipitamment dans le camp.

Le lendemain, à la pointe du jour, le canon recommença à tirer comme la veille. On n'eut plus de doute qu'en ce moment l'armée de secours ne fût aux prises avec l'ennemi, et que le sort de la place ne dépendît de l'issue du combat. C'était le moment de faire une sortie vigoureuse; l'armée ennemie, attaquée en même temps de front et par derrière, eût été infailliblement percée et toute son artillerie serait restée en notre pouvoir. Tel était l'avis de tous les généraux, au nom-

bre de huit, excepté le général de division Chancel, qui ouvrit un avis timide, craignant que ce feu si vif qu'on entendait ne fût une ruse de l'ennemi pour nous attirer. Son avis prévalut. Les troupes, qui étaient sous les armes depuis le matin, passèrent à regret la journée dans l'inaction, tandis que se livrait entre Maubeuge et Avesnes la bataille de Wattignies. Le 17, il fit un brouillard épais qui dura fort avant dans la matinée. L'armée victorieuse et les troupes du camp ne fraternisèrent que dans l'après-midi. A deux heures, Jourdan, nommé depuis peu de jours général en chef de l'armée du Nord, accompagné des deux représentants du peuple Carnot et Duquesnoy, entra dans Maubeuge avec son état-major. Son armée campa sur le champ de bataille. Carnot eut une égale part avec Jourdan au gain de la bataille. L'armée ennemie reprit et conserva encore longtemps sa position sur la rive gauche de la Sambre.

Le 22 octobre, le général Chancel fut suspendu de ses fonctions, et le 15 février 1794 guillotiné.

L'événement de Maubeuge a donné lieu au général d'Arçon de faire les observations suivantes sur les camps retranchés sous les places :

« Il faut soigneusement distinguer les dispositions et propriétés des camps retranchés sous les places, qui sont relatives aux mouvements extérieurs des armées, d'avec celles qui tiennent à la défense propre de la place. En confondant ces objets, on risquerait d'exposer peut-être l'un et l'autre.

» Il faut observer qu'un corps d'armée occupant un camp retranché à l'appui d'une place, a pour objet ordinairement de faciliter les combinaisons des mouvements des armées à l'extérieur et d'y

concourir avec elles. Mais si l'on venait à ne considérer un camp retranché que comme protecteur d'une place forte (c'est le but dans lequel Vauban les a proposés), il s'ensuivrait ou pourrait s'ensuivre des inconvénients majeurs. Le corps d'armée qui s'y laisserait enfermer appauvrirait la place de ses vivres ; ne pouvant plus concourir avec la grande armée, celle-ci en serait affaiblie d'autant, et l'ennemi, profitant de cet état de choses, prenant position contre l'armée de secours affaiblie, séparerait le corps qui occuperait le camp retranché de toute relation extérieure, le forcerait de dévorer promptement les restes de l'approvisionnement de la place, en sorte que les protecteurs et les protégés, réduits aux extrémités de la faim, seraient forcés de céder sans coup férir. Il suit de là que, lorsqu'un corps d'armée occupant un camp retranché peut craindre une pareille séparation, il doit se presser de la prévenir en abandonnant la place à ses propres forces. Elle suffit dans ce cas pour tenir position et pour obliger l'ennemi à déployer l'appareil de siége. Pendant ce temps-là, l'armée principale, renforcée de toutes ses réserves réunies et de tous les autres secours qui peuvent accourir de l'intérieur, se met en état de profiter avec beaucoup d'avantages de l'affaiblissement nécessaire où l'ennemi est réduit par l'obligation d'assiéger et d'investir.

» Les derniers événements de Maubeuge paraissent confirmer cette théorie. Si notre armée de secours avait fait moins de diligence, c'en était fait de la place et du corps d'armée, qui la ruinait en prétendant la protéger.

» Il ne faudrait pas conclure de là que les camps retranchés sont inutiles. Je dis seulement qu'ils doivent rester libres et indépendants. Voici le cas, etc., etc.

ARMÉE DU RHIN.

BLOCUS ET SIÉGE DE MAYENCE EN 1793.

Le 28 mars, le général Custine fit des dispositions à la suite desquelles son armée se retira sur Landau. Il

laissait dans Mayence, sous le commandement du général de brigade Doyré (1), du corps du génie, une garnison dont la force, qui ne devait pas dépasser 18 000 hommes, fut, par l'effet de circonstances imprévues, portée à un chiffre plus élevé. Onze bataillons et trois escadrons sortis de la place furent obligés d'y rentrer avec les commissaires de la Convention nationale, Merlin de Thionville et Rewbell, et avec les effets de campement, l'ambulance, les vivres et beaucoup de bouches inutiles.

La garnison se trouva composée ainsi qu'il suit :

		hommes.
4 régiments de grenadiers, mi-partie de ligne	3,632	20,297
4 régiments de troupes de ligne, 6 bataillons	2,759	
29 bataillons de volontaires nationaux	13,906	
Du 5e régiment d'artillerie et de l'artillerie volante	445	1,464
Auxiliaires et volontaires nationaux	999	
Ouvriers d'artillerie	20	
2e compagnie de mineurs, auxiliaires compris		158
Troupes à cheval		1,156
Matelots		468
Total		23,543

La composition de la garnison ne répondait point à sa force numérique. On voit que les deux tiers de l'infanterie étaient des volontaires nationaux ; la plupart, étant de nouvelle levée, n'avaient aucune instruction. Les bataillons de ligne, composés en grande partie de recrues, étaient à peu près au même point.

L'état-major général consistait dans les officiers-généraux, supérieurs et autres dénommés ci-dessous :

(1) Le général d'Oyré (nous écrirons Doyré) a laissé sur la défense de Mayence un journal très détaillé et un mémoire abrégé.

Meusnier, général de brigade, commandant en second, chargé particulièrement de la défense de la rive droite du Rhin.

Dubayet (1), chef de bataillon, commandant des troupes, nommé le 2 avril général de brigade provisoire, par le conseil de guerre, sur la proposition des commissaires de la Convention.

Deblou, général de brigade, commandant particulier de Mayence.

Schaal, chef de brigade, commandant temporaire de Cassel.

Jordy, chef de bataillon, commandant du fort de Mars.

Kléber, chef de bataillon, commandant du camp retranché, nommé le 7 avril chef de brigade.

Barbier, capitaine, commandant des îles Saint-Pierre et Saint-Jean.

Dieudeville, chef de brigade, commandant de l'artillerie.

Douay, chef de bataillon, directeur de l'arsenal; Lariboisière, capitaine, sous ses ordres.

Gaudin, capitaine, commandant du génie; sous ses ordres, Vérine et Boisgérard, capitaines, un lieutenant et un adjoint.

Galle, capitaine, commandant les mineurs, avec Breullic sous ses ordres.

Blanchard, commissaire ordonnateur.

Le 2 avril, le général en chef procéda à la formation du conseil de guerre, auquel il appela les commissaires de la Convention nationale et ceux du pouvoir exécutif. Le même jour, il fit reconnaître Dubayet comme général de brigade. Il y eut pendant le blocus et le siége un nombre considérable de promotions que nous passerons sous silence.

La ville de Mayence est en partie bâtie sur le penchant d'une hauteur qui descend sur la rive gauche du Rhin. L'enceinte intérieure qui s'appuie au fleuve

(1) Du Bayet (Aubert), né en 1757, avait fait les campagnes d'Amérique (ainsi que d'Oyré). Il était membre de l'Assemblée nationale législative lorsque, le 29 juin 1792, il fut nommé lieutenant-colonel, grade qui fut changé en celui de chef de bataillon.

est composée de douze fronts bastionnés, compris les deux de la citadelle. La gorge le long du Rhin, sur une étendue de 1150 mètres, est fermée par un mur terrassé de $2^m,30$ à $2^m,60$ de hauteur, flanqué par des demi-tours couronnées d'un mur d'appui. Au pied du mur de gorge, qui est percé de plusieurs portes, est le port. Ce qu'on appelle la citadelle est un petit carré bastionné de 200 à 240 mètres de côté. Les fossés de la place sont secs, excepté sur l'étendue d'un demi-front en amont et de cinq fronts en aval, dont quatre regardent un terrain bas qu'on appelle *Gartenfeld*. Sur le dernier, en s'éloignant du Rhin, de ces cinq fronts est la porte de Munster. Sur le front en amont, dont la moitié du fossé est remplie d'eau, est la porte Neuve (*Neuthor*).

En avant des huit premiers fronts de l'enceinte intérieure, le terrain forme un plateau sur lequel sont quatre forts fermés à la gorge et deux autres qui ne le sont pas. Ces forts sont unis l'un à l'autre par des chemins couverts qui forment une seconde enceinte, laquelle constitue le *camp retranché*. Le camp se continue devant les fronts du *Gartenfeld* au moyen d'un avant-glacis coupé, au pied duquel est un fossé plein d'eau. Les forts fermés à la gorge sont le fort Saint-Charles, situé en avant de la porte Neuve, le fort Sainte-Élisabeth, le fort Saint-Philippe et le fort Saint-Joseph, ou fort Linsenberg. Ces quatre forts sont revêtus à l'escarpe et à la contrescarpe, et ont des appareils de mines assez compliqués. Le premier, le troisième et le quatrième ont de belles communications souterraines

avec les fossés de la place. Les deux autres forts sont le fort Welsch ou fort Italien, entre le fort Saint-Charles et le fort Sainte-Élisabeth, et une double tenaille entre le fort Saint-Philippe et le fort Saint-Joseph. La droite du camp retranché supérieur s'appuie à un cinquième fort, fermé à la gorge, appelé fort *Hauptstein* ou fort Saint-François (et postérieurement fort *Meusnier* par les Français), situé au sommet d'un plateau qui domine la plaine du Gartenfeld.

Le fort Saint-Charles, qui occupe le point le plus intéressant pour la sûreté de la place, était accessible à couvert presque jusqu'au pied de son glacis. Depuis le fort Saint-Charles, le terrain est généralement soumis aux feux du camp retranché jusqu'au fort Saint-Philippe. En avant de ce dernier règne un vallon parfaitement couvert de toute vue de la fortification. Ce vallon se joint au ravin de Zahlbach, à la faveur duquel on parvient à couvert jusqu'au glacis du fort Saint-Joseph.

A 1600 mètres en amont de la place, entre les bords du Rhin et le sommet d'un escarpement, est le village de Weissenau, dans la partie supérieure duquel nous nous maintînmes longtemps, ce qui obligea les ennemis à cheminer avec beaucoup de circonspection et à un grand développement de travaux. Entre Weissenau et la place, mais plus près de cette dernière étaient une chartreuse et une maison de plaisance appelée la Favorite, qui furent démolies par nos mineurs.

Nous avons décrit à la page 126, la tête de pont de

Cassel ; on continua, malgré la rigueur du froid, d'y travailler avec activité pendant les mois de janvier et de février, ainsi qu'au fort de Mars et à l'île de Saint-Pierre, si importante pour la conservation des moulins sur le Rhin. Les mineurs construisirent des magasins à poudre dans les bastions de Cassel. Le commencement de mars ayant été beau et les terres paraissant assez sèches pour leur confier des poudres, on construisit, en avant des saillants des chemins couverts de Cassel, des fougasses auxquelles on devait mettre le feu en dedans des fossés. Cet ouvrage terminé, les mineurs travaillèrent aux poternes de communication avec les demi-lunes.

LE BLOCUS.

Depuis la fin de décembre 1792, les communications nous étaient interdites sur la rive droite du Rhin. L'ennemi y occupait des positions où il s'était retranché hors de portée du canon de Cassel ; à la suite d'une grande sortie que la garnison fit le 10 avril, sur la rive droite et qui n'eut pas de succès, le général Meusnier tenta de s'emparer de Costheim, situé sur les bords du Mein, rive droite, à 1500 mètres de Cassel. Ce fut le commencement de ses entreprises qui lui coûtèrent la vie.

A la même époque le guetteur signala, sur la rive gauche du Rhin, l'armée assiégeante qui venait investir la place ; elle établit ses camps sur une ligne de circonvallation dont la droite s'appuyait à Laubenheim, passait par les villages d'Hechtsheim, Marienborn,

Drais, Finthen et Budenhein sur les bords du Rhin. Le lieutenant général, comte Kalkreuth, qui la commandait sous les ordres du roi de Prusse, eut son quartier général à Marienborn. Le 14 l'investissement était formé. Ce jour-là et le suivant les avant-postes de l'ennemi et les nôtres se disputèrent la possession du village de Weissenau ; on était incertain de l'abandonner ; on décida de s'y maintenir le plus longtemps possible par la considération des facilités qu'il aurait données à l'ennemi pour ses attaques : à cet effet, on construisit une flèche en arrière de la Chartreuse, pour soutenir le poste qu'on y laissait.

Depuis le 16 avril jusqu'au 16 juin, l'assiégeant fut occupé de fortifier ses camps et de réunir tout le matériel dont il avait besoin pour bombarder et attaquer une grande place telle que Mayence. Dans la place les volontaires de siége faisaient de fréquentes sorties. La nuit du 20 au 21 avril, le général Meusnier tenta encore vainement de déloger l'ennemi de Costheim. Le 24, il prit le parti d'élever une ligne de retranchements, contre ce village et parvint enfin, la nuit du 28 au 29, à s'en rendre maître ; la nuit précédente il s'était emparé de deux batteries sur la rive gauche du Rhin ; ces expéditions avaient lieu à l'insu du général en chef et n'eurent jamais son approbation. Fort de la protection de Merlin, Meusnier s'affranchissait entièrement de l'autorité du général Doyré, et négligeait Cassel et le fort de Mars.

Le 1er mai, le général en chef indiqua la position d'ouvrages de contre-approche sur la crête du ravin

de Zahlbuch, que l'on construisit. Sur sa proposition motivée, le conseil de guerre arrêta qu'il serait imprudent de hasarder des expéditions éloignées sans grande probabilité de succès; il approuva également les dispositions du général pour réunir sous un seul chef les compagnies de volontaires de siége, et pour attacher à cette infanterie une compagnie de chasseurs à cheval. Cette troupe qu'on appela la légion des francs, fut portée à 400 hommes et servit très bien.

Le 3 mai, à la pointe du jour, les batteries ennemies de Hochheim commencèrent un feu très vif sur Costheim; ce village fut le théâtre d'un combat où nous eûmes 500 hommes d'engagés sous le commandement du chef de brigade Schaal. Après cette action Meusnier fit travailler à la construction d'un retranchement du côté de Hochheim. La nuit du 7 au 8, l'ennemi attaqua de nouveau le village de Costheim qui fut pris et repris plusieurs fois.

Les ouvrages de contre-approche commencés au-dessus du village de Zahlbach donnèrent lieu à de fréquentes escarmouches de la part de l'ennemi qui partait du village de Bretzenheim pour s'opposer à leur construction. Le 9, la légion des francs se porta sur ce village qu'elle fit abandonner, et elle l'occupa jusqu'au 11.

Le même jour, le conseil de guerre arrêta définitivement la création d'une monnaie de siége en papier, différente des assignats, qui eut également un cours forcé et qui devait être échangée contre espèces par le payeur, lorsque les relations avec la France seraient

rétablies. Tout ce qui concerne son émission et son cours fut expliqué dans une proclamation rédigée au nom du conseil par Rewbell.

Le 16 mai, à l'occasion d'une proposition de grande sortie très éloignée, faite par le général Meusnier pour rassembler des bestiaux, dont la place manquait absolument, la question des sorties fut de nouveau agitée en conseil de guerre. Dans une opinion longuement motivée, le général Dubayet déclara que l'époque actuelle n'était point celle où l'on devait hasarder une grande sortie. Les commissaires de la Convention nationale soutinrent la proposition de Meusnier. Le général en chef opina pour une sortie aux conditions suivantes : qu'elle aurait un objet d'utilité réelle, que le succès en serait démontré probable, que dans le cas où elle ne réussirait pas, la retraite serait assurée sans courir le risque d'une perte d'hommes et d'artillerie capable d'affaiblir la garnison et de la décourager. Il rappela l'opinion qu'il avait déjà émise et à laquelle avait adhéré le conseil que, dans les deux hypothèses d'un blocus ou d'un siége en règle, il était également de l'intérêt de la République de conserver cette nombreuse garnison et de ne la sacrifier que dans des expéditions d'une utilité démontrée. Le général Schaal partagea l'opinion du général en chef. Il fut arrêté qu'on exécuterait une sortie d'après un plan concerté par les généraux et soumis à l'examen du conseil de guerre.

Dans la nuit du 20 au 21 mai, le général Meusnier fit passer dans une des îles, à l'embouchure du Mein

(rive gauche), des travailleurs soutenus par 60 chasseurs à pied. Le général en chef informé de cette opération qui n'avait point été concertée avec lui, se rendit sur-le-champ auprès du général Meusnier pour lui représenter les inconvénients d'un tel établissement, les difficultés de s'y maintenir, les pertes inévitables d'hommes, l'impossibilité de lui fournir des secours de Mayence dont Cassel avait déjà beaucoup affaibli la garnison. Meusnier ne tint point compte des observations du général en chef; il disposa d'un piquet de 200 grenadiers, s'empara d'une longue île séparée par un canal très étroit de celle qu'il avait occupée dans la nuit. Le général en chef vit avec beaucoup de regret la garnison de Mayence encore chargée de la garde d'une île dont la possession n'était d'aucun intérêt pour la conservation de la place. La nuit du 23 au 24, l'ennemi réoccupa l'île longue qu'il dominait du poste de Gustavsburg.

Le 30 mai, les généraux s'écartèrent des sages principes que le conseil de guerre avait adoptés le 16 mai; encouragés par les succès des volontaires de siége qui, dans leurs escarmouches avec l'ennemi, s'étaient avancés jusque près de Marienborn, ils firent, la nuit du 30 au 31 mai, une grande sortie sur ce village, dans le but d'enlever le quartier-général de l'armée assiégeante; tentative téméraire dans laquelle on échoua.

MORT DE MEUSNIER.

Le 2 juin, le feu des batteries de l'ennemi reprit

avec violence contre tous les établissements sur la rive droite du Rhin. L'île Saint-Pierre essuya aussi une canonnade. Le 3 et le 4, de jour et de nuit, l'ennemi continua son feu d'artillerie et de mousqueterie contre les îles à l'embouchure du Mein. Le 5 à la pointe du jour, toutes ses batteries de la rive droite tirèrent à la fois. Le général Meusnier, craignant qu'il ne fût question d'une attaque et voulant donner des ordres à Cassel, quitta les îles où il avait passé la nuit. Dans la traversée du Mein un biscaïen lui fracassa le genou. Le 14 il mourut de sa blessure. Son corps fut transporté à Cassel et enterré dans le bastion du centre. Le feu de l'ennemi cessa pendant la cérémonie (1). Le général Dubayet prononça des paroles de regrets sur sa tombe et lui succéda dans le commandement de Cassel.

Le 6 juin, on continue la construction d'une flèche en avant du fort Saint-Charles et sur le flanc de Sainte-Croix dont l'objet principal est de protéger les bivouacs de Weissenau.

Le 7 et le 8, l'ennemi fait un feu très vif d'artillerie et de mousqueterie contre les îles. Sur la rive gauche il

(1) Dans sa courte carrière militaire, Meusnier a donné une si haute idée de ses talents, que le maréchal Saint-Cyr a avancé légèrement qu'il égalait Bonaparte dans la plupart des qualités qui constituent le général, et qu'il lui était supérieur en quelques-unes, et surtout en patriotisme. Son républicanisme était ardent, etc., etc. (*Mémoires*, t. Ier, p. 271.) Gay-Vernon lui a aussi payé un tribut d'admiration dans un discours d'ouverture des cours de l'École polytechnique, le 26 janvier 1799. (*Journal de l'École polytechnique*, sixième cahier, ou t. II, p. 261.)

continue le travail de ses batteries et des lignes de communication.

Le 9, Kléber et Marigny, commandant de la légion des francs, se portent sur Sainte-Croix, et après en avoir chassé l'ennemi, mettent le feu à l'église et aux bâtiments attenants.

Le 16, le conseil de guerre arrête que les travailleurs de l'artillerie et du génie ne seront point payés; il n'y eut pas de réclamation.

LE SIÉGE ET LE BOMBARDEMENT.

Le journal du général Doyré fait commencer le siége proprement dit à cette époque. La nuit du 16 au 17 juin, l'ennemi ouvre la tranchée dans le vallon traversé par la chaussée de Marienborn. Nos patrouilles ayant découvert le travail, Kléber s'y porte, chasse les travailleurs et fait enlever 400 gabions, qui sont employés à élever une flèche sur la crête du rideau.

La même nuit, on aperçoit un feu sur le Rhin, au-dessus du fort de Mars. On s'assure bientôt que c'est un brûlot dirigé contre le pont. Les bateliers de garde s'y portent avec activité et parviennent bientôt à l'éteindre. Ce brûlot était accompagné d'une autre machine incendiaire très compliquée, chargée de 1600 livres de poudre, et qui devait prendre feu en s'accrochant au pont.

Après le désordre arrivé dans la nuit du 16 au 17 (1), l'ennemi croit, en présence d'une garnison nombreuse et avec une armée non exercée aux travaux de siége, qu'il est prudent de commencer par faire un établissement contre les sorties. Cet établissement auquel il donna le nom d'*arrière-parallèle*, ne fut autre chose qu'une première parallèle tracée à plus de 600 mètres du camp retranché.

La nuit du 18 au 19 juin, la première du siége, il ouvre la tran-

(1) Leipziges, *Histoire du siége de Mayence*, traduite en partie dans les mémoires du maréchal Saint-Cyr.

chée avec 3680 travailleurs et quatorze bataillons, dont quatre couvrent les travailleurs, et les autres sont disposés à très peu de distance en arrière. La parallèle qu'il entreprit, tracée tout entière en ligne droite, avait 3300 mètres de longueur, et les boyaux de communication à peu près autant. Son extrémité de droite, au-dessus de Weissenau, n'était pas à moins de 1600 mètres du fort Saint-Charles; son point le plus rapproché du camp retranché en était éloigné de 750 mètres. Au jour, les travailleurs étaient à couvert, et les troupes entrèrent dans la parallèle. Trois batteries, chacune de trois mortiers et un obusier, commencées la même nuit, furent mises dans le jour en état de tirer.

La deuxième nuit, l'ennemi perfectionne, avec 2632 travailleurs, l'ouvrage de la nuit précédente et ajoute à la parallèle six batteries, trois à l'aile droite et trois à l'aile gauche, chacune pour quatre pièces de 12. La troisième nuit, il construit à la gauche, à quelques cents mètres de Bretzenheim, un épaulement pour 400 chevaux. La cinquième, il débouche de la première parallèle et ouvre deux longs boyaux de 450 mètres, défilés du camp retranché et à l'extrémité desquels il construit des batteries. A la même époque, il s'empare de la flèche située en avant de la Chartreuse de Weissenau.

La septième nuit, du 24 au 25, il commence sa seconde parallèle (qu'il appelle première), à 600 mètres de la palissade du camp retranché, et deux boyaux pour y communiquer. Il jette dans la ville quantité de bombes et d'obus incendiaires. Les habitants renouvelent la demande de dépaver les rues, mais le général en chef reconnait que cette mesure est impraticable dans une ville aussi étendue, dont la plupart des communications sont déjà fort incommodes. On se borna dans la suite à dépaver une partie du quai, où la réserve était continuellement exposée aux obus. La même nuit, Kléber fait une vigoureuse sortie sur les travaux de l'assiégeant. Les huitième et neuvième nuits, l'ennemi achève sa seconde parallèle et construit, à 40 mètres en arrière, quatre batteries pour huit mortiers et huit obusiers. Plusieurs sorties que l'on fait retardent (de son aveu, ses travaux.

Le tir des obus incendiaires redouble sur la ville à cette époque. Le feu prend à un magasin de paille dans l'église Notre-Dame. Quelques nuits auparavant l'incendie de la cathédrale avait égale-

ment consumé une partie des effets d'habillement, des grains appartenant à la ville, et le faible approvisionnement de 40 à 50000 rations de biscuit qu'on réservait à la dernière extrémité. Le seul terrain qui soit à l'abri est l'esplanade du château, situé en aval, près de la porte Raimondi, sur le quai.

Dès cette époque, les troupes ont ordre de prendre les armes à l'entrée de la nuit, tant à Mayence qu'à Cassel, et de se porter aux places de bataille. Le jour, elles se retirent en laissant un piquet de cinquante hommes par bataillon.

La dixième nuit, du 27 au 28, l'ennemi attaque la flèche de Weissenau et s'en empare après une faible résistance, ainsi que du retranchement qui était en arrière, et qui aurait permis de rentrer dans l'ouvrage si les troupes avaient secondé le zèle et la valeur de leurs chefs.

Le 28, on rend les honneurs militaires au général Deblou. L'ennemi, qui avait été prévenu, interrompit son feu. Le général Doyré paye dans son journal un juste tribut de regrets à ce vieux et brave militaire, ainsi qu'au commandant du génie, qui mourut des suites d'une blessure.

Les nuits du 28 au 30, le bombardement reprend avec activité; le feu des obus incendiaires redouble avec une extrême violence sur différents quartiers de la ville.

Le conseil de guerre élève au grade de chef de brigade Marigny, qui n'avait pas laissé passer un jour sans mener sa troupe à l'ennemi, et Haxo, chef du 3e bataillon des Vosges, officier distingué par ses talents et par sa fermeté. Prenant en considération la faiblesse de la garnison, dont la force est journellement diminuée par les morts, les blessés, les malades, les secours à fournir, etc., il décide qu'on n'entreprendra plus de sorties éloignées, qu'on se bornera à surveiller les progrès de l'ennemi.

De la treizième à la seizième nuit, du 30 juin au 4 juillet, l'ennemi construit seize batteries (nos 1 à 16) en avant de sa seconde parallèle. La dix-septième nuit, il les arme de 72 bouches à feu, savoir : 9 pièces de 24, 20 de 12, 22 de 6, 6 obusiers et 15 mortiers. Le 5, à la pointe du jour, toutes ces pièces dirigent leurs feux contre les forts du camp retranché.

De la dix-huitième à la vingtième nuit, l'ennemi enlève les flèches construites sur le plateau de Zahlbach, et commence sur ce plateau,

à 300 mètres du fort Saint-Philippe, deux batteries, nᵒˢ 17 et 18, destinées à appuyer l'aile gauche de sa troisième parallèle. Les vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième nuits, du 9 au 12 juillet, malgré les sorties de la place, il achève et arme ces deux batteries et lie la gauche de la troisième parallèle à la seconde par des boyaux de communication.

De la vingt-cinquième à la vingt-neuvième nuit, du 12 au 17 juillet, il s'empare des flèches qui sont en avant du fort Saint-Charles et du fort Welsch. Après une attaque dans laquelle le prince Louis-Ferdinand est blessé, il construit l'aile droite de sa troisième parallèle et les deux batteries nᵒˢ 19 et 26. De la trentième à la trente-quatrième nuit, du 18 au 22 juillet, il lie les deux ailes de sa troisième parallèle, la munit de banquettes fascinées, construit les six batteries nᵒˢ 20 à 25, élargit toutes les communications qui y conduisent et se dispose à battre les forts, déjà en très mauvais état, avec 84 bouches à feu, savoir : 14 pièces de 24, 25 de 12, 22 de 6, 19 mortiers et 4 obusiers.

Mais dès le 18, les députés de la Convention nationale et le général en chef, après avoir mûrement réfléchi sur les moyens de résistance et pesé les avantages et les inconvénients d'en prolonger la durée, s'étaient résolus à entrer en pourparlers pour la reddition de la place. Lorsqu'ils furent d'accord sur les bases principales avec le général Dubayet, ils en firent part au conseil de guerre, qui les approuva et chargea le général en chef de terminer la négociation. Le 22 au soir, le général en chef et le chef de brigade Douay rendirent compte de leur mission au conseil de guerre, qui, après avoir fait quelques changements à la rédaction de la capitulation, chargea le général Schaal d'en porter une expédition au général ennemi et d'en rapporter une contre-expédition qui fut signée de lui, le 23 juillet.

L'article 1ᵉʳ énonçait la remise de la place dans son état actuel avec toutes les bouches à feu, tant françaises qu'étrangères, munitions de guerre et de bouche, à la réserve des objets mentionnés aux articles suivants.

L'article 2 spécifiait que la garnison sortirait avec tous les honneurs de la guerre, emportant ses armes, ses bagages et autres effets appartenant en propre aux individus de la garnison et des vivres pour sa route, à condition qu'elle ne servirait point pendant un an

contre les armées des puissances coalisées, et que si elle emmenait quelques chariots couverts, Sa Majesté prussienne se réservait de les faire visiter au cas où elle le jugerait à propos.

L'article 3 ne permettait pas à la garnison d'emmener ses pièces de campagne et leurs caissons. Le roi de Prusse accordait seulement deux pièces de 4, personnellement au général Doyré, avec un caisson par pièce.

L'article 5 du projet de capitulation, portant que les individus habitant Mayence, Cassel et autres pays du Rhin, qui désireraient suivre la garnison en auraient la liberté, ne fut pas consenti par le roi de Prusse, malgré toute la puissance des raisons que le général Doyré fit valoir pour l'obtenir.

Le 24 et le 25 juillet la garnison évacua la place. La première colonne marcha sur la Sarre, aux ordres du général Dubayet, et la seconde sur le Rhin, aux ordres du général Schaal.

La réunion de plusieurs circonstances a contribué à la reddition : l'approvisionnement en paille ne pouvait durer que jusqu'au 24 juillet; les ingrédients nécessaires aux premiers appareils des blessures étaient épuisés; la disette n'existait pas, il y avait du pain et du vin, mais une telle nourriture ne fortifie pas; le soldat ne murmurait pas, il était docile, mais il était sans énergie. Enfin ce qui a essentiellement décidé le général en chef et les commissaires de la Convention à capituler, a été la considération de ne pas exposer une garnison aussi nombreuse à être prisonnière de guerre sans aucun avantage proportionné pour la chose publique.

A l'époque de la capitulation, la garnison était composée ainsi qu'il suit :

Infanterie	12,603	hommes.
Artillerie, auxiliaires et mineurs	1,564	—
Troupes à cheval	1,141	—
Malades et blessés à l'hôpital	2,016	—
Blessés, invalides, hors l'hôpital	1,039	—
Malades à la chambre	2,000	—
Total	20,363	hommes.

Le général Doyré ne sortit pas avec la garnison, il resta en otage dans la place avec le commissaire ordonnateur et le payeur de l'armée, comme cautions d'une somme de 20 000 écus de Prusse, que le roi leur fit prêter pour subvenir aux besoins de la garnison, à son évacuation, à l'entretien de l'hôpital et au retrait du papier monnaie de siége (1).

La Convention, mécontente de la reddition de Mayence, avait décrété d'accusation les généraux Doyré et Dubayet. Ce dernier, en arrivant à Sarre-libre, le 30 juillet, y fut arrêté, et conduit à Paris par des gendarmes. Mais le 4 août, après un discours de Merlin qui n'était pas moins coupable que les généraux, et qui défendit la capitulation, la Convention nationale décréta que la garnison de Mayence avait bien mérité de la patrie, que son état-major était libre et qu'Aubert Dubayet viendrait à la barre de la Convention lui donner des renseignements. Il y parut le

(1) Le général Doyré rentra en France, à Neufbrisach, le 25 décembre 1794, avec quinze autres prisonniers de guerre tirés au sort sur vingt-trois, en échange de seize Mayençais détenus à Nancy. Il fut mis à la retraite le 31 mars 1796, âgé de cinquante-sept ans. Sa pension, fixée à 921½ livres, ne lui étant pas payée, il fut admis, en 1798, à jouir du traitement de réforme de 3000 livres.

7 août, fit un tableau émouvant de toutes les souffrances que la garnison avait endurées, et dit qu'elle ne demandait pour prix de ses fatigues que la faveur de marcher le plus tôt possible dans la Vendée.

LES ENNEMIS FORCENT LES LIGNES DE WISSEMBOURG.

Les lignes de Wissembourg sont des retranchements de campagne construits sur la rive droite de la Lauter, depuis le Pigeonnier, montagne qui domine Wissembourg jusqu'à Lauterbourg. Ces lignes tirent leur force des inondations qu'on peut faire dans le bassin de la Lauter et de deux postes militaires, Wissembourg et Lauterbourg, auxquels s'appuient leurs extrémités. Mais ces extrémités peuvent être tournées, la droite en passant le Rhin au-dessus de Lauterbourg, et la gauche en débouchant, derrière le Pigeonnier, de la vallée de la Lauter dans celle de Lembach, point où se bifurque la route de Bitche d'une part sur Wissembourg, de l'autre sur Haguenau. En avant de Lembach était le camp de Nothweiler qui était occupé par la division de gauche de l'armée du Rhin et sur lequel reposait la sûreté des lignes. Ce camp repoussa les attaques des Prussiens qui eurent lieu simultanément avec celles de l'armée autrichienne, le 13 octobre, sur les lignes proprement dites. Cette armée avait été partagée par son général en chef Wurmser, en plusieurs colonnes. A la gauche des ennemis une colonne passa le Rhin, le matin, à Plittersdorf et se porta à Seltz dont elle s'empara, mais le prince de Waldeck qui la

commandait, n'ayant pas de nouvelles des autres colonnes, repassa le Rhin, néanmoins le succès qu'il avait obtenu et les démonstrations des Prussiens suffirent, avec la grande supériorité des ennemis, pour déterminer le général en chef français à abandonner, le même jour, sa position presque sans combattre. Le 14, toute l'armée était derrière la Moder; la droite s'étendant de Haguenau à Drusenheim et la gauche de Haguenau à Reichshoffen. Le 17, les ennemis ayant fait une attaque générale combinée et forcé notre droite, l'armée se retira sous le canon de Strasbourg.

BOMBARDEMENT DE FORT-VAUBAN.

Le fort Louis du Rhin, appelé en 1793 fort Vauban, nom qu'il a conservé, était un carré bastionné, avec demi-lunes et chemins couverts, situé dans une île qui a 1800 mètres de longueur; il en occupait toute la largeur, qui est de 500 mètres, à peu près à égale distance des deux extrémités. L'espace restant entre le fort et la tête de l'île, la partie d'amont, était occupé par la petite ville de Fort-Vauban; l'espace restant en aval était vide. Toute l'île était entourée sur ses bords d'un retranchement en terre palissadé, de peu de relief, et dont le fossé était sec. L'île est formée par deux bras du Rhin, dont l'un, dit le bras d'Alsace, la sépare de cette province, et l'autre, moins large, la sépare de l'île du Marquisat, au delà de laquelle est le grand Rhin. Sur le bras d'Alsace, devant le fort, était un pont de bois couvert par un ouvrage à corne revêtu

et dit le fort d'*Alsace*. Le fort Vauban renfermait tous les établissements nécessaires à une garnison de 4000 hommes et quatre souterrains à l'épreuve, sous les cavaliers élevés dans les bastions. La garnison était de 3270 hommes, parmi lesquels on ne comptait que 70 canonniers.

Immédiatement après la prise des lignes de Wissembourg, les Autrichiens bloquèrent le fort Vauban. La nuit du 5 au 6 novembre, ils débouchèrent de trois redoutes éloignées par des boyaux de tranchée, et commencèrent une première parallèle contre le fort d'Alsace. En continuant leurs travaux, ils arrivèrent le 8 à 400 mètres de distance des chemins couverts dudit fort, et construisirent une deuxième parallèle dans laquelle ils établirent six batteries de canons, mortiers et obusiers, qui, avec deux autres placées sur la rive droite du Rhin, ouvrirent leurs feux le 10 au matin contre les forts et contre la ville, les canonnèrent et les bombardèrent sans interruption pendant trois jours. L'artillerie des forts fut démontée par les bombes de l'ennemi, les établissements de Fort-Vauban détruits, toutes les maisons de la ville qui étaient en bois incendiées. Le fort fut obligé de donner asile à 1200 malheureux et de les nourrir. Le 13 au matin, le conseil de guerre envoya deux de ses membres constater l'état de situation des farines qui restaient en magasin, et le soir, sur leur rapport qu'il n'y avait pas de farines pour nourrir la garnison pendant deux fois vingt-quatre heures, et que les moulins à bras n'étaient à peu près d'aucun service, il fut d'avis de capituler.

Force lui fut, dans une si cruelle extrémité, de recevoir la loi des assiégeants. La capitulation fut signée le 14 et la garnison faite prisonnière de guerre. (Journal du chef de bataillon du génie Chambarlhiac. Musset-Pathay, *Relations des principaux siéges*.)

Les ennemis ne conservèrent pas Fort-Vauban, mais avant de l'évacuer ils en firent sauter les fortifications par des fourneaux de mines dans les bastions. Les habitants ont reproché au général Lauer d'avoir emmené prisonniers de guerre vingt-trois citoyens membres de la municipalité, dénoncés par de lâches compatriotes pour avoir fait changer l'ancien nom du fort.

TENTATIVE DES PRUSSIENS SUR LE FORT DE BITCHE.

Le fort de Bitche est situé dans un point de partage de la chaîne des Vosges qui est très ouvert, et vers lequel convergent plusieurs routes et chemins. Il est de forme rectangulaire et occupe entièrement un plateau étroit, isolé, de 25 mètres d'élévation, au bas duquel s'étend, au nord et à l'ouest, la ville. Bien renseignés sur les fortifications de ce fort par Brunet du Telin, ingénieur français émigré qui était dans leurs rangs, sachant qu'il n'était gardé que par un bataillon du Cher, le deuxième, les Prussiens formèrent le projet de le surprendre dans la nuit du 16 au 17 novembre, et destinèrent à cette entreprise 1600 hommes d'élite qui furent partagés en trois colonnes, munies d'échelles et de tout ce qui était nécessaire pour un coup de main.

La première colonne, qui devait être la plus nom-

breuse, passa hardiment à la gorge de la Queue-d'Hironde, petit ouvrage à corne, bas, détaché du fort en avant de la grande tête (c'est ainsi qu'on appelle le petit côté du fort qui regarde l'est). Elle négligea la garnison de cet ouvrage, qui ne vit rien, suivit la route qui conduit au pont-levis de l'avancée, enleva la sentinelle, abaissa le pont-levis, en un mot surmonta ce premier obstacle, et gravit la grande rampe qui est appliquée contre le long côté tourné vers le nord; au sommet de cette rampe, elle trouva un second pont-levis et la porte principale du fort. A droite du pont-levis, par rapport à la place, était une étable souterraine qui renfermait les bœufs de l'approvisionnement de siége. Le gardien de ces animaux, couché à côté d'eux, ayant entendu du bruit, regarda par une ouverture grillée qui prend jour sur le pont-levis, et vit les sapeurs ennemis qui donnaient des coups de hache dans la grande porte. Il avertit la garde, on battit la générale; la surprise était manquée sur ce point. L'éveil avait été en même temps donné par le bruit au commissaire des guerres, qui logeait dans le pavillon au-dessus du passage de la grande porte.

La deuxième colonne avait beaucoup de difficultés à surmonter; il y avait de la témérité même de la part de Brunet du Telin, qui la conduisait, à s'y engager. Elle se présenta du côté de la petite tête, força les portes d'une poterne pratiquée dans un batardeau qui fermait un fossé, força les portes d'une seconde poterne, qui du fossé conduit dans un premier ouvrage, força les portes d'une troisième poterne et entra dans le réduit

de cet ouvrage ; elle monta ensuite un escalier pratiqué intérieurement à la gorge d'une petite demi-lune très aiguë. Au sommet de cet escalier est l'entrée d'une quatrième poterne ou caponnière qui passe sous le pont de la demi-lune et conduit à une fausse porte qu'il restait à rompre. La sentinelle qui était à cette porte, entendant le bruit que l'on faisait pour l'enfoncer, cria : *aux armes!* L'alarme fut donnée, et en peu d'instants tout le front de la petite tête fut garni de défenseurs à peine habillés. La deuxième colonne n'osa plus bouger, et au jour se rendit prisonnière de guerre ; elle était forte de 270 hommes. Brunet du Telin fut reconnu, condamné à mort par un conseil de guerre et exécuté dans les vingt-quatre heures. La disparition d'un employé du fort porta à croire qu'il avait un complice qui lui ouvrit les premières poternes.

La troisième colonne entra dans la ville après avoir éprouvé une vive résistance de la part de la garde nationale, dont plusieurs citoyens furent tués ou blessés. Lorsque, la surprise manquée, elle se retira, elle emmena avec elle seize otages de la ville, deux officiers de santé de l'hôpital et trente militaires malades qu'elle arracha de leurs lits.

On trouva dans les communications, fossés, chemins couverts, 120 morts, dont deux officiers de marque, et 60 blessés, 252 fusils avec leurs baïonnettes, d'énormes leviers, de grosses masses de fer, des haches, scies, cordes, lanternes sourdes, échelles et ustensiles de toute espèce que l'ennemi avait abandonnés.

BLOCUS DE LANDAU.

Le même jour, 22 juillet 1793, où la garnison de Mayence capitulait, l'armée du Rhin et l'armée de la Moselle firent une vaine tentative pour la secourir. Le général Laubadère (1), qui commandait une division avec laquelle il sortit de Landau, y rentra et y resta comme commandant de la place, qui, à dater de cette époque, fut abandonnée à ses propres forces et bloquée.

Dans le mois d'août, un professeur d'Heidelberg présenta au général Wurmser, qui commandait l'armée ennemie devant Landau, un projet pour faire rendre la place en y faisant refluer les eaux de la Queich, petite rivière qui passe dans la ville. Ce projet consistait dans la construction d'une digue de 7 mètres de hauteur dans le vallon où coule la Queich. Il n'y fut donné aucune suite, et nous ne le croyons pas exécutable avec succès; nous en faisons mention parce qu'il a fait le sujet de mémoires sérieux rédigés par les généraux Kirgener et Marescot (2).

(1) Tenet de Laubadère, né près de Mirande, dans le Gers, reçu ingénieur en 1767, avait passé dans l'état-major général de l'armée en 1792. Il fut mis à la retraite en juillet 1795.

(2) Dögen et Belidor citent plusieurs siéges où l'on a pratiqué avec plus ou moins de succès le moyen proposé contre Landau par le professeur d'Heidelberg. Quant à la digue de la Fère en 1595, citée par Belidor, elle n'était pas assez élevée. (*Bulletin universel des sciences*, cahier de février 1830, section VIII : Comment Landau peut être pris par une inondation.)

La garnison essuya un bombardement et éprouva toutes les privations que cause le manque de vivres. Il fallut, avec un approvisionnement qui n'avait été fait que pour cent trente-sept jours, faire subsister la garnison pendant cinq mois.

Le 1er janvier 1794, la Convention, considérant que Landau a résisté au bombardement avec une énergie qui mérite d'être écrite dans l'histoire, décréta que les armées du Rhin et de la Moselle, la garnison et les citoyens de Landau avaient bien mérité de la patrie.

DÉBLOCUS DE LANDAU.

C'est aux généraux Pichegru et Hoche, le premier commandant l'armée du Rhin, le deuxième l'armée de la Moselle, qu'était réservé l'honneur de chasser les ennemis du territoire français en Alsace.

Dans le mois de novembre, l'armée autrichienne occupait dans le Bas-Rhin une position très étendue, la gauche fortifiée d'une manière presque inexpugnable en avant d'Haguenau, le centre à Forstheim et la droite composée du corps prussien du général Hotze, sur les hauteurs de Freeschwiller, où elle était également retranchée. L'armée du duc de Brunswick, qui couvrait le flanc droit des Autrichiens, était en position sur le revers oriental des Vosges, depuis Reichshoffen jusqu'à Dahn.

Après avoir fait, le 28 novembre, une vaine tentative pour débloquer Landau, en attaquant les Prussiens à Kaiserslantern, Hoche gagna la route de Bitche à

Haguenau par Niederbronn et fit sa jonction avec Pichegru. Tous deux alors agirent de concert contre la droite des Autrichiens. Le 9 décembre, après des efforts inouïs, ils parvinrent à leur enlever les postes de Berstheim et de Dauendorf qui couvraient le centre. Le 22, Hoche attaqua la position de Freeschwiller; deux divisions l'abordèrent de front, et une troisième débouchant de Joegerthal à travers les bois sur Neehwiller, la prit en flanc, tourna les redoutes et décida la victoire. L'intrépide Helmstaedter, boucher de profession, né à Pfaffenhoffen, qui commandait la levée en masse, y eut une grande part. Les Prussiens se retirèrent par le col du Pigeonnier sur Wissembourg, les Autrichiens sur les hauteurs du Geisberg, qui étaient couvertes d'ouvrages et d'abatis, où, soutenus par les Prussiens, ils livrèrent une dernière bataille aux armées du Rhin et de la Moselle, réunies sous le commandement de Hoche, et la perdirent.

Les succès de ce général démontrent les avantages de l'offensive dans les pays de montagnes et la difficulté d'y garder des positions étendues en restant sur la défensive.

ARMÉE DES ALPES.

En 1793, l'armée du Midi fut partagée en armée des Alpes et armée du Var ou d'Italie. Le général Kellermann, qui commandait la première, assembla le 14 février, à son quartier général de Chambéry, les principaux officiers du génie et de l'artillerie, le maré-

chal de camp Barral et le chef de l'état-major, et soumit à leur discussion les moyens défensifs proposés, tant par le maréchal de camp d'Arçon que par le lieutenant-colonel Lagrange, pour défendre les vallées de Maurienne et de Tarentaise. Le général en chef arrêta dans ce conseil que, dans les circonstances présentes, il fallait se borner à occuper par des redoutes ou des retranchements : 1° dans la Tarentaise, le principal débouché du petit Saint-Bernard, en arrière du village de Seez, et la position de Conflans, derrière le torrent d'Arly; 2° dans la Maurienne, le plateau de Termignon, celui de Bramans et la hauteur qui borde le chemin de Sardières.

Le 26 février, il visita les postes les plus avancés de la frontière. Les neiges qui couvraient encore les principaux débouchés l'empêchant de se transporter au camp de Tournoux, le colonel Vallier-la-Peyrouse, directeur des fortifications des Hautes-Alpes, mit sous ses yeux les plans de cette position importante et lui fit observer que les neiges se fondant plus tôt du côté d'Italie que du côté de France, l'ennemi avait l'avantage de pouvoir nous y prévenir. Pour remédier à cet inconvénient, il approuva et ordonna l'ouverture par le col de Vars d'une communication directe praticable à l'artillerie entre Montdauphin et le camp de Tournoux. On y mit les ateliers le 22 avril, et l'on y fit passer des pièces de canon le 14 juin, avant que l'ennemi pût se présenter sur l'extrême frontière.

Le 13 août, pendant le siége de Lyon, sans s'être concertés avec les défenseurs de cette malheureuse

ville, qui se battaient sous le drapeau tricolore contre la mère patrie, les Piémontais entrèrent en Savoie par le mont Cenis et par le petit Saint-Bernard avec 20 000 hommes environ. Tous les postes que nous avions dans la Maurienne, dans la Tarentaise et le Faussigny se replièrent sur deux points principaux, Aiguebelle, dans la Maurienne, et l'Hôpital-sous-Conflans (Albertville), dans la Haute-Savoie. L'époque où cette incursion avait lieu rassurait sur les suites qu'elle pouvait avoir : en effet, dans le mois de septembre, des neiges commencèrent à tomber, mais on résolut de hâter la retraite de l'ennemi. Le général Kellermann quitta le siége de Lyon pour venir sur les lieux diriger les opérations, et plus encore par la combinaison des mouvements de troupes qu'il ordonna que par les combats qu'il livra aux Piémontais, en un mois de temps il les contraignit à repasser les Alpes.

SIÉGE DE LYON EN 1793.

Depuis longtemps des mécontentements couvaient à Lyon contre la municipalité, où dominait le parti de la Montagne. Le 29 mai, il y eut un conflit sanglant, dans lequel les sections, appuyées par le conseil général du département, ayant pris les armes, méconnurent l'autorité des représentants du peuple, envahirent l'hôtel de ville et renversèrent la municipalité. Une nouvelle administration fut instituée sous le titre de *commission populaire, républicaine et de salut public*. La Convention nationale ne pouvait la reconnaître. En

effet, le 12 juillet, elle décréta : « 1° traîtres à la patrie les fonctionnaires civils et militaires adhérents au congrès départemental assemblé à Lyon ; 2° que le conseil exécutif ferait marcher sans délai sur cette ville une armée suffisante pour la réduire, etc. »

Malgré ce décret, Lyon se prépara à la guerre. Nous entrerons dans peu de détails sur le siége qui eut lieu ; il a fait le sujet d'un excellent écrit publié en 1853, et auquel nous renvoyons (1). La population de Lyon, qui était d'environ 140 000 âmes en 1793, fournit avec les volontaires tirés du dehors une force armée de 30 000 hommes, qui fut divisée en armée active de 10 000 hommes et en garde nationale sédentaire de 20 000 hommes. Le site de Lyon prêtait infiniment à la défense : d'un côté le Rhône, barrière infranchissable ; de l'autre les hauteurs de la rive droite de la Saône, qui offraient de bonnes positions défensives, et entre le Rhône et la Saône l'enceinte revêtue de la Croix-Rousse qui était en bon état.

Le général Kellermann arriva le 7 août devant Lyon avec 16 000 hommes, qu'il partagea en trois corps sur les trois côtés du périmètre de la place. Le 22 août, le bombardement commença avec seize bouches à feu et fit des ravages considérables, tout le côté de la ville qui regarde le Rhône étant entièrement découvert. Le tir des bombes et des boulets rouges continua les jours suivants avec des interruptions causées par le manque de projectiles.

(1) *Siége de Lyon en 1793*, par M. le colonel du génie Bichot. (*Spectateur militaire*, n° du 15 mars 1853.)

Du 3 au 17 septembre, l'armée assiégeante reçut des renforts qui la portèrent à 55 000 hommes, et lui permirent de pousser l'attaque avec plus de vigueur et de compléter l'investissement, dans lequel on avait laissé une lacune au sud-ouest, dont la ville profitait pour communiquer avec Saint-Étienne. Pour cela, elle ne coupa pas le pont de la Mulatière, imprévoyance qui faillit lui être funeste lors de l'attaque générale du 29 septembre, où une colonne pénétra dans Perrache et serait entrée dans Lyon, pris d'assaut, si M. de Précy ne fût accouru à temps sur ce point.

Enfin, le 8 octobre, les assiégés, resserrés sur la rive droite de la Saône, dans la mauvaise enceinte de Fourvières, annoncèrent l'intention de se soumettre à la volonté de la Convention nationale, et le lendemain les représentants du peuple et le général en chef, qui était alors le général Doppet, firent leur entrée dans Lyon à la tête des troupes de la république. 2000 citoyens, qui se refusaient à toute capitulation, s'évadèrent avec M. de Précy dans la nuit du 8 au 9 octobre et gagnèrent la Suisse.

ARMÉE D'ITALIE.

EXPÉDITION DE CAGLIARI.

Le gouvernement résolut, en janvier 1793, de s'emparer de Cagliari, capitale de la Sardaigne. Les troupes destinées à cette expédition montaient à 4600 hommes, consistant dans 14 à 1500 hommes fournis par les 26ᵉ, 42ᵉ et 52ᵉ de ligne, et dans huit bataillons de volontaires nationaux des Bouches-du-Rhône, dénommés la *phalange marseillaise*. Elles s'embarquèrent à Villefranche, dans les premiers jours de janvier, sur quarante bâtiments de transport,

qui firent voile avec l'escadre du contre-amiral Truguet, composée de trois vaisseaux, trois frégates et deux ou trois bombardes. Le convoi relâcha à Ajaccio, où le contre-amiral prit à son bord le général Casabianca (Raphaël), commandant des troupes, et son état-major, dans lequel était le capitaine du génie Ravier. Pendant l'embarquement, le capitaine de vaisseau commandant *le Léopard* s'était emparé, sans trouver de résistance, de la petite île Saint-Pierre, qui donne son nom à une belle rade sur la côte sud-ouest de la Sardaigne, à 72 kilomètres de Cagliari. Le 13 janvier, le contre-amiral vint y mouiller. Le 23, il se porta dans le golfe de Cagliari et expédia vers la ville des parlementaires qu'elle reçut à coups de canon. Le 27 et le 28 il la fit bombarder.

Le 5 et le 7 février, le contre-amiral, le général et le capitaine Ravier reconnurent dans le golfe Saint-Élie, à 10 kilomètres environ au sud-est de Cagliari, le point qui paraissait le plus propre au débarquement des troupes. Le 14, la descente s'y fit près d'une tour; aucun corps ennemi ne s'y opposa. Le 15, l'armée, composée d'une avant-garde de 800 hommes et de trois brigades, se dirigea sur le morne Saint-Élie, en suivant un chemin tracé le long du rivage et traînant à bras dix petites pièces de campagne. Des retards furent apportés à la marche par la nature sablonneuse de ce chemin. Arrivée, la nuit approchant, à un point où l'on apercevait une batterie de deux pièces, quelques dragons et des paysans, le général la fit camper entre la mer et un étang. « J'avais laissé, dit-il dans son rapport, la troisième brigade au seul point de communication entre l'armée et les dragons. A la nuit close, j'ai ordonné à cette brigade de rentrer au camp, à l'exception d'une grand'garde. Lorsqu'elle rentrait, une fausse alerte a occasionné une fusillade, accompagnée de trois coups de canon. » Les gardes nationaux ont alors tiré indistinctement et ont jeté le désordre dans l'armée, qui est revenue au camp d'où elle était partie. « Il est incroyable (journal du capitaine Ravier) à quel point l'esprit d'épouvante avait gagné le soldat. »

Au jour, les volontaires nationaux demandèrent à se rembarquer, et partirent le 18 et le 19 dans des chaloupes qui avaient apporté des vivres au camp. Le 20, la troupe de ligne s'est aussi rembarquée et le soir il n'y avait plus personne à terre.

En même temps que l'expédition de Cagliari, une

contre-attaque avait lieu, d'après le plan du contre-amiral Truguet, sur la petite île de la Madeleine, située à la pointe nord-est de la Sardaigne. Le capitaine d'artillerie Buonaparte commandait temporairement un des deux bataillons corses qui y furent seuls employés et qui furent repoussés. C'est la première occasion qu'eut ce grand génie militaire de faire paraître son intrépidité.

CAMPAGNE DANS L'EX-COMTÉ DE NICE.

Dans le mois de janvier, Armand-Louis Gontaut de Biron, lieutenant-général, fut nommé au commandement de l'armée d'Italie, et arriva à Toulon le 6 février. Ce commandement important comprenait la Corse et tout le littoral de la Méditerranée. Le nouveau général en chef arriva à Nice le 11 février, et débuta par une entreprise qui réussit. Informé que l'ennemi avait 2000 hommes à Sospello, il les fit attaquer le 13 par le colonel Dagobert, qui remplissait les fonctions de général et qui occupait Scarena avec 1500 hommes. Dagobert, soutenu par le général Brunet, exécuta cette attaque avec tant d'habileté et de vigueur, en n'y employant que 900 hommes, parce qu'il dut en laisser 300 à Scarena et autant au col de Braus, qu'il perdit peu de monde, entra à Sospello et y fit 300 prisonniers.

L'armée d'Italie, forte alors de trente-cinq bataillons, ne pouvait disposer que de quinze dans le comté de Nice, où elle était comme cernée par les Austro-Sardes. Le général Biron résolut de les chasser de tous les postes qu'ils occupaient sur sa gauche, afin de pouvoir se lier avec l'armée des Alpes. L'attaque dura trois jours, le 28 février, le 1er et le 2 mars, et eut un plein succès. Le 8, Brunet fut nommé lieutenant-général et Dagobert confirmé dans le grade de maréchal de camp. Clausade, capitaine du génie, était au nombre des officiers cités dans le rapport du général en chef.

Malgré les services que Biron rendait, son nom inspirant de la défiance, on l'éloigna : on le nomma au commandement de l'armée des

côtes, et dans le mois de mai il se rendit à cette armée. Le 31 octobre suivant il monta sur l'échafaud.

Le général Brunet, qui le remplaça, porta son quartier général à Scarena, et, malgré la force de l'assiette des camps retranchés de l'ennemi dans le haut comté de Nice, le 8 et le 10 juin il les fit attaquer. On ne put se rendre maître du camp de Mille-Fourches (*Mille-Forche*), mais on occupa l'avant-poste de ce camp, ainsi que Molinello, le col de Brouis et Breglio. Notre perte fut de 9 officiers et 50 soldats tués et 200 blessés; celle de l'ennemi fut de 400 hommes et 640 prisonniers.

Brunet ne pliant pas sous l'autorité des représentants du peuple Barras et Fréron, le pouvoir exécutif le destitua le 10 septembre, et le 23 octobre suivant il fut guillotiné.

Le 11 septembre, Carteaux, général de division, fut nommé à la place de général en chef de l'armée d'Italie. Il prit le commandement des troupes qui étaient devant Toulon et laissa celui de l'armée de Nice au général Dumerbion.

RÉBELLION DE LA CORSE.

On eut en 1789 la générosité de rappeler Paoli en France et de l'envoyer en Corse. On fit plus en 1792; le 11 septembre, on le nomma lieutenant-général commandant la Corse, qui formait la 23e division militaire, dont le chef-lieu était Corté. Au commencement de 1793, Paoli montra de l'opposition aux actes du gouvernement, au point que Biron écrivait de Nice le 6 mars : « On a beaucoup à se plaindre de la perfidie de Paoli; il faut l'éloigner de Corse à quelque prix que ce soit. » On l'appela à Nice, il n'y vint pas. Dans le mois de mai, le parti de la rébellion s'empara de la citadelle d'Ajaccio. A la fin de juin, on raya Paoli des cadres de l'armée et on nomma à sa place le général Saint-Martin, qui établit son quartier général à Bastia. Cette



place, Saint-Florent et Calvi, étaient les seuls points que l'on occupait.

Le 19 septembre, une frégate anglaise canonna la tour *la Mortella*, située à la pointe du golfe de Saint-Florent. Un détachement du 16e bataillon corse qui l'occupait, l'abandonna lâchement. Nous faisons mention de ce fait, parce que cette tour est la même que celle dite *Martello* par les Anglais, et qui leur résista trois jours en 1794.

SIÉGE DE TOULON EN 1793.

L'insurrection de Toulon eut un caractère différent de celle de Lyon. Le 25 août les habitants avaient adressé à l'amiral Hood une déclaration portant qu'ils avaient proclamé roi Louis XVII, fils de Louis XVI; que le pavillon blanc serait arboré au moment que l'escadre anglaise serait mouillée dans la rade de Toulon, que la citadelle et les forts de la côte seraient mis provisoirement en dépôt entre les mains dudit amiral, etc. Le 27 août, les ennemis occupèrent en conséquence Toulon et ses forts, et s'établirent sur la route de Marseille jusqu'à l'issue des gorges d'Ollioules.

Toulon a deux rades, la grande et la petite, qui communiquent entre elles par un goulet de 1000 mètres de largeur, et dont l'entrée est défendue d'un côté par la batterie de la Grande-Tour, et de l'autre par les batteries de l'Éguillette et de Balaguier. Pour protéger ces deux batteries les Anglais construisirent en arrière sur la hauteur dite du Caire, le fort *Mulgrave*, appelé

la redoute anglaise dans les rapports du siége. En même temps pour protéger le mouillage de leur flotte dans la petite rade, ils élevèrent à 2000 mètres à l'ouest de la ville le fort et la batterie *Malbousquet*.

La Convention ne put donner une attention sérieuse au siége de Toulon qu'après la prise de Lyon. Les généraux Carteaux et Lapoype, qui se portèrent le 29 août devant Toulon, n'eurent pendant plus d'un mois que 8000 hommes sous leurs ordres.

Le 11 octobre, les représentants du peuple Gasparin et Saliceti avaient retenu le capitaine d'artillerie Buonaparte qui était destiné pour l'armée de Nice, et lui avaient donné le commandement de l'artillerie devant Toulon. Le 25, Buonaparte, qui était chef de bataillon depuis le 19, fit passer au Comité de salut public des observations générales sur l'attaque de Toulon.

« Du moment, disait-il, que nous serons maîtres de
» l'Éguillette et du cap Sépet, nous y établirons des
» batteries qui obligeront l'ennemi à évacuer les deux
» rades et nous dirigerons nos attaques contre le front
» le plus près de l'arsenal, qui est en même temps le
» plus faible.

» Mais pour cela il faut un équipage de siége con-
» sidérable ; c'est l'artillerie qui prend les places, etc. »

Le général d'Arçon remit au ministre de la guerre, le 31 octobre, un projet d'attaque qui était identique avec celui de Buonaparte, mais plus développé. Dans les deux l'attaque régulière ne venait qu'en second lieu.

Pour s'emparer de Balaguier et de l'Éguillette, il fallait d'abord enlever le fort Mulgrave, qui n'avait pas

encore été reconnu et dont l'attaque ne fut résolue que dans le conseil de guerre qui se tint le 25 novembre, sous la présidence du général Dugommier, qui avait alors le commandement en chef du siége. Marescot, capitaine du génie arrivé la veille devant Toulon, assista au conseil et rendit compte dans une lettre (1) adressée à Carnot de ce qui y fut résolu. « La faiblesse de moyens, dit-il, a fait décider avec raison qu'un siége régulier de Toulon était une chose impossible pour le moment. Alors le général a lu un projet d'attaque qui a été suivi de la lecture de celui qui a été prescrit par le Comité de salut public. Il m'a paru qu'ils rentraient assez l'un dans l'autre et qu'ils différaient fort peu. »

Le conseil avait arrêté : 1° de diriger toutes les attaques contre la redoute anglaise qui domine le promontoire de Balaguier et de l'Éguillette ; 2° de battre Malbousquet, etc.

Évaluant à 4000 hommes les forces que l'ennemi pouvait avoir sur le promontoire de l'Éguillette, Dugommier fixa à 6000 hommes le nombre des troupes attaquantes. Le fort Mulgrave était un grand fort de campagne, coupé dans son milieu par une traverse et dont les fossés, hérissés d'obstacles, n'étaient pas flanqués ; on le battit pendant deux jours avec quinze mortiers et trente pièces de gros calibre. Les colonnes d'attaque se formèrent à minuit, dans la nuit du 27 au 28 frimaire an II (17 au 18 décembre 1793) et livrèrent l'assaut. Repoussés deux fois de l'intérieur par le feu

(1) Notice sur Dugommier. (*Spectateur militaire*, 1841.)

de la traverse, elles se rallièrent dans les fossés, et ne parvinrent à se maintenir dans l'ouvrage la troisième fois qu'elles y entrèrent qu'en la faisant tourner par une partie des leurs, manœuvre qui ne dut sa réussite qu'à la mauvaise construction de cette traverse. (Noizet de Saint-Paul, t. II, p. 144, pl. X.)

Ce qu'on espérait arriva. L'ennemi ne prolongea pas sa résistance : le jour même avec beaucoup de précipitation il évacua la place, il n'essaya de défendre aucun des forts de la rade. Il n'y eut pas de capitulation, on entra dans Toulon le 19 décembre librement ; quelques détachements y pénétrèrent même dans la nuit du 18 au 19.

INVASION DU ROUSSILLON.

En déclarant la guerre à l'Espagne, le 4 mars 1793, la Convention ne prévenait pas cette puissance, qui depuis la mort de Louis XVI avait rassemblé dans l'Ampourdan, sous le commandement du lieutenant général don Antonio Ricardos, une armée de 19 000 hommes pour faire une invasion en Roussillon. La force de la frontière des Pyrénées, son éloignement de la capitale, en avaient fait négliger la défense. Il n'y avait alors aux Pyrénées-Orientales que 8000 hommes de troupes (1), dont 6000 renfermés dans les places ou les forts qui sont en première ligne, Collioure, Bellegarde, Fort-les-Bains, Pratz de Mollo et Montlouis, et en seconde ligne, Perpignan et Villefranche. Les 2000 hommes restants étaient à peine suffisants pour surveiller les débouchés de la frontière. Le col de Pertus que dé-

(1) Fervel, *Campagnes de la révolution française dans les Pyrénées-Orientales*, t. Ier. Paris, 1851, p. 34. Cet ouvrage se recommande par une description du théâtre de la guerre, que l'auteur fait parfaitement connaître, et par un récit détaillé des opérations militaires.

fend Bellegarde, et dans lequel passe la grande route de France en Espagne, est le principal. Mais à 3400 mètres à l'ouest de Bellegarde est le col de Portell, que par des travaux considérables les Espagnols rendirent praticable à l'artillerie, et beaucoup plus loin, à l'ouest, sont plusieurs petits cols dans lesquels passent des chemins de pied, qui, d'Espagne, conduisent dans la vallée du Tech, à Arles, à Céret et autres lieux. C'est par ces chemins qu'entrèrent en France, le 17 avril, les premières troupes espagnoles. Maîtres du Haut-Vallspir (nom de la haute vallée du Tech), les ennemis employèrent pendant plusieurs jours 2000 hommes à exécuter les rampes nécessaires pour établir leur ligne d'opérations par le col de Portell et y faire passer leur artillerie. Ce fait est remarquable.

Le 8 mai, Ricardos eut son quartier-général à Céret, d'où il adressa aux Roussillonais un manifeste (1) assez semblable à celui du duc de Brunswick. Le 20, il remporta à Mas-Deu un avantage décisif sur le général Dagobert, qui commandait l'avant-garde de la petite armée qu'on lui opposa. Mais il n'en profita pas pour investir Perpignan; il tourna son attention vers les forts qu'il avait d'abord négligés.

Pratz de Mollo ne consiste que dans une petite ville fermée, bâtie sur la rive gauche du Tech, et dans un fortin, le fort Lagarde, sur la rive droite. La garnison de la ville l'abandonna le 24 mai, se renferma dans le fort et se rendit le 6 juin.

Fort-les-Bains, situé sur un plateau très élevé de la rive droite du Tech, bloqué depuis le 20 avril, se rendit le 4 juin par famine.

SIÉGE DE BELLEGARDE.

Le fort de Bellegarde, situé dans une grande dépression de la chaîne des Pyrénées, est comme contigu, au sud, par un fortin qui en dépend, à la ligne de démarcation de la frontière. Il occupe le sommet d'une espèce de cône tronqué et domine à gauche (en regardant le nord) le col de Panissas, qui est plus bas d'environ 100 mètres, et à droite le col de Pertus, qui est plus bas de 140 mètres, et

(1) Le commandant Fervel n'a point fait mention de ce manifeste, qui est cependant authentique, non plus que d'une lettre, dans le même esprit, écrite par Ricardos.

dans lequel passe la grande route de Perpignan. La nature du terrain rend tout cheminement impossible pour le réduire par une attaque régulière. Il faut le bombarder et ruiner ses défenses au moyen de batteries qui en soient le moins éloignées possible. C'est le parti que prit l'ennemi. Le 22 mai, il ouvrit contre le fort le feu de deux batteries armées, l'une de 18 pièces de 24, 4 obusiers et 4 mortiers, et l'autre de 12 pièces de 24 et 4 mortiers. Le 22 juin, une troisième batterie de 10 pièces de 16, 6 de 12 et 4 mortiers, joignit son feu à celui des deux premières. Tous les bâtiments du fort furent ruinés, toute son artillerie démontée, à l'exception de huit canons de petit calibre. La garnison, qui comptait 1046 hommes, était commandée par le colonel Dubois-Brûlé, qui avait promis de se défendre à outrance. Le 23 juin, Ricardos le somma pour la seconde fois de se rendre. Il n'y avait qu'une demi-brèche à la face droite du bastion de France ; les remparts n'étaient qu'écrêtés et trente hommes seulement avaient été tués ; mais depuis deux jours la ration de vivres était réduite à quatre onces de pain. Dubois-Brûlé assembla le conseil de défense ; sur vingt et un officiers qui le composaient, quatorze furent d'avis que l'on capitulât, et que le commandant, avec un capitaine, se rendît au quartier général ennemi pour traiter des conditions. Ricardos les reçut avec beaucoup d'égards, mais il exigea que la garnison fût prisonnière de guerre. Toute sa magnanimité se réduisit à permettre à plusieurs officiers d'aller passer quelques jours à Perpignan, et à défendre sévèrement à ses troupes d'insulter les prisonniers de guerre par des gestes ou des paroles.

Par un décret du 26 juillet, article 3, « la Convention nationale ordonna aux représentants du peuple à l'armée des Pyrénées-Orientales de lui faire parvenir incessamment les noms des braves républicains qui, dans le conseil de guerre tenu dans le fort de Bellegarde le 23 juin, avaient voté pour que *la garnison s'ensevelît sous ses ruines.* » Ces braves étaient au nombre de sept, un colonel et six capitaines, tous du bataillon de Nantes.

REDDITION ET REPRISE DE VILLEFRANCHE.

Ricardos ne voulant pas franchir la Tet avant de s'être emparé de Villefranche, en ordonna l'attaque. Cette place est située sur la rive

droite de la Tet, dont elle ferme la vallée, conjointement avec un contre-fort de la rive gauche aux pentes abruptes, sur la croupe duquel est un château-fort. Quelques obus lancés dans la ville par les Espagnols, servirent de prétexte au commandant pour leur livrer par trahison le fort et la ville (3 et 4 août).

Après la bataille de Poyrestortes, que Ricardos perdit le 17 septembre, il ordonna l'évacuation de tout le Conflans (la vallée de la Tet) et de Villefranche même, à l'exception de son château, qu'une sommation fit rendre le 19.

PRISE DES PLACES DE LA CÔTE.

Au commencement de décembre, après plusieurs jours de combats, livrés contre la position du Boulou que les Espagnols avaient retranchée, l'armée française battue repassa le Tech dans le plus grand désordre et se retira sous le canon de Perpignan. Le 15, l'ennemi attaqua avec 10 ou 12 000 hommes le col de Banyuls que défendait la division du général Delattre (1). Cette

(1) Delattre (Louis-Pierre-François), né le 12 octobre 1766 à Saint-Valéry, district d'Abbeville, lieutenant en 1781 et 1782 dans les compagnies des gardes-côtes, élève des ponts et chaussées en 1789 et capitaine dans les gardes nationales du royaume, avait été employé comme adjoint du génie en 1792, pendant le bombardement de Lille, et avait fait le reste de la campagne comme aide de camp du général Dampierre, lorsque le 1er mai 1793 il fut nommé lieutenant du génie à Collioure. Il ne figure que sous ce titre sur les états du corps du génie. D'après son état de services, il fut employé comme chef du génie à Collioure jusqu'en août, nommé à cette époque chef de bataillon et commandant de la place, en septembre chef de brigade, commandant général de Collioure, Port-Vendres et dépendances, en octobre général de brigade, commandant la division de Collioure, et chargé en brumaire (fin d'octobre) de l'expédition dans la Catalogne. Il avait été nommé général de division le 3 novembre, et le malheureux fut guillotiné le 2 juillet 1794.

division qui n'était forte que de 4550 hommes fut rejetée avec perte de son artillerie, de 300 prisonniers et de 200 morts ou blessés, sur le contre-fort qui couvre Port-Vendres depuis le cap de Béar jusqu'au puig Lagrange. L'ennemi concentra ses troupes victorieuses et entra dans le bourg de Banyuls dont les habitants avaient pris les armes.

Le 19, il reconnut la position qui, sur l'étendue de 4 kilomètres, présente trois cols : le col de las Portas élevé de 80 mètres au-dessus de la mer et dans lequel passe le chemin du Banyuls à Port-Vendres, le col de Mitch et le col de Perdiguier où passe le chemin de Cosprons à Port-Vendres. Il n'eut sans doute pas de peine à découvrir le profond ravin qui est entre le puig Lagrange et las Daynes et par lequel il pouvait déborder notre droite. C'est sur ce point, le 20, qu'il fit son principal effort. Tandis que la gauche, commandée par le chef de brigade Rampon, défendait avec succès le col de las Portas, la droite fuyait sans qu'il fût possible de la rallier. Delattre et le général Ramel abandonnèrent Port-Vendres qui n'est pas fortifié et prirent position avec le peu de troupes qu'ils purent réunir sur la crête qui descend du fort Saint-Elme à la mer. Le fort tira d'abord quelques coups de canon sur les Espagnols (rapport de Ramel), mais nos troupes ne voulaient plus combattre. Arrivés à Collioure, Delattre et Ramel en réunirent dans le camp retranché une partie, avec laquelle ils attaquèrent l'ennemi qui avait pénétré dans le faubourg, et le firent fuir jusque vers le fort Saint-Elme. Les troupes avaient repris cou-

rage lorsqu'en ce moment elles essuyèrent le feu du fort qui s'était rendu à l'ennemi; elles tombèrent de nouveau dans le découragement; on eut toutes les peines du monde à réunir 7 à 800 hommes dans le camp retranché. Collioure qui est fortifié sembla alors avoir été abandonné aux forces qu'il put tirer de sa population.

Suivant le commandant Fervel (p. 241), des commissaires de la commune furent alors envoyés auprès de Delattre, qu'ils trouvèrent immobile, comme glacé de stupeur, appuyé sur son sabre et sourd à leurs exhortations; ils rapportent qu'il lui restait à peine 600 hommes. A quatre heures et demie du soir arriva une première sommation. Suivant le rapport de Ramel, à sept heures du soir Delattre reçut quatre parlementaires qui lui proposèrent une capitulation, la municipalité présente; il la rejeta et annonça hautement que les lois de son pays s'y opposaient; il envoya demander du renfort à Elue; on lui répondit à dix heures qu'on ne pouvait pas lui en envoyer; il n'y avait pas alors 200 hommes au camp; il ordonna la retraite par Elne sur Argelès. Il n'y avait plus dans Collioure que le gouverneur Manneville qui était dans le château avec 12 officiers, pareil nombre de piquiers et cinq artilleurs, attendant les Espagnols.

La commune, dont l'admirable fermeté ne se démentit pas, tira les derniers coups de fusil sur l'ennemi, se jeta dans une barque avec son drapeau et gagna Perpignan. (Fervel, p. 243.)

SYSTÈME GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS MILITAIRES POUR LA CAMPAGNE PROCHAINE, PAR CARNOT.

« Du 11 pluviôse an II (30 janvier 1794).

» Toutes les armées de la République devront agir offensivement, mais non pas partout avec la même étendue de moyens. Les coups décisifs doivent être portés sur deux ou trois points seulement ; autrement il faudrait disséminer les forces à peu près uniformément sur toutes les frontières, et la campagne se terminerait, sur chacune d'elles, par quelques avantages qui ne suffiraient pas pour mettre les ennemis hors d'état de recommencer l'année prochaine, tandis que les ressources de la république seraient totalement épuisées.

» Le point sur lequel tout le monde a senti que nous devions porter les grands coups est le Nord, parce que c'est là que l'ennemi, déjà maître d'une portion de notre territoire, dirige lui-même la majeure partie de ses forces ; c'est là qu'il est le plus en mesure de menacer Paris et de lui enlever les subsistances ; c'est là enfin qu'il est le plus facilement attaquable, puisque c'est un pays ouvert, éloigné de la métropole, où il n'a point de places fortes, où nos armées peuvent vivre à ses dépens, et où il existe des germes d'insurrection que des succès peuvent développer.

» L'armée du Nord est donc celle qui doit principalement fixer notre attention ; celle des Ardennes est censée en faire partie, etc., etc. »

Après les armées du Nord et des Ardennes viennent celles de la Moselle et du Rhin, celles des Alpes et d'Italie, celles des Pyrénées-Orientales et Occidentales, enfin celles de l'Ouest, des côtes de Brest et de celles de Cherbourg. L'objet de chacune d'elles est déterminé et expliqué dans le document que nous citons.

« Au système qui vient d'être exposé, il faut joindre quelques règles générales qui ont été prises pour base dans tous les arrêtés du comité de salut public sur les opérations militaires. Ces règles générales sont d'agir toujours en masse et offensivement, d'entretenir une discipline sévère et non minutieuse dans les armées, de tenir toujours les troupes en haleine sans les excéder, de ne laisser dans les places que ce qui est absolument indispensable pour leur garde, etc., etc. »

FRONTIÈRE DU NORD. — CAMPAGNE DE 1794.

DÉFENSE DE LANDRECIES, SIÉGE DE CHARLEROI.

Deux armées étaient destinées à la défense de la frontière du Nord, savoir, l'armée du Nord, commandée par Pichegru, qui avait son quartier général à Guise, et l'armée des Ardennes, commandée par le général Charbonié, qui avait le sien à Sedan et le porta à Givet. L'armée du Nord comptait huit divisions, dont quatre entre la mer et l'Escaut et quatre entre l'Escaut et la Sambre. L'armée des Ardennes n'en comptait que deux. On occupait toujours le camp retranché de Maubeuge, où Marescot faisait travailler à deux nou-

velles redoutes, sous forme de forts étoilés, ordonnées par Carnot.

La petite place de Landrecies, située sur la rive droite de la Sambre, avec un ouvrage à corne sur la rive gauche, n'était pas susceptible, dans le mauvais état où étaient ses fortifications, d'une longue résistance. On crut remédier à ses défauts par un camp retranché construit à la hâte sur la hauteur, au pied de laquelle est l'ouvrage à corne. Ce camp présentait un front de 1600 mètres et deux branches qui s'appuyaient à la Sambre, et dont celle de gauche n'avait pas moins de 1300 mètres. Ces branches, qui ne pouvaient tirer aucune protection de la place, ne consistaient que dans des haies derrière lesquelles on avait fait un parapet en terre. Le front du camp était couvert par quatre rangs de trous de loup munis de leurs piquets, et en arrière étaient trois redoutes fraisées et liées les unes aux autres par un chemin couvert qui les enveloppait et qui était palissadé. La garnison consistant dans huit bataillons chacun de neuf compagnies, un détachement d'artillerie et un détachement de cavalerie, était insuffisante, eût-elle été tout entière dans le camp retranché, pour le bien défendre. Après l'avoir visité, Marescot écrivit à Carnot que c'était un mauvais retranchement. « Je crois, lui disait-il, qu'il faut user avec sobriété des camps retranchés sous les places, parce qu'ils exigent beaucoup de troupes. »

Le 17 avril (28 germinal an II), l'armée ennemie, forte d'environ 60 000 hommes, Autrichiens, Anglais et Hollandais, formant huit colonnes, attaqua tous les

postes occupés entre l'Escaut et la Sambre par nos quatre divisions de la droite, et les contraignit à se replier derrière la Sambre, le ruisseau de Noirieu et l'Oise. Pichegru était alors à Lille. Le 18, l'ennemi investit Landrecies, sans pouvoir s'étendre au delà de la petite Helpe derrière laquelle on se maintint malgré tous les efforts qu'il fit pour la passer. Le 20, il attaqua et força le camp. La nuit du 20 au 21, il ouvrit la tranchée, et le 26 au matin ses batteries commencèrent le feu contre la place.

Pichegru avait, pour le même jour (7 floréal), ordonné une attaque générale, dont l'objet principal était de débloquer Landrecies. Trois des quatre divisions de la droite mises sous les ordres du général Ferrand, et deux divisions de la gauche tirées du camp de Paillencourt et commandées l'une par le général Chapuy et l'autre par le général Bonneau devaient attaquer les postes de l'armée d'observation. Les divisions Chapuy et Bonneau passèrent l'Escaut et marchèrent sur le camp de Troisville qui était en avant de Cateau, à 18 kilomètres de Cambrai. L'ennemi les ayant dans cette marche fait attaquer sur leur flanc gauche par une nombreuse cavalerie, jeta le désordre dans la division du général Chapuy qui fut sabré et fait prisonnier. L'opération fut manquée parce que le général Ferrand comptant sur ces divisions pour protéger sa gauche n'engagea pas ses troupes.

Le lendemain 27 avril, le prince d'Orange somma le général Roulland qui commandait Landrecies de se rendre. Le général répondit : « Des républicains qui

» ont juré de vaincre ou de mourir ne sont jamais des
» parjures ; nous réitérons tous en ce moment le ser-
» ment de nous ensevelir sous nos remparts ou de
» vaincre. Voilà notre capitulation. Délibéré en conseil
» de guerre, toutes les autorités civiles et militaires
» réunies. » Vains serments, que les ravages du bombardement
mirent au néant. Le 29, les corps composant
la garnison adressèrent au général Roulland une
pétition dans laquelle ils lui déclaraient, que « les rem-
» parts de la place n'étaient plus tenables, que les bles-
» sés n'avaient plus d'emplacement ni de secours, que
» les habitants n'avaient plus de maisons, que les offi-
» ciers du génie étaient sans talents et sans moyens,
» enfin que le soldat lassé de fatigues et de dangers
» demandait hautement la reddition de la place. » Suivaient
47 signatures. Quelque regret que le général
ressentît de cette démarche, il crut qu'il y avait nécessité
de céder. Le 30 avril il capitula et se rendit prisonnier
de guerre. Je ne puis, dit-il dans une lettre,
donner trop d'éloges à la conduite des habitants, dont
la patience dans les travaux et dont les sentiments sont
faits pour servir d'exemple ; il ne leur reste ni effets,
ni maisons ; tout a été embrasé. Un décret daté du
12 floréal (1er mai), prononça que l'armée du Nord
et surtout Landrecies n'avaient pas cessé de bien mériter
de la patrie.

Carnot ne considéra la perte de Landrecies que comme
un échec dont l'ennemi ne tirerait aucun avantage,
parce qu'il n'avait pas les forces qu'on lui supposait.
Nous avions obtenu à la gauche et surtout à la droite

des succès importants, et il attendait avec raison de grands résultats des mesures qu'il avait fait prendre au comité de salut public. A la gauche où Pichegru commandait en personne avec Souham, Moreau, déjà connu, Macdonald et Vandamme sous ses ordres, on s'était emparé de Courtrai, sur la Lys; à la droite, le général Charbonié avait battu l'ennemi, était entré dans Beaumont, communiquait avec Maubeuge, enfin avait fait sa jonction avec la division de l'armée du Nord commandée par le général Desjardins.

Le 30 avril, le comité de salut public avait pris les deux arrêtés suivants :

Premier arrêté.—« Le général en chef de l'armée de la Moselle fera marcher sans délai toutes ses forces disponibles (au moins 25 000 hommes), sur le pays de Liége et de Namur; il ne conservera sur la frontière de la Moselle que les forces strictement nécessaires pour garder les places fortes. Il exécutera cette opération dans le plus grand secret et fera courir le bruit d'une autre expédition sur Trèves ou le Palatinat. »

Deuxième arrêté. — « 16 000 hommes de l'armée du Rhin seront mis sans aucun délai par le général en chef de l'armée du Rhin à la disposition du général Jourdan, commandant de l'armée de la Moselle. »

Le 8 mai, les généraux Charbonié et Desjardins reçurent l'ordre de passer la Sambre à Thuin et de marcher sur Mons. Le 9, Marceau, général de division, qui commandait l'avant-garde, enleva la position de Thuin et le passage de la Sambre eut lieu; mais l'on fut obligé de revenir sur la rive droite. Carnot attachait une importance majeure à cette opération, qui se liait au plan général de la campagne. Les deux généraux passèrent de nouveau la Sambre avec

leurs trois divisions et investirent Charleroi; mais les troupes, mal commandées et se gardant mal, éprouvèrent le 24 un échec grave et revinrent sur la rive droite.

Le 29, un troisième passage de la Sambre a lieu et l'on investit Charleroi. Marescot, qui a été attaché à l'armée des Ardennes, reconnaît la place, dissuade les généraux d'en tenter l'attaque de vive force, et dans une conférence à laquelle les représentants du peuple Guyton et Levasseur assistent, le 31 mai, à Marchienne-au-Pont, on arrête que la place de Charleroi sera attaquée en règle dans le plus court délai, sauf à la bombarder dans le jour et à la brûler en tirant à boulets rouges. En conséquence de cet arrêté, on ouvrit la tranchée devant Charleroi la nuit du 1er au 2 juin.

Le 3, les divisions qui couvraient le siége furent attaquées à trois heures du matin; elles se maintinrent longtemps sans perdre du terrain, mais l'ennemi leur ayant dérobé un mouvement par lequel il renforça sa gauche, prit la supériorité sur notre droite et communiqua avec Charleroi; à midi, elles repassèrent la Sambre en bon ordre sans perdre une pièce de canon.

Parti d'Arlon, le 21 mai, Jourdan était arrivé le 31 à Dinant sur la Meuse avec quatre divisions, l'avait passée le 1er juin, avait donné avis de sa position aux généraux Charbonié et Desjardins et aurait pu assister à la bataille du 3, s'il n'y avait pas eu un retard fatal dans les communications. Le grand plan de Carnot allait néanmoins être exécuté. Les représentants du peuple chargèrent Jourdan seul, ainsi qu'il était convenu, du siége de Charleroi et du commandement des sept divisions.

Le 12 juin, quatrième passage de la Sambre par Jourdan, à la tête de 60 000 hommes; il pousse en avant les ennemis, et le 13 on reprend le siége de Charleroi. Le 16, l'ennemi nous livre une seconde bataille sanglante; la gauche sous Kléber est victorieuse,

le centre résiste, mais la droite est repoussée et toute l'armée repasse la Sambre.

Le 18 juin (30 prairial), cinquième passage de la Sambre. L'ennemi, dont les forces sont épuisées par la journée du 16, se retire devant notre armée, et le siége de Charleroi est repris sans délai. Jourdan détache sur sa gauche Kléber avec 36 000 hommes pour faire lever celui de Maubeuge.

Le 19 juin (1er messidor), on profite d'un brouillard épais pour travailler pendant le jour à découvert ; on rouvre des parties de communications qui avaient été comblées et l'on dérobe une amorce de la seconde parallèle. Pendant six jours du 20 au 25 juin (du 2 au 7 messidor), on pousse les travaux avec activité malgré les sorties de la garnison. Le 20, on commet la faute, pour céder à l'impatience des chefs, de faire tirer uue batterie sans attendre que les autres soient terminées, et cette batterie est réduite au silence par celles de l'ennemi. Le 24, l'artillerie développe un feu si vif, si soutenu et si bien dirigé (1), que les batteries ennemies sont obligées de céder. Le 25, la garnison se rend à discrétion.

Le 26 juin (8 messidor), l'ennemi qui ignorait la capitulation de Charleroi et qui avait retiré toutes les forces qu'il avait laissées depuis le 18 avril inactives dans la trouée entre la Sambre et l'Escaut, livre la grande bataille de Fleurus où les troupes de la Répu-

(1) Musset-Pathay, p. 373. Relation de Marescot, chef de bataillon.

blique remportèrent une victoire complète et qui eut les suites les plus heureuses.

L'AÉROSTAT DE FLEURUS.

Après plusieurs ascensions faites à Maubeuge *dans le mois de juin*, soit pour exercer les aérostiers, soit pour observer les travaux de siége de l'ennemi, la nouvelle machine de guerre fut transportée devant Charleroi : « Je voyageais, dit Coutelle, avec le ballon à une élévation telle que la cavalerie et les équipages militaires pouvaient passer sous la nacelle; les aérostiers qui tenaient les cordes, marchèrent sur les deux côtés de la route. Nous arrivâmes devant Charleroi au soleil couchant (le 24); j'eus le temps avant la fin du jour de reconnaître la place avec un officier général. Le lendemain je fis une seconde reconnaissance dans la plaine de Jametz, et le jour suivant (jour de la bataille) l'aérostat fut en observation, avec un officier général et moi, pendant sept à huit heures. L'ennemi tira sur nous plusieurs coups de carabines; à trois heures de l'aprèsmidi, le général Jourdan me donna l'ordre de m'élever et d'observer un point sur lequel il me fit donner une note. » (Extrait de l'écrit intitulé : *Sur l'aérostat*, etc., cité p. 36.)

Guyton écrivait, le 27 juin, au comité de salut public : « J'ai eu la satisfaction de voir les généraux approuver l'usage de cette nouvelle machine de guerre, au point d'y monter eux-mêmes pour observer ; le général Morlot y est resté deux heures la lunette à la main hier

matin ; il a jeté de là deux avis qui ont été portés sur-le-champ au général en chef, et il est persuadé qu'ils ont contribué à décider des dispositions utiles. »

Le 5 juillet (17 messidor), pendant l'attaque de l'ennemi à Sombreffe, Coutelle fit sa vingt-cinquième ascension à 200 mètres de hauteur, cette fois avec le général Jourdan, aux redoutes de Lambusart. Le même jour il en fit une autre avec Guyton au-dessus de Sombreffe.

Carnot termine une lettre de la même date, adressée à ses collègues à l'armée, par ces mots : « Le ballon est un secours important qu'il ne faut pas négliger. »

ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE.

SIÉGES DE LANDRECIES, QUESNOY, VALENCIENNES ET CONDÉ.

Un décret de la Convention, en date du 12 messidor an II (30 juin 1794) réunit, sous le nom d'*armée de Sambre-et-Meuse*, les divisions des armées du Nord, des Ardennes et de la Moselle, qui avaient combattu à Fleurus, et en donna le commandement au général Jourdan.

Le général de division Schérer fut chargé, avec un corps de 20 à 25 000 hommes tirés de la nouvelle armée, et le chef de bataillon du génie Marescot, sous ses ordres, des siéges de Landrecies, le Quesnoy, Valenciennes et Condé. Nous avons cité textuellement, page 40, le décret en date du 16 messidor (4 juillet), applicable à ces quatre places, portant « que les garnisons qui ne se seront pas rendues à discrétion dans les

vingt-quatre heures, après la sommation qui leur en aura été faite par les généraux de la République, ne seront admises à aucune capitulation et seront passées au fil de l'épée. » Considérant que les quatre places avaient été abandonnées à leurs propres forces et bloquées après une grande bataille perdue, le comité de salut public ne doutait point que des sommations menaçantes, appuyées sur un décret de la Convention, ne les fissent rendre, résolu, si elles ne se rendaient pas à discrétion dans les vingt-quatre heures, à faire exécuter le décret sur la première qui serait prise, ce qui jetterait la terreur dans les autres. (Lettre du 11 juillet aux représentants près l'armée de Sambre-et-Meuse.)

Le même jour, il écrivait à Jourdan de ne pas risquer une bataille avant que les places fussent prises; et, peu de jours après, aux deux généraux en chef des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, à l'un d'appuyer sa gauche à Anvers, à l'autre sa droite à Liége, et d'attendre, dans cette position, la reddition des places, sans laisser toutefois les troupes dans l'inaction en prenant cette attitude défensive. Cette circonspection, que Jomini (tome V, page 163; tome VI, page 17) appelle de la pusillanimité, une faute, était, suivant nous, de la prudence, avec des soldats et des officiers qui n'avaient pas une longue expérience du service de campagne. « Il faut, écrivait Carnot (1), que les places

(1) Nous disons Carnot, parce que toutes les minutes des dépêches militaires de cette époque sont de la main de cet illustre citoyen. Son entrée au comité de salut public fut heureuse pour la France.

soient enlevées révolutionnairement, c'est-à-dire par la terreur du décret. Cela importe à l'opinion publique. La reddition d'une forteresse par les règles usitées n'est pas une opération assez saillante pour les circonstances. » Cette considération explique pourquoi le comité ne tenta pas un moyen peut-être plus sûr que le hasard lui offrit. Le 7 juillet, de son quartier général de Corbais, à quatre lieues de Nivelles, le prince de Cobourg expédia à Condé un émissaire qui fut arrêté, et qui portait écrite sur la doublure de la manche de son habit une dépêche ainsi conçue, adressée au commandant de la place : « Étant dans l'impossibilité de vous secourir, il vous est permis, en cas d'attaque, de capituler à condition d'avoir la sortie libre, sinon se défendre à toute extrémité. » La traduction de cette dépêche, sa copie dans les deux langues, existent ; elle devait être communiquée aux commandants des autres places. C'était 12 600 hommes que l'ennemi aurait recouvrés en échange des quatre places qu'il nous aurait rendues quarante à cinquante jours plus tôt.

Voyons maintenant comment le décret fut exécuté. Les sommations devaient être faites en même temps aux quatre places, sans préliminaires d'attaque. Valenciennes et Condé étaient dans le commandement de Pichegru, Landrecies et le Quesnoy dans celui de Jourdan. Le général de brigade Osten, de l'armée du Nord, chargé de sommer les deux premières, reçut les réponses suivantes :

Le commandant de Valenciennes : « N'étant pas en ce moment dans le cas de pouvoir être sommé, je ne puis considérer l'écrit que vous m'avez envoyé comme une véritable sommation à laquelle je répondrai en temps et lieu comme il convient, etc., etc. »

Le commandant de Condé : « Je n'ai d'autre réponse à vous faire,

sinon que je suis résolu à défendre la place qui est confiée à mes soins jusqu'à la dernière extrémité. »

Jourdan, ne voulant pas que les sommations de Landrecies et du Quesnoy fussent dérisoires, écrivit le 11 juillet à Schérer : « Tu voudras bien le signifier (le décret) à la garnison de Landrecies, lorsque tu seras en mesure d'appuyer la sommation de fortes batteries. »

SIÉGE DE LANDRECIES.

Avant l'arrivée du général Schérer, le général Ferrand (Jacques) avait réuni aux environs de la place 12 à 13 000 hommes et tout ce qui était nécessaire pour un siége. Le commandant du génie résolut de faire deux attaques, l'une, principale, contre la ville, l'autre contre la tête de pont. La nuit du 11 au 12 juillet, on ouvrit la tranchée à la première, et, attendu la faiblesse de la garnison, on porta tout d'abord la première parallèle à 300 mètres de la palissade. Les premiers coups de pioche furent entendus, il faisait d'ailleurs clair de lune; l'ennemi tira beaucoup. Il fallut toute la fermeté et le courage dont firent preuve les officiers du génie, Flayelle, Monfort, Blanc, pour ramener et rallier les travailleurs plusieurs fois mis en désordre par le feu de la place. Le 17, à deux heures du matin, trente-six bouches à feu étant prêtes à tirer, le général Schérer fit porter au commandant de Landrecies la sommation de se rendre à discrétion dans les vingt-quatre heures; cette sommation, accompagnée du décret de la Convention, était écrite dans un langage ferme. « Soyez sûr, lui disait-il, que j'obéirai à ce décret dans toute l'étendue du terme. » Le commandant se rendit à discrétion; il n'avait que 1500 hommes. Notre perte fut de 150 hommes, tant tués que blessés.

Marescot reçut une lettre très flatteuse de Carnot et le brevet de chef de brigade du génie (19 juillet 1794).

SIÉGE DU QUESNOY.

La place fut investie le 9 juillet. La nuit du 25 au 26,

après avoir attiré l'attention de l'ennemi sur une fausse attaque, Marescot développa, devant le front de la porte de Valenciennes, 5200 travailleurs qui, sans éprouver le moindre obstacle, exécutèrent en grande partie toute la première parallèle et ses communications. Les six nuits suivantes, du 26 juillet au 1er août, on la perfectionne; on y construit des batteries, on chemine en avant, et l'on fait les amorces de la seconde parallèle. Le 1er et le 2 août, quarante-cinq bouches à feu battent la place. Le 3, Schérer notifie le décret de la Convention au commandant, qui lui fait la réponse suivante :

« Général, le décret que vous m'annoncez me paraît » injuste; une nation n'a pas le droit de décréter le » déshonneur d'une autre; je vous répète donc que je » suis déterminé à ne manquer jamais à mes devoirs, » à me conduire toujours en soldat, et je me flatte » qu'une pareille conduite ne peut que me mériter » l'estime de la nation française. »

Cette réponse étant un refus formel, Schérer fit continuer le feu des batteries de l'attaque. Le comité de salut public lui écrivit : « Le Quesnoy résiste; il faut que la garnison subisse le sort prescrit par le décret. »

Marescot écrivait le 5 août à Carnot : « Nous voici engagés, mon cher Carnot, dans le siége le plus sérieux qui ait été fait depuis le commencement de la guerre, du moins suivant toutes les apparences. Ma première parallèle a été établie à 250 et 300 toises; la seconde, qui est presque finie, n'est qu'à 80 ou 100 toises de la

palissade; mais nos moyens en artillerie sont insuffisants, etc. »

Le 11 août, deux officiers de la place s'étant présentés à la tranchée comme parlementaires, Schérer, conseillé par Duquesnoy, représentant du peuple, les renvoya. Le décret ne prescrivait pas absolument cette mesure, mais le comité ne voulant pas faire au général un reproche de sa fermeté, lui écrivit, le 12 :

« Toute espèce de capitulation étant interdite par le
» décret de la Convention nationale, tu ne peux écou-
» ter à aucune proposition, si ce n'est celle que feraient
» les ennemis de se rendre à discrétion. Dans ce cas,
» après t'être rendu maître de toutes les portes, de
» tous les postes, après avoir fait poser les armes à la
» troupe, après avoir défendu, sous peine de mort,
» tout rassemblement, ne fût-ce que de trois personnes,
» tu feras investir la garnison ennemie par les troupes
» françaises, et tu feras exécuter sur-le-champ le dé-
» cret par elles. Quant à ce qui concerne les citoyens,
» comme, etc. »

» BILLAUD-VARENNES, TALLIEN, CARNOT, COLLOT-
» DHERBOIS, P.-A. LALOY, TREILHARD, THURIOT,
» BRÉARD. »

En signant cet arrêt, qu'une circonstance particulière fit révoquer, le comité de salut public pouvait-il répondre que des soldats français l'exécuteraient, que de sang-froid ils donneraient la mort à des hommes sans défense? Telle est l'observation que se permirent de lui faire les représentants du peuple Richard, Gillet,

Laurent, Lacombe Saint-Michel et Briez, dans une lettre du 14 août, datée de Bruxelles.

Nous avons peine à croire que le comité ait jamais eu l'intention sérieuse de faire exécuter le décret. (Voyez plus loin : REDDITION DE VALENCIENNES ET CONDÉ.)

Cependant, le 12 août au matin, Duquesnoy, visitant la tranchée, consentit à voir les deux officiers parlementaires, qui lui remirent l'adresse suivante, qu'il fit parvenir au comité :

« Aux chefs de l'armée française.

» Les deux officiers envoyés hier pour traiter de la reddition de
» la place du Quesnoy n'ayant pu parvenir à être écoutés, et ayant
» appris que ce refus provenait de la part des commissaires de la
» Convention nationale, et était motivé *sur le décret qui nous avait*
» *été envoyé* avec la sommation, et dont la force n'a pas pu être com-
» prise par des officiers peu au fait de la marche de la révolution
» française et de la force des décrets de la Convention, n'étant d'ail-
» leurs habitués qu'aux usages reçus dans les guerres précédentes,
» et constamment mis en pratique par nos armées dans cette guerre
» même à l'égard des troupes françaises, on n'a pu prendre ce décret
» que comme une sommation ordinaire et pour la première, puisque
» la lettre du général Favereau (commandant la division de Mau-
» beuge) ne peut être considérée que comme une simple proposi-
» tion. En conséquence, j'envoie le lieutenant-colonel Rousseau et
» le capitaine Könïgt, qui ont reçu le plein pouvoir d'offrir la for-
» teresse du Quesnoy et la garnison à discrétion, se fiant à la géné-
» rosité de la nation française et à l'estime que de braves troupes se
» doivent réciproquement.

» Fait au Quesnoy, ce 12 août 1794.

» *Le colonel commandant la forteresse du Quesnoy,*

» PLANC. »

Le comité répondit, le même jour, à Duquesnoy :

On ne pouvait prévoir « cette circonstance particulière, que les chefs viendraient s'offrir eux-mêmes et intéresser, par leur soumission, la générosité de la nation française. Ceci nous détermine à fixer la mesure suivante, que tu voudras bien faire exécuter sans délai. »

« Le général Schérer recevra la place du Quesnoy à discrétion au nom de la République, fera toute la garnison prisonnière de guerre, la désarmera et la tiendra en arrestation, et défendra sous peine de mort tout rassemblement des citoyens, ne fût-ce que de trois personnes. Il fera ensuite les informations nécessaires pour connaître ceux de ces citoyens ou des militaires qui, ayant eu connaissance du décret de la Convention, se seraient néanmoins opposés à la reddition de la place dans les vingt-quatre heures. de même que ceux qui auraient montré le plus de haine contre la nation française. Ces renseignements recueillis, le général Schérer les adressera au comité de salut public, qui lui fera connaître ses déterminations ultérieures. En attendant, il marchera sur Valenciennes. »

Le 14 août, le général Schérer écrivit au commandant du Quesnoy : « Que la Convention nationale, par l'organe du représentant du peuple, le recevait lui et sa garnison à discrétion prisonniers de guerre, qu'ils sortiraient demain 28 thermidor (15 août) de la place avec drapeaux déployés, tambours battants, mèches allumées; qu'arrivés sur les glacis de la porte Forest, officiers comme soldats déposeraient leurs armes et seraient tout de suite reconduits dans la place, etc. »

REDDITION DE VALENCIENNES ET DE CONDÉ.

L'effet ayant été manqué aux places de l'armée du Nord (page 206), le comité avait écrit : « Il faut que

la prudence nous mène au but du décret sans que la fierté républicaine fléchisse en rien, mais aussi sans nous mériter le titre de barbares, et sans répandre inutilement le sang des Français. » En conséquence, il écrivit le 21 août à Schérer :

« Vous ferez sommer la place de se rendre dans les vingt-quatre heures, en lui accordant, si elle se rend dans cet intervalle de temps, les honneurs de la guerre, et néanmoins prisonnière.

» Vous la préviendrez que si elle n'est pas rendue dans cet intervalle vous ne la recevrez plus qu'à discrétion, et qu'alors tous ceux qu'on saura avoir résisté à la sommation seront passés au fil de l'épée, lors de la reddition. »

Suivent d'autres détails.

Le 23 août, le général Schérer somma la place. Le général-major de Cammeller, qui en était commandant, répondit le même jour qu'il était prêt à rendre la place, à la condition que la garnison se retirerait à l'armée du prince Cobourg. Mais les parlementaires dirent au général Schérer que la garnison s'offrait à ne point porter les armes contre la République d'ici au 1er avril prochain, et le général ennemi confirma cette déclaration dans une seconde lettre datée du 24, ajoutant : « S'il ne nous était pas accordé d'avoir le départ libre et comme il est dit, nous sommes irrévocablement décidés à nous défendre comme il convient à une garnison à qui l'honneur est aussi cher que la vie, et, de toute manière, l'état dans lequel nous nous trouvons nous dicte impérieusement cette résolution. » Enfin, il rappela la capitulation accordée à la garnison française de Mayence en 1793.

Le comité, qui n'avait pas les moyens de faire le siége de Valenciennes, céda, et le 26 avril la capitulation suivante fut signée :

Art. 1er. La garnison de Valenciennes se rendra prisonnière de guerre et sortira de la place avec les honneurs de la guerre. Arrivée sur les glacis, elle déposera ses armes et sera, deux fois vingt-quatre heures après, conduite sous escorte jusqu'aux premiers postes des armées impériales et hollandaises.

Art. 2. Elle donnera sa parole d'honneur de ne pas servir jusqu'à échange contre les armées françaises.

Les mêmes conditions furent accordées à Condé; la garnison en sortit le 1er septembre. La place reçut le nom de Nord-Libre.

Le même jour, 15 fructidor an II, Marescot fut promu *extraordinairement* général de brigade par un arrêté du comité de salut public, en considération des services qu'il avait rendus à la République.

ARMÉE DU NORD.

SIÉGE D'YPRES (SEIZE JOURS).

Tous les grands ouvrages extérieurs d'Ypres étaient effacés en 1794. La place n'avait sur le front qu'on attaqua qu'une enceinte et un chemin couvert. Le siége se fit en présence d'une armée de secours nombreuse, à laquelle était opposée une armée d'observation commandée par le général Pichegru et le général Souham.

La division du général Moreau fut chargée du siége. Le commandant de l'artillerie était le général Songis, le commandant du génie, le chef de bataillon Dejean.

Le 2 juin, on ouvrit la tranchée devant le long côté occidental de la place. Les travaux du génie ne consistèrent que dans une première et une seconde parallèle, assez éloignées du chemin couvert et dans leurs communications. L'artillerie établit une batterie incendiaire en dehors de l'attaque, dix batteries dans la première parallèle et trois en avant de la seconde. Ces batteries commencèrent leurs feux à mesure qu'elles furent armées. Le 17 juin, vingt-huit bouches à feu qui tirèrent ensemble sur la place firent taire toutes ses batteries. Le même jour, le drapeau blanc fut arboré et la capitulation signée le 18. La garnison, faite prisonnière de guerre, sortit avec ce qu'on appelle les honneurs de la guerre.

PRISE D'OSTENDE ET SIÉGE DE NIEUPORT (SIX NUITS).

Après la prise d'Ypres, le comité de salut public donna l'ordre à Pichegru de marcher sur Ostende et de s'emparer de cette ville, si importante par sa position, par sa richesse, et surtout par son port.

Le général Moreau, apprenant le 1er juillet, à midi, à Bruges, où l'armée était réunie, que les ennemis évacuaient Ostende, s'y porta tout de suite et y entra avec quelques officiers, qui ne tardèrent pas à être suivis d'un détachement de hussards. Le général en chef résolut alors d'attaquer le plus tôt possible Nieuport, dont la garnison était de 2500 hommes.

Nous avons décrit ailleurs (1) la position de cette place et le siége qu'elle a soutenu en 1745. Ses inondations étant tendues, et elles l'étaient, elle n'est accessible que par deux langues de terre : l'une, très étroite, qui est défendue par le fort Virvout, et la seconde, au sud-ouest, qui l'est moins, et sur laquelle passe le chemin d'Oost-Dunkerke. Comme en 1745, on conduisit deux attaques, l'une contre la ville et l'autre contre le fort Virvout.

La nuit du 12 au 13 juillet, on ouvrit la tranchée aux deux attaques, à la première, qui fut la principale, avec 800 travailleurs, et à la seconde avec 180 seulement. Le 14, le général d'artillerie Éblé et le commandant du génie déterminèrent de concert l'attaque principale, l'emplacement et la direction des batteries. Le 17, à la pointe du jour, vingt-sept bouches à feu, compris deux pièces de 12, dirigées contre le fort Virvout, firent feu au même instant sur la place et sur ses défenses. Quelques batteries établies sur la rive droite du chenal suivirent cet exemple. Les ennemis répondirent sur tous les points à notre feu. Néanmoins, sur les sept heures du soir, ils arborèrent le drapeau blanc. La capitulation, signée le 18 au soir, fit la garnison prisonnière de guerre. La conquête de Nieuport ôta aux Anglais la dernière communication qu'ils avaient avec la Belgique, la citadelle d'Anvers étant en notre pouvoir.

Les relations des deux siéges précédents sont terminées par des observations intéressantes sur les particularités de l'attaque.

PRISE DE L'ILE DE CASANDRIA ET SIÉGE DE L'ÉCLUSE.

La ville de l'Écluse, dans la Flandre hollandaise, est située sur la rive droite du canal de Bruges, à son

(1) *Aperçu historique*, t. II, p. 358.

embouchure dans un bras de mer qui la sépare de l'île de *Casandria* ou *Cadzand*. Ce bras de mer appelé aussi chenal de l'Écluse, reçoit, à 1500 mètres au-dessus de la ville, les eaux du canal ou crick d'Ardenbourg, et se continue sous le nom de canal ou détroit de *Coxysche*, qui a une médiocre largeur. La première opération du siége de l'Écluse fut la prise de l'île de Cadzand. Le 27 juillet, à cinq heures du soir, tandis que le général Laurent, accompagné du commandant du génie, faisait une fausse attaque contre le retranchement de *Bakers polder* à l'est de l'Écluse, un détachement de grenadiers et chasseurs passait le *Coxysche* dans des batelets, à 4 kilomètres environ de l'Écluse, en face à peu près du village de Kleyukerke, non loin duquel était un camp hollandais faiblement gardé, et que l'ennemi abandonna. Tous les matériaux ayant été préparés, on construisit un pont qui fut terminé à neuf heures du soir, et sur lequel le général Moreau passa avec l'infanterie et la cavalerie de la brigadé du général Vandamme. De son côté, le général Laurent fit filer ses troupes sur une digue qui aboutissait à un pont sur le *Coxysche*, que l'arrière-garde de l'ennemi était occupée à démonter. Il le rétablit et se mit en communication avec le général Vandamme. Les jours suivants, on acheva de s'emparer de toute l'île.

Le 30 juillet, le général Moreau repassa le Coxysche avec les commandants du génie et de l'artillerie, et parcourut avec eux les digues qui soutiennent l'inondation de l'Écluse. A la suite de cette reconnaissance, il fut convenu qu'on établirait d'abord une batterie en avant du village de Sainte-Anne, et une autre dans l'île de

Cadzand, en face du château de l'Écluse; qu'après l'établissement de ces batteries, on s'emparerait de la redoute située sur la rive gauche du crick d'Ardenbourg, à son embouchure dans le chenal de l'Écluse, et qu'à partir de cette redoute on cheminerait sur la laisse de terre, entre le chenal et la digue qui aboutit aux fortifications de la place, ainsi qu'on l'avait fait en 1747. (*Aperçu historique*, t. II, p. 407.) C'était le seul cheminement praticable.

Les nuits du 31 juillet au 3 août furent employées à construire et armer les batteries. La nuit du 3 au 4, on s'empara de la redoute et l'on ouvrit la tranchée. En 1747, la garnison de l'Écluse, forte de 1660 hommes et manquant de tout, s'était rendue prisonnière de guerre au bout de deux jours. En 1794, la garnison de l'Écluse soutint un siége de vingt-deux nuits de tranchée ouverte. Elle était forte, lorsqu'elle se rendit, le 24 août, de 1700 hommes, sans compter les malades, et laissait dans la place des munitions de guerre en quantités considérables.

« Ce siége est surtout remarquable par la constance des troupes, pendant toute sa durée, à surmonter les obstacles que les éléments leur ont opposés et dont le moindre était le feu de la place. Pendant dix jours, la marche des cheminements a été arrêtée par l'eau du ciel et celle de la mer, sans pouvoir avancer d'un pas. Nos troupes, affaiblies par les maladies, n'ont point été rebutées par ce contre-temps; elles se rendaient tous les jours à découvert aux batteries et à la tête des tranchées. »

Le commandant du génie Dejean avait été nommé chef de brigade le 13 thermidor (31 juillet); il fut promu *extraordinairement* général de brigade par un arrêté du comité de salut public, en date du 15 fructidor (1er septembre), le même jour que Marescot l'avait été.

MOUVEMENTS DES ARMÉES APRÈS LA BATAILLE DE FLEURUS.

Les vainqueurs de Fleurus ne poursuivirent pas d'abord, faute de munitions, l'armée ennemie. Mais à dater du 1er juillet jusqu'au 27, ils ne cessèrent de lui livrer des combats où ils eurent toujours l'avantage. Le 6 et le 7, ils la forcèrent à abandonner les positions qu'elle avait prises après la bataille. Le 10, l'aile gauche de l'armée de Sambre et Meuse, commandée par Kléber, fit sa jonction à Bruxelles avec l'armée du Nord. Le 15, elle s'empara de Louvain, tandis que Pichegru entrait dans Malines. Jourdan, avec les divisions du centre, s'était porté sur Jodoigne et ensuite sur Tirlemont. Ne voulant pas négliger Namur, il avait dirigé sur cette place le général Hatry, avec l'aile droite de l'armée. Ce général n'y trouva que 200 hommes et un capitaine qui, le 16, lui en fit la remise. Marchant ensuite sur Liége, où il entra le 27, par ce mouvement, il hâta la séparation de l'armée autrichienne d'avec l'armée anglo-hollandaise; la première fit sa retraite sur Maestricht, où elle repassa la Meuse, et s'établit derrière cette rivière; la seconde alla camper sous Breda. Les armées françaises eurent le champ libre pour s'étendre depuis Liége jusqu'à Anvers. Elles restèrent dans cette position tant que durèrent les siéges de Landrecies, le Quesnoy, Valenciennes et Condé. A la prise de l'île de Cadzand et de l'Écluse, devait, dans les projets du comité de salut public, succéder une expédition dans la Zélande, à laquelle il renonça

pour attaquer la Hollande par le Brabant. Il ordonna la démolition des fortifications de Namur du côté de l'Entre-Sambre et Meuse, n'exceptant que le château réduit à son enceinte, et prescrivit de ne conserver de Charleroi qu'une tête de pont sur la rive gauche de la Sambre.

OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DU NORD.

SIÉGES DE CRÈVECOEUR ET DE BOIS-LE-DUC.

Dans les premiers jours de septembre, le général Souham, joignant à sa division celle du général Delmas, montant ensemble à 30 000 hommes, quitta la position qu'il occupait près d'Anvers, et se dirigea vers la Meuse. Le 14, il attaqua à Boxtel, sur la Dommel, l'avant-garde de l'armée anglaise, la mit en déroute et lui fit 1500 prisonniers. Le duc d'York, qui accourut avec toute sa réserve au secours de son avant-garde, fut également battu, rejeté derrière l'Aa, et repassa la Meuse. L'armée entreprit ensuite, sous le commandement du général Delmas, les deux siéges du fort de Crèvecœur et de Bois-le-Duc, dont la prise devait faciliter le passage dans l'île de Bommel.

Crèvecœur est un petit fort en terre situé au confluent de la Dièse, dans la Meuse, et qui, au moyen d'une écluse et d'un barrage que l'on fait au besoin, soutient les inondations de Bois-le-Duc, dont il est éloigné de 5 à 6 kilomètres. Une digue élevée contre les débordements de la Meuse, et qui le circonvalle au sud, à bonne portée, en rend l'attaque facile. Après

avoir pris, sans trouver de résistance, le fort d'Orthen, le 23 septembre (2 vendémiaire de l'an III), on mit en batterie sur cette digue 5 pièces de 12, 3 pièces de 8, 5 obusiers de 6 pouces et 2 pièces de 4. Le feu de cette artillerie de campagne fit rendre la garnison prisonnière de guerre le sixième jour, 28 septembre. On lui accorda les honneurs de la guerre et la liberté de rentrer dans ses foyers, après qu'elle eut prêté serment de ne pas servir contre la République jusqu'à parfait échange.

Bois-le-Duc est une très grande place située au confluent de trois rivières : la Dommel, l'Aa et la Dièse. Elle est accessible par quatre chaussées et par les digues de la Dièse. On résolut de profiter de cette circonstance pour faire cinq attaques, afin de fatiguer davantage la garnison qui n'était pas considérable eu égard au grand nombre d'ouvrages à garder. La nuit du 30 septembre au 1er octobre, on ouvrit la tranchée en avant du fort d'Orthen, contre la citadelle, et, les nuits suivantes, sur la digue gauche de la Dièse, devant la porte Saint-Jean, sur la chaussée d'Hinthem, et sur la chaussée de Vuqt, contre le fort Isabelle. La neuvième nuit, du 8 au 9 octobre, les travaux étant achevés à toutes les attaques, et une partie de l'artillerie de siége arrivée, on somma le gouverneur de se rendre. Après deux jours de pourparlers, la garnison capitula et se rendit prisonnière de guerre.

Les attaques, tant du fort de Crèvecœur que de Bois-le-Duc, furent dirigées par le général de brigade Sauviac, sorti de l'école de Mézières en 1781, et qui,

en 1792, passa dans l'état-major général de l'armée du Nord, où, par sa bravoure et son activité, il fit son avancement.

PASSAGE DE LA MEUSE ET DE LA ROER, ET SIÉGE DE MAESTRICHT.

L'armée autrichienne qui était derrière la Meuse avait sa droite entre Sittard et Maestricht, et appuyait sa gauche à l'Aywaille, petite rivière affluent de l'Ourte, et qui serpente entre des hauteurs escarpées dont on ne peut gagner les sommets que par des défilés. Cette forte position, qui était défendue par une artillerie formidable et par 22 bataillons et 3000 chevaux, fut attaquée le 17 septembre par trois divisions et une brigade française formant ensemble 48 bataillons et 20 escadrons qui, quatre jours auparavant, avaient franchi la Meuse à Huy et à Namur, et forcé le passage de l'Ourte. Elle fut emportée par la valeur de nos troupes, malgré les difficultés du terrain et la résistance opiniâtre de l'ennemi. Les Autrichiens étant débordés sur leur flanc gauche, abandonnèrent la défense de la Meuse, et se retirèrent derrière la Roer, où Clairfayt, dans l'incertitude des événements, avait fait élever, depuis un mois, quelques retranchements. Le centre de cette nouvelle position (1) était à Aldenhoven, protégé par la place de Juliers, la gauche à Dueren et la droite jusque vers Ruremonde.

Après être entré dans de grands détails sur les dis-

(1) Jomini, t. VI, p. 33.

positions que fit Jourdan pour attaquer l'ennemi, Jomini ajoute que la censure la plus sévère n'aurait pu les désapprouver, si elles eussent été faites plus près de la ligne autrichienne. « Quoi qu'il en soit, le 2 octobre à cinq heures du matin, l'armée s'ébranla en colonnes serrées par brigades. Alors pour la première fois depuis la révolution, les républicains offrirent le spectacle d'une armée de 100 000 hommes manœuvrant avec autant d'ordre que de précision, et prête à charger l'ennemi. »

La bataille sur la Roer, ou d'Aldenhoven, fut une victoire complète. L'ennemi ne laissa point de garnison dans Juliers, il repassa le Rhin le 5 octobre, à Mulheim, et le 6 nous entrâmes à Cologne. Aucune campagne n'avait jamais été plus glorieuse et plus féconde en résultats avantageux pour la France.

Le siége de Maestricht avait été résolu, et le général Kléber, qui devait le commander, avait fait commencer l'investissement de la place, lorsque, le 27 septembre, il partit avec sa division pour assister à la bataille d'Aldenhoven. Le général Duhesme, qui le remplaça, n'ayant que 15 000 hommes pour contenir une garnison de 8 à 9 000 hommes commandés par le prince de Hesse, fit exécuter une ligne de contrevallation soutenue, de distance en distance, par des ouvrages fermés. Le général Kléber étant de retour avec sa division, le 10 ou le 12 octobre, l'armée réunie sous Maestricht se trouvait être de 30 000 hommes dont 2000 de cavalerie ; on avait réuni un parc de 200 bou-

ches à feu, dont 115 seulement furent mises en batterie.

Le général de division Bollemont commandait l'artillerie; Marescot, général de brigade, le génie. Tous deux, n'ayant pas un nombre suffisant d'officiers, firent venir des écoles d'application 30 élèves, 15 de l'artillerie et 15 du génie. Parmi ces derniers, étaient Bertrand, Boutin, etc.

Le général Marescot proposa de faire trois attaques : la première et la principale devait, comme en 1748 (1) et par la même raison, pour n'avoir pas une guerre souterraine à soutenir, être dirigée sur le front de la porte de Bois-le-Duc, qui est en aval de la place; elle devait s'étendre du côté de la porte de Bruxelles, chèminer en même temps dans la plaine et sur la hauteur, pour, dans le cas où les débordements de la Meuse, à craindre dans la saison où l'on était, obligeraient d'abandonner les cheminements de la plaine, profiter de ceux sur la hauteur. La troisième attaque, dirigée contre le fort Saint-Pierre, était entreprise dans la même prévision. Dans toute autre hypothèse, elle ne pouvait être considérée que comme une fausse attaque, le côté de la place en avant duquel se trouve le fort Saint-Pierre, étant voisin de celui de la porte de Bruxelles. La seconde attaque devait être dirigée sur Wyk, quartier ou partie de Maestricht, située sur la rive droite de la Meuse. Les batteries de la première et

(1) *Aperçu historique*, t. II, p. 431.

de la deuxième attaque devaient prendre des revers et des ricochets réciproques sur les ouvrages l'une de l'autre. Enfin, les ennemis nous ayant donné, à Lille, à Thionville, à Valenciennes, à Landrecies, l'exemple cruel de joindre les incendies aux procédés ordinaires d'attaque, le général Marescot proposait de mettre en jeu trois batteries incendiaires, dont l'effet devait être de couvrir Maestricht d'une pluie de feu et de déterminer, par la terreur, les habitants à accélérer la capitulation. (Musset-Pathay, p. 464.)

Ce plan de trois attaques, généralement adopté, est suivi ; chacune a un commandant particulier, un chef de l'artillerie et un chef du génie. Les chefs du génie sont les chefs de bataillon Chasseloup, à la première; Flayelle, à la seconde, et Boisgérard, à la troisième. Nous passerons sous silence l'attaque du fort Saint-Pierre, qui ne contribua en rien à la reddition de Maestricht.

Le 14 octobre (23 vendémiaire de l'an III), le général Kléber fait au prince de Hesse une sommation qui est la seconde, et qui n'aboutit qu'à des pourparlers stériles.

La nuit du 23 au 24, on ouvre la tranchée à la première et à la deuxième attaque avec un nombre considérable de travailleurs. On trace, à 6 ou 700 mètres de distance des chemins couverts, une grande partie de la première parallèle, et l'on fait ses communications aux dépôts de tranchée.

Les deuxième, troisième et quatrième nuits, du 24 au 27, on en achève le tracé et on la perfectionne. Elle présente sur les deux rives de la Meuse un développement de 7000 mètres qui impose à l'ennemi. On construit en avant de son tracé sept batteries. On élar-

git les communications, on en ouvre de nouvelles qui permettent la circulation des voitures de l'artillerie.

Les cinquième, sixième, septième et huitième nuits, du 27 au 31 octobre, on ouvre aux deux attaques trois marches de cheminements vers la place. On exécute la seconde parallèle à l'attaque de Wyk; on n'en fait qu'une partie à l'attaque principale. La pluie retarde les travaux ; on est obligé de garnir de bois le fond des tranchées pour qu'elles soient praticables aux troupes et surtout à l'artillerie. Enfin, l'on arme et l'on approvisionne les batteries. L'assiégé n'entreprend pas de sorties, mais il combat les progrès de l'attaque par un grand nombre de bombes, d'obus et de grenades, qui sont les projectiles les plus à craindre dans les tranchées.

Les batteries établies en avant de la première parallèle sont armées :

A l'attaque principale, de	36 canons,	17 mortiers,	19 obusiers.
A l'attaque de Wyk, de..	20 —	4 —	0 —
Total.......	56 canons,	21 mortiers,	19 obusiers.

Dans ces nombres, sont compris 22 canons, 12 mortiers et 8 obusiers, qui arment les trois batteries incendiaires.

Le 31 octobre, avant de donner le signal de commencer le feu, le général Kléber écrit aux magistrats de Maestricht : « La postérité saura que c'est votre indifférence et l'orgueil d'un gouverneur qui ont causé la ruine de votre cité. »

A la chute du jour, le feu commence, mais il est très faible; l'artillerie n'était pas encore en mesure de déployer tout l'appareil des forces dont elle disposait.

Les neuvième, dixième et onzième nuits, du 31 octobre au 3 novembre, à l'attaque principale, on termine la seconde parallèle; on en débouche de deux endroits vers la gauche. On y commence les batteries qui doivent succéder à celles de la première. Les officiers d'artillerie ne suffisant pas à leur service, les officiers du génie viennent à leur secours et construisent une batterie d'obusiers. On fait des travaux analogues à l'attaque de Wyk. Notre artillerie donne au feu de ses batteries toute l'intensité dont il est susceptible, éteint celui de la place et allume des incendies dans plusieurs quartiers de la ville.

Le 3 novembre, sur les six heures du soir, un lieutenant-colonel

hollandais se présente comme parlementaire. Le prince de Hesse n'est point éloigné de rendre la place, mais il demande des avantages que, dans l'état où sont les attaques, on ne peut lui accorder. Les représentants du peuple et les généraux Jourdan et Kléber lui offrent pour la garnison de Maestricht la même capitulation qui a été réglée pour celles de Valenciennes et de Condé (page 212).

Le 5, de grand matin, le parlementaire revient avec la réponse du prince, qui se rend aux conditions qui lui sont offertes, savoir : que la garnison de Maestricht sortira de la place avec les honneurs de la guerre, déposera ensuite ses armes sur les glacis, sera reconduite aussitôt sur le territoire ennemi, qu'elle sera réputée prisonnière de guerre, et ne pourra porter les armes contre la République qu'après avoir été échangée.

Marescot reçut un nouvel avancement, le troisième en cinq mois.

Par un arrêté du comité de salut public, en date du 18 brumaire an III (8 novembre 1794), il fut promu *extraordinairement* au grade de général de division en récompense des services qu'il avait rendus à la République, particulièrement au siége de Maestricht.

Chasseloup et Flayelle furent, par des décrets semblables, promus chefs de brigade du génie. Boisgérard, moins ancien, n'obtint le même grade que le 12 février 1795.

ARMÉE DU NORD.

SIÉGE DE VENLO.

Encouragé par les victoires des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, le comité de salut public ordonna aux généraux qui les commandaient de pénétrer en Hollande. Une expédition dans cette contrée ne pou-

vait être tentée avec succès qu'après s'être rendu maître de tous les points fortifiés sur le cours de la Meuse, si importante par sa navigation. L'armée du Nord avait, après la bataille sur la Roer, fait le siége de Venlo, qui lui fut facilité par la fuite de l'ennemi au delà du Rhin. Dans ce siége, l'un des plus brillants de la campagne, les attaques furent dirigées par le chef de bataillon du génie Casimir Poitevin, assisté de Chevallot, capitaine, et de Descroix, adjoint. Venlo est sur la rive droite de la Meuse; et le fort Saint-Michel, qui en dépend, sur la rive gauche, forme tête de pont.

Le 11 octobre, le général Moreau, qui commandait la division de siége, se porta du côté de Venlo avec un régiment de hussards et détermina sur la rive gauche de la Meuse, en face du village de Tegelen, situé en amont de Venlo, l'emplacement du pont à établir pour lier sur les deux rives du fleuve l'investissement de la place. Le 14, le pont fut terminé, et les troupes y passèrent le même jour. Le 15, le général Moreau remit le commandement de sa division au général Laurent, et se rendit au quartier général de l'armée du Nord, dont il devait prendre le commandement après le départ de Pichegru, autorisé à jouir d'un congé.

La nuit du 20 au 21 octobre, Casimir Poitevin ouvrit la tranchée avec 600 travailleurs sur le front de la haute Meuse, en avant de Tegelen. Les couverts qui existaient autour de la place en favorisant les approches, il porta l'établissement de la première parallèle à 200 mètres de distance des ouvrages extérieurs, avec six zigzags pour l'unir au dépôt de tranchée. Il ne put lui donner dans cette première nuit que 300 mètres de longueur. A la pointe du jour, nos grenadiers et la garde de tranchée firent un feu si vif contre les défenses de la place, qu'ils empêchèrent son artillerie, qui n'avait pas eu le temps de couvrir ses pièces à barbette, de faire feu. Sur les onze heures du matin, l'ennemi fit une sortie sur la tranchée et obligea nos troupes à l'abandonner, mais secourues par la réserve, elles la reprirent avant qu'il ait eu le temps de la combler.

Les deuxième et troisième nuits, du 21 au 23, on prolongea la parallèle jusqu'à la Meuse et l'on y commença trois batteries, l'une de deux pièces de 8 pour ruiner un pont-levis, et les deux autres pour trois pièces de 8 et trois obusiers de 8 pouces dirigés sur les ouvrages.

La troisième nuit, le capitaine Chevaliot ouvrit la tranchée à la basse Meuse par une parallèle tracée à 360 mètres de distance de la place. La même nuit, il se porta en avant par deux boyaux terminés par des bouts de seconde parallèle.

La quatrième nuit, du 23 au 24, les trois batteries de l'attaque de Tegelen furent achevées, et l'on poussa sur la gauche, auprès de la Meuse, deux zigzags en avant. A l'attaque de la basse Meuse, on commença deux batteries.

Le 24 octobre, le général Laurent somma le commandant de se rendre, en lui offrant une capitulation honorable.

Le commandant rédigea la capitulation qu'il désirait obtenir, savoir : la sortie libre de la garnison avec armes et bagages, quatre fois vingt-quatre heures après la capitulation échangée. De l'avis d'un conseil de guerre qui fut tenu, le général Laurent accepta ces conditions. Il n'avait que 5000 hommes et point de pièces de gros calibre pour attaquer une place forte importante, qu'on mettait en son pouvoir après quatre nuits de tranchée ouverte. La faiblesse de ses moyens eût été connue de l'ennemi s'il avait été obligé d'ouvrir le feu de son artillerie. La capitulation fut signée le 26 ; la garnison sortit de la place le 29.

REDDITION DES PLACES DE LA FLANDRE HOLLANDAISE.

Le 23 octobre, toutes les places de la Flandre hollandaise, Sas-de-Gand, Philippine, Axel, Hulst et

Terneuse, ouvrirent leurs portes au général de division Michaud (Pierre-Antoine), à la condition que leurs garnisons, prisonnières sur parole jusqu'à parfait échange, sortiraient avec les honneurs de la guerre et seraient libres de se retirer où bon leur semblerait, condition qui fut acceptée.

SIÉGE DE NIMÈGUE (SEPT JOURS).

Avant de se rendre à Bruxelles pour le rétablissement de sa santé, Pichegru fit les dispositions d'un passage de la Meuse, qui fut effectué, le 19 octobre, entre Grave et le fort Saint-André, par les divisions Souham, Bonnaud et Delmas. On eut à combattre, après le passage, les troupes ennemies qui étaient retranchées sur les digues de la Meuse et du Whaal, mais on surmonta la résistance qu'elles opposèrent, et on les contraignit à se replier sur Nimègue où elles repassèrent le Whaal. Sur la proposition du commandant du génie, le général Dejean, le pont d'abord établi à Teffelen fut le 22 remonté près de Langel, à une lieue au-dessous de Grave, dont on compléta l'investissement.

Le 27, Nimègue fut investie. Les jours suivants, le général Souham, chargé du commandement du siége, reconnut la place avec les généraux Éblé et Dejean, et arrêta qu'il y aurait deux attaques, l'une en amont et l'autre en aval, ou l'une à droite et l'autre gauche, et que pour couper les communications de la place avec la rive droite du fleuve, on construirait à la droite deux batteries, l'une pour deux pièces de 16 et l'autre pour

deux obusiers de 8 pouces, et à la gauche une batterie pour deux pièces de 16. On n'avait pas pour le moment d'autres pièces de siége.

On employa les cinq nuits, du 1er au 6 novembre, à construire les trois batteries projetées, à faire les communications nécessaires pour les armer et des bouts de parallèles pour les protéger. A l'attaque de droite, l'ennemi fit une sortie qui lui réussit pleinement, parce que l'on n'avait fait aucun dispositif pour lui résister dans cette éventualité. Notre perte fut de soixante hommes tués et d'un plus grand nombre de blessés. Pour se mettre en garde contre une nouvelle sortie, on fit dans la parallèle une batterie pour quatre pièces de campagne.

Le 6 novembre, au matin, nos quatre pièces de 16 firent feu contre le pont de bateaux, et les deux obusiers furent dirigés sur le havre ou bassin et sur le pont volant. L'ennemi dirigea toutes ses pièces sur nos trois batteries et les endommagea. La batterie située en amont avait été bouleversée par le feu des batteries ennemies sur la rive droite du Whaal.

La sixième nuit, du 6 au 7, nous remîmes nos batteries en état de tirer; et le 7, à la pointe du jour, nous recommençâmes le feu sur le pont et sur le havre. Les pièces de l'attaque de droite, en batterie dans la parallèle, tirèrent en même temps sur la ville. Nous parvînmes à couler bas plusieurs bateaux du pont, et nos obus mirent le feu dans plusieurs maisons. L'ennemi fit rentrer ses vedettes; on en conclut qu'il avait fait sortir sa cavalerie.

La septième nuit, du 7 au 8 novembre, il évacua la place, n'y laissant que trois régiments hollandais. En se retirant, il mit le feu au pont de bateaux et submergea le pont volant pour nous ôter tout moyen de le poursuivre au delà du Whaal. Au jour, on entra en pourparler avec les Hollandais; ils se rendirent prisonniers et sortirent avec les honneurs de la guerre.

CONQUÊTE DE LA HOLLANDE.

Après avoir écrit, le 12 novembre, aux représentants du peuple près les armées du Nord et de Sambre-

et-Meuse, que son vœu était que l'expédition de Hollande fût achevée pendant cette campagne, le comité de salut public leur avait récrit le 25 :

« Il est temps, chers collègues, de donner du repos aux braves défenseurs de la patrie. Le peu de mouvement que se donnent les patriotes de Hollande pour seconder vos efforts, le parti qu'ils ont laissé prendre de tendre les inondations, tout nous prouve que nous ne pouvons pénétrer dans ce pays que par des moyens extrêmes. Il ne faut point risquer les troupes, il faut leur donner des quartiers d'hiver et ne point laisser répandre des idées de paix que nous ne pouvons réaliser. »

On paraissait devoir jouir du repos que procurent les quartiers d'hiver, lorsqu'il survint un froid intense qui aplanit tous les obstacles à la marche des troupes : la Meuse, qui charriait depuis le 15 décembre, fut entièrement gelée le 23. Le Rhin et le Whaal le furent également.

Le 25, Grave capitula par famine, après un blocus qui avait duré deux mois et demi, et après avoir été bombardée pendant trois semaines. La garnison, faite prisonnière de guerre, sortit de la place le 29.

Pichegru, qui venait de reprendre le commandement de l'armée, n'attendit pas les ordres du comité de salut public pour la faire sortir de ses cantonnements. Le 27 décembre au matin, malgré un froid excessif (17 degrés au-dessous de zéro), elle attaqua l'ennemi. La droite, qui franchit le Whaal aux environs de Nimègue, fut, par les forces que lui opposa le général

Walmoden, qui avait remplacé le duc d'York, contrainte de le repasser. Mais le centre, qui passa la Meuse, s'empara de l'île de Bommel, et la gauche força les lignes de Bréda. Le 8 et le 10 janvier, les troupes franchirent le Whaal vers Bommel, à Thiel et au-dessus de Nimègue. Favorisées par le désordre qui régnait dans les conseils des alliés, elles ne trouvèrent aucune résistance au passage de la Linge, petite rivière qui coule dans l'île appelée le Bétuve, de l'est à l'ouest, entre le Whaal et le Leck, et le 14 elles prirent position derrière le Leck. A l'extrême gauche, les divisions Bonnaud et Lemaire s'étaient emparées de Woudrienm, de Loewestein et de Heusden, investi depuis neuf jours. A l'extrême droite, le général Vandamme, qui commandait la division du général Moreau, ayant semblé vouloir passer le Leck au-dessus d'Arnhem, le général Walmoden, dont la position aurait été tournée, se sépara entièrement des Hollandais et exécuta un changement de front en arrière, qui porta son armée sur l'Yssel. La conquête de la Hollande ne pouvait désormais présenter de difficultés.

Le 15 janvier, les divisions de gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse occupèrent la contrée depuis Neuss jusqu'à Nimègue, pour couvrir le flanc droit de l'armée du Nord.

Le 16 janvier, le prince d'Orange et ses fils quittèrent Gorcum et s'embarquèrent pour l'Angleterre. Le même jour, des députés d'Utrecht proposèrent au général Salm une capitulation pour la province. La ville fut occupée. Le 29, Pichegru s'y rendit et chargea le

général Moreau du commandement supérieur des troupes qui devaient marcher sur Amsterdam.

Le 20, les États Généraux arrêtèrent qu'on transmettrait l'ordre aux commandants de Bréda et de Berg-op-Zoom de rendre leurs places à la première sommation des troupes françaises. Le 21, le général Osten envoya la capitulation de Gorcum. Arnhem s'était rendue le 17.

Le 19, la division du général Bonnaud s'empara de Gertruidenberg. Le 20, elle traversa le Biesbosch, espèce de lac à l'embouchure du Whaal, qui était pris solidement par les glaces, et entra à Dordrecht, ville qui renfermait un riche arsenal où l'on trouva 600 bouches à feu, la moitié en bronze.

« Un nouveau prodige allait signaler cette campagne, déjà si étonnante (1). Un détachement de cavalerie et d'artillerie légère, envoyé dans la Nord-Hollande, traversa au galop le Texel, s'approcha des vaisseaux de guerre qui étaient pris dans les glaces, les somma de se rendre et s'en empara. »

Enfin, le 11 février 1795, la Zélande, qui comprend plusieurs grandes îles séparées par des bras de l'Escaut, se rendit par capitulation.

ARMÉES DU RHIN ET DE LA MOSELLE.

D'après un arrêté du comité de salut public, en date du 14 janvier 1794, l'armée du Rhin et celle de la

(1) Jomini, t. VI, p. 268.

Moselle devaient agir indépendamment l'une de l'autre, chacune sous le commandement de son général en chef; l'armée du Rhin devait garder les passages du fleuve depuis Huningue jusqu'à Germersheim, ainsi que les Vosges; l'armée de la Moselle, balayer le Palatinat, sommer Manheim, etc., etc.

Ces dispositions, dont l'exécution devait être surveillée et maintenue sévèrement par les représentants du peuple, étaient incohérentes et furent bientôt modifiées. Au 2 février, le général Claude Michaud (du Doubs), qui commandait l'armée du Rhin, avait son quartier général à Kürweiler, en arrière de Neustadt, dans le Palatinat, et l'armée occupait la position du Spirbach; par sa gauche, elle s'étendait jusqu'à Weidenthal, se liait à l'armée de la Moselle, qui dans le mois de mars était sous le commandement de Jourdan, et gardait dans les Vosges le passage important de Kaiserslautern, par lequel la vallée du Rhin communique avec celles de la Sarre, de la Blies et de la Moselle.

L'armée du Rhin comptait cinq divisions, dont une dans le Haut-Rhin. Sa première division était commandée par le général Desaix, à qui sa capacité et sa bravoure avaient déjà fait une réputation.

L'armée de la Moselle comptait 48164 hommes présents sous les armes, compris les garnisons des places. Son quartier général était à Listroff, près de Sarrelouis. Parmi les divisionnaires, un des plus distingués était le général Moreaux, à qui Jourdan en remit le commandement lorsque, le 21 mai, il en emmena la moitié avec lui sur la Sambre. L'armée, ne consistant plus alors

qu'en trois faibles divisions, était insuffisante pour défendre la frontière depuis Sarrelouis jusqu'au revers oriental des Vosges. La première division, sous les ordres du général Ambert, était à Kaiserslautern; les deux autres, placées à Sarrebrück et à Blieskastel, auraient pu être moins éloignées de la première afin de pouvoir la soutenir en cas d'attaque.

AFFAIRE DE KAISERSLAUTERN, LE 23 MAI.

Après s'être refusé à marcher sur Trèves, comme le prince de Cobourg lui en faisait instamment la proposition, le feld-maréchal Mollendorf, qui commandait l'armée prussienne, avait résolu, dans un conseil tenu à Mayence le 17 mai, d'entreprendre le siége de Sarrelouis. Son armée, forte de 48285 hommes, dont 12000 de cavalerie (1), s'était en conséquence mise en marche le 18 pour venir forcer le passage de Kaiserslautern, qui était sa route obligée. Elle formait huit colonnes, qui arrivèrent le 22 chacune au point qui lui avait été assigné pour faire son attaque. L'affaire eut lieu le 23. Six colonnes montant à 35105 hommes devaient enlever la position de Kaiserslautern; deux colonnes, montant à 13180 hommes, devaient attaquer l'aile gauche de l'armée du Rhin qui se liait à l'armée de la Moselle; enfin, un corps de 15000 Autrichiens devait attaquer la division Desaix, placée en avant du Spir-

(1) *OEstreichische militarische Zeitschrift*, 2e tome, page 140. Wien, 1824.

bach. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, alors adjudant général, commandant l'avant-garde de l'armée de la Moselle, et que le général en chef avait envoyé auprès du général Ambert, a rapporté dans ses *Mémoires*, en entrant dans les détails les plus précis, toutes les circonstances de la journée du 23 mai (tome II, de la page 16 à la page 44).

Le général Ambert n'avait exactement parlant que 5000 hommes : huit bataillons, deux escadrons de chasseurs et un régiment de cavalerie de 300 chevaux. En présence des forces considérables de l'ennemi, il résolut de rallier toutes ses troupes ; cette opération se fit avec succès, malgré le grand éloignement des postes les uns des autres et les attaques commencées de l'ennemi. Toutes les premières difficultés étaient surmontées, mais pour effectuer la retraite avec sécurité sur Pirmasens, il fallait faire entrer les troupes dans les deux défilés qui y conduisent. Le général Ambert donna à Saint-Cyr le commandement de la colonne de droite, qui devait se diriger sur Trippstadt, et se mit à la tête de celle de gauche, qui devait passer par Schopp. La première colonne se composait de quatre pièces de canon de campagne, de 80 cavaliers, de trois bataillons et cinq compagnies d'infanterie. Elle ne fut pas entamée par l'ennemi. La deuxième se composait du 11e régiment de cavalerie et des deux escadrons de chasseurs, de quatre bataillons, dont un commandé par le chef de brigade Oudinot, de quelques pièces de campagne, de cinq de position et d'une compagnie d'artillerie à cheval. L'infanterie, placée à la lisière des bois, fut mise en route la première sous la protection de l'artillerie et de la cavalerie, laissées dans la plaine en face de l'ennemi. Dès que l'infanterie fut engagée dans le défilé, l'ennemi chargea notre artillerie et notre cavalerie avec l'avantage d'une grande supériorité numérique. L'artillerie et les 200 hommes montés du 11e régiment soutinrent le choc avec une grande intrépidité, mais les deux escadrons de chasseurs lâchèrent pied, entrèrent en grand désordre dans le défilé et jetèrent l'épouvante dans une partie de l'infanterie, en passant au travers des rangs, quand le fourré des bois leur offrait trop d'obstacles pour gagner la tête de la colonne.

Le général Amberl et le chef de brigade Oudinot n'arrivèrent le soir à Pirmasens qu'avec un petit nombre d'hommes et sans artillerie ni bagages. L'ennemi a beaucoup exagéré notre perte en l'évaluant à 2000 tués ou blessés et 2100 prisonniers. La perte a tombé presque tout entière sur la colonne de gauche, qui, n'étant que de 2500 hommes, ne peut pas en avoir perdu 4100.

Les corps ennemis qui attaquèrent les divisions Ferino et Desaix, de l'armée du Rhin, furent repoussés avec perte. Mais la gauche de la position du Spirbach qu'elles occupaient étant, après l'affaire de Kaiserslautern, à découvert, il fut décidé en conseil, le 24 mai, à l'unanimité par les généraux, que l'armée du Rhin s'établirait sur une ligne, de Lingenfeld à Frankweiler, en gardant fortement Anweiler. A la fin du mois elle prit position derrière les lignes de la Queich. Depuis le commencement de la campagne, le commandant du génie Clémencet (1) avait fait travailler à ces lignes, dont la droite s'appuie au poste de Germersheim sur le Rhin, et que des marais, des ravins et des inondations rendent d'une bonne défense.

(1) Clémencet (Louis), né à Mâcon en 1747, admis à Mézières en 1770, nommé en 1792 lieutenant-colonel, commandant le génie à l'armée du Rhin, ne cessa pas de servir à cette armée jusqu'au 6 février 1795, que l'état de sa santé ne lui permit pas d'y continuer ses fonctions. Il n'avait point eu d'occasions particulières de se distinguer autrement que par son zèle, son activité et ses talents; mais peu d'officiers y avaient servi avec plus de dévouement et d'une manière plus utile. Merlin de Thionville, représentant du peuple, qui en avait été témoin, prit le 30 novembre 1794 un arrêté qui fut confirmé, et par lequel il lui conféra le grade de général de brigade. Il fut employé dans ce grade comme directeur des fortifications à Besançon.

ATTAQUE DU SCHÄNZEL DANS LES VOSGES.

Schänzel est le nom que porte une montagne (1) située dans les Vosges, à 10 kilomètres au nord-ouest de Landau, sur laquelle on avait construit une redoute dans la guerre de Trente-Ans, et qu'en 1794 les Prussiens couvrirent de retranchements, qui furent enlevés par les républicains malgré la résistance la plus opiniâtre qu'on puisse citer.

L'ennemi avait jugé si peu important l'avantage qu'il avait remporté dans la journée du 23 mai, qu'il avait renoncé à ses projets d'offensive et s'était établi dans une forte position entre la Sarre et le Rhin. Les Autrichiens étaient sur deux lignes entre Spire et le pied des Vosges, au nombre de 24 350 hommes, non compris une avant-garde de 7640 hommes. Les Prussiens étaient à cheval sur les Vosges; ils se liaient avec les Autrichiens par neuf bataillons échelonnés sur le revers oriental de ces montagnes, depuis Altdorf jusqu'à Edenkoben, et s'appuyant au Schänzel. Cette montagne, d'un accès que rendent très difficile les ravins et les montagnes qui l'entourent, est le nœud de plusieurs contre-forts entre lesquels coulent, à l'est, divers cours d'eau qui se réunissent à Spire. Elle est aussi le nœud de plusieurs chemins. L'ennemi, la considérant avec raison comme la clef de sa position, l'avait fortifiée avec soin et en avait confié la défense au général Pfau

(1) Dans quelques ouvrages elle est appelée Platzberg.

avec quatre bataillons, dont deux de grenadiers et neuf pièces de canon sous ses ordres. Devant le Schänzel étaient les plateaux de Blodersberg et le Kiesselberg. Toute la ligne, depuis Spire jusqu'au Schänzel compris, et plus particulièrement les Prussiens, était sous les ordres du prince héréditaire de Hohenlohe. L'armée autrichienne était sous ceux du duc Albert de Saxe-Teschen.

Non loin du Schänzel, sur le revers occidental des Vosges, étaient le Saukopf, le Sand et le Johannes-Kreuz, que défendait le général Kleist avec sa division, forte de sept bataillons et demi et cinq escadrons. L'étendue du Johannes-Kreuz jusqu'à Heltersberg était occupée par neuf bataillons. Le général Rüchel gardait Trippstadt avec huit bataillons, trois compagnies de chasseurs et dix escadrons. A l'extrême droite était le corps du général Kalkreuth. Enfin, onze bataillons étaient en réserve sous les ordres du feld-maréchal Möllendorf, qui avait son quartier général à Landstuhl. Les forces totales des Prussiens montaient à 51 000 hommes (1).

Le comité de salut public envoya dans le mois de juin, aux armées du Rhin et de la Moselle, deux nouveaux représentants, Hentz et Goujon, qui devaient embrasser dans leur surveillance les deux armées. Ils suspendirent de leurs fonctions, à l'armée du Rhin, trois généraux, Ferino parce qu'il était étranger (Italien,

(1) *Œstreichische militarische Zeitschrift*, tome 2ᵉ, page 234. Wien, 1824.

né à Cravaggia), et sans raison Delmas et Bourcier. Ils élevèrent Saint-Cyr au grade de général de division et le mirent à la place de Ferino. Le 8 juillet, ils prirent un arrêté par lequel ils conféraient au général C. Michaud, malgré ses représentations sur son insuffisance (1), le commandement en chef des deux armées. Cet arrêté remplissait les intentions du général Saint-Cyr, qui avait toujours désiré que les deux armées n'en fissent qu'une. Cette disposition était nécessaire pour l'exécution du projet d'attaque qu'il avait présenté au conseil de guerre, et qui avait été adopté par les deux généraux en chef.

D'après ce projet, les trois divisions de l'armée de la Moselle, renforcées par huit bataillons de l'armée du Rhin et placées à Blieskastel, Hornbach et Pirmasens, devaient attaquer et tenir en échec l'aile droite de l'armée prussienne. De Pirmasens, elles se liaient par la vallée d'Anweiler ou de la Queich avec la quatrième division de l'armée du Rhin, composée des trois brigades Sibaud, Siscé et Desgranges. Le général Sibaud devait attaquer la position du général Kleist, les généraux Siscé et Desgranges devaient enlever le Schänzel; le général Saint-Cyr espérait qu'avec leurs huit bataillons ils en viendraient à bout. De sa personne il devait, à la tête de la deuxième division, déboucher par la route de Landau à Neustadt et observer les neuf bataillons prussiens du prince Hohenlohe, tandis que

(1) Le maréchal Saint-Cyr fait l'éloge de ce général, qui, avec du bon sens et de l'instruction, était d'une modestie remarquable. (T. II, p. 49.)

la première division tiendrait en échec l'armée autrichienne. La troisième devait être en réserve. Ce plan était parfaitement conçu. En faisant agir les républicains dans les montagnes, on les employait de la manière la plus avantageuse au genre de combats en tirailleurs auquel ils étaient éminemment propres.

Le 13 juillet, l'armée de la Moselle commença ses attaques sur les troupes qui occupaient Trippstadt, secondée par la brigade Sibaud, qui se porta sur le Saukopf et le Sand. Les brigades Siscé et Desgranges, destinées à l'attaque des retranchements du Blodersberg et du Schänzel, eurent de grandes difficultés de terrain à surmonter dans leur marche. Le général Desgranges s'empara d'abord d'un des plateaux du Blodersberg, mais il ne put parvenir à forcer de front la montagne du Kiesselberg qui domine le Schänzel, non plus que cette dernière position. Toutes deux étaient défendues d'une manière héroïque, l'une par le major Borck, l'autre par le général Pfau, à qui le prince Hohenlohe avait envoyé le renfort de deux bataillons. Cependant le général Siscé avait trouvé un chemin par lequel il avait tourné la droite du Schänzel, et le général Saint-Cyr avait fait occuper, dans la haute vallée d'Edenkoben, un plateau d'où il avait dirigé ses troupes contre la gauche de la position et des tirailleurs sur ses derrières. L'apparition vers le soir de toutes ces forces détermina d'abord la droite du général Pfau à céder du terrain, et bientôt elle se mit à fuir; en vain le général Schladen essaya d'arrêter ce mouvement avec les deux bataillons qu'il venait d'amener. Ils fu-

rent entraînés par les fuyards, et la terreur se communiqua promptement de la droite à la gauche. Il ne resta que le bataillon commandé par le major Borck, qui finit par se sauver en se précipitant des hauteurs à travers des broussailles dans la vallée d'Édenkoben. Le général Pfau et, à son exemple, quelques officiers supérieurs, ne voulant pas survivre à la déroute de leurs troupes, se jetèrent en désespérés au milieu de l'infanterie française qui abordait les redoutes, et s'y firent tuer.

Le succès de cette attaque démontre que l'on ne doit pas compter sur l'appui que peut prêter une position de montagnes telles que les Vosges. Dans la nuit même, le prince de Hohenlohe abandonna la position d'Edenkoben, et le maréchal Mollendorf leva son camp de Kaiserslautern et se porta par Otterberg et Winweiler dans la position de Kirchheimpolland. Le 14, l'armée autrichienne, formant cinq colonnes, se retira sur la tête de pont de Manheim, où elle repassa le Rhin. Tels furent les grands résultats de la journée du 13 juillet.

PRISES DE TRÈVES, DE COBLENTZ, DE RHINFELS, BLOCUS DE LUXEMBOURG ET SIÉGE DE MAYENCE.

Le 14 juillet, l'armée de la Moselle reçut un renfort de 15 000 hommes, de bonnes troupes, venant de l'armée de l'Ouest; le général Moreaux en reprit le commandement. Elle montait alors à 40 000 hommes, formant cinq divisions, qui marchèrent sur Trèves, et le 12 août y entrèrent sans trouver de résistance. Le comité de

salut public désirait depuis longtemps que l'on occupât cette ville importante par sa position sur la rive droite de la Moselle, au-dessous du confluent de la Sarre, et par ses communications avec Metz, Luxembourg et Coblentz. Trèves, dominée par des hauteurs qui en sont très rapprochées et n'ayant pour enceinte qu'un mur crénelé flanqué de petites tours, n'était pas regardée comme une place forte.

Dans le mois d'octobre, les généraux Moreaux et Michaud eurent une conférence, dans laquelle ils convinrent que l'aile droite de l'armée de la Moselle, composée de trois divisions fortes ensemble de 24 000 hommes, agirait de concert avec l'armée du Rhin. Ces trois divisions, commandées par le général Ambert, se portèrent en conséquence dans le bassin de la Nahe, tandis que les deux autres divisions de la même armée continuèrent à opérer dans le bassin de la Moselle. C'est ainsi que le 24 elles firent leur jonction à Coblentz avec la division Marceau, de l'armée de Sambre-et-Meuse, que le général Jourdan y envoyait à la demande du général Moreaux. Le 26, les représentants du peuple Féraud et Bourbotte arrêtèrent un plan d'opérations. d'après lequel, l'armée du Rhin et les trois divisions de l'aile droite de l'armée de la Moselle feraient, sous le commandement du général Michaud, le siége de Mayence et bombarderaient Manheim, tandis que le général Moreaux, avec les deux autres divisions de son armée, ferait le blocus de Luxembourg, et garderait le Rhin depuis Bingen jusqu'à Bonn. Il restait entre ces deux villes, mais beaucoup plus près de la

première que de la seconde, l'ancien fort de Rheinfels, qui depuis la démolition de ses fortifications, en 1758, n'était plus qu'un poste militaire peu susceptible de défense, mais important par un château et par sa position sur un point très fréquenté pour le passage du Rhin. On se disposait à en faire l'attaque, lorsque l'ennemi l'évacua dans la nuit du 1er au 2 novembre. Le matin, les habitants de Saint-Goar, petite ville au bord du Rhin, au-dessous du château de Rheinfels, vinrent en apporter les clefs aux troupes françaises.

Dans le mois de novembre, le général Ambert vint à Remich, sur la Moselle, prendre le commandement provisoire des troupes destinées au blocus de Luxembourg. Ces troupes ne composaient alors qu'un total de 19 800 hommes, qui furent partagés en deux divisions à peu près d'égale force, commandées, l'une par le général Debrun, l'autre par le général Péduchel. La première fut disposée au nord de la place, entre la route de Grevenmachern, près de Trèves, et celle de Liége; la seconde fut placée au sud. Le général Ambert fit, le 21 novembre, exécuter différents mouvements par ses troupes pour forcer l'ennemi dans toutes les positions qu'il occupait hors de Luxembourg et le bloquer. Cette opération donna lieu à des escarmouches avec la garnison, qui était commandée par le maréchal de Bender, et qui était de 13 à 14 000 hommes. Lorsqu'elle fut terminée, les troupes se baraquèrent. Les camps, que par la nature du terrain on avait dû occuper, n'avaient pas pu être assez reculés

pour se trouver hors de portée des canons des forts avancés ; le soldat en était incommodé.

Le chef de bataillon Bizot-Brice, qui commandait l'arme du génie, fit commencer quelques retranchements sur les principaux points de la ligne de contrevallation ; le mauvais temps et le peu de moyens d'exécution rendirent ce travail fort lent.

Dans le mois de décembre, la division Taponier arriva au blocus de Luxembourg. Par cette réunion, le total des troupes qui y étaient employées fut de 25 500 hommes. Le général Moreaux vint alors en prendre le commandement et eut son quartier général à Weiler-la-Tour, sur la route de Luxembourg à Thionville.

Les troupes destinées au siége de Mayence arrivèrent le 25 octobre devant la place. Le chef de bataillon du génie F. Sorbier, qui avait reconnu le terrain qu'elles devaient occuper, rédigea, le 30, une instruction d'après laquelle les divisions furent disposées dans l'ordre suivant :

La division Desaix appuya sa droite au Rhin, à 400 mètres environ en avant de Laubenheim, en se développant sur les hauteurs entre ce village et celui de Hechstheim, qu'elle occupa, et qui forma sa gauche. La division commandée par le général Saint-Cyr prit pour appui le village de Hechstheim, eut son centre à Marienborn et sa gauche dans la direction de Drais, où était la droite des trois divisions de l'armée de la Moselle, qui devaient avoir leur gauche au Rhin à Budenheim, mais qui la portèrent beaucoup plus près de

la place. Un bois qui couvrait la gauche, inspirant sans doute aux généraux beaucoup de confiance par les abatis dont on pouvait la couvrir, ils eurent la faiblesse d'obtempérer aux idées d'un représentant du peuple (1), et de placer le camp à moins de 1800 mètres de la place, sur les hauteurs qui bordent la gauche du vallon qui va de Finthen au moulin de Mombach, près du Rhin. On ne prit nul souci des hauteurs vis-à-vis, dont on est un peu dominé, parce que l'on ne pensa pas que l'ennemi fût tenté de les occuper. Le grand froid fut au soldat une loi plus impérieuse que les défenses des généraux ; on ne put l'empêcher de couper le bois compris entre les villages de Finthen, Mombach et Budenheim, qui est à 2000 mètres au-dessous de Mombach. (Saint-Hillier, mémoire du 22 mai 1795.)

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer expliquent comment il arriva que la ligne de contrevallation qui fut tracée avant l'hiver, ne couvrait les camps que depuis Laubenheim jusqu'à Finthen. On procéda tout de suite à en faire exécuter quelques parties, par les troupes qui y correspondaient, jusqu'à ce que la rigueur de l'hiver s'y opposât.

Le 1er décembre, Kléber, à qui le général en chef de l'armée du Rhin avait déféré le commandement de l'*armée devant Mayence*, mit à l'ordre que les troupes devant Mayence seraient divisées en trois parties, attaque de droite commandée par le général Desaix, attaque du centre par le général Saint-Cyr, et attaque

(1) Saint-Cyr, t. II, p. 129.

de gauche par le général Desbureaux. Il établit son quartier général à Oberingelheim et ordonna de jalonner le chemin du quartier général de chaque attaque au sien, de 40 pieds en 40 pieds, et d'établir solidement les jalons.

Frappé de l'absence des moyens de toute espèce et cependant nécessaires pour faire le siége de Mayence, le général Kléber tint le 11 décembre, à son quartier général, un conseil de guerre dans lequel on arrêta un plan d'attaque, ainsi que les travaux nécessaires aux armes de l'artillerie et du génie. Étaient présents au conseil : le général en chef Michaud, les généraux Dorsner, de l'artillerie, Saint-Hillier et Clémencet, du génie, Eickemeier et Duvignau, chef d'état-major ; trois officiers supérieurs de l'artillerie et le chef de bataillon du génie Bizot-Charmois. Le 24, il adressa au comité de salut public des réflexions très sages sur le siége de Mayence : « L'enthousiasme (produit par les succès de la campagne qui vient de finir) n'a-t-il pas eu trop d'influence, dit-il, dans le parti pris de tenter sur-le-champ une entreprise de cette importance, et les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons permettent-elles d'en espérer quelque succès? Tout militaire qui réfléchira sur le siége de Mayence et voudra comparer ses moyens d'attaque et de défense, sentira facilement que la réussite de cette opération doit être liée à un plan de campagne d'outre-Rhin. Occupons-nous donc, dit-il en finissant, de nous mettre en mesure pour être en état d'agir au printemps et nous assurer des succès à cette époque ; car, persister à vou-

l ir prendre Mayence avec les moyens qui sont en notre pouvoir, sans que cette place soit investie à la rive droite du Rhin et dans une saison aussi rigoureuse, ce n'est pas vouloir faire un siége, mais attaquer l'armée ennemie dans une position si favorable que toutes les chances sont en sa faveur. »

ATTAQUE DE LA TÊTE DE PONT DE MANHEIM.

La tête de pont de Manheim, sur la rive gauche du Rhin, appelée aussi *fort du Rhin de Manheim*, se composait d'un réduit et de trois grandes lunettes en terre, fraisées et enveloppées par un triple rang de trous de loup, en arrière duquel était un avant-fossé. Le réduit consistait dans un ouvrage à corne, dont le côté du front avait 280 mètres de longueur, et les branches, l'une 65, l'autre 120 mètres. La courtine était couverte par une demi-lune. Les fossés étaient revêtus à l'escarpe et à la contrescarpe, pleins d'eau et fermés par des batardeaux. Les trois lunettes, armées chacune de quinze pièces de canon, garanties du ricochet par des traverses, étaient disposées de manière à se flanquer mutuellement, une sur chaque saillant de bastion et de la demi-lune, à 300 mètres de distance des saillants, et chacune communiquant avec le chemin couvert de l'ouvrage à corne par une double caponnière. La gorge de la tête de pont, mesurée entre les extrémités du triple rang de trous de loup, avait 900 mètres. Un pont composé de quarante-deux bateaux et de 340 mètres de longueur, largeur du Rhin,

l'unissait à la rive droite du fleuve, sur laquelle étaient plusieurs batteries. La garnison de la tête de pont était de 3000 hommes, relevés toutes les quarante-huit heures par des troupes de Manheim.

« Cet exposé prouve (1) assez la témérité qu'il y » aurait eu de brusquer l'attaque qu'on y médite sans » l'exécution des préliminaires que tous les principes » commandent. »

Le chef de bataillon Sorbier, qui commandait le génie, fit en conséquence tracer concentriquement, à la tête de pont, à 1000 mètres environ de ses saillants, une ligne de contrevallation que l'on exécuta en profil de tranchée, et sur laquelle on construisit cinq redoutes, en laissant à droite et à gauche de chacune de larges débouchés pour le passage des troupes de toutes armes. Ces redoutes furent armées, l'une de trois pièces de canon et quatre mortiers, et les autres chacune de quatre canons et d'un obusier de siége. Ces travaux furent achevés le 12 novembre, malgré les sorties que fit l'ennemi pour les empêcher, et malgré les rigueurs d'un froid excessif. On profita ensuite du couvert qu'offrait à notre gauche une forte digue le long du Rhin, pour construire une batterie composée de quatre pièces de 24 et de quatre mortiers à longue portée, dont on attendait l'effet le plus avantageux contre le pont de communication avec la place ; car ce pont rompu, la résistance de la garnison du fort ne

(1) Sorbier, 20 décembre 1794, préparatifs de l'attaque, insérés dans les *Mémoires du maréchal Saint-Cyr*, t. II, p. 380.

pouvait se prolonger. Pour appuyer cette batterie on en éleva plusieurs autres en avant, en arrière, pour contre-battre celles que l'ennemi de son côté construisait pour la détruire.

Le froid nous favorisa ici comme il nous favorisait en Hollande. Le 22 décembre, les glaçons que chariait le Rhin rompant les cordages du pont, plusieurs bateaux allèrent à la dérive et le fort perdit sa communication avec la place. A deux heures, le représentant du peuple Féraud et les généraux Michaud et Vachot, qui commandaient l'attaque, sommèrent le commandant de Manheim de rendre la tête de pont, en ne lui accordant que trois heures de réflexion. « Ce délai expiré, lui disaient-ils, on vous enlève et on vous passe au fil de l'épée. » Le commandant, qui était le général Deroy, se refusa à entamer des négociations sans savoir sur quelles conditions. Le 23, de grand matin, on lui envoya l'adjudant-général Heudelet, porteur des conditions qu'on proposait. Ces conditions n'ayant pas été acceptées, dans la nuit du 23 au 24, à minuit précis, huit batteries commencèrent sur le pont et sur la ville un feu épouvantable de bombes et d'obus, qui dura quatorze heures, après lesquelles fut signée la capitulation suivante (1) :

Art. 1er. La tête de pont de Manheim sera rendue le 25 décembre (5 nivôse an III), à midi, à l'armée de siége avec l'artillerie, les munitions et autres objets qui s'y trouveront.

(1) Extrait d'un ouvrage étranger cité par le maréchal Saint-Cyr, t. II, p. 389 et 408.

Art. 2. A raison des dispositions ci-dessus, la ville de Manheim ne pourra être bombardée de la rive gauche pendant toute la durée de cette guerre.

Art. 3. La démolition de la tête de pont de Manheim ne sera point troublée.

Art. 4. La moindre infraction à cette condition sera regardée comme une violation du présent traité, et sera immédiatement suivie du bombardement de la ville.

Le chef de bataillon Sorbier et l'adjudant général Heudelet, signalés au comité de salut public pour leur zèle et leur mérite, furent le 31 décembre nommés chefs de brigade.

ARMÉES DES ALPES ET D'ITALIE.

EXTRAIT DU DOCUMENT CITÉ PAGE 195.

« La chaîne des Alpes, qui vient après le cours du Rhin, présente les mêmes difficultés à l'agresseur et les mêmes avantages à celui qu'on attaque. C'est donc encore une portion de la frontière sur laquelle on ne doit agir offensivement que dans les gorges qui offrent quelques passages praticables à l'ennemi, comme le petit Saint-Bernard et les deux monts Cenis, postes dont il est essentiel de s'emparer.

» L'entrée en Piémont par cette chaîne de montagnes qui le sépare du mont Blanc serait d'abord très difficile par le défaut de chemins, et, de plus, quand on les aurait franchies, il faudrait entreprendre le siége de Suze, etc. Si donc on veut attaquer le Piémont,

c'est par le département des Alpes-Maritimes, en prenant d'abord Oneille, qui empêche tout secours de la part de l'ennemi, toute communication avec la Sardaigne, et qui nous facilite l'arrivage des subsistances pour nos armées par la rivière de Gênes. Ces motifs devront déterminer le comité de salut public à ordonner l'attaque d'Oneille, d'où il nous sera facile ensuite d'entrer en Piémont, en prenant au revers le poste de Saorgio et mettant le siége devant Coni, etc. »

ATTAQUES DU MONT CENIS ET DU PETIT SAINT-BERNARD.

Longtemps avant qu'il fût possible d'entrer en campagne dans les Alpes, le 25 janvier, le comité prescrivit au général en chef de l'armée, qui était alors Dumas-Davy de la Pailleterie (Alexandre), « de prendre les moyens nécessaires pour s'emparer du petit Saint-Bernard et des deux monts Cenis, et d'employer pour cette expédition une telle supériorité de forces qu'il ne pût avoir aucun doute sur le succès ».

Le 6 avril, le général de brigade Sarret, qui commandait dans la Maurienne, reçut l'ordre d'attaquer le mont Cenis. Les reconnaissances qu'il avait faites ainsi que les rapports du capitaine des guides lui avaient persuadé que les batteries du petit mont Cenis n'étaient point armées (ce qui n'était pas exact), en sorte qu'il se décida à faire sa principale attaque de ce côté, malgré la difficulté et la longueur de la marche (1). Il y employa 2000 hommes partagés en

(1) *Mémoire historique sur les événements de la guerre actuelle, antérieurs au 20 janvier* 1795, par Bejay de la Coche, qui commandait le génie à l'armée des Alpes. Cet ingénieur distingué était sorti de Mézières en 1777.

trois colonnes, qui, mal conduites, furent obligées, après quelques heures de marche, de se réunir, et qui ensuite, à cause du feu des batteries de l'ennemi, durent abandonner le chemin par où l'on pouvait passer le plus aisément. Il ne leur restait alors d'autre chemin à prendre que l'arête très aiguë de la montagne, en face de Bramans. Le général Sarret le prit; les Piémontais, s'aperçevant de ce mouvement, se placèrent sur le pic qui termine l'arête, où avec peu de monde ils pouvaient l'arrêter. Les colonnes s'étaient ébranlées le 6 à neuf heures du soir; il était alors dix heures du matin. Les troupes étaient découragées, tant à cause de la longueur de la marche sur la neige que du spectacle de leurs camarades les plus avancés, qui, pour peu qu'ils perdissent l'équilibre, roulaient soit du côté de Sallières, soit du côté de Villette, lorsque le général Sarret, qui était à leur tête et assez près du pic, fut tué. On pouvait regarder l'expédition comme manquée, néanmoins l'adjudant-général Camin ne se décida à la retraite, qu'il fit en bon ordre, qu'après avoir consulté préalablement tous les chefs de colonnes.

Les troupes destinées à l'attaque du grand mont Cenis étaient au nombre de 1500 hommes, partagés en trois colonnes. La première, forte de 900 hommes, passa par Lans-le-Viliard, entre les glaciers de la Parey et la Ramasse, et s'empara des hauteurs de la Porte, d'où, ne voyant pas les troupes qui devaient venir par le petit mont Cenis, elle fit sa retraite par le même chemin par où elle était venue. La seconde colonne n'agit pas par le même motif que la première. La troisième, forte de 200 hommes, mal commandée, fut se percher sur le pic de Lans-le-Bourg, d'où elle ne pouvait plus descendre.

Cette tentative fit voir que les troupes qui gardaient le mont Cenis n'étaient point assez nombreuses pour intercepter toutes les avenues qui présentent un très grand développement; il fut résolu qu'à la seconde attaque les principales forces seraient dirigées sur le grand mont Cenis par Lans-le-Villard.

Le général Badelaune, qui commandait dans la Tarentaise, chargé de l'attaque du petit Saint-Bernard, y procéda avec adresse. Après avoir tenu cachés pen-

dant deux jours au Chatelard-sur-Valesan, cinq bataillons, et avoir intercepté la communication avec l'ennemi, il fit, le 23 avril, défiler ses bataillons devant les retranchements de l'hospice Saint-Bernard, qui sont à une lieue au-dessous du mont Valesan. Cette apparition avait pour objet de tromper les Piémontais. Les bataillons revinrent à Seez d'où, le lendemain 24, le général partit avant le jour pour attaquer les trois redoutes du mont Valesan. Ces ouvrages furent enlevés en peu de temps par un élan vigoureux de nos troupes. L'ennemi s'échappa à travers les rochers. Dans l'attaque des retranchements de l'hospice, qui succéda, les Piémontais, déconcertés par l'explosion d'un petit magasin à poudre, abandonnèrent le champ de bataille, et furent poursuivis jusque dans la plaine de la Thuile, et sous les retranchements du prince Thomas.

Le général Badelaune fut nommé divisionnaire et envoyé dans la Maurienne avec 2000 hommes d'élite, destinés à l'attaque du mont Cenis.

Le 6 mai, le général en chef annonça une attaque générale sur Césanne, le fort Mirabouc, Château-Dauphin et l'Argentière, dans le but de diviser les forces de l'ennemi, et par là faciliter la seconde attaque du mont Cenis. On s'empara d'Oulx, que l'on occupa pendant toute la campagne; du fort Mirabouc (1) que, dans le mois de septembre, on fit sauter; du col de l'Argentière, et ensuite, le 5 juin, dans la vallée de Sture, des Barricades, où l'on s'arrêta.

(1) Ce fort défendait l'entrée du Piémont par la vallée de Queyras.

La nouvelle attaque du mont Cenis eut lieu le 14 mai et réussit. Le général Badelaune, qui la commandait, forma quatre colonnes des troupes qui y furent employées, savoir, deux de gauche, dont une de 3700 hommes et l'autre de 300 tirailleurs, qui les uns et les autres partirent de Lans-le-Villard et suivirent le même chemin que lors de la première attaque; les deux colonnes de droite étaient l'une de 900 hommes, l'autre de 600. La première devait s'emparer des deux batteries du Rivet, au-dessus de Lans-le-Bourg, la seconde, dite du centre, devait suivre la grande route et ne devait agir que lorsque la batterie principale du Villaret serait attaquée par les colonnes de gauche. Tous les ordres furent exécutés avec une telle précision, que le matin, à la pointe du jour, les Piémontais se voyant sur le point d'être coupés de la Novalèse par la tête de la forte colonne de gauche, qui était déjà arrivée sur les hauteurs de la Porte, abandonnèrent les batteries qu'ils occupaient encore à la Ramasse, et ils étaient si pressés de fuir qu'ils ne mirent pas le feu à leurs magasins.

Dans le mois de juin, le comité de salut public retira quinze bataillons de l'armée des Alpes pour renforcer l'armée du Rhin, et remplaça Alex. Dumas par le général Petitguillaume.

Dans le mois d'octobre, on évacua tous les postes que l'on occupait dans les Alpes, à l'exception du mont Cenis et du petit Saint-Bernard, que l'on approvisionna de vivres pour pouvoir les occuper le plus longtemps possible pendant la mauvaise saison, qui arrive toujours plus tôt du côté de la France que du côté d'Italie, et qui interrompt les communications. (Voir, pour plus de détails sur cette campagne, le mémoire cité de Bejay de la Coche.)

PRISE D'ONEILLE, LE 8 AVRIL, ET DE SAORGIO, LE 29.

Le 2 avril 1794, les représentants du peuple près l'armée d'Italie, Saliceti, Ricord, Robespierre jeune, prirent un arrêté, en consé-

quence duquel une division de l'armée, forte de 18 à 20 000 hommes, devait se porter par terre, en passant par le territoire de la république de Gênes, sur Oneglia, dont elle s'emparerait. Le général destiné à commander cette expédition, en faisant occuper les hauteurs nécessaires pour assurer la prise d'Oneglia, devait profiter de cette occasion pour tourner les hauteurs de Saorgio, s'il en voyait la possibilité, sans nuire à la prise d'Oneglia, qui formait l'objet principal de l'expédition. Les troupes de la République, en occupant le territoire de Gênes, ce qui sera indispensable à la prise et conservation d'Oneglia, devaient traiter les Génois en amis et avoir pour eux les égards commandés par l'intelligence et la bonne harmonie qui règnent entre les deux nations. »

L'armée d'Italie était alors commandée par le général Dumerbion, et était forte d'environ 40 000 hommes. Masséna qui, dans la campagne de 1793, s'était distingué et s'était élevé du grade de chef de bataillon à celui de général de division, auquel il avait été nommé le 20 décembre, fut désigné pour commander l'expédition d'Oneille. Les troupes qui en firent partie furent partagées en trois colonnes : de gauche, du centre, de droite, et une réserve avec le centre. Chaque colonne était composée ainsi qu'il suit :

Gauche. — Hammel et Lebrun, généraux de brigade.	5,850 hommes.
Centre. — Laharpe et Cervoni, généraux de brigade.	5,275 —
Réserve. — François, général de brigade. .	4,140 —
Droite. — Mouret, général de division; Brulé, général de brigade.	4,459 —
Artillerie. — Buonaparte, général de brigade.	613 —
Total.	20,337 hommes.

Aux trois colonnes étaient attachés trois capitaines

du génie, et trois compagnies de sapeurs commandées par le chef de bataillon Rusca (1), qui en fut détaché auprès de Masséna, et qui, né le 27 novembre 1759, à Briga, non loin de Saorgio, lui fut infiniment utile, par la connaissance qu'il possédait des localités. Le général en chef conserva sous ses ordres immédiats deux divisions commandées, l'une par le général Sérurier, l'autre par le général Macquard, et dites, la première, division de gauche, et la seconde, division du centre. Parmi les officiers du génie qui pouvaient être avec le commandant de l'arme, nous devons citer Paulinier de Fontenille, alors lieutenant, qui est auteur d'un *Mémoire historique et militaire de l'armée d'Italie, depuis sa formation jusqu'à la paix avec le roi de Sardaigne* (15 mai 1796). Tout ce qui suit est tiré, soit de ce mémoire intéressant, soit des *Mémoires* de Masséna, rédigés par le général Koch.

DESCRIPTION DE LA LIGNE DE SAORGIO.

Le versant méridional des Alpes-Maritimes présente des pentes abruptes, hérissées de rochers et coupées par des ravins ou des vallées, dans lesquelles coulent des torrents tributaires de la Méditer-

(1) Jean-Baptiste Rusca était médecin militaire à Monaco, lors de la réunion du comté de Nice à la France. Il montrait de la vocation pour les armes, et à la formation du 6e bataillon de sapeurs, le 1er mai 1793, il en fut nommé commandant. Le 13 décembre 1794, il fut promu adjudant-général chef de bataillon, le 23 novembre 1795, général de brigade, et le 5 février 1799, général de division. Il fit la plupart des campagnes de la république et de l'empire, fut blessé plusieurs fois, et mourut le 14 février 1814 des suites d'une blessure reçue sur les remparts de Soissons.

ranée. Sur ces pentes déjà si difficiles, les Piémontais avaient pris position par des retranchements, par de fortes redoutes qui composaient ce qu'on appelait la ligne de Saorgio, dont l'objet était de couvrir les approches du col de Tende, où passe la seule route praticable aux voitures franchissant les Alpes Maritimes.

Cette ligne formait à peu près un demi-cercle. La gorge de la Roya, resserrée entre des rochers à pic et enfilée par les batteries du fort de Saorgio, la coupait en deux parties presque égales. La grande route passe sous le feu de la forteresse, dont elle n'est séparée que par la Roya. En partant de Saorgio et suivant à l'ouest la droite de la ligne, on rencontrait d'abord, un peu au sud-ouest de Saorgio, la fameuse position du camp de Mart, sur un contre-fort qui descend de Raus. Une forte redoute placée sur la sommité la plus élevée de celles environnantes, découvrait tout autour les montagnes occupées par les Français. Deux petits mamelons, situés à 400 mètres en avant, étaient également fortifiés. Un sentier conduisait à un petit pigeonnier derrière lequel les Barbets plaçaient leurs avant-postes, et d'où ils nous empêchaient d'occuper La Giandola, village sur les bords de la Roya, à 4500 mètres au-dessous de Saorgio. En suivant toujours à l'ouest le même contre-fort, on arrivait par une route très praticable, et après une heure de chemin, au camp de Mille-Fourches, qui avait plusieurs postes avancés. Vis-à-vis, à 4 kilomètres au nord, se présente la montagne de Raus (1) (cima de Raus), la plus formidable position qu'offrait cette ligne. Ce sont deux éminences qui s'élèvent à côté l'une de l'autre et qui étaient couronnées de redoutes. Sur le revers étaient des baraques à l'abri des vents qui règnent dans cette partie. Enfin, à 5 kilomètres au nord de Raus, était un amphithéâtre de retranchements connus sous les noms de haut et bas de Capelet, rejoignant les montagnes affreuses et impraticables de l'Inferno.

On voit par cette description que les ennemis n'avaient rien à craindre sur leur droite. Voyons si leur gauche était aussi bien appuyée. En partant de Saorgio, on arrivait par une montagne af-

(1) La côte de *cima* de Raus, au-dessus de la mer, est de 2078 mètres; celle de Saorgio est de 558 mètres. (Carte des États sardes, à 1 pour 50 000.)

freuse au camp de Marta (différent de Mart), position à 7 kilomètres de Saorgio, et qui n'offrait aucune ressource en l'attaquant. De là on se portait au fameux pas de Tanardo, passage entre deux rochers où à peine deux hommes peuvent marcher de front, en montant comme par des escaliers; à droite et à gauche on ne voit que des précipices. Ce défilé était d'autant plus formidable que derrière il offre une plaine où l'on pourrait placer un camp immense. En suivant toujours la crête de ce contre-fort qui se rattache à la principale chaîne des Alpes, on arrivait à la redoute dite de Fel (1), près d'un bois; de là on apercevait le rocher de *Colla Ardente*, qui s'élève entre la gorge de Triora et celle de la *Madona della Fontana* (que les cartes n'indiquent pas). On y voyait établie une excellente redoute qui ôtait toute espérance de pénétrer dans cette partie. En suivant toujours le même contre-fort, au nord, et par un chemin taillé dans le roc en zigzag, on arrivait sur la hauteur de Saccarello (2), où les ennemis avaient construit une redoute et des baraques. C'est la dernière montagne de la chaîne principale des Alpes. De là part un contre-fort qui forme les Apennins. En remontant la crête des Alpes et suivant le coude qu'elle forme pour rejoindre le col de Tende, on trouve celui de Tanarello, qui est le passage de la principale gorge de Briga ou de la Levenza (3), dans celles des sources du Tanaro et dans celles de Mendatica, où prend sa source l'Arrosia, qui se jette dans la Méditerranée près d'Albenga.

EXPÉDITION D'ONEILLE.

Le 4 avril, tout le corps expéditionnaire était rassemblé, savoir, la colonne de droite et celle du centre à Menton, et la colonne de gauche à Sospello. Elles partirent de ces deux points la nuit du 5 au 6. Les

(1) Ce nom ne se trouve pas sur les cartes.

(2) Le mont Saccarello est à 2 kilomètres au nord de *Colla Ardente*.

(3) Briga est sur la Levenza, affluent de la Roya et au-dessus de Saorgio.

deux premières suivirent la route du littoral jusqu'à Bordighera, où elles se séparèrent. La colonne de droite, avec laquelle marchaient Buonaparte et les représentants Saliciti et Robespierre jeune, se dirigea sur Oneille, et y entra le 8 sans trouver de résistance. L'ennemi avait évacué la ville, et presque tous les habitants s'étaient enfuis. Cette malheureuse ville fut saccagée par les troupes qu'excitaient les Génois. Le 9, conseillé par Buonaparte, le général Mouret fit occuper Loano, petit port sarde enclavé dans le territoire de la république de Gênes. Après s'être séparée de la colonne de droite, celle du centre, conduite par Masséna, remonta la Nervia, et, après seize heures de marche, passant par Dolceacqua, elle bivouaqua à Pigna. La colonne de gauche, partie de Sospello, passa la Roya à Penna, au-dessous de Breglio, et se partagea en deux brigades, dont l'une se dirigea vers Saorgio, et l'autre, commandée par le général Lebrun, s'avança à l'est jusqu'à Triora, au confluent du Giribonte avec la Taggia, chassa l'ennemi du mont Tanardo; mais, n'ayant pu pousser au delà, le 9, Masséna lui donna l'ordre de se réunir au général Hammel par Pigna. Le même jour Masséna se porta à Montalto sur la Taggia, ayant laissé un bataillon à Triora, pour couvrir la droite de Monte-Tanardo, et un autre sur le Monte-Jove (1).

(1) Le mont Jove, cité dans les *Mémoires de Masséna*, ne se trouve pas sur les cartes de l'état-major ni sur les vieilles cartes de Borgonia. Sur les cartes de Bourcet il est indiqué sur la rive gauche de la Roya, position assez éloignée du mont Tanardo.

ATTAQUE DE LA LIGNE DE SAORGIO.

Le 11 avril, Masséna se rendit à Oneille, où les représentants lui firent des reproches sur ce que le plan du général Dumerbion n'avait pas été exécuté. Il expliqua comment cela n'avait pas été possible, et l'on adopta alors un nouveau plan. Au delà, à l'est du mont Saccarello, où cessait la ligne de défense, le territoire était neutre; les Apennins, moins abrupts et moins élevés que les Alpes, sont franchis par un chemin qui part de Ponte di Nava, dans la vallée du Tanaro, passe à Pieve, dans la vallée de l'Arrosia, et de cette vallée dans celle de l'Impero, qui débouche à Oneille. On arrêta que la brigade Cervoni, de la colonne du centre, resterait sur la côte pour occuper Oneille et Loano; que le général François resterait à Triora pour observer *Colla Ardente* et les cols qui ouvrent une communication à l'est avec la vallée de l'Arrosia; enfin qu'un corps composé de la division Mouret et des brigades Lebrun et Laharpe, formant en totalité 8500 baïonnettes, se porterait dans la vallée du Tanaro.

Le 15 avril, le corps expéditionnaire, réduit à quatre brigades, se mit en mouvement sur deux colonnes; la première, composée de la brigade Brulé avec les représentants et Buonaparte, remonta le val de l'Impero et suivit le chemin de Pieve; la seconde, composée des trois autres brigades commandées par le général Mouret, sous les ordres de Masséna, partit de Triora, et franchissant le contre-fort qui sépare la Taggia de l'Arrosia, arriva à Pieve avant la première, et se porta

immédiatement sur Ponte di Nava. Des retranchements couvraient ce point important, mais l'ennemi ne les défendit pas. Le 16 on y entra, le 17 à Ormea et le 18 à Garessio. Il est certain qu'on aurait pu aller jusqu'à Ceva, mais on n'aurait pu s'y maintenir. Masséna pensa qu'il était urgent, sans perdre de temps, de marcher sur le flanc de l'ennemi et de tourner la fameuse ligne de Saorgio. Il persuada aux représentants de se rendre à la hâte à Nice y porter la nouvelle de la prise d'Ormea, et donner ordre au général Dumerbion de faire mouvoir sa gauche pour attaquer sérieusement Belvedere, Saint-Martin de Lanlosca, etc., etc.; que ce serait forcer les Piémontais à se maintenir en forces à Raus et Mille-Fourches, tandis que le centre les attaquerait au camp de Mart et sur la grande route vis-à-vis de Saorgio. Trouvant les observations de Masséna justes, et flattés même de contribuer ainsi au succès de l'expédition, les représentants partirent tout de suite pour Nice, accompagnés de Buonaparte (1).

Masséna se concerta alors avec le chef de bataillon des sapeurs, Rusca, pour diriger ses colonnes. Cet officier avait, comme nous l'avons dit, une connaissance particulière du pays, qu'il avait acquise pendant sa jeunesse en se livrant à l'exercice de la chasse, qui avait été sa passion. Ils arrêtèrent qu'il fallait attaquer sur deux colonnes : la plus forte, commandée par Masséna, dirigée sur *Colla Ardente*, et l'autre, commandée par le général Lebrun, sur Tanarello, pour se

(1) La conduite de Masséna fut fort adroite; il se ménageait en outre le plaisir d'avoir seul la gloire de son opération.

réunir à Briga et marcher sur la grande route du col de Tende. Le 20 avril, la plus forte colonne, composée des brigades Hammel et Brulé, et dite la seconde, se mit en marche sous la direction de Rusca; elle arriva le 21 à Mendatica et le 23 à Triora. Elle devait être secondée dans son attaque sur *Colla Ardente* par deux autres colonnes, dites troisième et quatrième, l'une formée de la réserve, commandée par le général François, l'autre composée de treize compagnies et d'un bataillon sous les ordres du chef de brigade Fiorella. Celle-ci, qui devait tourner ou attaquer le rocher de Tanarello avec le secours d'un bataillon laissé à Mendatica et descendre sur *Colla Ardente*, manqua son but par des circonstances qu'on ne peut expliquer. Elle perdit en un clin d'œil 346 hommes, et son chef fut précipité dans un gouffre de neige, d'où il fut retiré avec peine. L'échec éprouvé par la quatrième colonne arrêta le mouvement de la troisième. Dans le même temps, Masséna était aux prises avec l'ennemi.

Le 27 avril, entre cinq et six heures du matin, le général Hammel attaqua le camp de Marta, à la gauche de *Colla Ardente*. Ce camp était défendu par environ 2000 hommes de troupes piémontaises et allemandes et protégé par trois redoutes, dont l'une, la redoute de Fel, avait trois enceintes, mais ses fossés n'étaient ni larges ni profonds. On y entra le sabre à la main et l'on se battit pendant quelques minutes à l'arme blanche dans l'intérieur. L'adjudant général Langlois y fut tué d'un coup de baïonnette. On fit 200 prisonniers, dont quatre officiers. Les défenseurs se retirèrent sur Saorgio.

Quoique Masséna ne se vît pas secondé par la deuxième et la quatrième colonne, il fit attaquer par le général Brulé la redoute qui couvrait la droite du grand camp de *Colla Ardente*, et qui était à 1800 mètres environ de celle dont le général Hammel s'était emparé le matin. Cette redoute, élevée sur un rocher qui couronnait un mamelon à pente très roide, était armée de deux pièces de petit calibre et de plusieurs fusils de rempart. On ne pouvait l'aborder que par un sentier enfilé par l'artillerie et coupé à son extrémité. Une première attaque, tentée vers une heure, échoua. Un second assaut, dirigé par le général Brulé, ne fut pas plus heureux. Les colonnes d'attaque s'avancèrent avec intrépidité jusqu'au bord du fossé, s'y précipitèrent à la suite de leur général qui y fut tué (1), et firent de vains efforts pour pénétrer dans la redoute par les embrasures. Il fallut renoncer à l'enlever de vive force et rallier les troupes hors de portée de son canon.

Cependant, vers trois heures, Masséna jugea aux mouvements qu'il remarqua sur sa droite que *Collà Ardente* avait été évacué. La retraite des défenseurs était l'effet de la marche de la première colonne, qui empêcha qu'ils reçussent des secours. Le général Lebrun arriva le 27 sur les hauteurs de la rive gauche de la Levenza, au-dessus de Briga, ou sur le mont Jove, en face de Saorgio.

(1) Par un décret du 17 floréal an II (6 mai 1794), la Convention nationale ordonna que les noms de Brulé et de Langlois seraient inscrits sur la colonne du Panthéon.

De son côté, le général en chef, après avoir donné l'ordre au général Sérurier d'attaquer tous les postes de la gauche (droite de l'ennemi), s'était réuni avec la garnison de Nice à la division du centre, et avait fait descendre à La Giandola les troupes du camp de Bruis. Son intention était d'attaquer le camp de Mart, s'il en trouvait l'occasion. Le 28, le général Macquard partit de La Giandola, et après avoir chassé les Barbets du pigeonnier (voy. page 257), il arriva en les poursuivant jusqu'à l'avancée du camp de Mart, et successivement jusqu'à la redoute principale en même temps qu'eux. Les ennemis eurent à peine le temps de tirer quelques coups de canon, qu'ils pensèrent à se rendre. On leur prit 250 hommes et 20 officiers, qui remirent aussitôt leurs épées. Ces prisonniers furent conduits à La Giandola, où se trouvaient les représentants, les généraux Dumerbion et Macquard, et Buonaparte, qui étaient sans nouvelles de la droite. Ils allèrent à cette redoute avec l'intention de se porter, le 29 avril, de bonne heure sur Saorgio, dont ils n'étaient éloignés que de 3500 mètres.

Les ennemis passèrent toute la nuit à évacuer leur artillerie, mais ils n'eurent pas le temps d'emporter leurs effets de campement de Raus et de Mille-Fourches. Ils les brûlèrent, ainsi qu'une partie de leurs baraques. Le 29, à la pointe du jour, le commandant de Saorgio, le chevalier de Saint-Amour, voyant qu'il ne pouvait résister, prit le parti d'évacuer le fort et rejoignit l'armée piémontaise. Les républicains y entrèrent immédiatement après.

Ce fort ne consistait à proprement parler que dans des batteries en maçonnerie dirigées sur la grande route; il y avait quelques bâtiments pour loger la garnison, mais aucune défense pour faire face à un ennemi maître des hauteurs auxquelles il était adossé. On fit un crime au chevalier de Saint-Amour d'avoir évacué Saorgio, qu'il avait ordre de défendre. Il fut conduit à Turin et fusillé par sentence du sénat.

A peine les généraux étaient réunis à Saorgio qu'ils reçurent la nouvelle des succès complets de la division de gauche. Elle avait chassé les ennemis de Balma, Belvedere, Saint-Martin de Lantosca et Roccabigliera; ils avaient, dans cette partie, fait leur retraite sur le col de Fenestre, comme ils l'avaient faite au centre par le col de Tende, et à la droite par *Ponte di Nava et Ormea*.

Le général Masséna retourna à Loano, et eut le commandement depuis Ormea jusqu'à la mer.

Le 10 mai, le général Macquard s'empara du col de Tende, et le général Sérurier, du col de Fenestre.

PRISE DE LA TOUR MORTELLA PAR LES ANGLAIS, EN CORSE.

Cette tour, située dans le golfe de Saint-Florent, avait, en 1793, résisté à une attaque des Anglais. (Voy. p. 186.) En 1794, le 5 février, ils l'attaquèrent par mer et par terre : par mer avec un vaisseau et une frégate, et par terre avec une pièce de 6 qu'ils avaient débarquée. La tour résista à cette double attaque; après trois heures de combat, les bâtiments de guerre

se retirèrent même assez maltraités. Le 6, l'ennemi attaqua la tour par terre avec deux pièces de 18, qui démolirent son parapet; la canonnade dura toute la nuit. Le 7, il parvint à y faire une brèche qui mit fin à la défense.

Frappés de la résistance qu'avait faite cette tour, qui était ronde, les Anglais résolurent d'en employer de pareilles à la défense de leurs côtes, et leur donnèrent le nom de tours *Martello*, sous lequel M. Ch. Dupin (1) les a fait connaître, avec les perfectionnements qu'elles ont reçus, et dont le principal consiste dans la disposition du parapet qui permet de faire converger les feux de deux ou trois pièces sur un même point.

DÉFENSE DE BASTIA.

Le golfe de Saint-Florent était défendu du côté de la mer par plusieurs batteries et par deux camps : le camp de Fornali et le camp dit de la Convention. Le 17 février, à neuf heures et demie du soir, ce dernier fut emporté d'assaut par les Anglais et les Corses rebelles, après avoir été canonné d'une hauteur qui le dominait ; à l'exception d'une compagnie de grenadiers et des troupes d'artillerie qui se défendirent avec courage, toutes les autres prirent la fuite dans un grand désordre. Le général de brigade Gentili, qui les commandait, ayant fait de vains efforts pour les rallier sur

(1) *Voyages dans la Grande-Bretagne, force militaire*, t. II. Paris, in-4°, 1820, p. 251.

le mont Fornali, ordonna la retraite sur Saint-Florent. Mais cette ville ouverte n'étant pas susceptible de défense, et un conseil ayant décidé qu'elle serait évacuée, la garnison se replia sur la redoute de Tigghimé, nom d'une chaîne de montagnes qui court du sud au nord, sépare le territoire de Saint-Florent de celui de Bastia, et que franchit une route neuve qui unit ces deux villes, distantes l'une de l'autre d'environ 13 kilomètres.

Bastia, capitale ou principale ville de la Corse, est située sur le bord de la mer, au pied du revers oriental du mont Tigghimé; elle a un port, une citadelle, et n'avait d'autre enceinte que des murs de maisons et les clôtures des jardins qui en dépendent. La citadelle est petite, est appuyée à la mer et présente, du côté de terre, deux petits fronts bastionnés et un troisième qui est irrégulier. Elle n'a ni fossés, ni ouvrages extérieurs, et les maisons de la ville en sont très rapprochées. La défense de Bastia reposait sur quatre forts avancés construits en maçonnerie : le fort Straforello, situé au nord-ouest, à près de 1000 mètres de la citadelle; le fort Gaetano, très petit, à près de 1100 mètres à l'ouest; le fort la Croix, entre le précédent et la ville, enfin le fort du mont Serrato, situé à près de 1200 mètres au sud-ouest. A dater du 2 avril, les Anglais établirent devant le port une croisière équivalente à un blocus, et dirigèrent leur attaque par terre contre le côté nord de la ville, appuyant leur gauche à la mer; ils élevèrent quatre batteries qui commencèrent à tirer le 11 avril. La garnison était alors réduite à 1200

hommes; elle répondit au feu de l'ennemi et ferma la place du côté qui était menacé en construisant le camp de Cabanelle en saucissons et sacs à terre. Les officiers du génie qui étaient à Bastia, étaient le chef de bataillon Moydier et le capitaine Mellini. Le 16 avril, le colonel Vital y arriva; et, vers la même époque, les blessures du commandant Moydier l'obligèrent de rentrer en France. L'artillerie était commandée par le chef de bataillon Taviel.

Après avoir canonné la place pendant quatre jours, le 29, à dix heures du soir, une colonne ennemie attaqua le camp de Cabanelle, et fut repoussée à la baïonnette; mais les Anglais avaient dans leur croisière un auxiliaire puissant. La disette des vivres devint telle dans le mois de mai que, le 19, le général Gentili consentit, de l'avis d'un conseil de défense, à entrer en négociation avec l'amiral anglais pour capituler. Le 21 mai, deux officiers de la garnison et deux membres du corps administratif se transportèrent à bord du vaisseau amiral, et signèrent une capitulation en vertu de laquelle toute la garnison, avec deux pièces qui lui étaient accordées en témoignage de son honorable défense, fut transportée à Toulon.

BOMBARDEMENT DE CALVI, QUINZE JOURS.

Calvi est une petite place hexagonale, irrégulière. Elle occupe toute la surface d'un rocher qui s'avance dans la mer, à l'extrémité d'une courte langue de terre, à laquelle elle ne présente qu'un front de 200

mètres de longueur, qui est le seul attaquable. Ce front n'a point de fossé et n'est couvert par aucun ouvrage extérieur. A 600 mètres de distance à l'ouest, se trouve le fort étoilé *Monzello*, sur une hauteur qui domine la place ; à 1600 mètres de distance, au sud-ouest, et 600 de Monzello, au sud, était l'ancienne batterie de *Gesco*, égalemeut sur un point élevé. Calvi, à l'angle nord-ouest des côtes de la Corse, est entre deux golfes : à l'est, le golfe qui porte son nom, et à l'ouest celui de Revellata.

Après la perte de Bastia, il ne nous restait en Corse que la place de Calvi, qui avait 800 hommes de garnison, et dans laquelle se trouvait le général de division Raphaël Casabianca, commandant de la Corse, le général de brigade Abbatucci, un commandant de place, Verguin, ingénieur de la marine, un officier d'artillerie et un commissaire des guerres; deux frégates françaises, *la Melpomène* et *la Mignonne*, étaient mouillées dans le golfe de Calvi, sous le canon de la place. A la fin de mars, le général Casabianca fit désarmer entièrement la première et en partie la seconde, pour employer leurs canons, qui étaient de 18, à l'armement de quatre ouvrages avancés, savoir Gesco, le fort Monzello et deux batteries ; il forma une troupe de 80 hommes d'élite pris dans tous les corps de la garnison et à laquelle il donna le nom de *camp volant*. Cette troupe devait être sur pied jour et nuit pour surveiller les mouvements de l'ennemi, secourir les avant-postes. Elle fut très utile.

Le 10 juin, les rebelles corses parurent devant la

place. Le 17, les Anglais débarquèrent derrière la pointe de Revellata et se portèrent devant Calvi; ils travaillèrent à la construction de six batteries, dont une de trois pièces de 24, dirigea son feu, le 4 juillet, contre le poste de Gesco. Le 6, l'ennemi attaqua ce poste, et ne put s'en emparer. A la distance où il était de Calvi, on ne pouvait le soutenir; en conséquence, le 7, on l'abandonna. Le même jour, l'ennemi ouvrit contre la place le feu de dix-sept bouches à feu, savoir : onze pièces de 24, quatre pièces de 12 et deux mortiers de 12 pouces. Le 10 juillet il y joignit le feu de quatre obusiers espagnols qui lançaient, comme obus, des bombes de 50 pouces de diamètre; il se servait des pièces de 24 pour tirer des obus ordinaires et des boulets rouges contre la ville. Les dégâts que cette artillerie fit dans la ville, dont les maisons étaient vues de la campagne, furent considérables; elle ruina les parapets du fort Monzello, et la batterie extérieure dite des Sans-Culottes; mais elle fut contre-battue avec succès par les pièces de canon qui armaient la courtine de l'ouest.

Le 12 juillet, la ville fut particulièrement désolée par le triple feu de canons, de mortiers et des obusiers espagnols. L'ennemi avait alors en batterie trente-huit bouches à feu qui ne laissaient point d'interruption entre les coups qui se succédaient. On comptait, au 14, que, depuis neuf jours, il avait tiré 1300 bombes qui avaient tellement endommagé tous les logements des troupes qu'on ne pouvait leur trouver aucun abri où elles pussent prendre un peu de repos. Les 16, 17 et

18 juillet, le feu de l'ennemi fut tel que tous les ouvrages extérieurs et le parapet de la place, opposé aux attaques, étaient absolument ruinés. Le fort Monzello ayant deux brèches, dont une était praticable, il suffit de deux alertes données à la garnison par les Anglais pour la déterminer à l'abandonner, en sorte qu'ils y entrèrent sans trouver de résistance. Cette perte fut suivie de celle des batteries qui étaient en dehors de la place.

Le 19 juillet, on reçut un parlementaire porteur de deux lettres adressées par le général Stuart : l'une au général Casabianca, l'autre à la municipalité de Calvi. Elles furent lues publiquement; elles contenaient la sommation de rendre la place, attendu l'état où elle était réduite et l'impossibilité d'être secourue. Il y fut répondu d'une manière conforme aux lois de la République sur la reddition des places et à la fierté républicaine.

Cependant les ressources de la place, en tout genre, étaient épuisées; il n'y restait que pour six jours de poudre; on y manquait entièrement de viande fraîche pour les malades, après avoir consommé les mulets. Le bouillon qu'on leur donnait était un peu d'huile dans de l'eau. De 800 hommes la garnison était réduite à 270 fusiliers, dont 50 malades et 10 canonniers.

Le 30, après onze jours d'interruption du feu de part et d'autre, le général Stuart offrit à la place une trêve de douze jours, qui serait suivie de la capitulation.

Malgré toute la dureté de la position des assiégés, ils eurent le courage de rejeter cette offre tout d'une voix. Alors, à cinq heures du soir le feu des Anglais recommença avec une extrême violence. Le 31, il fut au-dessus de ce qu'il avait été jusque-là. En une heure, l'ennemi tira 360 coups de canons, d'obusiers, dont presque pas un ne manqua la ville. Dix bombes tombèrent sur le grand magasin à poudre; il n'était plus possible de se procurer ni eau, ni vivres. Le nombre des morts et des blessés était si considérable, que l'on jetait les premiers à la mer.

Le 1er août acheva la destruction de la ville; il n'y restait plus que trois, non pas maisons, mais appartements qui n'avaient pas été endommagés. Le corps de place était battu en brèche et sur le point d'être ouvert. La garnison fit dans cette circonstance une démarche insolite dont il n'y a pas d'exemple. Elle demanda au général Casabianca la permission de s'assembler, de délibérer et de lui adresser, ainsi qu'au commandant de la place et à la municipalité, un mémoire expositif de sa situation malheureuse, pour engager ses chefs à user envers l'ennemi de la voie de suspension d'armes, suivie d'une capitulation honorable. Ce mémoire, que le général Casablanca transmit au ministre de la guerre, contenait vingt-huit considérants. Le même jour, le général donna connaissance au citoyen Gasl, commandant de la place, et au conseil général de la commune, du mémoire qui lui avait été adressé par les chefs de corps, officiers, sous-officiers et soldats, et du rapport qui lui en avait été fait par les citoyens Verguin, commandant du génie, Copin, commandant l'artillerie, et le commissaire des guerres; et après qu'il fut constaté que les faits allégués dans le mémoire et le rapport étaient vrais, exacts et sans aucune exagération, d'après l'avis du citoyen Gasl, du corps municipal et du conseil général de la commune, le général en chef se détermina, le premier jour d'août, à accepter neuf jours de suspension d'armes, après lesquels, si la place n'était pas secourue, le 10 août, la garnison et tout ce qui tient au militaire devait en sortir avec tous les honneurs de la

guerre, et déposer leurs armes, drapeaux, canons de bataille ou autrement, au lieu qui sera indiqué; mais en conséquence de sa courageuse défense, il était accordé qu'elle retiendrait ses épées ou sabres.

D'après l'art. 2, la garnison devait s'embarquer le 10 août et être portée à Toulon sur les bâtiments qui seraient commandés pour ce service. Ces bâtiments mirent à la voile le 13 août et mouillèrent le 18 dans la rade de Toulon.

ARMÉE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

REPRISE DE COLLIOURE, SAINT-ELME ET PORT-VENDRES.

Après le siége de Toulon, on renforça l'armée des Pyrénées-Orientales, et on en nomma commandant en chef le général Dugommier. Ce général, distingué par les plus belles qualités militaires, donna aux troupes qui étaient sous ses ordres immédiats, une nouvelle organisation en trois divisions, de droite, du centre et de gauche : la première, commandée par le général Augereau; la seconde, par le général Pérignon, et la troisième, par le général Sauret. Il y avait en outre dans la Cerdagne une quatrième division, qui était sous les ordres du général Dagobert.

Les Espagnols étaient alors maîtres des forts de Pratz de Mollo et des Bains dans la vallée du Tech, de Bellegarde, de Collioure, fort Saint-Elme et Port-Vendres. Arrivé à Perpignan le 16 janvier, Dugom mier reçut du directeur des fortifications, Fournier-Verrière, un projet d'attaque pour Collioure, Saint-Elme et Port-Vendres, par lequel il aurait pu ouvrir la campagne. Le 29, il remit ce projet et le mémoire

qui l'accompagnait au chef de bataillon Andréossy (1), qui commandait le génie à l'armée des Pyrénées-Orientales, et chargea cet officier : 1° d'examiner l'un et l'autre; 2° de lui présenter un contre-projet pour se rendre promptement maître des trois places.

Le chef de brigade Verrière proposait : 1° d'assiéger les deux camps retranchés de Puig-Oriol et de la Justice, au-dessus de Collioure ; 2° d'attaquer le château, le Miradoux et la ville même de Collioure; 3° après l'avoir prise, il serait resté à attaquer et à battre en brèche le fort Saint-Elme et à s'y établir, afin de pouvoir rester maître de Collioure et de Port-Vendres, parce que ces places étant commandées à une bonne distance, peuvent être écrasées de bombes, de Saint-Elme et de la montagne sur laquelle ce fort est assis. Considérant les difficultés du terrain sur lequel les attaques devraient être conduites, et rappelant ce qui avait eu lieu dans la campagne de 1793, Andréossy affirmait qu'il n'était pas possible d'assiéger avec apparence de succès Collioure, le château, le Miradoux, ainsi que Verrière le proposait dans son mémoire.

Au projet de siége de Collioure, Andréossy substitua celui d'une attaque brusque du fort Saint-Elme, que Dugommier adopta.

« Le fort Saint-Elme, dit-il, par son heureuse position sur une

(1) Andréossy (Victor-Antoine), né à Ventenac le 9 août 1747, était entré à Mézières en 1766, en était sorti le 1er janvier 1768, avait été nommé chef de bataillon le 16 décembre 1793, après avoir été blessé la même année. Il fut nommé chef de brigade le 16 octobre 1795 et général de brigade le 25 juillet 1799. Ces deux promotions eurent lieu en considération de ses services à l'armée. Après avoir été directeur des fortifications en 1800, inspecteur général du génie en 1803 et années suivantes, et après avoir présidé souvent le comité des fortifications, il fut mis à la retraite en 1814 et mourut en 1819. François Andréossy, général de division d'artillerie et comte de l'empire, était né en 1761 à Castelnaudary.

montagne qui a un grand commandement sur Collioure et Port-Vendres, se trouve situé au milieu de ces deux places à 5 ou 600 toises de chacune d'elles. La prise de ce fort empêchera la communication par terre de Collioure au Port-Vendres, et obligera l'ennemi à une prompte capitulation, s'il ne veut pas être écrasé par les bombes du fort et des différents points de la montagne qui découvrent tout l'intérieur de ces deux places.

» La prise de Collioure et de Port-Vendres dépend donc de celle de Saint-Elme, qu'on a crue impossible par la difficulté qu'il y a de faire arriver de l'artillerie de siége sur des montagnes inaccessibles et de pratiquer des tranchées dans un terrain tout de roc. Mais si l'on fait attention que le fort Saint-Elme n'a, dans la partie d'enceinte qu'on propose d'attaquer, ni fossé ni chemin couvert, et que toute la hauteur de son escarpe se montre entièrement à découvert, à environ 220 toises de la place, dans un emplacement qui domine le fort et où l'on peut construire une batterie de douze pièces de 24 et de huit mortiers, on commencera à croire à la réussite de cette attaque, et l'on en sera entièrement convaincu lorsque l'on saura que la flotille de Castagnier embarquant à Canet les canons, mortiers, bombes, boulets, affûts, etc., nécessaires à cette attaque, peut arriver dans une nuit ou huit heures de temps aux anses Paulilles, et qu'il est très possible avec un peu de travail de faire arriver cette même artillerie de siége depuis les anses Paulilles jusqu'à la batterie de brèche sans être vu de Saint-Elme.

» Avec tous ces moyens d'attaque, nous croyons que la garnison de Saint-Elme sera obligée de capituler lorsque la brèche sera praticable, ou bien qu'elle abandonnera le fort pour se retirer dans Collioure ou Port-Vendres. »

Andréossy entrait ensuite dans des détails pour investir Saint-Elme, détails que nous passerons sous silence.

Après la bataille du Boulou (dite aussi des Albères), où, le 30 avril, les Espagnols furent complétement défaits, Dugommier communiqua à Andréossy l'intention qu'il avait de diriger en personne le siége de Collioure en suivant ponctuellement les renseignements contenus

dans le mémoire de son commandant du génie. Il ordonna en conséquence aux généraux Augereau et Pérignon de partir avec leurs divisions, et de passer les Pyrénées au col de Portell, au-dessus de Maureillas, afin de s'établir, le premier à Saint-Laurent de la Muga, pour s'emparer de la fonderie et garder le passage du col de Portell, afin d'assurer nos communications avec Perpignan; et le second de s'établir à la Junquèra pour bloquer Bellegarde et empêcher tout secours dans cette place. Le chef de bataillon du génie provisoire Grandvoinet reçut l'ordre de suivre la division Pérignon, et le capitaine du génie provisoire Sanson (1) eut celui de suivre la division Augereau.

Andréossy, n'ayant avec lui que des capitaines et des lieutenants du génie adjoints, proposa au général en chef d'appeler à l'armée, pour cette attaque, tous

(1) Sanson (Nicolas-Antoine), né à Paris le 7 décembre 1756 arrière-petit-fils du célèbre géographe Nicolas Sanson, enseignait les mathématiques, l'architecture et la topographie à l'école militaire de Sorrèze, lorsqu'en 1792 il répondit au premier appel de la patrie en danger, et partit comme volontaire dans le premier bataillon du Tarn, qui, en 1793, fut envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales. D'après les connaissances qu'il possédait, les représentants du peuple le nommèrent capitaine du génie, le 8 septembre, grade dans lequel il fut confirmé. Depuis cette époque, dans toutes les affaires ou expéditions auxquelles il assista, aux Pyrénées, en Italie, en Égypte, en Allemagne, il se distingua par une grande bravoure et par les services qu'il rendit. En Égypte, le général en chef Buonaparte lui donna un sabre d'honneur et le nomma général de brigade, le 11 août 1799. Premier consul, il lui confia en 1802 la direction du dépôt de la guerre, et empereur, il le fit comte en 1808. (Voir la notice du général baron Paulin, son neveu, *Spectateur militaire*, 1847.)

les officiers du génie de la direction de Perpignan. Dugommier accueillit cette idée; et, en conséquence, le chef de brigade Verrière, le chef de bataillon Ribes, les capitaines Sabatier et Firmin Marie, et l'adjoint du génie Caffarelli reçurent l'ordre de se rendre sans délai au quartier général, à Argelès.

Le général de brigade d'artillerie Lamartillière étant dangereusement malade à Ceret, le chef de brigade d'artillerie Salva reçut l'ordre de commander son arme et de se concerter pour les ouvrages qu'il avait à faire avec le commandant du génie de l'armée.

A son arrivée à Argelès, le 1er mai, Dugommier fit sommer de se rendre le commandant de Collioure. Le général espagnol lui ayant répondu fièrement : « *Lors-* » *que le dernier soldat des dix mille braves qui sont* » *chargés de défendre la place n'existera plus, tu pour-* » *ras en prendre possession,* » il fit commencer les opérations du siége dont nous dirons peu de mots (1). La première fut d'occuper le col de Banyuls, principale communication des places de la côte avec la Catalogne, afin d'isoler la division espagnole, forte de 7000 hommes, qui les occupait, sous les ordres du général Navarro. Par un bonheur tout particulier, le général Guillot, qui commandait les chasseurs, trompant la vigilance des postes espagnols, parvint, le 2 mai, à s'établir au puig de Las Daynes sur l'arête de Saint-Elme. On fraya, en peu de jours, un chemin de deux lieues et demie pour y conduire l'artillerie de siége, et de Las

(1) Voir l'excellent ouvrage du commandant Fervel, t. II.

Daynes au puig Japone qui n'est plus qu'à 450 mètres du fort Saint-Elme. Les 11, 12 et 13 mai, nos batteries tirèrent contre le fort sans pouvoir y ouvrir une brèche praticable. Le feu en ayant été ralenti, l'ennemi fit, dans la nuit du 16 au 17, une sortie avec 2000 hommes. La garde de tranchée marcha à leur rencontre et les obligea de se retirer à Collioure dans le plus grand désordre. Le 19, il y eut un conseil de guerre auquel assistèrent tous les généraux et les représentants du peuple Milhaud et Soubrany. On résolut plusieurs attaques et éventuellement l'escalade du fort. Le 22, tous les petits camps de l'ennemi, à droite et à gauche de Saint-Elme, furent enlevés. Trop d'ardeur emporta les troupes qui devaient tenter l'escalade; elles n'attendirent pas le moment favorable; tentèrent deux fois l'assaut, et deux fois furent repoussées; il fallut abandonner les échelles et se retirer sans même pouvoir transporter les blessés. De ce moment, on se borna à faire agir les batteries qui avaient été réparées, et dont le nombre des pièces avait été augmenté. Le 25, le fort n'étant plus absolument tenable, l'ennemi l'abandonna dans la nuit, ainsi que Port-Vendres, et concentra à Collioure toutes les forces qui lui restaient. Dans cette situation, le 26 mai, Navarro accepta la capitulation suivante, que Dugommier lui proposa :

« Art. 1er. Le général espagnol remettra au peuple français cette partie de la République que *la trahison* avait livrée.

» Art. 2. Les honneurs de la guerre seront rendus aux troupes espagnoles.

» L'art. 3 stipulait l'échange de prisonniers de guerre français contre un nombre égal de prisonniers de guerre espagnols de la garnison de Collioure, qui avaient été rendus sur parole de ne pas servir de toute la guerre contre la République française.

» Art. 4. Tous les citoyens français arrachés de leurs foyers et transportés au loin par une violation manifeste du droit des gens, et qui existent en Espagne, seront rendus à leurs familles.

» Art. 5. Tous les Français rebelles et traîtres à la patrie et autres conspirateurs connus sous le nom d'*émigrés*, actuellement existant sur le territoire de la République occupé par les troupes du général Navarro, seront livrés au général français.

» Art. 6. Pour la garantie de l'entière exécution des trois précédents articles, le général espagnol donnera six otages choisis parmi les officiers supérieurs. »

Barère fit à la Convention un rapport pompeux sur la capitulation de Collioure, et un décret fut rendu pour qu'il fût élevé un monument qui l'éternisât. Cependant cette capitulation n'avait point la garantie qui lui était nécessaire; elle stipulait des conditions qu'il n'était pas au pouvoir de Navarro de faire exécuter, et elle n'était pas ratifiée par le général en chef espagnol. La Union ne l'accepta pas parce qu'elle était rédigée dans des termes injurieux pour sa nation, et parce qu'elle renfermait des conditions contraires au droit des gens. Il en résulta entre Dugommier et les généraux espagnols un échange de lettres écrites avec aigreur, et dans lesquelles il nous semble qu'excepté

sur l'article 3 de la capitulation, la raison est du côté des derniers. « Dans tout accord, disait la Union, il est de première nécessité que les parties contractantes aient pouvoir et autorité sur l'objet dont elles traitent, ou que ce pouvoir leur soit accordé par ceux qui l'ont légitimement; encore, dans ce cas, faut-il que l'accord soit ratifié pour qu'il soit valide. »

Ces principes sont incontestables; mais puisque l'on avait rendu à l'Espagne 7000 hommes faits prisonniers de guerre dans Collioure, n'était-il pas juste que, conformément à l'article 3 de la capitulation, elle renvoyât un égal nombre de soldats français, ses prisonniers de guerre? La Convention se montra patiente; ce fut après plus de deux mois d'attente que, dans sa séance du 24 thermidor an II (11 août 1794), elle inséra dans un décret relatif aux armées des Pyrénées l'article suivant (1) :

« Art. 5. A défaut, par le général en chef de l'armée espagnole, d'exécuter sur-le-champ la capitulation de Collioure, en restituant les prisonniers français, la Convention nationale décrète qu'il ne sera plus fait de prisonniers espagnols, et que les prêtres et les nobles espagnols seront pris en otages dans tous les lieux où se porteront les armées des Pyrénées-Orientales et Occidentales. »

Ce décret fut signifié aux généraux en chef des armées espagnoles, et ne fut mis à l'ordre du jour par Dugommier que le 2 octobre; mais, longtemps avant

(1) *Moniteur* de 1794, n° 326, p. 1335.

cette époque, avant même qu'il fût connu, les soldats de la division Augereau, n'étant pas maîtres de leur indignation contre les Espagnols, à cause de la manière atroce dont ils traitaient les prisonniers de guerre français, l'exécutaient cruellement sur les bords de la Muga, et demandaient un décret de *guerre à mort* aux Espagnols. Nous croyons que ce décret ne fut pas exécuté ailleurs, ni postérieurement.

BLOCUS ET REDDITION DE BELLEGARDE, LE 17 SEPTEMBRE.

Aussitôt que Dugommier, incommodé par une contusion qu'il avait reçue au siége du fort Saint-Elme, put monter à cheval, il se rendit aux lignes d'investissement de Bellegarde; et, le 30 mai, il somma, inutilement, le commandant de se rendre.

D'après une reconnaissance que par son ordre fit le commandant du génie, les quatre divisions de l'armée occupaient au 26 juin les positions suivantes : la division de la Cerdagne, commandée par Doppel depuis la mort de Dagobert, était campée sous Campredon; la division Augereau, sous Saint-Laurent de la Muga; la division Pérignon, sous la Junquera, et la cavalerie, parfaitement placée pour défendre la plaine en avant de cette ville, pouvait, étant soutenue par l'infanterie et l'artillerie légère, s'opposer à toute entreprise de la part de l'ennemi, et rendre nulles toutes les tentatives qu'il pourrait faire pour secourir Bellegarde. Enfin, la division Sauret, campée au-dessus du village de Cantallops, obligerait, lorsque ses communications avec la Junquera seraient achevées, et lorsque les épaulements sur les trois mamelons en avant de son camp seraient finis, obligerait l'ennemi à se tenir en force pour couvrir la plaine de Roses.

La position des quatre divisions paraissait bonne à Andréossy pour bloquer Bellegarde et pour garder la défensive. Toutefois, il ne jugeait pas nécessaire l'occupation de Campredon, qui ne fut en

effet que momentanée, et proposait aux emplacements des autres divisions des changements qui ne furent pas exécutés. Il se passa dans les mois de juillet et d'août des événements qui obligèrent le général en chef à rapprocher sa droite de son centre. A la fin d'août, Augereau évacua Saint-Laurent de la Muga, et installa sa division autour de Darnius, en appuyant la gauche à la Montagne-Noire, que plus tard on occupa entièrement, et sur laquelle deux épaulements de batteries furent élevés. La Montagne-Noire, située entre les forts Bellegarde et San-Fernando de Figuères, est distante de 13 kilomètres du premier et de 14 du second.

Enfin, le 17 septembre, après cent trente-trois jours d'un blocus opiniâtre et sévère, qui avait empêché tout ravitaillement de la place, le marquis de Vallesentaro, commandant de Bellegarde, se rendit à discrétion, s'en remettant à la générosité française sur le sort de la garnison. Dans sa lettre au comité de salut public, pour lui rendre compte de ce nouveau succès, Dugommier écarta l'application du décret de *guerre à mort*, par la considération que ce décret devait être susceptible de modifications à l'égard des places auxquelles il faut pouvoir offrir des conditions pour les obtenir. Carnot, Cochon et Treilhard, qui étaient alors membres du comité, lui répondirent d'envoyer dans l'intérieur les prisonniers espagnols, et que la Convention approuvait toutes ses opérations.

La place de Condé avait, par un décret du 1er septembre, jour de sa délivrance des ennemis, reçu le nom de *Nord-Libre ;* Bellegarde reçut celui de *Sud-Libre* par un décret du 24 (3 vendémiaire an III), qui ordonna en même temps que l'évacuation entière du territoire de la république (Bellegarde était la dernière

place qui restât aux coalisés) serait célébrée par une fête nationale.

REDDITION DU FORT SAN-FERNANDO DE FIGUÈRES, LE 24 NOVEMBRE.

Le fort San-Fernando de Figuères est situé au-dessus et à 800 mètres de distance de Figuères, sur un mamelon qui termine un contre-fort des Pyrénées; il est dominé par des hauteurs qui, au nord, en sont peu éloignées, et qui, à l'ouest, le sont davantage; au sud et à l'est, il commande la plaine de l'Ampourdau. Projeté en 1752, construit dix ans après, d'une manière fastueuse, pour la défense de la grande route de Catalogne, il ne remplit pas cet objet, parce qu'on peut l'éviter, soit à l'est dans la plaine, soit à l'ouest en pratiquant un chemin dans les montagnes. Comme toutes les places situées en plaine, il a une utilité très restreinte; il a l'avantage particulier de renfermer des bâtiments considérables. Ces bâtiments, voûtés à l'épreuve, peuvent recevoir les approvisionnements d'une armée, et loger 6000 hommes et 500 chevaux. Sa forme est celle d'un petit hexagone bastionné, irrégulier, avec un angle rentrant formé par deux des côtés. Les courtines sont couvertes par des ouvrages extérieurs; les glacis sont très roides, excepté du côté de la ville.

Le général en chef ayant résolu de s'ouvrir la route de Catalogne, il lui fallait enlever les positions que les Espagnols avaient fortifiées, par une profusion de re-

doutes, pour défendre les approches du fort San-Fernando. Deux jours, le 17 et le 20 novembre, furent employés à surmonter tous ces obstacles. Le premier jour, la droite de l'armée s'était emparée du plateau de la Magdeleine, lorsqu'à huit heures du matin Dugommier fut tué par un obus, étant sur la Montagne-Noire. Le représentant du peuple Delbrel, conservant dans ce moment toute sa présence d'esprit, conféra immédiatement le commandement en chef au général Pérignon qui commandait le centre (1). Au même moment, la gauche cédant du terrain devant l'ennemi, Pérignon suspendit l'action, et projeta de nouvelles dispositions. Le 20 au matin, il les soumit à un conseil de guerre qui les adopta; il fut reconnu que l'on devait faire l'effort principal sur la gauche de l'ennemi; cette tâche échut encore à Augereau. La déroute des Espagnols fut complète; leur général en chef, le comte de la Union, ayant été tué, ils manquèrent d'ordres; poussés vivement par le vainqueur, ils abandonnèrent toutes leurs positions, même le camp retranché de Llers, sous le canon du fort San-Fernando (2).

Le commandant du fort avait commis la faute grave

(1) Le général Pérignon (Dominique-Catherine) était né en 1754, à Brignemont, département de la Haute-Garonne. Il siégea en 1792 à l'Assemblée législative. En juillet 1793, étant premier chef de bataillon de la légion nationale des Pyrénées, il fut nommé chef de brigade, et le 21 décembre général de division.

(2) M. le commandant Fervel est entré, sur les combats qui eurent lieu ce jour-là, dans des détails qui ont infiniment d'intérêt, et qui font regretter qu'il n'ait pu y joindre des cartes. (Voir le tome II de son ouvrage.)

d'y laisser entrer les fuyards; ils y portèrent la terreur panique, compagne ordinaire des défaites, et qui devait être d'autant plus grande que la lutte avait été plus sanglante. Le 23 novembre, Pérignon somma le commandant du fort dans les termes les plus menaçants, lui en demandant les clefs pour toute réponse : « Tremble, lui disait-il, si ta réponse est négative. » Le brigadier Torrès, commandant, appréhendant l'exécution du terrible décret de *guerre à mort*, invoqua les considérations d'humanité, dans la réponse qu'il fit le 24, en demandant un délai pour prendre les ordres du général dont il dépendait. La réponse de Pérignon fut verbale, et ne laissant point d'espoir, Torrès lui envoya le soir un projet de capitulation, que, par des raisons qu'on ignore, le général français garda deux jours. La capitulation, signée le 27, faisait la garnison prisonnière de guerre, et, pour toute faveur, permettait aux officiers de garder leurs armes, leurs chevaux et leurs domestiques. Cette garnison, composée en grande partie de fuyards de la bataille du 20, montait à 9107 hommes. Nous trouvâmes dans le fort, dont nous prîmes possession le 28, des approvisionnements immenses. (Voir Fervel, t. II, p. 221.)

SIÉGE DE ROSES (61 JOURS, DU 4 DÉCEMBRE AU 2 FÉVRIER).

La place ou citadelle de Roses est située dans la partie septentrionale du golfe du même nom, qui, à l'est et au nord, est abritée par des montagnes. Cette place est un pentagone bastionné, irrégulier, dont le

plus long côté, qui regarde le sud-sud-ouest ou la mer, dont il n'est séparé que par un intervalle de 40 ou 50 mètres, a environ 300 mètres; le deuxième côté, qui regarde l'ouest ou la plaine de Castillon, 260 mètres; le troisième, qui regarde le nord, 275 mètres; le quatrième, qui regarde le nord-est, 230 mètres; enfin le cinquième, qui regarde le sud-est, 210 mètres. Les fossés sont revêtus en bonne maçonnerie à l'escarpe et à la contre-escarpe; et en place de chemin couvert, il règne devant les quatre fronts de la terre une enveloppe à glacis coupé, revêtu en pierres sèches. Cette enveloppe couvre assez bien l'escarpe aux vues de la campagne, excepté sur le troisième côté, dont l'escarpe est découverte sur la moitié de sa hauteur. Roses, ancienne place, n'avait point d'abris à l'épreuve. La ville, très petite et presque contiguë aux fortifications, est située au sud-est sur le bord de la mer; elle était protégée du côté opposé par un parapet en terre avec fossé, en ligne droite, s'appuyant à une redoute, et formant un camp retranché. A 2400 mètres au sud-est de la place, sur une montagne escarpée, élevée de 66 mètres au-dessus de la mer, était le château *de la Trinité*, appelé par les Français le *Bouton de Roses*. Ce fortin avait des batteries qui défendaient la rade, dans laquelle était alors mouillée une flotte ennemie. Du côté de terre il était plongé de si près, qu'il fallut s'en éloigner pour trouver des positions d'où l'on pût le battre en brèche. La difficulté de l'attaquer consistait dans les obstacles à vaincre pour pratiquer dans les montagnes un chemin par lequel on pût amener de la

grosse artillerie sur ces positions. Cette difficulté fut vaincue.

Nommé commandant de la gauche, le général Sauret fut chargé du siége de Roses. A la fin de novembre, il investit la place, et adressa au brigadier Tovar, qui en était commandant, des sommations, auxquelles celui-ci parut faire peu d'attention. Le 1er décembre, le général Pérignon voulant essayer du système de prendre les places révolutionnairement, c'est-à-dire par la terreur (page 206), les renouvela dans les termes les plus menaçants, que l'on trouverait fort étranges aujourd'hui :

« C'est irrévocablement la dernière sommation que » l'armée républicaine te fait. Tu auras jusqu'à midi » pour répondre ; cette heure passée, ne pense plus te » faire écouter. La force agira, et le jour où nous en- » trerons sera pour toi et la garnison le dernier jour » de votre vie. »

Cette menace n'empêcha pas Pérignon de faire le même jour une autre sommation : « Tu abuses de » mes bontés ; tu as jusqu'à midi demain, c'est irrévo- » cable. Je serai à cette heure à Palau, et si, etc., etc., » je renverrai les otages porteurs de l'arrêt de mort. »

Le 2 décembre, le brigadier Tovar répondit à Pérignon « que la place de Roses étant intacte, bien pour- » vue de munitions et susceptible d'être secourue par » mer, le gouverneur ne pouvait accepter des propo- » sitions qu'on ne faisait qu'à une place dans l'état le » plus délabré. »

Après avoir reçu cette réponse, le général en chef

ordonna à son commandant du génie, le chef de bataillon Andréossy, de reconnaître Roses, et de lui adresser dans le plus bref délai un mémoire d'attaque pour cette place. Dans ce mémoire daté du 4 décembre, Andréossy démontrait l'impossibilité d'attaquer dans les règles les forts de Roses et de Bouton, et la nécessité absolue de les attaquer brusquement.

Il avait reconnu et fait jalonner le chemin qu'on aurait à pratiquer pour conduire de l'artillerie de siége devant le Bouton de Roses, à l'effet de battre ce fort et en même temps la ville, et son camp retranché.

Quant à la citadelle, il indiquait un rideau distant d'environ 440 mètres au plus du troisième côté, et sur lequel il proposait de construire une batterie de dix-huit pièces de 24, qui, après avoir ruiné l'enveloppe, ferait brèche à l'escarpe de la place, que nous avons dit être vue en cet endroit sur la moitié de sa hauteur. Il ne doutait pas que cette brèche, jointe à l'action de tous les feux de l'attaque soutenue vivement pendant quatre à cinq jours, ne déterminât l'ennemi à capituler.

Le 4 décembre, les travaux commencèrent, et, après six nuits de tranchée, ils furent interrompus pour les raisons que nous dirons plus loin.

Le 5, on avait commencé, avec 4000 travailleurs, un chemin de 10 kilomètres de longueur, qu'il était nécessaire d'exécuter pour l'attaque du Bouton. Le 10, six pièces de 24, deux obusiers et quatre mortiers, ouvrirent leurs feux tant contre ce fort que contre la ville et son camp retranché. Ce dernier fut abandonné,

après que, le 24, on eut enlevé une redoute à laquelle il s'appuyait. On remarqua, le 1er janvier (1795), que le Bouton cessait de répondre au feu de notre artillerie ; le 6, la brèche que l'on y avait faite étant praticable, l'ennemi l'évacua, en se servant d'échelles de corde (1) pour descendre du fort au bord de la mer.

Cependant le chef de brigade, directeur des fortifications de Perpignan, qui, par ordre du général en chef, s'était rendu avec ses officiers à Palau-Savedra, quartier général du général Sauret, pour exécuter le plan d'attaque du chef de bataillon Andréossy, ne partageant pas les opinions de cet officier supérieur, crut devoir faire un projet d'attaque, selon les règles, avec première, deuxième et troisième parallèles. Il réunit tous les officiers du génie de l'armée, et leur soumit son projet, qui, appuyé par le plus grand nombre de ces officiers nouvellement arrivés, fut approuvé, dessiné, et envoyé, le 9 décembre, à Figuères, d'où il revint, le 12, à Palau, revêtu de l'approbation du général en chef, avec ordre de l'exécuter sans délai. Suivant ce projet, l'attaque devait être dirigée contre le quatrième côté de la place, qui regarde le nord-est, et onze jours devaient suffire pour l'exécuter.

La nuit du 16 au 17 décembre, avec 1500 travailleurs, on ébaucha, à 600 mètres de la place, une première parallèle et ses communications. Ce travail ne put pas être achevé avant le 21 ; on commençait à

(1) Fervel, t. II, p. 249. Les plans anciens et modernes indiquent un chemin en zigzag qui ne devait pas rendre nécessaire l'emploi d'échelles de corde.

éprouver tous les inconvénients d'un siége entrepris dans la mauvaise saison, et dans une position qui recevait l'égoût de plusieurs cours d'eau venant des montagnes. Il pleuvait à flots ; on rencontrait l'eau à 30 centimètres de profondeur sans pouvoir l'écouler. Les troupes travaillaient avec dégoût ; cependant on parvint à établir en avant de la première parallèle quelques batteries à ricochet, qui avaient à peu près éteint le feu des remparts. On entrevoyait une solution prochaine (Fervel, t. II, p. 247), quand, le 1er janvier, survint un ouragan, accompagné d'une pluie torrentielle, qui changea la plaine de l'Ampourdan en une vaste nappe d'eau, inonda les tranchées, et obligea l'armée de siége, tout entière, à se retirer sur les hauteurs, sans vivres ni abri.

Dans cette circonstance, les représentants du peuple résolurent de faire tenter l'escalade de la place. Ce projet, combattu par Andréossy à qui le général en chef l'avait communiqué, fut abandonné.

Lorsque les terres furent ressuyées, et après l'évacuation du Bouton par l'ennemi, on tint un conseil de guerre, dans lequel, prenant en considération les avantages que l'on pouvait tirer des batteries qui avaient servi à l'attaque de ce fortin, pour éloigner de la côte les canonnières de la flotte, il fut résolu que l'on transporterait l'attaque sur le cinquième front, celui qui regarde la ville. Un ravin qui passe devant le front, et débouche dans la mer, forma la continuation de la première parallèle de la seconde attaque.

La nuit du 12 au 13 janvier, quarantième du siége,

on commença deux batteries qui devaient ricocher le nouveau front d'attaque; mais les intempéries de la saison, la neige, un froid de 13 degrés et ensuite le dégel, rendirent tout terrassement impossible, lorsque, vers la fin de janvier, le temps permit de reprendre les travaux. On tint un second conseil de guerre, dans lequel il fut décidé que, conformément au premier projet d'Andréossy, on ferait devant le troisième côté de la place, sur lequel, le 4 décembre, la tranchée avait été ouverte, une batterie de brèche pour dix-huit pièces du plus fort calibre, dont on tenterait l'effet en y joignant le feu de toutes les autres batteries.

La nuit du 29 au 30 janvier, cinquante-septième du siége, l'artillerie entreprit la construction de cette nouvelle batterie; et en cinq heures, de dix heures du soir au lendemain à trois heures du matin, au moyen de relais de travailleurs, elle en éleva l'épaulement, et en fit les dix-huit embrasures revêtues en sacs à terre. Avant la nuit du 31, tout était terminé, sauf l'armement. (Fervel, p. 257.) De son côté, le génie exécuta les communications qui étaient nécessaires. Le 1[er] février, au signal donné par la batterie de brèche, soixante-treize bouches à feu, canons, mortiers et obusiers, tonnèrent sans relâche contre la place. Après deux jours et deux nuits, le 3 février, le feu cessa à la vue du drapeau blanc arboré sur les remparts de la malheureuse place; on reçut un parlementaire qui nous apprit qu'il n'y restait que 540 hommes qui se rendaient à discrétion. Le gros de la garnison avait été recueilli par la flotte dans la nuit du 2 au 3.

Ce siége fait honneur aux troupes françaises pour la constance avec laquelle elles ont exécuté des travaux pénibles pendant les plus mauvais temps; il n'en fait pas moins aux troupes espagnoles pour la résignation avec laquelle elles ont supporté les souffrances qu'elles ont dû éprouver dans une petite place sans abri, battue par une nombreuse artillerie.

ARMÉE DES PYRÉNÉES-OCCIDENTALES.

PRISE DE FONTARABIE ET DE SAINT-SÉBASTIEN.

La frontière des Pyrénées-Occidentales avait été fortifiée par les Espagnols avec autant de soin que celle des Pyrénées-Orientales; ils avaient retranché, sur les hauteurs de la rive droite de la Bidassoa, plusieurs positions qui formaient la droite de leur ligne de défense; la gauche de cette ligne, en arrière de la partie inférieure du cours de la même rivière, s'appuyait au camp retranché de Saint-Martial, près d'Irun.

L'armée française, commandée par le général Müller, était composée de cinq divisions, dont trois, les divisions de droite, du centre et de gauche, Frégeville, Laborde et Moncey, devaient chasser les Espagnols des positions qu'ils occupaient. Dans la nuit du 24 juillet, le général Moncey pénétra, par les cols d'Ispegny et de Maya, sans trouver beaucoup de résistance, dans la vallée de Bastan, et réunit ses troupes à Ellisondo. Le même jour, le général Laborde reçut l'ordre d'attaquer les retranchements de la droite des Espagnols; ces retranchements, d'un accès très diffi-

cile, se composaient de plusieurs redoutes et camps retranchés; la résistance fut opiniâtre, mais les principales redoutes ayant été prises, l'ennemi abandonna tous ses postes. Le 28, le général Moncey fit sa jonction, à Lesaca, avec le général Laborde, après trente-deux heures de marche, pour faire sept lieues, par les chemins affreux de la montagne d'Atchiola (1). Le 1er août, le général Frégeville, ayant remonté la Bidassoa, la passa, malgré les palissades plantées dans son lit, au-dessus du camp de Saint-Martial, qu'il attaqua à revers. L'ennemi, menacé d'être coupé par la marche du général Moncey sur Oyarzun, l'abandonna. L'armée avait atteint son but : la route de Madrid lui était ouverte.

Le même jour, 1er août, on somma le commandant de Fontarabie de se rendre; il demanda un délai de vingt-quatre heures; on lui en accorda trois. On y entra à six heures et demie. Cette place, prise en 1719 par le duc de Berwick, avait été démantelée, et elle était bombardée depuis plusieurs jours. On acheva de la démolir en 1793.

Le 3 août, des députés du peuple de Saint-Sébastien vinrent offrir au général Moncey de lui rendre leur ville. Il ordonna un mouvement de ses troupes pour être à même de profiter de ces bonnes dispositions, somma le commandant qui d'abord hésita, et finit par accepter la capitulation qu'on lui proposa. La garnison, forte de 2000 hommes, sortit avec les honneurs

(1) Jomini, t. VI, p. 249.

de la guerre, déposa les armes, et fut prisonnière. La possession du port du Passage mit le comble aux succès de l'armée.

Le 7 août, le général Müller se démit du commandement, et proposa le général Moncey pour le remplacer. Bon-Adrien Jannot, né à Moncey, département du Doubs, le 31 juillet 1754, fils d'un avocat, et qui a été maréchal de France, était d'une modestie extraordinaire; il trouvait déjà que le grade de général de division, auquel il avait été promu le 19 juin 1794 par les représentants du peuple Cavaignac et Pinet aîné, était au-dessus de ses forces. On eut beaucoup de peine à lui faire prendre le commandement, dont il se montra si digne par les talents et par ses vertus militaires. Sous ses ordres, l'armée, en s'avançant, dans la campagne de 1795, jusqu'à Vittoria, détermina la cour de Madrid à demander la paix.

TRAITÉS DE PAIX CONCLUS PAR LA FRANCE EN 1795.

Les succès de nos armes, dans la campagne de 1794 et dans l'hiver qui la suivit, déterminèrent plusieurs souverains à se retirer de la coalition contre la république.

Le premier qui donna cet exemple fut le grand-duc de Toscane, frère de l'empereur d'Allemagne, qui par un traité conclu à Paris le 9 février 1795, révoqua tout acte d'adhésion à la coalition. (Garden, t. V, p. 283.)

Le roi de Prusse, ensuite, par un traité plus important signé à Bâle le 5 avril 1795, fit la paix avec

la république, promit de se dégager de son alliance avec l'Autriche, consentit à ce que les troupes de la république continuassent d'occuper la partie des États prussiens sur la rive gauche du Rhin, jusqu'à la pacification générale entre l'empire germanique et la France. — L'article XI, important, stipulait que la république française accueillerait les bons offices du roi de Prusse, en faveur des princes et États de l'empire germanique qui désireront entrer directement en négociations avec elle. (*Ibid.*, p. 284.) — Le landgrave de Hesse-Cassel profita, le premier parmi les princes allemands, des dispositions de cet article pour faire la paix avec la France, par un traité signé à Bâle le 28 août 1795. En vertu des articles de ce traité, la république française devait continuer d'occuper Rheinfels, Saint-Goar et la partie du comté de Catzenellenbogen située sur la rive gauche du Rhin, jusqu'à la pacification entre la république française et les parties de l'Allemagne encore en guerre avec elle. (*Ibid.*, p. 289.)

Le 20 septembre, l'électeur palatin signa une convention de neutralité.

Le traité avec la république des Provinces-Unies, qui fut signé à la Haye le 16 mai 1795, est un traité de paix et d'alliance. Les articles 2-6 établissent entre les deux républiques, à perpétuité, paix, amitié et bonne intelligence, et alliance offensive contre tous leurs ennemis, sans distinction, jusqu'à la fin de la guerre, et pour toujours contre l'Angleterre.

La république française restitue à la république des

Provinces-Unies tout son territoire, à la réserve : 1° de la Flandre hollandaise, y compris le territoire qui est situé sur la rive gauche du Hondt ; 2° de Maestricht, Venlo et leurs dépendances, ainsi que des enclaves situées au sud de Venlo.

Il y aura dans la place et le port de Flessingue garnison française exclusivement.

En cas d'hostilités du côté du Rhin ou de la Zélande, le gouvernement français pourra mettre garnison dans les places de Berg-op-Zoom, Grave et Bois-le-Duc.

Enfin, l'article 20 portait que la république des Provinces-Unies payerait à la république française, à titre d'indemnité des frais de la guerre, cent millions de florins, argent courant de Hollande. (Garden, t. V, p. 252.)

La paix fut signée à Bâle, le 22 juillet 1795, entre la France et l'Espagne. La France restitua à l'Espagne toutes les places que les troupes de la république avaient occupées au delà des Pyrénées, et le roi d'Espagne céda à la république française la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue. (*Ibid.*, p. 305.)

CAPITULATION DE LUXEMBOURG.

Les camps des troupes employées au blocus de Luxembourg, n'ayant pas été établis, ainsi que nous l'avons dit, page 244, entièrement hors de portée du canon des forts avancés de la place, on éleva en

avant du camp de chaque bataillon un épaulement suffisant pour le garantir des vues de l'ennemi.

En présence d'une garnison qui était nombreuse, on employa, pour la ligne de contrevallation, des ouvrages fermés, dans lesquels on construisit trente batteries, qui reçurent soixante-dix pièces de canon et huit mortiers ou obusiers. Il eût été difficile à l'ennemi, dans une sortie, de forcer les bataillons à abandonner leurs camps, étant disposés de manière à pouvoir se secourir mutuellement au moyen des communications qui les liaient les uns aux autres.

Dans le mois d'avril, les divisions de l'armée de la Moselle, composant l'armée devant Luxembourg, furent relevées par trois divisions d'infanterie ou treize demi-brigades et une brigade de cavalerie de l'armée de Sambre-et-Meuse, commandées par le général Hatry.

Le 1er juin, le maréchal de Bender adressa à ce général une lettre avec un projet de capitulation, qu'il ne pouvait pas s'attendre à voir accepté, après un blocus de sept mois, et lorsqu'il était à la veille de se rendre prisonnier de guerre par défaut de vivres. C'est la réponse qui lui fut faite par le général Hatry, qui en référa au comité de salut public. Le 5 juin, il reçut la réponse du comité, et, le 7, la capitulation fut signée. Les articles 2 et 3, que nous rapportons, en contiennent les principales dispositions :

Article 2. La garnison sortira le troisième jour après la signature de la capitulation, avec armes et bagages, tambours battant, drapeaux déployés, mè-

ches allumées, deux pièces d'artillerie de campagne et autant de caissons par bataillon. Elle déposera sur les glacis, armes, drapeaux, pièces d'artillerie, caissons, chevaux, et prêtera serment de ne point servir contre la France ou ses alliés, avant d'avoir été échangés individuellement et grade par grade. Elle sera ensuite conduite sur la rive droite du Rhin.

Article 3. Les officiers emmèneront leurs chevaux et équipages à eux appartenant.

La garnison, forte de 11 396 hommes, sortit en trois colonnes les 10, 11 et 12 juin, et passa le Rhin à Coblentz.

La capitulation ne lui accordait point de chariots couverts; cette faveur lui avait été refusée par le comité. Le maréchal Bender ayant envoyé ses fourgons particuliers au général Hatry, ce général, par un sentiment de délicatesse qui était dans son caractère, ne voulut pas qu'ils fussent ouverts.

On trouva dans Luxembourg 819 bouches à feu, dont 467 en bronze, 336 857 boulets, etc.

Dans leurs rapports au comité de salut public, les représentants du peuple ne citèrent que le chef de bataillon du génie Bizot (1), pour lequel ils demandèrent le grade de chef de brigade. Le général en chef fit également un éloge particulier de l'activité et de l'intelligence que cet officier avait montrées dans la direction des travaux du blocus, depuis le commencement jusqu'à la fin.

(1) Le général du génie Bizot, tué devant Sébastopol, était son fils.

PASSAGE DU RHIN PAR L'ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE.

Le comité de salut public résolut en 1795 de porter au delà du Rhin l'armée de Sambre-et-Meuse et l'armée de Rhin-et-Moselle, pour décider le succès du siége de Mayence.

L'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général Kléber, et composée de trois divisions et d'une réserve d'infanterie et cavalerie, devait passer le Rhin, savoir : la première division, général Lefebvre, et la réserve, entre Rheinhausen et Bliersheim; la deuxième, général Grenier, à Uerdingen, à 7 kilomètres de Bliersheim; la troisième, général Championnet, à l'embouchure de l'Erft, vis-à-vis et un peu au-dessus de Dusseldorf, à 15 kilomètres en amont d'Uerdingen. Le général Dejean, qui commandait le génie à l'armée du Nord, reçut, le 26 juin, l'ordre de rassembler tous les bateaux et agrès nécessaires à l'exécution de cette grande entreprise (1), et de les amener par le Rhin à portée des points de pas-

(1) Les bateaux qui servirent à faire les trois ponts d'Uerdingen, Dusseldorf et Cologne, furent achetés en Hollande. Ceux qui servirent à passer les troupes furent achetés sur la Roer, et exigèrent un grand travail pour être appropriés à leur destination, et qu'on fabriquât les rames et autres agrès qui leur étaient nécessaires. Les officiers du génie Vérine, Cazals, Prudhomme et Bontemps, s'acquittèrent de cette mission. Voir la *Relation du passage du Rhin*, le 6 septembre 1795 (Dépôt des fortifications), et les *Lettres du général Dejean* (Archives de la guerre, armée de Sambre-et-Meuse, 1795).

sage indiqués pour les première et deuxième divisions. Les préparatifs du passage de la troisième division se firent sur l'Erft, à Neuss.

L'aile droite de l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général Hatry, et composée des divisions Poncet, Bernadotte et Marceau, devait passer le Rhin à 12 kilomètres au-dessous de Coblentz, près de Neuwied. Les préparatifs de l'opération furent faits sur la Moselle par le capitaine d'artillerie Tirlet. Le 1er septembre, un pont volant vint se placer derrière l'île de Weissenthurm, que l'on occupait. Enfin, après que le passage de l'aile gauche eut réussi, on établit un pont de bateaux devant Cologne, à l'usage de la quatrième division, commandée par le général Morlot.

Eichelskamp, petit village sur la rive droite du Rhin, où la première division devait aborder, était sur le territoire du duché de Berg, qui appartenait à l'électeur palatin, et que couvrait le cordon de neutralité de la Prusse; mais par l'art. 2 des clauses secrètes du traité de Bâle avec cette puissance (Garden, t. V, p. 288), la république française ne promettait de regarder comme neutres tous les États situés derrière ce cordon, qu'à la condition de rappeler leurs contingents. Or, à l'époque où se fit le passage du Rhin, l'électeur palatin n'ayant pas satisfait à cette condition, les troupes françaises purent légitimement surprendre le passage du Rhin à Eichelskamp.

A Uerdingen, la rive droite du Rhin forme une grande anse resserrée, très favorable pour un passage de vive force, et dans laquelle est le village de Mun-

delheim. Ce point étant gardé par l'ennemi, qui pouvait y opposer une grande résistance, on construisit, tant à droite qu'à gauche d'Uerdingen, dix-sept batteries qui furent armées de 109 bouches à feu. De son côté, l'ennemi retrancha Mundelheim, et éleva sur le bord du Rhin des épaulements à l'abri desquels il surveillait nos mouvements.

On établit aussi, à l'attaque de droite, pour l'appuyer, huit batteries, dont trois pour bombarder Dusseldorf, s'il était nécessaire. Cette ville était la capitale du duché de Berg.

Le 29 août, le général Dejean écrivit au général en chef de l'armée du Nord : « Les préparatifs avancent, mon cher Moreau ; à force d'argent, nous sommes sûrs de nos moyens de passage au point important (Eichelskamp). Il a fallu acheter ou cautionner tous les bateaux. Vérine, Poitevin et Léry sont les trois officiers du génie chargés de surveiller aux trois attaques, ce qui nous concerne. Poitevin (1) a avec lui un très bon officier qui n'a point voulu prendre le commandement; c'est Dufalga (Caffarelli).

Le Rhin ayant, comme il arrive ordinairement, baissé en septembre, il fut décidé que le passage aurait lieu la nuit du 5 au 6. Quelques jours auparavant, le général Kléber avait à ce sujet adressé une instruction détaillée, très remarquable, aux généraux de division, généraux d'artillerie et officiers du génie sous

(1) Poitevin (Casimir), connu dans la suite sous le nom de baron de Maureillan, a été un des officiers généraux distingués du corps du génie.

ses ordres. Les généraux de division devaient venir sans escorte reconnaître à l'avance les points sur le bord du Rhin où ils devaient amener leurs troupes. L'ordre du départ des camps ne fut donné que dans l'après-midi du jour même.

ATTAQUE DE GAUCHE. — Le général Dejean avait réuni de grands moyens de passage pour cette attaque, parce qu'il fallait, dans un premier débarquement, jeter sur la rive ennemie un nombre de troupes suffisant pour assurer les débarquements subséquents. Le 5, à neuf heures du soir, tout étant prêt, les généraux Jourdan et Kléber présents, on embarqua : 1° dans vingt-quatre grands bateaux, quatre bataillons de grenadiers et deux demi-brigades ; 2° dans trois bateaux appropriés au transport des chevaux, 90 cavaliers ; 3° dans quatre grands bateaux plats et un petit, une pièce de 8 et un obusier. Le général Lefebvre passa le premier avec deux officiers, pour faire retirer le poste prussien et prendre des renseignements sur la nature du terrain et sur les routes. Les troupes à peine embarquées, le feu d'artillerie commença à Uerdingen avec la plus grande vivacité pour attirer l'attention de l'ennemi. Le second convoi se composa de trois autres demi-brigades, deux pièces d'artillerie légère et 100 chevaux. Le général Lefebvre ne l'avait pas attendu pour aller au-devant de l'ennemi, et le prévenir au pont de Spick sur l'Anger. Nos troupes éprouvèrent une grande résistance à l'attaque de ce pont et ne le passèrent qu'au jour. Le 6, à dix heures

du matin, la division était réunie entre Vittlar et Angermund.

Attaque du centre. — Cette attaque, qui dans l'origine devait être la principale, n'a plus été qu'une fausse attaque, après que le comité de salut public eut décidé que l'on effectuerait le passage du Rhin sur le territoire de l'électeur palatin. Comme fausse attaque, elle a rempli son but, elle a facilité les attaques véritables. Deux fois dans la nuit le général Grenier tenta le passage et deux fois il fut repoussé. Mais peu à peu, pressé sur son flanc droit par les troupes du général Lefebvre, l'ennemi abandonna l'anse de Mundelheim, et alors seulement le centre passa. Le 7, le général Dejean fit construire à Uerdingen, avec les bateaux venus de Hollande, un grand pont sur lequel, le 8, artillerie et cavalerie traversèrent le Rhin. Il en fit construire un semblable devant Dusseldorf, et fit filer ses bateaux vers Cologne où l'on en établit un troisième.

Attaque de droite. — Les bateaux et nacelles que les officiers du génie avaient pu réunir sur l'Erft, ne pouvaient contenir qu'environ 1000 hommes et 18 chevaux. Le pont de Neuss étant trop bas, il fallut à coups de hache couper les gouvernails des bateaux qui dépassaient la hauteur de la voûte. Entrés dans le Rhin, les bateaux et nacelles se hâlèrent à la file sur un fort câble, qui avait été tendu pour remonter le Rhin jusqu'au point qui avait été fixé pour le premier embarquement, de manière à éviter un banc de sable que la

baisse subite des eaux du fleuve avait mis à découvert (1). Ces deux circonstances furent cause qu'il était onze heures et demie et la lune levée, lorsque, dans la nuit du 5 au 6 septembre, le premier convoi, composé de cinq bateaux et trente nacelles, portant un bataillon de grenadiers avec le général Legrand et les chefs de bataillon du génie Dufalga et Poitevin, se détacha de la rive gauche du Rhin et se dirigea vers l'anse de Hamm, au-dessus de Dusseldorf. La flottille était à peine aux deux tiers du trajet, qu'elle fut aperçue de l'ennemi qui tira sur elle. Le plus grand nombre des bateaux ayant viré de bord pour regagner la rive gauche, le général Legrand, qui était sur le troisième bateau, prit le bon parti d'en faire autant, mais afin de rallier sa troupe et de la ramener.

Pendant ce temps, soixante grenadiers résolus avaient débarqué dans l'anse de Hamm, répondaient au feu de l'ennemi et gagnaient du terrain. Le général Legrand ayant rallié sa troupe, la ramena en toute hâte, attendit le retour d'un nouveau convoi, et marcha sur le faubourg de Neustadt, en même temps que nos batteries de la rive gauche jetaient des obus dans la ville. Maître du faubourg, il se porta sur les glacis de la place, d'où il envoya l'adjoint aux adjudants généraux, Denizot, sommer le gouverneur de se rendre, le menaçant en cas de refus de bombarder la ville. A sept heures et demie du matin, la capitulation fut signée,

(1) L'existence de ce banc fut révélée par un héron que l'on vit s'y poser le 4 septembre.

et nos troupes prirent possession de Dusseldorf. La garnison, forte de 1200 hommes, fut libre de se retirer où elle voudrait, à condition de ne point porter les armes pendant un an et un jour contre les armées de la république. Nous eûmes dans cette attaque quinze hommes tués et quinze blessés.

Le général Championnet fit l'éloge du général Legrand, qui montra des talents distingués, du sang-froid et de la bravoure. Il cita également Dufalga et Poitevin comme ayant dirigé l'embarquement des troupes et montré un courage et une bravoure au-dessus de tout éloge, ainsi que Vinache et Capitaine, adjoints du génie, qui furent blessés. « La prise de Dusseldorf était d'autant plus importante qu'elle nous assurait une tête de pont sur le Rhin, soit pour notre retraite, soit pour nous maintenir sur la défensive sur cette partie de la rive droite, si les circonstances nous y réduisaient. »

Après le passage du Rhin, les trois divisions et la réserve formant l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse se portèrent en avant, en appuyant leur droite au Rhin, et, le 14 septembre, passèrent la Sieg avec la division Morlot qui s'était réunie à elles. L'aile droite ayant également fait sa jonction, l'armée s'avança jusqu'à la Lahn et passa cette rivière le 20, à l'exception de deux divisions laissées sur la rive droite et de la division Marceau qui bloqua Ehrenbreitstein. Le 24, elle avait son quartier général à Wiesbaden, à 7 kilomètres de Mayence, communiquait avec l'armée qui était devant cette place, bloquait Cassel, enfin se

liait par sa gauche avec les deux divisions de l'armée de Rhin-et-Moselle, qui, ainsi que nous le dirons, avaient passé le Rhin à Mannheim. On faisait des dispositions pour ouvrir la tranchée devant Mayence, lorsque l'échec que Pichegru éprouva, le 24 septembre (voir p. 310), révéla aux ennemis sa faiblesse, les enhardit, et détermina Jourdan à rétrograder sur la Lahn pour y rassembler ses forces et, s'il était attaqué, livrer bataille à Clerfayt. Le 3 octobre, sa gauche repassa le Mein; le 14, son armée repassa la Lahn et continua sa retraite, que rendait nécessaire la marche de l'armée autrichienne sur son flanc gauche. Le 15, d'Hadamar, après avoir traversé la Lahn à Limbourg, le général en chef et le représentant du peuple Joubert expédièrent à Paris Dufalga pour donner au comité de salut public des détails sur la position de l'armée. Le 23, la division du général Lefebvre fut chargée de couvrir Dusseldorf par un camp retranché dans l'anse de Hamm (1).

La nuit du 15 au 16 octobre, on leva le blocus d'Ehrenbreitstein ; et le 17, le général Marceau passa le Rhin avec sa division au pont situé au-dessus de Neuwied. Il devait être suivi immédiatement par les divisions Bernadotte et Championnet, mais deux ba-

(1) Au lieu d'un seul camp, Cazals, officier du génie, en fit trois, ce que Jomini (l. VII, p. 187) critique vivement et peut-être à tort. L'examen de la question exige plus de détails que n'en comporte une note dans cet *Aperçu*. Jomini croit qu'il suffisait de mettre Dusseldorf à l'abri d'un coup de main. L'ingénieur pensa différemment.

teaux laissés en amont sur la rive droite et auxquels on mit le feu pour qu'ils ne tombassent pas au pouvoir de l'ennemi, furent portés par le courant dans le thalweg du fleuve et vinrent rompre le pont sur lequel les divisions devaient passer. Cet accident, qu'on regarda d'abord comme une manœuvre habile des Autrichiens, n'eut pas d'autre suite. On refit le pont, et les divisions le passèrent le 27.

Le pont dit de Neuwied était situé à 1200 mètres en amont de cette petite ville. Il était couvert par une couronne composée de deux fronts bastionnés et de deux longues branches. En arrière de la position qu'il occupait est l'île de Weisenthurm, qui était unie à la rive droite par un autre pont. Dans l'île étaient deux batteries et quelques ouvrages. On abandonna la tête de pont; on ne garda que l'île, à la faveur de laquelle il était facile de reprendre la rive droite.

Le 16 octobre 1795, en conséquence de l'article 4 de la loi du 15 vendémiaire an IV (voy. page 49), et en considération des services signalés, que le général Dejean n'avait cessé de rendre à l'armée du nord, et notamment à l'expédition du passage du Rhin, le comité de salut public prit un arrêté, par lequel le général de brigade Dejean fut promu au grade de général de division *dans l'arme du génie*, avec jouissance de ce grade et du traitement qui y est affecté, conformément à l'article 1er de la susdite loi.

Un arrêté de même date, et fondé sur les mêmes considérants, nomma Dufalga (Caffarelli) chef de brigade du génie.

PASSAGE DU RHIN PAR L'ARMÉE DE RHIN-ET-MOSELLE.

L'armée de Rhin-et-Moselle, commandée par Pichegru, était, en septembre, composée de onze divisions, dont six (les 6ᵉ, 7ᵉ, 8ᵉ, 9ᵉ, 10ᵉ et 11ᵉ) étaient devant Mayence, et les autres étaient réparties le long de la rive gauche du Rhin. Après beaucoup d'hésitations, tant de la part du général en chef que de la part du comité de salut public, qui ne comptait plus Carnot parmi ses membres, Letourneur, comme lui officier du génie, chargé par ses collègues, à dater du 8 septembre, *des détails de la section du mouvement des armées*, écrivit le 12 à Pichegru :

« .... De diriger ses moyens d'offensive contre Man-
» nheim. Le passage de l'armée de Sambre-et-Meuse,
» sur la rive droite du Rhin, nous permet de recom-
» mencer contre cette ville les hostilités que la capitu-
» lation de la tête de pont nous avait interdites (1). Les
» dispositions que vous avez sans doute faites vous met-
» tent à même d'appuyer fortement une sommation de
» rendre la place, que le comité vous invite à faire le
» plus tôt possible. L'exemple terrible de Neuwied qui

(1) Nous avons, d'après le maréchal Saint-Cyr, rapporté inexactement, page 250, l'article 2 de la capitulation de la tête de pont de Mannheim. Cet article doit être rectifié ainsi qu'il suit : *La ville de Mannheim ne sera pas bombardée tant que la guerre n'aura lieu que sur la rive gauche du Rhin.* Or, en 1795, la guerre ayant lieu sur la rive droite du Rhin, le comité de salut public pouvait faire bombarder Mannheim.

» vient d'être réduit en cendres, l'intérêt que l'élec-
» teur de Bavière et palatin a de conserver cette
» ville, les sentiments en faveur de la France d'une
» partie des habitants, tout enfin fait présumer au
» comité que la sommation qu'il vous engage à faire
» réussira. »

Après avoir reçu cette dépêche, Pichegru porta son quartier général à Frankenthal, et appela auprès de lui les 6e et 7e divisions qui faisaient partie de l'armée devant Mayence. Le chef de brigade du génie Sorbier fut chargé de faire construire la batterie incendiaire qui devait faire rendre Mannheim. Il établit cette batterie à 5 mètres en arrière d'une digue du Rhin, qui avait été relevée par ses ordres, après l'attaque de la tête de pont (page 247), dans le but de favoriser une attaque de la ville. Cette batterie, pour quatre pièces de 24, était blindée, et les directrices de ses quatre embrasures convergeaient vers le centre d'une cinquième embrasure également blindée et ouverte dans la digue du Rhin, qui avait 7 mètres de hauteur. A droite et à gauche de la batterie étaient des passages pour aller à deux fourneaux à rougir les boulets, construits derrière la digue. Enfin, douze ou quinze autres pièces devaient joindre leurs feux à celui de la batterie.

Lorsque toutes ces dispositions furent faites, le général en chef et les représentants du peuple, Rivaud et Merlin de Thionville, sommèrent la place. Après divers pourparlers, la capitulation fut signée le 20 septembre.

Art. 1er. La place de Mannheim ouvrira ses portes demain à quatre heures de l'après-midi. Le pont sera

sur-le-champ rétabli et les postes extérieurs occupés par les troupes françaises.

Un article particulier, accordé à regret, stipulait qu'il ne serait fait aucune réquisition dans les possessions de l'électeur palatin occupées par l'armée de Rhin-et-Moselle.

La garnison était forte de 900 hommes. Le pont fut rétabli le 21 à huit heures du soir. Les 6e et 7e divisions et une brigade de la 5e, passèrent le Rhin le 22. Voulant s'emparer d'Heidelberg, Pichegru dirigea sur cette ville les deux divisions : la 6e, par la rive gauche; la 7e, par la rive droite du Necker. Séparées l'une de l'autre, ne pouvant se protéger mutuellement, la 7e, commandée par le général Dufour, fut, le 24, battue par l'ennemi, perdit environ 1000 hommes, 173 chevaux et 8 pièces d'artillerie; son général fut blessé et fait prisonnier. Cet événement eut des suites immenses. Aucune considération ne peut excuser Pichegru d'avoir passé le Rhin avec des forces aussi peu considérables.

La place de Mannheim est située au confluent du Necker, dans le Rhin, et n'est attaquable qu'au sud-est, dans l'intervalle qui est accessible entre les deux rivières. Les troupes françaises étaient campées dans cet intervalle et sur la rive droite du Necker, où elles occupaient une tête de pont sur le plateau dit de la Justice. Le 18 et le 19 octobre, le général Wurmser les fit attaquer et les força à rentrer dans la place. Le 26, elles reprirent la tête de pont et repoussèrent l'attaque opiniâtre que l'ennemi en fit dans la nuit du 29 au 30 pour y rentrer.

Le 1er novembre, Pichegru abandonna Mannheim et se rendit à Grünstadt (non loin de Worms), où il prit le commandement des troupes qui avaient été contraintes de lever le siége de Mayence.

Le 10 novembre, le général Wurmser ouvrit la tranchée devant Mannheim et en fit le siége dans les règles. Les attaques furent poussées jusqu'à la troisième parallèle. Deux batteries que l'ennemi établit sur le plateau de la Justice, après s'être emparé de la tête de pont, et qui prenaient à revers le front d'attaque, contribuèrent puissamment à la prompte reddition qui eut lieu le 22. Les détails de la défense nous sont inconnus. La garnison, forte de 9 à 11 000 hommes, commandée par le général Montaigu, fut prisonnière de guerre.

LEVÉE DU SIÉGE DE MAYENCE.

Malgré les difficultés qu'aurait présentées le siége de Mayence, entrepris sans que la place fût bloquée sur la rive droite du Rhin, on en continua la ligne de contrevallation en 1795. Le corps du génie qui dirigeait les travaux était composé d'un état-major et de trois brigades pour un pareil nombre d'attaques.

ÉTAT-MAJOR : Le général de division Saint-Hillier, commandant en chef, le général de brigade Eickemeier, le chef de bataillon Bizot-Charmois, le capitaine Breuille et quatre adjoints du génie.

Attaque de droite : Cretin, chef de bataillon; Dubois-Fresney, Dianous et Giraud, capitaines, et quatre lieutenants tirés de l'école du génie.

Attaque du centre : Chasseloup, chef de brigade; Catoire, chef de

bataillon ; trois capitaines, deux lieutenants (Dode et Nempde), tirés de l'école du génie, et deux adjoints.

Attaque de gauche : Boisgérard, chef de brigade; Vallongue, chef de bataillon ; Haxo, Advenier et Chevallot, capitaines; trois lieutenants tirés de l'école du génie et un adjoint.

Au personnel du génie, il faut ajouter Coutelle qui fit, entre la place et les lignes, une ascension en ballon, qu'un vent très fort contraria et qui fut sans résultat.

Troupes du génie : Deux bataillons de sapeurs, une compagnie de mineurs et une d'ouvriers.

La ligne de contrevallation continue qui avait été exécutée, suivant à peu près celle des Prussiens en 1793, occupait, autant que possible, les crêtes d'un terrain qui pend en glacis vers la place en formant plusieurs ondulations. Elle partait du village de Laubenheim, près du Rhin, en amont de la place, passait devant les villages d'Hechtsheim et de Marienborn, les joignant, laissait un peu en arrière d'elle les villages de Drais et de Finthen, et se terminait au vallon de Gonsenheim, au delà duquel étaient les bois de Mombach, qui dans cette partie couvraient les camps. Ces bois ayant été coupés pendant l'hiver, on fut obligé de couvrir le camp de la gauche comme les autres ; on le fit d'abord par des ouvrages détachés, qu'on joignit ensuite par des retranchements entre le moulin de Mombach et le village de ce nom, près du Rhin. En face de cette gauche, beaucoup moins éloignée de la place que ne l'étaient la droite et le centre, était le plateau étroit d'Hartenberg que, dans le mois de mars, la place occupa par quelques ouvrages qui se liaient avec le fort Hauptstein. On se détermina alors à faire, dans la nuit du 5 au 6 avril, un petit redan avancé sur la capi-

tale du fort Hauptstein. L'ennemi, que cet ouvrage gênait, fit, le 30 avril, une grande sortie dans laquelle il nous enleva tous les retranchements de Mombach, et bientôt après occupa et arma tout le plateau. De ce moment, on renonça à se maintenir dans des ouvrages qu'il dominait et voyait d'écharpe, et l'on ne pensa plus qu'à replier le camp de la gauche en arrière, en le faisant soutenir en double ligne par une division de l'armée de Sambre-et-Meuse, en attendant qu'il fût fortifié.

En avant de la contrevallation étaient trois rangs de trous de loup et une ligne d'ouvrages détachés, d'un fort profil, bien défendus par elle et prenant une belle découverte sur le terrain environnant. Ces ouvrages étaient enveloppés et liés par des puits.

« Enfin, cette double ligne était précédée d'une première, formée de petits ouvrages faits pour recevoir les gardes avancées. On avait lié ceux qui répondaient au centre, parce que le terrain se prêtait à en défendre le front, en portant de l'artillerie légère sur des points avantageux vers la droite. On s'était borné, dans les autres parties, à les lier par des puits dont ils étaient tous enveloppés. (Saint-Hillier, mémoire cité, p. 245.)

La contrevallation fut l'ouvage de paysans requis. Bizot-Charmois fait la remarque dans une lettre particulière, qu'on ne put jamais employer les volontaires à des travaux suivis. Mais on découvrit heureusement un genre de travail qui leur plaisait; on profita de leur goût décidé pour les trous de loup, qu'ils aimaient

parce que c'est un ouvrage bientôt fait. Chacun fait le sien et tout est dit. « Aussi en verras-tu une belle quantité sur le développement de notre ligne. »

A la fin de mai, la partie faible de la contrevallation en était l'extrême droite, entre Hechtsheim et Laubenheim. Le manque de bras avait empêché de lui donner le degré de perfection qui était nécessaire. Au 29 octobre, date de l'attaque des lignes par Clerfayt, il restait encore dans cette partie, entre Laubenheim et le Rhin, une petite lacune qu'on a reproché aux officiers du génie d'avoir laissée; mais si l'on veut être juste, on reconnaîtra que l'avantage que l'ennemi en a tiré, n'est point ce qui a contribué au succès de son attaque. Un mois auparavant, Pichegru avait enlevé à l'armée devant Mayence deux divisions, et lorsqu'il fut averti que les lignes étaient menacées, il ne prit pas même des demi-mesures, il laissa aller les choses. (Saint-Cyr, t. II, page 221.) Le général Courtot, qui commandait la 8e division chargée de la défense de l'extrême droite, étant attaqué de front entre Hechtsheim et Laubenheim, en flanc entre Laubenheim et le Rhin, à revers par les troupes ennemies qui avaient passé le Rhin à Bodenheim, perdit entièrement la tête, et après une courte résistance, ses troupes s'enfuirent à peu près à la débandade jusqu'à Kirchheimpotand. La 9e division, général Saint-Cyr, fit bonne contenance, quoique son flanc droit ne fût plus couvert, et se retira en bon ordre sur la position qui lui avait été assignée. Les 10e et 11e divisions marchant isolées l'une de l'autre, ne furent également pas entamées par l'en-

nemi. On perdit toute l'artillerie de campagne qui était dans les lignes, faute de chevaux pour la ramener.

Le 1er novembre, les quatre divisions étaient en ligne sur la Pfrimm, à 40 kilomètres de Mayence ; le 14, sur le Spirbach, et le 17 sur la Queich, où elles s'arrêtèrent. Le 25 décembre, Pichegru conclut un armistice avec Wurmser.

Après la perte des lignes de Mayence, toute l'armée de Sambre-et-Meuse, à l'exception d'une division qui resta encore quelque temps sur la Sieg, repassa le Rhin. Dusseldorf fut gardé par une division de l'armée du Nord. Jourdan s'empressa de faire marcher sur la Nahe le général Marceau avec 16000 hommes, pour couvrir la vallée de la Moselle, dans laquelle était le parc de siége, qui rebroussa chemin sur Metz. Le 24 novembre, il avait son quartier général à Trarbach, et Marceau était à Simmern.

Dans ces circonstances, Dufalga (Max Caffarelli), qui était revenu de l'armée de Sambre-et-Meuse, fut envoyé à Paris et y arriva le 5 novembre. L'objet de sa mission était d'éclairer les esprits sur le véritable état des choses. Il adressa à ce sujet une lettre très remarquable à Daunou, qui était l'un des membres les plus actifs du Conseil des cinq-cents. Suivant lui, « à l'effet » moral près, qui résulte des mouvements forcés que » nous avons faits, nous sommes mieux qu'à l'ouver- » ture de la campagne. Nous reprendrons sous peu » devant Mayence une position meilleure que notre » contrevallation, belle dans les détails, mais dont le

» plan général avait des défauts dont j'ai parlé au gé-
» néral Lacuée (1). »

Caffarelli se faisait illusion. L'armée de Sambre-et-Meuse fut, comme celle de Rhin-et-Moselle, obligée de se retirer devant les forces supérieures de l'ennemi. Le 17 décembre, les divisions Poncet et Marceau abandonnèrent les bords de la Nahe. Le 23, Marceau conclut avec le général Kray une suspension d'armes verbale, et le 31, un armistice dans les termes de celui arrêté entre l'armée ennemie du Haut-Rhin et l'armée de Rhin-et-Moselle.

(1) Caffarelli retourna à l'armée de Sambre-et-Meuse, et le 7 décembre (16 frimaire an IV), assistant auprès du général Marceau à un combat sur la rive droite de la Nahe, entre Staudernheim et Odernheim sur la Glan, il eut la jambe gauche fracassée par un boulet de canon. Il souffrit l'amputation avec le courage qu'il montrait dans toutes les occasions. L'opération finie, il eut encore assez de liberté d'esprit pour écrire deux lettres, l'une très détaillée au général Marceau, et l'autre à sa famille. Il fut d'abord transporté à Luxembourg par les soins de son frère Auguste, et ensuite au Falga, où il resta jusqu'au 14 septembre 1798, qu'il partit pour Paris, avec le dessein de connaître le héros de l'armée d'Italie. Il acquit son estime, fut mis dans la confidence de l'expédition d'Égypte et en fit partie. (*Vie du général Louis-Marie-Joseph-Maximilien Caffarelli du Falga*, lue à la séance de la deuxième classe de l'Institut national, le 12 messidor an IX (1er juillet 1801). In-8° de 89 pages, an X (1801), par J.-M. de Gerando.) Après sa blessure, le 27 décembre 1795, Caffarelli avait été nommé général de brigade.

ARMÉES DES ALPES ET D'ITALIE.

Dans le mois de mars, le gouvernement, voulant donner plus d'ensemble aux opérations défensives sur la frontière du sud-est, nomma le général Kellermann général en chef des armées des Alpes et d'Italie, et Alexandre Berthier chef d'état-major général des deux armées. Dans le mois d'avril, Kellermann établit son quartier général à Grenoble, visita l'armée des Alpes avec les représentants du peuple Dumas, Réal et Beffroy, et ordonna d'exécuter quelques travaux à Montmélian et au château de Faverges.

Au commencement de mai, le général Schérer, appelé au commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales, lui ayant remis à Nice celui de l'armée d'Italie, il partit tout de suite avec les chefs de toutes les armes (1) pour la division du centre, afin de reconnaître les points qu'elle occupait. Il trouva que le col de Tende pouvait avec raison être appelé la clef de la position de l'armée, qui, s'il était au pouvoir de l'ennemi, serait obligée de rétrograder jusqu'à Menton. Il y ordonna en conséquence plusieurs retranchements qui furent exécutés, voulut qu'on y plaçât quatre

(1) Le chef de l'arme du génie était le général de brigade Vital, nommé à ce grade par promotion extraordinaire, le 27 janvier 1795, Né en 1736, le général Vital fut retraité le 31 janvier 1806, et mourut le 2 novembre 1818. Le dépôt des fortifications lui doit une nombreuse collection de mémoires intéressants qui ont été répartis dans les diverses sections des archives.

pièces de 12 pour enfiler les zigzags du chemin, et prescrivit pour la défense de ce col important plusieurs autres dispositions (1). Visitant les postes occupés par la division de droite, Savone, Ormea et Garessio, dans la vallée du Tanaro, Monte-Spinardo, entre le Tanaro et la Bormida, Calizzano, Melogno, enfin Vado, il ordonna partout des travaux que malheureusement, à l'exception de ceux de Vado, la division de droite, qui souffrait de tous les besoins, ne put entreprendre. Il s'était mis en route pour visiter les postes de la division de gauche, mais il revint à Vado, lorsqu'il apprit que le général de Wins rassemblait des forces considérables à Dégo, Cairo et Altare. En effet, le 21 juin, ce général prit position sur les hauteurs de Montenotte, et le 24 il fit attaquer Vado par un corps d'élite d'environ 10 000 hommes. Le général Laharpe, qui était dans Vado avec 3000 hommes, repoussa cette attaque d'une manière brillante, qui fit renoncer le général ennemi à son projet. Le 25 (juin), il fut plus heureux dans l'attaque qu'avec des troupes fraîches, le général d'Argenteau fit des postes de Melogno et Saint-Jacques, sur la crête de l'Apennin. Après des combats opiniâtres, ces postes furent forcés. Ayant tenté vainement de les reprendre, le général Kellermann fut forcé de replier la droite de la division de droite sur son centre; il ordonna au général Laharpe d'évacuer Vado et de se porter du côté de Loano, et à Masséna de tenir ferme, pendant ce mouvement, à Feligno et sur le

(1) Voir Paulmier, mémoire cité, p. 256 de cet *Aperçu*.

contre-fort de Melogno; de sa personne il se rendit à Loano, où il assembla un conseil de guerre. Il y fit connaître qu'il avait résolu de défendre le contre-fort qui de Borghetto San-Spirito, en arrière de Loano, s'étend jusques auprès d'Ormea. « Si les Autrichiens, » dit-il, me donnent le temps de l'occuper et de m'y » retrancher, je ne perds presque point de terrain, je » conserve la division d'Ormea au col de Terme. Je ne » fais que resserrer ma ligne; ce n'est pas une retraite » que je médite, mais un moyen d'arrêter l'ennemi. » J'ai demandé au gouvernement 10 000 hommes de » l'armée du Rhin, qui me viendront par celle des » Alpes. Je ne m'arrêterai sur cette ligne que pour les » attendre, et je marcherai ensuite de nouveau sur » Savone. Aujourd'hui, reconnaissons la ligne que je » propose d'après vous, retranchons-la; car c'est le » défaut d'ouvrages qui nous a fait perdre Melogno et » Saint-Jacques, et ce sont les retranchements qui ont » sauvé Vado. »

Les Piémontais firent à la fin de juin et le 3 juillet plusieurs attaques sur les postes des divisions du centre et de la gauche, que ces divisions repoussèrent. En même temps, le résultat de la visite que le général en chef fit avec Masséna de la ligne de Borghetto à Ormea, fut que Saccarello, avec les travaux qui y seraient exécutés, indiqués par la nature, serait peut-être le point le plus fort de la position, et se liait parfaitement avec les postes de la division Serurier. Satisfait de sa reconnaissance, Kellermann fit placer lui-même les troupes à mesure que la retraite s'effectua, et établit

son quartier général à Albenga. Il donna des ordres au général Vital pour faire commencer tous les travaux de défense qui avaient été reconnus nécessaires; parmi ces travaux étaient surtout les redoutes de Zaccarello, qui couvraient le centre de la ligne, et dont l'une était située sur un rocher dit le *Petit-Gibraltar*. De son côté, le général de Wins, devenu maître des ports de Vado et de Loano, fortifia les positions qu'il occupait, et ouvrit des chemins carrossables de Carcare à Savone par Cadibona, et de Carcare à Finale par Saint-Jacques.

La force de notre armée des Alpes n'était alors que de 12 000 hommes, et celle de l'armée d'Italie de 27 500 hommes. Les forces des Austro-Sardes étaient de beaucoup supérieures. Le soldat français était dans la plus grande misère, sans souliers, couvert de haillons, et obligé d'aller chercher ses vivres à de grandes distances et de les rapporter sur son dos. L'espoir d'être secouru soutenait son courage. « Jamais général, dit Paulmier (cité page 256), dans des circonstances aussi désespérantes, ne montra autant de caractère, d'activité et de désintéressement que Kellermann. » L'ennemi ne profita point de ses avantages; quatre mois, juillet, août, septembre et octobre, et partie de novembre, se passèrent sans qu'il fît une attaque sérieuse sur nos positions.

Le 31 août, sur le rapport de Le Tourneur, la Convention nationale rendit un décret par lequel elle sépara le commandement des armées des Alpes et d'Italie, confia à Schérer le commandement de cette dernière et à Kellermann celui de l'autre. Le comité de

salut public se plut, par l'organe de son rapporteur, à rendre une justice éclatante au vainqueur de Valmy, qui réunissait à un ardent amour pour la patrie une activité et des talents militaires qui avaient puissamment contribué à maintenir l'armée d'Italie dans une honorable défensive. Mais il pensait que les circonstances et d'autres considérations exigeaient qu'on affectât un général en chef à chacune des armées des Alpes et d'Italie; que Kellermann, à la tête de l'armée des Alpes, qu'il avait longtemps commandée, offrait des garanties de succès, etc., etc.

Le général Schérer arriva à Nice le 19 septembre. Le même jour, les ennemis attaquèrent le *Petit-Gibraltar* et y furent vigoureusement repoussés par l'adjudant-général Saint-Hilaire, qui fut nommé général. Enfin, les renforts attendus de l'armée du Rhin, arrêtés par les représentants du peuple dans les départements qu'ils traversaient pour réprimer les troubles causés par la proclamation de la constitution de l'an III (à Paris, le 13 vendémiaire an IV), prirent rang dans l'armée d'Italie, au nombre de 5000 hommes seulement, le 28 septembre. Le 10 octobre, la première colonne des troupes tirées des Pyrénées, et à la tête de laquelle étaient Augereau et Victor, arriva à Nice. Le Tourneur fit connaître à Schérer, à cette époque, que le but de la campagne était de reprendre Vado et de mettre dans le fort de Savone (appartenant aux Gênois) un nombre de troupes suffisant pour protéger notre retraite en cas d'événements malheureux. » Le 1er novembre, les derniers renforts attendus arrivèrent, mais

les moyens de transport nécessaires pour que chaque corps fût suivi de vivres et de munitions en quantités déterminées manquaient. Ce ne fut que le 22 que l'armée, forte de 30 000 hommes effectifs, fut en mesure de commencer son attaque. La saison était si avancée, il avait neigé la nuit du 15 au 16, que l'ennemi regardait la campagne comme terminée.

BATAILLE DE LOANO ET COMBAT DE GARESSIO.

Dans cette bataille qu'il gagna, le général Schérer avait formé trois attaques, l'une fausse et deux véritables. La première fut exécutée par la gauche, sous les ordres du général Serurier, qui contint les Piémontais et les empêcha de se porter au secours des Autrichiens. Les deux autres furent dirigées, l'une par Masséna avec les troupes du centre, et l'autre par Augereau avec les troupes de la droite. Ces deux vaillants guerriers avaient sous leurs ordres une élite d'officiers généraux qui sont devenus plus ou moins célèbres. Augereau y déploya l'audace et le courage qu'il avait montrés en Espagne; Masséna, qui avait la tâche la plus difficile, la remplit avec un courage et une habileté remarquables. Le poste important de Rocca-Barbena, attaqué sur les deux flancs par Laharpe et Charlet, ayant été emporté, tous les autres postes de l'Apennin, jusqu'à Melogno, tombèrent en notre pouvoir. L'ennemi, chassé entièrement de la rivière de Gênes (1), on entra le 26 à Vado. Le signal de com-

(1) Le rivage de la mer, à droite et à gauche de Gênes, porte les

mencer l'attaque fut donné le 23 novembre au matin, par deux fusées qui furent tirées du mont San-Spirito, derrière Borghetto.

Le 27, dans le combat de Garessio, où le général Serurier poussa les Piémontais jusqu'à une lieue près de Ceva, le chef de brigade du génie Clausade le seconda efficacement à la tête d'une colonne de 1500 hommes.

Le général en chef fut très bien reçu à Savone, mais le gouvernement gênois ne voulut pas, pour conserver sa neutralité, consentir à ce que nous missions garnison dans la forteresse.

CAMPAGNE DE 1796 EN PIÉMONT.

En 1795, on s'était rendu maître de tous les cols des Apennins dans la rivière de Gênes, côté du Ponent. Le général Schérer avait été empêché de les franchir, par le dénûment absolu de ressources dans lequel était l'armée. Aux représentations réitérées qu'il adressa à cet égard au gouvernement, le Directoire exécutif, composé de Barras, L. M. Revellière-Lepeaux, Reubell, Le Tourneur et Carnot, lui fit des reproches de s'être arrêté dans la campagne dernière au milieu de ses succès, de n'avoir rien tenté contre Ceva, et lui ordonna de réparer ce malheur en ouvrant la campagne immédiatement. Schérer répondit (4 février) : « Je

noms de rivière du Ponent à droite en regardant la mer, et à gauche de rivière du Levant.

» ferai, en ce qui me concerne, tous les préparatifs
» pour satisfaire à vos vues; malheureusement ils se
» borneront à organiser 19 à 20 000 hommes pour
» entrer en campagne. Quant à moi, je vous conjure,
» je vous supplie, d'envoyer ici un général qui ait plus
» de ressources, plus d'habileté que moi; car j'avoue
» que je suis incapable de me charger, dans cette cir-
» constance, du fardeau du commandement. »

Le Directoire prit alors, le 2 mars, un arrêté par lequel il nomma commandant en chef de l'armée d'Italie le général de division Buonaparte qui, depuis le 5 octobre 1795 (13 vendémiaire an IV), commandait l'armée de Paris et de l'intérieur. Sa nomination au grade de général de division était du 26. Buonaparte informa le Directoire, le 11 mars, de son mariage avec la citoyenne Tascher Beauharnais, et partit pour Toulon, où il s'arrêta plusieurs jours; il ne prit le commandement de l'armée que le 27, à Nice. Il écrivit au Directoire qu'il avait été particulièrement satisfait de la franchise et de l'honnêteté du général Schérer; il se plaignit à Carnot de n'avoir, sur les quinze officiers du génie attachés à l'armée d'Italie, que le chef de brigade Chasseloup, qui les commandait, qui fût de l'ancien corps.

Le directeur du parc était un ingénieur des ponts et chaussées, appelé Ponge, qui avait le grade de chef de bataillon.

Le 5 avril, le quartier général fut établi à Albenga. L'armée était composée de 9 divisions d'infanterie et 2 de cavalerie. Parmi les premières, trois étaient

affectées à la défense de la côte, les six autres composaient l'armée active, et deux gardaient ses communications avec l'armée des Alpes.

Les divisions Laharpe et Meynier, formant l'avant-garde, étaient sous les ordres de Masséna, qui avait son quartier général à Savone, sans occuper la forteresse dont la garnison était de Génois. Augereau était à Pietra et Serurier à Ormea, dans la vallée du Tanaro.

Le 11 avril, Buonaparte écrivait qu'il n'avait de disponibles, que 45 000 hommes. L'armée ennemie, commandée par le feld-maréchal Beaulieu, passait pour être supérieure en nombre à l'armée française; les Autrichiens en formaient la gauche et les Sardes la droite sous les ordres du général Colli.

Le théâtre des opérations de la campagne, renfermé tout entier entre la Sture à l'ouest, le Tanaro au nord, la Scrivia à l'est, l'Apennin au sud, est sillonné par de nombreux cours d'eau torrentueux, dont les principaux sont : 1° les trois branches de la Bormida; l'une, la Bormida, de Mallare et Altare, qui s'unit à la Bormida orientale laquelle passe à Pallare, Carcare, Cairo, Dégo, et se confond avec la Bormida occidentale qui vient de Bardinetto, passe à Calizzano, Millesimo, Bistagno, Acqui et se jette dans le Tanaro au-dessous d'Alexandrie; 2° le Tanaro qui passe à Ormea, Garessio, Bagnasco, Ceva, près de Cherasco, Alba, Asti, entre Alexandrie et sa citadelle située sur la rive gauche, et se jette dans le Pô au-dessous de Valence; 3° la Corsaglia, affluent de la rive gauche du Tanaro; 4° l'Ellero, autre affluent du même; sur sa rive droite est Mondovi;

5° le Pesio ; 6° la Sture qui passe à Coni, Fossano, et a son embouchure dans le Tanaro au-dessous de Cherasco, situé dans l'angle des deux rivières.

En outre d'Ormea, nous occupions Bardinetto, Saint-Jacques, Altare et Montenotte.

DÉFENSE DE LA REDOUTE DE MONTE-LEGINO OU MONTENOTTE.

Les hostilités commencèrent le 10 avril. Bonaparte eût voulu encore attendre, mais il fut prévenu par une attaque des Autrichiens, sur le flanc droit de sa position. Beaulieu avait donné l'ordre au général Sebottendorf de chasser les Français de Voltri, et au général Argenteau de s'emparer de Monte-Legino. Les deux attaques furent repoussées ; la seconde donna lieu à une défense qui fut remarquable et sur laquelle nous entrerons dans quelques détails. Le col de Montenotte est dominé par le Monte-Legino, qui était occupé par des retranchements ébauchés en 1795 par les Autrichiens, et que nous avions perfectionnés pendant l'hiver. Ces retranchements consistaient dans deux redoutes : l'une, pentagonale, de 400 mètres de circuit, avec fossé et deux rangs de trous de loup sur trois côtés ; les deux autres formant un angle aigu au nord, étaient couverts, à une centaine de mètres, par deux petites flèches sur l'arête longue et étroite qui aboutissait à la redoute. La seconde, beaucoup plus petite que la première, était carrée et située à environ 200 mètres au sud et 25 mètres plus bas.

Le chef de brigade Fornesy occupait la grande re-

doute, depuis quelques jours, avec deux bataillons de la 1re demi-brigade légère, le 3e se trouvait en réserve à mi-côte sur le versant de la Madonna-di-Savona. Un bataillon de la 21e de ligne tenait le palais Doria, au bas du pic; les deux autres campaient à Cadibona, à 4 kilomètres plus loin. Les éclaireurs d'Argenteau ayant, le 11 avril, engagé la fusillade avec une patrouille du bataillon de la 21e, le chef de brigade Rampon qui commandait à la Madonna-di-Savona, se porta aussitôt sur les lieux avec le 3e bataillon de la 1re légère; mais il fut repoussé par l'ennemi vers les redoutes de Monte-Legino. Alors Argenteau forma ses colonnes d'attaque et tenta inutilement plusieurs fois d'escalader les pentes abruptes du côté du nord; pendant toute la journée ses efforts se brisèrent contre la résistance des braves de la 1re et de la 21e, animés par l'exemple de Fornesy et de Rampon. Dans une sortie le premier eut son cheval tué sous lui; Argenteau resta néanmoins en présence des redoutes. Le soir, Rampon demanda à Masséna des pièces de 3 et même de 4, ainsi qu'un renfort de 1200 hommes qui arriveraient par le palais Doria. Telle fut réduite à la simple vérité la défense de la redoute du Monte-Legino, à laquelle, en ouvrant la campagne, Bonaparte crut devoir ajouter des circonstances propres à enflammer l'ardeur des soldats (1).

Le lendemain, 12 avril, Bonaparte (2) fit attaquer

(1) *Mémoires de Masséna*, t. II. Paris, 1848, p. 23.

(2) A dater de cette époque, le général en chef signe Bonaparte.

à Montenotte, par 16 000 hommes (Laharpe 7000, Masséna 9000), Argenteau qui n'en avait que 13 000. La déroute de l'ennemi fut complète; Argenteau se retira à Acqui, avec un très petit nombre d'hommes.

CAPITULATION DE COSSERIA.

Beaulieu avait laissé, près de Cosseria, entre les deux Bormida, entre Millesimo et Carcare, le général Provera, avec cinq bataillons, pour se lier à l'armée piémontaise. Bonaparte qui, le 13, avait son quartier-général à Carcare, fit cerner Provera par la division d'Augerean qui força les gorges de Millesimo, et par la brigade de Joubert qui tourna la gauche de la position, et il somma le général ennemi de se rendre. Provera répondit qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité. Bonaparte se porta du côté de Dego qui réclamait sa présence et laissa à Augereau le soin de poursuivre l'attaque. Provera s'était retiré dans les ruines du vieux château de Cosseria, situé au sommet de la montagne du même nom, et s'y était barricadé. Cette montagne très élevée est le nœud de trois contre-forts qui forment, par leur pente réglée à une distance de 6 ou 800 mètres, un glacis gazonné très roide dans sa partie supérieure et couvert à sa base d'arbrisseaux et de buissons (1).

Sans vivres, ni eau, ni bois, Provera ne pouvait tenir plus de vingt-quatre heures, et Augereau eût pu

(1) Même ouvrage, t. II, p. 29.

attendre qu'elles fussent écoulées si les circonstances n'avaient pas été pressantes; mais elles l'étaient, et, le soir du même jour, 13 avril, il forma de ses troupes quatre colonnes d'attaque. La première commandée par Joubert, la deuxième par Banel, la troisième par l'adjudantgénéral Quesnel, et la quatrième, à la tête de laquelle il se mit, formait réserve. Les trois premières suivirent chacune l'arête d'un des contre-forts; l'ennemi qui était préparé à les recevoir, les accueillit par une vive fusillade et fit rouler des rochers sur elles. Banel et Quesnel furent tués; Joubert, grenadier par le courage, général par les talents, dit Bonaparte, ne conduisit pas moins la tête de sa colonne jusqu'au pied des murailles du château. Déjà trois de ses grenadiers les avaient escaladées, lorsque, atteint de deux coups de pierre à la tête, il tomba sans connaissance. Après cet accident, sa colonne regagna au pas de course les broussailles, où les deux autres s'étaient réfugiées. A sept heures, Provera offrit de rendre le château à la condition d'en sortir libre avec la troupe qu'il commandait. Augereau refusa d'y consentir.

Le 14, à sept heures trois quarts du matin, Provera accepta les conditions suivantes que le général français lui imposa : la troupe sera prisonnière de guerre. Les honneurs de la guerre lui sont accordés. Après avoir défilé devant l'armée qui a fait l'attaque du poste, elle déposera ses armes sur le terrain qui sera indiqué; tous les soldats et bas officiers seront conduits en France pour être échangés d'après le mode d'échange accoutumé. Les officiers conserveront leurs bagages et

épées et se rendront dans leurs foyers avec promesse de ne point servir jusqu'à ce qu'ils aient été échangés.

COMBATS DE DÉGO.

Le village de Dégo, situé sur les hauteurs de la rive gauche de la Bormida orientale, au débouché d'un défilé qui règne l'espace de 3 à 4 kilomètres, jusqu'à Piana, était une position importante. L'ennemi l'avait retranchée et avait disposé environ quinze bataillons pour la défendre, lorsque Masséna l'attaqua avec les divisions Laharpe et Meynier, et s'en empara presque sans combattre, une sorte de terreur panique ayant fait prendre la fuite aux défenseurs avant que l'action fût sérieusement engagée. Le lendemain, de nouveaux bataillons ennemis, qui n'avaient pu arriver à temps, reprirent la position dans un moment où les troupes de la division Meynier, qu'on avait laissée pour la garder, s'étaient répandues dans les villages voisins pour y trouver des vivres. La division Laharpe fut rappelée; Bonaparte en forma deux colonnes qui, sous les ordres des généraux Cervoni et Causse, et en même temps que la brigade Victor, attaquèrent les Autrichiens. Le général Vukassowich qui les commandait, résista longtemps avec des forces inférieures aux troupes républicaines, et enfin se retira avec 200 prisonniers, en laissant 1500 de ses troupes entre nos mains qui, avec 5000 faits dans les premiers combats, élèvent la perte de l'ennemi à environ7000 hommes, compris les morts et les blessés.

CEVA, SAN-MICHELE ET MONDOVI.

Après la prise de Cosseria, Augereau passa la Bormida occidentale ; à son approche les Piémontais abandonnèrent les redoutes de Montezemolo. Le 17, il se porta devant Ceva où il fit sa jonction avec la division Serurier et la brigade Rusca. La ville, le fort et le camp retranché de Ceva sont sur la rive droite du Tanaro et sont éloignés d'environ 10 kilomètres de la position de San-Michele, qui se prend sur la hauteur de la rive gauche de la Corsaglia. Le général Colli se pressait, en ce moment, d'évacuer le camp retranché qui était vaste et qu'il n'aurait pu défendre contre l'armée française. On entra, le 18, dans Ceva ; on eût bien désiré se rendre maître en même temps du fort, qui bat le pont de la ville sur le Tanaro ; mais le commandant était un vieil officier qui savait son devoir, et qui repoussa en termes fermes la sommation menaçante qu'on lui fit de capituler sans coup férir.

La position de San-Michele, hérissée de batteries, couverte par une rivière profonde et rapide, était d'autant plus forte que l'on ne pouvait la tourner que d'un côté, par sa droite. Pour la tourner par sa gauche, il eût falllu faire une marche de 10 kilomètres par des chemins difficiles pour venir passer le Tanaro au-dessous du confluent de la Corsaglia, en des endroits où ses bords sont escarpés, soit sur une rive, soit sur l'autre. Le 19 avril, Serurier et la brigade Fiorella remontèrent la rive droite du Tanaro et le passèrent

hors de portée du canon du fort de Ceva; ils franchirent ensuite la Corsaglia à un gué avant que la réserve accourue de San-Michele pût les en empêcher; ils la culbutèrent sur ce village dont ils s'emparèrent. Pendant ce temps, le général Guieu trouva un passage au-dessus de Torre, délogea le comte Bellegarde et s'établit dans ses positions. Serurier ayant ainsi tourné la ligne ennemie par sa droite, Colli fit évacuer le village de Lezegno, qu'il occupait sur la rive droite de la Corsaglia. En même temps il dirigea toutes ses forces contre Serurier, et le contraignit à la retraite. Par des paroles bienveillantes, Bonaparte consola son lieutenant de cet échec, auquel avait eu part l'indiscipline des troupes mécontentes de toutes les privations qu'elles éprouvaient. Il avait porté son quartier général à Lezegno et fait les dispositions d'une nouvelle attaque, lorsqu'il apprit que Colli l'avait tiré de cette situation, en évacuant dans la nuit du 20 au 21 sa belle position et s'était retiré sur Mondovi; il fit poursuivre l'ennemi dans toutes ses directions. Le 22, le général Stengel, qui commandait la première division de cavalerie, passa l'Ellero et fut chargé vivement par la belle cavalerie sarde. Ce combat dans lequel Stengel fut tué causa d'abord des inquiétudes; mais l'ennemi nous céda le champ de bataille, et deux heures après Mondovi capitula.

L'armée marcha ensuite sur Carrú et Bene, et se partagea en quatre colonnes : une colonne se porta sur Fossano, quartier général de Colli, que l'on canonna et dont on s'empara; une deuxième sur Cherasco, où l'on prit vingt-huit pièces de canon; une troisième en-

tra dans Alba, ce qui nous rendit maître du passage de la Stura et du Tanaro; enfin une quatrième, commandée par le général Laharpe, occupa Niella pour observer l'armée autrichienne, dont le mouvement n'était pas encore décidé.

Le 26 avril on n'était plus qu'à dix lieues de Turin.

ARMISTICE ET TRAITÉ DE PAIX.

Bonaparte transféra son quartier général à Cherasco, et le 28 il y signa, avec le général sarde Latour, un armistice que le Directoire approuva, et dont les conditions étaient : Art. 1er, la remise de Coni et d'Alexandrie, la dernière cependant jusqu'à l'époque seulement où l'on pourrait remettre Tortone à l'armée française; — art. 2-5, l'armée française restera en possession de la partie du Piémont qu'elle a conquise; elle aura la facilité de passer le Pô au-dessous de Valence, et le passage par le chemin le plus court de Paris; — art. 7, la citadelle de Ceva sera remise aux Français.

Le 15 mai, deux ministres du roi de Sardaigne signèrent à Paris, avec le citoyen Charles Delacroix, ministre des relations extérieures de la République, un traité de paix, dont voici les principaux articles : Art. 2. Le roi renonce à la coalition contre la France. — Art. 3. Il cède la Savoie, les comtés de Nice, de Tende et de Beuil. — Art. 12 et 13. Indépendamment de Coni, de Ceva et de Tortone, les troupes françaises

occuperont les forteresses d'Exilles, de l'Assiette (Sieta), de Suze, de la Brunette, de Château-Dauphin, et, au choix du général en chef, celle d'Alexandrie ou de Valence, lesquelles seront restituées au roi de Sardaigne après la conclusion de la paix générale. — Art. 15. Les fortifications de la Brunette, de Suze et des retranchements au-dessus de cette ville seront démolis aux frais du roi, mais à la diligence des commissaires nommés par le Directoire exécutif. — Par l'art. 16, l'artillerie sarde des places occupées pouvait être tournée contre les Autrichiens.

Victor Amédée III ne survécut que quelques mois à ce traité humiliant.

Nota. — L'Assiette, Suze et Château-Dauphin n'étaient pas des forteresses. Les négociateurs n'étaient pas obligés de savoir que l'Assiette n'était que le nom d'une position, que Suze n'avait qu'un mur d'enceinte qui n'était pas même crénelé, et que Château-Dauphin n'était plus qu'un village. Mais dans la rédaction définitive, on mit le fort de Suze dit Sainte-Marie.

CAMPAGNE DE 1796 EN LOMBARDIE.

Le nouveau théâtre de guerre sur lequel Bonaparte déploya ses rares talents militaires est compris entre le Tessin à l'ouest, le Pô au sud, le Mincio à l'est et les Alpes au nord. Il est traversé, du nord au sud, par plusieurs rivières qui ont leur embouchure dans le Pô, et dont les principales sont l'Adda, l'Oglio et le Mincio.

Avant d'entrer dans la plaine d'Italie, ces rivières coulent dans des vallées au fond desquelles elles ont leurs sources, et qui sont connues sous des noms particuliers. Le Tessin sort du val Levantin, l'Adda de la Valteline, l'Oglio du val Camonica; la Mella, affluent de la rive gauche de l'Oglio, et qui passe à Brescia, sort du val Trompia; la Chièse, autre affluent de l'Oglio, qui traverse le lac d'Idro, sur les bords duquel est Rocca d'Anfo, coule dans le val Sabbia.

PASSAGE DU PÔ, LE 7 MAI.

En vertu de l'armistice de Cherasco, Bonaparte pouvait passer le Pô au-dessous de Valence; Beaulieu crut que tel était son projet, l'armée française n'ayant point d'équipages de pont; et le Pô, qui est large et rapide, étant gardé, entre le Lambro et l'Adda, par le général Liptay avec 11 bataillons et 10 escadrons, il ne regardait pas comme vraisemblable que Bonaparte pût en tenter le passage dans cette partie avec succès en se servant des bateaux du pays. Il avait en conséquence fait ses dispositions pour défendre la ligne du Tessin et avait beaucoup étendu sa droite. Par le même armistice de Cherasco, Bonaparte s'était fait livrer la place de Tortone, afin de pouvoir sans difficulté se porter au-dessous de Pavie et tourner la ligne du Tessin. Le 4 mai le général Rusca avait parcouru les bords du Pô au-dessous de cette ville, et avait rassemblé à peu de distance de Plaisance, toutes les barques, les bateaux et les planches qu'il avait pu trouver. Le chef de bataillon

d'artillerie Andreossy avait construit un pont volant. Maître de Tortone, Bonaparte échelonna ses quatre divisions depuis Valence jusqu'à Castel-San-Giovanni où était l'avant-garde, à 20 kilomètres de Plaisance. Cette avant-garde, commandée par le général Dallemagne, était composée de 3000 grenadiers et carabiniers, et de 1500 cavaliers d'élite.

Le 6 mai, de Tortone il écrivait au Directoire exécutif : « Mon intention est de passer le Pô le plus près possible de Milan, afin de n'avoir plus aucun obstacle pour arriver à cette ville. Par cette mesure, je tourne les trois lignes de défense que Beaulieu s'est ménagées le long de l'Agogna, du Terdoppio et du Tessin. Je marche aujourd'hui sur Plaisance, etc. »

Il ajoutait : « Quand passerons-nous le Pô? où le passerons-nous? Je n'en sais rien. Si Beaulieu ignore pendant vingt-quatre heures notre marche sur Plaisance, et que je trouve dans cette ville des bateaux ou de quoi faire des radeaux, je le passe dans la nuit. »

Le 6 au soir, son quartier général était à Castel-San-Giovanni, et, le 7 au matin, il donna des ordres pour que toutes les troupes se portassent, à marche forcée, sur Plaisance; il prescrivit de n'employer le pont volant qu'au passage de la cavalerie. Le même jour l'avant-garde entra à Plaisance; les grenadiers se jetèrent dans les bateaux qui y étaient rassemblés, et, à deux heures de l'après-midi, prenaient pied sur la rive gauche du Pô, en présence de quelques hussards ennemis; toute l'avant-garde passa et fut suivie de la première division commandée par le général Laharpe.

On s'avança jusqu'à Codogno, à 12 kilomètres du point de passage, en repoussant l'ennemi. La nuit, il y eut une alerte; les éclaireurs du général Liptay qui se retirait sur Pizzighettone où il passa l'Adda, surprirent nos avant-postes qui se gardaient mal. Au premier coup de feu, le général Laharpe fit prendre les armes à une brigade et se mit à la tête d'un détachement pour reconnaître l'ennemi. Ce fut dans cette fatale circonstance, le 8, à deux heures après minuit, qu'un coup de feu l'étendit roide mort. Ce brave général, Suisse d'origine, avait obtenu tous ses grades dans nos rangs (1). Sa mort priva de leur chef les troupes qui avaient passé le Pô, et fit perdre les journées du 8 et du 9.

PASSAGE DU PONT DE LODI, 10 MAI (2).

Au premier bruit du passage du Pô par Bonaparte, Beaulieu rassembla ses troupes et marcha au secours

(1) *Mémoires de Masséna*, t. II, page 61. Bonaparte lui paya un tribut de regrets en ces termes : « La République perd un homme qui lui était très attaché, l'armée un de ses meilleurs généraux, et tous les soldats un camarade aussi intrépide qu'il était sévère pour la discipline. »

(2) On lit dans le tome Ier de la *Correspondance de Napoléon Ier*, page 315 : « Au 11 mai, on était en cantonnement sur le Rhin, et les armées françaises n'entrèrent en Allemagne qu'au mois de juillet, et en Bavière en août. » (Note de l'Empereur à Sainte-Hélène.)

Ce n'est pas en juillet, mais en juin, que les armées françaises entrèrent en Allemagne; Kléber battit les Autrichiens, le 4 juin, à Altenkirchen, et Moreau passa le Rhin le 24 juin ; il ne dépendit ni de Jourdan ni de Moreau de commencer plus tôt la campagne : les

du général Liptay. Arrivé à Casal-Pusterlengo, y rencontrant les divisions françaises qui lui barraient le chemin de Pizzighettone, il se dirigea sur Lodi, passa l'Adda, descendit la rive gauche de cette rivière et prit la route de Mantoue. Son arrière-garde, forte de 6600 hommes, passa également l'Adda le 10 mai au matin. Le général Sebottendorf, qui la commandait, mal informé de la position de l'armée française, fit reposer ses troupes à Lodi, un bataillon et deux escadrons couvrant la ville, et le reste avec quatorze pièces de canon à la tête du pont, sur la rive gauche; sans rien préparer pour détruire le pont qui était en bois et long d'environ 200 mètres. Le 10 mai, l'avant-garde, qui avait, la veille, bivouaqué à Zorlesco, marcha sur Lodi et s'en empara. On mit en batterie, sur la rive droite qui domine la rive gauche, toute l'artillerie des divisions de Masséna et Augereau, qui avaient suivi l'avant-garde. Le soir on forma des grenadiers une colonne qu'on lança sur le pont que battaient la mousqueterie et l'artillerie autrichiennes. Dans un moment d'hésitation, les généraux se mêlèrent avec les soldats. L'ennemi fut mis en déroute et laissa entre nos mains 2000 hommes, douze pièces de canon, deux obusiers et vingt caissons. Bonaparte regardait cette action comme une des plus glorieuses pour l'armée.

armées qu'ils commandaient montant à 156 000 hommes, il fallut un temps considérable pour les approvisionner, et elles ne l'étaient pas encore entièrement lorsque, le 21 mai, l'ennemi dénonça la rupture des armistices qui existaient.

PRISE DE PIZZIGHETTONE.

La place de Pizzighettone se compose de la ville sur la rive gauche de l'Adda, et du faubourg de Gera sur la rive droite, lequel a des demi-revêtements et des fossés pleins d'eau. Elle est à 18 kilomètres de Plaisance, 86 de Mantoue, 24 de Lodi et 60 de Milan. Elle n'avait pas été mise en état de défense, et peut-être eût-on pu y entrer par surprise, si l'on eût connu sa situation. Beaulieu le craignait; il eût été obligé de se retirer par le Tyrol.

Le 12 mai, Bonaparte fit de grandes dispositions pour s'en emparer. L'officier qui y commandait se rendit à discrétion sans avoir été attaqué. On y prit 300 hommes et cinq pièces de canon de bronze.

SIÉGE DU CHATEAU DE MILAN.

Le 16 mai, Bonaparte fit sommer en son nom le commandant du fort, château ou citadelle de Milan, de le remettre aux troupes de la République. Il lui fut répondu que le château de Milan était pourvu de vivres et de munitions, et que l'on serait à temps de le remettre lorsqu'il y aurait brèche au corps de place ou lorsqu'on jugerait que les circonstances en rendent la défense inutile. Bonaparte ordonna alors au général Masséna, dont les troupes étaient destinées à faire le siége du fort, au général de brigade Despinoy, commandant la place de Milan, enfin au chef de brigade Chasseloup, commandant en chef le génie, de se concerter pour fermer, par des épaulements en tonneaux, toutes les issues de la ville au château; au général Dujard, commandant l'artillerie, de faire préparer à Tortone un équipage de siége de quarante bouches à feu, et de le faire venir sans délai au parc devant le château de Milan.

Enfin, il ordonna aux commandants du génie et de l'artillerie de lui présenter un projet d'attaque dudit château.

Le 17, il adressa à Masséna une longue instruction sur le service des troupes à la tranchée et sur divers détails d'un siége. (*Correspondance de Napoléon Ier*, pages 345 à 348.)

Le château de Milan, que nous avons déjà décrit dans cet *Aperçu*, à l'occasion du siége de quatorze jours qu'il a soutenu en 1733 était situé dans l'angle nord-est (1) de l'enceinte, sur une légère éminence. C'était un hexagone bastionné avec demi-lunes, fossés revêtus et chemins couverts. On choisit pour front d'attaque le front adjacent à gauche à celui du siége de 1733. L'ouverture de la tranchée fut précédée de plusieurs opérations qui la retardèrent. On priva la citadelle des eaux qui rafraîchissaient celles de ses fossés, et qui servaient à faire tourner un moulin utile à la garnison. On dessécha le terrain des attaques, en détournant des eaux d'irrigation et comblant des fossés.

Honoré de la confiance du général en chef, qui, le 5 juin, le chargea de la surveillance du blocus et du siége de Milan, du château et de la place de Mantoue, et des travaux ordonnés à Peschiera, le chef de brigade Chasseloup-Laubat ne fit que paraître au siége du château de Milan. Les officiers du génie qui le firent réellement furent Locquin, chef de bataillon, commandant la brigade d'attaque, Sanson, chef de bataillon, Fabre et Rouziès, capitaines, trois lieutenants et cinq adjoints. Le commandant de l'artillerie était le général Lespinasse. Par ordre du général Despinoy, qui commanda le siége, on ouvrit la tranchée la nuit du 17 au 18 juin, avec quinze cents travailleurs.

Cette première nuit, on fit: 1° la communication de droite, débouchant d'un point près la porte de Verceil; 2° la communication de gauche, débouchant d'une maison du faubourg des Ortolans; 3° une parallèle s'appuyant par la droite au mur d'enceinte de la ville, à environ 500 mètres du chemin couvert, et par la gauche à l'extrémité du faubourg des Ortolans, à 400 mètres du chemin couvert. L'ennemi ne troubla point ces travaux, de sorte qu'avant trois heures du matin les travailleurs étaient à couvert, et au point du jour les troupes entrèrent dans la tranchée.

(1) Par erreur, nous avons dit nord-ouest (*Aperçu*, t. II, p. 99).

De la deuxième à la septième nuit, du 18 au 24, on eut peu de travailleurs, et l'on eut peine à achever la parallèle et ses communications; on ne fit aucun cheminement en avant de la parallèle. A dater de la quatrième nuit, on fut occupé exclusivement de la construction des batteries, au nombre de huit, savoir six de canons et deux de mortiers. Cinq de ces batteries furent établies en avant de la parallèle et trois sur les ailes.

Huitième et neuvième nuit, du 24 au 26. On les arma et approvisionna : celles de canons, de vingt-quatre pièces de 33, 32, 24, 22, 17, 16 et 15, et les autres de neuf mortiers. Le 26, à huit heures du matin, le feu commença de toutes les batteries à la fois; les pièces furent bien servies, mais l'artillerie de la place ruina plusieurs des batteries de l'attaque.

Dixième, onzième et douzième nuit, du 26 au 29 juin. Pendant ces trois nuits, ce fut un combat de bouches à feu, dans lequel l'assiégeant, grâce au tir à ricochet employé tardivement, eut enfin l'avantage. Le 29, à deux heures du matin, le lieutenant-colonel de Lamy, qui était commandant du château, arbora un drapeau blanc, et, une heure après, il signa la capitulation que le général Despinoy lui imposa. Aussitôt trois compagnies de grenadiers prirent possession du château. La garnison, forte de 2800 hommes, en sortit avec les honneurs de la guerre, armes et bagages seulement, défila devant les troupes françaises, déposa les armes et se constitua prisonnière de guerre. On trouva dans le château cent cinquante-trois bouches à feu, dont cent quatorze en bronze, et des approvisionnements considérables.

Ce succès, qui répandit l'allégresse dans Milan, est dû, dit le général Despinoy, aux bonnes dispositions du génie et de l'artillerie, à la constance héroïque des troupes de la République et à la manière dont cette entreprise a été brusquée. Le siége entier n'a coûté aux assiégeants que 50 hommes, tant tués que blessés.

l'infanterie ennemie et son artillerie avaient pris position sur les hauteurs de *Varagio* (Valeggio), qui commandent la rivière de la manière la plus avantageuse. L'ennemi coupait le pont, après que sa cavalerie fut passée. Quelques grenadiers, conduits par le général de brigade Gardanne, passèrent dans un gué (1) où ils avaient de l'eau jusqu'au teton. Cette manière hardie mit en fuite les ennemis qui détruisaient le pont, où il resta encore quelques poutres sur lesquelles les grenadiers et carabiniers passèrent en équilibre sous le feu de l'ennemi; mais soutenus par celui de notre artillerie légère, une partie travailla à raccommoder le pont, tandis que l'autre montait sur les hauteurs où était l'ennemi. Le pont, raccommodé avec les portes des maisons et tout ce qu'on trouvait, l'avant-garde passa, tourna et culbuta l'ennemi dans Valeggio, où l'on prit deux pièces de canon. Descendu dans la plaine pour faire sa retraite sur Castelnovo et Villafranca, il a été poursuivi par les grenadiers, carabiniers et notre cavalerie, etc., etc.

» Cette attaque hardie a coupé la position de Beaulieu qui a abandonné le Mantouan. L'ennemi a évacué Peschiera où nous sommes entrés. Battu et dérouté, il a repassé l'Adige et se retire dans les gorges du Tyrol.

» Nous voilà donc maîtres de l'Italie. L'ennemi ayant

(1) Ce gué leur fut indiqué par des hussards ennemis qui, ne pouvant passer sur le pont, encombré de fuyards, se jetèrent dans le Mincio (*Oestreichische militærische Zeitschrift*, année 1827).

fui de toutes parts, le cours de nos victoires est arrêté. Nous allons suivre les plans du Directoire. »

Armistices avec Parme, Modène et Naples.

L'armistice accordé le 8 mai au duc de Parme par Bonaparte, fut converti en un traité de paix qui fut signé à Paris, le 5 novembre. Le duc de Parme paya 2 millions de livres à la République, livra à l'armée française 1700 chevaux, et mit à la disposition du général en chef vingt tableaux à son choix.

L'armistice accordé le 12 mai au duc de Modène fut révoqué le 12 octobre. Ce prince ne dut pas moins, dans l'intervalle, payer 10 millions de livres, dont 2 500 000 livres en denrées.

L'armistice accordé le 1er juin au roi de Naples fut converti en un traité de paix signé à Paris le 11 octobre.

CAMPAGNE DE 1796, EN ALLEMAGNE.

Le 1er janvier 1796, le Directoire exécutif, considérant qu'aux termes des articles 330 et 331 de la constitution, il a seul le droit de conclure des armistices ou les agents munis par lui d'un pouvoir spécial à cet effet, prit l'arrêté suivant : « Art. 1er. Sont annulées les transactions portant armistices conclues par les généraux des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle. — Art. 2. Il est conféré, par le présent, aux commissaires du gouvernement près les armées de Sambre-et-Meuse, Rhin-et-Moselle, un pouvoir spécial pour consentir un armistice aux conditions suivantes. — Art. 4. Ces conditions sont que l'armistice ne pourra cesser qu'après l'avertissement préalable de dix jours, donné simultanément aux deux armées.

De nouvelles négociations maintinrent les armistices aux conditions énoncées à l'article 4 de l'arrêté précité.

Les armées belligérantes profitèrent de la suspension des hostilités pour se fortifier dans leurs positions. L'armée de Sambre-et-Meuse mit en état de défense les fortifications de Dusseldorf, perfectionna les ouvrages construits dans l'île de Neuwied, couvrit par des têtes de pont les communications qu'elle avait sur la Moselle; enfin, retrancha les hauteurs de la Chartreuse et de Meternich, devant Coblenz. Les armées ennemies qui étaient sur la rive gauche du Rhin, entre les deux armées françaises, couvrirent leurs ponts de Mannhein par un camp retranché, armé d'une nombreuse artillerie, et rendirent inabordables, au moyen de vastes inondations, leurs positions aux environs de Spire.

L'abandon dans lequel Pichegru laissait son armée, les débauches auxquelles il se livrait à Strasbourg, déterminèrent le Directoire exécutif à l'appeler à Paris. On lui offrit l'ambassade de Suède qu'il accepta, en demandant un délai de quelques mois, sous le prétexte de besoin de repos; mais le véritable motif était l'engagement qu'il avait pris de seconder les projets des ennemis par la plus insigne trahison (1). Le 5 mars, il remit le commandement provisoire de l'armée de Rhin-et-Moselle au général Desaix. Le Directoire nomma à sa place le général Moreau, qui avait rendu des services signalés dans la campagne de 1794 en Hollande, et qui jouissait de la plus grande considération dans l'opinion de tous les militaires. Il arriva à Stras-

(1) Saint-Cyr, t. III, page 5 et pages 335 à 349.

bourg le 23 avril, amenant avec lui, de l'armée du Nord, le général de brigade Reynier, son chef d'état-major, et le général de division Eblé, son commandant de l'artillerie. Le commandant du génie fut le chef de brigade Chambarlhiac. Le général Marescot fut, le 11 mai, nommé au commandement de la place de Landau, et le conserva pendant toute la campagne.

Le général Moreau partagea son armée en trois corps : aile droite, commandée par le général Férino; centre, commandé par le général Desaix, et, aile gauche, par le général Saint-Cyr. La force totale de son armée était de 78 000 hommes. Celle de l'armée de Sambre-et-Meuse était égale. Celle des deux armées ennemies, du haut et du bas Rhin, commandées, l'une par l'archiduc Charles (plus jeune que Bonaparte) et l'autre par Wurmser, était de 176 000 hommes. Mais, dans le mois de juin, ce dernier détacha de son armée 25 000 hommes qui passèrent en Italie, où il ne tarda pas à les suivre. Ainsi, l'égalité de forces subsistait, à 5000 hommes près entre les belligérants; seulement l'ennemi avait la supériorité en cavalerie.

Les 29 mars et 20 avril, Carnot, président du Directoire, adressa aux généraux Jourdan et Moreau de longues instructions (1) sur les premières opérations de la campagne. Les deux généraux eurent, à Trèves, le 7 mai, une conférence sur les moyens à prendre pour remplir les vœux du Directoire, et la première

(1) Ces instructions ont été jugées sévèrement par le maréchal Saint-Cyr, t. III, page 7, note.

observation qu'ils lui firent c'est que la situation des subsistances des deux armées ne leur permettait pas de commencer les hostilités. Mais, le 21 mai, l'ennemi dénonça la rupture de l'armistice; et, le 31, les hostilités commencèrent. L'armée de Rhin-et-Moselle devant, dans le projet de la campagne, passer le Rhin au-dessus de Strasbourg, la première opération était de la dégager, et l'armée de Sambre-et-Meuse dut en conséquence prendre l'offensive.

MARCHE DE JOURDAN SUR LA LAHN.

Le 30 mai, l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse, composée des divisions Lefebvre et Collaud, sous les ordres de Kléber, se réunit en avant de Dusseldord, et se porta sur la Sieg. On s'empara du pont de Siegbourg; on tourna la position d'Ueckerath (à 18 kilomètres à l'est de Bonn), et, le 4 juin, on battit l'ennemi à Altenkirchen. Kléber continua son mouvement offensif vers la Lahn; l'ennemi se replia derrière cette rivière, occupant Nassau, Diez, Limbourg et Runkel. Dès le 5, l'archiduc Charles traversa le Rhin à Mayence avec toutes ses troupes. Jourdan exécuta un mouvement pareil, et passa le Rhin à Neuwied avec les divisions Bernadotte, Championnet et Grenier, ne laissant sur la rive gauche que les divisions Marceau et Poncet. Le 12, il établit son quartier général à Ober-Hadamar. L'archiduc rappelé sur la rive droite du Rhin, Wurmser replié sur Mannheim, Moreau pouvait effectuer le passage du Rhin. Jourdan ayant ainsi at-

teint le but qu'il s'était proposé revint sur la rive gauche du Rhin par Neuwied (1), et ordonna à Kléber de rentrer à Dusseldorf. Ce général s'étant arrêté sans motif fondé à Ueckerath, s'y vit dans la nécessité de livrer bataille à l'avant-garde ennemie. Cette action eut lieu le 19, et fut des plus sanglantes. Les troupes françaises se heurtèrent contre l'élite de l'armée autrichienne, et, malgré leur bravoure, furent repoussées; Kléber conserva néanmoins la position qu'il occupait, continua sa retraite et arriva le surlendemain à Dusseldorf.

PASSAGE DU RHIN PAR L'ARMÉE DE RHIN ET MOSELLE.

Dans l'instruction qu'il adressa au général Moreau, le Directoire lui disait positivement de choisir entre Huningue et Strasbourg le point où le passage du Rhin devrait être effectué. Moreau rejeta cette idée et fixa son choix sur la place même de Strasbourg, qui offrait des avantages inappréciables pour l'opération, d'abord comme lieu fermé, ensuite par sa position près de l'embouchure de l'Ill dans le Rhin, enfin par l'existence d'un canal de navigation, entre l'arsenal de la place et un bras du Rhin, appelé le bras *Mabile*, par lequel une flottille pouvait entrer dans le grand Rhin.

(1) La même scène qui avait occasionné la perte du pont, le 17 octobre 1795, page 306, faillit se renouveler le 17 juin 1796. Le pont fut rétabli par les soins du capitaine d'artillerie Tirlet. Le Directoire donna à cet officier un témoignage de satisfaction.

Plusieurs jours à l'avance, Moreau chargea le chef de brigade du génie Boisgérard (1) et le chef de bataillon d'artillerie Dedon aîné, commandant les pontonniers, de faire toutes les dispositions du passage. Dedon s'occupa du rassemblement des bateaux ; Boisgérard reconnut sur la rive droite du Rhin les points où les troupes devraient débarquer, il fit pour chacun de ces points des croquis qui existent ; enfin il rédigea le mémoire qu'avec Dedon il présenta au général en chef ; c'est Dedon qui nous l'apprend dans une lettre qu'il adressa au général Reynier. Peu de jours avant le passage, Moreau associa à leur travail trois adjudants généraux. Nous passons sous silence les démonstrations et les mouvements de troupes par lesquels on trompa l'ennemi et le public.

Moreau, absent de Strasbourg, y rentra dans la nuit du 22 au 23 juin. Le 23, à deux heures après midi, on ferma les portes de la place et l'on forma cinq détachements pour un égal nombre d'attaques, dont trois étaient fausses et deux véritables. On ne destina aux premières que 860 hommes. L'une des attaques véritables, forte de 3430 hommes, commandée par le général Beaupuis, et à laquelle était attaché le chef de

(1) Boisgérard (Marie-Anne-François Barbuat de Maison-Rouge de), était né à Tonnerre le 8 juillet 1767. Il entra à l'École du génie en 1789, en sortit en 1791, et depuis 1792 jusqu'à sa mort, le 9 février 1799, il fut constamment employé aux armées. Il s'y distingua par son courage, par ses talents militaires et par une grande activité. Il fut nommé général de brigade par arrêté du Directoire en date du 10 juillet 1796.

bataillon du génie Poitevin, déboucha dans le Rhin par la rivière d'Ill à Gambsheim, et n'eut pas desuccès. Les troupes qui y étaient employées revinrent sur-le-champ se joindre à celles de l'autre attaque qui était entrée dans le grand Rhin en remontant le bras Mabile. Celle-ci, forte de 3600 hommes et quatre pièces de canon, était commandée par le général Férino, qui avait sous ses ordres trois adjudants généraux et Boisgérard. Au 24 juin, le Rhin était dans ses crues, tous les bancs de sable étaient recouverts par les eaux ; on aborda en amont du fort de Kehl, dans la grande île d'Ehrlen-Rhin, qui est comme contiguë à la rive droite. Cette île, coupée par plusieurs petits bras du Rhin, était occupée par des postes wurtembergeois qui, à notre approche, se retirèrent, laissant en place, fort heureusement pour nous, tous les petits ponts sur lesquels on passait pour communiquer dans l'île.

Après avoir surmonté ces premiers obstacles, on marcha sur deux redoutes qui défendaient les approches du fort de Kehl, et dont on s'empara. On surprit en même temps ce fort, qui était hérissé de batteries. On établit tout de suite vis-à-vis de l'île d'Ehrlen-Rhin un pont volant qui servit à passer le corps de réserve qui était dans l'île du Rhin. Le 25, l'aile droite et le centre achevèrent de passer sur un grand pont de bateaux construit par les pontonniers vis-à-vis de Kehl. L'aile gauche ne passa le Rhin que le 28.

TÊTE DE PONT DE KEHL.

D'après l'ordre du général en chef et sur leur pro-

position, les officiers du génie travaillèrent au rétablissement du fort de Kehl pour servir de tête de pont et de point d'appui à l'armée. Quelque temps après, sur la demande du général Moreau, on fit le projet d'un petit camp retranché pour 4 à 5000 hommes à la droite de l'ouvrage à corne du haut Rhin. En occupant cette position, on empêchait l'ennemi de se porter sur le bord du Rhin pour découvrir et battre le grand pont de bateaux ; et pour lui ôter entièrement cet avantage, on occupa l'île d'Ehrlen-Rhin par deux ouvrages à corne, auxquels, en septembre, lorsque l'armée rentra de Bavière, on en substitua un seul, beaucoup plus grand, d'un relief plus élevé et protégeant mieux tous les environs, ainsi que le débarquement du pont volant qui se faisait à sa gorge. On occupa aussi l'île des Escargots par un retranchement pour empêcher que l'ennemi ne pût s'y établir, et pour, de cette île, prendre des revers sur le front de l'ouvrage à corne.

MARCHE DE MOREAU SUR LE DANUBE.

Lorsque Moreau passa le Rhin, l'armée ennemie du haut Rhin était commandée par le général Latour qui avait remplacé Wurmser, et qui fut subordonné à l'archiduc. Il y eut alors unité dans le commandement des deux armées ennemies, qui, manœuvrant entre les deux armées françaises, séparées l'une de l'autre, pouvaient se réunir et donner à l'archiduc la supériorité de forces, tantôt sur Jourdan, tantôt sur Moreau.

Le passage du Rhin avait été dérobé à la connais-

sance de l'armée ennemie du haut Rhin, dont partie était près de Mannheim et partie dans le Brisgaw. Férino s'étendit sur la droite et Desaix s'empara d'Offenbourg dans la vallée de la Kinzig. Lorsque Saint-Cyr passa le Rhin, Moreau lui assigna le centre que Desaix occupait dans l'ordre de bataille, et les troupes sous les ordres de Desaix devinrent l'aile gauche. Le projet de Moreau, pour pénétrer en Bavière, était de tourner la forêt Noire par Pforzheim, avec Desaix et Saint-Cyr, tandis que Ferino la tournerait par l'autre extrémité. Il avait sous ses ordres 44 737 hommes et Férino 20 366 ; total 65 103 hommes.

Le 2 juillet, à la suite d'une conférence que Moreau eut avec ses deux lieutenants, Saint-Cyr s'empara de la montagne du Knübis dans la forêt Noire. Cette position était propre à défendre un chemin important qui traverse les montagnes. Le 5, on força le passage de la Murg et le pont de Rastadt sur cette rivière. Le 9, Saint-Cyr remporta un avantage décisif sur l'ennemi à Rothenzohl, et le même jour Moreau avec Desaix gagna sur l'archiduc la bataille d'Ettlingen, après laquelle ce prince se retira au loin à l'est et prit position sur une ligne tirée du nord au sud, de Nordlingen à Gundelfingen sur le Danube. Moreau le suivit de position en position, mais avec lenteur. Le 19, il était à Stüttgard, le 30 à Gemünd. Le 11 août, l'archiduc, qui avait été joint par le corps de sa gauche qui était dans le Brisgau, livra la bataille dite de Neresheim, qui eut lieu au sud de cette ville et dans laquelle tous les succès de ce prince se réduisirent à la défaite

de la division Duhesme, qui formait la droite du corps du centre sous Saint-Cyr. La journée se passa sans aucun autre événement (1).

Le 12, on apprit que l'archiduc passait sur la rive droite du Danube. Moreau prit le funeste parti, dit Saint-Cyr (tome III, page 168), de l'y suivre. Le Directoire donna à Moreau, à cette époque (2), 12 août, l'ordre de passer le Lech ; il renonçait à la jonction avec Jourdan qui fut sacrifié. Le prince Charles franchit le Danube à Donauwerth sur un pont de bois qu'il

(1) Pendant ce temps, le 13 août, le corps de Férino battait le corps de Condé à Mandelheim, à 25 lieues métriques au sud-est d'Ulm.

(2) En donnant cet ordre à Moreau, le Directoire lui mandait que les forces principales autrichiennes étaient dans le Tyrol et l'État de Venise, et montaient au moins à 60 000 hommes, et que les forces républicaines étaient inférieures et dans une situation difficile. « Le moment est venu de réunir les trois armées et de les diriger de manière à conquérir une paix honorable, et c'est à vous qu'appartient la gloire de dégager la dernière. Les mouvements offensifs de l'ennemi ont obligé l'armée d'Italie à lever le siége de Mantoue, à quitter les bords de l'Adige et à évacuer Vérone. Elle a pris, il est vrai, une revanche glorieuse sur l'Autrichien, en remportant la victoire à Salo, à Lonato, à Montechiaro et à Castiglione ; mais la force imposante de l'ennemi, et l'ordre qu'il a sans doute reçu de tout risquer pour terrasser les Républicains, dégager Mantoue et empêcher que le général Bonaparte ne ressaisisse l'offensive, donnent à craindre que l'Autrichien ne remporte encore quelque avantage d'autant plus désastreux, que l'Italie inquiète pourrait en profiter d'une manière perfide et contraire à nos intérêts. Voici, citoyen général, ce que nous croyons devoir vous prescrire : Battre l'archiduc, le poursuivre avec activité, passer le Danube, le Lech, vous emparer de la route d'Inspruck à Clagenfurt, pour couper la retraite à Wurmser. »

fit brûler, et alla le repasser à Ingolstadt, ne laissant devant Moreau qu'un faible corps de troupes sous le général Baillet de Latour. Depuis Laningen jusqu'à Donauwerth, il y a six ponts sur le Danube ; la plupart furent rétablis par les officiers du génie. Le fleuve a de 60 à 70 mètres de largeur dans cette partie de son cours, est profond et rapide. Le 18 et le 19, l'armée le passa à Blindheim, à Höchstett, à Dillingen, à Lauingen et à Donauwerth ; elle se porta sur Augsbourg, ville ouverte, située sur la rive gauche du Lech, et où elle entra le 22 et fut jointe le même jour par l'aile droite que commandait Férino.

PASSAGE DU LECH, LE 24 AOUT.

Les deux ponts d'Augsbourg sur le Lech, l'un dit de Lechhausen, l'autre, à quelque distance et en amont du premier, dit de Hochzoll et conduisant à Friedberg, avaient été rompus par l'ennemi ; au premier, la coupure était de 80 pieds et une pile était entièrement rasée ; à l'autre, la coupure était égale, mais la pile existait ; en une heure de temps, on y rétablit le passage avec des longerons de 36 à 40 pieds et des madriers. Au pont de Lechhausen, il fallut un chevalet, des étançons et des liens ; tous ces bois ayant été préparés à l'avance, les sapeurs, réunis à des ouvriers de la ville, travaillèrent pendant quatre heures sous le feu de l'ennemi, aucun ne quitta sa place, trois boulets qui frappèrent les poutres ne firent pas suspendre le travail. Dans son rapport, Moreau rendit justice à l'activité des officiers du génie.

Le 23 fut employé à reconnaître les gués et à rassembler les matériaux dont on avait besoin.

Le 24, à quatre heures du matin, toutes les troupes se portèrent près de la rivière. L'aile droite passa à Haunstetten, en amont d'Augsbourg, à un gué que l'ennemi ne connaissait sans doute pas et qu'il ne gardait pas. Le Lech, comme toutes les rivières qui descendent des Alpes, était dans ses crues et très rapide. La zone du lit de la rivière qui était guéable, était étroite ; le premier peloton qui se jeta dans le Lech fut entraîné et disparut. On prit alors les précautions usitées en pareil cas. Le général Abattucci et quelques autres officiers descendirent de cheval et se mirent dans l'eau avec les soldats qui portaient leurs fusils et leurs gibernes sur la tête.

Saint-Cyr, qui commandait le centre, rassembla ses troupes derrière une digue, sur laquelle il plaça de l'artillerie pour balayer le terrain que l'ennemi occupait en face d'un gué situé en aval et où il fit d'abord passer une brigade. Pendant ce temps, les sapeurs achevaient la réparation des ponts. Aussitôt que celui de Hochzoll fut rétabli, le reste des troupes du centre et la réserve passèrent dessus. La cavalerie des Impériaux soutenait quelques pièces de canon, que notre artillerie fit taire et obligea de se retirer sur le plateau de Friedberg. (Voy. *Mémoires de Saint-Cyr.*)

Desaix passa la rivière à gué près de Langwied, en aval d'Augsbourg, avec son état-major et un petit détachement de cavalerie, mais il ne crut pas devoir

faire passer le reste de ses troupes, dans la crainte de les trop exposer, tant le gué était mauvais.

Après sa victoire, Moreau fut embarrassé. Au lieu du prince Charles, ce fut le général Latour qu'il poursuivit jusqu'à Freising sur l'Isar, à 30 lieues métriques d'Augsbourg. Il rétrograda ensuite, et passa sur la rive gauche du Danube, à Neubourg, le 13 septembre. Il eut alors des nouvelles certaines de la marche de l'archiduc, reconnut les fautes que le Directoire lui avait fait commettre, et, le 19 septembre, il donna à son armée l'ordre de repasser le Lech, pour se rapprocher du Rhin.

TRAITÉS DE PAIX AVEC LE DUC DE WURTEMBERG ET AVEC BADE.

Des traités de paix très avantageux à la République furent les résultats importants de la campagne de Moreau. Le traité avec le duc de Wurtemberg, signé à Paris le 7 août, stipulait la neutralité du duché de Wurtemberg, la cession à la République de la principauté de Montbéliard et de plusieurs autres seigneuries allemandes sur la rive gauche du Rhin, l'interdiction aux émigrés et prêtres déportés, du séjour dans les États du duc. Ce traité contenait onze articles secrets favorables à la France. (Garden, t. V, page 354.)

Le traité avec le margrave de Bade, signé le 22 août, stipulait la cession de tous droits sur différentes seigneuries de la rive gauche du Rhin.

Jourdan avait repris l'offensive aussitôt qu'il avait été informé du passage du Rhin par Moreau. Les instructions qu'il avait reçues du Directoire lui prescrivaient de déborder toujours la droite de l'armée de Wartensleben, qui lui était opposée, de chercher à lui livrer bataille, de la suivre partout où elle se retirerait, et de ne point la perdre de vue, afin qu'elle ne pût se réunir au prince Charles.

Le 28 juin, Kléber passa la Wiepper avec les divisions Lefebvre

et Collaud. Le lendemain, il fut joint par la division Grenier et par les réserves d'infanterie et de cavalerie qui avaient passé le Rhin à Cologne. Le 2 juillet, il continua sa marche et fut prendre position à Ueckerath. La nuit du 1er au 2 juillet, neuf compagnies de grenadiers passèrent le Rhin dans des barques, au-dessous de Neuwied. Quatre autres compagnies le passèrent de la même manière beaucoup plus haut, vis-à-vis de Bendorf. Ces troupes s'étant emparées de redoutes que l'ennemi occupait, le capitaine d'artillerie Tirlet établit, entre l'île de Weissenthurm et la rive droite, un pont de bateaux sur lequel les divisions Championnet, Bernadotte et Poncet traversèrent le fleuve. A l'exception de 12400 hommes laissés sur la rive gauche du Rhin, sous les ordres de Marceau, pour resserrer la garnison de Mayence, toute l'armée était sur la rive droite. Jourdan dirigea l'aile gauche sur Wetzlar, et marcha avec le gros de l'armée sur Limbourg. L'ennemi fut chassé de toutes les positions qu'il occupait; Wartensleben repassa la Lahn à Wetzlar, et se retira sur Friedberg, dans le grand-duché de Hesse; la division Championnet s'empara du poste de Runkel, sur la rive gauche de la Lahn; Bernadotte obligea l'ennemi à repasser cette rivière à Limbourg; Poncet en garda les bords depuis Diez jusqu'à son embouchure, et forma l'investissement d'Ehrenbreitstein. Telle était, au 7 juillet, la position de l'armée; le 8, elle séjourna.

Le 9 juillet, cinq divisions passèrent la Lahn sans trouver de résistance; ces troupes, sous les ordres de Bernadotte, passèrent à Nassau et à Limbourg, et se dirigèrent sur Wiesbaden; Championnet passa également à Limbourg, et atteignit près de Camberg l'arrière-garde de Werneck, qui se retira sur le petit fort de Kœnigstein, situé au nord-est de Mayence; Grenier passa à Weilbourg, et se dirigea sur Usingen (route de Francfort); Lefebvre passa la Lahn à Giessen et Collaud à Wetzlar. Ce dernier marcha par Butzbach sur Friedberg, où Wartensleben, qui avait ordre d'y tenir, engagea une action très vive dans laquelle il perdit environ 1700 hommes, cinq pièces de canon et un drapeau. Le défaut de munitions empêcha de poursuivre l'ennemi qui, sans être inquiété, se retira derrière le Mein.

Le 12, Kléber passa la Nidda à Wilbel, et s'avança jusqu'à la vue de Francfort; les fossés de cette place la mettant à l'abri d'un coup de main, le général français la fit bombarder. Le 14, le général qui

y commandait, sollicité par les habitants, capitula aux conditions suivantes : « Art. 1er. Il y aura un armistice de quarante-huit heures sur les deux rives de la Kinzig, depuis son embouchure dans le Mein jusqu'à celle du Mein dans le Rhin. Art. 2. Les quarante-huit heures écoulées, on occupera Francfort, à l'exception de Sachsenhausen. » Le 16 au matin, nos troupes entrèrent dans la place.

Mayence, dont la garnison était nombreuse, restait toujours sur le flanc de l'armée. Jourdan porta à 28 500 hommes les troupes qu'il mit sous les ordres de Marceau, et le chargea du blocus des trois places de Mayence, Ehrenbreitstein et Kœnigstein. Marceau avait sous ses ordres les généraux Hardy, Daurier, Bonnard et Poncet, entre lesquels il partagea le corps d'armée, en assignant à chacun l'étendue de son commandement.

Le 17 juillet, le général en chef reprit la poursuite de Wartensleben, qui s'était retiré sur Wurzbourg, et qui se retira ensuite au loin, à 75 lieues métriques à l'est sur Amberg. Jourdan le suivit (1), et, le 7 août, il attaqua son avant-garde à Sulsbach (au nord-ouest d'Amberg), dont il s'empara. Le général Kray, qui la commandait, se replia en arrière; la perte des Autrichiens fut considérable. Le 18, les divisions Lefebvre et Collaud passèrent la Vils (2), et poussèrent leurs troupes légères jusqu'à Hirschau; les divisions Grenier et Championnet et la réserve de cavalerie s'établirent aux environs d'Amberg. Le 19, les quatre divisions étaient en position sur la rive droite de la Nab, occupant par leur gauche Nabburg, la cavalerie en seconde ligne, et Bernadotte à Deining, en avant de Neumarkt, à 25 lieues métriques de Ratisbonne.

C'est là (3) que se termina la marche victorieuse de l'armée de Sambre-et-Meuse; quelques jours après,

(1) Dans sa marche, l'armée s'empara par capitulation, le 2 août, du fort de Kœnigshoffen, entre Ramberg et Nuremberg; le 8 août, du fort de Vorchheim ou Forchheim; du fort de Rollenberg, le 14 août.

(2) La Vils, qui passe à Amberg, est un affluent de la Nab qui se jette dans le Danube, vis-à-vis de Ratisbonne.

(3) *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de* 1796, *par l'armée de Sambre-et-Meuse, sous Jourdan.* Paris, 1818, p. 108.

elle commença une retraite longue et pénible qui ne fut pas moins honorable pour elle.

RETRAITE DE JOURDAN.

Tandis que Jourdan avait sans relâche poursuivi Wartensleben, Moreau, ainsi que nous l'avons vu, avait été obligé, après la bataille de Neresheim, par défaut d'équipages de pont, de rétrograder pour passer le Danube à Dillingen ; toute réunion avec Jourdan était impossible. Se conformant aux ordres du Directoire qui lui prescrivait de passer le Lech, il abandonna entièrement les traces de l'archiduc, qui repassa le Danube à Ingolstadt, se joignit à Wartensleben et marcha sur Neumarkt ; ce mouvement décida la retraite de Jourdan qui commença le 23 août. Le 31, les divisions Bernadotte, Championnet, Grenier et la cavalerie campèrent aux environs de Schweinfurt, sur la rive droite du Main ; celles de Lefebvre et de Collaud prirent position aux environs de Lauringen, au nord-est de Schweinfurt. Ayant, après la bataille de Wurzbourg (3 septembre), perdu la communication de cette ville avec Francfort par Aschaffenbourg, Jourdan dirigea l'armée sur Schluchtern où elle passa la Kinzig, et de là par Nidda et Butzbach sur Weilbourg et Wetzlar, deux points où, le 8, les divisions passèrent la Lahn, à l'exception de l'arrière-garde qui resta sur la rive gauche en avant de Wetzlar. On ramena toute l'artillerie française ; aucun convoi ne tomba entre les mains des Impériaux, et la perte en hommes se réduisit à quelques traîneurs et maraudeurs.

Le même jour, 8 septembre, l'archiduc était entré à Francfort. Dès le 7 au soir, Marceau réunit les 12 000 hommes qui bloquaient Mayence et les mit en route sur trois colonnes, qui, le 10, passèrent la Zahn, à Nassau, Diez et Limbourg. L'armée de Sambre-et-Meuse montait alors, compris une division de l'armée du Nord, à 50 000 hommes, dont 5000 de cavalerie, incapables, après une si longue retraite, de faire un service bien actif. La ligne qu'elle gardait depuis Giessen jusqu'à l'embouchure de la Lahn, était très étendue. La division Grenier était à Giessen, Lefebvre à Wetzlar, Championnet et Bernadotte à Weilbourg et Runkel. Marceau était chargé de la défense de Limbourg qui était le débouché le plus important; il avait sous ses ordres les divisions Poncet et Castelverd pour garder les passages de Diez et de Nassau. (Kléber et Collaud, dont la division avait été dissoute, n'étaient pas alors à l'armée.)

Le 16, le général Kray attaqua Giessen, dont les portes lui furent ouvertes par les habitants; la garnison fut faite prisonnière de guerre; mais Grenier ayant menacé de brûler la ville en châtiment de sa trahison, Kray rendit la garnison. L'attaque de ce général, qui avait sous ses ordres beaucoup de troupes, fit prendre le change à Jourdan (il en convient), et il renforça sa droite plus qu'il n'était nécessaire. L'ennemi fit son effort principal sur Limbourg; la ville est sur les deux rives de la Lahn; on avait négligé d'en couper le pont; on s'y battit avec acharnement; les Impériaux en restèrent maîtres; Marceau les empêcha

longtemps d'en déboucher; mais le 17 au matin, apprenant que l'ennemi avait passé à Diez à sa droite, et que Castelverd s'était replié sur Montabaur, et de là sur Neuwied, il se retira sur Molsberg. Bernadotte, envoyé à son secours, se replia sur Mehrenberg. La nuit du 17 au 18, Grenier et Lefebvre firent leur retraite sur Herborn où ils passèrent la Dille, et de là se dirigèrent sur Hachenbourg.

Le 19 septembre, l'armée vint prendre position sur la Widbach en arrière du défilé d'Altenkirchen. La réserve de cavalerie faisant tête de colonne se porta lestement à la tête du défilé. Bernadotte qui la suivit, prit position en arrière d'Altenkirchen : c'est dans cette circonstance que Marceau, qui commandait l'arrière-garde, s'étant avancé, accompagné du capitaine du génie Souhait et de deux ordonnances, pour reconnaître l'ennemi, fut atteint d'un coup de carabine tiré par un chasseur tyrolien. Il se fit descendre de cheval, disant qu'il était blessé mortellement. Il fut transporté à Altenkirchen où Jourdan s'empressa d'aller le voir. Forcé de l'abandonner, Jourdan le recommanda aux généraux ennemis. Le général Kray et le prince Charles vinrent le visiter avant qu'il expirât et firent transporter son corps, accompagné d'une nombreuse escorte militaire, à Coblentz, où ses frères d'armes lui rendirent les derniers devoirs. Un monument lui fut élevé dans cette place. Marceau est, après Desaix, le général de la République dont la perte a excité le plus de regrets: Il reçut jusqu'à ses derniers instants les soins du capitaine du génie Souhait qu'il honorait de son amitié.

Le 21 septembre, l'armée prit position derrière la Sieg. Le 23, Jourdan en remit le commandement au général Beurnonville, et celui-ci remit le commandement de l'armée du Nord au général Dejean, par les motifs suivants : 1° parce que cet officier général ayant toujours demeuré près de lui, connaissait l'ensemble des opérations ; 2° parce que enfin il était le plus en état de l'exercer (1).

SIÉGE COMMENCÉ D'EHRENBREITSTEIN.

Le 7 septembre le général Dejean envoya devant Ehrenbreitstein le chef de bataillon du génie Detroye pour lui rendre compte de l'état du siége. On avait fait, devant le front qui est accessible, une parallèle avec une communication en plusieurs petits zigzags pour y arriver. La droite de la parallèle était à 450 mètres de la forteresse ; la gauche en était beaucoup plus éloignée. On avait pu établir sur les autres côtés de la place plusieurs batteries qui n'étaient pas encore armées et qui devaient produire beaucoup d'effet. Detroye trouva que la place n'était pas *inassiégeable*, mais que son attaque présenterait beaucoup de difficultés. Les officiers du génie employés au siége étaient les capitaines Souhait, Martin (de Verdun), Coutelle, Royer et Bétourné. Dans deux ascensions que les aérostiens avaient faites pour reconnaître les fortifications, ils avaient eu leurs ballons criblés de chevrotines ou percés de balles et mis hors de service. (Coutelle, brochure citée.)

TÊTE DE PONT DE NEUWIED.

A la fin de la campagne, la tête de pont de Neuwied était composée de trois forts : présentant un front de 700 mètres en ligne droite. Le fort n° 1, à droite, était formé de deux faces et de deux flancs perpendiculaires aux faces et rétrécissant la gorge, laquelle

(1) Voy. une notice du général Haxo (*Bulletin des sciences militaires*, année 1824, t. Ier, p. 229).

était fermée par un réduit composé de deux faces faisant un angle très obtus et de deux flancs qui s'appuyaient au bord du fleuve. Le fort n° 2, semblable exactement au premier, couvrait, par son réduit, le pont de bateaux. Les angles d'épaule des deux forts étaient unis par une courtine brisée en avant, ou sorte de grand redan. Le fort n° 3 était une lunette qui s'appuyait au Rhin et dont la gorge était formée par un front bastionné; son angle d'épaule de droite était uni par une courtine droite à l'angle d'épaule gauche du fort n° 2; il y avait en avant de la courtine droite un fort n° 4, qui avait la forme d'un redan avec un réduit en palissades à la gorge. On y communiquait par une galerie souterraine. Des systèmes de fougasses défendaient les saillants des ouvrages, qui étaient en terre, fraisés à la contrescarpe et munis de barbettes aux angles.

Nous passons sous silence les ouvrages qui étaient dans l'île de Weissenthurm. Sur les hauteurs de la rive gauche du Rhin, qui dominent la plaine de Neuwied, étaient des batteries éloignées de près de 600 mètres de la rive droite, et pouvant protéger les flancs de la tête de pont. Malgré l'éloignement de l'armée, on en conserva la possession.

RETRAITE DE L'ARMÉE DE RHIN-ET-MOSELLE.

Parmi les routes que Moreau pouvait prendre pour ramener son armée sur le Rhin, il choisit celle du val d'Enfer qui débouche dans la vallée du Rhin à Freibourg, à peu près vis-à-vis de Neufbrisach. Ce choix a été critiqué par le prince Charles et par Saint-Cyr dans leurs ouvrages. Moreau y trouva l'avantage d'être toujours à portée de se faire joindre par le commandant de l'aile droite. La retraite résolue, le général Montrichard fut envoyé à Ulm avec quatre bataillons pour occuper ce point important; l'armée marcha ensuite à petites journées. Desaix traversa Ulm le 25, et établit son corps d'armée le long de la rive droite de la Blau. A la même époque, Saint-Cyr avec le centre

passa l'Iller; les jours suivants, il passa la Roth, la Riss, et, le 29, prit position en arrière des marais de Feder-Sée, se liant avec Desaix qui avait sa gauche au Danube. Tout annonçait que l'armée continuerait sa retraite sans être inquiétée, lorsque, le 30 au soir, l'avant-garde du général Latour, qui s'était avancé jusqu'à Biberach sur la Riss, fit une attaque vive sur la gauche de la division Duhesme. Cette attaque fut repoussée, mais l'occasion parut favorable à Moreau et à ses lieutenants pour livrer bataille à Latour, et le faire repentir de sa présomption. La leçon lui servit. Le 2 octobre, Latour fut attaqué et battu dans sa position de Biberach d'abord et dans celle de Grod ; on lui prit 5000 hommes, 30 pièces de canon et plusieurs drapeaux.

L'armée reprit sa marche et remonta le Danube jusqu'à Donaneschingen, où, le 9, Moreau eut son quartier-général, convoqua Desaix et Saint-Cyr pour arrêter avec eux les mouvements du lendemain. On était alors près du point de partage des eaux du Danube, du Necker et de la Kinzig, affluent du Rhin. Saint-Cyr était d'avis de suivre la vallée de la Kinzig qui est large, et qui s'ouvre à Offenbourg près de Kehl; Desaix fit appréhender qu'en prenant cette direction on ne rencontrât les forces réunies de l'archiduc, et, Moreau partageant cette opinion, on revint au projet qui avait été arrêté. Le 10, Saint-Cyr ouvrit la marche, et se porta sur Neustadt avec la brigade de Girard-dit-Vieux. Le 11, le défilé du val d'Enfer fut forcé sur un corps autrichien qui se défendit avec opiniâtreté, mais qui

n'était pas soutenu. Girard-dit-Vieux ne lui laissa pas le temps de prendre une nouvelle position dans ce long défilé, et le poursuivit sans relâche, jusqu'au moment où il en fut dehors; il campa sa brigade à l'entrée de la plaine de Freibourg. Le 12, la division Duhesme prit position aux environs. Le passage du val d'Enfer était effectué, et Moreau eût pu marcher sur Kehl, y prévenir l'archiduc, et battre ce prince qui n'avait pas encore réuni tous ses corps d'armée. Mais, suivant Saint-Cyr, le général en chef perdit six jours à replacer ses divisions dans leur ancien ordre de bataille pour remettre l'aile gauche en tête. Le 18, il n'était plus temps; l'archiduc prit l'offensive sans obtenir de grands avantages. Toutefois, Moreau ne voulut pas s'exposer à un revers en essayant de se maintenir plus longtemps sur la rive droite du Rhin; l'aile gauche repassa ce fleuve dans la nuit du 19 au 20 à Vieux-Brisach, et se dirigea sur Strasbourg. Le centre et l'aile droite le repassèrent sur le pont d'Huningue dans l'après-midi du 25 et dans la nuit du 25 au 26; le centre prit la route de Strasbourg, l'aile droite resta aux environs d'Huningue.

Craignant qu'on ne pût ramener tout le matériel par le val d'Enfer, le Directoire avait autorisé Moreau à le faire passer de gré ou de force sur le territoire suisse pour gagner le pont d'Huningue. Avant que le général en chef eût connaissance de cette disposition, les dépôts des régiments, les bagages, les blessés, les malades, les caissons, plus de 1200 voitures avaient, sans escorte, filé le long des villes forestières, et étaient

rentrées en France par le pont d'Huningue. (Lettre de Bacher, secrétaire interprète à Bâle, 11 octobre.)

SIÉGE DE LA TÊTE DE PONT DE KEHL ET SYSTÈME DE CONTRE-APPROCHES DE BOISGÉRARD.

La tête de pont de Kehl était composée du fort de Kehl, d'un petit camp retranché, et d'autres ouvrages et batteries. Le fort avec les deux ouvrages à corne qui en dépendaient, et qui en étaient séparés, couvrait deux ponts qui unissaient la rive droite du Rhin à la grande île des Épis, en arrière de laquelle est le petit bras du Rhin appelé le *bras mabile*. Le fort était un carré bastionné, dont les revêtements d'escarpe en maçonnerie avaient de 5 à 6 mètres de hauteur. On avait creusé au pied de l'escarpe, pour lui donner plus d'élévation, un second fossé de 6 mètres de largeur approfondi jusqu'à l'eau. On répara en fascinages (1)

(1) On se procura facilement, dans la contrée où l'on était, des fascines de 5 mètres à 5 mètres 30 centim. de longueur et de 30 centimètres de grosseur, des piquets de 15 décimètres de longueur et de 19 à 20 centimètres de circonférence au gros bout. On formait un lit de fascines jointives, les têtes alignées sur la direction de la face à revêtir et perpendiculairement à cette direction; dans chaque fascine on enfonçait les piquets à la distance de 1 mètre 30 centimètres l'un de l'autre, et leurs têtes ne dépassant les fascines que de 16 centimètres, hauteur des ouvrages qu'on exécutait et entre lesquels on mettait des pierres, des graviers ou mauvaises terres, le tout bien damé jusqu'au-dessus des clayons; chaque couche, ainsi formée, avait 46 centimètres de hauteur et était ce qu'on appelle une *tune*, dont le nombre dépendait de la hauteur du revêtement.

Cette construction simple, d'une exécution facile, résista très

les brèches des ouvrages à corne. « Il n'y avait nulle part ni fossés, ni contrescarpes, dit Boisgérard dans sa *Relation* (inédite) *de la défense de la tête de pont de Kehl ;* tous les bras furent employés à armer les ouvrages de deux ou trois rangs de palissades, le premier étant recouvert d'un glacis tracé à la hâte servait de chemin couvert. »

Ce qu'on appelait le camp retranché était le petit camp pour 4 à 5000 hommes, que Moreau, après son passage du Rhin, avait ordonné de construire. Il consistait dans une ligne de retranchements, dont la gauche s'appuyait à la redoute dite du Cimetière, qui était très près du saillant de droite de l'ouvrage à corne du haut Rhin, et dont la droite (1) s'appuyait à l'île d'Ehrlen-Rhin. En avant du camp retranché était la redoute des trous de loup. A la pointe de l'île d'Ehrlen-Rhin, dans la campagne, était une queue d'aronde en mauvais état ; à la pointe opposée dans l'île était un grand ouvrage à corne ébauché, auquel on communiquait de l'île des Épis au moyen d'un pont volant. A droite de la même île étaient celle des Bois et celle des Escargots ; à la gauche du front d'attaque étaient les îles de la Kinzig séparées par des bras de rivière

bien aux boulets et aux obus. (Mém. de Chambarlhiac, sur le passage du Rhin, le siége de Kehl, imprimé presque en entier dans les *Relations de siéges*, publiées par Mussel-Pathay, en 1806, et citées dans notre aperçu.)

(1) La redoute étoilée était à 1300 mètres à la gauche de la redoute des trous de loup. La lunette de la Kinzig à la gorge de laquelle passait cette rivière, était située entre les deux ouvrages à corne.

qui étaient à sec, parce qu'en hiver le Rhin et ses affluents sont bas. Les ouvrages de la tête de pont étaient armés de 108 bouches à feu. A 300 mètres, en avant de l'ouvrage à corne du haut Rhin, étaient les premières maisons du village de Kehl; à 200 mètres, plus loin, était la maison de poste qui, dans les attaques, a été prise et reprise.

Dans la nuit du 17 au 18 septembre, l'ennemi s'empara par surprise des ouvrages de la tête de pont, à l'exception du fort carré où quelques soldats ennemis purent pénétrer, mais où il est constant, d'après le rapport du général Schauenbourg, que l'adjudant général Ramel se maintint valeureusement.

Le 31 octobre, quatre demi-brigades aux ordres du général Desaix vinrent renforcer la garnison de la tête de pont, et ce général en prit le commandement qu'il exerça seul jusqu'au 23 novembre, qu'il le partagea avec le général Saint-Cyr, chacun étant de service à son tour pendant cinq jours, et la garnison relevée tous les trois jours étant de neuf bataillons.

A cette époque (fin d'octobre), les ennemis commencèrent une ligne de contrevallation dont la droite s'appuyait au village d'Auenheim, et qui passait à 2400 et 3000 mètres de la tête de pont, et même plus loin en certaines parties. A l'exception d'une petite sortie, le général Desaix ne les inquiéta point; mais la gauche de leur ligne venant à passer assez près de la queue d'aronde d'Ehrlen-Rhin, il craignit qu'ils eussent le projet de faire un coup de main, et résolut de les prévenir par une grande sortie contre leur ligne entre

Sundheim et leur gauche. Le 22 novembre, à la pointe du jour, les généraux Lecourbe, Decaen et Siscé, commandant chacun un corps de 5000 hommes de toutes armes, débouchèrent de la tête de pont, et attaquèrent, le premier, la gauche de la ligne, le second, le centre, le troisième, le village de Sundheim. Le général Lecourbe ayant percé la ligne des ennemis, le capitaine du génie Lacoste (1) fit combler des passages par lesquels la cavalerie s'avança. Le général Decaen eut un pareil succès; mais on fut arrêté par une seconde ligne de redoutes et de batteries qui firent contre nos troupes des décharges meurtrières. On ramena 800 prisonniers et 15 pièces de canon; mais ce succès fut acheté par la perte de 3000 hommes suivant Saint-Cyr, de plus de 2000 suivant Chambarlhiac, qui affirme que cette malheureuse sortie est la cause de la répugnance que nos troupes témoignèrent pour les sorties pendant tout le siége.

La nuit du 21 au 22 novembre est la première du siége. L'ennemi, qui avait ouvert la tranchée à sa droite en partant de Neumühl, reprit son travail dans la nuit du 22 au 23, le perfectionna le 23, et la nuit du 23 au 24 commença une parallèle entre la haute et la basse Kinzig. Nous ne suivrons pas nuit par nuit les progrès des attaques; l'ennemi procéda selon les règles de l'art et avec circonspection, fit plusieurs parallèles

(1) Le capitaine du génie Lacoste, depuis général, et aide de camp de l'empereur, tué le 1er février 1809 au siége de Saragosse, où il commandait le génie, vingt jours avant la reddition de la place.

et beaucoup de batteries, et, après quarante-huit nuits de tranchée, obligea les défenseurs à capituler à des conditions honorables et avantageuses. Il y eut, à la vérité, plusieurs nuits où un froid excessif ne permit pas d'ouvrir la terre. Nous renvoyons pour les détails au *Journal du siége* de Chambarlhiac (cité page 366, note), et au tome IV des *Mémoires du maréchal Saint-Cyr,* qui a fait de nombreux emprunts textuels à la *Relation de la défense de Kehl* par Boisgérard. L'illustre maréchal ne nomme point (en quoi il est injuste) cet officier général, zélé et intrépide, qui eut une si grande part à la défense. A cet égard, le général Duhesme, témoin de sa conduite, lui a rendu pleine justice. Après avoir cité la maison de poste de Kehl, l'auteur de l'*Essai sur l'infanterie légère* (1) expose tous les avantages que la défense retira des contre-approches, et dit :

« Ce nouveau moyen de défense n'est pas une théorie incertaine, puisqu'en avant des retranchements de Kehl, nous eûmes plusieurs petites redoutes poussées de nuit comme des tranchées, et dirigées contre celles de l'ennemi. Ces nouvelles opérations avaient été mises en avant par le colonel du génie Boisgérard (il était depuis peu général) ; il les regardait comme un des moyens les plus efficaces pour retarder les progrès de l'assiégeant. Depuis leur première parallèle, les Autrichiens avaient été tellement inquiétés par le feu des tirailleurs placés dans les contre-approches, qu'ils

(1) In-8, Paris, 1814, page 418.

ne purent plus cheminer qu'à la sape couverte. »

« On eut d'abord de la peine, dit Boisgérard, à obtenir des troupes qu'elles restassent en présence des batteries ennemies, et qu'elles s'y enterrassent ; cependant comme on insista, elles firent, pour se couvrir, ces petits boyaux (dix-huitième nuit du 9 au 10 décembre) à la tête des îles d'Ehrlen-Rhin, d'où elles ont si fort retardé les travaux de l'ennemi et l'ont si fort inquiété. » Ces petits boyaux formaient des redans et non des redoutes, comme dit Duhesme. (Voy. le plan du siége de Kehl dans l'atlas des *Mémoires de Saint-Cyr.*)

La septième nuit, du 28 au 29 novembre, l'ennemi commença sa première parallèle, partant de la tête du village de Kehl jusqu'à la gauche de la ligne en avant de la queue d'hironde d'Ehrlen-Rhin.

Le 9 décembre, Lebrun, commandant des mineurs, commença à établir des fougasses en avant des ouvrages à corne et de la lunette de la Kinzig où il fut blessé.

Le 5, dès huit heures du matin, l'ennemi fit de toutes ses batteries un feu très vif auquel les nôtres répondirent des deux rives du Rhin. Le soir (quatorzième nuit), il attaqua la queue d'hironde et s'y logea. En même temps il s'empara de l'île des Bois, à laquelle il arriva par un gué ; il y fit prisonnière de guerre une partie des quatre compagnies qui la gardaient.

Le 10, sur le soir, l'ennemi attaqua nos postes des petits redans (de contre-approche); il est lui-même réattaqué et repoussé dans sa première parallèle.

La vingtième nuit, du 11 au 12, l'ennemi nous attaqua sur tout le front d'Ehrlen-Rhin et du camp retranché, pour nous empêcher de troubler son travail. Nous l'attaquâmes nous-mêmes dans le village de Kehl et nos postes se maintinrent en avant de l'église.

Le 23, il continua ses travaux en avant de la maison de poste et nous fîmes deux redans entre ceux en avant du pont sur la flaque et la redoute aux trous de loup.

Dans la trente-sixième nuit, du 27 au 28 décembre, on fit sur les

chemins couverts de l'ennemi deux sorties qui eurent le bon effet de retarder son travail. Son projet paraissait être de se lier depuis la queue d'hironde jusqu'à la redoute aux trous de loup.

Le 28 décembre, le général en chef ayant obtenu des fonds, nous commençâmes à employer des travailleurs de bonne volonté, mais il ne s'en présenta qu'un petit nombre. Faute de bois on brûla des palissades en si grande quantité, qu'il ne fut plus possible de suffire au remplacement. Les travaux de l'ennemi avancèrent peu; on l'inquiétait par un feu continuel de mousqueterie.

Le 29, Moreau demande au Directoire l'autorisation d'évacuer la tête de pont; il annonce qu'une insurrection est prête à éclater parmi les soldats à qui il est dû deux mois de solde.

Le 31, l'ennemi continua à lier ses cheminements qu'il avait approchés jusqu'à 30 pas de la redoute aux trous de loup. La nuit du 31 au 1er janvier, on fit plusieurs sorties qui retardèrent ses travaux.

Le 1er janvier (1797), après une canonnade très vive, à quatre heures du soir, l'ennemi attaqua notre droite avec six bataillons, s'empara de la redoute aux trous de loup, de la partie droite du camp retranché et de l'île d'Ehrlen-Rhin, et pénétra en poursuivant les fuyards jusque dans l'ouvrage à corne. Le général Lacourde parvint après des efforts incroyables, à rallier nos troupes et reprit l'ouvrage à corne.

Le 3 janvier, l'ennemi s'avança dans l'île d'Ehrlen-Rhin, à 200 mètres de la corne, il perfectionna son établissement dans la partie du camp retranché dont il était maître, et se servit de ces nouveaux ouvrages pour inquiéter toutes nos communications. Les jours suivants on désarma le camp retranché et on ne laissa dans les îles d'Ehrlen-Rhin que 4 pièces et 100 hommes. La quarante-sixième nuit, du 6 au 7 janvier, l'ennemi prit la redoute du cimetière, et pénétra dans le chemin couvert de la corne du haut Rhin. Le 7 au matin, on reconnut que l'ennemi avait joint ses tranchées du village de Kehl avec le camp retranché; 4 bateaux du pont qui furent coulés bas démontrèrent au général en chef qu'en tardant plus longtemps à capituler, il s'exposait à ne pouvoir plus retirer ni les troupes ni l'artillerie qui étaient encore sur la rive droite du Rhin,

Le 9 janvier, le général Desaix et le comte Baillet de

Latour, munis des pleins pouvoirs des généraux en chef, signèrent la capitulation suivante :

ART. Ier. — Les troupes françaises évacueront le fort de Kehl dans la journée d'aujourd'hui et demain.

ART. II. — Les troupes autrichiennes entreront demain, 10 janvier, dans le fort de Kehl à quatre heures de l'après-midi, en prendront possession, ainsi que de tout ce que les troupes françaises y auront laissé.

Elles n'y laissèrent rien de ce qui pouvait être enlevé.

Les officiers du génie présents au siége étaient les généraux Chambarlhiac et Boisgérard, le chef de bataillon Cretin qui fut blessé, sept capitaines dont un fut tué, six lieutenants dont un fut blessé, trois sous-lieutenants élèves dont un fut blessé; un adjoint, Liédot, cité avec éloge par Boisgérard; enfin, le lieutenant de mineurs Lebrun ; total, 20.

SIÉGE DE LA TÊTE DE PONT D'HUNINGUE.

Ce n'est que dans le mois d'août (le 15) que Chambarlhiac adressa au général Moreau le projet de Boisgérard pour rétablir la tête de pont d'Huningue, afin de pouvoir protéger le passage des troupes sur ce point. Ce projet comprenait un camp retranché qui ne fut pas exécuté. Le Rhin devant Huningue est partagé en deux bras par une île ; le plus grand est du côté de la place. On occupa l'île par un ouvrage à corne, en avant duquel on plaça sur la rive droite du

Rhin une demi-lune dont l'angle saillant était droit, afin qu'elle eût plus de capacité. Le capitaine Dode, qui, depuis, a été maréchal de France, fut chargé de faire construire ces ouvrages par des corvées de paysans qui ne firent que les ébaucher. Le 23 octobre, lorsque Moreau allait repasser le Rhin, Dode lui écrivit directement pour appeler son attention sur la tête de pont. Casimir Poitevin, chef de bataillon, lui succéda dans la direction du travail avec trois bataillons à sa disposition. Le précis du siége qui a été écrit par cet officier et qui a été imprimé, et le chapitre qui est consacré au même sujet dans les *Mémoires du maréchal Saint-Cyr*, nous dispensent d'entrer dans de longs détails. L'illustre maréchal fait la remarque que la demi-lune en avant de l'ouvrage à corne était si petite, qu'elle ne couvrait aucunement les flancs du pont, si bien qu'il ne fut d'aucun usage, dès que l'ennemi eut établi ses premières batteries. Mais dans la position où était le pont d'Huningue, et attendu la largeur du fleuve, il eût fallu donner à la tête de pont un développement démesuré pour qu'elle couvrît les flancs du pont.

Vers le 24 novembre, l'ennemi parut devant la tête de pont, et construisit à gauche en aval, près du Rhin, trois batteries, desquelles il fit feu le 28 contre le pont du Rhin, qui était composé de pontons. La cinquenelle ayant été coupée par un boulet, les pontons furent entraînés par le courant, et la communication avec la place fut interrompue.

La nuit du 30 au 1er décembre, l'ennemi attaqua la

tête de pont. Le général Abbatucci qui la commandait, s'étant transporté dans la demi-lune (1), y fut atteint par une balle qui lui fit une blessure, dont il mourut le 2 décembre. Il fut très regretté pour sa bravoure, ses talents, et le dévouement avec lequel il servait la République. Le général Dufour le remplaça. Après trois heures de combat, l'ennemi se retira avec perte, et laissa écouler plus d'un mois avant de faire une nouvelle attaque. On profita de ce temps de repos pour ajouter de nouveaux ouvrages à la tête de pont; on y fit des traverses, quelques blindages; on construisit en aval, dans le petit bras du Rhin, un batardeau qui lui procura 1 mètre de hauteur d'eau; enfin on porta sa garnison à cinq bataillons.

La nuit du 17 au 18 janvier (1797), l'ennemi ouvrit la tranchée devant la tête de pont, et en fit l'attaque selon les règles de l'art; il exécuta une première et une deuxième parallèle avec des batteries. La douzième nuit, du 28 au 29, la garnison, assurée de l'appui des troupes de la rive droite, fit une forte sortie, surprit l'ennemi, le mit en désordre, encloua ses canons, et rentra dans la tête de pont. L'assiégeant reprit ses travaux qui étaient déjà très avancés, quatre sapes n'étaient plus qu'à 120 mètres de la demi-lune. La quinzième nuit, du 31 au 1er février, il exécuta sur la tête de pont une forte canonnade qui annonçait une attaque. Les troupes faisaient bonne contenance; mais

(1) Le capitaine du génie Laurent était dans ce moment près du général Abbatucci.

dans une conférence tenue sur la rive droite chez le général Ferino, qui connaissait les intentions du gouvernement, le conseil de guerre autorisa le général Dufour à entrer en négociation avec l'ennemi. Le 1er février, l'évacuation fut signée pour avoir lieu le 5. La défense avait été tout ce qu'elle pouvait être. A la même époque, Wurmser rendait Mantoue.

SIÉGE DE MANTOUE QUI FUT LEVÉ.

La place de Mantoue est située sur la rive droite du Mincio, qui l'entoure de ses eaux au nord et à l'est en formant trois lacs : au nord, le lac supérieur qui a 2000 mètres de longueur de l'ouest à l'est sur 600 de largeur, et qui est séparé du lac du milieu par le pont des Moulins, lequel unit la ville à la citadelle ; le lac du milieu est séparé du lac inférieur, à l'est, par un autre pont qui unit la ville au faubourg Saint-George, lequel était retranché. La maison dite la Favorite est à gauche du faubourg. Sur les côtés opposés aux lacs, la fortification de Mantoue se compose : 1° à l'ouest du front de Pradella, dont la droite s'appuie au lac supérieur, et en avant duquel est une demi-couronne bastionnée; 2° d'une courtine avec tours, et en avant de laquelle est le retranchement du *Thé;* 3° au sud, d'une autre courtine, couverte par quelques ouvrages avancés, que domine la hauteur de Migliaretto qui a peu d'élévation, et qui en est éloignée d'environ 200 mètres. Tout le terrain en avant du retranchement du Thé et de Migliaretto, dans un rayon d'environ 1800 mètres,

est l'île de Cérèse, qui est entourée à l'ouest et au sud par les eaux du lac Païolo. Cette île, qui tire son nom d'un village situé au sud de Mantoue, est coupée de fossés, et l'on n'y peut entrer que par deux digues : la digue de Cérèse qui franchit le Païolo sur un pont où est un moulin, et qui aboutit à la porte de Cérèse dans Mantoue ; et la digue de Pietoli qui sépare le Païolo du Mincio, et conduit à Migliaretto. Cette digue avait été coupée par l'ennemi. Enfin entre Mantoue et le Pô est le Seraglio dont nous avons parlé ailleurs. (*Aperçu*, etc., t. II, p. 166.)

La garnison de la place était alors de 13750 hommes, et elle contenait 315 bouches à feu.

Le 3 juin, le général en chef ordonna aux généraux Serurier et Augereau d'investir Mantoue. Le premier se porta sur la Favorite, poussa une reconnaissance sur le faubourg Saint-George, et s'en empara ainsi que de la tête du pont des Moulins. Le second, arrivé à Castiglione de Mantoue, se porta par Governolo sur Cérèse, attaqua le pont du Moulin, força les Autrichiens à l'abandonner et prit pied dans l'île de Cérèse. Ce début brillant inspira au général en chef le projet de brusquer l'attaque des ouvrages avancés de Migliaretto, desquels on pouvait faire brèche à la place. On résolut en même temps d'appuyer cette attaque par deux batteries incendiaires, chacune de 6 canons et 6 mortiers, et par une batterie de 8 pièces de canon destinées à ruiner le pont couvert et couper la communication de la ville à la citadelle.

Les huit nuits, du 8 au 16 juillet, ont été employées

à ouvrir des communications aux trois batteries projetées, à construire ces batteries et à faire la communication à une quatrième batterie de 4 pièces, située sur la rive droite du Mincio, à 600 mètres de Saint-George, et destinée à ricocher la courtine du front d'attaque, s'étendant depuis la porte Cérèse jusqu'à une tour sur le bord du Mincio.

Le 12 juin, la division Augereau ayant été envoyée dans la Romagne, il ne resta devant la place que 8959 hommes, savoir 6300 hommes d'infanterie (sapeurs compris) pour faire l'attaque, 2000 pour bloquer la citadelle, 553 artilleurs et 106 cavaliers. Avec de si faibles moyens en hommes et 52 bouches à feu, il y avait de la témérité dans l'entreprise.

Le 16, l'ennemi fit deux sorties : l'une du côté de Pradella où était l'une des batteries incendiaires, l'autre dans l'île Cérèse. La première n'eut aucun succès; la seconde surprit nos postes et les chassa de l'île, mais le général Dallemagne rétablit les choses, força l'ennemi à repasser le pont du Moulin et brûla toutes les maisons où il avait ses avant-postes. Pendant ce combat, une des compagnies de sapeurs a perfectionné la communication de la batterie à ricochet, et l'artillerie a armé les batteries incendiaires.

Neuvième et dixième nuits, du 16 au 18. La baisse des eaux du Mincio a obligé de renoncer au projet de faire une descente dans l'île de Cérèse en traversant le Mincio en bateaux.

Le 18, les cinq compagnies de sapeurs ont été employées à transporter des fascines et des gabions, près

de la coupure faite à la digue de Pietoli. Le chef de bataillon Andréossy avait préparé sur le Mincio un pont volant ingénieux pour être placé dans cette coupure; mais l'ennemi qui l'a découvert n'a pas permis d'en faire usage.

Onzième nuit, du 18 au 19 juillet. Les sapeurs ayant fait un pont de bateaux dans la coupure de la digue de Pietoli, on devait brusquer l'attaque des ouvrages avancés; mais la confusion qui régna dans les dispositions de troupes ne permit pas d'exécuter cette opération. Les officiers du génie se bornèrent alors à ouvrir la tranchée sur la hauteur de Migliaretto. Quoique l'on eût commencé tard et malgré la fusillade des ouvrages avancés, on commença une parallèle de 500 mètres de longueur. 31 sapeurs furent mis hors de combat, 1 officier de sapeurs fut tué, et un officier du génie blessé. Dans la même nuit, les batteries incendiaires bombardèrent la ville.

Le 19, on perfectionna la parallèle, et la garde de tranchée se fit des banquettes derrière les digues où elle trouvait un abri.

Douzième nuit, du 19 au 20. On a prolongé la droite de la parallèle et commencé à son extrémité une batterie de trois pièces. L'artillerie a entrepris la construction de deux autres batteries. Le feu de l'ennemi a tellement intimidé la troupe qu'il n'a pas été possible de la faire travailler. Le jour, deux compagnies de sapeurs et un détachement de mineurs ont donné à la parallèle 2^{m},60 de largeur et un mètre de profondeur.

La troupe a achevé les banquettes commencées derrière les digues.

Le commandant de la place, sommé de se rendre par le général Berthier, a répondu qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité.

Treizième nuit, du 20 au 21 juillet. On a continué le travail de la nuit précédente. La troupe a montré beaucoup de fermeté dans la tranchée, et a abattu les arbres qui étaient sur les digues.

Quatorzième nuit, du 21 au 22. On a prolongé la gauche de la parallèle, et ouvert une communication de la parallèle à une batterie qui doit ricocher la branche gauche de l'ouvrage à corne de la porte de Cérèse. Le capitaine Sanson a été blessé en traçant cette communication.

Quinzième nuit, du 22 au 23. Jusqu'à présent, on avait communiqué à la parallèle à la faveur des couverts que présentent les digues. La quinzième nuit, on a ouvert un boyau de communication, partant du pont de bateaux sur la coupure de Pietoli, pour aller joindre la parallèle, et ce même boyau a été prolongé de 120 mètres en arrière. On a aussi commencé une coupure dans la digue de Cérèse.

Seizième, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième nuits, du 23 au 27. On a continué la nouvelle communication qui, faite en quelques endroits dans un terrain marécageux, a exigé beaucoup de temps, de gabions et de sacs à terre. Les bras manquaient; les compagnies de sapeurs, décimées par les maladies,

étaient réduites à 40 hommes l'une. Depuis le départ de la division Augereau, la division Serurier était seule pour suffire au siége et au blocus. Le 27, au matin, l'ennemi fit sortir de la place deux corps de 700 hommes chacun, qui tentèrent de tourner la parallèle, mais la trouvant appuyée à droite au Mincio, à gauche à un marais, accueillis par une fusillade très vive, ils rentrèrent dans les chemins couverts.

Vingtième, vingt et unième, vingt-deuxième et vingt-troisième nuits, du 27 au 31 juillet. On avait perfectionné les communications et, après onze jours d'attente, armé les batteries. Depuis trois jours, les ricochets, les bombes et les obus avaient ruiné les palissades des chemins couverts, et aplani tous les obstacles à l'attaque des ouvrages avancés; enfin une demi-brigade de troupes fraîches devait faire cette attaque, lorsque, le 31 juillet, on reçoit l'ordre de lever le siége. Cette détermination que prit le général en chef lui était commandée par l'arrivée des forces ennemies qui venaient secourir la place. Pour couvrir sa retraite, le général Serurier fit continuer le bombardement de la place jusqu'à onze heures, qu'au bombardement il fit succéder la fusillade jusqu'à minuit. Alors il se mit en marche sur Marcaria et sur l'Oglio.

Les officiers du génie qui étaient présents au siége de la ville sous les ordres du chef de brigade Chasseloup-Laubat, étaient les chefs de bataillon Sanson, Campredon et Moydier (ce dernier à l'attaque de la citadelle), 9 capitaines, 6 lieutenants et 5 adjoints du génie.

PREMIÈRE TENTATIVE DE L'ENNEMI POUR SECOURIR MANTOUE.

Appelé de l'armée du haut Rhin pour remplacer Beaulieu, le feld-maréchal Wurmser prit en juillet le commandement de l'armée impériale, qui avait été rassemblée dans le Tyrol pour débloquer Mantoue. Le 29, la droite, forte de 17 600 hommes, sous les ordres du général Quosdanowich, partit de Storo, sur la Chièse, au-dessus de Rocca d'Anfo, et déboucha en Italie par le val Sabbia et le val Trompia. En sortant du lac d'Idro, la Chièse passe par Vestonne, Nozza, Barghe, Preseglie, Pavone, Vobarno, Gavardo, etc., etc. Le poste le plus avancé de l'armée française était à Pavone. Entre Vobarno et Gavardo, la Chièse se rapproche beaucoup de Salo sur le lac de Garda. De Preseglie part un chemin qui, par Odolo, San osetto, Caino et Nave, conduit à Brescia. Enfin, de Nozza, un autre chemin, par lequel l'ennemi fit passer 15 pièces de gros calibre de campagne, conduit à Brescia par Casto, Lodrino et Brozzo, ou Gardone sur la Mella. Attaqué à Salo par des forces supérieures, le général Sauret se replia sur Desenzano. N'ayant pu le suivre, le général Guieu, qui occupait avec un bataillon une grande maison sur le bord du lac, s'y barricada et y fit une belle défense pendant quarante-huit heures, au bout desquelles il fut secouru. Le 30, l'ennemi s'empara de Brescia et y fit une riche capture. Au centre, les généraux Mélas et Davidowich, à la tête de 24 200 hommes, avaient débouché par la vallée de l'Adige, rive

droite et rive gauche, près la *Chiusa* (1) *veneta*, et forcé à se replier tous les postes du Monte-Baldo, depuis Madona-della-Corona jusqu'à Rivoli, que le 30 Masséna avait abandonné. Enfin l'aile gauche, forte de 5000 hommes seulement, partit de Vicence le 29, et se dirigea sur Vérone.

Bonaparte était à Milan lorsqu'il apprit les mouvements de troupes de l'ennemi, précurseurs d'une attaque; il se rendit le 29 à Montechiaro, sur la Chièse, où il reçut un rapport de Masséna annonçant la perte des postes avancés du Monte-Baldo. Le 30, à Castelnovo, position intermédiaire importante entre Peschiera et Vérone, il sut la prise de Brescia; il dirigea Augereau sur Montechiaro, avec ordre de reprendre Brescia. Le 31, il fit lever le siége de Mantoue, rappela derrière le Mincio la forte division de Masséna, et appréciant toute l'importance de Peschiera, que le commandant du génie avait fait mettre en état de défense, il en porta la garnison à 700 hommes, et donna l'ordre au général Guillaume qui y commandait de se défendre tant qu'il saura que l'armée n'a pas repassé l'Oglio, l'assurant qu'avant quinze jours il sera secouru. Ayant maintenant sous sa main toutes ses troupes montant à plus de 30 000 hommes, tandis que les deux corps principaux de l'ennemi étaient séparés et

(1) La *Chiusa veneta*, sur la rive gauche de l'Adige, à la hauteur de Rivoli, à la limite des États vénitiens, était un poste de douaniers, dont on avait fait un mauvais poste militaire, qu'on améliora dans la suite. Il y avait d'autres *Chiusa veneta* que celle située sur la route de Trente.

sans communication l'un avec l'autre, le 1[er] août, il donna l'ordre au général Sauret de reprendre Salo, et le fit soutenir par la division Despinoy et par Augereau, que l'évacuation de Brescia par l'ennemi rendait libre. Quosdanowich fut battu. Le 2 août, Bonaparte annonça la victoire de Lonato au Directoire exécutif, et lui dit : « C'est dans cette circonstance critique et » difficile que j'ai lieu d'admirer le courage et l'entier » dévouement des troupes à la gloire nationale. »

Wurmser entra le 1[er] août à Mantoue. Apprenant la défaite de son lieutenant, le 2, il se porta à Goito avec son corps d'armée, et poussa son avant-garde jusqu'à Castiglione; le 3, cette avant-garde fut mise en déroute; le 4, Wurmser remporta quelques avantages; le 5, il perdit la bataille décisive de Castiglione et repassa le Mincio.

Le 31 juillet, l'ennemi avait ouvert la tranchée devant la place de Peschiera abandonnée à ses propres forces; il en continua le siége pendant les cinq jours suivants, fit une parallèle et deux batteries. Le 6 août, à huit heures et demie du matin, Masséna y entra.

DEUXIÈME TENTATIVE DE L'ENNEMI POUR SECOURIR MANTOUE.

Le 8 août, l'armée française avait repris son ancienne position sur l'Adige, et l'ennemi était en fuite dans le Tyrol. Wurmser comptait faire prendre à son armée le repos dont elle avait besoin, lorsque, le 26, il reçut l'ordre de faire, sur les bases suivantes, une seconde tentative pour délivrer Mantoue.

L'armée impériale devait être partagée en deux corps : un corps principal, fort de 25 195 hommes, commandé par Davidowich, qui serait opposé à l'armée française, et un corps expéditionnaire fort de 20 855 hommes, qui serait rassemblé à Bassano, sous le nom d'*armée du Frioul*. Le feld-maréchal prit ses mesures pour entrer en opération le 7 septembre. Bassano est situé sur la Brenta, dans le *val Sugana*, route de Trente à Venise. A la tête de l'armée du Frioul, Wurmser devait, en franchissant l'Adige à Legnago, se porter sur Mantoue, disperser le corps qui bloquait cette place, prendre avec lui une partie de la garnison, et couper la retraite à l'armée française.

Bonaparte n'apprit le projet de Wurmser qu'en entrant à Trente, le 5 septembre, avec les divisions Masséna et Vaubois, après avoir livré plusieurs combats pour forcer les défilés qui sont sur la route de Trente; Davidowich s'était retiré derrière le Lavis. Prenant avec Masséna la tête de l'avant-garde, le général en chef arriva à six heures du soir devant la position du Lavis, qui fut forcée par le général Dallemagne, de la division Vaubois (ancienne division Sauret), laquelle resta dans le Tyrol, et parut suffisante pour résister aux débris du corps de Davidowich. La division Augereau n'entra pas à Trente; elle fut, le 6, dirigée par les montagnes sur Levico, dans le val Sugana, à la poursuite de Wurmser. Le 8, la division Masséna la suivit : le 7, l'avant-garde d'Augereau atteignit à Primolano l'arrière-garde de Quosdanowich, qui, par l'occupation du fort Cavolo, couvrait Bassano. Le gé-

néral français fit sur-le-champ ses dispositions d'attaque ; et le fort étant par surprise tombé en notre pouvoir, l'arrière-garde ennemie fut défaite. Toutefois, dans la matinée, Quosdanowich entra à Bassano. Le 8, l'armée française arriva à sept heures du matin en face de deux brigades qui couvraient le camp de Bassano. Bonaparte les fit attaquer à la fois par les deux rives de la Brenta : l'une des brigades fut prise ; l'autre éprouva une perte considérable. Masséna et Augereau entrèrent à Bassano. Wurmser transféra son quartier général à Citadella, ayant perdu 3000 hommes faits prisonniers, 35 pièces de canon attelées, 2 équipages de pont, 32 fourgons et 5 drapeaux. Le 9, il se sépara de Quosdanowich, à qui il ordonna de se rendre dans le comté de Gorizia, et, ne pensant plus qu'à gagner Mantoue, il se dirigea sur cette place par Montebello, Cologna et Legnago, où il arriva le 10 au soir, passa l'Adige et prit position sur la rive droite, en avant de Porto, à 12 lieues métriques de Mantoue, par Sanguinetto et Castellaro. Bonaparte avait fait les dispositions les plus convenables pour lui couper la retraite; malheureusement, ces dispositions n'eurent pas l'effet qu'il en attendait. Après avoir, le 11, passé l'Adige en face de Ronco, la division Masséna, qui devait se diriger sur Sanguinetto, fut égarée par un guide. Un pont sur la Molinella, qui aurait dû être détruit, ne l'avait pas été et fut indiqué à l'ennemi. Enfin, le 13 septembre, Wurmser était campé avec son armée en avant de Mantoue. Le 15, il fut attaqué par Bonaparte et perdit la bataille de Saint-Georges, à la suite

de laquelle il se renferma dans Mantoue avec le reste de son armée, environ 8000 hommes.

Porto-Legnago, que l'ennemi avait occupé pendant son expédition, s'était rendu, le 13, au général Augereau.

Bonaparte laissa devant Mantoue le général Kilmaine, comme chargé du blocus et du siége de la place, avec les généraux de division Sahuguet et Dallemagne, commandant sept brigades d'infanterie, et le général de brigade Beaumont commandant sept régiments de cavalerie.

Le blocus de Mantoue devait consister dans celui de la citadelle, dans l'occupation de Saint-Georges et dans celle des portes Cérèse et Pradella qui ne pouvait avoir lieu qu'après s'être emparé du Serraglio. Le chef de brigade Chasseloup reçut l'ordre de se concerter avec le général Kilmaine et le commandant de l'artillerie pour faire faire autour de la citadelle tous les ouvrages qu'exigeait un blocus resserré le plus posssible, et pour mettre Saint-Georges en état de défense. Bonaparte lui ordonnait de mettre également en état de défense Vérone, Porto-Legnago et le fort d'Ostiglia situé près de Révère sur la rive gauche du Pô.

Le 28 septembre, le général Kilmaine fit une expédition dans le Serraglio, et en chassa tous les postes que Wurmser y avait établis. Le commandant du génie assista à cette expédition.

ÉVACUATION DE LA CORSE PAR L'ENNEMI.

Le 11 octobre, le général de division Gentilj écrivit de Livourne à Bonaparte : « Le vice-roi ayant annoncé

» qu'il allait évacuer la Corse, la commune de Bastia a
» formé de suite un comité qui a fait mettre en liberté
» tous les prisonniers républicains. Bastia, ses forts et
» Saint-Florent sont déjà gardés par leurs habitants.
» Je n'attends qu'un vent favorable pour aller prendre
» possession de l'île. »

Lorsque le général Gentilj arriva en Corse, dans les premiers jours de novembre, les Anglais occupaient encore le golfe Saint-Florent avec une flotte, et les hauteurs de Fornali et de Mortella. Sa première opération fut de les chasser de ces positions.

TROISIÈME TENTATIVE DE L'ENNEMI POUR SECOURIR MANTOUE.

Les revers essuyés par Wurmser ne découragèrent pas la cour de Vienne dans ses projets de délivrer Mantoue. Le général Alvinzy fut nommé, à la place de Wurmser, commandant des armées impériales d'Italie. L'armée du Frioul reçut des renforts qui la portèrent à 28 000 hommes; celle du Tyrol en reçut également qui la portèrent à 20 000 hommes. Il était facile d'opérer, par le val Sugana, la réunion de ces deux armées, auxquelles Bonaparte n'aurait pu opposer que les trois divisions actives de Masséna, Augereau et Vaubois. Alvinzy suivit heureusement les errements de son prédécesseur; les deux armées opérèrent séparément. Au commencement de novembre, Davidowich se mit en mouvement, et avant, selon ses instructions, de marcher sur Vérone par la rive droite de l'Adige, il dégagea d'abord la rive gauche en enlevant la position de

Calliano, et ensuite suivit Vaubois sur la rive droite, mais avec lenteur.

Alvinzy franchit la Piave avec son armée le 1er novembre, força les divisions Masséna et Augereau à se replier derrière l'Adige, et, après avoir rejeté la proposition de tenter un coup de main sur Vérone, il résolut, pour se joindre à Davidowich, de passer l'Adige au-dessous et assez près de Vérone, en face de Zévio. La grande supériorité des ennemis rendait la position de Bonaparte très critique (voy. sa lettre du 13 novembre au Directoire). Son génie, les fautes de ses adversaires, le courage et le dévouement des officiers sous ses ordres, lui procurèrent la victoire. Il laissa dans Vérone 3000 hommes, et, dans la nuit du 13 au 14, il sortit de la place avec les divisions Augereau et Masséna, suivies de deux régiments de cavalerie, et se porta à Ronco, village sur la rive droite de l'Adige, à peu de distance du point où le fleuve reçoit l'Alpone, affluent de sa rive gauche, large de 20 à 25 mètres, et sur le bord duquel est le village d'Arcole, très important par son pont sur l'Alpone et par la digue servant de chemin, qui de ce pont conduit à l'Adige en face de Ronco. Sous ce rapport, Ronco avait été heureusement choisi par Bonaparte. On ne pouvait en dire autant de Zévio, choisi par Alvinzy; il fallut à l'ennemi, pour arriver au point de la rive gauche, en face de Zévio, construire une digue dans un marais. Ce travail lui causa un retard de deux jours, en sorte qu'Alvinzy n'avait pas encore commencé son passage, et y renonça le 15 novembre, première des trois journées d'Arcole. Le pro-

jet de Bonaparte, après avoir jeté un pont de bateaux à Ronco, était, s'il franchissait l'Alpone, de se porter sur la route de Vérone à Vicence, et de couper la retraite à l'ennemi. Nous ne pouvons dans cet *aperçu* décrire cette grande action, où, pendant les deux premiers jours, les Autrichiens opposèrent une résistance insurmontable aux efforts du général en chef et des généraux qui, avec lui, payèrent de leur personne à la tête des colonnes pour exciter le dévouement du soldat. Enfin, le 17, attaqué de front et en même temps tourné par la rive gauche de l'Alpone, le pont d'Arcole tomba en notre pouvoir; Alvinzy abandonna le champ de bataille et se retira sur Vicence.

Davidowich, qui avait pénétré du côté de Rivoli, rentra dans le Tyrol. Les officiers du génie reconnurent à cette occasion la nécessité d'un camp retranché pour 20 000 hommes à Castelnovo, entre Peschiera et Vérone, pour arrêter l'ennemi. Le projet de ce camp fut approuvé, et tout de suite mis à exécution.

QUATRIÈME TENTATIVE DE L'ENNEMI POUR SECOURIR MANTOUE.

Mantoue ne pouvant pas, faute de vivres, prolonger sa résistance au delà du 15 janvier, d'après les rapports de Wurmser parvenus à Vienne, le conseil aulique résolut, malgré toute la rigueur de la saison où l'on était, le besoin que les troupes avaient encore de repos, de ne pas différer de faire une nouvelle tentative pour secourir une place regardée comme le boulevard

de la monarchie en Italie. Bonaparte était également informé de la détresse de la garnison de Mantoue et des efforts que l'on devait faire pour la délivrer, par une dépêche d'Alvinzy (1), saisie sur un cadet autrichien fait prisonnier en voulant entrer dans Mantoue. Des deux côtés, on s'était, pendant le mois de décembre, préparé à une nouvelle campagne. L'armée ennemie avait reçu de nombreux renforts et comptait 48 000 hommes; sur 50 000 hommes annoncés à Bonaparte, 3000 seulement avaient rejoint son armée qui restait toujours de beaucoup inférieure à celle de son adversaire.

Le plateau de Rivoli étant comme la clef de l'échiquier entre le Mincio et l'Adige, Alvinzy avait destiné un corps de 28 000 combattants à l'attaque du Montebaldo, et les 20 000 hommes restants à des diversions, dont la principale devait être faite sur le bas Adige par le général Provera avec 9000 hommes. Le 7 janvier, l'armée autrichienne se mit en mouvement; le 9, Provera força l'avant-garde d'Augereau à se retirer sur Legnago. Le mauvais état des chemins retardant l'arrivée de son équipage de pont, il resta dans l'inaction en face d'Anghiari, où il devait passer l'Adige. Le 12, Vérone fut attaqué. Ces diversions produisirent d'abord l'effet que l'ennemi en attendait : Bonaparte fit des dispositions pour prendre l'offensive sur le bas Adige; mais le 13, apprenant que Joubert avait été

(1) Cette dépêche formait un petit cylindre que le prisonnier de guerre avait avalé et qu'on lui fit rendre dans une garderobe. (*Correspondance de Napoléon Ier*, t. II.)

obligé de se replier sur Rivoli, le 13 au soir il ordonna à Masséna de prendre position avec toute sa division à la gauche de Joubert; le 14, il gagna la bataille de Rivoli, où Alvinzy, presque seul, eut beaucoup de peine à se sauver.

Le 13, à minuit, Provera avait enfin jeté un pont sur l'Adige, à une heure de chemin de Porto-Legnago, en face d'Anghiari. Le 14, avant d'avoir achevé de passer, il fut attaqué par le général Guieu qu'il repoussa; le général Augereau atteignit son arrière-garde et lui fit 1500 prisonniers. Par une marche de nuit, il se porta sur Mantoue; le 15 au matin son avant-garde tenta sur le faubourg Saint-Georges, fortifié avec soin par le chef de bataillon du génie Sanson, une surprise qui ne réussit pas. Provera se dirigea sur la Favorite, mise depuis longtemps en état de défense; le général Serurier renforça la garnison de ce poste, et se mit à la tête de 1500 hommes pour empêcher le général autrichien de communiquer avec la place. Forcé de s'éloigner, Provera fit battre la grenadière par tous ses tambours, qui furent entendus dans Mantoue.

Le 16, à quatre heures et demie du matin, il arriva sans être aperçu avec sa droite, devant la Favorite, et y attendait la sortie de Wurmser, qui eut lieu en effet. Alors commença la bataille de la Favorite, que gagna le corps de blocus renforcé par la division Augereau et par la division Masséna. Après plusieurs heures de combat, Provera, cerné de tous côtés, de l'avis d'un conseil de guerre, se décida à parlementer. La capitulation, signée à onze heures et demie dans le château de la

Favorite, par le général Miollis et le général autrichien Spork, et rectifiée par Serurier et Provera, accordait les honneurs de la guerre au corps autrichien. Les officiers conservaient leurs épées et leurs bagages, et les soldats leurs sacs. On permit même aux officiers, sauf l'approbation de Bonaparte, qui l'accorda, de retourner en Autriche, sous condition de ne point servir avant échange (1). A deux heures, les soldats déposèrent les armes et furent conduits à Roverbella, quartier général de Bonaparte, et de là en France. Trois jours avaient suffi pour détruire une armée de plus de 40 000 hommes : 20 000 prisonniers et 45 pièces de canon étaient le fruit des savantes combinaisons du général en chef.

CAPITULATION DE MANTOUE.

Lorsque Wurmser eut, de l'avis unanime de ses lieutenants, résolu de capituler, le 2 février il envoya au quartier général de Roverbella le général baron Ott et le colonel comte Klenau, porteurs des conditions qu'il demandait, pour les soumettre aux officiers désignés par le général Serurier pour les examiner. Les officiers étaient le général Chabot, commandant la première division du blocus et les commandants de l'artillerie et du génie (le général Lespinasse et le général Chasseloup-Laubat). La conférence eut lieu dans le cabinet du général Serurier, en présence de Bonaparte

(1) Koch, *Mémoires de Masséna*, t. II, p. 310.

qui s'y trouvait incognito enveloppé de son manteau (1). Pendant la discussion du projet de capitulation de Wurmser, Bonaparte écrivit les conditions qu'il accordait au vieux maréchal; et, se faisant connaître, il les remit au comte Klenau, en le chargeant de lui dire qu'elles seraient les mêmes, quelle que fût la durée de sa résistance. Pénétré de reconnaissance pour cet acte généreux, Wurmser ne discuta plus, et la capitulation fut signée. La garnison devait sortir par la porte Maggiore avec les honneurs de la guerre, déposer les armes à la queue du glacis, et rester prisonnière jusqu'à parfait échange, à l'exception du maréchal, de son état-major et de 700 hommes à son choix, dont 200 cavaliers. Les officiers devaient conserver leurs chevaux, les soldats leurs sacs, et les cavaliers leurs portemanteaux (voy. *Correspondance de Napoléon Ier*, t. II, pièce 1443).

La garnison sortit de la place en trois colonnes, du 4 au 6 février, au nombre de 16 324 hommes, restes de 30 475, après sept mois de siége et de blocus. On trouva dans Mantoue, outre les 179 pièces de l'équipage de siége abandonnées le 31 juillet 1796, un matériel de 325 bouches à feu, un équipage de pont et soixante drapeaux, qu'Augereau fut chargé de porter au Directoire.

Peu de jours après la reddition de Mantoue, le 21 février, le commandant du génie fut élevé au grade de général de brigade. Né à Marennes, le 18 août 1754,

(1) Koch, *Mémoires de Masséna*, t. II, p. 316.

Chasseloup-Laubat (François) avait d'abord été aspirant dans l'artillerie en 1770, et n'entra à Mézières qu'à la fin de l'année 1776, en même temps que Marescot, né en 1758, et dont l'avancement avait été rapide.

TRAITÉ DE PAIX DE TOLENTINO, 19 FÉVRIER.

A la suite d'une expédition dirigée de Bologne, le 2 février, contre l'armée pontificale, et commandée par le général Victor Perrin, nommé depuis peu général de division, Pie VI conclut avec la République française, le 19 février, à Tolentino, le traité de paix dont les articles suivants sont extraits.

Le pape cède à la France Avignon et le comtat Venaissin, les légations de Bologne, de Ferrare et la Romagne (art. 6 et 7).

La ville et le territoire d'Ancône resteront à la République française jusqu'à la paix continentale (art. 8). En vertu d'un armistice, Ancône était occupé depuis le mois de juin.

Le traité de Campo-Formio comprit les trois légations de Bologne, de Ferrare et de la Romagne dans la République cisalpine.

MARCHE DE L'ARMÉE D'ITALIE SUR VIENNE.

La campagne de 1797 de l'armée d'Italie fut en quelque sorte une marche militaire par le peu de difficultés que l'on eut à surmonter jusqu'à Léoben où furent signés les préliminaires de paix. La Piave, le

Tagliamento et l'Isonzo, qu'il fallut franchir, sont des torrents qui étaient guéables. La seule place qui fût sur le théâtre de la guerre, Palmanova, n'était pas sur la route de l'armée, et l'ennemi ne l'avait pas occupée. Le prince Charles, opposé à Bonaparte, n'avait pas une armée qui fût, par la force ou la qualité des troupes qui la composaient, capable d'arrêter l'armée d'Italie. Cette campagne n'en a pas moins été conduite selon toutes les règles de l'art que la prudence commandait.

La grande route de Vienne qui part de Vérone passe par Vicence, franchit la Piave entre Trévise et Conegliano; le Tagliamento à Valvasone, remonte la vallée du Tagliamento par San Daniele, Osopo, Ospedaletto, la *Chiusa*, *Veneta* et Ponteba, où elle tourne à droite, suit la vallée de la Fella, franchit le col de Malborghetto, suit la vallée de la Drave jusqu'à Villach, passe ensuite à Klagenfurth, Saint-Veit, Neumarkt, Judenbourg, *Léoben*, Bruck, Neustadt et Vienne. Au col de Malborghetto, point de partage des Alpes noriques et des Alpes juliennes, trois cours d'eau prennent leur source, la Fella, affluent du Tagliamento, le Gail, affluent de la Drave, et le Corintiza, affluent de l'Isonzo.

Une autre grande route qui part de Trieste conduit à Vienne en passant par Leybach, capitale de la Carniole, Cilli, Marbourg, Graetz, Bruck et Neustadt.

Au 11 mars, la force de l'armée d'Italie était de 76800 hommes (Jomini, tome X), dont 15300 dans la marche d'Ancône et dans les pays conquis.

61 500 hommes composaient l'armée active dont 18 500 dans le Tyrol sous les ordres de Joubert, et 43 000 sous ceux de Bonaparte et formant quatre divisions d'infanterie et une réserve de cavalerie. Les divisions étaient commandées par Bernadotte, Serurier, Guien en place d'Augereau empêché et Masséna; la réserve de cavalerie par le général Dugua.

Le 12 mars, l'armée passa la Piave à gué sans trouver beaucoup de résistance; on construisit ensuite sur la route de Trévise à Conegliano un pont de bateaux que le général Chasseloup eut ordre de couvrir par une forte tête de pont qui fut en état d'opposer de la résistance après cinq jours de travail.

Le prince Charles nous attendait sur la rive gauche du Tagliamento avec 16 ou 20 000 hommes. Le 16, en face de Valvasone (rive droite), les divisions Bernadotte, Sérurier et Guieu franchirent ce large torrent dans l'ordre de bataille suivant : chaque demi-brigade, précédé de tirailleurs, avait son 1er et son 3e bataillon formés en colonne sur les flancs du 2e bataillon qui était déployé; et aux deux extrémités de la ligne, une nombreuse artillerie balayait la rive gauche. L'ennemi fut culbuté malgré les charges qu'exécuta son excellente cavalerie. Le 17, Masséna qui suivait le pied des montagnes, passa le Tagliamento à San Daniele, et remontant le torrent; le 19, il força la *Chiusa Veneta* et s'arrêta à Ponteba.

Le 20 mars, les trois divisions de la droite passèrent à gué l'Isonzo, et les divisions Bernadotte et Sérurier cernant Gradizca, la première sur la rive droite de

l'Isonzo, la deuxième sur la rive gauche d'où elle dominait la place, firent capituler 3700 hommes que l'ennemi y avait laissés. Le même jour Bonaparte eut son quartier général à Palmanova.

Le 22, Masséna, forçant le col de Malborghetto et entrant à Tarvis, coupa la retraite à une colonne ennemie qui se retirait sur Tarvis par la vallée de la Corintiza. Cette colonne avait, pour couvrir sa retraite, laissé un détachement de 500 hommes dans un retranchement appelé la *Chiusa de Pletz*. Le même jour, 22 mars, Guieu, partant de Cividale et remontant l'Isonzo par Caporetto pour gagner Tarvis, ne fut pas arrêté longtemps par la *Chiusa* autrichienne; ses tirailleurs, gravissant les rochers auxquels elle était adossée à ciel ouvert, en firent capituler les défenseurs. (Voy. la *Correspondance de Napoléon Ier*, tom. II, n° 1632.)

Le 30, le général en chef avait son quartier général à Klagenfurt, et le 1er avril, l'avant-garde était à Saint-Veit. Le général Masséna qui la commandait eut avec l'arrière-garde ennemie un engagement très vif, à la suite duquel il entra à Neumarkt. Le général en chef conclut à Judenbourg avec le général major Merveldt un armistice qui devait cesser le 13, à minuit, mais qui fut, à Léoben, successivement prolongé pour trois et pour quatre jours. Enfin, le 17, des préliminaires de paix qui stipulaient un armistice de six mois, furent signés dans la même ville.

Deux insurrections qui éclatèrent pendant l'expédition, l'une dans le Tyrol, l'autre dans les États véni-

tiens auraient pu avoir des suites graves si la peur ne se fût emparée des esprits à Vienne. De son quartier général de Palmanova, le 1er mai, Bonaparte lança contre Venise un manifeste de guerre, qui fut l'arrêt de mort de cette République aristocratique. La France et l'Autriche s'en partagèrent les dépouilles avec la République cisalpine par le traité de Campo-Formio.

PASSAGE DU RHIN DE VIVE FORCE.

Pendant sa marche sur Vienne, Bonaparte écrivit plusieurs lettres au Directoire, pour qu'il fît passer le Rhin à l'armée de Rhin-et-Moselle, afin d'opérer une diversion utile au succès de la tentative hardie qu'il exécutait. Le général Moreau se rendit à Paris pour obtenir du Directoire les ressources qui manquaient à l'armée. Pendant son absence, le général Desaix qui le remplaça fit les préparatifs d'un passage du Rhin de vive force: d'après un mémoire du général Boisgérard, qui porte la date du 16 avril, le passage eut lieu le 20 (1); nombre de contrariétés imprévues empêchèrent que le plan de Boisgérardf fût strictement exécuté dans toutes ses parties, mais les dispositions principales en furent suivies. On était dans la saison où les

(1) Le plan de ce passage et les dispositions qu'il a exigées sont dues au général Boisgérard et au chef de bataillon du génie, Casimir Poitevin. Cette opération, qui a parfaitement réussi, leur fait beaucoup d'honneur. (Lettre du général Marescot, commandant le génie à l'armée de Rhin-et-Moselle.)

eaux du Rhin sont très basses et ne couvrent pas les bancs de sable qui sont dans son lit. Il existait devant le village de Diersheim un grand atterrissement qui paraissait contigu à la rive droite, et qui, en effet, n'en était séparé que par un très petit bras sur lequel était un pont qui avait été reconnu par le chef de bataillon du génie Marion. C'est sur cet atterrissement que les troupes débarquèrent; elles y furent transportées au moyen de 40 bateaux dont on s'était emparé sur la rivière d'Ill. Ces bateaux, réunis à Strasbourg, descendirent l'Ill, où ils s'arrêtèrent au point qui avait été fixé pour l'embarquement près de Gambsheim. Le chef de brigade d'artillerie Dedon l'aîné, qui commandait les pontonniers, a décrit l'opération dans tous ses détails avec beaucoup de clarté et d'intérêt (1); c'était certainement, avant 1809, un des passages de vive force d'un grand fleuve les plus remarquables que l'on connût. Il y eut deux jours de combats sanglants, le 20 et le 21 avril, qui ont été décrits par le général Vandamme qui commandait l'avant-garde. Son récit est dans un style qui peint fidèlement l'action militaire (2).

Les capitaines du génie Sabatier et Lacoste étaient avec le premier détachement qui passa le Rhin; Poitevin et Windling qui fut tué étaient avec le second.

Le 23 avril, un parlementaire accompagné d'un

(1) *Précis historique des campagnes de l'armée de Rhin-et-Moselle*, etc., par le citoyen Dedon l'aîné, in-8, Paris.

(2) *Spectateur militaire*, 1re série, t. IX, 1830.

courrier venant de l'armée d'Italie, apporta au général en chef la nouvelle de la signature des préliminaires de paix à Léoben. Les hostilités cessèrent aussitôt, et l'armée garda la position qu'elle occupait, et dont le fort de Kehl faisait partie.

Dans la journée du 21, on s'était emparé du fourgon du général ennemi Klinglin, émigré français. Ce fourgon contenait une correspondance en chiffres qui révélait la trahison de Pichegru, et que Moreau eut le tort de ne livrer au gouvernement qu'après le 18 fructidor (4 septembre 1797). Il n'en avait confié le secret qu'à Reynier et à Desaix.

DÉBLOCUS DE LA TÊTE DE PONT DE NEUWIED.

L'ennemi avait élevé, devant la tête de pont de Neuwied, une espèce de ligne de contrevallation composée d'ouvrages détachés ou redoutes, qui étaient fraisés, palissadés et armés d'artillerie. Le flanc droit de cette ligne s'appuyait au village d'Heddersdorf qui était fortement retranché, et le flanc gauche au village de Zollengers, près du Rhin.

Hoche, général en chef de l'armée de Sambre et Meuse, commandait six divisions d'infanterie et trois de cavalerie, formant 70 000 hommes, lorsqu'en avril il reçut du Directoire exécutif l'ordre de passer le Rhin en même temps que Moreau. Ayant deux débouchés sur la rive droite, Dusseldorf et la tête de pont de Neuwied, il était en mesure et résolut de devancer l'armée de Rhin et Moselle; il en prévint Moreau. Il

laissa à Dusseldorf l'aile gauche commandée par Championnet, avec ordre d'entrer en opérations, le 16; établit son quartier général à Andernach, et passa le Rhin, le 18, à trois heures du matin, avec toutes les troupes du centre, de l'aile droite et de la réserve. Ces troupes se mirent en bataille dans la plaine au-dessus de la tête de pont. A huit heures, elles formèrent deux colonnes, qui, sous les ordres des généraux Grenier et Lefebvre, se dirigèrent vers la ligne ennemie. L'infanterie attaqua les redoutes, la cavalerie passa dans les intervalles et empêcha de les secourir. Lefebvre, après avoir pris la dernière redoute de gauche et nettoyé le village de Zollengers, attaqua les Autrichiens qui s'étaient repliés sur Bendorf, et les força à se retirer après une charge brillante de la cavalerie de Richepanse. La prise d'Heddersdorf ne présenta pas d'obstacles; on marcha sur ce poste sans tirer un coup de fusil, et on escalada ses retranchements. Au centre, on fut arrêté par une redoute fermée à la gorge qui opposa la plus vive résistance, et ne céda qu'au troisième assaut exécuté vers dix heures.

Jomini, à qui nous empruntons ces détails, fait remarquer le rôle que joua la cavalerie dans cette attaque, au succès de laquelle Ney contribua puissamment par l'audace de ses manœuvres. (Tome X, p. 94.)

Le 20 avril, Hoche avait son quartier général à Wetzlar; il y mourut le 19 septembre. Bonaparte honora sa mémoire à l'armée d'Italie par une fête funèbre. (Arrêté du 17 octobre 1797.)

TRAITÉ DE PAIX DE CAMPO FORMIO.

Après six mois de négociations, du 17 avril au 17 octobre, les plénipotentiaires de l'empereur des Romains, roi de Hongrie et de Bohême, et ceux de la République française, signèrent à Campo-Formio (1) le traité de paix important qui a pris ce nom, et dont voici les dispositions relatives au sujet de cet *aperçu*.

« L'article 3 consacre la cession en toute souveraineté et propriété des ci-devant provinces belgiques connues sous le nom de Pays-Bas autrichiens.

» Par l'article 5, l'empereur consent à ce que la France possède en toute souveraineté les îles ci-devant vénitiennes du Levant, savoir : Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cerigo et autres îles en dépendant, ainsi que Butrinto, Arta, Vonitza, et en général tous les établissements ci-devant vénitiens en Albanie qui sont situés plus bas que le golfe de Drino.

» Par l'article 6, la République française consent à ce que l'empereur et roi possède en toute souveraineté et propriété, l'Istrie, la Dalmatie, les îles ci-devant vénitiennes de l'Adriatique, les bouches du Cattaro, la ville de Venise, les lagunes et les pays compris entre les États héréditaires de l'empereur et roi, la mer Adriatique et une ligne qui devait être tracée et suivre la rive gauche de l'Adige, embrassant entièrement Porto-Legnago avec un rayon de 3000 toises, suivre ensuite la rive gauche du canal Blanc, la rive gauche du Tartaro, la rive gauche du canal dit la Polesella jusqu'à son embouchure dans le Pô, et la rive gauche du grand Pô jusqu'à la mer.

» Art. 7. L'empereur renonce à tous ses droits sur les pays formant la République cisalpine.

» Art. 8. La République cisalpine comprend la ci-devant Lombardie autrichienne, le Bergamasque, le Brescian, le Crémasque, Man-

(1) A une lieue et trois quarts au sud-ouest d'Udine.

toue et le Mantouan, Peschiera, la partie des États ci-devant vénitiens à l'ouest et au sud de l'Adige, le Modenois, la principauté de Massa, Cararra et les trois légations de Bologne, Ferrare et la Romagne.

» Art. 20. Il sera tenu à Rastadt un congrès uniquement composé de plénipotentiaires de l'empire germanique et de ceux de la République française, pour la pacification entre ces deux puissances. »

ARTICLES SECRETS DU TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO.

« Art. 1er. L'empereur s'engage à employer ses bons offices, lors de la paix avec l'empire germanique, pour que les limites de la République française s'étendent jusqu'à la rive gauche du Rhin depuis etc. jusqu'à etc.

» Art. 3. L'empereur renonce, en faveur de la République française, à la souveraineté et propriété du comté de Falkenstein et de ses dépendances.

» Art. 13. Les troupes de l'empereur évacueront, vingt jours après l'échange des ratifications du présent traité, les villes et forteresses de Mayence, Ehrenbreitstein, Philippsbourg, Mannheim, Kœnigstein, Ulm et Ingolstadt, ainsi que tout le territoire de l'empire germanique jusqu'à ses États héréditaires.

» Art. 14. Les troupes de la République française évacueront, également, dans le même délai, la partie des États vénitiens que doit occuper l'empereur, et notamment les forteresses de Palmanova, Osoppo Porto-Legnago et les châteaux de Vérone. »

L'échange des ratifications du traité eut lieu à Rastadt, le 30 novembre.

Par une détermination, en date du 21 octobre, Bonaparte réunit la Valteline à la République cisalpine, comme le seul parti à prendre à l'égard des Grisons qui, après avoir demandé la médiation de la République française, l'avaient insultée par leur conduite.

OCCUPATION DE MAYENCE ET CASSEL.

En vertu d'une convention additionnelle et secrète, la République française ne devait faire évacuer les pays et les forteresses que l'empereur devait posséder en Italie, que lorsqu'elle serait assurée de l'occupation de Mayence par les troupes françaises. Dans le mois de décembre, le général Hatry reçut une instruction du Directoire exécutif pour investir Mayence et, aussitôt que les Autrichiens en sortiraient, prendre possession de la place avec ou sans le consentement de l'Electeur; dans ce dernier cas, après l'avoir menacé de la rupture de l'armistice et d'être traité en prince ennemi. Le cas ne se présenta pas. Le 29, les Autrichiens ayant évacué Mayence, le général Hatry conclut avec les commandants des troupes des Cercles, munis des pleins pouvoirs de son Altesse électorale, une convention en conséquence de laquelle celles-ci sortirent de Mayence, le 30, avec les honneurs de la guerre et y furent, le même jour, remplacées par les troupes françaises qu occupèrent également Cassel.

OCCUPATION DES ILES IONIENNES.

La nouvelle de la réunion à la France des Iles ioniennes, portée à Corfou par Eugène Beauharnais, aide-de-camp de Bonaparte, y causa une grande allégresse et fut célébrée par une fête où furent prononcés des discours analogues à la circonstance. Ces contrées, qui,

depuis longtemps, étaient sous le joug de Venise, furent flattées d'être libres et de faire partie d'une grande nation.

Le général de division Gentilj, nommé commandant de la *division militaire dans la mer Ionienne*, dut arriver à Corfou dans les premiers jours de novembre. Il devait avoir sous ses ordres les généraux Chabot et La Salcette, et 5200 hommes de troupes, y compris une légion cisalpine. La 6ᵉ demi-brigade, qui en faisait partie, arriva le 21 décembre avec le général Chabot. 400 hommes en furent détachés pour relever les troupes vénitiennes qui étaient à Céphalonie et à Zante. Pour le moment, on n'occupa ni Sainte-Maure, ni Cerigo. De concert avec le général Chabot, le général Gentili organisa trois compagnies d'Albanais pour tenir garnison à Prevesa, Parga et Vonitza, préférant, pour le service de ces postes de terre ferme, des nationaux habitués au climat insalubre de la côte dans ces localités.

Le chef de brigade du génie Pascal Vallongue, officier distingué qui fut tué, en 1806, devant Gaëte, était commandant en chef du génie dans le Levant, et le capitaine du génie Morio remplissait les fonctions de sous-directeur des fortifications à Corfou.

Le 15 janvier 1798, le général Gentilj fut forcé, par l'état de sa santé et de sa vue, de remettre le commandement au général Chabot. A cette date, avant de quitter Corfou, il écrivit au ministre de la guerre : « Le peuple est content et fier de sa réunion à la France. Les douanes et autres droits n'ont pas éprouvé la plus

légère atteinte dans leur perception ; non-seulement le passage d'un gouvernement à l'autre s'est opéré sans crise ni désordre, mais depuis l'arrivée des Français, les assassinats qui étaient fréquents ont cessé. »

Après la prise de Mâlte, Bonaparte écrivit au général Chabot que sa division faisait partie de l'armée d'Orient et lui en demanda l'état de situation.

EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

Magallon, consul de France au Caire sous la République, est regardé comme le premier qui ait donné au gouvernement l'idée de faire une expédition en Égypte pour soustraire les négociants français aux avanies des mameluks. Lazowski, capitaine du génie (1), au retour de sa mission dans l'empire ottoman, où il avait été envoyé en 1795, assura le Directoire exécutif que la Porte était hors d'état de s'opposer à une entreprise contre l'Égypte. Cette expédition plut au génie guerrier de Bonaparte, et fut résolue, quoique l'on ne fût pas maître de la mer. Sous la direction du général en chef, elle prit un caractère de grandeur qui honore la France, et bien que la conquête ait été précaire, ainsi qu'on devait s'y attendre, elle a avancé la civilisation de l'Égypte. Les préparatifs se firent dans les quatre ports de Toulon, Marseille, Gênes et Civita-

(1) Lazowski (Joseph), né à Lunéville, le 20 novembre 1759, entra, en 1779, à l'école des ponts et chaussées et était, en 1784, ingénieur à Cherbourg. En 1794, le 12 décembre, il fut nommé capitaine du génie. En 1795, il fut envoyé en Turquie et fit, pour plusieurs places fortes qu'il visita, des projets qu'il présenta au Sultan et ensuite au Directoire. Le 13 mars 1798, il fut nommé chef de bataillon, et, ainsi que Magallon, fit partie de l'expédition d'Égypte. En 1806, Lazowski, colonel, commanda en chef le génie, pendant quelque temps, au siége de Gaëte, après la mort de Vallongue.

Vecchia, sous la direction active de Bonaparte, qui, de Paris, en régla tous les détails de la manière la plus remarquable. Le 12 avril, un arrêté du Directoire donna à l'armée d'Angleterre le nom d'armée d'Orient, et en nomma général en chef Bonaparte.

La force des corps de troupes, rassemblés à Toulon, Marseille, Gênes et Civita-Vecchia, montait à 29 400 hommes présents sous les armes. Un convoi partant d'Ajaccio, et portant une demi-brigade et deux bataillons, devait, en outre, rallier la flotte. Bonaparte partit de Paris le 3 mai, s'arrêta à Lyon, et arriva à Toulon le 9. Le 14, toute l'armée était embarquée, et la flotte prête à partir; mais les vents étaient contraires. Le 19, on leva l'ancre et le convoi défila.

PRISE DE MALTE, 12 JUIN.

Le 9 juin, la flotte partie de Toulon parut devant Malte; l'Ordre s'était mis en état d'hostilité contre la République; sa perte avait été résolue. Les troupes des divisions Desaix et Baraguey-d'Hilliers descendirent dans l'île et investirent la place. Bonaparte employa en même temps la voie des négociations, qui eut un plein succès. Le 12, il conclut avec les baillis de l'Ordre, représentant le grand-maître Hompesch, une convention dont nous ne citerons que les deux premiers articles.

« Art. 1er. — Les chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem remettent à l'armée française la ville et les forts de Malte; ils renoncent en faveur de la République française aux droits de souveraineté et de pro-

priété qu'ils ont, tant dans cette ville que sur les îles de Malte, du Gozzo et de Cumino.

» Art. 2. — La République française s'engage à faire au grand-maître une pension annuelle de 300 000 fr. ; il lui sera, en outre, donné la valeur de deux années de ladite pension, à titre d'indemnité pour son mobilier. »

Deux jours furent employés à prendre possession des fortifications. On rapporte que Bonaparte les visitant avec Caffarelli, celui-ci lui dit : « Il est heureux, général, qu'il se soit trouvé quelqu'un dans Malte pour nous en ouvrir les portes. »

Le général de division Vaubois fut destiné à rester dans la place avec 3053 hommes d'infanterie, cinq compagnies d'artillerie et deux officiers du génie, le chef de bataillon Blanc qui y mourut en 1799, et le capitaine Blanc.

ORGANISATION DE L'ARMÉE ET EN PARTICULIER DU GÉNIE.

L'armée était composée de cinq divisions d'infanterie et quatre brigades de cavalerie : 1re division, Kleber ; 2e, Desaix ; 3e, Bon ; 4e, Menou ; 5e Reynier. 1re brigade de cavalerie, Leclerc ; 2e, Mireur ; 3e, Murat ; 4e, Davout. Le général Dumas commandait toute la cavalerie ; le général Dommartin, l'artillerie ; le général Andréossy, l'équipage de pont ; le général Caffarelli, le génie. Ce dernier avait sous ses ordres 3 chefs de brigade, Cretin, Sanson et Poitevin ; 6 chefs de bataillon, Tousard, Detroye, chef d'état-major, Souhait, Marion, Cazals et Lazowski ; 16 capitaines, Dhautpoul,

Sorbier, Bertrand, Michaux, Dode, Say, Garbé, Sabatier, Geoffroy, Riverieux, Aymé, Bouchard, Picot, Vinache, Ferrus et Malus; 15 lieutenants, Deponthon, Buslé, Bachelu, Crépin, Burel, Thurman, L. Morlet, Fuzeau, Vernois, Moret, Lacoste, Roger, Charbaud, Picquet, Legentil; 7 adjoints, Liédot, Taskin, Théviotte (1), Collet, Saint-Légier, Ferco, Fauve; 2 officiers du génie et 40 à 50 sapeurs, avec un officier, étaient attachés à chaque division; 2 officiers du génie, 1 adjoint et 150 sapeurs étaient pareillement attachés à l'équipage de pont. En outre des sapeurs, deux compagnies de mineurs et une compagnie d'aérostiers faisaient partie de l'expédition, de même que plusieurs ingénieurs-géographes et plusieurs ingénieurs des ponts et chaussées, qui, les uns et les autres, à l'exception de ceux chargés de missions scientifiques, étaient sous les ordres du général Caffarelli. (Voy. son registre de correspondance.)

(1) L'adjoint du génie Théviotte, né à Jouare, le 13 octobre 1769, s'engagea comme volontaire, en 1791, et servit dans la ligne jusqu'au 13 décembre 1794, qu'il fut nommé adjoint du génie. Il fit en cette qualité les campagnes d'Egypte, sous les ordres du chef de brigade du génie Sanson qui le distingua, et qui, devenu général, le prit pour aide de camp, en 1802. Théviotte était sous-lieutenant dans la ligne. Les adjoints du génie avaient été supprimés (Voy. p. 85); il fut nommé capitaine en 1805, et chef de bataillon en juin 1807, pour s'être distingué au combat de Gutstadt. Il mourut à Posen, lieutenant-colonel, le 7 février 1813. Dans le cours de sa carrière, comme aide de camp du général Sanson directeur du dépôt de la guerre, Théviotte rédigea, sur les campagnes d'Egypte, un grand nombre de mémoires qui attestent des talents et de l'activité de son esprit.

DÉBARQUEMENT ET PRISE D'ALEXANDRIE.

La flotte partit de Malte le 23 juin, et, après une navigation heureuse, arriva le 29 à la vue de la côte sur laquelle est située Alexandrie. Cette côte s'étend du nord-est au sud-ouest, du fort d'Aboukir au point où est la tour dite des Arabes, l'espace de 60 kilomètres; Alexandrie se trouve à un peu plus du tiers de la longueur compté de la pointe d'Aboukir; la tour dite du Marabout est située dans une petite île, près de la côte, à 8 kilomètres au sud-ouest d'Alexandrie; la colonne de Pompée est dans les terres, à 600 mètres au sud de l'enceinte de la place.

Le 1er juillet, Bonaparte étant à bord de l'*Orient*, donna l'ordre du débarquement; il eut lieu le même jour vers onze heures du soir, par un beau clair de lune. Les divisions Menou, Kleber et Bon débarquèrent non loin de la tour du Marabout, à 6 kilomètres d'Alexandrie; les divisions Desaix et Reynier débarquèrent plus tard près de la tour des Arabes. Les troupes, dont Bonaparte passa la revue à trois heures du matin, ne montaient, suivant les dictées de Napoléon (1), qu'à 4500 hommes. Cette petite armée se mit en marche à la pointe du jour sur trois colonnes. La colonne de gauche, général Menou, forte de 1800 hommes, marcha entre la mer et les hauteurs, parallèlement au ri-

(1) Bertrand, *Campagnes d'Égypte et de Syrie*, écrites à Sainte-Hélène sous la dictée de Napoléon, Paris, 1847, t. Ier, page 126.

vage; les deux autres colonnes, généraux Kleber et Bon, fortes, l'une de 900 hommes de la 25e demi-brigade commandée par Lannes, l'autre de 1200, suivirent la route des carrières. On ne vit que quelques Arabes ou mameluks que les éclaireurs tinrent à distance. A huit heures du matin, l'armée étant à portée de canon d'Alexandrie, le général en chef ordonna l'investissement de la place, et se porta à la colonne de Pompée. Kleber attaqua un corps arabe sur les hauteurs qui dominent Alexandrie; Bon alla prendre position devant les fronts de la porte de Rosette, qu'il devait attaquer. En ce moment, le chef de brigade du génie Sanson, à qui le général Caffarelli avait ordonné de reconnaître la place, remplit sa mission en marchant avec l'avant-garde de la division Menou. Il reconnut que le fort triangulaire auquel s'appuie l'enceinte, au sud, du côté de la mer, avait une brèche considérable accessible par une rampe, et que deux courtines pouvaient être escaladées, l'une par une brèche et l'autre par des joints de pierres cassées, aussi facilement que par des échelles; il en rendit compte au général en chef, et l'assura qu'on pouvait entrer dans Alexandrie par une attaque de vive force. Bonaparte le renvoya dire au général Menou d'attaquer, et qu'il allait en faire autant de son côté. Cet ordre fut aussitôt et, avec succès, exécuté par les troupes des trois divisions. Les généraux Menou et Kleber furent blessés; le dernier, grièvement, par une balle à la tête. L'enceinte qu'on escalada était celle de l'ancienne ville arabe. Le premier qui y entra fut, suivant Bonaparte,

Menou; et, suivant Napoléon, ce fut Bon. Ils peuvent y être entrés tous les deux en même temps. Bonaparte, y étant entré, se plaça sur une hauteur à laquelle on a donné le nom de *montagne du général*. Dans cette position, il attendit la prise de la ville moderne, où le général Bon, suivi de son état-major, entra sans obstacle. Il était à peu près onze heures du matin. On n'y voyait encore que peu de Français, et des coups de fusil partaient fréquemment des maisons particulières (1); à midi, Bonaparte y avait son quartier général. Il ordonna à Desaix, aussitôt que sa division serait entièrement débarquée, de la diriger sur la route du Caire, parce qu'elle devait faire l'avant-garde de l'armée. Le 3, il nomma chef de bataillon le capitaine du génie Say, comme s'étant particulièrement distingué à la prise d'Alexandrie par son courage et ses talents.

La direction des fortifications d'Alexandrie fut confiée au chef de brigade du génie Cretin, avec deux chefs de bataillon et plusieurs capitaines sous ses ordres. Le colonel Cretin, né en 1744, avait de la considération dans le corps du génie, et était apprécié par le général en chef qui s'entretenait volontiers avec lui. Sous le titre d'ordre daté du 4 juillet, Bonaparte donna aux chefs de l'artillerie et du génie une instruction sur les travaux qu'ils devaient faire exécuter.

« Art. 4. — On établira à l'extrémité de l'isthme sur lequel est bâtie la ville d'Alexandrie, du côté de terre,

(1) Rapport du chef de bataillon du génie Detroye, qui était auprès du général Bon.

une enceinte consistant d'abord dans un bon fossé, un parapet, lié autant qu'il sera possible et appuyé sur la hauteur où j'étais pendant l'attaque de la place. (Voy. page 114 le sens exact de ces mots et le plan ci-joint).

» Art. 5. — On fortifiera la hauteur de Pompée et la hauteur de l'observation, de manière que, dans dix jours, 100 hommes sur chacun de ces trois points et 4 ou 5 pièces de canon puissent être à l'abri d'un coup de main. »

Le général Kleber ne pouvant, à cause de sa blessure, faire un service actif en ce moment, Bonaparte le nomma commandant d'Alexandrie, d'Aboukir et d'une colonne mobile qui fut organisée.

OCCUPATION D'ABOUKIR ET DE ROSETTE.

Après la prise d'Alexandrie, aucun point n'était plus important à occuper que Rosette, dont la possession ouvrait l'entrée de la branche occidentale du Nil à la flottille légère destinée à être d'un grand secours à l'armée dans un pays où les moyens de transport sont rares, et qui, pendant une partie de l'année, est couvert par les eaux. Le 5 juillet, le général Dugua se dirigea avec la division Kleber, dont il avait pris le commandement, sur Rosette, et, chemin faisant, il laissa une petite garnison dans le fort d'Aboukir. Le 7, il entra dans Rosette sans trouver de résistance; il n'y avait qu'un petit fort bastionné, le fort Saint-Julien, qu'il occupa. Le général Menou fut nommé commandant de Rosette et de son arrondissement, et eut pour chef du génie le capitaine Dhautpoul.

En conséquence d'un ordre du général en chef, le chef de brigade du génie Poitevin se transporta à Aboukir, avec un officier supérieur d'artillerie, pour voir s'il serait possible d'y construire des batteries pour protéger l'escadre qui viendrait y mouiller. Le 7 juillet, il rendit compte, qu'attendu le peu de fond de la rade, les vaisseaux de guerre ne pouvaient pas mouiller plus près de terre que 1200 toises, et qu'en ce moment notre flotte venait de mouiller à une bonne lieue d'Aboukir. On sait ce qui en résulta : le 1er août, l'ennemi, faisant passer une partie de ses vaisseaux entre la côte et notre flotte, plaça entre deux feux sept de nos vaisseaux, desquels il prit six, en fit sauter un, et rendit inutiles les autres, dont deux seuls avec deux frégates échappèrent au désastre affligeant qu'éprouva la marine française.

MARCHE DE L'ARMÉE SUR LE CAIRE.

La division du général Desaix, qui devait faire l'avant-garde de l'armée, débarqua, le 2 juillet, à la tour des Arabes. Le 3, à la pointe du jour, elle se mit en marche; elle s'arrêta sous les murs d'Alexandrie, et à cinq heures du soir prit la route de Damanhour, où elle arriva le 6 à minuit, et le 7 y séjourna. Elle y fut jointe par la division Reynier, à la suite de laquelle marchait la division Bon, et après celle-ci la division Menou, commandée par le général Vial. De Damanhour, l'armée se dirigea à l'est sur Rahmânyeh, ville importante située sur la rive gauche du Nil (branche

de Rosette), où elle arriva le 10, et, le 11 et le 12, séjourna dans les environs. Parti d'Alexandrie, le 7, avec la réserve forte de 2600 hommes, sous les ordres de Murat, le général en chef arriva, le 10, à Rahmânyeh. Il était le même jour, 7 juillet, parti d'Alexandrie une colonne composée de sept régiments de cavalerie non montés, des officiers et des troupes de l'artillerie et du génie non attachés aux divisions. Cette colonne, commandée par le général d'artillerie Andréossy, s'embarqua, le 11, à Rosette sur vingt à vingt-cinq bâtiments du pays, qui, escortés par une demi-galère, un chébec et quelques canonnières, remontèrent le Nil, et arrivèrent, le 12, à la hauteur de Rahmânyeh, en même temps que la division Dugua, partie le 9 de Rosette, faisait sa jonction avec l'armée, dont elle forma l'arrière-garde et porta la force à 21 000 hommes de toutes armes. Le 12, à quatre heures du soir, toute l'armée se mit en marche pour le lendemain attaquer l'ennemi, dont les troupes nombreuses, les drapeaux et les bagages, sans aucun ordre, couvraient la plaine sur la rive gauche du Nil, au-dessous de Chôbrakhyt. Le général Andréossy reçut du général en chef l'ordre de suivre avec la flottille tous les mouvements de l'armée, et de les favoriser en embossant plusieurs bâtiments sur les flancs de l'ennemi. Mais, tandis que, le 13, Bonaparte battait les mameluks, notre pauvre flottille, qui ne marchait pas en bon ordre, tomba dans une embuscade; plusieurs des djermes (bâtiments de transport du Nil) furent coulés bas par l'ennemi; la demi-galère fut abandonnée par les matelots, et le chef de division Perrée blessé.

Le général Andréossy fit débarquer les troupes sur la rive droite du Nil, où elles se formèrent en bataillon carré ouvert du côté du fleuve. Après la victoire remportée par l'armée de terre, la flottille se remit en ordre; Andréossy se rembarqua avec une partie des troupes; le surplus, la réserve de l'artillerie et du génie, commandée par le chef de brigade Poitevin et trois compagnies de grenadiers envoyées par Bonaparte formèrent une colonne qui, pendant quatorze jours, depuis le 14 jusqu'au 27, sous les ordres du général Zajonchek, remonta la rive droite du Nil jusqu'au point dit le *ventre de la vache;* arrivée à ce point, elle s'incorpora à l'armée. Cette marche dans le Delta fut très pénible; la viande manqua quelquefois et le pain toujours; les marches furent longues et les bivouacs avaient lieu sur un sable brûlant et dépourvu d'arbres.

Le 21 juillet, Bonaparte gagna sur les mameluks la bataille des Pyramides, qui porta un coup funeste à leur domination en Égypte. Cette bataille fut livrée sur la rive gauche du Nil, à la vue de la population accourue du Caire qui est sur la rive droite, et où, le 24, le général en chef eut son quartier général. Par son premier ordre du jour, il chargea le génie de construire des fours et des hôpitaux. Deux hôpitaux furent d'abord établis au Caire dans deux grandes maisons particulières. Le chef de brigade Dupuy, plus tard général, fut nommé au commandement du Caire, et le chef de bataillon Bron à celui de la citadelle, vaste labyrinthe où le général Bon eut ordre de se loger avec toute sa division. Le chef de bataillon Say en fit, les

premiers jours, par ordre du général Caffarelli, une reconnaissance intéressante. La citadelle occupe l'angle sud-est de la ville qu'elle domine, et elle est elle-même dominée à 700 mètres, à l'est, par le plateau de Mokattam, dont elle est séparée par un ravin.

Le chef de brigade du génie Sanson fut nommé directeur des fortifications du Caire, et le capitaine du génie Bertrand, promu en août chef de bataillon pour la manière distinguée avec laquelle il s'était conduit à la bataille des Pyramides, remplit dans la place les fonctions d'ingénieur en chef.

Le parc et les dépôts d'artillerie, ainsi que ceux du génie, furent établis à Gyzeh, sur la rive gauche du Nil, en face du Vieux Caire.

LE CAIRE ET LE NIL.

La ville du Caire est environnée de monticules formés de décombres amoncelés par le temps, le bien de l'agriculture ne permettant pas qu'on les jette dans le Nil. Éloignée de 6 à 800 mètres des bords du fleuve, elle a deux ports, l'un à Boulâq, au nord-ouest, pour la basse Égypte, et l'autre au sud-ouest, au Vieux Caire, pour la haute Égypte. Elle est traversée dans toute sa longueur, du sud au nord, par le Khalyg, canal dérivé du Nil au-dessous du Vieux Caire, et qui, lors dés crues du fleuve, se remplit d'eau, et, avec d'autres canaux, porte par ses inondations la fertilité dans la basse Égypte. A la même époque, un aqueduc, dont la prise d'eau est au Vieux Caire, remplit les citernes de la ci-

tadelle, qui a, en outre, le puits Joseph, profond de 88 mètres. Les crues régulières et bienfaisantes du Nil arrivent à la fin de juin et cessent à la fin de septembre. Le Nil revient alors peu à peu à son niveau le plus bas, et marque trois coudées au nilomètre ou *méqyâs* qui est une colonne en marbre blanc, renfermée dans un puits en communication avec le Nil par une voûte souterraine. Cette colonne a 9 mètres de hauteur, et est divisée en seize parties qui représentent des coudées (1). Le méqyâs est près d'une mosquée à l'extrémité méridionale de l'île de Roudah, qui, devant le Caire, partage le Nil en deux bras. La population du Caire était d'environ 263 000 âmes en 1798. La ville, dont les rues sont étroites, est divisée en nombreux quartiers séparés par des portes qui forment des barricades. Dans le mois d'août, on abattit une grande partie de ces portes. Il y a au nord-ouest une très grande place, la place Ezbekyeh, qui se transforme en lac et se couvre de barques lorsque les eaux du Nil sont très hautes.

DAMIETTE.

Maître du Caire, le général en chef tourna son attention vers la branche orientale du Nil, la plus fréquentée par la navigation, parce qu'il y a plus de hauteur d'eau sur le Boghaz de son entrée. Le général Vial remit le

(1) La coudée du méqyâs est de 5625 décimillimètres et la crue du Nil doit être de 12 coudées au moins (7 mètres) pour produire le bon effet qu'on en attend. Au-dessous du zéro est une vase profonde.

commandement de la division Menou au général Lannes, et fut envoyé prendre possession de Damiette avec 600 hommes et le capitaine du génie Sabatier qui avait ordre de faire des croquis sur la route, afin de compléter la carte du Delta. Damiette est sur la rive droite du Nil, assez loin du point important à défendre; mais il y a sur la rive gauche une tour dite du Delta ou du Boghaz qu'on occupa. Sabatier la fit mettre en état, de manière qu'on put l'armer et y laisser une garnison, et revint au Caire.

SALHEYEH.

Après la bataille des Pyramides, les deux principaux chefs des mameluks, Mourad-Bey et Ibrahim-Bey s'étaient retirés, le premier dans la haute, le second dans la basse Égypte, dont il interceptait les communications avec le Caire, en occupant Belbeys. Dans les premiers jours d'août, le général en chef prit toutes les mesures convenables pour faire une expédition dans la province de Charqyeh, dont Belbeys est la capitale, et en chasser Ibrahim-Bey. Il fit partir du Caire une forte avant-garde de cavalerie, et, à sa suite, les divisions Reynier, Lannes et Dugua, avec lesquelles il marcha. A notre approche, Ibrahim-Bey abandonna Belbeys; mais à 65 kilomètres de cette ville, à Salheyeh, il fut, le 11 août, atteint par notre cavalerie, qui chargea vigoureusement son arrière-garde, et le força à chercher son salut dans le grand désert qui sépare l'Égypte de la Syrie.

Salheyeh, village fort étendu dont les huttes sont disséminées dans une forêt de palmiers, à l'entrée du désert, sur la route que suivent les caravanes qui vont à la Mecque, dans une localité où se trouvent des puits, et que couvre sur un côté l'inondation du Nil, parut au général en chef une position qu'il était important d'occuper. Il écrivit, le 13 août, au général Caffarelli, que son intention était d'y réunir des magasins de guerre et de bouche suffisants pour une armée de 30 000 hommes pendant un mois, et qu'il était indispensable de renfermer ces magasins dans une forteresse qui les mît à l'abri d'être enlevés par une attaque de vive force, et qui, avec 7 ou 800 hommes de garnison, pût soutenir un siége. Le général Reynier, nommé commandant de la province de Charqyeh, reçut communication des ordres du général en chef, dont il devait presser l'exécution. Le capitaine du génie Geoffroy, qui fut chargé des travaux de Salheyeh avec deux autres officiers sous ses ordres, fit le projet de trois redoutes occupant les sommets d'un triangle de 280 mètres de côté, et au centre duquel serait une redoute carrée de 40 mètres de face. Bien que ce projet ne remplît pas le but du général en chef, il en fit poursuivre l'exécution, fixa l'armement des redoutes à trois pièces de canon chacune, et, à 4 pièces, l'armement d'une mosquée qui fut confondue avec la redoute projetée au centre du triangle. Un fort palissadement devait unir les redoutes entre elles. Nous voyons par la correspondance de Napoléon Ier que, sans attendre que les ouvrages fussent terminés, il envoya par eau à Salheyeh des

approvisionnements de guerre et de bouche assez considérables. Dans la suite, on reprit les travaux sur les bases projetées par le général en chef. (Voy. le plan de Salheyeh de 1801 dans le bel atlas manuscrit de l'expédition d'Égypte, au dépôt de la guerre.)

BELBEYS.

Le général en chef écrivit, le 29 août, au général Reynier qui avait son quartier général à Belbeys : « L'impossibilité de faire des fortifications conséquentes à Salheyeh m'a décidé à porter ma principale attention sur Belbeys. Au bord d'un grand canal, sur un monticule et par les bâtiments qu'il contient déjà, Belbeys est plus propre qu'aucun autre à remplir mon but. » Le chef de brigade du génie Sanson et le capitaine Sabatier y furent envoyés, reconnurent la position, et firent le projet d'un eptagone bastionné dont deux ouvrages seuls, un cavalier et une lunette furent exécutés par le chef de bataillon du génie Souhait, qui leur succéda. Le cavalier ne fut pas achevé. La lunette de 210 mètres de développement et de 8 mètres d'escarpe, construite en briques séchées au soleil et sur le côté ouest de la ville, dominant les maisons voisines, servit à mettre en sûreté une petite garnison avec des vivres et de la poudre.

Belbeys, situé sur la limite du grand désert de Syrie, à égale distance environ de la Méditerranée et de la mer Rouge, leur parut, dans une plaine coupée en tous sens par des canaux, être un point de passage

obligé et qui devait être fortifié. Le mémoire qu'ils rédigèrent sur Belbeys et ses environs a de l'intérêt pour la connaissance de l'Égypte. Cette capitale d'une province n'avait que 800 habitants, et, par les ruines et les décombres que les siècles y ont entassés, n'est que l'ombre d'une ville. Le chef de bataillon du génie Souhait se rendit à Belbeys comme chef du génie.

PREMIÈRE CAMPAGNE DANS LA HAUTE ÉGYPTE.

De retour au Caire, après l'expédition contre Ibrahim-Bey, le général en chef chargea le général Desaix de poursuivre Mourad-Bey dans la haute Égypte. On était alors dans la saison où les crues du Nil couvrent la plus grande partie des terres, et où les voies d'eau sont les seules praticables pour une armée. Le 25 août, on embarqua au-dessus du Caire, sur le nombre nécessaire de djermes, les trois demi-brigades d'infanterie, 21ᵉ, 61ᵉ et 88ᵉ, composant la division du général Desaix, forte d'environ 4000 hommes. Ce convoi, escorté par un chebec, deux demi-galères et un aviso, remonta le Nil, l'espace de 100 kilomètres, jusqu'à Beny-Soueyf où il arriva le 31. Les troupes débarquèrent et prirent position sur les monticules qui sont aux environs. Après avoir fait une reconnaissance qui le convainquit que les mameluks n'étaient pas dans cette partie de l'Égypte, le 3 septembre, le général fit embarquer sa division, et continua à remonter le Nil, l'espace de 225 kilomètres jusqu'à Siout, où l'on arriva

le 15 au soir. Là on apprit d'une manière certaine, que Mourad-Bey était dans le Fayoum, province moins méridionale et située à l'ouest du Nil. Le convoi redescendit le Nil jusqu'à 15 ou 20 kilomètres au-dessous de Beny-Soueyf, où il traversa, sur la rive gauche, l'embouchure du canal Joseph, espèce de bras du fleuve qui l'accompagne parallèlement à la distance de 12 à 15 kilomètres dans la haute Égypte, et qui se trouvait être encore navigable; mais l'eau commençait à y décroître. Le 23, le convoi s'y engagea; plusieurs des djermes furent ensablées; enfin, le 3 octobre, au matin, on vit sur une hauteur de la rive gauche l'avant-garde de Mourad-Bey. La division débarqua, mais l'ennemi s'étant éloigné, elle se rembarqua, à l'exception de 4 ou 500 hommes qui marchèrent sur la rive gauche à la hauteur du convoi, continuant sa route vers le Fayoum. Le 4, à dix heures du matin, on aperçut, au loin dans le désert, l'armée entière de Mourad-Bey qui venait à nous sur deux grandes lignes. A deux heures, la division était formée en carré, ayant deux pièces d'artillerie légère et attendant l'ennemi, mais on ne vit que ses tirailleurs; il ne voulait pas s'éloigner du village de Sédiman sur le canal Joseph, où il avait un camp. Enfin, le 7 octobre, après une marche de deux heures dans le désert, on se trouva en face de l'armée de Mourad-Bey, qui était en position sur une hauteur. L'armée française formait un grand carré, qui avait sur ses flancs deux petits carrés, l'un de 150 hommes, l'autre de 200. Les mameluks se consumèrent d'abord en de vains efforts pour enfoncer les

deux petits carrés. Voyant qu'ils y renonçaient, le général Desaix ordonna de battre la charge; la division marcha alors dans le plus grand ordre à l'ennemi qui prit la fuite, abandonnant quatre pièces d'artillerie. On le vit tout à fait disparaître. La division coucha le même soir à Sédiman, qui donna son nom à la bataille. Le 10 novembre, toute la division était réunie à Beny-Soueyf.

DAMIETTE ET LESBÉ.

Dans le mois de septembre, la province de Damiette fut occupée par la division du général Dugua, qui en avait été nommé commandant. Considérant que la tour du Delta est insuffisante pour défendre un point aussi important que l'embouchure de la branche de Damiette; que cette partie de la côte est susceptible d'être attaquée par mer et couvre un pays riche et fertile, le général en chef décida par un ordre en date du 8 octobre : Article 1er, que le village de Lesbé (situé sur la rive droite de la branche du Nil de Damiette à une lieue de son embouchure) serait retranché de manière à pouvoir être défendu par 3 ou 400 Français et en contenir le double. Art. 2, qu'il y aurait une batterie de canons fermée à l'extrémité de la barre, une batterie sur le lac Menzaleh diagonalement en arrière de Lesbé, et une batterie à la tour du Boghaz.

Art. 5. Il n'y aura à Damiette ni hôpital, ni magasin d'aucune espèce. Tous ces établissements seront

transportés à Lesbé. Il n'y aura à Damiette que deux fours pour le service de la garnison qui y restera.

Le capitaine du génie Deponthon (depuis général distingué), qui fut chargé des travaux de Lesbé, a laissé sur cette place un mémoire intéressant. La position de Lesbé, éloignée de 800 mètres seulement du lac Menzaleh, était avantageuse pour fermer la langue de terre comprise entre le lac et le fleuve. La plaine rase et marécageuse qui l'environne en rendait l'approche très difficile. Les barques ennemies qui auraient forcé les batteries du Boghaz auraient été arrêtées par les canons de la place. Le projet du capitaine Deponthon ayant été adopté, on mit sur-le-champ la main à l'œuvre; on profita autant qu'il fut possible de plusieurs massifs de décombres qui se trouvaient autour du village, de manière à en former une partie des terre-pleins des ouvrages et un bourrelet qui masquait le revêtement aux feux de la campagne. Lorsque survint, au printemps de 1799, l'expédition de Syrie, le fort Lesbé était en état de défense.

LES FORTS DU CAIRE.

Jusqu'au mois d'octobre, on se borna à mettre en état les fortications de la citadelle. A cette époque le général en chef sentit la nécessité d'augmenter les moyens de défense de la place, pour résister à une attaque de la population; à cet effet, par un ordre du jour, en date du 9 octobre, il prescrivit différentes dispositions qu'on exécuta.

On établit à la pointe de l'île du méqyâs une batterie qui pouvait défendre Gyzeh et battre le Vieux-Caire.

On construisit au Vieux-Caire une tête de pont à laquelle le réservoir de l'aqueduc servait de réduit.

On créa un hôpital pour 900 lits dans la grande ferme d'Ibrahim-bey qui est située sur les bords du Nil, au-dessous du Vieux-Caire; on transporta dans la même ferme les magasins de service du génie qui étaient à Gyzeh; on y établit en outre des ateliers pour la construction de machines et d'instruments, sous la direction de Conté qui, sous le titre de chef de brigade des aérostiers, était subordonné au général Caffarelli. Enfin on couvrit la ferme d'Ibrahim-Bey par un mur crénelé en forme d'ouvrage à corne, en communication par un pont avec l'île de Roudah.

On construisit autour de la ville quatre forts, savoir : le fort de l'Institut, le fort Dupuy, le fort Sulkowski et le fort Camin.

1. Le fort de l'Institut situé sur un monticule, entre la place et la ferme d'Ibrahim-Bey qui consistait dans une grande batterie revêtue en maçonnerie et fermée à la gorge par une caserne défensive avec deux tours à ses extrémités, protégeait le grand hôpital, et battait les ponts sur le Khalyg.

2. Le fort Dupuy situé à l'est était un pentagone en maçonnerie qui dominait le quartier le plus mutin de la ville et battait la gorge qui sépare la citadelle du Mogattam. Il avait la forme d'un bastion fermé par un mur, en avant duquel était une fausse-braie. Il devait d'abord porter le nom de fort Mireur, qui était celui

d'un général qui avait été assassiné par les Arabes. Lorsqu'il fut construit, il reçut le nom du commandant du Caire, qui fut tué dans la révolte du 21 octobre.

3. Une grande mosquée ayant des murs très élevés, située sur le canal du Prince des fidèles (le Khalyg), et qui couvrait l'enceinte de la ville du côté du nord, fut convertie en fort sous le nom de Sulkowski qui lui fut donné après la révolte du 21 octobre où périt ce colonel distingué. Ce fort pouvait contenir plusieurs bataillons; peu d'hommes suffisaient pour sa défense. (Bertrand, *Campagnes d'Égypte et de Syrie*, tome Ier, page 260.)

4. Le fort Camin était une tour qui fut construite sur la hauteur qui domine la ville du côté du nord-ouest, à mi-chemin de Boulâq et de la place d'Ezbekyeh. Cette tour avait 8 mètres de diamètre, murs compris, et près de 14 mètres d'élévation. Au niveau du troisième étage était un chemin de ronde sur encorbellement et avec mâchicoulis; elle portait le nom d'un adjudant-général tué sur la plage, le jour du débarquement.

Ces quatre forts et la corne d'Ibrahim-Bey furent armés d'artillerie.

GYZEH ET EL-RAHMANYEH.

La ville de Gyzeh, renfermant un hôpital de 90 lits et tous les établissements de l'artillerie, était entièrement ouverte du côté du Nil qui, lors des basses eaux, la laissait sans protection; et du côté de terre elle n'était

fermée que par un mur de peu d'épaissenr, de peu d'élévation, mal flanqué par des tours rondes et qui avait plus de 2000 mètres de développement. Le chef de bataillon du génie Tonsard, qui y fut envoyé dans le mois de novembre, la mit en état de défense, au moyen d'un fossé, de quelques bastions, d'une banquette derrière le mur d'enceinte, et de palissadements.

La prise d'eau du canal d'Alexandrie, dans le voisinage d'El-Rahmanyek, était un point important par le double but du canal, qui, pendant les crues du Nil, est navigable et dont les eaux remplissent les citernes d'Alexandrie. Le fort que l'on construisit dans une île était parfaitement situé pour la défense de la prise d'eau et pour protéger le village qui est l'entrepôt général de la province de Bahiref; une batterie fut aussi construite à la pointe sud de l'île pour défendre la navigation du fleuve.

ÉTAT DES TRAVAUX D'ALEXANDRIE AU 31 DÉCEMBRE.

(Voy. le plan ci-joint) (1).

La batterie du Pharillon qui croise ses feux avec ceux du phare et avec ceux de la hauteur de Cléopatre, qui la domine, avait trois pièces de 24, une pièce de 3 et un gril à boulets rouges; son fossé était défendu par une ligne de chevaux de frise.

La hauteur de Cléopatre était occupée par un ouvrage assez spacieux, croisant des feux sur les avenues du Pharillon et commandant assez bien toute la plaine

(1) Le plan ci-joint indique les ouvrages en projet.

en avant jusqu'aux murs de la ville des Arabes. Ses fossés ont déjà une profondeur considérable du côté de la campagne. La hauteur des Tombeaux et ses revers au nord offrent une position, d'où l'ennemi nuirait à cette redoute, s'il parvenait à s'y établir.

La montagne de l'Observation était enceinte par un retranchement qui consistait en un parapet et un escarpement qui devait être revêtu. Le sommet de la montagne devait être occupé par une redoute.

Le fort Triangulaire était dégagé de ses ruines; on avait commencé avec les décombres un massif de rempart, et fait des barbettes sur les tourelles, etc.

La batterie des Catacombes était achevée et armée.

La batterie des Bains était pareillement achevée et armée. Elle était unie au fort triangulaire par trois redoutes construites sur un terrain qui offre des couverts à l'assaillant.

La hauteur du Général était occupée par plusieurs redoutes ou redans qui avaient été construits lors de la première apparition des Anglais devant Aboukir. Les projets que l'on a sur cette montagne n'étaient pas encore arrêtés.

Le fort du Phare avait trois batteries qui avaient été mises en bon état : celle de droite qui défend la passe; celle de gauche qui bat au large et prend des revers sur l'île de Pharos; et celle de la porte du fort dont une pièce bat l'intérieur du port neuf. L'armement des trois batteries est de 15 canons dont 9 de 24, 2 obusiers et 5 mortiers.

DEUXIÈME CAMPAGNE DANS LA HAUTE ÉGYPTE.

Le 16 décembre 1798, la division aux ordres du général Desaix, composée de trois demi-brigades d'infanterie, 900 hommes de cavalerie et 8 pièces de canon, se mit en marche de Beny-Soueyf, pour attaquer les mameluks dans la haute Égypte. Le 18, elle les vit à Fechn, mais ils ne l'attendirent pas; ils se hâtèrent de passer le canal Joseph, et depuis ce jour, jusqu'au 29, qu'on arriva à Girgeh, ils ne cessèrent de fuir à l'approche de la division, ne s'arrêtant que pour dévaster le pays et changer leurs chevaux qui tombaient de fatigue.

Girgeh est à 116 kilomètres de distance au-dessus de Siout, où l'on s'était arrêté dans la première campagne. La division y resta vingt-deux jours, attendant l'arrivée de sa flottille. Le capitaine du génie Garbé fut chargé d'arranger, en caserne défensive, une maison de mameluks; il en fit un poste où un bataillon pouvait soutenir, pendant plusieurs jours, une attaque.

Pendant que nous occupions Girgeh, des mameluks descendus d'Esné vinrent se joindre à ceux de Mourad-Bey, qui reçut en même temps un corps d'Arabes à pied, venant de la Mecque, composé de fanatiques, braves, mais mal armés. Avec ces renforts, le 22 janvier, Mourad-Bey attaqua la division aux environs de Girgeh. Nos huit pièces d'artillerie causèrent à ses mameluks des pertes considérables, et la cavalerie acheva de les mettre en pleine déroute, tellement qu'on ne les

revit qu'à Syène. La division continua sa marche sur la rive gauche du Nil, et arriva, le 24, à Denderah, vis-à-vis de Qeneh; visita, le 26, les ruines si célèbres de Thèbes, et arriva de bonne heure le 28 à Esné. Le général Desaix y laissa le général Friant avec ses deux demi-brigades, la 61e et la 88e de ligne, et partit le même jour avec la cavalerie commandée par le général Davout, et la 21e demi-brigade légère commandée par le général Belliard. Il arriva, le 29, à Edfou, et, le 1er février, à un petit hameau près de Syène ; enfin le 2 février, à Syène qui est sur la rive droite du Nil, sous la latitude de 24° 5' 23", à 165 lieues de 4 kilomètres du Caire en droite ligne. Ce fut le terme des marches de la division. Les mameluks étaient au delà des cataractes, dans un pays dont l'aspect n'inspire que l'horreur. (Lettre du capitaine Garbé, datée de Qeneh le 31 mai 1799.)

Après avoir fait une excursion aux cataractes, le général Desaix descendit à Esné et s'occupa de diviser ses troupes pour occuper tout le pays et y lever des contributions. Le général Belliard resta avec sa demi-brigade à Syène et occupa Esné avec 200 hommes. Le général Friant commandait toute la province de Girgeh, et tenait garnison dans cette ville et à Qeneh. Le général Desaix s'était fixé à Cousse, sur la rive droite du Nil.

Le 25 février, le général Belliard eut avis que Mourad-Bey avec tous les mameluks descendait par les déserts pour se porter sur nos derrières; le passage sur la rive gauche du Nil, dont la largeur est de 1000 mè-

tres, exigea quelques jours, et lorsqu'on eut passé, l'ennemi avait trois jours d'avance ; jamais on n'avait vu une marche si précipitée. La plupart de nos barques furent pillées et saccagées par les mecquins et les mameluks, et tous les équipages tués.

Dans le mois d'avril, les mameluks parurent se réunir de nouveau entre Girgeh et Siout. Le général Desaix se porta dans la première de ces deux villes, laissa le général Belliard pour tenir la haute Égypte, et donna au général Davout le commandement d'une colonne mobile qui partit de Siout et qui tua plus de 2000 hommes aux mameluks.

Il ne faut pas penser (lettre citée du capitaine Garbé) à détruire les mameluks; les déserts et leurs chevaux leur facilitent les moyens d'éviter les combats; il faut occuper des positions qui les empêchent de revenir des montagnes, chercher de l'eau et des vivres. Ces positions sont : Siout, Tahtah, Girgeh, Qeneh, Esné. Il y faut des établissements retranchés. L'importance de Qeneh, comme étant le débouché de Cosseir sur la mer Rouge et de presque tout le commerce de la Mecque et des Indes, engagea le général Desaix à y faire un établissement solide et le chef-lieu de la province de Thèbes. Par son ordre, le capitaine Garbé fit le projet d'un petit fort que l'on y construisit près des bords du Nil. Ce fort était un carré avec quatre petits bastions aux angles. Les courtines avaient 17 mètres de longueur et étaient formées par des murs crénelés de 13 décimètres d'épaisseur et de 10 mètres de hauteur, comptés du fond du fossé, qui avait 4 mètres de profon-

deur. Derrière le mur était une banquette de terre, et sur le bord extérieur du fossé, un glacis. Les bastions avaient une barbette et huit créneaux, deux sur chaque face et deux sur chaque flanc. L'intérieur était rempli par une caserne carrée avec une cour au milieu.

QATYEH DANS LE DÉSERT DE SYRIE.

Qatyeh est situé dans le vaste désert qui sépare la Syrie de l'Égypte, à 90 kilomètres de Salheyeh, 10 des bords de la mer et 100 d'El-Aryeh. Le point de la côte qui en est voisin est appelé *Ambedia* par les Arabes; les barques peuvent y aborder, ce qui permet d'approvisionner par mer Qatyeh. En janvier 1799, le général en chef fit reconnaître la route de Qatyeh, et ordonna d'y construire un fort capable de mettre 4 à 500 hommes et une certaine quantité de magasins à l'abri d'une attaque de vive force. Le chef de brigade du génie Sanson qui, avec le capitaine Sabatier, fit le projet de ce fort sur les lieux, se plaça à la lisière d'un bois de palmiers, dans la partie basse du terrain, à 60 mètres de distance d'un puits. Dans cette position, le fort avait le défaut d'être dominé, qu'on n'aurait pu éviter qu'en sacrifiant l'avantage le plus précieux. Tel qu'il fut construit, il consistait dans une redoute carrée de 88 mètres de côté, avec quatre tours rondes de 4 mètres de rayon aux angles. Il avait un chemin couvert, et renfermait trois fours et une quinzaine de baraques. Le puits était au centre d'une flèche unie au fort par une double

caponnière. Le profil présentait une forte palissade en palmier de 65 décimètres de longueur, enfoncée de 2 mètres dans le sable, et précédée d'un fossé de 2 mètres de profondeur et de 13 mètres de largeur. Au delà du fossé était une palissade presque entièrement couverte par un glacis de 3 mètres de hauteur et soumis à la plongée du fort. Il n'y avait en dehors que quelques cabanes d'arabes et une mosquée en ruine. (*Mémoires et dessins de Sanson et Sabatier.* Dépôt de la guerre.)

EXPÉDITION DE SYRIE.

En faisant l'expédition de Syrie, Bonaparte voulait prévenir les desseins du sultan qui rassemblait des troupes à Damas, dans le but de reconquérir l'Égypte. L'armée destinée à l'expédition de Syrie, composée des divisions Reynier, Kléber, Bon et Lannes, était forte de 10000 hommes d'infanterie, 800 de cavalerie, 1600 d'artillerie et génie, 600 guides et 150 non combattants; total : 13150. Les divisions avaient 36 bouches à feu de campagne, le parc 16, savoir : 4 pièces de 12, 4 de 8, 4 obusiers et 4 mortiers de 6 pièces; 3000 chameaux portaient quinze jours de vivres et trois jours d'eau pour toute l'armée; enfin 3000 ânes avaient été distribués à l'infanterie pour porter les bagages.

SIÉGE D'EL-ARYCH.

Le premier obstacle matériel que l'armée eut à surmonter, fut le fort d'El-Arych, situé à 4 kilomètres de la mer. Ce fort était un carré de 100 mètres de côté, avec quatre petites tours octogonales à ses angles. Ses murs non terrassés avaient 23 décimètres d'épaisseur et 9 mètres de hauteur, sans fossés. Au nord, du côté de la mer, était un village dont les maisons n'étaient séparées du fort que par une rue; ce village était occupé par l'ennemi. Le général Reynier dont la division formait l'avant-garde de l'armée, avait sous ses ordres, comme officiers du génie, le chef de brigade Sanson, le chef de bataillon Lazowski, cinq capitaines, desquels Sabatier et Michaux, quatre lieutenants et un adjoint. Le 9 février, il parut devant le fort; le 12, il fit enlever le village à la baïonnette. La résistance de l'ennemi fut opiniâtre; le capitaine Sabatier fut grièvement blessé. La nuit du 13 au 14, le génie fit une communication pour aller à couvert au village; sur les onze heures du soir, on pénétra dans l'intérieur des maisons jusqu'à la dernière rue, pour reconnaître où l'on pourrait attacher le mineur. Le général Kléber, qui arriva, prit le commandement du siége et fit attacher le mineur à l'une des tours; ce travail, découvert par l'ennemi, n'eut pas de suite. Le 17, le général offrit aux assiégés une capitulation qu'ils refusèrent avec fierté.

Le même jour, le général en chef arriva devant la

place, et arrêta, avec le général Caffarelli, que l'on dirigerait l'attaque contre la tour de droite du côté qui regarde l'est. On parvint à faire contre cette tour une batterie qui n'en était éloignée que de 12 mètres; mais les canonniers en furent chassés par le feu plongeant du fort. Le 19, une mosquée distante d'environ 40 mètres de la tour paraît propre à recevoir une autre batterie, une seconde est placée dans la tranchée à une égale distance, et d'autres batteries sont établies à 160 mètres de distance en rase campagne. Le 20, une brèche praticable est ouverte dans la tour. Après plusieurs pourparlers pour la capitulation, le général en chef offre à la garnison de se rendre par le désert à Bagdad, à moins qu'elle ne veuille aller en Égypte; à ces conditions elle met bas les armes et se rend prisonnière de guerre sur parole, au nombre de 1200 hommes.

SIÉGE DE JAFFA.

Le 21 février, le général Kléber se mit en marche pour Gaza avec sa division et celle de cavalerie. La division du général Reynier forma l'arrière-garde de l'armée. L'ennemi ne défendit pas Gaza. Le 26, le quartier général y fut établi. Le général en chef attachant de l'importance au château, le général Caffarelli y laissa le chef de bataillon Tonsard, pour le mettre en état de défense.

Le 3 mars, l'avant-garde arriva devant Jaffa. Il était nécessaire de s'emparer de cette ville qui renfermait

une garnison nombreuse et qui a une rade, la seule que l'on trouve depuis Damiette. Le général en chef fit prendre position au général Kléber sur la route d'Acre pour couvrir le siége. Les divisions Bon et Lannes investirent la place : la première à l'est, la seconde au sud. Les fortifications de Jaffa consistaient dans une muraille fort élevée et sans fossés. Il fut décidé que l'attaque serait dirigée contre le côté sud qui s'appuie à la mer.

La nuit du 4 au 5 mars, on ouvrit la tranchée par une parallèle tracée à 500 mètres de la place, et dont la gauche s'étendait jusqu'à la côte. On y commença deux batteries, une à chaque extrémité, et l'on ouvrit un boyau de communication à une seconde parallèle. Du côté de l'est, on commença une batterie pour détourner l'attention de l'ennemi.

La deuxième nuit, du 5 au 6 mars, on s'établit à environ 200 mètres de l'enceinte par une seconde parallèle dans laquelle on construisit deux batteries de brèche. On prolongea cette seconde parallèle par sa droite pour se lier avec la fausse attaque. La garnison fait une sortie qui est repoussée.

La troisième nuit, du 6 au 7, on achève et l'on arme les batteries. Le 7, au matin, on est en mesure de battre la place avec 14 bouches à feu, savoir : une pièce de 24, trois de 12, quatre de 8, quatre obusiers et deux mortiers. Le général en chef adresse une sommation au commandant de Jaffa ; on ne lui répond pas, on n'ouvre même pas sa lettre, qui fut retrouvée cachetée. Le feu des batteries commence et celui des

pièces de 12 et de 8 est particulièrement dirigé contre une maison dont la façade fait partie du rempart, et contre la tour de droite (à notre égard) du front d'attaque. Cette tour n'est qu'ébréchée, mais une brèche de 5 mètres de largeur est ouverte dans la maison du rempart. Aussitôt, le général en chef, qui a observé l'effet des batteries, ordonne l'assaut : le chef de bataillon du génie Lazowski se porte à la brèche avec un détachement de sapeurs et de carabiniers ; il l'aplanit, la rend praticable et y fait un logement. Une colonne de grenadiers franchit immédiatement la brèche et débouche dans une grande rue qui était parallèle au front d'attaque. Elle est arrêtée dans son déploiement par une maison voisine de la brèche et de laquelle on tire sur nos troupes. L'ennemi chassé de cette maison, l'attaque n'est plus arrêtée dans ses progrès ; on occupe toutes les tours et l'on pénètre dans le centre de la ville ; plus de 4000 hommes sont passés au fil de l'épée ; Jaffa est pendant vingt-quatre heures livrée au pillage. Deux jours après, le 9, le général en chef fit fusiller les canonniers et autres Turcs pris les armes à la main, à l'exception de 20 officiers qui furent conduits au Caire.

Les officiers du génie qui ont assisté au siége sous le général Caffarelli, sont : le chef de brigade Sanson, Detroye, chef d'état-major, les chefs de bataillon Lazowski et Say, les capitaines Aymé, Ferrus, Malus, Roger et Bruslé, et cinq lieutenants.

Le général en chef mit à l'ordre que le citoyen Aymé (capitaine du génie) était entré le premier dans

Jaffa par un vaste souterrain qui conduit dans l'intérieur de la place. En pénétrant par la même voie, la division Bon contribua puissamment au succès de l'attaque véritable.

SIÉGE DE SAINT-JEAN D'ACRE AVEC UN PLAN.

La ville de Saint-Jean d'Acre est située sur une langue de terre, à l'extrémité nord du golfe Carmel. Elle a la forme d'un trapèze dont deux côtés et une partie du troisième sont baignés par la mer; le quatrième côté et la partie restante du troisième regardent la terre et forment un angle dont le sommet est occupé par une grosse tour carrée désignée, dans les plans du siége, sous la lettre *b*. Sur la partie restante du troisième côté, qui a 250 mètres de longueur et qui a formé le front d'attaque, le front devant lequel on a cheminé, sont quatre petites tours *c*, *d*, *d*, *d*, qui portaient chacune un canon. A l'extrémité est la porte de la ville, que l'ennemi couvrit par une place d'armes après le premier assaut. Dans le golfe, à l'extrémité de la jetée du port, était un phare dans un îlot où l'ennemi établit une batterie qui prenait en flanc les attaques et qu'on ne put détruire.

Le quatrième côté, regardant le sud, a 500 mètres de longueur, et appuie sa gauche à la mer. Sur son milieu, dans l'intérieur de la ville, est un fort *a* avec quatre tours à ses angles. Dans ce fort était le palais de Djezzar, pacha d'Acre. Sur le terrain, en avant, sont quelques ruines de l'ancienne Ptolémaïs.

La fortification d'Acre consistait, du côté de terre,

dans une simple muraille non terrassée, crénelée, flanquée de tours, et devant laquelle régnait un fossé revêtu sur les deux tiers de sa profondeur qui était de 5 à 6 mètres; sa largeur était de 9 à 10 mètres. A 220 mètres en avant du front d'attaque était une fontaine, où l'eau était apportée par un aqueduc sur arcades, qui se continuait jusqu'au saillant de la contrescarpe de la grosse tour carrée, dont il favorisa les approches. A 200 mètres plus loin était un petit village en ruine.

Le 18 mars, au soir, l'armée française, composée des divisions Kléber, Bon, Lannes et Reynier, parut devant Acre. Le 19, à la pointe du jour, elle se mit en marche pour en faire le blocus, et s'empara d'une hauteur sur laquelle l'ennemi commençait à se fortifier; la division Kléber fut détachée pour couvrir le siége; les trois autres établirent leur camp à environ 1600 mètres de distance de la place. Le commandant du génie avait sous ses ordres le chef de brigade Sanson, le chef de brigade Detroye, son chef d'état-major, les chefs de bataillon Souhait, Lazowski, Say et Aymé, les capitaines Ferrus, Crepin, Bruslé, Lacoste et Roger, les lieutenants Liédot, des mineurs, Charbaud, Fuzeau, Vernois et Moret, 36 mineurs, 57 ouvriers et 392 sapeurs.

Avant le commencement du siége, la croisière anglaise s'empara, à la vue du port de Hayfâ, des bâtiments qui portaient quatre pièces de 24, dont la privation nuisit infiniment aux progrès des attaques parce qu'on les remplaça tardivement.

La place ayant été reconnue, le général en chef décida que l'attaque serait dirigée contre le petit côté de l'enceinte de terre, et que l'on ferait une fausse attaque contre le grand côté.

Première nuit, du 19 au 20 mars. On ouvre la tranchée à la gauche, près du golfe, avec 30 sapeurs et 50 soldats; on fait un boyau de communication au village et l'on place un poste à la fontaine.

Deuxième nuit, du 20 au 21. On commence à la droite de l'aqueduc une communication de la fausse attaque. On fait à la gauche une batterie de deux pièces de 4; on s'empare d'un santon au delà de la fontaine et l'on y place un poste. Le chef de brigade Sanson tente la nuit une reconnaissance très hardie; voulant s'assurer que la contrescarpe est revêtue et reconnaître la profondeur du fossé, au saillant de la grosse tour, il passe par une ouverture à l'angle formé par l'aqueduc près de la contrescarpe; à peine débouché et avant d'être parvenu à la maçonnerie, il reçoit à bout portant une balle, partie d'une des embrasures du deuxième étage de la tour, qui le blesse à la main gauche.

Nota. —Napoléon avance dans ses *Dictées*, publiées par le général Bertrand, sur les campagnes d'Égypte et de Syrie, t. II, p. 69, « que le colonel Sanson avait à deux heures du matin reconnu le fossé, et n'y avait pas trouvé de contrescarpe (en d'autres termes qu'il n'y avait pas de fossé); et qu'en conséquence les officiers du génie et d'artillerie se flattèrent d'entrer dans

Acre aussi facilement qu'ils étaient entrés dans Jaffa. »
Nous ne pouvons laisser peser un reproche aussi grave sur la mémoire de Sanson. On sait : 1° qu'il fut blessé grièvement avant d'être parvenu à la maçonnerie ; et 2° que, dans l'ordre d'attaque du 23 mars, le général en chef prescrit de gagner par une sape le saillant de la contrescarpe de la tour. Cette contrescarpe était donc connue, et, en effet, on tenta de la renverser par la mine.

Troisième et quatrième nuits, du 21 au 23. On débouche du centre de la gauche pour arriver au poste du santon avec plus de facilité. On fait deux premières parallèles liées (1) l'une à l'autre, en passant sous l'aqueduc. Celle de la fausse attaque s'éloignait beaucoup de la place et se terminait à une ancienne tour sur le bord de la mer. Le 23, sur le rapport des commandants de l'artillerie et du génie, le général en chef ordonne de construire sept batteries n° 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, *de gagner par une sape le saillant de la contrescarpe de la grosse tour carrée,* de faire transporter à la tranchée, dans la nuit du 25 au 26, dix échelles de seize pieds, huit de douze, quatre de huit et deux mantelets, et de réunir trois mille fascines au dépôt de la tranchée. Toutes ces dispositions sont exécutées.

Huitième et neuvième nuits, du 26 au 28. Les batteries achevées, on les arme de cinq pièces de 12, dix

(1) Napoléon (ouvrage cité, t. II, au bas de la p. 72) dit que la parallèle était appuyée à l'aqueduc qui formait parallèle naturelle contre le feu de la place. L'aqueduc ne pouvait, en aucune façon, servir de parallèle, mais il couvrait le flanc droit de l'attaque.

de 8 et sept obusiers. Le 27, à la pointe du jour, elles tirent, chaque pièce à raison de dix coups par heure; les pièces de 12 et de 8, qui doivent faire brèche à la grosse tour, tirent par salve. En même temps, des mineurs entrent en galerie à l'angle que forme l'aqueduc avec le mur de profil du glacis, et font jouer un fourneau qui ne produit pas l'effet qu'on en attend; le mur de contrescarpe reste intact. Néanmoins, le 28, à quatre heures du soir, l'assaut est livré par une avant-garde de 50 hommes portant des échelles, avec lesquelles ils descendent dans le fossé, mais qui ne sont pas assez longues pour atteindre la brèche; aucun homme ne revient. Suivant les *Dictées* de Napoléon, la contrescarpe avait été en partie renversée, et tout le pan oriental de la grosse tour s'était écroulé aux cris de joie de l'armée et de 30 mille spectateurs accourus des montagnes. Rien de semblable n'a été consigné dans le journal du siége.

De la dixième à la treizième nuit, du 28 mars au 1er avril, on rétablit les communications autour du santon et de la batterie de brèche n° 2. Le 29, les mineurs entrent en galerie N pour renverser la contrescarpe, et après un travail long et rendu difficile par la nature du terrain, le 1er avril, ils font jouer leurs fourneaux; une partie de l'aqueduc qui joint la contrescarpe, en face du saillant de la grosse tour, est renversée dans le fossé, et un passage est livré aux assaillants. Cependant la batterie de brèche n'a fait qu'endommager la grosse tour; néanmoins, de nouveau, le général en chef envoie à l'assaut, cette fois, les compagnies de grenadiers des

quatre divisions de l'armée, commandées par le général Lannes. Arrivés dans le fossé, ces braves sont foudroyés par les feux des trois étages de la tour, et par les feux du flanc bas d'une tour du palais; ils se retirent après une perte qui n'est pas constatée, mais qui fut moins considérable qu'on ne pourrait penser, parce que la méprise dut être reconnue par l'avant-garde.

De la quatorzième à la trente-sixième nuit, du 1er au 24 avril, on décide que les mineurs passeront en galerie sous le fond du fossé pour établir des fourneaux sous la grosse tour et la faire sauter. Le 3, ils commencent ce travail par une galerie O de 12 mètres de longueur sur 1m,60 de pente, au bout de laquelle ils s'enfoncent verticalement de 8 mètres et se dirigent vers la face droite de la tour. Les terres que l'on retire de la galerie révèlent à l'ennemi le danger qui le menace; il chemine souterrainement, passe et repasse au-dessus de nos mineurs sans les rencontrer ni les entendre. Pendant que ce travail s'exécute, on construit la deuxième parallèle en deux parties séparées par l'aqueduc sous lequel on passe. Le 2 avril, on la commence, ainsi qu'une batterie n° 8. Le 9, le général Caffarelli, blessé étant à l'entrée de la mine, meurt le 23 (1). Le 16, l'armée de secours est battue au mont Thabor. Le même jour, la marine débar-

(1) « Le général Caffarelli, avec une jambe de bois, était toujours aux avant-postes; son zèle, son courage, ses talents, sa sévère probité étaient rares. Il est mort en faisant des projets pour l'instruction de la jeunesse. Sa grande et unique passion était la prospérité publique. » (*Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif*, en date du 29 juin 1799.)

que à Jaffa trois pièces de 24 et quatre de 18. Par ordre du général en chef, le 12, on chemine en sape debout pour unir la deuxième parallèle à la troisième qu'en même temps on exécute à 40 mètres de distance de la contrescarpe. De son côté, l'ennemi exécute, entre cette parallèle et la contrescarpe, une ligne de contre-approche qui forme chemin couvert. Notre tranchée, ouverte dans le sable, se comble d'un jour à l'autre. Aucune sape ne peut être plus difficile; enfin l'ennemi débouche de sa place d'armes pour prendre la sape en flanc. Le 23, on est alarmé des progrès de la contre-attaque souterraine de l'ennemi; on se décide à charger les trois fourneaux sous la tour, de 600 livres chacun; et en même temps pour augmenter les décombres on fera jouer sous le glacis un globe de compression de 1500 livres.

Le 24 avril, à quatre heures du matin, en conséquence d'un ordre détaillé du général en chef, toutes nos batteries (quatre pièces de 18, quatre de 12, une caronade, deux de 6, deux de 4, un obusier et deux mortiers) ouvrent leur feu contre le front d'attaque et font taire celui de l'ennemi. Vers dix heures les fourneaux de mines jouent: une grande partie de la tour s'écroule, et ses décombres forment avec ceux de la contrescarpe une rampe facile. Les grenadiers aux ordres du général Lagrange donnent l'assaut. Les deux étages inférieurs de la tour avaient disparu, mais l'ennemi peut encore se loger sur l'étage supérieur, d'où il fait pleuvoir sur les assaillants une grêle de grenades, d'obus, des barils de poudre. On parvient cependant à occuper

les décombres des étages inférieurs, mais on ne peut s'y maintenir et l'on se retire.

A trois heures on renouvelle l'assaut, mais sans plus de succès. Nos batteries dirigent alors leurs feux sur l'étage supérieur de la tour pour le ruiner.

Trente-septième et trente-huitième nuits, du 24 au 26 avril. On continue la sape debout; on fait un masque à son extrémité. Le 25, l'une de nos batteries déloge l'ennemi de l'étage supérieur de la tour. A six heures du soir, on revient à la tour, on se loge dans l'étage inférieur, mais on en est chassé. Le 26, on commence une tranchée pour aller à couvert à la brèche.

Trente-neuvième, quarantième et quarante et unième nuits, du 26 au 29. On tire sur la grosse tour pour achever de la détruire. On bat en brèche la petite tour ronde *c* à droite (par rapport à la place) de la grosse. A l'extrémité de la sape debout, vis-à-vis de cette petite tour, les mineurs creusent un puits, au fond duquel ils entrent en galerie P.

De la quarante-deuxième à la quarante-neuvième nuit, du 29 avril au 7 mai, on construit à la gauche, avec peine, un cavalier de tranchée K. La mine dirigée vers la petite tour *c* est, le 6 mai, éventée par l'ennemi. Le 7, à onze heures, nos troupes s'emparent de la grosse tour en ruine, y plantent un drapeau; mais, saisies d'une terreur panique, elles se retirent.

On achève la batterie n° 13, dite deuxième de brèche, et on l'arme avec les trois pièces de 24. Cette batterie est située en arrière de la deuxième parallèle et

doit avec la batterie n° 2, de quatre pièces de 18, faire brèche à la courtine entre la grosse tour et la petite qui est à sa droite.

Cinquantième, cinquante et unième et cinquante-deuxième nuits, du 7 au 10 mai. On réussit la cinquantième nuit dans deux attaques: par la première, conduite pied à pied, on s'empare de la tranchée ou chemin couvert des Turcs sur le glacis, et l'on couronne une partie de la contrescarpe; par la seconde, on s'établit sur les ruines de la grosse tour, au milieu d'une grêle de pierres que l'ennemi y fait pleuvoir; on y fait un logement solide et deux traverses au pied de la brèche contre les feux de flanc.

Le 8, les batteries n° 2 et 13 font brèche à la courtine; vers quatre heures, on y donne sans succès un assaut. A l'entrée de la cinquante et unième nuit, on le renouvelle; une poignée de braves ayant à leur tête le général Rambeaud, gravit la brèche, suit l'ennemi qui se retire, descend avec lui par une rampe en bois dans la ville et pénètre jusqu'au palais de Djezzar; mais elle n'est pas soutenue, est enveloppée et succombe. Le 9 et la nuit du 9 au 10, on tire pour élargir la brèche, et l'on se prépare à l'assaut qui doit avoir lieu. Le 10, à la pointe du jour, la division Kléber monte à l'assaut, en débouchant par la contrescarpe renversée antérieurement joignant la gauche de l'aqueduc; mais parvenue au haut de la brèche, au niveau du terre-plein du rempart, la difficulté de descendre dans la ville (la rampe en bois du rempart ayant été enlevée par les Turcs) retient la tête de la

colonne sous les feux des maisons crénelées et d'une traverse, tandis que la queue est prise en flanc et à dos par les feux de la place d'armes et par la batterie du phare. « D'ailleurs, eût-on entré dans la ville, il eût fallu ouvrir la tranchée devant chaque maison, et perdre plus de monde que je ne le veux faire. » (*Lettre de Bonaparte au Directoire exécutif*, écrite le 10 mai.)

Ainsi on peut dire que le siége finit le 10 mai; on resta encore devant la place, occupant tous les travaux de l'attaque, avec un poste sur les ruines de la grosse tour, jusqu'à la soixantième nuit, du 18 au 19 mai, qu'on retira ce poste et qu'on se prépara à lever le siége.

Sur 17 officiers du génie, le général Caffarelli, le chef de brigade Detroye, les chefs de bataillon Say et Souhait, 4 capitaines ou lieutenants, Crépin, Bruslé, Charband et Fuzeau, furent tués. Le chef de brigade Sanson, 2 chefs de bataillon, 3 capitaines ou lieutenants furent blessés. Detroye et Say étaient (*Lettre de Bonaparte*) des officiers du plus grand mérite. Say fut tué le jour du premier assaut, le 28 mars, et Detroye le 30.

BATAILLE D'ABOUKIR. — RETOUR DE BONAPARTE EN FRANCE.

Bonaparte partit de devant Acre le 21 mai, et fut de retour au Caire le 14 juin, après s'être arrêté une couple de jours à Gaza, Jaffa, El-Arych, Qatyeh, Sâlheyeh et Belbeys; il écrivit le 17 au chef de brigade Cretin : « Lorsque je vous ai confié (après la

mort de Caffarelli), citoyen commandant, l'arme du génie, je n'ai pas eu pour seule considération votre ancienneté. Veuillez donc vous rendre le plus tôt possible au Caire où votre présence est nécessaire. En passant à El-Rahmanyeh, visitez, dans le plus grand détail, les établissements. »

Le 15, sur l'avis de l'arrivée d'une flotte turque dans la rade d'Aboukir, il ordonna une concentration de ses forces sur Alexandrie et quitta le Caire.

Le 11 juillet, l'ennemi débarqua 15 000 hommes et s'empara du fort d'Aboukir; quelques jours après il marcha sur Alexandrie. Le 25, Bonaparte, ayant son quartier général au puits, entre Alexandrie et Aboukir, livra bataille à l'armée turque, et la détruisit entièrement. Le 28, en rendant compte de cette victoire au Directoire exécutif, il lui dit : « Nous avons eu 100 hommes tués, 500 blessés; parmi les premiers: l'adjudant général Leturcq, le chef de brigade Duvivier, le chef de brigade Cretin, mon aide de camp Guibert. Les deux premiers étaient deux excellents officiers de cavalerie, d'une bravoure à toute épreuve, que le sort de la guerre avait longtemps respectés; le troisième était l'officier du génie que j'ai connu qui possédait le mieux cette science difficile et dans laquelle les moindres bévues ont tant d'influence sur le résultat des campagnes et les destinées d'un État; j'avais beaucoup d'amitié pour le quatrième. »

Le 28, il ordonna que le fort de l'Observation à Alexandrie serait appelé le fort Cretin; que le fort du Général prendrait le nom de fort Caffarelli; le fort

Triangulaire celui de fort Duvivier, et le fort des Bains celui de fort Leturcq.

Par un ordre du 1er août, il arrêta les travaux qui seraient exécutés à Alexandrie.

Après six jours d'un siége dont les travaux furent dirigés par le chef de bataillon du génie Bertrand, les Turcs renfermés dans le fort d'Aboukir, manquant d'eau, en sortirent en foule, le 2 août, demandant quartier. Le fort était encombré de 1200 cadavres et de 1800 malades ou blessés.

Informé par les journaux étrangers de l'état de la France, des revers de nos armées en Italie, le général en chef résolut de retourner en Europe; il s'en ouvrit au contre-amiral Ganteaume qui fit mouiller en rade d'Alexandrie, prêtes à partir, deux frégates, à bord desquelles, le 22 août au soir, Bonaparte et un état-major peu nombreux s'embarquèrent. Les frégates firent voile, et après une navigation de quarante-sept jours, dirigée de manière à éviter les croisières anglaises, elles entrèrent, le 9 octobre (17 vendémiaire an VIII), dans le port de Fréjus, où elles furent reçues avec enthousiasme.

SIÉGE D'EL-ARYCH PAR LES TURCS.

Le fort d'El-Arych est situé sur la berge gauche d'un vallon au fond duquel coule, du sud au nord, un torrent; cette position est telle, qu'une armée qui doit passer de Syrie en Égypte doit nécessairement s'y arrêter pour réunir les moyens dont elle a besoin pour

traverser le désert. En passant à El-Arych, après avoir levé le siége d'Acre, Bonaparte y laissa une garnison, qui, en octobre, était commandée par le chef de bataillon du génie Cazals, et se composait d'un bataillon d'infanterie, d'une compagnie d'artillerie, de quatre petites compagnies de sapeurs, d'un détachement de vingt-cinq dromadaires, de deux officiers du génie, Piquel et Bouchard, de deux officiers de santé, et de deux employés; au total 500 hommes. Le fort étant encore rempli de décombres, la troupe était baraquée en dehors. Avec une cavalerie aussi agile que les dromadaires, Cazals fit plusieurs reconnaissances intéressantes dans le désert; il continua les travaux d'amélioration du fort, commencés après le premier siége qu'il avait soutenu. On couvrit la porte, qui est ouverte sur le côté nord, par une lunette avec double caponnière crénelée; on enveloppa d'un bastion, qui ne put être terminé, la tour sud-est à laquelle nous avions fait brèche; on creusa un fossé autour des trois côtés du fort, est, nord, ouest, enfin on y fit des blindages.

Le 9 décembre, un parlementaire, envoyé par le grand-vizir qui commandait l'armée turque arrivée à Gaza, remit au chef de bataillon Cazals des sommations de rendre le fort d'El-Arych, sommations qu'il repoussa. De ce moment, il fit lever le camp baraqué et renvoya les dromadaires à Qatyeh. La garnison était réduite à 450 hommes; il forma une compagnie d'éclaireurs, qui furent répandus dans les ruines des maisons démolies en avant du côté nord du fort; il fit élever un retranchement autour d'un puits situé à peu

de distance de la tour nord-est, et dont la conservation importait à la garnison.

La nuit du 22 au 23 décembre, les Turcs ouvrirent la tranchée devant le côté nord du fort, sous la direction du colonel John Douglas chargé en chef des travaux d'attaque ; ils mirent en batterie trois mortiers, et firent une première parallèle tracée à 500 mètres du fort, et comprenant une batterie pour trois pièces de 8. Les deux nuits du 23 au 25, ils firent la seconde parallèle, sa communication avec la première, et deux batteries, l'une pour trois pièces de 8 et l'autre pour trois pièces de 6. La batterie de mortiers n'avait pas cessé de tirer. Le 25, les batteries de canons ouvrirent leur feu et ruinèrent les minces parapets en maçonnerie du fort, sans néanmoins éteindre le feu du nombre inférieur de ses canons placés sur les tours. Les éclaireurs, chassés de leurs positions, s'étaient repliés dans le fossé.

Quatrième nuit, du 25 au 26. Le commandant Cazals fut averti qu'il y avait du mouvement dans la garnison, et reçut une lettre à son adresse, revêtue de quatre-vingts signatures, et commençant par ces mots : « Vous voudrez bien, citoyen commandant, remettre à l'ennemi le fort que vous commandez dans le délai de douze heures, etc. » Tous les officiers témoignèrent leur indignation de cette honteuse proposition. Le lendemain, Cazals réunit dans le fort toutes les troupes, à l'exception d'un petit nombre nécessaire au dehors. Il les harangua avec fermeté pour les ramener à leurs devoirs; interrompu plusieurs fois, il finit en leur

disant : « Je vais faire ouvrir les portes, que les lâches se retirent et aillent trouver l'ennemi. Quant à moi, je me défendrai jusqu'à la dernière extrémité avec les officiers et les braves qui ont encore des sentiments français. » Ces paroles furent décisives, et la sédition parut apaisée.

Cinquième, sixième et septième nuits, du 26 au 29. L'ennemi chemina devant le côté nord du fort jusqu'aux ruines des maisons; il se logea dans des trous faits dans le sable, à proximité du retranchement du puits et du bastion commencé; enfin il s'approcha très près du côté du sud en cheminant dans un vallon qui n'était pas vu du fort. Informé par la désertion de deux canonniers des mauvaises dispositions de la garnison, le grand-vizir fit tenter, le 29 décembre, une attaque générale du fort: à un signal convenu, les Turcs sortirent de toutes parts de leurs tranchées et se précipitèrent à découvert sur les glacis. Si nos postes du puits et du bastion n'eussent pas honteusement lâché pied, l'ennemi aurait pu se repentir de sa témérité; mais ils rentrèrent dans le fort où la confusion fut au comble. Le commandant Cazals ordonna au capitaine de grenadiers de faire une sortie avec sa compagnie. Non-seulement les grenadiers refusèrent de marcher à l'ennemi, mais ils eurent l'indignité de monter sur le parapet de la lunette et d'agiter en l'air la crosse de leurs fusils pour indiquer aux Turcs qu'ils voulaient se rendre. Sur les parapets du fort, les soldats criaient : *Ne tirez pas*. Encouragés par ces démonstrations, les Turcs envahirent les dehors du fort, et quelques-uns,

aidés par les défenseurs, pénétrèrent par escalade dans l'intérieur. Le commandant Cazals avait fait sortir le lieutenant Bouchard pour demander une suspension d'armes; mais la présence de l'ennemi introduit dans le fort, le détermina à demander à capituler. Le séraskier de l'armée ottomane qui était alors à la porte du fort y consentit, et une capitulation fut signée. L'explosion accidentelle du magasin à poudre du fort amena des cruautés que commirent les Turcs, et que nous ne rappellerons pas. (Voyez le *Spectateur militaire*, 1re série, t. X, 1831.)

Le 19 mars 1800, le conseil de guerre, convoqué au Caire pour juger la conduite du chef de bataillon Cazals, déclara que, loin qu'il fût la cause de la reddition précipitée du fort d'El-Arych, il avait fait son possible pour la retarder et qu'il méritait l'estime de l'armée. En 1811, Cazals, neveu du général Dejeau, était baron et général de brigade. Bouchard a attaché son nom à la démolition par la poudre, des barricades du pont d'Amarante sur la Taméga, en Portugal, en 1809.

DEUXIÈME COALITION CONTRE LA FRANCE.

L'année 1798 fut marquée par la coalition que formèrent contre la France le roi de Naples, l'Autriche, l'Angleterre, la Russie et la Turquie. Après la création de la république romaine, le roi de Naples, craignant tout de la part du Directoire, s'allia avec l'Autriche contre la France par un traité du 19 mai 1798, et quelques mois après, avec la Russie et l'Angleterre.

La prise de Malte changea entièrement les dispositions de Paul Ier à l'égard de la France; il avait des idées chevaleresques et protesta contre la destruction de l'ordre de Malte. Il fit plus: en août, il mit en mouvement une armée de 60 000 Russes, composée de trois corps de troupes, qui, dans le courant de l'année, entrèrent en Autriche. En juillet, après notre débarquement en Égypte, le sultan Selim fit fermer aux navires français tous les ports de ses États; et, le 1er septembre, malgré les protestations d'amitié du Directoire et du général en chef, il déclara la guerre à la France par un hatti-chérif. Enfin, le 23 décembre, il signa un traité d'alliance défensive avec la Russie, et ouvrit le Bosphore à une flotte russe qui entra dans la Méditerranée, de concert avec une flotte turque. Le 29 décembre, un traité d'alliance de la Russie avec l'Angleterre compléta la coalition.

De son côté, le Directoire avait conclu des traités d'alliance avec les républiques batave, ligurienne, cisalpine, helvétique et romaine; il en avait tiré peu de troupes, mais de fortes sommes d'argent dont il avait le plus grand besoin; et ses armées occupaient des positions avantageuses sur le territoire de ces républiques.

INVASION DES ÉTATS ROMAINS PAR LE ROI DE NAPLES.

Excité par Nelson, le roi de Naples n'attendit pas que l'Autriche fût en mesure de le soutenir. Le 23 novembre, après avoir sommé les troupes françaises

d'évacuer les États romains, il passa la frontière avec une armée de 40 000 hommes, commandée par le général Mack. Cette armée, surchargée de bagages, marchant lentement, laissa le temps au général Championnet de rassembler ses forces montant à 16 ou 18000 hommes aguerris, avec lesquels, sur tous les points, il repoussa les attaques des Napolitains, les mit en déroute, et, après une campagne de dix-sept jours, les contraignit à repasser la frontière.

RENONCIATION DU ROI DE SARDAIGNE AU POUVOIR.

Le roi de Sardaigne avait une armée, qui, placée sur les derrières de l'armée d'Italie, pouvait, en cas de revers, se tourner contre nous. Le général en chef de l'armée d'Italie, alors le général Joubert, sentit le danger de sa position, et que les circonstances lui commandaient de prendre un parti décisif pour assurer le sort des troupes qu'il commandait. Il fit requérir du roi, par l'ambassadeur français à Turin, l'exécution d'un traité par lequel Sa Majesté Sarde devait fournir un contingent de 8000 hommes à l'armée française. Le roi ayant demandé des délais pour remplir cet engagement, le 6 décembre, on s'empara par surprise de Novare, de Chivas et d'Alexandrie. Le 7, laissant quatre divisions pour garder l'Adige et le Pô, Joubert fit marcher toutes ses autres troupes sur Turin, dont nous occupions la citadelle depuis le mois de juin; son but était d'exiger du roi l'exécution du traité d'alliance; mais à l'approche du détachement venant

d'Alexandrie par Asti, Charles-Emmanuel, de l'avis de ses ministres, signa un acte de renonciation au pouvoir, que Joubert reçut à son arrivée à Chivas. Accélérant sa marche, il entra, le 9 au matin, dans la citadelle de Turin ; et, dans la journée, il accepta l'acte par lequel le roi renonçait au pouvoir et ordonnait à ses sujets d'obéir au gouvernement provisoire qui allait être établi par le gouvernement français. Dans la nuit qui suivit, le roi, qui avait préparé son départ, quitta Turin et alla régner en Sardaigne.

INVASION DU ROYAUME DE NAPLES PAR LES FRANÇAIS.

Tranquille du côté du Piémont, Joubert renforça d'une division d'infanterie l'armée de Rome. Championnet étant alors à la tête d'une armée de 28 000 hommes, y compris les garnisons de Rome et d'Ancône, résolut de prendre l'offensive. Après sa malheureuse invasion des États romains, le 31 décembre, le roi de Naples s'était embarqué pour la Sicile. Le gros de son armée découragée avait pris position derrière le Volturne, Capoue étant au centre de la ligne qui était occupée. Championnet dirigea sur cette place les trois divisions Rey, Macdonald et Lemoine : la première par la route de Terracine, la seconde par celle de San Germano, la troisième par la route des Abruzzes, Aquila, Sulmona et Venafro. La quatrième division, commandée par le général Duhesme, resta d'abord dans les Abruzzes où elle s'empara du petit fort de Civitella del Tronto et de la place de Pescara qui capitula le 23 décembre.

Arrivé à Fondi, le 29 décembre, avec deux bataillons et douze escadrons, le général Rey (Antoine-Gabriel) força la gorge de Saint-André qui était défendue par plusieurs batteries ; et, le 30, prit position à Itri, d'où il envoya sommer de se rendre le commandant de la place de Gaëte, place qu'il aurait pu négliger, parce qu'elle est hors de portée de canon de la route. Ce commandant ayant fait une réponse négative, le général Rey fit jeter des obus dans la ville et renouvela sa sommation. Cette fois, le commandant, qui était octogénaire, cédant aux instances des magistrats, demanda un délai de deux heures pour délibérer. A l'expiration des deux heures, la capitulatiou fut signée ; la garnison, forte de 3600 hommes, fut prisonnière de guerre ; les officiers furent libres, sur parole de ne pas servir, de se retirer dans l'intérieur. On trouva dans Gaëte beaucoup d'artillerie et tout ce qui était nécessaire pour jeter un pont sur le Garigliano, ce qui permit au général Rey de continuer sa route.

Le général Macdonald éprouva d'abord quelques difficultés, qu'il surmonta, au passage du Liri, à Ceprano; mais, après avoir, le 30 décembre, dépassé San-Germano, il rencoutra uu parlementaire du général Mack qui demandait un armistice. Enhardi par cette nouvelle, Championnet s'avança avec la cavalerie jusqu'à Calvi, repoussa les propositions du général ennemi, et, le 3 janvier, chargea le commandant du génie, qui était le général de brigade Boisgérard, de faire avec 250 hommes une reconnaissance du cours du Volturne. Boisgérard se porta au delà des avant-

postes avec sa troupe qui était commandée par un chef de bataillon, remonta le Volturne jusqu'à 20 kilomètres au-dessus de Capoue, et s'empara de la petite ville de Cajasso qui est enveloppée d'une muraille. S'y étant arrêté pour y passer la nuit du 6 au 7, la troupe y fut surprise par un parti ennemi. Boisgérard la rallia, et sortit avec elle de la ville; mais ayant voulu y rentrer avec quelques grenadiers, il reçut une blessure grave à laquelle il succomba, le 9 février, à Cajasso. La mort de cet officier général, qui avait de grandes qualités militaires, fut une perte pour l'armée (1).

Pendant ce temps, le général Lemoine, parti d'Aquila avec sa division, s'emparait de Popoli, après un combat où le général Point fut tué; et, continuant sa route malgré les paysans insurgés qui le harcelaient, arriva, le 4 janvier, à Sulmona et, le 6, à Venafro. Macdonald occupait alors Cajasso et se liait par sa droite avec Rey qui se prolongeait jusqu'à la mer; en sorte qu'au 6 janvier, Capoue était entièrement bloquée sur la rive droite du Volturne.

Championnet accepta alors de nouvelles propositions d'armistice, qui lui furent apportées à son quartier général de Teano par les plénipotentiaires du vicaire-général du royaume. L'armistice fut conclu, le 10 janvier; il nous mit en possession de Capoue et d'une ligne de démarcation qui nous rapprochait de la

(1) Les documents existant sur les services de Boisgérard permettraient de lui consacrer une notice intéressante, qu'il était dans notre intention de faire avant que nous entreprissions cet Aperçu historique qui ne nous en a plus laissé le temps. (Voy. p. 349.)

capitale, et stipulait le payement d'une contribution de 10 millions de livres tournois; il causa une révolution dans Naples. Les lazzaroni s'y emparèrent du pouvoir et y organisèrent une forte résistance contre l'armée française. Assuré, par les intelligences qu'il entretenait à Naples, d'y trouver un appui dans la partie amie de l'ordre et éclairée de la population, Championnet fit ses dispositions pour y entrer par une attaque de vive force; cette attaque dura trois jours, les 21, 22 et 23 janvier. L'occupation du fort Saint-Elme qui domine la ville, et qui, le soir du dixième jour, nous fut livré par les patriotes napolitains qui l'avaient surpris sur les lazzaroni, contribua puissamment au succès. Après la victoire, Championnet abolit la royauté et proclama la république parthénopienne.

PRISE DES ILES IONIENNES PAR LES TURCO-RUSSES.

Au commencement de l'an VII (fin de septembre 1798), une flotte turco-russe portant des troupes de débarquement parut dans la mer Ionienne. Le commandant du fort de Cérigo fut contraint de se rendre, le 12 octobre, après cinq jours de siége. Les habitants de Zante, de Céphalonie et de Sainte-Maure, partisans des Russes, se soulevèrent contre les garnisons françaises qui, peu nombreuses, se renfermèrent dans les forts de ces îles. La garnison de Zante se rendit, le 24 octobre, à la flotte russe. La garnison de Céphalonie, attaquée par un grand nombre de rebelles, fut désarmée par ces furieux et n'échappa au massacre

qu'en se rendant prisonnière des Russes, le 29 octobre (1). Enfin la forteresse de Sainte-Maure capitula, le 16 novembre, après s'être défendue honorablement pendant quatorze jours. A la même époque, Ali, pacha de Janina, se rendit maître de Prevosa et du camp de Nicopolis, que 700 Français ou Grecs défendirent avec un courage héroïque, pendant un jour entier, contre 11 000 Turcs et Albanais. Le capitaine du génie Richemont (Camus de) se distingua dans ce combat, fut fait prisonnier et emmené à Constantinople.

Blocus et siége de Corfou. — Le 4 et le 5 novembre, la flotte ennemie effectua le blocus de Corfou, en faisant croiser des vaisseaux dans les deux passes qui sont, l'une, au sud, entre Lefkimo et la côte d'Albanie et qui a environ 9 kilomètres de largeur; l'autre, au nord, entre Casopo et Butrinto et qui a environ 2500 mètres de largeur. La place de Corfou est située sur la côte de l'île qui regarde l'Albanie. Elle est importante par sa rade, qui est formée par l'île de Vido, laquelle, couverte d'oliviers en 1798, avait reçu le nom d'île de la Paix. Cette île, située au nord de la place, en est éloignée de 800 à 1200 mètres, et a 1000 mètres de longueur. Elle n'était point fortifiée en 1798. La rade est défendue à l'est par la citadelle ou Vieille forteresse, et, à l'ouest, par le fort Neuf situé sur une hauteur dans la ville. La place avait, du côté de terre, une bonne enceinte bastionnée. En avant de cette en-

(1) Voyez, pour plus de détails, *Histoire et description des îles Ioniennes*, par le colonel Bory de Saint-Vincent. Paris, 1823, 1 vol. in-8, avec atlas.

ceinte étaient trois forts : à la droite, sur une hauteur, le fort Abraham, grande lunette revêtue en maçonnerie à l'escarpe et à la contrescarpe; à la gauche, le fort San-Salvador, espèce d'ouvrage à corne mal revêtu et qui avait une enveloppe en terre. Entre ces deux forts était le petit fort Saint-Roch. Au pied du mont Abraham est le faubourg de Mandoukio. La division du Levant, obligée de garder les sept îles et plusieurs points du continent albanais, ne comptait dans Corfou que 1600 hommes environ. Quoiqu'il y eût dans la place le chef de bataillon du génie Morio, le général Chabot avait confié le commandement en chef de cette arme au général de brigade Piveron, qui, secondé par le capitaine du génie adjoint Torcat et par le capitaine de sapeurs Vigroux, imprima une grande activité aux travaux de défense, et y employa une compagnie de 156 juifs. Il y avait dans la rade deux vaisseaux, *le Généreux* et *le Léandre*, la corvette *la Brune*, et le brick *le Rivoli* arrivé le 5 janvier 1799, expédié d'Égypte par le général Bonaparte.

Le 22 novembre, le gros de l'escadre vint mouiller entre la pointe occidentale de l'île de la Paix et le port de Govino, et, la nuit du 22 au 23, débarqua des troupes entre Govino et Mandoukio. Ces troupes occupèrent le mont Olivetto sur lequel elles construisirent une batterie qui, le 27, jeta des obus dans la rade. Le mont Olivetto est situé à 1000 mètres du fort Abraham et le domine. Le 1er décembre, l'ennemi commença à jeter des obus sur la citadelle, d'une batterie qu'il avait construite, au pied du mont Saint-Pantaléon, derrière

le faubourg de Castradès. A dix heures du matin, on fit sortir de la place 500 hommes qui enlevèrent la batterie et firent prisonniers les Russes qui la gardaient. Ils attaquèrent ensuite la batterie du mont Olivetto où ils furent repoussés. Le 2 et le 3, on a évacué Castradès.

Il ne se passa rien pendant le mois de janvier qui mérite une mention particulière.

Le 5 février, à sept heures et demie du soir, le *Généreux* mit à la voile et partit pour Ancone par la passe du nord, emmenant avec lui le brick *le Rivoli* et un autre petit bâtiment. La nuit était fort obscure, le vent était sud-est, bon frais; il ne fut aperçu par les trois vaisseaux qui gardaient la passe que lorsqu'il fut au milieu d'eux; il essuya leurs canonnades et ils le poursuivirent vainement.

Le 9 février, les Albanais ont occupé en force le mont Saint-Pantaléon, situé à 1100 mètres du fort San-Salvador. Le 10, au matin, toutes les troupes de la garnison ont fait une sortie pour aller expulser l'ennemi de la position qu'il venait de prendre. Elles l'ont trouvé embusqué dans le village de Castradès, et il leur a été impossible d'aller plus avant, autrement qu'en tournant le village par les salines. La colonne de droite qui a pris cette direction, est arrivée jusqu'au pied du mont Saint-Pantaléon où l'ennemi était retranché dans un couvent, qu'elle a vainement attaqué. La garnison a fait sa retraite en bon ordre, n'ayant eu que 50 hommes hors de combat. Le 11 février, l'ennemi était maître de toute la presqu'île de Chrysopolis.

Les jours suivants, il a travaillé à la construction d'une forte batterie sur le plateau du mont Saint-Pantaléon. Le 24, cette batterie terminée était armée de vingt bouches à feu de gros calibre, qui, dès les six heures du matin, ont commencé à faire feu tant sur la ville que sur la citadelle. La place a répondu vivement au feu de l'ennemi. Le 26 et le 27, toutes les batteries des assiégeants, tant celles du mont Pantaléon que celles du mont Olivetto, ne cessèrent de tirer sur la place et de jeter des bombes dans la ville pendant la nuit. Le 28, les mêmes batteries continuèrent leur feu. Dans l'attente d'une attaque sur les forts, toute la garnison bivouaquait sur les remparts. Mais là n'était pas le danger.

Le 1er mars, l'ennemi s'avisa enfin d'attaquer l'île de la Paix. Cette île n'avait d'autre défense que trois batteries et la redoute en terre dite de Schulenbourg. Cette redoute, située sur le côté opposé à la ville, sépare deux petites plages de débarquement devant lesquelles, à huit heures du matin, vinrent mouiller vingt-cinq vaisseaux qui, après avoir fait taire les feux de la redoute et des batteries de l'île, protégèrent la descente de 3 à 4000 hommes. La garnison de l'île qui n'était que de 558 hommes, après une défense qui ne put être opiniâtre, fut faite prisonnière de guerre à l'exception du général Piveron qui la commandait et d'un petit nombre d'hommes qui purent se rembarquer avec lui.

A onze heures, l'action était finie et les assaillants tournaient contre la ville les canons pris dans l'île. La

reddition devait s'ensuivre, la place n'étant pas fortifiée pour résister à une attaque du côté de la rade.

Dans le même temps l'ennemi faisait une fausse attaque sur le fort Abraham et donnait l'assaut à l'enveloppe ou deuxième enceinte du fort San-Salvador et s'en rendait maître après un combat qui dura plusieurs heures ; à neuf heures du soir on évacua le fort. Le 2, à la pointe du jour, l'ennemi y entra. A midi, l'amiral russe Ouchakoff envoya dans la place un parlementaire porteur de propositions de capitulation, n'accordant que vingt-quatre heures pour y répondre. Le général Chabot convoqua immédiatement un conseil de guerre qui se tint sous la présidence du citoyen Dubois, commissaire général du Directoire, et qui décida que, le lendemain, quatre de ses membres, porteurs de nouvelles propositions et chargés d'accepter la capitulation qui serait indispensable, se rendraient auprès de l'amiral russe.

La capitulation qui fut acceptée, signée et ratifiée, le 3 mars, avait douze articles dont voici sommairement les premiers : Art. 1er. Les Français remettront aux commissaires russes et turcs la place de Corfou, avec ses forts, son artillerie et conformément aux inventaires. Art. 2. La garnison sortira un jour après la signature, avec tous les honneurs de la guerre, défilera sur l'esplanade, déposera les armes et drapeaux et rentrera dans la citadelle. Les officiers conserveront leurs armes. Art. 3. La garnison sera transportée à Toulon après avoir donné sa parole d'honneur de ne pas porter les armes pendant dix-huit mois contre

l'empereur de toutes les Russies, contre le sultan et leurs alliés. Le 4, l'escadre russe seule s'approcha de la place, portant les troupes russes qui, seules, devaient y entrer et en prirent possession, le 5 au matin. Les troupes françaises, au nombre de 800 hommes, en sortirent, le même jour, conformément à la capitulation. Le général Chabot y était encore le 23 mars.

TENTATIVE D'ESCALADE DE CIVITA-VECCHIA.

Le général de brigade Merlin (Antoine-François), chargé, en mars 1799, de reprendre Civita-Vecchia, dont les insurgés romains s'étaient emparés, n'ayant pas les moyens nécessaires pour en faire le siége, résolut d'en tenter l'escalade sur deux points diamétralement opposés; savoir à la droite sur le bastion Santa-Rosa qui couvre le port des galères, et à la gauche sur un ouvrage à corne, près de la porte de Rome. La première attaque fut commandée par un chef de bataillon de sapeurs, la deuxième par un chef de bataillon d'infanterie; chacun d'eux avait sous ses ordres deux compagnies de grenadiers, 400 hommes d'infanterie, 100 sapeurs, 100 Polonais, 20 canonniers, 20 mineurs. A chaque attaque était une réserve de 150 hommes. A la droite et à la gauche, le général avait fait construire des batteries qui, le 2 mars, à onze heures du soir, ouvrirent leur feu sur la ville et ne cessèrent de tirer qu'à deux heures du matin. A trois heures, les colonnes d'attaque se mirent en mouvement, et, à trois heures et demie, les échelles

étaient dressées contre les murs de la place. Les grenadiers en atteignaient les parapets, lorsqu'un feu violent paraissant tout à coup dans une maison de la ville donna l'éveil aux insurgés qui coururent aux remparts et firent tirer à mitraille sur les assaillants. L'escalade fut manquée; nous eûmes 12 hommes tués et 60 qui furent blessés. Le général Merlin entra en négociation avec les habitants qui désiraient la paix et reconnaissaient la république romaine; il accorda des passeports aux insurgés, et les portes de la ville lui furent ouvertes le 2 avril. Sa conduite ne fut pas approuvée par le général en chef; et plus tard, le 3 juillet, il fut mis en état d'arrestation pour d'autres faits d'indiscipline qui lui furent imputés.

REDDITION D'EHRENBREITSTEIN.

Malgré la suspension des hostilités, on n'avait pas cessé de maintenir le blocus du fort d'Ehrenbreitstein, qui durait depuis plusieurs mois. Le 22 janvier, l'officier supérieur de l'empire, qui commandait ce fort, se sentant dans l'impossibilité de tenir plus longtemps, demanda au général Dallemagne chargé du blocus à l'évacuer, à la condition d'y laisser une sauvegarde et d'en emmener la grosse artillerie. Cette proposition ayant été rejetée, le 23, il proposa de l'évacuer à des conditions qui avaient été débattues verbalement et qui furent acceptées. Les troupes de l'empire en sortirent, le 27, avec tous les honneurs de la guerre, chaque bataillon (il y en avait sept) emmenant une pièce

de 12; elles prirent la route de Francfort. Ehrenbreitstein, où l'on trouva une artillerie considérable, était une conquête extrêmement importante pour la République, à qui elle offrait, sur la rive droite du, Rhin, tous les avantages d'une forte tête de pont.

CAMPAGNE DE 1799 EN ALLEMAGNE, PREMIÈRE PÉRIODE.

D'après le plan de campagne arrêté par le Directoire, l'Autriche n'ayant pas répondu à la note qui lui avait été adressée sur le passage de l'Inn par ses troupes, et sur l'entrée d'une armée russe dans ses États héréditaires, trois armées passèrent le Rhin, du 1er au 6 mars; savoir: l'armée de Mayence commandée par Jourdan, et qui prit le nom d'armée du Danube; l'armée d'Helvétie commandée par Masséna, et qui avait son quartier général à Zurich; enfin une armée d'observation commandée par Bernadotte. L'armée de Mayence était de 38000 hommes de toutes armes; l'armée d'Helvétie de 30000, et l'armée d'observation qui n'était pas encore rassemblée ne comptait que 6000 hommes. Cette dernière devait couvrir la gauche de la première et occuper les places de la rive droite du Rhin. Marescot fut attaché à cette armée et remplacé à celle de Mayence par le chef de brigade La Gastine, officier supérieur très-distingué. L'armée commandée par Jourdan passa le Rhin, le 1er mars, partie sur le pont de Kehl, partie sur le pont de Bâle, et traversa la forêt Noire sur quatre colonnes. Elle sortit des montagnes, le 6, et fut cantonnée, la gau-

che à Rottweil, la droite à Blonberg et l'avant-garde à Tuttlingen. Elle était ainsi placée aux sources du Danube, conformément aux ordres du Directoire. Le même jour, 1er mars, Bernadotte avait passé le Rhin à Germersheim, et s'était approché des places de Philippsbourg et Mannheim. La première avait été mise en état de défense, et le commandant refusa d'y recevoir les troupes françaises. Le 2, à quatre heures du matin, le général Ney, ayant surpris les postes de Mannheim sur les bords du Rhin, marcha droit à la ville, et exigea, avec menaces d'incendie, qu'on lui en ouvrît les portes, ce que fit le commandant. Entré dans la place, il en fit désarmer la garnison qui était de 150 hommes et 60 cavaliers, et s'y établit. Le général Masséna devait chasser les Autrichiens du canton des Grisons qu'ils occupaient, appuyer par sa gauche les mouvements de Jourdan, et s'étendre par sa droite jusque dans l'Engadine. Le succès de la campagne exigeait, suivant le Directoire, que l'on s'emparât de la vallée de l'Inn et de la ville d'Inspruck. Le 4 mars, Masséna somma le général Auffemberg qui commandait dans les Grisons de les évacuer; sa réponse ayant été évasive, le 6, il le fit attaquer sur toute sa ligne depuis Dissentis au pied du Saint-Gothard, jusque près de Feldkirch. L'armée d'Helvétie passa le Rhin à gué vis-à-vis de Haag, et, ailleurs, sur des ponts qu'elle construisit ou dont elle s'empara, tels que ceux de Reichenau au-dessus de Coire. Le général Auffemberg fut pris avec 2000 hommes; la position de Luzisteig fut enlevée; celle de Feldkirch, forte par

son assiette et par les retranchements qui la défendaient, ne put l'être. L'attaque se termina le 25, par la destruction du corps de Laudon dans l'Engadine. On ne peut se dissimuler que la sécurité du général Auffemberg et le peu de loyauté de notre rupture n'aient puissamment contribué au succès des premières journées, 6, 7 et 8 mars. (Note tirée d'un manuscrit du général Foy sur la campagne de 1799.)

Jourdan avait marché à la hauteur de Masséna, et, le 15, il avait sa droite au lac de Constance, son centre à Stockach et sa gauche au Danube. Ses colonnes rencontrèrent partout les Autrichiens; mais comme ils se retiraient sur la sommation des généraux, les hostilités ne recommencèrent pas. Il continua à s'avancer et porta son quartier général à Stockach, où, le 19, il apprit par une lettre du ministre que la guerre avait été déclarée, le 12, à l'Empereur et au grand-duc de Toscane. Abandonné à ses propres forces par les fausses combinaisons du Directoire, il eut à combattre l'archiduc Charles dont l'armée était de 71 000 hommes, et dont l'avant-garde, qu'il rencontra le 21 mars, l'obligea à un mouvement rétrograde. «La retraite se fit avec le plus grand ordre, et fut particulièrement soutenue par la 7e compagnie du 3e bataillon de *sapeurs* qui, après avoir coupé, sous le feu de l'ennemi, les ponts qui sont sur l'Ostrach, combattirent comme des grenadiers (1). » Nous trouvons le

(1) Jourdan, *Précis des opérations de l'armée du Danube*, in-8 p. 138.

même éloge, un peu plus détaillé, des sapeurs, dans un rapport du chef de brigade du génie La Gastine qui fait remarquer qu'ils avaient été armés de fusils. C'est une question qui fut décidée à cette époque. Le 4, Jourdan attaqua l'archiduc; n'ayant pu, après plusieurs heures de combat, le contraindre à abandonner sa position, près de Stockach, le 27, il jugea prudent, l'ennemi étant numériquement supérieur de plus de moitié, de battre en retraite. L'armée se reporta, sans être poursuivie, aux points sur le Rhin d'où elle était partie. En s'éloignant, Jourdan donna quelque droit à l'archiduc de s'attribuer la victoire. L'armée d'observation repassa le Rhin en même temps que l'armée du Danube, au commencement d'avril.

La fin de la campagne fut marquée par un fait atroce. Le cabinet de Vienne, voulant connaître les relations que les princes de l'Empire avaient pu entretenir avec la République française pendant le congrès de Rastadt, donna l'ordre au comte de Lehrbach, son plénipotentiaire, de s'emparer du caisson de la légation française sortant de Rastadt, la nuit du 19 au 20 avril. Les hussards de Szekler, chargés de cette expédition, assassinèrent nos trois plénipotentiaires : Bonnier et Roberjot furent tués, et Jean Debry fut blessé.

Le 8 avril, Masséna remplaça Jourdan et réunit le commandement des deux armées du Danube et d'Helvétie. Il vint à Strasbourg, et ordonna au général Marescot de faire mettre dans un état de défense respectable toutes les places du Rhin, y compris le camp

retranché de Basle, qui avait été tracé par le commandant du génie de l'armée d'Helvétie, Andréossy. Le général Marescot qui, à cette époque, réunissait au commandement de Mayence l'inspection de partie des places du Rhin, fut, le 5 juillet, appelé à Paris, par le télégraphe, en qualité de membre d'un comité militaire près du Directoire. (Voyez son registre de correspondance.)

CAMPAGNE DE 1799 EN ITALIE.

Après avoir été pendant trois ans éloigné des champs de bataille, le général Schérer vint, en 1799, prendre le fardeau du commandement des armées d'Italie. Il arriva à Milan, le 12 mars et y reçut, le 22, avec le plan de campagne du Directoire, la déclaration de guerre à l'Autriche et au grand-duc de Toscane. Les forces de la République montaient, en Italie, à 117000 hommes; savoir: 57000 composant l'armée active; 33000 l'armée de Naples commandée par le général Macdonald; et le reste dans la Ligurie, le Piémont et la Lombardie. La déclaration de guerre à la Toscane enleva une division à l'armée active; une autre était détachée dans la Valteline pour lier l'armée d'Italie à l'armée d'Helvétie; en sorte qu'il ne restait sous les ordres immédiats de Schérer que 46000 hommes, formant six divisions : les divisions Sérurier, Delmas et Grenier composaient l'aile gauche commandée par le général en chef en personne; les divisions Victor et Hatry, le centre sous le général Moreau, et la division

Montrichard, l'aile droite. Les Autrichiens bordaient la rive gauche de l'Adige avec environ 40 000 hommes depuis Legnago jusqu'à Polo, Vérone au centre de leur position. Vis-à-vis de Polo, ils occupaient, sur la rive droite, le camp retranché de Pastrengo avec 8000 hommes, et, à l'autre extrémité, ils pouvaient déboucher sur la rive droite sous la protection du canon de Legnago; Porto avait été rasé. Enfin, une division était dans la Polésine, deux divisions avaient reçu l'ordre de se rapprocher de la Brenta, et ils attendaient les Russes pour le 12 avril.

Le 26 mars, Schérer, opérant par sa gauche, conformément aux ordres du Directoire, eut d'abord des succès, mais il ne sut pas en profiter; et à la droite, le général Montrichard ayant éprouvé un échec, tous les avantages de l'initiative furent perdus. Le 2 avril, le général Kray, qui commandait en chef les Autrichiens, profitant d'un faux mouvement de Schérer sur le bas Adige, prit position en avant de Vérone avec trois divisions; et, le 5, gagna la bataille dite de Vérone ou de Magnano, dans laquelle la victoire fut longtemps disputée et les pertes à peu près égales des deux côtés. L'ennemi bivouaqua sur le champ de bataille et ne poursuivit nullement l'armée française. Celle-ci se retira, le 6, derrière la Motinella, et, le 7, derrière le Minció qui lui offrait une ligne de défense respectable; mais l'armée autrichienne du Tyrol pouvant tourner cette ligne par la vallée de la Chiese (voy. page 382), ainsi qu'elle le fit, le 8, en s'emparant de Rocco d'Anfo qui n'était pas alors fortifié, le

général Schérer ordonna de continuer la retraite. Le 20, après la prise du château de Brescia par l'ennemi, il établit l'armée derrière l'Adda; et le 27, il prévint les intentions du Directoire en remettant, au général Moreau, le commandement de l'armée (1).

Le 14, le général Kray avait passé le Mincio, et, le 20, cédé le commandement au général Souwarof, dont les troupes, au nombre de 20000 hommes, avaient fait leur jonction avec les Autrichiens.

Le 27, à quatre heures du matin, l'ennemi effectua par surprise le passage de l'Adda vis-à-vis du château de Trezzo, au-dessus de Cassano, dans un fond jugé presque inaccessible. Le général de Chasteler, chef de l'état-major général de l'armée austro-russe, y avait fait transporter de nuit, à bras d'hommes, un petit bateau et les pontons nécessaires. 20 chasseurs passèrent d'abord, et successivement 500 hommes. Un orage violent empêcha la garnison du château de Trezzo d'entendre le travail des pontonniers. Le passage fut en même temps surpris à Brivio, dans la nuit du 26 au 27.

Les talents du nouveau général en chef et la confiance que le soldat avait en lui préservèrent l'armée d'une déroute. Rendons aussi justice aux dispositions et aux retranchements qui étaient l'ouvrage de Schérer.

(1) Attaquée à l'improviste, la garnison de Brescia, forte de 1100 hommes, s'était retirée dans le château, dont l'enceinte bastionnée était susceptible de défense ; mais le commandant, intimidé à la vue des préparatifs d'attaque et des colonnes nombreuses de l'ennemi, se rendit avec précipitation.

L'armée opposa une grande résistance à l'ennemi et ne se retira qu'en présence de forces infiniment supérieures. Dans sa retraite, elle couvrit Milan et laissa dans le château une garnison de 2400 hommes, ce qui fut peut-être une faute.

Le 1er mai, l'armée passa la Sesia aux environs de Verceil : l'infanterie sur un pont construit par le général Chasseloup, la cavalerie et l'artillerie à gué. Elle se dirigea sur Turin et après un court séjour dans cette ville, elle se porta au confluent du Tanaro dans le Pô, où elle prit, le 7, une position entre Valence et Alexandrie, position dont le choix a été fort approuvé par tous les militaires (Jomini, t. XI, p. 281). Elle couvrait la communication avec Gênes et se liait avec la division qui était en Toscane. Maître d'une partie du Piémont, l'ennemi y excita une insurrection qui fit de grands progrès et qui contribua à rendre beaucoup plus difficile qu'elle ne l'était déjà, la situation de l'armée. On doit dire à l'éloge des Génois qu'ils restèrent fidèles à la France. Le 17 mai, pressé sur son flanc gauche par les manœuvres des ennemis, Moreau se décida à quitter la position d'Alexandrie : il laissa dans la citadelle 3000 hommes, et partagea les troupes qui lui restaient en deux corps de 7 à 8000 hommes. L'un de ces corps, mis sous les ordres du général Victor, se porta, par Acqui, Spigno et Dégo, dans la Ligurie où l'on avait, sous le commandement du général Pérignon, formé une division des troupes qui y étaient stationnées ; avec l'autre corps qui comprenaït toute l'artillerie de campagne et six régiments de cava-

lerie, le général Moreau marcha sur les insurgés de Carmagnole et ensuite sur Coni, où, afin d'assurer la communication avec la France par le col de Tende, il laissa 3000 hommes. Il devait ensuite franchir l'Apennin en remontant la vallée du Tanaro, mais le fort de Ceva étant tombé au pouvoir des insurgés, il fallut l'éviter; et, à cet effet, il fut décidé que l'on ouvrirait un chemin de Mondovi à Bagnasco qui est situé dans la vallée du Tanaro à quelques lieues au-dessus de Ceva. Ce chemin fut ouvert à la fin de mai par le général Chasseloup avec trois compagnies de sapeurs et deux officiers du génie. L'armée passa l'Apennin au col Saint-Bernard, qui avait été reconnu par le capitaine d'état-major Guilleminot, et qui, sous sa direction, avait été, en trois jours, rendu praticable à l'artillerie. Le 1er juin, Moreau eut son quartier général à Final et ensuite à Gênes, pour être à portée de communiquer avec Macdonald, qui avait quitté Naples, le 7 mai, et s'avançait par la Toscane.

Le 27 mai, la dernière colonne de l'armée de Naples et de Rome étant arrivée à Florence; le 29 mai, l'avant-garde ayant occupé Sarzane, les deux généraux en chef concertèrent leurs opérations pour effectuer la jonction des armées qu'ils commandaient. Cette jonction ne pouvait se faire par le chemin du littoral qui n'était nullement praticable à l'artillerie, et où ne pouvait s'engager une armée forte de 29000 hommes dont 3000 de cavalerie. Il fut convenu qu'elle aurait lieu dans les plaines de la rive droite du Pô, entre Parme et Plaisance. Le 9 juin, l'armée de

Naples se mit en mouvement pour franchir l'Apennin (on ne sait pourquoi Macdonald attendit si longtemps). L'aile droite, suivie du parc d'artillerie, prit la route de Bologne; le centre déboucha par la route de Lucques à Modène, et la gauche par celle de Fivizzano à Reggio. Dans plusieurs combats qui eurent lieu, les troupes républicaines repoussèrent l'ennemi. Le 14, l'avant-garde arriva à Borgo-san-Donino (sur la route de Parme à Plaisance), où s'était portée la division Victor de l'armée d'Italie. Les 17, 18 et 19 juin, se livra, sur les bords et dans le lit de la Trebbia, la bataille qui en prit le nom. On se tua beaucoup de monde des deux côtés. L'ennemi nous empêcha de franchir la rivière; mais il ne put entamer l'armée de Naples et empêcher sa jonction avec celle d'Italie. Moreau qui, avec 10 000 hommes, attendait Macdonald entre Tortone et Alexandrie, le 20, remporta sur l'ennemi un avantage important, après lequel il établit son quartier général à Cornigliano, près de Gênes, sur la Polcevera.

SIÉGES DES PLACES OU FORTS D'ITALIE QUI SE SONT RENDUS AVANT LA BATAILLE DE NOVI LIVRÉE LE 15 AOUT.

Les Autrichiens se sont glorifiés des succès qu'il ont obtenus en 1799 dans les siéges des places d'Italie. Ces succès sont dus : 1° à la grande quantité d'artillerie qu'ils y ont employée, et sous laquelle ils ont écrasé les petites places; 2° à l'habileté et à l'activité avec lesquelles leurs ingénieurs ont poussé les travaux; 3° au peu de résistance que, par des raisons diverses, leur ont opposé les places assiégées.

I. CITADELLE DE BRESCIA. — Voyez ce que nous en avons dit page 476, note 1.

II. PESCHIERA.—La place de Peschiera, à cheval sur le Mincio, abandonnée, après la bataille de Magnano, le 5 avril, à ses propres forces avec 1300 hommes, fut investie par un corps autrichien qui n'avait que des pièces de campagne, dont il fit usage pour inquiéter les canonniers sur les remparts. Elle était commandée par l'adjudant général Coteau, et pourvue de vivres pour six mois. Après le passage de l'Adda par l'armée alliée, le 1er mai, Coteau, sommé de se rendre, répondit qu'il ne se rendrait qu'après avoir été assiégé. Le 4, l'ennemi remua ostensiblement de la terre devant la place, et y envoya un parlementaire qui déclara que la grosse artillerie était arrivée et que le siége allait commencer. Coteau convoqua un conseil de guerre, et le même jour une capitulation fut signée; le 5 ou le 6, les Autrichiens occupèrent les portes de Peschiera, et, le 7, le commandant français osa bien en sortir avec les honneurs de la guerre. La garnison fut conduite en Autriche, où elle devait rester pendant six mois prisonnière de guerre. Cette lâche capitulation indigna les soldats; plusieurs d'entre eux, en passant le pont qui est dans Peschiera, brisèrent leurs armes sur le parapet et les jetèrent dans le Mincio. La décision du conseil avait pour motifs le défaut de boulets du calibre des pièces, et l'impossibilité que la place fût secourue dans l'intervalle de temps qu'elle pouvait résister; motifs qui ne peuvent excu-

ser la reddition d'une place sans qu'elle ait été attaquée.

III. PIZZIGHETTONE. — La place de Pizzighettone, sur la rive gauche de l'Adda, couvre un pont sur cette rivière; Gera ou Gerra, sur la rive droite, en est un faubourg qui, sans être entièrement à l'abri d'un coup de main, est fortifié. On avait laissé dans la place environ 1000 hommes et le capitaine du génie Henry, officier distingué, d'une valeur brillante, et qui a été tué dans les siéges d'Espagne. La nuit du 2 au 3 mai, l'ennemi ouvrit la tranchée devant Pizzighettone et fit une première et une seconde parallèle, toutes deux fort éloignées de la fortification et de peu de développement. Les trois nuits suivantes, il construisit cinq batteries que, la cinquième nuit, il arma de 10 obusiers et de 87 pièces de 12. Le 7, à la pointe du jour, il tira de toutes ses batteries sur la place. Après trois heures d'une vive canonnade, le général Kray, chargé des siéges des alliés, envoya un parlementaire qui offrit des conditions avantageuses que l'on repoussa. Le siége continua, et la septième nuit, du 8 au 9, l'ennemi commença une troisième parallèle, assez rapprochée du chemin couvert. Le 9, au matin, le commandant de Pizzighettone assembla le conseil de défense, et proposa de capituler, en s'appuyant sur plusieurs considérations, dont le peu de fondement fut vainement démontré par le capitaine Henry; cet officier fit observer au conseil que sur 1000 hommes la garnison n'en avait encore eu que 32 hors de combat; que les magasins à

poudre étaient en sûreté, que les fossés de la place étaient profonds et pleins d'eau ; que sa reddition rendrait à l'ennemi une division de 7 à 8000 hommes. Il fut seul de son avis. La capitulation fut signée le 9 mai, et la garnison faite prisonnière de guerre. Elle était presque tout entière de conscrits.

IV. CITADELLE DE FERRARE. — Quelques bombes jetées dans la citadelle de Ferrare, le 24 mai, en déterminèrent la reddition.

V. CHATEAU DE MILAN. — La garnison du château de Milan était de 1639 hommes, français et cisalpins, commandés par le chef de bataillon Béchot. Il fut investi le 28 avril. Il résulte du plan du siége que la tranchée fut ouverte à 100 mètres du chemin couvert (sans doute à la faveur des faubourgs qui s'étendent jusqu'aux glacis), et qu'elle était garnie d'une très-nombreuse artillerie. Le feu des assiégés a commencé contre l'ennemi, le 18 mai, et a cessé, le 23, faute de munitions. Dans l'état où étaient les forticafications et la garnison, Béchot se rendit le 24.

Le 17 avril 1800, une commission militaire extraordinaire, composée de quatre membres, parmi lesquels le général de brigade Lapeyrouze, fit, à la suite d'un examen consciencieux, un rapport sur la défense du château de Milan. Dans ce rapport, elle allégua, à la décharge du commandant Béchot, plusieurs faits importants, et, en résumé, que cet officier paraissait ne devoir pas être inculpé sur la capitulation qu'il avait faite.

On avait miné le château de Milan pour le faire sauter en l'évacuant. L'ennemi n'en laissa pas le temps en passant l'Adda beaucoup plus tôt qu'on ne pensait. (Lettre du général Chasseloup.)

VI. FORT DE CEVA. — La garnison était de 320 hommes qui, le 18 mai, après sept jours de blocus, se rendirent aux insurgés.

VII. CITADELLE DE TURIN. — Située dans le rayon des opérations de l'armée, la citadelle de Turin avait une grande importance. On en confia le commandement au général de division Fiorella, qui avait fait avec distinction les campagnes d'Italie. Le 4 mai, il entra à Turin où, il eut sous ses ordres 3000 hommes. Le 19, le général en chef en retira les grenadiers pour réprimer l'insurrection de Carmagnole. Le 25, Fiorella répondit à une sommation de l'ennemi, qu'il se défendrait jusqu'à extinction, et qu'un général républicain et français savait assez son devoir pour savoir le cas qu'il doit faire d'une sommation.

Le 26, la garde nationale de Turin, qui avait des intelligences avec l'ennemi, lui ouvrit la porte du Pô. Les Austro-Russes entrèrent dans la ville, et, guidés, aidés par les insurgés, ils tuèrent ou firent prisonniers tous les Français qui s'y trouvaient. L'adjoint du génie Picolet, qui était du nombre, échappa. Fiorella fit alors jeter quelques bombes dans la ville, mais il cessa, sur l'observation qui lui fut faite par le commandant du génie, qu'en continuant cette sorte de représaille, il fournirait un prétexte à l'ennemi pour attaquer la cita-

delle par le côté qui regarde la ville et qui était le plus faible; ce qui arriva.

La nuit du 13 au 14 juin (1), l'ennemi, débouchant de la ville pour attaquer la citadelle, eut l'avantage de commencer par une parallèle peu éloignée des chemins couverts; il y mit en batterie environ *cent* bouches à feu, qui, dans la nuit du 17 au 18, commencèrent à vomir sur la place une grêle de bombes, de boulets et d'obus. Ce bombardement, interrompu momentanément par l'envoi d'un parlementaire, ne cessa que le 19 au matin. Le général Fiorella demanda des rapports par écrit aux divers chefs de service. Le commandant de l'artillerie déclara que la salle d'artifice avait sauté, que le magasin à poudre était endommagé, que toutes les pièces étaient démontées, les plates-formes enfoncées; que 87 canonniers avaient été tués ou blessés, et que ceux qui restaient, étant sans expérience, ne pouvaient faire une bonne défense contre un ennemi qui contre-bat nos batteries avec près de *cent* bouches à feu. Legrand Melleray, chef de bataillon, commandant du génie, répondit que tous les bâtiments de la citadelle étaient détruits, à l'exception du magasin à poudre et du donjon qui, étant à l'épreuve, était occupé par les blessés et les malades; que les casemates étaient inhabitables et les blindages insuffisants; que les parapets des ouvrages étaient complétement ruinés; mais qu'aux parapets près, les

(1) Cette date est incertaine; Fiorella dit le 4 juin, mais son rapport, crit en 1801, ne mérite pas une entière confiance.

ouvrages extérieurs et le corps de place étaient intacts. D'après les rapports de l'infanterie, la garnison était réduite à 1500 conscrits. Nous passons sous silence le rapport du commandant des mineurs et celui du garde d'artillerie qui se tenait dans le magasin à poudre, rapport qui n'est pas le moins intéressant.

Le 20 juin, après midi, le conseil de guerre convoqué, 24 voix sur 27 reconnurent l'impossibilité physique d'une plus longue résistance et la nécessité de capituler. « La garnison devait être prisonnière de guerre, je la rendis à la République, dit Fiorella dans son rapport justificatif écrit en 1801, en m'offrant en échange avec l'état-major. » Il fut enfermé comme prisonnier d'État. Alexandre Berthier, ministre de la guerre, chargé, en 1801, de faire un rapport aux consuls sur la défense de la citadelle de Turin, se borna à copier celui de Fiorella, répétant que l'ennemi avait battu la citadelle de Turin avec 180 bouches à feu, tandis que le commandant de l'artillerie dit près de cent, et le commandant du génie environ cent. Il termine par ces mots : « Je trouve dans l'examen des pièces que le général Fiorella n'a pas cessé de mériter la confiance du gouvernement et que sa conduite est sans reproche. »

C'est après la reddition de la citadelle de Turin que Bernadotte, ministre de la guerre, fit prendre au Directoire exécutif l'arrêté sur la défense des places que nous avons rapporté page 81.

VIII. CITADELLE D'ALEXANDRIE. — Le 26 mai, le général de brigade Gardanne (Amédée) se renferma dans la citadelle d'Alexandrie avec 3050 hommes, après avoir remis la ville au général Seckendorf, par capitulation.

La citadelle d'Alexandrie, située sur la rive gauche du Tanaro, est un grand hexagone bastionné à flancs concaves et retirés, avec demi-lunes, contre-gardes et chemins couverts. Les fossés étaient larges, peu profonds et non revêtus. Le capitaine du génie Grac, qui commandait son arme dans la place, a, dans un mémoire, rendu un compte détaillé du siége; mais nous suivrons de préférence le journal du général de Chasteler. L'ennemi dirigea son attaque contre le front du bas Tanaro, bastions Saint-Amédée et Saint-Antoine. Du 26 au 30 juin, il construisit trois redoutes pour couvrir son camp et appuyer la queue de ses tranchées. La nuit du 5 au 6 juillet, il attaqua les avant-postes de la garnison, et les repoussa jusqu'au chemin couvert. Les assiégés firent deux sorties.

Première nuit, du 10 au 11 juillet. L'ennemi ouvre la tranchée avec 3000 travailleurs, couverts par trois bataillons de grenadiers; il ébauche une première parallèle à près de 500 mètres de distance du glacis. La gauche de cette parallèle s'appuie au Tanaro. La seconde nuit, il la perfectionne. La troisième nuit, il construit une autre parallèle le long de la rive droite du Tanaro.

Les quatrième et cinquième nuits, du 13 au 15, il construit et arme 25 batteries dans la parallèle de la

rive gauche, et 5 dans celle de la rive droite. Grac fait l'aveu qu'il ne s'aperçut de rien jusqu'au 14 juillet. Le 15, à trois heures du matin, l'assiégeant ouvre contre la place le feu de ses 26 batteries armées de 19 pièces de 24, 6 de 18, 20 de 12, 10 obusiers et 20 mortiers : total 75 bouches à feu. Neuf batteries tiraient de plein fouet, six à ricochet et deux de revers. De trois heures du matin à sept heures du soir, les 75 bouches à feu lancent 4381 boulets et 2061 bombes et obus. La sixième nuit, l'ennemi tire à mitraille sous 8 à 10 degrés d'élévation. Dans les vingt-quatre heures, il lance 5973 boulets et 2082 bombes et obus.

La septième nuit, du 16 au 17, l'ennemi ouvre, de la parallèle, trois marches de zigzags, une sur la capitale du bastion Amédée, et deux sur les capitales des demi-lunes collatérales ; au jour, il les unit par une seconde parallèle tracée au pied du glacis. Pendant l'exécution de ce travail, les batteries de plein fouet cessant de tirer, la place canonna les tranchées.

Huitième et neuvième nuits, du 17 au 19. L'ennemi perfectionne sa deuxième parallèle, et y construit six batteries de mortiers, dont le feu chasse les assiégés du chemin couvert.

Dixième et onzième nuits, du 19 au 21. L'ennemi chemine à la sape pleine sur les trois saillants du chemin couvert, sous la protection du feu de ses batteries. Il couronne un des saillants. Des patrouilles françaises circulent dans le chemin couvert.

Le 21 juillet, à onze heures du matin, l'adjudant général Louis alla en parlementaire, et à onze heures

du soir la capitulation fut signée, d'un côté par le général Gardanne, et de l'autre par le lieutenant général de Bellegarde. La garnison fut prisonnière de guerre, les officiers de tous grades partageant son sort en conservant leurs armes; elle sortit de la place le 22, avec les honneurs de la guerre, forte de 218 officiers, et 2366 soldats, ayant perdu 282 hommes. Les Autrichiens avouent 45 hommes tués, dont 3 officiers, et 148 blessés, dont 3 officiers. Ils ont tiré, pendant les sept jours de feu, 25 402 coups de canon, et 16 450 de bombes et d'obus. Mais, ce qu'ils ne disent pas, parce qu'ils ne le savaient pas, c'est qu'ils avaient fait brèche à la face droite du bastion Saint-Antoine, à la face gauche du bastion Saint-Amédée et à un flanc retiré (Mémoire de Grac). Ces brèches, qu'ils avaient faites par les trouées des fossés des demi-lunes, en tirant par-dessus les contre-gardes qui avaient peu de relief, étaient-elles bien praticables? Nous n'avons à cet égard que le rapport un peu suspect de l'assiégé, qui a avancé que l'ennemi avait 200 bouches à feu en batterie, assertion reproduite par le général Gardanne, dans son rapport au ministre.

Le général Chasseloup, esprit critique, ne sachant pas les circonstances du siége, écrivit de Gênes, le 27, au ministre : « La citadelle d'Alexandrie vient de se rendre aussi honteusement que les autres places d'Italie. On s'étonnera toujours qu'une place dont les batteries et les demi-lunes sont couvertes par des contregardes, et où tout est à l'abri de la bombe, se soit rendue sans qu'il y ait brèche, je ne dis pas au corps

de place, mais même aux ouvrages avancés, et sans qu'on soit peut-être maître du chemin couvert. » Moins sévère que le général Chasseloup, le gouvernement éleva, le 5 janvier 1800, au grade de général de division le défenseur de la citadelle d'Alexandrie.

IX. LE CHATEAU SAINT-ELME DE NAPLES. — Le général Macdonald avait laissé dans ce fort environ 900 hommes, sous le commandement du chef de brigade Mejan, en mettant sous sa dépendance le château Neuf et le château de l'Œuf, occupés par des gardes nationaux. Le 12 juin, le cardinal Ruffo étant entré à Naples à la tête de son armée, et suivi de lazzaroni qui commettaient des atrocités, les membres du gouvernement, avec environ 1500 patriotes, se réfugièrent dans les châteaux. Le 14, ceux-ci furent bombardés, et sommés de se rendre par le commandant de l'escadre anglaise. Mejan intervint alors, et une capitulation fut conclue entre les généraux de l'armée royale et les chefs des patriotes. Malheureusement pour ceux-ci, les commissaires du roi ne regardèrent comme couverts par la capitulation que les gardes nationaux organisés sous une forme militaire. Les ministres, les magistrats et autres citoyens qui avaient exercé des fonctions publiques furent pris, et subirent le dernier supplice.

Le 10 juillet, après un court bombardement, le château Saint-Elme capitula. Des grenadiers anglais en occupèrent la porte. La garnison fut faite prisonnière de guerre; après avoir prêté le serment de ne

pas servir avant échange, elle fut transportée à Toulon. Le 11, un détachement de troupes des armées anglaise, russe, portugaise et napolitaine, prit possession du château.

X. CAPOUE. — La garnison de Capoue, commandée par le général de brigade provisoire Girardon, était forte de 2200 hommes, comprenant la 6e compagnie de mineurs, 60 sapeurs, 30 canonniers et 60 cavaliers. Il y avait en outre dans la place 800 malades à l'hôpital, 213 employés et 120 prisonniers de guerre turcs. La ville est située tout entière sur la rive gauche du Volturne; une longue partie de son enceinte n'avait pas d'autre défense que la rivière. Après un parcours en ligne droite, le Volturne enveloppe un ouvrage à corne à longues branches, et ensuite forme un rentrant dans lequel est une tête de pont qui couvre la porte de Terracine. Le fleuve laisse sur sa rive gauche un grand espace où s'étend la ville, et qui est fermé par cinq fronts bastionnés, avec demi-lunes, tenailles et chemins couverts. Sur la courtine du troisième de ces fronts est la porte de Naples. Derrière la courtine du cinquième front, en aval, est un fortin carré bastionné.

Au commencement de juin, l'ennemi bloqua la place du côté de Naples, et pendant tout le mois et partie de juillet, il s'en tint fort éloigné. Le général Girardon établit en avant des glacis un abatis derrière lequel il plaça ses avant-postes. Toute la guerre que l'on se fit consista en alertes et en reconnaissances. Dans la seconde quinzaine de juillet, l'ennemi se

rapprocha de la place, et ses avant-postes ne furent séparés des nôtres que par un intervalle de 200 mètres. Ce fut d'abord le même système d'attaque, afin de fatiguer la garnison, qui était peu nombreuse. Le 25, à quatre heures et demie du matin, il démasqua sur la rive droite du haut Volturne plusieurs batteries, avec lesquelles, jusqu'à six heures, il jeta des bombes et des obus sur la ville, et tira du canon de gros calibre. La place lui riposta. A sept heures, un parlementaire anglais fit remettre au général Girardon une sommation ainsi conçue :

« Si le général Girardon rend Capoue, la garnison française rentrera en France sans restriction, après qu'ils auront déposé les armes, les drapeaux, etc. Si le général Girardon refuse d'accepter ces termes, le commandant anglais qui dirige le siége l'avertit qu'il lui sera impossible d'arrêter les atrocités des troupes calabraises, des Grecs, des Turcs, des paysans qui entreront dans Capoue. »

L'aide de camp du général français ayant répondu que les troupes qui composaient la garnison de Capoue voulaient mériter l'estime de la république, et étaient résolues à se défendre : « En ce cas, dit l'officier anglais, capitaine de vaisseau, nous allons vous chauffer, et quand vous en serez las, vous élèverez un pavillon et nous cesserons ; mais nous ne répondons que des troupes anglaises. »

Le 26 et le 27, le bombardement et la canonnade ne cessèrent pas. Le feu fut mis à plusieurs quartiers de la ville. La place contre-battit avec succès les batte-

ries de l'ennemi, mais ses munitions s'épuisèrent. On avait consommé jusqu'au dernier boulet de 16, de 12 et de 8, et le peu de boulets de 24 qui restaient étaient inutiles, faute de moyens d'en amener les pièces. Le général convoqua le conseil de défense, et, vérification faite de l'état des munitions de guerre et de bouche, de la situation de l'hôpital, du défaut de médicaments, il fut décidé à l'unanimité que l'on capitulerait. Un pavillon blanc fut élevé à la tour de l'Annonciade, et, après de longs pourparlers, le 28 juillet, la capitulation fut signée, portant :

« Art. 1er. — La garnison française, cisalpine et polonaise de Capoue, se rendra prisonnière de guerre à Sa Majesté Napolitaine et ses alliés, et ne servira contre aucune des puissances qui sont actuellement en guerre contre la république, jusqu'à ce qu'elle soit régulièrement échangée. »

Suivent huit autres articles. La garnison fut transportée à Toulon. Elle avait, dans la défense de Capoue, perdu 31 hommes tués et 39 blessés. Le commandant du siége était le capitaine de vaisseau anglais Trowbridge.

XI. GAETE. — La garnison laissée dans Gaëte, montant à 1500 hommes, était de la dépendance de Capoue, d'après les ordres du général Macdonald. Le canon apprenant qu'elle était attaquée, le 28 juillet, le général Girardon capitula pour elle, en même temps qu'il capitulait pour celle de Capoue, et aux mêmes conditions. La place de Gaëte était alors, depuis plu-

sieurs jours, bombardée par mer par une division de canonnières et de bombardes. Le 3 août, la garnison s'embarqua sur des bâtiments qui la transportèrent à Toulon.

XII. MANTOUE. — Au commencement de la campagne d'Italie de 1799, le 21 mars, le général en chef Schérer écrivit au général de division Foissac-Latour (1), qu'en lui donnant le commandement de Mantoue, il avait eu en vue d'appeler à la défense de la

(1) Né le 11 juillet 1750, François-Philippe Latour de Foissac entra à l'École du génie le 1er janvier 1768, et en sortit le 1er janvier 1770, ingénieur, lieutenant ; étant capitaine, il publia à Strasbourg un *Traité théorie-pratique élémentaire de la guerre des retranchements*, précédé d'un long discours préliminaire sur l'utilité des forteresses. En 1792, le 8 février, le maréchal Rochambeau le fit nommer adjudant général lieutenant-colonel et l'attacha à son état-major. Il se distingua dans la campagne de 1792, en Belgique, et, le 7 avril 1793, le général en chef Dampierre l'éleva au grade de général de brigade, grade dans lequel il fut confirmé le 15 mai.

Deux ans après, le 13 juin 1795, il eut la faveur d'être promu général de division.

Le 1er avril 1798, il fut attaché à l'armée d'Italie, et spécialement chargé de la surveillance relative à la ligne de démarcation entre les deux puissances et de la construction des places fortes ordonnées. En 1799, il défendit Mantoue, et capitula après dix-huit jours de tranchée.

Le 24 juillet 1800, il fut rayé des contrôles de l'armée en vertu d'une lettre injuste des consuls (*Journal militaire*, an VIII, deuxième partie, page 1073). Il publia alors à Paris, an IX (1800), un *Précis ou journal historique des opérations militaires et administratives qui ont eu lieu dans la place de Mantoue*, in-4° de XXXII et 502 pages avec 2 cartes et plusieurs tableaux. Ce *Précis* est un long mémoire justificatif de sa conduite et de la défense de Mantoue, qu'il faut avoir lu avant de condamner Foissac.

place la plus importante de l'Italie l'officier général de l'armée qui, par la nature de ses connaissances, convenait particulièrement à cette destination. « Aucun autre motif, disait-il, n'est entré dans ma détermination. » Quelque temps après, le 27 avril, le Directoire exécutif fit écrire par le ministre de la guerre au général en chef Moreau pour le prier d'examiner si, dans les circonstances actuelles où la conservation de Mantoue est si importante, le général Foissac, à qui l'on ne peut refuser les connaissances relatives à la défense des places, était susceptible, par son caractère, de soutenir les résolutions extrêmes qu'exige le salut d'une place assiégée. Les choses restèrent comme elles étaient.

Le général Foissac, qui était à Lucques, arriva à Mantoue le 29 mars, et, le 10 avril, il proclama l'état de siége de la place, que commandaient les circonstances. Le blocus commença à cette époque, et dura trois mois. Le général Kray, officier général distingué de l'armée autrichienne, qui en était chargé, étant sous les ordres de Souwarof, fut obligé de prendre part, par ses troupes, à des opérations militaires sur la rive droite du Pô, qui retardèrent l'époque du siége. Enfin la cour de Vienne, après la bataille de la Trébia, ordonna au généralissime de ne pas poursuivre ses succès avant d'avoir pris Mantoue, Alexandrie et Tortone. Nous avons, tome II, page 376, décrit la place de Mantoue, avec sa citadelle, le faubourg Saint-Georges fortifié en terre, ou plutôt en sable, et le camp retranché de Migliaretto. A la date du 23 juin, la force de la gar-

nison était de 7682 hommes dans la place ; de 988 dans la citadelle ; de 1372 dans le fort Saint-Georges ; de 1227 au front de Migliaretto, et de 495 à l'avancée de Pradella; total, 11 809 hommes, dans lesquels on comptait 500 dragons ou chasseurs, 1200 Polonais, 900 cisalpins et 900 Suisses. Les principaux officiers de l'état-major étaient le général Meyer, chef d'état-major ; trois autres généraux de brigade; le commandant de la place Soulier ; le chef de brigade Borthon, commandant l'artillerie ; le chef de brigade Maubert, commandant le génie; le chef de bataillon du génie Périgord.

L'ennemi choisit pour front d'attaque le front de la porte de Pradella, qui était en effet le plus faible. Le corps de place de ce front est un long mur non terrassé, aux extrémités duquel sont deux bastions; à l'extrémité de droite, le bastion de la Luthérana, sur les bords du lac supérieur; à celle de gauche, le bastion Saint-Alexis. Près du premier est la porte de Pradella, couverte par une petite demi-lune enveloppée par un couvre-face qui s'appuie à gauche à une digue, laquelle forme une contrescarpe basse devant le mur d'enceinte. Ainsi, sur ce front, point de rempart, pour ainsi dire point de fossé, point de chemin couvert; pour tout dehors une petite demi-lune, et pour ouvrage extérieur un petit ouvrage à corne en terre, dominé par la hauteur de Belfiore, et auquel une digue de 40 à 50 mètres de longueur, partant du couvre-face, servait de communication. A la gorge de cet ouvrage, passait le canal du Païolo, qui est alimenté par le lac supérieur, qui a 8 mètres de largeur, et qui, sur

sa rive gauche, est bordé d'une digue. La digue de communication avait, pour le passage du canal, une coupure avec pont-levis, et elle était interrompue à sa jonction avec le couvre-face de la demi-lune par une cunette alimentée par le lac supérieur. Malheureusement, on doit le dire, Foissac avait négligé l'amélioration du front de Pradella. Saint-Georges et Migliaretto, qui avait été attaqué en 1796, avaient attiré sa principale attention. On ne travailla à Pradella qu'après l'ouverture de la tranchée.

Le 11 juillet, le général Kray adressa à Foissac une longue lettre astucieuse pour l'engager, par des raisons d'humanité, à rendre Mantoue. « Je fais volontairement le sacrifice de ma gloire à prendre votre forteresse dans les règles. Je vous offre, avant d'ouvrir la tranchée, tous les avantages d'une capitulation, etc. » Foissac repoussa cette offre. Avant de faire sa première parallèle, l'ennemi construisit des batteries qui doivent être comptées dans les travaux d'attaque, et qui font une différence de cinq nuits de tranchée dans la supputation de la durée du siége, que la défense date de la nuit du 9 au 10 juillet, et l'ennemi de la nuit du 14 au 15.

Première nuit, du 14 au 15 juillet (sixième de la défense). L'ennemi, sachant que la garnison est forte, trace sa première parallèle à 600 mètres, au moins, de distance de l'ouvrage à corne de Pradella. Le fait est qu'il a travaillé pendant deux nuits, sans qu'on l'ait vu que le 16 au matin, lorsque la parallèle et ses communications aux dépôts de tranchée étaient terminées.

Troisième, quatrième et cinquième nuits, du 16 au 19. L'ennemi fait sa seconde parallèle sur la hauteur de Belfiore; il y établit ses batteries, et il la prolonge par la droite pour mieux découvrir les ouvrages du Thé et la digue du Païolo. Il est très contrarié par les feux de la place. On s'occupe alors seulement d'améliorer les communications de la place avec l'ouvrage à corne de Pradella; on fraise la demi-lune dont le fossé n'avait qu'un mètre de hauteur d'eau; on établit un trèfle au saillant pour la faire sauter au besoin. Sixième nuit, du 19 au 20. Une pluie d'orage inonde les tranchées et y cause de grands dégâts. Deux nuits furent employées par l'assiégeant à les réparer.

Neuvième, dixième et onzième nuits, du 22 au 25. L'ennemi arme ses batteries, malgré la vivacité du feu de la place. Le 24, à quatre heures du matin, 8 pièces de 24, 18 de 18, 18 obusiers et 12 mortiers, total 56 bouches à feu, commencent à battre avec violence tous les ouvrages du front d'attaque; en deux heures, elles en éteignent le feu, et continuent à tirer pendant le jour et la nuit suivante presque sans interruption. La porte de Pradella fut écrasée; tous les ponts-levis à flèches furent détruits, toutes les pièces de canon de l'ouvrage à corne démontées, sauf deux pièces de 3. L'artillerie russe battait en même temps la citadelle avec 4 obusiers et 30 pièces de 24, dont 6 tiraient sur sa communication avec la place. Sous la protection de ses batteries qui empêchaient les défenseurs de se montrer, l'ennemi avait cheminé en avant de sa seconde parallèle; la douzième nuit, du 25 au 26, il construisit

la troisième à la sape volante, sur les glacis de l'ouvrage à corne. On évacua Saint-Georges et la citadelle. Treizième nuit, du 26 au 27. On s'était aperçu, dans l'après-midi du 26, qu'il faisait filer beaucoup de troupes dans sa troisième parallèle; comme il était, par sa position, maître de faire écouler le peu d'eau des fossés de l'ouvrage à corne, on l'évacua dans la nuit après avoir fait sauter sa demi-lune. L'explosion qui eut lieu lui en imposa, et il se borna à couronner le chemin couvert.

Le 27, à dix heures du matin, il fit cesser son feu et offrir de capituler, disant qu'il ne nous était plus possible de l'empêcher d'entrer dans la place de vive force. On parlementa toute la journée; le colonel Maubert profita de cette circonstance pour faire élargir et approfondir la coupure par laquelle le Lac supérieur entre dans le canal du Païolo (page 495), et le 28, à dix heures du matin, il y passait un courant très-rapide. Mais la veille, un armistice avait été conclu, et le conseil de défense qui avait été assemblé ayant décidé à l'unanimité moins deux voix que l'on capitulerait, le 28, la capitulation avait été signée. Les deux voix négatives avaient émis l'opinion que la place pouvait encore être défendue pendant deux ou trois jours au plus. Le chef de brigade Maubert, qui était considéré dans le corps du génie, et fort apprécié par les généraux, a discuté cette question dans un mémoire (1) daté de Léoben, le 23 novembre, et adressé le 4 décembre 1799 au ministre de la guerre; il y démontre

(1) Dépôt de la guerre, archives, cartons des mémoires.

par l'état dans lequel, le 27 juillet, étaient les défenses du front de Pradella, et celles du front de Migliaretto, que, vu, d'une part, la faiblesse de la garnison, et, de l'autre, la supériorité numérique des assiégeants, la place pouvait être enlevée de vive force. Le grand grief que l'on avait contre Foissac était, disait-on, d'avoir été la cause de la perte de la bataille de Novi, parce que le général Kray avait pu y assister. Mais la place de Mantoue eût-elle tenu trois jours, même six jours de plus, ne se fût-elle rendue que le 1er ou le 4 août, comme il n'y a que sept étapes de Mantoue à Novi, le général Kray aurait toujours pu se trouver à une bataille qui s'est livrée le 15 août. Ce fait admis, nous croyons que les circonstances ne commandaient pas le sacrifice de la garnison, et qu'en la conservant à la France, Foissac ne méritait aucun reproche.

En conséquence de la capitulation, la garnison sortit de Mantoue, le 30 juillet, par la citadelle, avec les honneurs de la guerre, déposa les armes et fut prisonnière de guerre. Les sous-officiers et soldats rentrèrent en France, prisonniers sur parole, jusqu'à ce qu'ils fussent échangés. Le commandant de Mantoue, son état-major et tous les officiers, considérés comme otages, furent envoyés dans les États héréditaires de l'Empereur, avec la faculté, après trois mois de séjour, de rentrer en France sur parole.

La force de la garnison était, en sortant de Mantoue, de 130 officiers et 7149 sous-officiers et soldats, total 7279 hommes; il resta 1220 malades, dont 400 ne tardèrent pas à sortir de l'hôpital.

Apprenant, le 24 juillet 1800, que Foissac-Latour était de retour d'Autriche, Bonaparte, dans son indignation contre lui, à cause de la reddition de Mantoue, écrivit au ministre de la guerre, sous le nom des Consuls, une lettre pour qu'il fût défendu à Foissac de porter aucun habit uniforme, comme ayant cessé d'être au service de la République, le jour où il avait lâchement rendu la place de Mantoue. En rapportant cette lettre injurieuse et injuste, la Commission chargée de la publication de la correspondance de Napoléon Ier, a ajouté en note que le fils de Foissac avait été aide de camp de Napoléon Ier, qui l'avait élevé successivement du grade de lieutenant à celui de colonel, décoré et doté.

BATAILLE DE NOVI ET SUITE DES SIÉGES D'ITALIE.

Dans le mois de juillet, Joubert avait été nommé général en chef de l'armée d'Italie, qui avait reçu des renforts, et Championnet, général en chef d'une armée des Alpes, qui s'organisait. Joubert arriva le 2 août au quartier général de Corniglia, prit le commandement, et pria Moreau de rester avec lui jusqu'à ce que l'armée débouchât dans la plaine de Tortone, où, d'après les ordres du Directoire, il devait tenter le sort d'une bataille. Moreau ne se refusa point à cette invitation, et, sans avoir de commandement, il se porta avec les divisions de droite, aux ordres du général Saint-Cyr, par Gavi, sur les hauteurs de Novi; il y arriva le 14, et y trouva Joubert qui s'y était rendu

par Acqui et Capriata. Ils reconnurent ensemble la position de l'ennemi, et des rapports certains sur l'arrivée des troupes du siége de Mantoue, avaient presque déterminé le général en chef à ne pas tenter de déboucher sur un ennemi d'un grand tiers plus fort que l'armée française, et ayant au moins une supériorité de 6000 chevaux; il devait, le 15, prendre une détermination définitive. L'ennemi ne lui en laissa pas le temps; le 15, à la pointe du jour, il nous attaqua avec une grande vivacité sur toute la ligne qui avait été à peine reconnue. Joubert se porta à la gauche, où il fut tué au commencement de l'action. Moreau avait une autre destination, mais il crut que le bien de la République exigeait qu'il restât; il reprit le commandement. Nous n'entrerons point dans le détail de cette grande bataille que nous perdîmes après huit heures d'une lutte inégale. Elle rendit la situation de l'armée presque désespérée; mais des succès obtenus par l'armée d'Helvétie et une manœuvre de l'armée des Alpes empêchèrent l'ennemi de profiter de sa victoire. Gênes surtout fut sauvée. Le général Chasseloup rentra en France à cette époque pour raison de santé, et fut remplacé par le chef de brigade Martin-Campredon.

XIII. TORTONE. — Les Austro-Russes étaient depuis longtemps maîtres de la ville de Tortone, lorsqu'au commencement d'août, ils entreprirent le siége du château. Le château qui existait en 1799 n'était pas celui qui avait été assiégé et pris en 1734 et 1745; il avait été bâti sur le même emplacement que l'ancien,

mais sur des plans différents adoptés en 1773 par Victor-Amédée II qui lui avait donné le nom de *fort Saint-Victor*. Ce fort était remarquable par la grande quantité de casemates qu'il contenait et par la hauteur extraordinaire de ses escarpes, dont la moindre hauteur sur les courtines était de 30 mètres. Les contrescarpes, également très élevées, laissaient néanmoins découvrir les escarpes à moitié hauteur. Au-dessous du fort était un ouvrage à couronne. La garnison du château de Tortone était, en 1799, de 1200 hommes, et commandée par le colonel Gast. Le général du génie Nempde, excellent officier de guerre, mort en 1833, faisait alors partie de la garnison comme capitaine, et a écrit une relation intéressante du siége qu'elle a soutenu (1). Les faits suivants sont tirés de cette relation.

Après un blocus d'environ quarante jours, le général autrichien Alcaini ouvrit la tranchée devant le château de Tortone, la nuit du 5 au 6 août. Il fit en six nuits une première et une seconde parallèle et six batteries. La septième nuit (du 11 au 12), les batteries furent armées; à la pointe du jour, elles commencèrent contre le fort un feu très vif avec cinquante canons, obusiers et mortiers, qui, en six heures de temps, y firent un ravage épouvantable. Une partie de l'artillerie fut démontée; les embrasures qui étaient en maçonnerie furent ruinées. La huitième nuit, l'ennemi chemina en avant de sa deuxième parallèle; les trois

(1) *Spectateur militaire*, 1re série, t. XVIII, p. 148.

nuits suivantes, il se borna à faire tirer ses batteries. La douzième (du 16 au 17), il entreprit une troisième parallèle à 100 mètres de la contrescarpe. La treizième nuit (du 17 au 18), il commença une grande batterie de brèche. La quatorzième nuit (du 18 au 19), il s'avança par trois boyaux jusqu'à 40 mètres du fossé. Là, il ouvrit deux galeries de mine dirigées vers la contrescarpe. La quinzième et la seizième nuit, il continua ce travail, dont les progrès étaient rendus difficiles par la nature rocheuse du terrain. Le 21, les galeries de mine n'avaient encore atteint que la longueur de 16 mètres. Le général Alcaini somma, pour la troisième ou quatrième fois, le colonel Gast qui, après avoir pris l'avis des chefs de la garnison, signa, le 22 août, une capitulation conditionnelle, d'après laquelle le fort devait être remis aux Autrichiens, si vingt jours après cette époque, il n'avait pas été secouru. Les tentatives faites dans ce but ayant échoué, le 11 septembre, la garnison, encore forte de 1041 hommes, sortit du fort avec les honneurs de la guerre, mit bas les armes et rentra en France sous la condition de ne pas servir contre les alliés, de là à quatre mois.

« Le colonel Gast, dit le général Nempde, n'a pas sans doute rempli toutes les obligations imposées au gouverneur d'une place assiégée, mais néanmoins sa conduite mérite plus d'éloge que de blâme, et l'utilité des places fortes ne serait pas mise en question, si ceux qui sont chargés de les défendre ne montraient jamais plus de faiblesse. »

XIV et XV. CHATEAU SAINT-ANGE ET CIVITA-VECCHIA. — En conséquence d'un traité qui fut conclu à bord du *Culloden*, le 5 vendémiaire an VIII (27 septembre 1799), entre le général Garnier commandant les troupes françaises dans les États romains, et le commodore Trowbridge commandant l'escadre britannique devant Civita-Vecchia pour la Grande-Bretagne et ses alliés : 1° Les troupes françaises dans les États romains n'ayant pas été assiégées, mais seulement bloquées, ne furent pas prisonnières de guerre, et furent transportées en France avec armes et bagages ; 2° le fort Saint-Ange et ses dépendances, de l'autre côté de la Tolfa, furent, quarante-huit heures après la signature du traité, remis aux troupes réglées sous les ordres du général Bourcard ; 3° Civita-Vecchia et Corneto furent remis au pouvoir des troupes anglaises, aussitôt après la signature du traité.

Par ce traité, le général Garnier conserva à la France 3500 hommes, et mit à l'abri des persécutions environ 1500 patriotes romains qui s'embarquèrent avec les troupes à Civita-Vecchia.

XVI. ANCONE. — Après six mois de blocus, le général Monnier, commandant la division d'Ancône, autorisé par le conseil de défense, signa avec le lieutenant général baron Frœlich commandant les troupes autrichiennes, autorisé par Sa Majesté Impériale, une longue capitulation dont nous ne rapporterons que le premier article suivant :

« Les troupes de la garnison d'Ancône et forts en dé-

pendant, aux jours et heures convenus, sortiront de la place avec tous les honneurs de la guerre pour se rendre en France comme prisonnières de guerre, et ne serviront contre l'Empereur ni contre ses alliés qu'après parfait échange. Les soldats et sous-officiers déposeront leurs armes, etc., etc.

» Le général Frœlich, voulant donner une preuve d'estime à la garnison, accorde aux sous-officiers le port de leurs sabres pour se rendre à leur destination, et au général Monnier une garde d'honneur composée de quinze cavaliers montés et équipés, et de trente carabiniers armés. » (Extrait du rapport historique des opérations militaires de la division d'Ancône, du 18 mai au 16 novembre 1799, par le chef d'état-major. Imprimé à Gênes, an VIII.)

XVII. CONI. — La place a été investie le 7 novembre. La nuit du 26 au 27, l'ennemi a ouvert la tranchée, et tracé sa première parallèle à 500 mètres des redoutes, sur le plateau entre la Sture et le Gesso. Du 27 au 30, il a perfectionné sa parallèle et construit ses batteries. Le 1er décembre (lendemain de la cinquième nuit), à six heures du matin, il a fait jouer toute son artillerie, consistant en plus de soixante-dix bouches à feu établies sur la première parallèle et sur la rive gauche de la Stura. En un instant, la ville a été frappée par une pluie de projectiles incendiaires. Toutes les maisons ont été la proie des flammes. Les habitants, qui, depuis quinze jours, nourrissaient la garnison, ont perdu le peu qui leur restait. On eût pu encore résister long-

temps, parce que l'ennemi n'avait pas fait de progrès dans ses travaux. Mais la garnison, réduite à 1500 hommes énervés par les privations qu'ils souffraient depuis longtemps, n'avait ni assez de force ni assez d'énergie pour contenir les habitants et continuer à se défendre contre l'ennemi du dehors. Dans cette perplexité, le général Clément (Claude), qui commandait la place, a assemblé un conseil de guerre qui a décidé d'envoyer un parlementaire à l'ennemi, le 3 décembre. Le même jour, la capitulation a été signée. La garnison a été faite prisonnière de guerre, est sortie de la place, le 4, avec les vains honneurs d'usage, et a été conduite dans les États héréditaires de l'Empereur. Les neiges avaient empêché le général Championnet de la secourir.

OBSERVATIONS SUR LES PLACES D'ITALIE.

On évalue à 36 000 hommes la force des garnisons faites prisonnières de guerre par l'ennemi dans les places d'Italie (Koch, *Mémoires de Masséna*, tome IV). Une commission extraordinaire, siégeant à Grenoble, avait été chargée d'examiner les causes de la reddition des places qui avaient capitulé. Il ne parut pas de rapport de cette commission qui fut dissoute le 7 mars 1801. Il ne faut pas conclure des siéges d'Italie que les places fortes sont inutiles, car ces places, en général mal défendues, ont tellement entravé les opérations de l'ennemi, qu'avec 100 000 hommes dont il disposait, il ne put chasser entièrement d'Italie l'armée française qui était de beaucoup inférieure. La défense de Gênes est un exemple mémorable du service que rendent les places.

CAMPAGNE DE 1799 EN ALLEMAGNE, DEUXIÈME ET TROISIÈME PÉRIODES.

Pendant ces deux périodes, le théâtre de la guerre fut transporté en Suisse, pays hérissé de montagnes et dépourvu de places fortes. Nous entrerons dans peu de détails sur les opérations militaires qui y eurent lieu. Le Directoire avait confié au général Masséna le commandement de toutes les troupes sur le Rhin, depuis les sources de ce fleuve jusqu'à Dusseldorf. Dix divisions composaient l'armée qui gardait cette ligne si étendue, et en même temps l'Engadine, vallée de l'Inn, où se trouvait, avec sa division, le général Lecourbe qui, dans cette campagne, fit briller son talent remarquable pour la guerre en pays de montagnes. Masséna avait établi son quartier général dans la ville de Zurich, dont la position, qu'il avait fortifiée, est centrale et très avantageuse. Zurich est à l'extrémité septentrionale du lac de ce nom, au point où la Limmat en sort et reçoit la Sihl. Le front de la position est couvert par plusieurs rivières, affluents de l'Aar. Le lac de Zurich fait suite au lac de Wallenstatt, qui reçoit le Séez. Cette dernière rivière fait un cône si voisin de Sargans, et le terrain est si peu élevé en cet endroit, que s'il l'était un peu moins, le Rhin abandonnerait son cours par le lac de Constance. Cette configuration du sol frappe les yeux à la vue d'un relief de la Suisse.

Dans le mois de mai, la division Lecourbe, la première, et ensuite les deux autres divisions de l'aile

droite, qui étaient dans la vallée du Rhin antérieur, furent, après plusieurs combats, contraintes d'abandonner leurs positions. L'ennemi s'étant emparé de Luzi ou Luciensteng, qui est vis-à-vis de Sargans, empêcha les troupes françaises de se retirer par la voie du lac de Wallenstatt. La droite se replia sur le Saint-Gothard, et la gauche sur Zurich. Les Autrichiens passèrent alors le Rhin sur plusieurs points, soit dans les Grisons, soit au-dessous de Stein (à l'extrémité occidentale du lac de Constance). Le 23 mai, l'archiduc le passa avec son armée à Busingen, près et au-dessus de Schaffhouse. A l'exception d'un combat sanglant qui eut lieu le 25, Masséna évita d'engager aucune affaire et fit replier ses troupes derrière la Glatt, sur la position qui avait été fortifiée entre Zurich et Regensperg, au nord-ouest. (En voir la description dans Jomini, t. XI, p. 246.) Le 4 juin, il fut attaqué dans cette position par l'archiduc; la journée fut surtout meurtrière pour les Autrichiens; néanmoins Masséna abandonna Zurich, passa la Sihl, et prit une nouvelle position sur la chaîne de montagnes peu élevées de l'Albis.

Maître de Zurich, l'archiduc établit ses troupes entre la Glatt et la Limmat, et resta dans l'inaction jusqu'au 16 août, qu'il tenta le passage de l'Aar, opération dans laquelle il échoua. Pendant ce temps, Masséna n'entreprit rien. Le prince Charles ayant sous ses ordres un corps d'armée russe commandé par le général Korsakof, les puissances alliées les séparèrent par le nouveau plan d'opérations qu'elles adoptèrent. Le prince Charles se rendit sur le bas Rhin avec la plus

grande partie de ses forces montant à 36 000 hommes; il ne laissa à Korsakof que 25 000 Autrichiens qui formèrent la gauche de son armée. Les Russes en formèrent la droite et occupèrent Zurich. Le mouvement s'exécuta à la fin d'août. A la même époque, Souwarof quitta l'Italie avec les Russes sous ses ordres, et prit la route du Saint-Gothard pour faire sa jonction avec Korsakof. C'est dans ces circonstances que Masséna, pressé d'agir par le Directoire, résolut d'attaquer Zurich. Cette opération exigeait au préalable le passage de la Limmat par une partie de l'armée française. Ce passage eut lieu le 24 septembre, à quelque distance de Zurich, à Dietikon, dans un endroit parfaitement choisi pour donner aux premières troupes jetées sur la rive droite de la Limmat, la protection dont elles pourraient avoir besoin. La bataille de Zurich dura deux jours, le 25 et le 26, et fut gagnée par les Français. Elle renversa entièrement les projets de la coalition, et éleva très-haut la gloire de Masséna. Le général Soult remporta, le 25, une victoire sur le général Hotze qui commandait la gauche de l'ennemi et fut tué.

Le même jour, Souwarof ayant franchi avec infiniment de peine le Saint-Gothard, arrivait à Altorf; le 26, il en partit, et marchant par sa droite pour se porter sur Zurich, il gravit le mont Bragel, et, le 28, descendit dans le val Mutten ou Muetta (carte de Keller), où il apprit la défaite de Korsakof. Il voulait pousser jusqu'au bout et marcher sur Schwitz, mais on parvint à l'en dissuader, et il s'estima heureux de pouvoir

arriver à Glaris. Le rôle de ce grand guerrier, d'un caractère si original, était fini.

BOMBARDEMENT DE PHILIPPSBOURG; ÉVACUATION DE MANNHEIM.

Dans le mois d'août, le Directoire ou Bernadotte, qui était alors ministre de la guerre, donna au général Muller (1), en attendant l'arrivée de Moreau, le commandement des trois divisions de l'armée du Rhin qui s'étendaient depuis Huningue jusqu'à Mayence. Le général Muller en réunit la plus grande partie, et, le 26 août, il passa le Rhin à Mannheim pour faire une puissante diversion en faveur de l'armée d'Helvétie. Ce projet, qui s'exécuta, eut un plein succès, en obligeant l'armée ennemie à s'affaiblir de 36000 hommes que le prince Charles emmena sur le bas Rhin. Le général Muller étant à la tête de 18000 hommes, somma le rheingrave de Salm, qui, avec 2500 Palatins, défendait Philippsbourg; sur son refus, le 6 septembre, il fit si bien bombarder la place qu'il n'y resta d'abri ni pour les habitants, ni pour la garnison. Laissant la conduite du siége au général Laroche, il marcha à la rencontre des Autrichiens qui venaient au secours de la place; mais à l'approche de l'archiduc, il fit lever le siége de Philippsbourg et rentra dans Mannheim.

Cette place était située tout entière entre la rive gauche du Necker et la rive droite du Rhin; elle avait au

(1) Voyez page 292.

nord une petite tête de pont sur le Necker. On avait commencé, il y a quelques mois, la démolition de ses fortifications, et, sur le côté qui regarde le sud, elle était déjà ouverte ; les parapets avaient en partie comblé les fossés. Au moment où nous en sommes, on rétablissait les défenses de la place. Il s'y trouvait une brigade d'officiers du génie, le chef de bataillon Beaufort, les capitaines Rogniat, Delard, Bernard, lieutenant, et autres. Pour renforcer le côté sud, le général Muller avait fait occuper le village de Neckerau, et avait assuré sa communication avec la place par des ouvrages de campagne. Le 18 septembre, entre deux et trois heures du matin, le poste de Neckerau fut attaqué par des troupes et par une artillerie nombreuse, qui, à la faveur d'un brouillard épais, s'étaient approchées très près. L'archiduc mit en action dans cette attaque 30 000 hommes ; il emporta tous les retranchements, fit 1500 prisonniers et entra dans Mannheim, en même temps que le général Muller en sortait par la porte du Rhin.

EXPÉDITION DES ANGLO-RUSSES DANS LA NORD-HOLLANDE.

La Nord-Hollande est cette contrée qui s'étend entre l'Océan et le Zuyderzée, et à l'extrémité de laquelle est le Helder. Alkmaer en occupe à peu près le centre. En juin 1799, le gouvernement anglais voulant tenter de rétablir dans les Pays-Bas la maison d'Orange, résolut de faire une expédition dans la Nord-Hollande, avec une armée commandée par le duc d'York, et

composée d'environ 47 000 hommes, dont 17 000 Russes. L'armée gallo-batave ne montait alors qu'à 35 000 hommes (15 000 Français et 20 000 nationaux), et n'était pas rassemblée. Le général Brune, qui la commandait, informé des préparatifs et du but de l'expédition, dont on ne faisait pas un mystère, se hâta de réunir la division Daendels, qu'il envoya dans la Nord-Hollande. Ce général, ayant engagé une affaire avec les premières troupes anglaises qui avaient débarqué, le 27 août, fut battu, et se retira près de Petten, où il appuya sa gauche à l'Océan et sa droite au Zuyderzée. Le débarquement continua, et, le 1er septembre, le général Abercrombie, qui commandait la première division anglaise, avait 16 000 hommes sous ses ordres. Le général Daendels s'étant replié sur Bergen, en avant d'Alkmaer, la position qu'il quitta fut occupée par le général anglais qui s'y fortifia, et borna là ses progrès. Son inaction donna le temps à Brune de réunir toutes ses troupes dans le camp d'Alkmaer. Du 12 au 15 septembre, le corps russe et la deuxième division anglaise débarquèrent au Helder, se portèrent à la position de Petten, où le duc d'York fixa le 19 pour attaquer l'armée gallo-batave. Dans cette journée, qui prit le nom de *bataille de Bergen*, la victoire, longtemps disputée, resta au général français. Les Anglo-Russes perdirent près de 5000 hommes, 7 drapeaux, 26 bouches à feu, et beaucoup d'équipages. La perte de l'armée victorieuse fut de plus de 3000 hommes, tués, blessés, prisonniers.

Les deux armées rentrèrent dans leurs positions

respectives. Le duc d'York livra encore deux batailles sans résultat, après lesquelles, voyant son armée exposée à périr de misère dans la Nord-Hollande, il conclut, le 18 octobre, une convention dans laquelle fut stipulée l'évacuation du pays par son armée, la remise sans échange, par l'Angleterre, de 8000 prisonniers de guerre, et le rétablissement des ouvrages du Helder avec l'artillerie dont ils étaient armés. Le 19 novembre l'évacuation était terminée. Toutefois, dans cette expédition, l'Angleterre s'empara de la flotte hollandaise qui se rendit sans combattre.

LE GÉNÉRAL DU GÉNIE DEJEAN.

Le Premier Consul donna au général Dejean des témoignages particuliers de sa confiance : par un arrêté du 12 mars 1800, il le chargea d'inspecter, dans le plus grand détail, le génie, l'artillerie et le magasin des vivres, à Brest, à Lorient et à Quiberon ; il devait ordonner aux directeurs les travaux qui sont nécessaires, et prendre des notes sur le général commandant à Brest, etc., etc.

Le Premier Consul donna au général Dejean d'autres missions qui attestent le cas qu'il faisait de ses talents et de son esprit.

CAMPAGNE DE L'AN VIII OU 1800 EN ITALIE.

Bonaparte, Premier Consul, nomma le vainqueur de Zurich commandant en chef de l'armée d'Italie,

avec la faculté de choisir ses lieutenants généraux, dénomination qui fut rétablie. Masséna choisit Soult, Oudinot, Suchet et Turreau; il choisit pour commandant de l'artillerie le respectable général Lamartillière, et pour commandant du génie le chef de brigade Marès dont il avait apprécié la capacité à Zurich. Oudinot était chef d'état-major; Soult commandait la droite; Suchet le centre, et Turreau la gauche. La ligne que l'armée occupait s'étendait depuis Gênes où étaient les forces principales, jusqu'au mont Cenis. Masséna arriva à Nice le 17 janvier, et il y fixa d'abord son quartier général; il trouva l'armée dans l'état le plus déplorable; tous les services étaient en souffrance; la misère du soldat était extrême. Plusieurs demi-brigades avaient abandonné leurs postes; il fit des proclamations qui produisirent peu d'effet; il prit, pour arrêter le désordre, quelques mesures énergiques dont le Premier Consul lui témoigna sa satisfaction. Il se rendit à Gênes le 10 février, et sollicita du Premier Consul, en termes pressants, les secours en argent sans lesquels il lui était impossible de mettre l'armée en état d'entrer en campagne. « Suis-je donc destiné à rester sur la défensive? » Bonaparte lui répondit le 5 mars : « Je réunis à Dijon une armée de réserve dont je me réserve le commandement. Vous verrez que votre rôle sera beau et ne dépassera pas les moyens qui sont à votre disposition. »

Postérieurement, le Premier Consul donna à Berthier le titre de commandant en chef de l'armée de réserve.

Le 8 mars, les Consuls de la République arrêtèrent qu'il serait créé une armée de réserve forte de 60 000 hommes; que cette armée serait directement commandée par le Premier Consul, que l'artillerie serait commandée par le général Saint-Remy; le parc, par le chef de brigade Gassendi; le génie, par le premier inspecteur du génie Marescot. Les différents corps et les conscrits appelés à composer l'armée de réserve devaient, sur-le-champ, se mettre en marche pour Dijon, et être cantonnés dans les villes à vingt lieues à la ronde.

Comme lieu de rassemblement d'une armée, la ville de Dijon était, par sa position centrale, heureusement choisie pour tenir les puissances étrangères dans l'incertitude sur la frontière à laquelle l'armée de réserve était destinée. Le Premier Consul ordonna d'ailleurs plusieurs mouvements de troupes, propres à égarer l'opinion sur ses desseins. Le 2 avril, il nomma Carnot ministre de la guerre.

Au 5 avril, l'armée d'Italie, commandée par Masséna, était composée : l'aile droite, de 15 520 hommes; le centre, de 12 408 hommes; l'aile gauche, de 7 à 8000 hommes. L'aile droite et le centre étaient dans la Ligurie et occupaient les Apennins depuis Gênes jusqu'au col de Tende; l'aile gauche, dans les Alpes, s'étendait depuis l'Argentière jusqu'au mont Cenis. Le général en chef était encore occupé de toutes les mesures administratives de son commandement; il n'avait pas encore arrêté un plan de défense, lorsque, le 5 avril (15 germinal an VIII), l'ennemi ouvrit la cam-

pagne avec une armée de 92 000 hommes, commandée par le baron Mélas, vieillard octogénaire encore plein de force. Le même jour, une flotte anglaise parut devant Gênes et bloqua la place par mer. L'ennemi se proposa, dans son attaque, de séparer l'aile droite de l'armée française de son centre; il y parvint le troisième jour par la prise de Vado, et en forçant les troupes du centre à se replier sur la position de Borghetto.

BLOCUS, DÉFENSE ET ÉVACUATION DE GÊNES.

La place de Gênes, qui renferme la ville proprement dite, est un grand pentagone, A B C D E (1), dont un côté serait une ligne A E qui, tirée de l'ouest à l'est et coupant le port, a 3000 mètres de longueur. A l'ouest, sont les côtés A B et B C qui ont, l'un 2500 mètres et l'autre 3000 mètres; à l'est, sont les côtés E D et D C qui ont, l'un 2000 mètres et l'autre 3500 mètres. L'angle C est occupé par le fort dit de l'Éperon, élevé de 516 mètres au-dessus de la mer. Au nord, et à 2000 mètres de l'Éperon, sont deux mamelons appelés les Deux-Frères; et à 400 mètres plus au nord, est le fort du Diamant, sur un mamelon dont l'altitude est de 640 mètres. Les côtés AB, BC, CD, DE, sont composés de fronts bastionnés irréguliers assis sur des escarpements et sans fossés. Pour donner une idée de la grandeur de ce polygone, nous dirons que la per-

(1) Ces lettres ne se rapportent à aucun plan.

pendiculaire abaissée de l'Éperon sur la base A E, aurait 4500 mètres. A 1000 mètres de distance, à l'ouest de la Tenaille, nom d'un fort qui occupe l'angle B, coule, du nord au sud, la Polcevera, qui arrose une belle vallée. A l'est, au pied des fortifications du côté D E, coule le Bisagno; et à 3000 mètres plus à l'est, coule la Sturla. Sur les hauteurs de la rive droite de ce torrent sont deux forts, le fort de Saint-Thècle, à 2000 mètres de l'angle D, et le fort Richelieu, à 1400 mètres au nord du précédent, et dont l'altitude est de 444 mètres. Enfin, en arrière du fort Richelieu, est le fort Quezzi. Toute cette graude fortification exigeait des réparations dont on s'occupa; mais on voit que, sous son canon, une garnison nombreuse pouvait prendre plusieurs positions avantageuses. La population de Gênes était alors de 160 000 âmes.

En remontant la Polcevera jusqu'à la crête de l'Apennin, on rencontre le col de la Bocchetta, par lequel passait alors la route de Gênes à Alexandrie. On avait, pour la défense de ce col, construit plusieurs redoutes qui étaient occupées par un détachement de troupes. Le 8 avril, à la pointe du jour, en même temps que l'ennemi engagea une affaire sérieuse avec ce détachement, il fit passer, par un autre col qu'il avait reconnu à l'est de la Bocchetta, le gros de ses forces qui, en s'emparant de Campo-Morone dans la vallée de la Polcevera, déterminèrent la retraite des troupes qui étaient à la Bocchetta. La prise de ce col

par l'ennemi lui permit de resserrer davantage le blocus sur ce point.

A la même époque, Masséna avait résolu d'effectuer la jonction de l'aile droite et du centre, et en avait prévenu les généraux Suchet et Turreau; le premier, afin qu'il y concourût énergiquement avec toutes ses forces; le second, afin qu'il tînt en haleine le corps ennemi qui lui était opposé. Le 9 avril, il confia au général Miollis, sur qui il pouvait le plus compter, la garde de Gênes avec 3 ou 4000 hommes; et, à dix heures du soir, il sortit de la place, et porta son quartier général à Cogoletta, petit port de mer à 30 kilomètres à l'ouest de Gênes. Le même jour, le général Soult, qui était à Voltri, devait se rendre à Sassello, à 20 kilomètres, au nord de Savone. Pendant onze jours, du 10 au 20, ce furent des combats incessants, dans lesquels les troupes de l'aile droite et celles du centre luttèrent courageusement contre l'ennemi avec le désavantage de l'infériorité du nombre et d'être séparées les unes des autres. A la fin de la journée du 20, le général Suchet cessa son attaque, et, après un conseil de guerre tenu le 23, il reprit la position de Borghetto. Le 21, le commandant de l'aile droite repassa la Polcevera avec toutes les troupes sous ses ordres, sans conserver, sur la rive droite, la position de la Coronata, espérant sans doute être toujours le maître de la reprendre; mais l'ennemi, se rappelant de quelle utilité elle lui fut pendant le siége de 1747, l'occupa, et la fortifia avec tant de soin que toutes les tentatives pour

l'en chasser échouèrent. De ce jour, Masséna se mit sous la protection du canon des fortifications de Gênes, et commença cette défense qui lui a fait tant d'honneur, et qui a puissamment contribué au succès de la campagne de l'an VIII (1800) en Italie.

Le baron Mélas laissa la conduite du siége au général Ott, avec 25 000 hommes sous ses ordres. Le 30 avril, Ott engagea une action générale dans laquelle il eut d'abord quelques avantages; à deux heures du matin, l'ennemi se dirigea sur le contre-fort des Deux-Frères gardé par une seule demi-brigade. Sous la protection des batteries du mont Coronata, il passa la Polcevera et s'empara de Saint-Pierre d'Arena et de Rivarolo di Sopra. L'escadre anglaise s'approcha du môle et commença le bombardement de la ville. A neuf heures, l'ennemi était maître des Deux-Frères. Dans le même temps, il avait pénétré dans la vallée du Bisagno, et s'était emparé du fort Quezzi. Informé de l'installation de l'ennemi aux Deux-Frères, et craignant pour le fort du Diamant abandonné à ses propres forces, Masséna ordonna que cette position et celle de Quezzi fussent attaquées tout de suite et enlevées à la baïonnette. Il se mit à la tête des troupes; animés par sa présence, officiers généraux et soldats abordèrent l'ennemi et le chassèrent des positions qu'il avait surprises. Sa perte fut considérable.

Après avoir été ainsi repoussé, l'ennemi restait tranquille dans ses positions éloignées de la place, lorsque, le 11 mai, Masséna ordonna une grande sortie dont il attendait les résultats les plus avantageux pour le ra-

vitaillement de la place. Le 11 mai, cinq demi-brigades, mises sous les ordres du général Soult, remontèrent la vallée du Bisagno et s'emparèrent du Monte-Faccio, l'une des positions principales de l'ennemi, à 6 kilomètres au nord-est de Gênes. De là, Soult devait se rabattre sur Rapallo; mais il éleva des difficultés, et, le 12, il adressa à Masséna un contre-projet qui fut soumis à l'examen des généraux Miollis et Gazan, qui l'approuvèrent. Plein de confiance dans l'habileté et le courage de son lieutenant, Masséna lui donna plein pouvoir d'agir; et, pour le seconder, il fit déboucher, du Diamant, le général Gazan, avec trois autres demi-brigades. Le Monte-Creto, qui était en quelque sorte la clef de la ligne d'investissement, avait été enlevé, à l'exception d'une redoute qui résistait, lorsque l'ennemi, débouchant sur nos derrières, par une vallée qu'on avait négligé de garder, jeta le désordre parmi nos troupes qui lâchèrent pied partout. Le général Soult, blessé d'un coup de feu à la cuisse droite, avait roulé dans un ravin et fut fait prisonnier.

Après cette affaire, Masséna se tint désormais sur une défensive absolue. L'ennemi le plus formidable qu'il eut alors à combattre fut la disette. Le blocus par mer faisant cesser tous les arrivages de grains, elle devint telle à la fin du mois de mai, qu'il était impossible d'empêcher la désertion des troupes. L'opiniâtreté de Masséna fut vaincue par la considération de conserver à la France les restes d'une vaillante armée. Le 1er juin, il entra en pourparler avec l'ennemi pour capituler. Les conférences durèrent quatre jours, et, le 4 juin au

soir, le traité d'évacuation de Gênes par les troupes françaises, aux conditions les plus honorables dictées par le général Masséna, fut signé, d'une part, par le général Ott, l'amiral Keith et le comte de Saint-Julien, et de l'autre, par le général en chef français. Après qu'il fut signé, deux bataillons hongrois occupèrent une porte de Gênes. L'article premier portait que 8110 hommes au choix de Masséna sortiraient de Gênes, le 5 au matin, avec armes, bagages et leur artillerie, et se rendraient par terre à Antibes. L'article deuxième, que cinq corsaires français qui étaient dans le port de Gênes se rendraient également à Antibes. Le général en chef et son état-major s'embarquèrent sur ces corsaires. L'article troisième concernait les blessés qui furent évacués plus tard : 6000 hommes seulement furent en état de se rendre par terre à Antibes; 2200 y furent transportés par mer. Le 7, l'aile droite de l'armée faisait sa jonction avec le centre.

Napoléon (*Mémoires de Sainte-Hélène*, t. I[er]) a fait des observations critiques sur le traité d'évacuation de Gênes; nous en citerons une seule : il pense que Gênes était sauvée lorsqu'elle a ouvert ses portes, parce que Mélas pressait Ott de venir le joindre. Mais il était impossible à Masséna, par défaut de vivres, d'attendre une demi-journée de plus; la distribution ayant, le jour de l'évacuation, manqué aux troupes de Miollis, il mourut quarante hommes de faim.

ATTAQUE PAR L'ENNEMI DE LA TÊTE DE PONT DU VAR.

Le Var est une rivière torrentueuse qui, dans la partie inférieure de son cours, se partage en plusieurs bras qui sont guéables, et donnent à son lit une grande largeur. La ville de Saint-Laurent du Var, en face de laquelle était un pont, est située sur la rive droite, à 2 kilomètres de l'embouchure du fleuve dans la mer. Après la bataille de Novi, le général Campredon qui remplaça le général Chasseloup, malade, fit, pendant le blocus de Gênes, couvrir ce pont par un grand ouvrage en terre entouré d'abatis. Le 22 mai, à trois heures et demie du matin, l'ennemi attaqua vivement cet ouvrage; il mit en batterie une douzaine de pièces sur les hauteurs qui sont en avant, et après avoir fortement canonné le pont et l'ouvrage, de concert avec une frégate anglaise qui s'était embossée à l'embouchure du Var, il fit marcher deux colonnes de grenadiers pour l'enlever; mais la bonne contenance de nos troupes qui sortirent au-devant, la supériorité de notre feu, le bon état où se trouvait déjà l'ouvrage défensif leur en imposèrent. Après une vive fusillade, ils se retirèrent à l'abri du couvert que leur offraient les hauteurs. Le 26, à cinq heures du soir, l'ennemi a attaqué de nouveau la tête de pont; il avait une vingtaine de bouches à feu, dont plusieurs de 17 et de 13, sur les hauteurs qui sont en face et à environ 500 mètres de l'ouvrage; après avoir vivement canonné jusqu'à neuf heures, il a ensuite tiré à mitraille, et sur les

dix heures, deux colonnes de grenadiers hongrois ont marché, avec de grands cris, sur les retranchements. Cinq d'entre eux ont percé la première ligne d'abatis, et se sont fait tuer sur le bord du fossé; mais la contenance des troupes, la vivacité de notre feu d'artillerie et de mousqueterie ont, encore cette fois, déconcerté les projets de l'ennemi qui a fait les plus grands efforts devant ce faible ouvrage défendu par nos braves. L'affaire a fini à minuit; nous avons eu une vingtaine de blessés et peu de morts. (Extrait de deux lettres adressées au ministre de la guerre par Pascal Vallongne, chef de brigade du génie.)

PASSAGE DU GRAND SAINT-BERNARD.

Le plan du Premier Consul était de franchir les Alpes par le grand Saint-Bernard, l'un des passages des Alpes les plus élevés et les plus difficiles par la roideur de la descente. Aucune armée n'y avait encore passé. En entrant en Italie par cette voie sur laquelle il ne devait trouver que des obstacles matériels, il coupait toutes les communications de l'ennemi qui avait fait, disait-il, la sottise de s'enfourner dans la rivière de Gênes.

L'armée de réserve était forte de 52 000 hommes. Du 25 au 30 avril, l'avant-garde, commandée par le général Watrin, fut poussée de Genève à Villeneuve, à l'extrémité du lac, et de là à Saint-Maurice, sur le Rhône. Le 13 mai, elle était à Martigny. Le Premier Consul arriva le 8 mai à Genève, où il trouva le général

Marescot qui venait de reconnaître le Saint-Bernard. Après avoir entendu le rapport du premier inspecteur du génie, il lui demanda vivement : « *Peut-on passer ?* — Oui, général, mais avec peine... — *Eh bien! partons!* » Néanmoins, pour donner le change à ses adversaires, il affecta de vouloir s'établir à Genève, et ne se rendit que le 13 à Martigny. Il y passa en revue l'avant-garde, qui, le même jour, se mit en route, arriva le 14 à Saint-Pierre, et gravit le Saint-Bernard ; le 15, à deux heures du matin, elle était dans la vallée d'Aoste, et forçait à Saint-Rhemy le premier poste ennemi qui se retira sous Étroubles. Le 16, à Aoste, le passage de la Doire-Baltée, dont le pont était détruit, donna lieu à un combat. Le même jour, la division Chabran arriva, avec des pièces de siége, à Aoste, ayant passé le petit Saint-Bernard. Le 18, l'avant-garde arriva devant Châtillon, chassant devant elle l'ennemi qui se renferma dans le château de Bard.

Le 20 mai, toutes les colonnes avaient franchi le grand Saint-Bernard, malgré l'escarpement de la montagne et les neiges dont elle était couverte. Dans ce passage, les troupes furent obligées de marcher à la file; le moindre écart eût précipité le cavalier ou le piéton dans un abîme. On mettait cinq heures à grimper, depuis Saint-Pierre jusqu'au couvent, par un sentier plus dangereux que difficile. Le Premier Consul le gravit, le 27, monté sur un mulet conduit par un guide, mais il était à pied comme tout le monde, pour descendre dans la vallée d'Aoste. On sait que les pièces d'artillerie furent démontées, les roues séparées

des affûts, et les canons placés sur des corps d'arbres creusés en forme de navettes; on remettait les roues et l'on replaçait les pièces sur les affûts à Étroubles.

Tandis que Bonaparte franchissait le grand Saint-Bernard, le général Moncey, avec 19 000 hommes détachés de l'armée du Rhin, passait le Saint-Gothard, et le général Béthencourt, le Simplon, pour couvrir la gauche de l'armée de réserve.

LE FORT DE BARD.

Le fort de Bard et la petite ville qui est bâtie au pied sont situés sur la rive gauche de la Doire-Baltée, et barrent entièrement la gorge étroite et profonde dans laquelle coule cette rivière. Le fort s'élève sur un mamelon escarpé contourné par la Doire qu'il sépare de la ville. Il présentait trois étages de feux en amphithéâtre, du côté d'amont par lequel on arrivait. Il était dominé des deux berges de la vallée, mais ses batteries étaient blindées. La route traverse la ville dans toute sa longueur et est enfilée par le fort. Le 21 mai, on força la ville directement : huit sapeurs de la 58e demi-brigade en brisèrent les barrières, et des sapeurs de la division Baudet en firent tomber le pont-levis. A l'instant, les grenadiers, le général Dupont à leur tête, se précipitèrent dans la ville. Tous les corps firent preuve d'intrépidité dans cette attaque, et celui du génie s'y distingua particulièrement. Maître de la ville, on put la traverser de nuit, marchant dans un profond silence, malgré les obus et les grenades que,

du fort, l'ennemi y jetait. On couvrit de fumier la rue, et l'artillerie y passa, les pièces traînées à bras, et les ferrures des roues enveloppées de paille. On pouvait tourner le fort par trois sentiers; on choisit celui qui passe au village d'Albaredo, sur la berge gauche de la vallée; 1500 travailleurs furent, pendant plusieurs jours, employés à en adoucir la pente, du côté de Donnaz, pour la rendre praticable à la cavalerie. La division Chabran resta devant le fort dont le siége fut dirigé par le capitaine du génie Haxo. Après l'avoir investi, on établit, pour inquiéter les défenseurs, des tirailleurs et des pièces de 4 sur les montagnes. Le 25 mai, Bonaparte vint, on demanda l'escalade; trois colonnes d'attaque furent commandées. La première et la seconde ayant été repoussées, la troisième n'avança pas. De ce moment, les divisions filèrent jour et nuit par le sentier d'Albaredo sous le feu du fort. Enfin, le 1er juin, on parvint à mettre en batterie, au haut des rochers de la ville, une pièce de canon qui ouvrit une brèche dans l'enceinte. Le commandant du fort capitula ce jour-là; il avait résisté sept jours avec 600 hommes.

La vallée s'ouvre à 20 kilomètres de Bard, à Ivrée regardée comme la clef des plaines d'Italie. La ville et sa citadelle avaient été prises de vive force, le même jour, le 21 mai, par l'avant-garde.

Convention arrêtée à Alexandrie, le lendemain de la bataille de Marengo, le 26 prairial an VIII ou le 15 juin 1800, entre le général Berthier et le baron Mélas.

Art. 1er. — Il y aura armistice et suspension d'hostilités entre, etc.

Art. 2. — L'armée de Sa Majesté Impériale occupera tous les pays compris entre le Mincio, la Fossa-Maestra et le Pô, c'est-à-dire Peschiera, Mantoue, Borgo-Forte, et, depuis là, la rive gauche du Pô, et, sur la rive droite, la ville et la citadelle de Ferrare.

Art. 3. — L'armée de Sa Majesté Impériale occupera également la Toscane et Ancône.

Art. 4. — L'armée française occupera les pays compris entre la Chièse, l'Oglio et le Pô.

Art. 5. — Le pays entre la Chièse et le Mincio ne sera occupé par aucune des deux armées.

Art. 6. — Les châteaux de Tortone, d'Alexandrie, de Milan, de Turin, de Pizzighettone, d'Arono, de Plaisance, seront remis à l'armée française, du 27 prairial au 1er messidor, ou du 16 au 20 juin.

Art. 7. — La place de Coni, les châteaux de Ceva, de Savone, la ville de Gênes, seront remis à l'armée française, du 16 au 24 juin, ou du 27 prairial au 5 messidor.

Art. 8. — Le fort Urbain sera remis le 26 juin ou 7 messidor.

Art. 10. — Les garnisons sortiront avec les honneurs militaires, et se rendront, avec armes et bagages, par le plus court chemin, à Mantoue.

Art. 11. — L'armée autrichienne se rendra à Mantoue, par Plaisance, en trois colonnes; la première, du 16 au 20 juin, etc., etc.

Art. 14. — Quelle que soit la réponse de la cour de Vienne, aucune des deux armées ne pourra attaquer l'autre qu'en se prévenant dix jours d'avance.

CAPITULATION DE MALTE.

Après deux ans de blocus, la garnison et les habitants souffrant également de la famine, toutes les bêtes de somme ayant été tuées ou consommées, le bois manquant, l'eau des citernes épuisée, en un mot, les vivres manquant, le 5 septembre, le général Vaubois envoya un parlementaire au général anglais qui commandait le blocus, pour lui proposer une capitulation qui fut signée le même jour. La garnison sortit de la place avec les honneurs de la guerre, et fut transportée à Marseille sur des bâtiments anglais. Le Premier Consul donna au général Vaubois des témoignages de satisfaction pour la défense de Malte.

CAMPAGNE DE L'AN VIII OU 1800 EN ALLEMAGNE.

Le général Moreau, désigné dès la fin de novembre pour commander en chef l'armée du Rhin, choisit pour son chef d'état-major le général de division Dessolle, officier du plus grand mérite. L'armée du Rhin était forte de 103 000 hommes, dont 85 000 d'infanterie, 4000 d'artillerie et 14 000 de cavalerie. Elle était

partagée en quatre corps : aile droite, centre, aile gauche et réserve. L'aile droite, sous Lecourbe, comptait 29 000 hommes et occupait la ligne du Rhin helvétique, depuis Lauffenbourg jusqu'à Ragaz ; elle s'appuyait à la division Montchoisi, exclusivement chargée de la défense de l'Helvétie. Le centre, sous les ordres de Saint-Cyr, comptait 30 000 hommes cantonnés depuis Brisach jusqu'à Plobsheim ; l'aile gauche, sous le général Sainte-Suzanne, ne comptait guère que 18 000 hommes et occupait le camp de Kehl, Strasbourg et Haguenau. Enfin, trois divisions montant à 26 000 hommes composaient la réserve qui, sous les ordres immédiats de Moreau, occupait l'intervalle entre l'aile droite et le centre, savoir : la haute Alsace, le camp retranché de Bâle sur la rive droite du Rhin et Seckingen. La grosse cavalerie était cantonnée sur le revers occidental des Vosges. Telle était, au 1er mai, la situation de l'armée du Rhin (Jomini, t. XIII, p. 110).

L'armée autrichienne, commandée par le général Kray, était à peu près d'égale force avec l'armée française, quoique le projet du cabinet de Vienne fût qu'elle restât sur la défensive. Le projet du Premier Consul était, au contraire, que l'armée du Rhin agît offensivement et se portât en Bavière. Ses ordres furent parfaitement exécutés par le général Moreau. Dans les derniers jours d'avril, il ouvrit la campagne par d'habiles manœuvres qui déconcertèrent son adversaire, et qui étaient une conséquence des positions qu'il avait fait occuper à ses troupes. Avec les divisions de la réserve, il tourne la forêt Noire par Waldshut, et fait sa jonction

avec Lecourbe qui, le 1[er] mai, surprend le passage du Rhin au-dessus de Schaffhouse. Le même jour, le fort de Hohentwiel se rend aux menaces de Vandamme. En même temps, Saint-Cyr passe le Rhin à Grafenhausen, et prend la direction de Stuhlingen. Enfin, Sainte-Suzanne vient passer le Rhin à Brisach et se porte à la tête du val d'Enfer. Le 3 mai, Lecourbe bat le prince de Lorraine à Stockach ; Moreau gagne sur Kray la bataille d'Engen, et, le 5, lui fait essuyer une nouvelle défaite à Mossikirch (1), à la suite de laquelle le général autrichien repasse le Danube à Sigmaringen. Renforcé par une division, le général Kray se porta, le 7, sur Biberach, pour couvrir les magasins qu'il y avait; mais il y fut attaqué, le 9, par les lieutenants de Moreau et obligé de chercher de nouveau un refuge derrière le Danube. L'absence du général en chef, qui était allé à Riedlengen recevoir l'aile gauche de son armée, et l'ordre reçu, le 11, de détacher 20 000 hommes pour l'armée d'Italie, empêchèrent Saint-Cyr et Lecourbe de poursuivre l'ennemi. Le général Kray prit, le 11, la position d'Ulm où ses troupes trouvèrent le repos dont elles avaient si fort besoin.

« En 1800, dit le général Marescot (2), le général autrichien Kray, militaire ferme et habile, se retirant devant Moreau après la perte de plusieurs batailles, vint chercher un refuge sous les remparts d'Ulm. Un

(1) Le capitaine du génie Rogniat se distingua à cette bataille, et, deux mois après, fut nommé chef de bataillon.

(2) *Rapport sur le projet de loi relatif aux servitudes imposées à la propriété* (*Moniteur universel*, 1819, t. I, p. 587).

fort de campagne construit sur une hauteur voisine, appuie une de ses ailes. Moreau est supérieur en génie, supérieur en forces, et cependant il ne peut parvenir à déposter le général Kray appuyé ainsi à une forteresse. »

Dans cette position, le général Kray reçut des renforts qui réparèrent les pertes qu'il avait faites, et qui portèrent ses forces à 76 200 hommes. Depuis 1796, on avait ajouté à la ville, ou à la tête de pont sur la rive droite du Danube, différents ouvrages qui étaient armés de 144 bouches à feu, et l'on avait fortifié les hauteurs de Michelsberg, sur la rive gauche, par un vaste camp retranché. Dans ces circonstances, Moreau rappela toutes ses troupes sur la rive droite du Danube, eut son quartier général à Memmingen, et fit d'abord une tentative pour attirer le général Kray hors de ses retranchements, en menaçant ses communications avec le Tyrol. Cette tentative amena une forte sortie de l'ennemi, après laquelle, ayant été repoussé avec perte, il rentra dans son camp. Moreau modifia l'organisation de son armée; Saint-Cyr étant rentré en France, il prit le commandement du centre composé des divisions Grandjean, Leclerc et Decaen. L'aile droite fut composée des divisions Gudin (en place de Vandamme) et Montrichard, et de la réserve de Nansouty. Les divisions Baraguey-d'Hilliers, Ney et Legrand formèrent l'aile gauche commandée par Grenier. Il y eut deux corps de flanqueurs, un, à l'extrême droite, sous le géral Molitor, et un, à l'extrême gauche, sous le général Richepanse.

Ces arrangements faits, et Kray n'ayant laissé que le corps de Starray sur la rive droite du Danube, Moreau ordonna un grand mouvement de conversion de son armée pour la porter sur le Danube, passer ce fleuve et couper la communication de son adversaire avec Vienne. Ce mouvement commença, le 10 juin, par l'aile droite qui se dirigea sur Landsberg, où elle passa le Lech, marcha ensuite sur Augsbourg, et de là sur Wertingen, à 100 kilomètres à l'est-nord d'Ulm. Le 12 juin, le centre et la gauche suivirent le mouvement de conversion; le centre se porta sur Burgau; les trois divisions de l'aile gauche masquèrent les débouchés du Danube entre Ulm et Gunzbourg. Le 16, Lecourbe arriva près du Danube, n'ayant ni pontons ni bateaux. Les rapports des avant-gardes lui apprenant que les ponts de Gremheim et de Blindheim, près Hochstett, avaient le moins souffert, il résolut de passer le fleuve sur ces points, et, dans la journée, on rassembla le plus grand nombre possible de madriers et de poutrelles. Le 19 au matin, la division Gudin s'avança jusqu'au bord du Danube, et établit des batteries qui balayèrent la rive gauche. Aussitôt un détachement de nageurs s'élança dans le fleuve, et, soutenu par une centaine d'hommes passés au moyen de nacelles, il parvint à se maintenir à Gremheim et à rétablir le pont. Un détachement du génie rétablit ensuite celui de Blindheim. Enfin, Lecourbe put franchir le fleuve avec la division Gudin, avant l'arrivée des troupes ennemies venant de Donauwerth ou de Dillingen. Le même jour, Moreau passa

avec les divisions du centre, et ordonna à Grenier de le joindre.

Retenu sans doute par les ordres du Conseil aulique, le général Kray ne prit le parti de quitter la position d'Ulm que le 19 juin. Il laissa 10 000 hommes dans la place, fit partir pour Aalen, dans la nuit du 20, 160 pièces de canon et 800 caissons qui composaient son parc d'artillerie, et se dirigea, avec toute son armée partagée en trois colonnes, sur Neresheim, où il arriva le 22, à minuit, à la suite d'une marche des plus pénibles, et n'en partit pas moins le lendemain pour Nordlingen. Continuant sa retraite par Monheim, il arriva à Neubourg, sur la rive droite du Danube, où il reprit sa ligne d'opérations. Le 27, informé de l'approche des troupes françaises, il marcha à leur rencontre, et livra à la division Montrichard le combat d'Oberhausen où fut tué, d'un coup de lance, l'intrépide Latour-d'Auvergne surnommé le *premier grenadier de France*.

Cette glorieuse campagne se termina par l'armistice de Parsdorf, signé, le 15 juillet, dans ce petit village, à quatre lieues à l'est de Munich.

LES PLACES D'ULM, INGOLSTADT ET PHILIPPSBOURG.

L'armistice de Parsdorf fut, le 20 septembre, suivi d'une prolongation d'un mois, qui fut accordée à la condition que l'armée occuperait les places d'Ulm, Ingolstadt et Philippsbourg, ce qui eut lieu. Le général en chef chargea alors l'adjudant Lamarque et le

chef de bataillon du génie Decaux, de lui faire un rapport sur ces trois places (1). Après avoir décrit les fortifications d'Ulm et d'Ingolstadt, telles qu'elles étaient en 1800, les auteurs du rapport entrent dans de longues considérations, que nous passerons sous silence, sur leur importance et sur l'opportunité de les conserver ou de les détruire totalement ou en partie. Ils sont brefs dans le développement de leur opinion sur Philippsbourg, place très-connue, qu'ils proposent de raser avec la plus grande célérité. « Elle ne nous embarrasse guère, il est vrai, disent-ils, dans une invasion en Allemagne, puisqu'elle ne se trouve sur aucune communication directe, et qu'un faible corps peut la bloquer; mais entre les mains des Autrichiens, elle devient gênante par sa position sur le Rhin dont elle intercepte la navigation par la grande facilité qu'elle leur donne pour franchir le fleuve et porter la guerre chez nous. On ne doit pas hésiter à la raser entièrement. » Le gouvernement français suivit cet avis. Le rôle qu'elle a joué dans les guerres de Louis XIV et de Louis XV lui a donné de la célébrité, et au commencement de la guerre de notre illustre Révolution, les généraux de la République étaient très-curieux de la connaître.

CAMPAGNE DE L'AN IX; 1800-1801, EN ALLEMAGNE ET EN ITALIE.

La cour de Vienne n'ayant pas ratifié les prélimi-

(1) Carrion Nisas, *Campagne d'Allemagne en* 1800, 1re partie, pièce justificative, n° XLII.

naires de paix signés à Paris après l'armistice de Parsdorf, un nouvel armistice eut lieu, à l'expiration duquel, le 5 novembre, le ministre de la guerre, par ordre du Premier Consul, écrivit aux généraux en chef des quatre armées françaises prêtes à entrer en campagne, qu'ils eussent à déclarer aux généraux ennemis que les hostilités commenceraient le 1er frimaire an IX, (22 novembre 1800). Ces quatre armées étaient : 1° l'armée gallo-batave, commandée par Augereau, dont le quartier général était à Offenbach, sur la rive gauche du Mein, un peu en avant de Francfort; 2° l'armée du Rhin, commandée par Moreau, dont le quartier général était à Augsbourg; 3° l'armée dite des Grisons, commandée par Macdonald, dont le quartier général était à Coire, sur le Rhin antérieur (Vordern); 4° l'armée d'italie, commandée par Brune, dont le quartier général était à Milan ou à Brescia.

ARMÉE GALLO-BATAVE.

Le général Augereau avait sous ses ordres deux divisions françaises et une division hollandaise, en tout 15 à 16 000 hommes; il devait couvrir la gauche de l'armée du Rhin. Ayant, le 9 novembre, dénoncé la cessation de l'armistice, les hostilités commencèrent le 24. Le 25, il occupa Aschaffenbourg, et investit Wurzbourg. L'ennemi s'était retiré sur Bourg-Eberach, où, le 3 décembre, il fut attaqué par l'avant-garde et par la division Duhesme. Le résultat du combat qui eut lieu fut d'assurer notre position sur la Rednitz. La division Duhesme, formant la gauche, entra dans Bam-

berg; le centre occupa Vorcheim ou Forcheim, et la droite couvrit le blocus de Wurzbourg. Nous ne suivrons pas plus loin les mouvements de l'armée gallo-batave.

ARMÉE DU RHIN.

Le 13 novembre, l'armistice fut dénoncé aux avant-postes des deux armées, entre l'Inn et l'Isar ou l'Iser. L'armée du Rhin était forte d'environ 100 000 hommes. Les corps qui la composaient prirent les positions suivantes (1) : L'aile gauche, sous le lieutenant général Lecourbe, s'étendait depuis Feldkirch, sur le Rhin, dans les Grisons, jusqu'à la rive gauche de l'Isar, avec une forte avant-garde sur la rive droite de cette rivière. Le centre, formé de trois divisions, sous les ordres immédiats du général en chef, était en position à Ebersberg, sur la route de Munich à Wasserbourg(2). L'aile gauche, sous le lieutenant général Grenier, appuyait sa droite à Hohenlinden (3), sur la route de Muhldorf, et sa gauche, observant la vallée de l'Isen, s'étendait jusqu'à Horlkofen. Ce général avait détaché, sur son flanc et un peu en avant de sa gauche, une petite avant-garde qui observait les routes sur Landshut (4). Enfin, le lieutenant général Sainte-Suzanne

(1) Mathieu Dumas. *Précis*, etc, etc. *Campagne de* 1801, t. I.

(2) Munich est sur l'Isar et Wasserbourg sur l'Inn, à 100 kilomètres de Munich, à l'est-est-sud.

(3) Hohenlinden est à 64 kilomètres à l'est exactement de Munich.

(4) Landshut, sur l'Isar, est à 108 kilomètres au nord de Wasserbourg.

devait laisser sur la rive gauche du Danube la division Souham, et passer sur la rive droite, avec les deux autres divisions, pour se rendre à Landshut.

Du côté des Autrichiens, l'archiduc Jean, qui commandait en chef l'armée impériale, avait rapproché ses postes de la rive droite de l'Inn. Le rassemblement de l'armée, dont la force était de 130 000 hommes, avait été retardé jusqu'au 28 novembre par de longues pluies qui avaient rendu presque impraticables toutes les communications. Le grand commandement de la rive droite de l'Inn sur sa rive gauche, depuis Wasserbourg jusqu'à Passau (1), à son embouchure dans le Danube, rendait la position de l'ennemi très-imposante, et les têtes de pont qu'il avait sur la rive gauche augmentaient la difficulté d'en faire la reconnaissance. Si l'archiduc était resté sur la défensive, il eût embarrassé Moreau. Mais, plein de confiance dans son armée, il passa l'Inn avec la majeure partie de ses forces, dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre, aux ponts de Mühldorf et de Kraibourg (2). Dès le 28 novembre, Moreau avait fait replier, sur toutes les routes, les avant-postes de l'ennemi, et, les deux jours suivants, il avait mis en mouvement toute son armée pour la porter sur l'Inn. Cette coïncidence amena la bataille de Hohenlinden (3), qui eut lieu le 3 décembre, et

(1) De Wasserbourg à Passau, le cours de l'Inn est dirigé du sud-ouest au nord-est et n'a pas moins de 252 kilomètres de longueur.

(2) Mühldorf est à 64 kilomètres au nord-est de Wassenbourg, et Kraibourg est à 20 kilomètres au sud-ouest de Mühldorf.

(3) Voy. dans Mathieu Dumas, p. 109, *ouvrage cité*, la description de la position.

qu'il gagna. Cette bataille est peut-être la plus remarquable de celles qui furent livrées sous la République. « A quatre heures du soir, 11 000 prisonniers dont 2 généraux, 179 officiers et 100 pièces de canon, étaient au pouvoir des Français. Le général Richepanse a attaché son nom à cette bataille par la manœuvre imprévue qu'il y exécuta, et qui décida la victoire. »

L'armée impériale repassa l'Inn, et ne fit pas une longue résistance derrière cette rivière. Lecourbe ayant reconnu entre Rosenheim et Kuffstein le point de Neubeuern, qui était mal gardé et qui était favorable pour faire un pont sur l'Inn, dans la nuit du 8 au 9, les divisions de l'aile droite y franchirent la rivière. On rétablit le pont de Rosenheim et celui de Wasserbourg. Le 12 décembre, le général en chef était sur la rive droite de l'Inn avec toute son armée. Le 13, on surprit le passage de la Sulza à Lauffen; le 14, l'aile gauche et le centre y franchirent cet affluent du Danube; le 15, l'aile droite entra à Salzbourg. A dater de cette époque, Moreau s'avança à grandes marches sur Vienne, l'avant-garde commandée par le général Richepanse. Du 19 au 20, l'armée passa la Traun; le prince Charles, appelé au commandement de l'armée en place de son frère, fut témoin du désordre des Autrichiens dans leur retraite sur l'Enns. Le 21, on franchit, sans combattre, la ligne de l'Enns, dont les ponts furent promptement rétablis à Enns et à Steyer. Le général Moreau se disposait à se rendre à Steyer, lorsque le général Grunne se présenta muni de pleins

pouvoirs pour traiter d'un armistice. L'archiduc Charles annonça que l'Empereur était décidé à faire la paix, quelles que fussent les déterminations de ses alliés. Après cette déclaration formelle, une convention d'armistice fut signée, le 25 décembre, à Steyer (à 160 kilomètres de Vienne).

La suspension d'armes ne pouvait être moindre de trente jours, à l'expiration desquels on ne devait reprendre les hostilités qu'après quinze jours d'avertissement. Les Grisons, le Tyrol et la Carinthie devaient être évacués par les Autrichiens, et restaient en dedans de la ligne de démarcation qui serait tracée entre les armées belligérantes. Les forts de Kuffstein et de Scharnitz, ainsi que les forteresses de Wurzbourg et la place de Braunau devaient être remis en dépôt à l'armée française.

ARMÉE DES GRISONS. PASSAGE DU SPLUGEN.

L'armée des Grisons était destinée à seconder les opérations de l'armée d'Italie; elle devait, à cet effet, franchir le Splugen et se porter au centre du Tyrol. Les chemins à parcourir pour exécuter cette expédition, dans le mois de décembre où l'on était, la rendaient difficile. Il fallait d'abord, pour arriver au pied du Splugen, remonter la vallée du Rhin postérieur (*Hinter Rhein*), appelée la *Via Mala*, défilé étroit de deux lieues de longueur. On avait à craindre de trouver le Splugen fermé ou obstrué par les neiges. Il fallut, comme au passage du grand Saint-Bernard, dé-

monter l'artillerie par pièces que l'on mit sur des traîneaux du pays auxquels on attela des bœufs. Les difficultés que l'on eut à surmonter ont été parfaitement décrites par le général Mathieu Dumas (1), chef de l'état-major général de l'armée.

Le général Macdonald organisa son armée d'une manière convenable à la guerre en pays de montagnes, où les détachements sont nombreux, en formant autant de divisions qu'il avait de généraux de ce grade. Le général Vandamme commandait l'avant-garde; le général Baraguey-d'Hilliers, la première division; le général Pully, la seconde; le général Morlot, la troisième; le général Rey, la réserve; le général la Boissière, la cavalerie. L'armée était forte de 18 000 hommes au plus.

La marche de la division Baraguey-d'Hilliers précéda d'un mois ou de vingt jours celle de l'armée. Elle partit de Coire au commencement de novembre pour aller remplacer, dans la Valteline et à la tête du val Camonica, la division Rochambeau qui faisait partie de l'armée d'Italie. Le quartier général et les trois divisions Vandamme, Pully et Rey partirent de Coire le 3 décembre, franchirent le Splugen le 5, arrivèrent à Chiavenna le 6, à Tiranno le 22. De Tiranno, qui est dans la Valteline, entre Sondrio et Bormio, la colonne s'éleva sur le mont *Padrio*, et descendit, le 29, à *Edolo*, dans le val *Camonica*, ou vallée de l'Oglio, qu'elle suivit jusqu'à Breno, d'où, par le mont Zeno, elle passa

(1) *Précis*, etc., etc. *Campagne de* 1801, t. I, p. 161-170.

dans le val *Trompia*, vallée de la Mella, qu'elle descendit jusqu'à Lavone, d'où, par Lodrino, elle passa à Vestone, dans le val *Sabbia*, vallée de la Chiese, qu'elle remonta par Storo jusqu'à Tione, dans le Tyrol, où elle arriva le 6 janvier 1801. De Tione à Trente, où la colonne arriva le 8 janvier, il y a deux routes, l'une par Sant'-Alberto, l'autre par Stenico. La position de Sant'-Alberto avait été solidement retranchée par les ennemis, et il eût été difficile de l'enlever de vive force. Le général en chef la trouvant abandonnée, passa avec une partie de son état-major par la route de Sant'-Alberto plus courte et meilleure que celle par Stenico.

Pendant le passage du Splugen, le général Baraguey-d'Hilliers, dans la Valteline, et le général Morlot, qui faisait l'arrière-garde dans les Grisons, avaient poussé leurs avant-postes sur les sommets de l'*Albula*, du Julier-Berg et du Braglio. L'ennemi occupait, avec un corps de 8 à 10 mille hommes, la vallée de *Nos*, au revers du *Tonal*, et défendait ce poste, le plus important du Tyrol italien parce qu'il ferme la communication la plus courte et la plus facile entre la vallée de l'Oglio et celle de l'Adige. Le général Baraguey-d'Hilliers occupait, dans le val *Camonica*, Edolo et *ponte di Legno* qui est le débouché du Tonal. Le Tonal était défendu par des retranchements dont on s'empara; nous renvoyons pour les détails à l'ouvrage cité de Mathieu Dumas.

L'armistice de Trévise (voy. p. 545) ayant, le 16 janvier, mis fin aux opérations des armées d'Italie

et des Grisons, le général Macdonald employa à des travaux topographiques les officiers du génie ainsi que les officiers d'état-major, sous la direction du commandant du génie de l'armée des Grisons (1). La vaste région montueuse, qui avait été le théâtre de la guerre, avait un grand intérêt au point de vue militaire. On dressa les itinéraires, accompagnés d'observations, de tous les chemins parcourus par les colonnes; on fit les plans et mémoires de reconnaissance de toutes les vallées importantes. Ce travail fut achevé à Trente, le 20 mars 1801.

ARMÉE D'ITALIE. SIÉGE DE PESCHIERA.

L'armée d'Italie était forte d'environ 50 000 hommes: l'avant-garde était commandée par le lieutenant-général Delmas; l'aile droite par le lieutenant général Dupont; le centre par le lieutenant général Suchet, et l'aile gauche par le lieutenant général Moncey; l'artillerie par le général de division Marmont; le génie par le général de division Chasseloup-Laubat. Le chef de l'état-major général était le général de division Oudinot.

La première opération du général Brune, qui avait ordre de passer le Mincio, fut de chasser l'ennemi des positions qu'il occupait sur la rive droite de cette rivière, et dont la principale était la Volta qui était

(1) Ce commandant fut d'abord le général de brigade Léry, et ensuite le chef de bataillon Boucher de Morlaincourt qui eut la plus grande part au travail.

retranchée. Cette opération eut lieu le 21 décembre, avec un plein succès.

Le général en chef avait, sur l'avis de Marmont et Oudinot, résolu de passer le Mincio à Monzambano, où la rivière décrit un arc dont la concavité, étant tournée vers l'ennemi, est avantageuse pour protéger un passage de vive force. La ville de Monzambano, dont on était maître, offrait des facilités pour l'opération. Le général Dupont devait en même temps tenter le passage vis-à-vis de Pozzolo. Ces deux passages devaient avoir lieu le 25. L'aile droite seule franchit le Mincio, et se maintint sur la rive gauche malgré l'ennemi. Le 26 au matin, on fit, à Monzambano, passer dans des nacelles, sur la rive gauche, six compagnies de carabiniers qui couvrirent la construction de deux ponts sur lesquels, à neuf heures, l'avant-garde passa le Mincio; 40 pièces de canon qui ne tirèrent pas étaient disposées sur la rive droite pour la protéger. La division Boudet, de la lieutenance du général Moncey, passa après l'avant-garde et se porta, à droite, sur Valleggio, tandis que l'avant-garde attaquait, à gauche, la position de Salionze. Les divisions de la lieutenance du général Suchet ne passèrent qu'à deux heures. Le soir, après un combat opiniâtre, nous étions maîtres de Valleggio; l'ennemi s'était retiré sur Castelnovo. Dans la nuit du 26 au 27, il évacua Borghetto; et, le 27, les redoutes de Salionze. Le général Dupont ayant occupé Goito, on eut deux passages assurés sur le Mincio. On construisit, à Monzam-

bano, une tête de pont composée d'une grande queue d'aronde flanquant un redan.

Le 28, l'armée se porta en avant et investit Peschiera. L'ennemi repassa l'Adige, se bornant à occuper un camp retranché en avant de Vérone. Le 31, les pontons employés au pont de Monzambano arrivèrent à Bussolengo.

Le 1er janvier 1801, deux ponts furent jetés sur l'Adige; l'un, à un mille au-dessus de Bussolengo, sous la protection de 60 bouches à feu, et sur lequel passa l'avant-garde suivie d'une division de la gauche et des deux divisions du centre. Le second pont fut jeté en avant de Ghieri et ne servit pas. L'aile droite menaça le camp retranché. Le 2 janvier, la division Boudet enleva le *Chiuza* et se dirigea sur Roveredo, en même temps que l'autre division de la lieutenance du général Moncey remontait la rive droite de l'Adige. Dans la nuit du 2 au 3, l'ennemi évacua Vérone, laissant 1500 hommes dans les forts Saint-Pierre et Saint-Félix ; le général entra à Vérone le 3.

Pendant que le gros de l'armée poursuivait l'ennemi sur la route de Vérone et que le général Moncey se dirigeait sur Bassano par la vallée de la Brenta, le siége de Peschiera avait lieu (1) sous la direction du général Chasseloup-Laubat investi en même temps, par ordre du général en chef, du commandement supérieur des troupes qui y étaient employées. Le siége

(1) Voy. le *Journal historique de ce siége*, par Hénin, in 8°, an IX.

de Peschiera avait été ordonné par le Premier Consul, il y eut deux attaques: l'une véritable, l'autre fausse; à la première, sur la rive gauche du Mincio, la tranchée fut ouverte la nuit du 9 au 10 janvier, et les travaux furent poussés jusqu'au 18, jour où les batteries étaient prêtes et où l'on reçut la nouvelle de l'armistice conclu à Trévise, le 16 janvier, entre le général Brune et le général de Bellegarde commandant l'armée autrichienne.

Cet armistice stipulait une suspension d'armes jusqu'au 25 janvier, époque d'expiration de celui des armées d'Allemagne. Il devait être commun à l'armée des Grisons. Il stipulait, en outre, la remise de Peschiera et de Sermione, des châteaux de Vérone et de Legnago, de la ville et de la citadelle de Ferrare, enfin, de la ville et des forts d'Ancône; une convention supplémentaire ordonna l'évacuation de Mantoue.

Les châteaux de Vérone capitulèrent le 17 janvier; on avait commencé à les battre le 12. Le chef de brigade d'artillerie Alix avait mis beaucoup d'activité dans les travaux de son arme; on devait aussi des éloges aux capitaines du génie Lapisse et Boischevalier (lettre du général en chef).

FIN DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

Les glorieux exploits de Kléber, la bataille d'Héliopolis (20 mars 1800), la reprise du Caire révolté le 18 avril, avaient raffermi notre domination en Égypte, lorsque le fer d'un assassin trancha les jours de

cet illustre général. Après sa mort, le 14 juin 1800, l'armée d'Orient, mal commandée, ne recevant pas des renforts suffisants pour réparer ses pertes, fut, en 1801, réduite à un nombre d'hommes incapable de garder la conquête qu'elle avait faite. Nous ne voulons rapporter sommairement, dans cet *aperçu*, que les derniers événements de la lutte qu'elle soutint avec gloire si longtemps, et qui rendra son nom impérissable dans l'histoire.

Le 2 mars 1801, l'ennemi, avec environ 200 voiles, mouilla dans la rade d'Aboukir. Le 8, à la pointe du jour, il effectua son débarquement dans le plus grand ordre : toutes ses embarcations rangées sur deux lignes et protégées par le feu d'une grande quantité de chaloupes canonnières qui, dans la nuit, s'étaient placées le plus près possible de la côte, abordèrent à force de rames et mirent à terre, de premier jet, 6000 hommes d'élite. Le général Friant, qui, avec deux demi-brigades et 15 pièces de canon, aurait pu s'opposer efficacement au débarquement, s'était tenu, suivant Michaux (1), beaucoup trop éloigné de la côte. Le 12, l'armée anglaise se mit en marche sur trois colonnes, peu distantes l'une de l'autre, précédées d'une ligne de tirailleurs, et ses ailes couvertes par des pelotons de cavalerie. Le général Friant, qui n'avait que 1800 hommes, fut obligé de se retirer ; l'ennemi fit alors le siége du fort d'Aboukir.

(1) *Note sur les événements militaires qui se sont passés en Égypte en l'an* IX. (Manuscrit du Dépôt des fortifications.)

Ce fort, situé à l'extrémité de la longue presqu'île qui s'étend entre la mer à l'ouest et le lac Madieh à l'est, jusque près des glacis de la porte de Rosette à Alexandrie, n'est qu'une grande redoute rectangulaire, avec escarpe de 6 mètres 50 centimètres de hauteur, entourée par la mer sur trois côtés; et sur le quatrième est un fossé avec contrescarpe revêtue et un redan qui couvre la porte d'entrée. Dans son milieu, une tour ronde de 3 mètres de diamètre contenait, au rez-de-chaussée, 7500 kilogrammes de poudre; le premier étage servait de logement aux officiers. La garnison, composée de 107 hommes et de quelques canonniers, était commandée par le chef de bataillon Vinache, secondé par le lieutenant Cossigny, tous deux du corps du génie. L'armement consistait en 2 pièces de 24 sur la tour, et 4 pièces, 2 de 24, 2 de 8 dans le fort. L'ennemi construisit quatre batteries: l'une à 600 mètres de distance du fort, pour 6 pièces de gros calibre, et les trois autres, à droite de la première, pour 2 mortiers, 9 obusiers et 3 autres pièces de canon. Le 12 mars et les jours suivants jusqu'au 18, au feu de cette artillerie, il joignit, contre le fort, celui de 3 canonnières et de 2 bombardes. Le 18, la tour étant endommagée, et faisant craindre qu'un boulet ennemi, pénétrant jusqu'au magasin à poudre, ne le fît sauter, le commandant du fort, de l'avis d'un conseil de guerre, capitula. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre ayant perdu 21 hommes, et s'embarqua pour la France. A la première nouvelle de l'apparition d'une flotte ennemie, le 4 mars, le géné-

ral Menou se contenta de diriger sur Alexandrie la cavalerie et la division Lanusse. Le 13, nos troupes, jointes à la division Friant, attaquèrent les Anglais, furent repoussées avec perte et se replièrent sur les hauteurs qui sont en avant de la porte de Rosette.

Le 11 mars, Menou, voyant que la situation était grave, fit évacuer la haute Égypte, ne laissa que 850 hommes au Caire et 100 dans chacun des autres postes de quelque importance, rappela de Belbeys la division Reynier, et de Damiette la division Rampon. Le 18, ces troupes et celles des généraux Valentin et Destaing firent leur jonction à Birket. Le 19, l'armée passa la nuit sur les bords du lac Maréotis, à peu près à la hauteur du Marabout. Le 20, elle prit position, avec les divisions Friaut et Lanusse et la cavalerie, en avant de la porte de Rosette. Les Anglais avaient, depuis huit jours, reçu des renforts et retranché leur position, dont la droite s'appuyait à la mer à la hauteur du camp des Romains, et la gauche à la pointe du lac Madieh, près de la digue qui le sépare du lac Maréotis; le front, couvert par des ouvrages ébauchés, était flanqué par des redoutes et par des chaloupes canonnières, les unes dans la mer et les autres dans le lac.

Le 21 mars, l'armée française, forte d'environ 10 000 hommes, attaqua les Anglais, ne put forcer leur position, et après plusieurs heures de combat et des charges de cavalerie ordonnées mal à propos par Menou, elle se retira avec perte de 1008 hommes tués, 250 prisonniers et 1700 blessés reçus à l'hôpital d'Alexandrie. Le général Lanusse, le général Roize qui

commandait la cavalerie, et un général de brigade furent tués sur le champ de bataille. Jamais on ne vit une consternation plus grande que celle que montra l'armée après sa défaite. De son côté, l'ennemi consterné par la mort du général en chef sir Ralph Abercrombie, ne songea pas à profiter de notre abattement. Le général Hutchinson qui prit le commandement, ne voulant rien donner au hasard, attendit dans son camp des nouvelles de l'armée turque.

Le général Menou fit alors travailler aux fortifications d'Alexandrie, qui étaient dans un état d'imperfection rien moins que rassurant. L'enceinte neuve n'étant qu'ébauchée, la place était ouverte sur plusieurs points. Les seuls ouvrages importants sur lesquels on pouvait compter pour arrêter quelque temps l'ennemi, étaient le fort Caffarelli sur la montagne dite du *général*, le fort Cretin ou fort de l'Observation, le fort Triangulaire et le phare (voyez le plan).

Dans les derniers jours de mars, chaque corps couronna devant lui les hauteurs qu'il occupait ; on donna ensuite plus de consistance à ces ouvrages d'un moment, et l'on exécuta une ligne de retranchements pliés au terrain, que l'on arma d'artillerie. En arrière de cette ligne, on construisit quelques ouvrages de campagne permanents sur les hauteurs vis-à-vis la porte de Pompée, sur la porte de Rosette et sur la hauteur de Cléopâtre.

On s'occupa ensuite de l'enceinte. Le génie, de concert avec l'artillerie, déploya la plus grande activité pour la fermer et l'armer. En trois mois, toute l'es-

carpe de l'enveloppe du fort Caffarelli et du front de la place d'Alexandrie fut élevée, et l'armement des ouvrages complété.

Au commencement d'avril, on sut que le grand-vizir était parti d'El-Arych avec 20000 hommes pour traverser le désert. Vers cette époque, le 16 avril, le général Hutchinson entra en opération; il fit marcher des troupes sur Rosette. Le commandant de Rosette jeta dans le fort Julien son artillerie, ses malades et les invalides, et passa avec sa garnison sur la rive droite du Nil. Les Anglais entrèrent dans Rosette le 8, firent le siége ou le blocus du fort Julien qui ne se rendit que le 19 avril.

Avant de s'éloigner avec le gros de ses forces de la position qu'il avait retranchée dans la presqu'île, le général Hutchinson voulut resserrer la garnison d'Alexandrie; à cet effet, le 13, il fit entrer les eaux salées dans le lac Maréotis, qui était à sec, au moyen d'une large coupure pratiquée dans la digue qui le sépare du lac Madieh, lequel communique avec la mer. Le lac Maréotis s'étend parallèlement à la côte, à 4 kilomètres de distance, depuis la même digue jusqu'à la hauteur de la tour du Marabout (voy. p. 412). L'intervalle entre la mer et le lac est la presqu'île du Marabout.

Le général Menou, voulant empêcher l'ennemi, maître du fort Saint-Julien, de faire remonter le Nil à sa flottille, le 21 avril, il détacha, sur la rive droite du fleuve, le général Valentin avec une demi-brigade et un régiment de hussards, et fit prendre position près

de la rive gauche, entre Rosette et Rahmanyeh, au général Lagrange avec la division Reynier (1). Le général Lagrange appuya sa droite au Nil et sa gauche à des marais, dans une position où il croyait ne pouvoir être tourné par l'ennemi. Mais le 9 mai, l'ennemi se mit en mouvement; il jeta dans le Delta un corps considérable qui éloigna le général Valentin, fit entrer sa flottille dans le Nil, et menaça, avec trois autres corps de troupes anglais et osmanlis, d'envelopper le général Lagrange qui se retira d'abord sur Rahmanyeh, et ensuite sur le Caire, dont il renforça la garnison.

CAPITULATION DU CAIRE, LE 27 JUILLET 1801.

L'armée du grand vizir avait, à cette époque, son quartier général à Belbeys. Le 15 mai, le général Belliard, qui avait 6000 hommes sous ses ordres, fit une sortie pour la reconnaître, et rentra dans la place le 17. L'armée turque s'approcha du Nil, campa à la hauteur d'Embabé, et attendit dans cette position l'arrivée des autres armées qui devaient avec elle cerner le Caire. Le 20 juin, l'armée anglo-turque, qui avait remonté la rive gauche du Nil, campa entre Gyzeh et Embabé, et établit un pont sur le Nil pour se lier à

(1) Depuis longtemps, le général Reynier était à la tête d'un parti qui critiquait et blâmait les opérations du général Menou. Dans la nuit du 14 au 15 mai, le général Destaing, par ordre du général en chef, arrêta et fit embarquer pour la France le général Reynier, un autre général, l'adjudant général Boyer, et le chef de bataillon du génie Bachelu.

l'armée du grand vizir. Elle était forte de 11 000 hommes. Une armée d'Anglais et de cipayes, venue de l'Inde, débarquée à Cosseir sur la mer Rouge, avait descendu le Nil, et était dans le Fayoum, sous les ordres du général Baird. Enfin, un corps de 1200 mameluks était venu se joindre aux trois armées. La population nombreuse du Caire, excitée par leur présence, était prête à se soulever dans un cas d'attaque. Le développement des fortifications que le général Belliard avait à défendre était considérable ; il avait peu de vivres et était sans argent. Dans cette situation, il n'avait d'autre parti à prendre que de traiter de l'évacuation pure et simple de l'Égypte. Après avoir envoyé un aide de camp au général Menou, dont il ne reçut qu'une réponse tardive, il entama, le 22 juillet, des négociations avec l'ennemi, et, le 27, une convention fut signée, qui assurait à la garnison du Caire son retour en France avec armes et bagages.

Cette convention pouvait être commune à Alexandrie. Le général Menou ne l'accepta pas.

ATTAQUE D'ALEXANDRIE ET DU POSTE DU MARABOUT.

Depuis que le lac Maréotis était inondé, la communication de la place avec l'Égypte par la presqu'île du sud-ouest était la seule qui lui restât. Pour la conserver le plus longtemps possible, le général en chef avait fait ajouter au poste du Marabout un retranchement inférieur à la batterie et qui était gardé par 160 hom-

mes. Trois avisos coulés à proximité en défendaient l'approche.

Le 17 août, l'ennemi commença ses opérations contre Alexandrie. La flottille qu'il avait sur le lac Maréotis transporta à son extrémité un corps de 4000 hommes, qui débarqua sans trouver de résistance. Le 18, il attaqua le fort du Marabout qui se défendit jusqu'à la nuit du 22 au 23. Maître de ce fort, il put alors flanquer son attaque de la presqu'île par des bâtiments de guerre longeant la côte du port Vieux et par des canonnières suivant la rive du lac. Le 22, il fit avancer un corps de 8000 hommes, qui, protégé sur ses flancs, obligea nos avant-postes dans la presqu'île à se replier sur la redoute Leturcq (ancienne batterie des Bains) (voyez le plan).

Le 23, l'ennemi attaqua un mamelon, à la gauche du camp de la porte de Rosette, qui fut pris et repris. Le 24, il établit une batterie de quatre mortiers sur le bord de la mer, à 1200 mètres environ du fort Leturcq. Le 25, la batterie tira. Le 26, il établit de nouvelles batteries moins éloignées du fort, et fit sur nos avant-postes une attaque qui fut repoussée.

Le 28, le général en chef Menou convoqua un conseil de guerre, auquel furent admis tous les généraux et chefs de service. Les pertes que la garnison avait faites l'avaient réduite à 2000 hommes en état de faire le service ; 2000 hommes étaient dans les hôpitaux. Les vivres manquaient, on n'espérait point de secours de France. Le conseil arrêta que le général en chef serait invité à ouvrir, dès à présent, des négociations

pour l'évacuation d'Alexandrie aux conditions les plus honorables. Le 30 août, un projet de capitulation en vingt-deux articles arrêtés par le conseil, fut adressé par Menou aux généraux alliés qui y firent des modifications. Le 31, le conseil autorisa le général Menou à signer le projet modifié.

Art. 1er. — Quarante-huit heures après la signature de la capitulation, le camp retranché, le fort Leturcq, le fort Duvivier (le fort Triangulaire) seront remis aux puissances alliées, ce qui aura lieu le 2 septembre à midi. Les troupes françaises évacueront la ville d'Alexandrie, forts et dépendances, dix jours après la capitulation ou au moment où elles s'embarqueront.

Art. 5. — Les troupes françaises de terre et de mer recevront tous les honneurs de la guerre, emporteront armes et bagages, ne seront pas prisonnières de guerre et emmèneront 10 pièces de canon de 4 ou de 8, avec dix coups par pièce.

Le 2 septembre, les troupes anglaises prirent possession des postes autour de la place et du fort Triangulaire. L'armée française rentra dans l'enceinte des Arabes. Le 14, le premier convoi partit, et les autres successivement. Les troupes du génie et les généraux Sanson et Bertrand mirent à la voile le 5 et le 6 octobre, et, le 10 novembre, ils étaient mouillés dans la rade de Marseille.

Le nombre des officiers et adjoints du génie qui s'embarquèrent en France, pour l'expédition d'Égypte en juin 1798, est de 48 ; le nombre de ceux qui, postérieurement, passèrent en Égypte, est de 19 ; total, 67.

Sur ce nombre, 24 y sont morts, 27 rentrèrent en France avant la capitulation d'Alexandrie, et 16 après ladite capitulation.

Arrivé à Marseille, le général Sanson y reçut du Premier Consul la lettre suivante :

« Le corps du génie de l'armée d'Orient, citoyen général, s'est constamment distingué ; je sais qu'il n'a pas tenu à lui que le succès ne couronnât les efforts de l'armée.

» Vous connaissez le cas particulier que je fais de vos talents et de votre bravoure ; je vous reverrai avec grand plaisir à la fin de votre quarantaine. »

Paix de Lunéville, signée le 9 février 1801, entre l'Empereur, roi de Bohême et de Hongrie, et la République française.

La cession à la France des provinces ci-devant belgiques, stipulée par le traité de Campo-Formio (voyez page 408), est renouvelée par l'Empereur. Sont aussi cédés par l'Empereur et l'Empire, le comté de Falkenstein (situé du côté d'Alzey) et le Frickthal avec tout ce qui appartient à la maison d'Autriche sur la rive gauche du Rhin, entre Zurzach et Bâle, la France se réservant de céder ce dernier pays à la République helvétique.

L'article 3 renouvelle l'article 6 du traité de Campo-Formio, avec une différence dans le tracé de la frontière qui doit être formée par l'Adige, depuis sa sortie du Tyrol jusqu'à son embouchure dans la mer, de manière que le thalweg serve de ligne de délimitation,

et sépare les villes de Vérone et de Porto-Legnago en deux parties (Porto à l'Autriche, Legnago à la République cisalpine).

L'article 5 renferme une condition nouvelle. Le grand-duc de Toscane renonce à son grand-duché et à la partie de l'île d'Elbe qui en dépend, et qui seront dorénavant possédés par l'infant duc de Parme.

L'article 6 exprime la cession pleine et entière des pays et domaines situés sur la rive gauche du Rhin, qui faisaient partie de l'Empire (1), depuis Bâle jusqu'à l'endroit où ce fleuve entre sur le territoire batave.

Le Rhin devant former la limite, il fut dit : La France restituera Dusseldorf, Ehrenbreitstein, Philippsbourg, le fort de Cassel, le fort de Kehl et le vieux Brisach.

L'article 19 et dernier accordait pour la ratification un délai de trente jours, pendant lequel les armées resteraient dans les positions qu'elles occupaient.

Paix de Florence, signée le 28 mars 1801, entre le roi de Naples et la République française.

Le traité fut précédé d'un armistice conclu à Foligno le 18 février, d'après lequel les ports du royaume de Naples et des Deux-Siciles devaient être fermés aux vaisseaux anglais et turcs, tant de guerre que de commerce. Les articles 1 et 3 du traité renouvelaient toutes les stipulations de l'armistice.

(1) Par cet article la Gueldre prussienne fut cédée à la France; elle ne faisait pas partie de l'Empire.

Par l'article 6 du traité, le roi de Naples renonçait à perpétuité : 1° A Porto-Longone dans l'île d'Elbe, et à tout ce qui pourrait lui appartenir dans cette île; 2° aux États dits *présides de la Toscane*, et il les cède, ainsi que la principauté de Piombino, à la République française qui pourra en disposer à son gré.

Il fut convenu, par un article secret, que 12000 Français occuperaient la péninsule d'Otrante, et 4000, l'Abruzze septentrionale, jusqu'à la paix générale.

EXPÉDITION DE SAINT-DOMINGUE (pour mémoire).

Le Premier Consul profita de l'armistice maritime tacite qui précéda la paix d'Amiens pour faire sortir des ports de l'Océan, le 14 décembre 1801, l'expédition destinée à reconquérir, sur les noirs, Saint-Domingue dont ils s'étaient rendus et restèrent les maîtres. Le 5 février 1802, 14 000 hommes débarquèrent dans l'île, et la guerre commença. Le général de brigade Tholosé, commandant le génie, et le chef de brigade du génie Catoire périrent dans cette expédition, victimes du fléau qui fit tant de ravages dans l'armée, et qui n'épargna pas le général en chef, beau-frère du Premier Consul. Le général Leclerc mourut dans la nuit du 1er novembre 1802. Il eut pour successeur le général de division Rochambeau. La rupture avec l'Angleterre, qui eut lieu en mars 1803, porta le dernier coup à cette malheureuse expédition.

Traité d'Amiens, signé le 27 mars 1802, entre la Grande-Bretagne, d'une part, et de l'autre, la France et ses alliés, l'Espagne et la République batave.

Art. 1er. — Il y aura paix, amitié, etc., etc.

Art. 2. — Tous les prisonniers seront rendus de part et d'autre, un mois au plus tard après l'échange des ratifications du présent, en payant les dettes particulières qu'ils auront contractées.

Art. 3. — L'Angleterre restitue toutes les possessions et colonies occupées et conquises par ses armées dans le cours de la guerre actuelle, à l'exception de l'île de la Trinité et des possessions dans l'île de Ceylan.

Art. 6. — Le port du cap de Bonne-Espérance reste à la République batave en toute souveraineté, comme cela avait lieu avant la guerre.

Art. 7. — Les territoires, possessions et droits de la Sublime-Porte sont maintenus dans leur intégrité, tels qu'ils étaient avant la guerre.

Art. 8. — Les limites de la Guyane, etc.

Art. 9. — La République des Sept-Iles est reconnue.

Art. 10. — Cet article, très étendu, concerne les îles de Malte et l'Ordre.

Art. 11. — Les troupes françaises évacueront le royaume de Naples et l'État romain. Les forces anglaises évacueront pareillement Porto-Ferragio, et généralement tous les ports et îles qu'elles occuperont dans la Méditerranée ou dans l'Adriatique.

Article secret. — Les troupes françaises évacueront

Otrante lorsque l'île de Malte sera évacuée par les forces de Sa Majesté Britannique. (Du Casse, *Histoire des négociations diplomatiques*, etc., t. III, p. 291 et 342.)

RUPTURE AVEC L'ANGLETERRE. INVASION DU HANOVRE.

La paix d'Amiens ne fut qu'une trêve que, de part et d'autre, on se disposait à rompre. Le Premier Consul continua, en 1802, ses préparatifs de guerre contre l'Angleterre en donnant la plus grande activité à la construction de la flottille de Boulogne. De son côté, l'Angleterre n'évacua ni Malte ni le cap de Bonne-Espérance. Le 8 mars 1803, un message du roi d'Angleterre aux deux chambres du parlement, leur annonça que Sa Majesté avait jugé convenable d'adopter de nouvelles mesures de précaution pour la sûreté de ses États. Le 16 mai 1803, par un nouveau message, le roi d'Angleterre annonça au parlement que les ambassadeurs étaient rappelés, et qu'il était résolu à s'opposer, par tous les moyens en son pouvoir, à l'ambition du Premier Consul. Ce message fut pris unanimement en considération dans les deux chambres du parlement. Le gouvernement français y répondit par une communication qu'il fit au sénat, au corps législatif et au tribunat, et qui reçut l'approbation des trois grands corps de la République. Des deux côtés de la Manche, la guerre fut déclarée.

Le Premier Consul résolut d'envahir tout de suite l'électorat de Hanovre, dont le souverain était le roi

d'Angleterre Georges III, comme prince de la maison de Hanovre. Le 25 mai, une armée de 16000 hommes, dont 2000 de cavalerie, rassemblé à Coevorden, sous les ordres du lieutenant général Mortier, se mit en mouvement pour franchir l'Ems. Pour déconcerter l'ennemi par la rapidité de l'invasion, le général en chef ne permit aucun séjour aux troupes. L'armée hanovrienne, qui était forte de 24 000 hommes et commandée par le comte de Walmoden, était encore dans ses cantonnements. Le duc de Cambridge, gouverneur de la province, appela vainement la population aux armes. Elle se montra indifférente. Le 2 juin, comme le général Mortier avait son quartier général à Sühlingen (1), et était prêt à attaquer l'armée hanovrienne en position sur la rive droite du Weser, des députés de la régence de Hanovre se présentèrent aux avant-postes français, et déclarèrent qu'ils souscriraient à toutes les conditions qu'il plairait au général Mortier de leur imposer. Le 4, il leur dicta et fit signer la convention dite de *Sühlingen*, en conséquence de laquelle les troupes hanovriennes se retirèrent derrière l'Elbe et renoncèrent à toute hostilité jusqu'à la paix avec l'Angleterre. Le Hanovre et tous les forts qui en dépendent furent occupés par l'armée française et tous les revenus de l'électorat mis à sa disposition. Le 5, le général entra à Hanovre ; le matériel de guerre que l'on y trouva, ainsi qu'à Nienbourg, à Hameln, à Zell, était très considérable.

(1) A l'est de Coevorden et au nord-ouest de Hanovre.

ARMÉE DU RHIN. — SUPPLÉMENT.

Triple tête du pont de Kehl.

En l'an VI (1797-1798), le général en chef, voulant assurer la position de l'armée sur la rive droite du Rhin, en face de Strasbourg, fit construire par les officiers du génie les trois têtes de pont d'Ehrlenrhin, de Kehl et d'Auenheim ; la première pour couvrir la communication avec la grande île d'Ehrlenrhin, en amont de Kehl, et la troisième, en aval, enveloppant le village d'Auenheim. (Casimir Poitevin, *Plan des ouvrages de campagne exécutés par les officiers du génie, sur la rive droite du Rhin*, etc., etc., 26 nivôse an VI.)

ARMÉE D'ITALIE.

Supplément à l'énumération des places et forts qui ont capitulé en 1799.

Fort Urbain, situé dans les États de l'Église, entre Modène et Bologne. Ce fort, qui renfermait 700 hommes, se rendit le 10 juillet après cinq jours de tranchée. 28 officiers furent, comme otages, emmenés en Autriche par l'ennemi.

Lerici (château de), sur la côte de Gênes, dans la rivière de Levant. Ce château contenait 122 hommes qui se rendirent le 4 août, après deux jours d'attaque, et furent prisonniers de guerre.

Fort de Serravalle, sur la rive droite de la Scrivia, non loin de Tortone. Ce fort, dont la garnison était

de 182 hommes, se rendit à discrétion le 7 août, après quatre jours de tranchée.

Fort Sainte-Marie, à la Spezzia, entre l'anse de la Castagna et l'anse de Varignano. Ce fort se rendit le 26 août après deux jours d'attaque. La garnison était de 620 hommes, qui furent renvoyés prisonniers de guerre sur parole.

CHAPITRE III.

TRAVAUX ET OBJETS D'ART.

1790 A 1804.

MONTALEMBERT ET D'ARÇON.

Provoqués à répondre à Montalembert par divers mémoires que cet infatigable adversaire publia sur la fortification en 1790 et 1793, les officiers du génie laissèrent ce soin à d'Arçon ; il s'en acquitta dans deux écrits qui parurent, l'un en 1790 (1), et l'autre en l'an II de la République (2). Le premier, soumis à l'examen des gens de l'art, reçut, quant aux principes discutés, l'adhésion d'un grand nombre d'officiers les plus marquants du corps du génie. Le nouveau titre donné par Montalembert à son ouvrage : *L'art défensif supérieur à l'offensif par une nouvelle manière d'employer l'artillerie, et par la suppression totale des bastions comme étant la principale cause du peu de résistance des places de guerre*, annonce la rétrogradation de l'art.

(1) *Réponse aux mémoires de M. Montalembert publiés en 1790 sur la fortification dite perpendiculaire, la composition des casemates inexpugnables, etc., et autres idées d'une apparence très-importante; pour servir d'apologie aux principes observés dans le corps royal du génie*, par le colonel d'Arçon. A Paris, 1790, in-8° de 119 pages.

(2) *Des fortifications et des relations générales de la guerre de siége ; pour servir de réponse au dernier ouvrage de Marc René Montalembert*, par le citoyen Michaud, inspecteur des fortifications. A Paris, l'an II de la République, in-8° de 68 pages.

Ce nouvel usage de l'artillerie consistait à l'employer en quantité illimitée dans des casemates exposées à toutes les vues de la campagne. Les deux brochures de d'Arçon méritent une sérieuse attention par les principes et les idées justes qu'elles renferment.

AMÉLIORATION DES OUVRAGES A CORNE.

Le baron de Turpin (1), capitaine du génie, fit, en 1791, pour la place de Longwy où il était ingénieur en chef, un projet général d'amélioration, dans lequel il proposait d'apporter aux ouvrages à corne un perfectionnement que le général Chasseloup-Laubat regarde comme l'idée mère des fronts d'Alexandrie (2). Cette idée consiste à couper les branches des ouvrages à corne, de manière à découvrir les faces de la demi-lune sur laquelle ils sont placés, et à combiner le chemin couvert de cette dernière pièce avec celui du corps de place. Le chemin couvert de l'ouvrage à corne ne faisant plus continuité avec celui de la place, l'ennemi ne tient rien quand il s'en est emparé, et la trouée du fossé des branches fermée solidement par un glacis, couvre le revêtement des bastions autant qu'il peut l'être. Nous devons observer, dit-il, que l'escarpe des branches n'étant démolie que jusqu'au niveau du terre-

(1) Fontallard de Turpin, né en 1743 à Montigny, près de Blamont, admis à Mézières en 1766, servit en Amérique et était au Havre lors de l'indigne capitulation de Longwy.

(2) *Essais sur quelques parties de l'artillerie et des fortifications*, par le général comte C***. In-8°, Milan, 1811, p. 71 et 76.

plein de l'ouvrage à corne, on a des moyens bien faciles de maintenir la sécurité des communications avec ce petit front rejeté à la queue des glacis.

Ce projet n'étant pas urgent dans la circonstance fut ajourné. On n'y revint que beaucoup plus tard, en 1823, et cette amélioration est aujourd'hui admise ; on la voit exécutée, notamment à Metz.

On doit d'autres perfectionnements dans la fortification à M. de Turpin, et personne n'a mieux que lui, suivant le général Chasseloup (*Essais* cités), analysé les défauts des tracés de Cormontaingne et de Montalembert (1).

LUNETTE A FEUX DE REVERS ET A RÉDUIT DE SURETÉ.

La construction et les propriétés de cette sorte de lunette, qui a été imaginée en 1792 par le général d'Arçon, et que l'on voit dans plusieurs places, à Besançon, à Landau, à Metz, à Perpignan, à Saint-Omer, sont clairement expliquées dans un mémoire de l'auteur, qui a pour titre : *Mémoire sur la manière d'occuper les dehors des forteresses par des moyens rapides*. Disposition approuvée par le ministre de la guerre, d'après l'examen du comité des fortifications (2).

(1) Nous regrettons que le général n'indique pas les mémoires de Turpin où se trouve cette analyse.

(2) In-4° de 15 pages et 1 pl. Paris, 1792. Gay de Vernon, qui avait fait construire un de ces ouvrages, en a donné les détails dans le tome II (p. 194) de son *Traité élémentaire d'art militaire et de fortification*, in-4°, Paris, 1805. Bousmard fait mention des lunettes à la d'Arçon,

Les lunettes exécutées ont de 60 à 80 mètres de face, et de 30 à 35 mètres de flanc. Elles sont pourvues à la gorge, qui est ouverte, d'un réduit de sûreté, communiquant souterrainement avec une casemate à feux de revers, adossée contre le saillant de la contrescarpe. On pourra, si on le veut, revêtir en maçonnerie la gorge de cet ouvrage, pour en mieux dessiner et soutenir les profils.

On communique de la place au réduit de sûreté par une galerie souterraine ou par une portion de caponnière aboutissant à l'entrée, qui doit être fermée par une porte de fer.

La lunette est occupée en capitale par une traverse voûtée correspondant à la galerie souterraine. Cette voûte, étant au niveau du terre-plein de l'ouvrage, sert à couvrir la garde en la tenant pourtant toujours en mesure défensive.

La voûte de la traverse communique à la galerie souterraine par un escalier dont la partie basse est mobile, et qui, se retournant sur deux pivots, s'efface dans le plan latéral de la galerie. On voit que, par la manœuvre de cette partie basse, la communication peut être rendue *immutuelle*.

Les fossés de l'ouvrage étant défendus par les créneaux de la casemate à feux de revers, la pièce se soutiendra par elle-même sans avoir besoin de la protec-

dans le tome II, livre II, chapitre VII de son *Essai général de fortification, attaque et défense des places*; mais sa description en est inexacte. Le général Chasseloup a fait aussi des observations critiques sur la lunette de d'Arçon (p. 130 de ses *Essais* cités précédemment).

tion des ouvrages collatéraux, qu'on ne peut obtenir souvent que par des sacrifices sur l'avantage de la position, et qui se réduit presque toujours à rien dans l'expérience de la guerre.

Les fossés de l'ouvrage ne sont approfondis vers le saillant qu'au degré nécessaire pour la hauteur de la casemate, pour qu'elle soit couverte par une épaisseur de 2 mètres, tant en terre qu'en maçonnerie de voûte, et ils diminuent de profondeur vers les épaules, de manière à se confondre avec le sol des esplanades des glacis, en avant desquels l'ouvrage est placé. Deux files de fortes palissades plantées au pied de l'escarpe des faces de l'ouvrage, et prolongées en lignes droites jusqu'à leur rencontre avec deux autres files de palissades plantées le long des profils de la gorge, les unes flanquées par les créneaux de la casemate, les autres par les créneaux du réduit, enveloppent tout l'ouvage.

Le réduit a la forme circulaire comme plus simple, plus solide et fournissant des feux plus également. Ses voûtes sont composées de deux berceaux recroisés et reposant sur quatre pieds droits intérieurs, les têtes des berceaux sont ouvertes dans la partie supérieure pour faciliter l'évacuation de la fumée. On a profité de ces ouvertures pour obtenir des espèces de machecoulis, par lesquels des hommes de la garde, montés sur de petits escabeaux mobiles, peuvent découvrir le pied du réduit et empêcher que l'ennemi n'y trouve un abri : ces hommes, au surplus, dit l'auteur, ne doivent être considérés que comme des sentinelles pour observer ce qui se passe au dehors, et l'on sait que dans la guerre de

siége, il suffit qu'il y ait *possibilité* d'être aperçu sur un point, pour qu'on ne s'avise pas d'y chercher un abri.

C'est de même un principe, dans la fortification permanente, qu'aucune partie du pied des escarpes ne doit rester sans pouvoir être surveillée de la place. (Vaillant.)

OPINION DE M. CARNOT L'AÎNÉ SUR LES CITADELLES.

Cette opinion est consignée dans la lettre suivante, adressée par M. Carnot à ses collègues de l'Assemblée législative, et insérée au *Moniteur* du 7 janvier 1792 :

« A la séance du soir, le 3 de ce mois, je vous proposai la destruction d'une citadelle qui avait menacé la liberté des citoyens, mais vos murmures m'empêchèrent de développer mon opinion. Vous n'êtes pas obligés, mes collègues, de savoir ce que c'est qu'une citadelle, car il serait trop honteux pour des représentants de la nation de laisser sciemment subsister au milieu d'elle cinquante bastilles semblables à celle dont la chute a écrasé le despotisme et fixé l'ère de la liberté française. Une citadelle est un poste fortifié près d'une ville qu'il commande, qu'il peut foudroyer à chaque instant, et qui, bien loin de nuire aux ennemis du dehors, ne peut que favoriser leurs perfides projets; car, si vous m'eussiez permis d'expliquer ma proposition, vous auriez compris que je ne demandais pas le rasement total des citadelles, mais seulement de démanteler la partie de leurs remparts qui est tournée contre l'intérieur des villes ; or, cette partie des remparts ne peut nuire qu'aux villes mêmes, et nullement à ceux qui viennent les attaquer.

» On objecte que la citadelle sert de retraite dans le cas où la ville serait prise avant elle. Cela est vrai, et j'ajoute qu'autant les citadelles sont traîtresses, autant les villes fortes sont utiles au salut de la liberté; mais cela ne prouve pas qu'il faille conserver en temps de paix les remparts qui les divisent. C'est pendant le siége même de la ville

qu'il faut les relever, s'ils sont utiles à la défense, et le siége de la moindre bicoque donne quatre fois plus de temps qu'il n'en faut pour cela. Je ne fais point ici un traité de fortification, et ce que je viens de vous dire suffit; si vous voulez des autorités, si vous désirez en savoir davantage, lisez Vauban, et plus vous vous éclairerez dans les ouvrages de ce grand homme, plus vous apprendrez à chérir la liberté, et plus vous serez convaincus qu'une citadelle est une monstruosité dans un pays libre, un repaire de tyrannie contre lequel doivent s'élever toute l'indignation des peuples et la colère des bons citoyens.

» Songez, mes collègues, qu'une citadelle n'est et ne peut être bonne qu'à vous remettre dans les fers; voilà ce que c'est qu'une citadelle; voilà ce que vous n'avez pas voulu entendre. Eh! comment aurais-je été appuyé? Je suis militaire, je parle peu et je ne suis d'aucun parti. J'espère cependant, mes collègues, que vous ne renverrez pas à vos successeurs la gloire d'avoir affranchi votre pays de ces restes de barbarie. »

Nous avons rapporté *in extenso* cette lettre où l'utilité des citadelles est envisagée sous un point de vue restreint et méconnu. Nous croyons néanmoins qu'elle ne convaincra aucun militaire, que l'on puisse en trois ou quatre jours, pendant un siége, élever des retranchements équivalents au front de fortification qui ferme une citadelle du côté de la ville.

PREMIÈRE SESSION DU COMITÉ DES FORTIFICATIONS.

Aux termes de la loi du 10 juillet 1791 (suite du titre VI, art. 11), le comité des fortifications ne devait être composé que de deux inspecteurs généraux et trois directeurs des fortifications, auxquels pouvaient être adjoints tels officiers généraux, supérieurs ou autres, du corps du génie, que le ministre jugerait nécessaires. L'article 5 porte même que, lorsque le

comité discutera des questions qui embrassent le système général de la défense d'une ou de plusieurs parties des frontières, le ministre pourra, s'il le croit utile, lui adjoindre des officiers généraux, supérieurs ou particuliers de la ligne; ce qu'il fit en 1793.

Le ministre arrêta, en décembre 1791, que le premier comité, qui serait réuni en janvier 1792, serait composé des cinq inspecteurs généraux du génie, de Rozières, Decaux de Blacquetot, Dechermont, Legier et d'Arçon, pour profiter des lumières qu'ils avaient acquises dans les missions extraordinaires dont ils avaient été chargés pendant l'été dernier, et des trois directeurs Desvaux, Desroys et de Lafitte.

La place de directeur du dépôt des fortifications étant pour ainsi dire vacante en ce moment, le comité chargea Benezech de Saint-Honoré, capitaine, d'en remplir les fonctions, et, avec l'agrément du ministre, l'admit membre du comité et lui confia les fonctions de secrétaire.

Dans sa première séance, qui eut lieu le 13 janvier, le comité s'occupa d'un règlement sur sa formation, l'ordre de ses séances et le classement des objets dont il s'occuperait successivement. Par l'article 5 de son règlement, le comité nommait un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, lequel rédigerait les délibérations dont la réunion formerait le procès-verbal qui constaterait le travail du comité. Des jours particuliers étaient consacrés aux objets d'art.

Les séances suivantes du comité furent, jusqu'au

mois d'avril, presque entièrement employées à l'examen des projets, tant généraux que particuliers, sur toutes les places du royaume.

Après la déclaration de guerre, le comité fit, le 23 mai, un *Rapport au ministre sur l'administration des fortifications relativement aux circonstances présentes*.

« Jamais peut-être, est-il dit dans son rapport, on n'a mieux senti l'avantage des places fortes que dans la position actuelle de la France. Nos troupes, novices dans l'art des guerres, veulent des canons pour attaquer et des retranchements pour se défendre. Le peuple regarde les fortifications comme sa sauvegarde, et son opinion est tellement prononcée à cet égard, qu'on a été obligé, en bien des endroits, à forcer et même à dénaturer les dispositions défensives pour ne pas heurter le vœu général.

» Il faut convenir aussi que l'idée seule du temps, des dépenses, des pertes d'hommes et de l'immense appareil que l'ennemi serait obligé d'employer pour entreprendre des siéges, donne à nos places une valeur réelle et très effective, en ne les considérant même que par leur inertie. Il est donc de la dernière importance d'en tirer tout le parti possible. »

La suite du rapport contient des considérations sur l'état des places, sur les fonds qui sont accordés pour les entretenir ou les améliorer, et sur la difficulté d'exécuter les travaux, causée par la rareté du numéraire, et par le peu d'officiers du génie qui restent dans l'intérieur.

DEUXIÈME SESSION DU COMITÉ.

Le ministre de la guerre arrêta, en décembre 1792, que le comité serait composé, en 1793, des deux inspecteurs généraux Rozières et Beylié, des trois colonels directeurs des fortifications Lafitte, Duvignau et La Barrère; de deux officiers de la ligne, Meunier, maréchal de camp, et Vergnes, adjudant général; de Crublier-Opterre, lieutenant-colonel, et des capitaines Carnot jeune, Dobenheim et Morlet. Les deux officiers de la ligne ne parurent à aucune séauce.

Pendant sa session, le ministre de la guerre renvoya au comité une lettre d'un député de la Convention, membre du comité de défense générale, demandant une liste des forts, châteaux et citadelles conservés par la loi du 10 juillet 1791, et qui pourraient être démolis sans compromettre la sûreté de l'État. Le comité répondit de la manière suivante :

« Il est un grand principe, dit le comité, qu'il est nécessaire d'avoir toujours sous les yeux, c'est que les forteresses essentiellement destinées à assurer les frontières de l'État, ne sont pas uniquement construites pour telle ou telle place, entourée de remparts, ni pour le pays qui les avoisine, mais sont des propriétés nationales. L'intérêt particulier doit ici, plus que partout ailleurs, céder à l'intérêt général. Si donc un château fort ou citadelle est nécessaire sur tel ou tel point de la frontière pour sa défense, le vœu des citoyens qui en concevraient quelque inquiétude ne doit

pas être pris en considération. Qui oserait, par exemple, demander la démolition du château de Bitche qui ouvrirait à l'ennemi une trouée de plusieurs lieues d'étendue, parce que ce château incommoderait la ville?

» Toutes les forteresses de la République peuvent être envisagées sous deux points de vue différents : ou elles renferment dans leurs remparts des habitations particulières, ou seulement des établissements nationaux. Dans le premier cas, c'est toujours contre les ennemis extérieurs qu'elles ont été élevées avec plus ou moins d'utilité. Dans le second cas, elles peuvent avoir été établies, soit contre les ennemis extérieurs, soit contre les citoyens, ou pour les deux objets. C'est ce double but qui a présidé à la construction de presque toutes les citadelles, dont la plupart ne pourraient être détruites sans les plus graves inconvénients. Le front des citadelles tourné vers la campagne étant toujours le plus fort, on défend d'abord la ville, et ensuite la citadelle. En 1708, la citadelle de Lille soutint six semaines d'attaque après la prise de la ville.

Si donc les citadelles sont utiles, quand la position et la construction en ont été bien entendues, il en est de même des forts et châteaux qui dominent quelques villes, et qui cependant font leur principale défense, celle des établissements précieux qu'elles renferment, tels sont les forts de Brest, de Toulon, de Cherbourg. Quelques autres forts des côtes renferment des approvisionnements essentiels qu'ils mettent en sûreté : tels sont les châteaux de Nantes, de Caen, etc.

Néanmoins, le comité arrêta un état de seize forts, châteaux ou citadelles, qui, d'après un examen ultérieur, conformément aux articles 3 et 4 du titre Ier de la loi du 10 juillet 1791, lui paraissaient inutiles à la défense de l'État, et pouvoir être supprimés en tout ou en partie.

Le château de Saint-Omer et le fort d'Alais étaient seuls dans le premier cas. De tous les autres, on ne devait démolir que le côté tourné vers la ville ; l'opération était déjà très avancée à Metz, et elle était ordonnée à Saint-Malo.

TROISIÈME SESSION DU COMITÉ.

Le comité ouvrit sa session le 14 nivôse de l'an II (3 janvier 1794), composé des inspecteurs généraux Rozières et Desvaux ; Lachiche, général de brigade ; Morlet, chef de bataillon, directeur du dépôt, et Noizet-Saint-Paul, capitaine.

Il approuva les mesures qui lui furent proposées pour disposer l'enseignement de l'école du génie, de manière qu'au bout d'un an les élèves pussent se rendre utiles dans toutes les parties de l'art de l'ingénieur.

Il s'attacha, par l'examen qu'il fit des projets des places, à procurer aux frontières des moyens solides de défense, en veillant en même temps à ce que les fonds de la République fussent employés de la manière la plus utile et la plus économique.

Le total des fonds votés pour les fortifications s'éleva à la somme de 15 595 306 livres assignats : pour la dé-

fense des côtes, 704 180 livres assignats; pour les bâtiments militaires, 249 750 livres assignats; total général, 16 549 236 livres assignats, qui, réduits en numéraire, font environ 4 137 309 francs.

Doit-on dépaver les rues dans une ville menacée de bombardement ?

Le comité discuta cette question à l'occasion de la dépense considérable à laquelle s'élevait la réparation des rues de Landau qui avaient été dépavées pendant le blocus de la place, et il la résolut par la négative.

Lorsque les rues sont dépavées, elles deviennent boueuses; les bombes qui y tombent ouvrent des entonnoirs qui coupent les communications et empêchent de porter secours aux parties incendiées, tandis que si elles tombent sur les pavés, elles ne font que les enfoncer, et souvent elles se brisent sans éclater. Ces particularités ont été observées au dernier siége de Valenciennes, dès les premiers jours de son bombardement, ce qui détermina à suspendre le dépavement commencé sans réflexion selon l'usage. Les meilleurs auteurs ne disent rien à ce sujet. Vauban dépave les rues, mais pour charger les pierriers. Enfin les officiers généraux, membres du comité, n'ont pas vu mettre en pratique cette mesure.

Ces raisons sont déterminantes; toutefois, le comité résolut de réunir encore les avis des généraux qui s'étaient trouvés dans les places bombardées pendant

la guerre actuelle, afin de lever tous les doutes et de prendre une détermination qui ne puisse en rien compromettre la défense.

CASERNES DÉFENSIVES, FORTS RÉPUBLICAINS.

Le général d'Arçon a donné ce nom à des forts qu'il a proposés en 1794 (15 mars) pour occuper les dehors éloignés des places, et particulièrement pour se rendre maître des positions qui environnent le port de la Montagne (Toulon). On n'a fait aucune application de son idée. Ces forts ont la forme de redans avec un grand pan coupé au saillant, et à la gorge une portion de tour formant la caserne défensive, composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage voûté à l'épreuve de la bombe, lequel est recouvert par une plate-forme. Le tout est enveloppé du fossé flanqué par des casemates adossées à la contrescarpe. Devant le fossé de la gorge est un chemin couvert.

QUATRIÈME SESSION DU COMITÉ.

Le comité des fortifications qui fut convoqué pour la session de l'an III par la commission des travaux publics, devait être composé :

1° Des généraux de division Bouchet et Michaud d'Arçon;

2° Des généraux de brigade Pierron et Favart;

3° Des chefs de brigade Carnot jeune et Crublier: le premier, directeur des fortifications à Saint-Omer;

4° Des chefs de bataillon Lapisse, Sanlot, Morlet, directeur du dépôt, Foissac, Noizet-Saint-Paul et Milet-Mureau;

5° Des capitaines Dobenheim, Boucher, Martin et Gobert.

Bien qu'étant à la retraite, Bouchet et d'Arçon avaient été appelés au comité des fortifications, autant à cause des avis utiles qu'on pouvait attendre de leur capacité et de leur expérience, que pour leur procurer la jouissance de l'indemnité attachée à ces fonctions, indemnité précieuse à une époque où l'on ne payait pas les pensions.

La session s'ouvrit le 6 décembre 1794, sous la présidence du général Favart et avec trois secrétaires, et fut close le 18 avril 1795. Après cent quatorze séances, qui commençaient à dix heures et finissaient à trois, le comité siégea encore, avec une partie de ses membres, pendant cinq mois, sous le nom de *commission intermédiaire*, pour achever d'examiner les projets des places. Ces projets embrassaient les places de la West-Flandre et les deux débouchés de la Savoie : l'un par le mont Cenis; l'autre par le petit Saint-Bernard, par lesquels on peut y pénétrer du Piémont.

Il fut voté pour les fortifications 10 940 455 livres; pour les bâtiments militaires, 1 594 995 livres; total, 12 535 450 livres assignats, faisant environ 1 755 000 livres numéraires.

Plusieurs séances furent consacrées, d'après le règlement, à la discussion d'objets relatifs aux progrès de l'art.

1° Sur les revêtements en maçonnerie, le comité adopta en principe de ne plus leur donner d'autre talus que celui qui sera nécessaire, sous le nom de *fruit*, pour ne pas faire perdre le coup d'œil de l'aplomb par la moindre défectuosité du défaut de construction. En même temps, il fit étudier un profil de revêtement d'escarpe en arceaux en décharge.

2° Sur la plantation des glacis, convaincu de son utilité, il fut d'avis qu'elle devait être faite en taillis et en bois de haute futaie, de manière à produire les plus fortes souches dans les endroits qui seront indiqués, et il vota une somme de 10 000 livres par direction pour commencer la même année.

3° Il décida que les ponts-levis à flèches ne devaient être employés que dans les lieux où l'on ne pourrait pas les suppléer.

4° Il arrêta les plans de blindages pour les casernes, les puits, les citernes, les écluses, les magasins à poudre et les abris de la troupe.

5° Il proposa des expériences sur l'évacuation de la fumée de la poudre dans les réduits de sûreté, et dans les casemates à feux de revers des lunettes à la d'Arçon construites à Besançon, à Perpignan et à Metz. (Voyez plus loin les résultats de ces expériences.)

6° Le comité ordonna l'essai de batteries couvertes, soit en maçonnerie, soit en blindages, sur les remparts des places de guerre; batteries proposées par Carnot jeune pour mettre le canon et ceux qui le servent à l'abri des bombes et du ricochet. Cet essai eut lieu à

Saint-Omer sur des batteries blindées, dont les dessins ont été insérés dans le *Mémorial pour la défense des places.*

Sur le compte qui fut rendu au Comité de salut public des travaux du comité, il ordonna l'impression et l'envoi, dans les places, des documents suivants :

27 planches sur l'exercice de la fortification et de la charpente ;

1 planche relative à la plantation des arbres sur les glacis et à la manière de planter la double palissade ;

1 planche représentant la construction des revêtements en décharge ;

4 planches de blindages ;

3 planches représentant les détails d'un ouvrage avec réduit de sûreté et casemates à face de revers ;

10 modèles d'états et d'inventaires, afin de mettre l'uniformité dans le service.

Enfin les *Considérations militaires et politiques* de d'Arçon, sur les fortifications, furent envoyées dans les directions.

Le Comité de salut public ordonna la démolition des fortifications d'Axel, de Philippine, de Sas de Gand et d'Hulzt, de Coblentz et de Rheinfels.

SYSTÈME DE FORTIFICATION DE CARNOT.

Le célèbre Carnot qui, avant 1789, avait approuvé les ouvrages de Montalembert, présenta, en 1795 (avril), au comité des fortifications, un système de fortification perpendiculaire et plus simple que ceux de l'auteur dont il était partisan. Le comité, trouvant

dans ce système des vues neuves et très utiles, pensa qu'il serait avantageux d'en construire un plan-relief. Les dessins de ce plan, qui fut exécuté, ont été fidèlement reproduits par Gay (de Vernon) dans son *Traité élémentaire d'art militaire et de fortification* (t. II, p. 169, planche VII). L'auteur, ayant, depuis, perfectionné ses idées et présenté de nouveaux systèmes dans son grand ouvrage *De la défense des places fortes*, nous n'entrerons dans aucun détail sur son premier essai.

Expériences sur les effets de la fumée de la poudre dans les réduits (1) *de sûreté et les casemates défensives des lunettes à la d'Arçon.*

Ces expériences eurent lieu dans le mois de mars, et les résultats en ont été consignés dans des procès-verbaux qui furent imprimés.

A Besançon, on fit, dans la lunette qui était sur la hauteur de Chaudane occupée aujourd'hui par un fort, trois expériences qui durèrent : la première, six minutes ; la seconde, quinze ; la troisième, trente. Pendant ces trois expériences, il fut tiré 210 coups de canon de 4, 2600 coups de fusil de rempart et 6000 coups de fusil d'infanterie. On a reconnu que, malgré le vent du sud-est qui régnait et qui repoussait la fumée dans

(1) Les réduits de sûreté furent proposés dans un comité du génie tenu à Versailles en 1777. J'ai pris la première notion de ces réduits d'après ceux qui sont employés à Luxembourg à faire respecter l'avant-chemin couvert du front d'attaque ; ayant observé ensuite, dans plusieurs occasions de guerre, que l'inconvénient général des pièces détachées provenait du défaut d'un point de sûreté d'où l'on pût exécuter sûrement le jeu des mines, j'en ai tiré l'idée heureuse d'une défense couverte et toujours attaquante. (Note tirée d'un mémoire de d'Arçon sur Landau, du 25 août 1786.)

les casemates de droite, l'évaporation d'icelle s'est faite avec assez de succès, et plus encore dans les autres casemates et le réduit de sûreté qui n'éprouvaient pas les mêmes obstacles, pour que la troupe n'en ait pas été incommodée. Deux lances à feu tenues allumées pour enflammer les étoupilles des deux pièces de canon, ne l'ont également point incommodée, malgré la grande fumée et l'odeur désagréable qu'elles répandaient.

A Metz, les expériences se firent dans la lunette de Montigny; mais les casemates n'étant point disposées pour recevoir du canon, et l'arsenal n'ayant pas d'espingoles, on se borna au tir du fusil d'infanterie. Les résultats furent satisfaisants.

A Perpignan, deux expériences ont été faites dans la lunette du Canet, simultanément avec le fusil d'infanterie et avec des pièces de 4. L'évacuation de la fumée, facilitée par le vent du nord qui régnait, a été complète. Il eût été à désirer de répéter les expériences par un temps calme, même par un vent du sud ; mais l'époque fixée pour le rapport demandé ne permettait pas un délai qui eût pu être long.

CHARIOT D'OUTILS ATTACHÉ AUX DIVISIONS.

Sur la proposition du chef de brigade Chasseloup, Bonaparte arrêta, à Milan, le 19 septembre 1796, qu'il y aurait à chaque division active de l'armée un chariot d'outils, pelles, pioches et haches, uniquement destiné à la marche des colonnes et employé par l'officier du génie attaché à la division. Chaque chariot chargé légèrement sera attelé de quatre chevaux.

EXTRAIT DES REGISTRES DU COMITÉ DES FORTIFICATIONS DE L'AN IV A L'AN XII (1804).

Au nombre des objets dont s'occupa le comité de l'an IV, fut l'enseignement qui se donne à l'École polytechnique; il lui parut infiniment utile qu'il fût toujours attaché à cet établissement un ou deux officiers du génie employés à développer les grands principes de l'art de la fortification et ses rapports intimes et nécessaires avec l'art militaire, dont il est une des principales branches; et, à cet égard, la méthode présentée par le citoyen Catoire est très propre à remplir ce but important.

Le comité invita le ministre de la guerre à donner des ordres pour que les plans des projets de fortification fussent toujours accompagnés de cotes de nivellement par rapport à un plan général de comparaison. L'usage de ces cotes indispensables pour l'intelligence des plans de fortification, proposé en 1762, tarda encore longtemps à s'établir.

Le comité de l'an V fut composé des généraux inspecteurs des fortifications Favart et Tholosé, et des directeurs des fortifications Carnot jeune, Milet-Mureau et Morlet. A ces cinq officiers en furent provisoirement adjoints huit autres, parmi lesquels étaient Boucher (Morlaincourt), adjoint au dépôt des fortifications, et les généraux Bouchet et Lachiche qui étaient en retraite. Le dernier était malheureux et sans ressources; un supplément de traitement de 60 livres par mois, valeur en numéraire, était alloué

pendant tout le temps de la session à chacun des membres du comité.

Indépendamment des officiers ci-dessus désignés, les inspecteurs généraux des fortifications, qui pouvaient se trouver à Paris, étaient admis de droit au comité avec voix délibérative.

Lorsque le comité de l'an VI tint sa première séance, le 9 frimaire (29 novembre 1797), il était composé des trois généraux de division Favart, Pierron et Marescot, des trois généraux de brigade Tholosé, Caffarelli et Milet-Mureau, et des cinq chefs de brigade Senermont, Morlet, Recicourt, Dabadie et Saint-Paul; un peu plus tard; le général Chasseloup fit partie du comité de l'an VI. Le traité de Campo-Formio ayant reconnu les nouvelles frontières du nord et de l'est de la France, le comité s'occupa des modifications dont était susceptible le classement des places fortes fixé par la loi du 10 juillet 1791. Il reçut du général Marescot un mémoire intéressant sur la nouvelle frontière du nord. Plusieurs autres officiers généraux traitèrent la même question. A la même époque, le comité militaire rédigea une *exposition des principes généraux* sur la défense des frontières, pour servir d'introduction au système défensif des frontières de la République (1).

Le Corps législatif avait affecté, pour l'an VII, aux travaux de fortification, une somme de 5 millions, sur laquelle 15 600 francs furent destinés à la tête de pont du Var. Le nombre des directions du génie était alors

(1) In-folio relié, nº 225, 26 sept. 1798, Dépôt des fortifications.

de 35. A la fin de sa session, le 30 germinal an VII (19 avril 1799), le comité avait examiné les projets de 274 places. Il lui restait encore à examiner les projets de 40 places; un comité intermédiaire fut nommé pour s'en occuper.

Le général Vallier-la-Peyrouse annonça au comité qu'il était parvenu, avec du travail et des soins, à faire passer des convois d'artillerie par le mont Genève, et proposa, pour éviter des corvées habituelles, d'ouvrir cette communication d'une manière permanente.

La session de l'an VIII s'ouvrit le 2 frimaire an VII (23 novembre 1799). Le scrutin porta à la présidence le chef de brigade Morlet, et à la vice-présidence le général Chasseloup. Le 5 janvier 1800 parut l'arrêté des Consuls qui créait un premier inspecteur général du génie président de droit du comité (voy. p. 83).

Dans une de ses séances, le comité entendit le rapport d'un de ses membres sur le projet, en conséquence d'un arrêté du 4 novembre 1799, d'élever dans le fort de la Malgue de Toulon, un monument à la mémoire du général Joubert inhumé dans ce fort qui devait prendre le nom de *fort Joubert*. Le comité fut d'avis de demander le projet de ce monument au célèbre peintre David.

Le ministre de la guerre annonça au comité, dans cette session (11 juillet), qu'un secrétaire rédacteur lui serait attaché. Le chef de bataillon du génie Allent fut nommé à cet emploi, qu'il remplit, jusqu'en 1815, avec la plus grande distinction.

Rappelons ici qu'un arrêté des Consuls, en date du

11 août (voy. p. 87), donna au comité central *du génie* (et non plus des fortifications) une nouvelle organisation.

A dater de l'an IX, les registres du comité cessent de donner les noms des membres qui le composent. La session de l'an IX s'ouvrit le 2 vendémiaire (24 septembre 1800). Le nouveau secrétaire étant à l'armée des Grisons, ses fonctions furent, jusqu'au 3 novembre, remplies par le chef de bataillon Boissonnet.

A cette même date, le premier inspecteur général exposa au comité l'utilité qu'il y aurait, pour l'instruction et l'émulation des officiers, de rédiger une histoire du génie depuis son commencement jusqu'à nos jours. Cette histoire ferait connaître les organisations du corps, les travaux qu'il a exécutés, les progrès de l'art. Elle éclairerait les militaires sur le but de l'institution du corps du génie. Le comité partagea l'avis du premier inspecteur général, et chargea le citoyen Allent de rédiger cette histoire. On sait que le premier tome de cet ouvrage, qui s'arrête à 1715, parut en 1805 et n'eut pas de suite. Les fonctions multiples que l'auteur a remplies, l'empêchèrent d'achever la tâche qu'il avait acceptée.

Dans la session de l'an X, sur la proposition de son secrétaire, le comité décida, qu'à partir du 1er ventôse (24 février 1802), il y aurait un registre particulier pour les *objets d'art*, et à dater du 1er vendémiaire an XI (23 septembre 1802), trois registres : le premier contenant les délibérations relatives aux fonds et à l'administration courante ; le deuxième ,

les délibérations relatives à l'administration générale et aux objets réglementaires; le troisième, les délibérations relatives aux bâtisses et aux terrains militaires.

Nous apprenons par le registre des objets d'art que c'est à Alexandre Allent que le corps du génie doit la création du *Mémorial de l'officier du génie.* Il en fit la proposition dans la séance du 1er floréal an X (21 avril 1802), exposa le but, le plan et les résultats de l'ouvrage dans le beau discours préliminaire qui est en tête du premier numéro du *Mémorial.*

Dans sa séance du 24 nivôse an XI (14 janvier 1803), le comité approuva la proposition de *prix d'encouragement*, contenue dans un rapport du directeur des fortifications Dabadie, chef du personnel du génie au ministère de la guerre. On doit à cette idée heureuse plusieurs travaux utiles.

Les fonds votés par le comité dans la session de l'an XI, s'élevaient à la somme de 12 808 615 francs, savoir : 5 227 636 francs pour les fortifications; 36 964 pour les canaux; 7 235 755 pour les bâtiments militaires et 308 260 francs pour le casernement de la gendarmerie dans 21 départements.

Dans la session de l'an XII, le comité invita le premier inspecteur général à donner des ordres pour que les inventaires des directions et des places fussent refaits dans l'espace d'une année, et rédigés d'après le même plan et dans la même forme que l'inventaire du dépôt central. (Voy. plus loin, ***Inventaire des archives du Dépôt des fortifications.***)

MODIFICATIONS DU SYSTÈME BASTIONNÉ.

Trois ingénieurs modernes, le chef de bataillon Kirgener (Planta), Bousmard et le général Chasseloup-Laubat, se sont rencontrés dans l'idée de séparer la demi-lune du corps de place pour ne pas donner prise au tir en brèche par la trouée de ses fossés; défaut grave reproché au système bastionné par ses adversaires. Kirgener, le premier, dans un mémoire daté du 15 mai 1799, accompagné de plans et profils et relatif aux perfectionnements de la fortification bastionnée, a proposé, pour la demi-lune, de lui donner la plus grande saillie possible en alignant les contrescarpes de ses faces sur les saillants des parapets des bastions en arrière, et conservant au côté du polygone sa longueur ordinaire. Dans ce tracé, les glacis des demi-lunes sont faiblement flanqués; l'auteur corrige ce défaut par des accessoires dans le détail desquels nous n'entrerons pas.

Dans le complément de son *Essai général de fortification, attaque et défense des places*, qui parut en 1803, Bousmard, conservant au côté du polygone la longueur classique de 180 toises, trace les contrescarpes des faces de la demi-lune à peu près de la même manière que Kirgener; mais il en flanque les glacis par de forts réduits revêtus. Sa demi-lune et le chemin couvert de son corps de place présentent, en outre, des perfectionnements qui sont particuliers au système.

En 1802, le général Chasseloup a fait exécuter à

Alexandrie le tracé suivant aux forts qu'il a appelés demi-couronnes de Saorgio, de Montenotte, etc. Ce tracé est le résultat d'études fort antérieures (1). Il agrandit le côté du polygone, et lui donne 194 toises (14 toises de plus que Cormontaingne), en prend le sixième pour la longueur de la perpendiculaire, et le tiers, 64 toises deux tiers, pour la longueur des faces des bastions; il porte sur celles-ci 35 toises, à partir des angles d'épaules, et considère les deux points comme déterminant la base d'un triangle équilatéral, dont le sommet est le saillant de la demi-lune. Il lui reste sur chaque face de bastion une longueur de 29 toises deux tiers, qui est bien suffisante pour flanquer les fossés et les glacis des demi-lunes, avantage que n'ont pas les tracés de Kirgener et de Bousmard. Les places d'armes des chemins couverts ont, dans le système d'Alexandrie, des réduits casematés, dont la construction a beaucoup varié, et que nous ne pouvons faire connaître dans cet aperçu, non plus que les batteries des flancs des tenailles.

Expériences faites sur les effets de la fumée dans les casemates de Neuf-Brisach, le 7 brumaire an VIII (17 *octobre* 1799).

Ces expériences, au nombre de deux, ont été faites, l'une dans le souterrain d'une des tours bastionnées, et l'autre dans la casemate du petit flanc d'une courtine.

Le souterrain de la tour bastionnée circule le long des flancs, des faces et de la gorge de la tour, autour d'un gros noyau de maçonnerie

(1) *Essais sur quelques parties de l'artillerie et des fortifications*, par le général comte C***. In-8°, Milan, 1811, p. 93.

servant de pied droit à sa voûte. Il a 6 mètres de largeur sur près de 56 mètres de développement, et 4^m,33 de hauteur sous clef; son sol est de 3 mètres plus bas que le rez-de-chaussée de la place, et de 1^m,33 plus haut que le fond du fossé. Dans chaque flanc, sont percées deux embrasures dont les joues ont intérieurement la forme des embrasures de fenêtres, et dont l'ouverture est comme une fenêtre cintrée de 1^m,06 de largeur sur 1^m,19 de hauteur. Il n'y a ni embrasures, ni créneaux sur les faces de la tour. Immédiatement au-dessus de chaque embrasure sont pratiqués des soupiraux de la forme et des dimensions des cheminées ordinaires ; et dans le fond du souterrain, se trouve une véritable cheminée, avec ses pieds droits et son manteau. Tous les soupiraux et le tuyau de la cheminée avaient été nettoyés soigneusement. Toutes les portes ont été, de toute part, tenues pleinement ouvertes.

Quatre pièces de canon de 4 y ont été placées et mises en état d'être tirées, savoir, une à chaque embrasure.

Le feu a commencé à trois heures et demie précises par les deux pièces placées du côté où le vent, un peu contraire, aurait pu refouler la fumée par les embrasures dans le souterrain. Vingt-cinq coups ont été tirés dans quinze minutes, en n'employant, pour mettre le feu, que la mèche et la poudre sur la lumière ; la fumée dans l'intérieur n'a fait aucune impression désagréable à personne. Après quinze minutes, on a tiré trente-cinq coups en quinze autres minutes en employant, pour mettre le feu, une étoupille dans la lumière et une lance à feu garnie de composition. On s'est aperçu d'un peu plus de fumée plus épaisse, et d'une odeur un peu désagréable, inconvénients qui n'ont pas empêché le service des pièces.

On s'est ensuite transporté dans le souterrain du petit flanc de courtine, à la gauche de ladite tour. Le sol de ce souterrain est placé à la même hauteur que celui de la tour ; il a la même hauteur sous clef et pareille largeur de 6 mètres. Sa longueur est de 24 mètres, dont 16 mètres sont de niveau à la profondeur susdite, 8 autres mètres forment une rampe pour y descendre du rez-de-chaussée de la place par un passage voûté pratiqué sous le rempart. Ce petit flanc est percé d'une seule embrasure de la même forme et des mêmes dimensions que celles des tours bastionnées, avec un seul soupirail en forme de tuyau de cheminée au-dessus de l'embrasure; une pièce de 4 a été placée dans cette embrasure.

Le feu a commencé à quatre heures et un quart; on s'est servi, pour mettre le feu, d'une étoupille dans la lumière et d'une lance à feu garnie de composition.

On a tiré vingt coups dans quinze minutes. Il a paru, après ces quinze minutes, que la fumée était assez épaisse dans ce souterrain moins vaste. Les canonniers n'ont pas paru avoir les yeux fort incommodés, mais ils ont dit qu'ils se sentaient la poitrine un peu affectée, moins par la fumée de la poudre que par la vapeur de la composition de la lance à feu; mais qu'en se relayant de quart d'heure en quart d'heure, et avec un peu de *rafraîchissement d'eau-de-vie*, ils seraient sûrs de pouvoir soutenir, dans ce souterrain, le service aussi longtemps qu'il serait nécessaire.

Les casemates de Neufbrisac n'étant destinées qu'à repousser un assaut de place, qui n'est jamais une action d'une bien longue durée, on croit pouvoir conclure des expériences qui ont été faites, que les casemates des tours bastionnées rempliront pleinement et facilement leur destination, et que celles du petit flanc la rempliront aussi, mais avec quelque incommodité, laquelle sera beaucoup diminuée en faisant relayer les canonniers de quart d'heure en quart d'heure.

Observation particulière.

L'évacuation de la fumée par les soupiraux a été assez active dans les premiers instants après chaque tir; mais cette activité se soutient peu.

DÉMOLITION DES PLACES DU PIÉMONT.

La frontière du Piémont du côté de France était défendue par plusieurs places et forts qui en fermaient presque entièrement l'entrée, tandis que, du côté de la Lombardie, le Piémont était sans défense et à la merci des armées autrichiennes. Il était important pour la France que cet état de chose fût changé. Le traité de

paix du 15 mai 1796 (page 333) stipula que les fortifications de la Brunette, de Suze et des retranchements au-dessus de cette ville, seraient démolies aux frais du roi, mais à la diligence des commissaires nommés par le Directoire exécutif.

Le commissaire du Directoire exécutif, chargé de faire exécuter et diriger les travaux de la démolition de ces places, fut le général de brigade Vallier La Peyrouze, qui eut sous ses ordres le chef de brigade Dabon, le chef de bataillon Dianous, deux capitaines du génie, et les capitaines de mineurs, Pelletier et Breuille, avec leur compagnie. Cette démolition commença immédiatement, et fut poussée avec une grande activité. Aux forts de la Brunette et de Suze, on ajouta celui d'Exilles qu'on démolit également, afin d'ouvrir les deux routes de Turin. Pendant le cours de cette démolition, le général Kellermann (1), commandant la 7ᵉ division militaire, adressa fréquemment au Directoire des rapports et des dessins qui faisaient connaître les progrès du travail et les procédés qu'on employait pour surmonter les difficultés qui se présentaient. Ces rapports, écrits par le général La Peyrouze, étaient transmis au comité central des fortifications qui en témoignait sa satisfaction. Ce sont des documents précieux pour l'histoire de l'art. Le général Kellermann fit constater, par un procès-verbal dressé à Suze le

(1) Dans une de ses lettres, il s'exprimait ainsi : « Il est impossible de travailler avec plus d'ardeur et de succès que ne le font les officiers du génie chargés de ces travaux. Au reste, le Directoire connaît comme moi les talents et la pureté des principes du général La Peyrouze. »

29 octobre 1797, que les démolitions ordonnées avaient été parfaitement exécutées.

En donnant avis de la fin de sa mission au ministre de la guerre, le général Vallier La Peyrouze lui adressa des *observations générales sur la destruction des ci-devant forts de Suze, de la Brunette et d'Exilles.* Ces observations contiennent des remarques intéressantes. La solidité des constructions a rarement été poussée aussi loin qu'à la Brunette et à Exilles. On y trouva plusieurs murs de rempart construits en pierre de taille faisant *parpaing*. On y vit des souterrains dont l'épaisseur des voûtes était de 3 mètres à la clef, et les voussoirs d'une seule pierre. On y a vu des casemates construites en voûte d'arête, dont les longues lunettes se réunissaient sur des piliers de pierre de taille qui leur servaient d'appui. On a détruit ces piliers par l'effet des mines ; ils ont été brisés et entièrement détachés de l'intrados ; néanmoins ces voûtes se sont longtemps soutenues, malgré le poids des terre-pleins supérieurs. On est descendu sur les reins de ces voûtes par des puits, et l'on y a établi de petites charges qui ont eu un succès complet.

En 1800, le Premier Consul fit compléter la démolition des places du Piémont, par un arrêté en date du 23 juin 1800, portant que les places de Coni et de Ceva, l'enceinte de la ville de Turin, le fort de Fenestrelles, le château de Bard et la citadelle d'Ivrée, les châteaux de Seravalle et d'Arona, la citadelle de Milan, seraient démolis, de manière qu'il soit impossible de les rétablir.

Le 22 novembre, même année, le général Marescot constata la situation des démolitions ordonnées par le Premier Consul ; elles étaient toutes plus ou moins avancées, à l'exception de celle de Fenestrelles qui avait été suspendue.

Enfin, en 1801, on démolit entièrement le fort et les bastions de Tortone, sous la direction du capitaine de mineurs Breuille qui nous a conservé les détails de ce trava'l.

INVENTAIRE DES ARCHIVES DU DÉPOT DES FORTIFICATIONS.

Le premier inventaire général, méthodique et raisonné des archives du Dépôt des fortifications, date du 1er messidor an X (20 juin 1802). On le doit au chef de bataillon Hyacinthe Boucher Morlaincourt, qui était alors directeur du Dépôt des fortifications et des plans-reliefs. Jusque-là le Dépôt n'avait pas eu d'assiette fixe ; il occupait, alors, depuis deux ans, la maison de la Trimouille, n° 51, dans la rue Saint-Dominique, et renfermait environ 150000 pièces, dont 7 à 8000 volumes, 17 à 1800 cartes et plans, et 1500 cartons. Chaque jour il s'augmentait, et il devenait urgent de classer tous les objets qui le composaient. Le directeur établit d'abord quatre sections distinctes :

1re section : cartons renfermant les mémoires, projets, plans, dessins, etc. Cette section était subdivisée en douze articles : fortification des places françaises, casernement, états et inventaires, défense des fron-

tières, places étrangères, objets d'art, histoire militaire, etc.

2e section : portefeuilles contenant les cartes, les plans de grandes dimensions, les atlas.

3e section : bibliothèque, imprimés et manuscrits reliés.

4e section : objets divers, tels qu'instruments, objets de distribution, etc.

La première section, qui était la plus considérable, exigea un long triage de tous les plans et mémoires qui la composaient, afin de les répartir dans les articles auxquels ils appartenaient. Ce triage fait et les plans et mémoires rangés, autant que possible, chronologiquement, il fut facile de procéder à l'inventaire de toutes ces richesses. Le directeur avait fait imprimer, à cet effet, des feuilles d'inventaire d'un modèle uniforme petit in-folio, disposées de manière qu'il n'y eût plus qu'à remplir des colonnes portant un titre fixe et invariable, savoir : 1re colonne, de 11 millimètres de largeur, NUMÉROS DES PIÈCES ; 2e colonne, de 26 millimètres, NOMS DES AUTEURS ; 3e colonne, de 10 millimètres, DATES ; 4e colonne, de 106 millimètres, DÉNOMINATION DES OBJETS ; 5e colonne, de 10 millimètres, DISCOURS ; 6e colonne, de 10 millimètres, DESSINS ; 7e colonne, de 50 millimètres, OBSERVATIONS.

Chaque carton eut sa feuille d'inventaire, qui fut, en outre, transcrite sur un registre. On ne saurait croire combien ces feuilles d'inventaire, dont l'usage devrait être introduit dans tous les dépôts d'archives, facilitent les recherches.

Le commandant Morlaincourt rendait ses feuilles d'inventaires applicables aux autres sections, en variant l'intitulé des 5e et 6e colonnes, suivant la nature des objets à inventorier.

A cette occasion, il fit imprimer une *Notice sur les dépôts des fortifications, des plans en relief des places fortes, et des modèles de machines en usage dans les travaux militaires; sur les rapports de ces dépôts avec le service du génie et l'instruction des officiers, et sur les relations à établir entre le dépôt général des fortifications et les dépôts particuliers des directions et des places de guerre*, in-folio de 30 pages. Paris, an XI, 30 fructidor (17 septembre 1803).

Cette notice intéressante doit se trouver dans toutes les places.

Le dépôt des modèles de machines, créé en l'an IX, a pour objet de former une collection de machines militaires et de constructions, et des matériaux nécessaires à l'instruction et au service du génie. Les reliefs de systèmes et d'études de fortification qui devaient en faire partie, en ont été distraits, et forment une collection distincte dans la galerie des plans-reliefs des places fortes.

Comme directeur du dépôt des fortifications, Boucher Morlaincourt fut chargé, le 16 mai 1801, à son retour de l'armée des Grisons, de surveiller l'exécution d'un *Atlas des places fortes de France*, destiné au Premier Consul. Cet atlas, composé de 4 volumes in-4° dorés sur tranche, fut achevé le 4 janvier 1804. Il renferme des notices sur les frontières, sur les plans,

et plus de 250 plans à l'échelle de 6 lignes pour 100 toises. Les notices sur les frontières sont dues à la plume élégante du secrétaire du comité central du génie. Les notices sur les places, demandées aux directeurs des fortifications, furent revues au Dépôt.

FORTIFICATION DE ROCCA D'ANFO AU-DESSUS DU LAC D'IDRO.

La première tentative de Wurmser pour secourir Mantoue, en 1796 (page 382), en se portant sur les derrières de l'armée française, avait démontré la nécessité qu'il y avait de fermer, par une forteresse, l'entrée du val Sabbia par lequel avait débouché l'une des colonnes de l'ennemi. Le val Sabbia est la partie inférieure de la vallée de la Chiese comprenant le lac d'*Idro*, à l'extrémité septentrionale duquel était une ligne de retranchements en ruine qui séparait le Tyrol des États de Venise. La route du Tyrol, praticable à l'artillerie et venant de Storo, passant à 40 mètres au-dessus de la rive droite du lac d'Idro, était tracée sur le versant d'un contre-fort escarpé et des plus abruptes qu'il y eût; telle était la position qu'en 1798, par une note datée du 14 janvier, Bonaparte ordonna de fortifier, sans délai et sans égard à la saison, en y travaillant avec la plus grande activité.

Le chef de bataillon du génie Dianous qui fut envoyé sur les lieux y fit, avec 300 000 francs et dans le peu de temps qu'il put y travailler, tout ce qu'on pouvait attendre de cet excellent officier pour arrêter l'ennemi

venant du Tyrol ; mais ses travaux n'étant pas fermés du côté d'Anfo, durent être abandonnés, en 1799, après la perte de la bataille de Magnano (page 475).

En 1801, par une lettre du 30 avril, le général de division Chasseloup-Laubat, commandant en chef du génie à l'armée d'Italie, chargea son chef d'état-major, le chef de bataillon Haxo, en mettant plusieurs officiers du génie sous ses ordres, de tous les travaux à faire à Brescia et dans les vallées Trompia et Sabbia, et particulièrement d'Anfo. Le 31 décembre, le chef de bataillon Haxo présenta un projet de fort pour Anfo, accompagné d'un mémoire dans lequel la position est très bien décrite. Dans un avis du 23 mars 1802 sur Rocca d'Anfo, Legnago, Peschiera et Mantoue, le comité trouva que les ouvrages projetés à Anfo saisissaient parfaitement les crêtes du terrain et que l'ordonnance en était excellente; mais il pensa que ce poste ne comportait ni ce luxe de fortification, ni cette garnison, ni cette dépense, et indiqua les conditions auxquelles il suffisait de satisfaire.

Le chef de bataillon Liédot (1), chargé à son tour d'Anfo, fit, en novembre 1802, lever et niveler la position par *courbes horizontales* (2), et se rapprocha beaucoup, dans le projet qu'il exécuta, des idées de son prédécesseur. On distingue trois parties dans le fort

(1) Le colonel Liédot est mort en 1812, dans la campagne de Russie. On a donné son nom au fort central de l'île d'Aix.

(2) Nous plaçons en 1802 l'époque où l'on a commencé à faire usage des plans de terrain par courbes horizontales dans les projets de fortification. De cette époque date l'École d'application de l'artil-

de Rocca d'Anfo; savoir : 1° une tour ronde crénelée d'une construction particulière (1), qui est un peu au-dessous du mont *Censo* qui termine le contre-fort; 2° une grande lunette dont le sommet en forme de pan coupé est au-dessous de la tour, et dont la gorge est fermée par des escarpements dans lesquels on a pratiqué des casemates; 3° plusieurs batteries échelonnées du côté du Tyrol, et une coupure prolongée jusqu'au lac, et sur laquelle on a jeté un pont pour le passage de la route.

La place de Rocca d'Anfo appartient aujourd'hui au royaume d'Italie.

FORTIFICATION D'ALEXANDRIE EN ITALIE.

La destruction de la République de Venise avait tourné presque tout entière au profit de l'Autriche, et elle lui avait donné, dans la ligne de l'Adige, une base dangereuse d'opération contre la République cisalpine, bien que celle-ci possédât Legnago, Mantoue, Peschiera et Anfo. Pour contre-balancer cet avantage d'une puissance rivale, le Premier Consul réunit, en 1802, le Piémont à la France, et résolut de créer dans Alexan-

lerie et du génie, où Dobenheim, professeur du cours d'architecture militaire, fit rédiger les projets de fortification sur des plans par courbes horizontales au moyen d'une seule projection. L'École polytechnique résolvait les problèmes de défilement au moyen de deux projections.

(1) Le général Dufour a donné les dessins de la tour de Liédol dans sa *Fortification permanente*.

drie un établissement militaire permanent qui fût l'arsenal de la France au delà des Alpes. Le général Chasseloup-Laubat traita à fond cette question dans un Mémoire daté du 30 octobre 1802, qui contient la base des projets que l'on exécuta. Alexandrie est sur la rive droite du Tanaro, et sa citadelle sur la rive gauche. On commença par la citadelle. Son polygone est un hexagone bastionné allongé dans le sens du cours du Tanaro. Les bastions et les demi-lunes ont des contre-gardes, à l'exception d'un bastion et des deux demi-lunes collatérales tournées vers le Tanaro. Cette fortification a des défauts que l'on corrigea. Deux seuls bastions avaient des cavaliers, avec souterrains voûtés; on en construisit de semblables dans les quatre autres bastions. La citadelle avait quatre bâtiments voûtés à l'épreuve; savoir : un hôpital, deux casernes et un pavillon d'officiers. On en construisit d'autres dans les mêmes conditions.

Le pont sur le Tanaro, qui unit la ville à la citadelle, étant en maçonnerie, on le transforma en pont éclusé, en donnant à ses arches les moyens de les fermer à volonté et en construisant, dans le lit de la rivière, un radier solide. Par l'inoudation que l'on se procura, on put faire courir l'eau du Tanaro dans les fossés de la citadelle qui étaient larges et peu profonds.

La fortification de la ville était équivalente en développement à quatorze fronts bastionnés, dout trois seuls étaient revêtus. Le reste de l'enceinte consistait dans une muraille non terrassée avec quelques tours couvertes par des bastions en terre. On renonça à

l'améliorer. On la couvrit par six forts détachés qui, à partir de l'amont de la place, reçurent les noms de demi-couronne de *Saorgio*, demi-couronne de *Montenotte*, couronne de *Dego*, demi-couronne de *Marengo*, demi-couronne de *Mondovi* et demi-couronne de *Lodi*, en aval. Chaque demi-couronne consistait dans deux bastions unis par une courtine, laquelle était couverte par une demi-lune; le tout suivant le système expliqué à la page 587. La gorge des demi-couronnes était revêtue et éloignée de la fortification de la place, d'une portée de fusil.

APPENDICE SUR LA GALERIE DES PLANS-RELIEFS DES PLACES FORTES.

La loi du 10 juillet 1791 fit, de la galerie des plans-reliefs, sous le nom de Dépôt, une annexe du dépôt central des fortifications. Le lieutenant-colonel d'Assigny fut, en 1791, le premier directeur des deux dépôts. Au bout de peu de temps, il eut pour successeur Benezech de Saint-Honoré. Le 30 août 1793, Carnot jeune (Claude-Marie) fut nommé chef de brigade du génie et directeur du Dépôt des fortifications avec Morlet, capitaine, sous ses ordres. Sur sa proposition approuvée par le ministre de la guerre, on devait construire deux plans-reliefs du Port-la-Montagne, nom donné à Toulon par la Convention, l'un à l'échelle de 1 pour 1200 qui aurait compris la petite rade et le fort Mulgrave, dont la prise avait décidé l'évacuation de Toulon par les Anglais; l'autre, à l'échelle de

1 pour 600 qui est l'échelle adoptée pour les reliefs des places fortes. On n'exécuta que ce dernier qui fut terminé en l'année 1800.

Le chef des travaux de la galerie était alors, depuis trente ans, Joseph Gengenbre, artiste habile qui avait été ingénieur géographe, et auquel la galerie doit des perfectionnements. Le nombre des employés était de 5, 6 ou 7, parmi lesquels il y avait un ou deux élèves. La galerie se recrute par des élèves qu'elle forme. En 1794, Morlet remplaça Carnot jeune et resta, jusqu'en 1799, directeur du Dépôt comprenant la galerie. En août 1800, le Dépôt des plans en relief fut séparé du Dépôt central, et placé sous la direction de Prieur qui fut nommé chef de brigade. A la fin de l'année 1801, Prieur demanda et eut sa retraite (1) ; alors Boucher Morlaincourt, qui était directeur du Dépôt central, y réunit le Dépôt des plans, comme cela a toujours été.

En même temps que le relief de Toulon, les employés de la galerie construisirent un système de fortification de Carnot aîné, les batteries blindées de son frère, un relief d'attaque pour l'école d'artillerie de Châlons, etc. En 1801, on acquit de la succession de

(1) Comme collègue de Carnot au Comité de salut public, en 1794, Prieur rendit de grands services à la République, et en même temps aux sciences par l'intérêt qu'il prit à la fondation de l'École polytechnique ; né à Auxonne le 22 décembre 1760, entré à Mézières en 1782 sous le nom de Prieur du Vernois, et en 1793 à la Convention sous le nom de Prieur de la Côte-d'Or, il mourut à Dijon le 11 août 1832.

Montalembert, à un prix modique, huit reliefs de ses travaux exécutés ou projetés à l'île d'Aix. En mars 1802, le comité décida que la galerie ferait le relief d'une grande place du nord conquise par nos armées après un long blocus. En avril 1802, Morlaincourt fit choix, pour exécuter ce travail, de Boitard (Martin), regardé comme le premier sujet de la galerie pour les connaissances et le talent d'exécution des reliefs qu'il possédait. Boitard fut envoyé dans cette place avec une instruction détaillée, remplit sa mission, et le relief fut terminé en 1805. On doit, en outre, à cet artiste, les reliefs du passage du pont de Lodi et des simulacres d'attaque devant lesquels les visiteurs ne manquent jamais de s'arrêter.

Pendant les trois années 1790, 1791 et 1792, l'entrée de la galerie continua à être interdite au public. La permission de la visiter, qui fut, en 1792, accordée au maréchal de Rochambeau et à sa compagnie, porte encore la signature de Louis XVI, et qu'il n'est pas d'usage d'y laisser entrer des domestiques. En 1793, le ministre de la guerre fit plusieurs fois découvrir les plans-reliefs des places fortes, sur la demande des généraux de la République, avides de connaître les places du Rhin et du Nord qui étaient sur le théâtre de la guerre. En 1799, il donna l'ordre d'imprimer mille cartes d'entrée à la galerie pour les membres du Directoire exécutif, les généraux et les représentants du peuple. De cette époque datent les expositions plus ou moins restreintes de la galerie des plans-reliefs des places fortes.

(Voyez, pour plus de détails, le *Spectateur militaire* du 15 juin 1853.)

APPENDICE SUR LE GÉNÉRAL LE MICHAUD D'ARÇON (JEAN-CLAUDE-ÉLÉONORE) (1).

Le 28 novembre 1793, le général d'Arçon fut forcé, par l'état de sa santé, à demander sa retraite qu'à regret on lui accorda.

Né à Besançon le 18 novembre 1733, admis à l'école du génie le 28 mars 1754, le général Michaud d'Arçon avait alors soixante ans d'âge et trente-neuf ans sept mois et vingt-trois jours de services effectifs finissant le 30 brumaire de l'an II (20 novembre 1793); à quoi il faut ajouter trois ans d'études préliminaires et sept campagnes de guerre, 1760, 1761, 1762, 1781, 1782, 1792, 1793; total, quarante-neuf ans sept mois vingt-trois jours.

Sa retraite fut de 9490 livres 12 sols 6 deniers, que l'on réduisit provisoirement à 3000 livres. Elle ne fut décrétée que le 27 février 1795; en sorte qu'il fut, pendant quatorze mois, sans traitement, et dans un état de misère déplorable. Pendant une partie de ce temps, il habita Voray dans la Haute-Saône où il avait une maison.

En l'an III, il fut appelé à Paris par un arrêté du Comité de salut de public, en date du 25 vendémiaire

(1) Son nom de famille était Le Michaud, mais, en 1793, il signait Michaud Darçon.

(16 octobre 1794), pour coopérer au travail du comité des fortifications établi à la commission des travaux publics, maison de la Révolution. Il jouit d'une indemnité de 500 livres par mois, pendant cinq mois qu'il passa dans la capitale. Un des objets de sa mission fut l'ouverture du cours de fortification à l'École polytechnique. Il écrivit au ministre le 17 mars 1795 : « L'épuisement de ma santé me fait désirer de partir le 4 germinal prochain (24 mars 1795) pour Voray, où je continuerai de m'occuper de la suite des objets relatifs à la sûreté présente et à venir de nos frontières dont j'aurai soin de faire part au gouvernement. »

Nous avons dit (page 55) qu'il composa, pendant son séjour à Paris, ses *Considérations militaires et politiques sur les fortifications*. Dans une lettre du 27 janvier 1798 datée de Besançon et adressée au ministre Scherer, il fait mention d'un grand ouvrage *sur la guerre conservatrice des empires* dont il s'occupe.

« Je ne suis pas payé de ma retraite (dit-il dans cette lettre) ; j'éprouve le besoin et encore plus l'humiliation de voir des militaires nouvellement réformés jouir d'un traitement effectif payé par mois à titre de subsistance. La loi du 11 brumaire dernier (an VI) et l'arrêté du Directoire exécutif du 5 frimaire relatif à cette loi, ont eu sans doute pour objet d'assimiler ceux des militaires infirmes qui ont également bien mérité de la République.

» En conséquence, j'ose vous prier de vouloir bien substituer à mon brevet de retraite *un ordre de subsis-*

tance proportionné à mon grade et à l'ancienneté de mes services à toucher à mon domicile à Besançon.

» Michaud Darçon.

» 8 ventôse an VI (26 février 1798). »

Le ministre lui annonça, le 26 avril 1798, que sa pension de retraite a été convertie en un traitement de réforme de 3000 livres, égal à la portion exigible de sa pension.

Le Directoire exécutif, qui était animé des meilleures intentions à son égard, prit, le 18 avril 1799, un arrêté par lequel il était admis à jouir du traitement d'activité, et appelé à Paris pour communiquer au gouvernement ses vues sur diverses parties de la guerre; mais sujet à des spasmes qui se renouvelaient à la moindre application, le 18 août il fit la demande d'un congé et d'être reporté sur l'état des traitements de réforme (1er fructidor an V, 18 août 1799).

RAPPORT AUX CONSULS SUR LE GÉNÉRAL D'ARÇON.

Le 7 nivôse an VIII (27 décembre 1799), Berthier, ministre de la guerre, fit aux Consuls le rapport suivant rédigé par Fabre d'Olivet :

« Le ministre de la guerre, persuadé que l'intention du gouvernement est de reconnaître les services rendus, s'empresse de mettre sous les yeux des Consuls le juste tribut d'éloges que mérite la conduite distinguée du citoyen Michaud d'Arçon.

» C'est à ses soins et à son activité remarquable qu'on a dû, dans le commencement de la guerre, les mesures générales de défense et l'état imposant de nos places frontières ; c'est à lui qu'on a dû la conquête de Bréda et de Gertruydenberg.

» Le Comité de salut public, pénétré de l'étendue de ses connaissances, l'a employé en différents genres, et toujours il a eu à se louer de lui.

» Enfin le citoyen Michaud, unissant ses talents à sa valeur, s'est occupé d'un ouvrage important *sur la guerre conservatrice des empires.*

» Lorsque ses infirmités n'ont plus permis au gouvernement de l'employer à la tête des armées, il s'est utilement servi de ses lumières en l'occupant, soit au comité central des fortifications, soit à la formation de plusieurs projets pour la défense générale des frontières, soit à la rédaction d'ouvrages sur l'art militaire.

» Il a enrichi le corps du génie d'un grand nombre de mémoires particuliers, qui renferment des idées neuves, tant sur la perfection de l'art que sur l'organisation de l'arme. L'attaque de Gibraltar, fondée sur des considérations d'art entièrement nouvelles, ne doit peut-être son non-succès qu'à la jalousie d'une nation rivale et pour lors amie.

» Cet ancien officier se trouvait, malgré sa pension de retraite, dans un état de misère vraiment déplorable occasionné par le non-payement des pensions, lorsque le gouvernement vint à son secours en transformant sa pension en traitement de réforme le 21 ventôse an VI (11 mars 1798).

» C'est aux Consuls à prononcer sur le sort d'un homme aussi recommandable comme citoyen, comme ingénieur, comme militaire. »

Le nom de d'Arçon, son patriotisme, ses talents, les services qu'il avait rendus, étaient généralement connus ; le 20 ventôse de l'an VIII (11 mars 1800), le corps législatif et le tribunat l'ayant proposé comme candidat pour la place qui était vacante au sénat, et le Premier Consul s'étant joint à ces deux autorités le 24 (15 mars), le sénat arrêta, dans sa séance du même jour, que, conformément à l'article 16 de la Constitution, le citoyen d'Arçon, officier du génie, proposé pour être sénateur, était admis en cette qualité dans le sein du sénat. Il ne jouit pas longtemps de cet honneur ; il mourut le 1er juillet 1800. Il était en même temps membre libre de l'Institut national.

Doué d'une imagination ardente, d'un esprit fécond, il a laissé un nombre considérable de mémoires sur tous les sujets du service du génie. En l'an IX (1801), Girod-Chantrans, ancien officier du génie, a publié à Besançon une *Notice sur la vie et les ouvrages du général Darçon*, qui, sans manquer d'intérêt, laisse beaucoup à désirer sur la carrière et les travaux de l'illustre ingénieur qui en est l'objet. Une étude sur Darçon serait utile aux progrès de l'art.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

Lois, décrets, arrêtés concernant les places fortes, le Corps du génie et les objets généraux qui s'y rattachent.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Campagnes, siéges et traités de paix.

Campagne de 1793. *Armée du Nord.*

Armée du Rhin.

Armée d'Italie.

Frontière du nord. — Campagne de 1794.

Armée de Sambre-et-Meuse.

Armée du nord.

Opérations de l'armée du nord.

Armées du Rhin et de la Moselle, 232.

Armées des Alpes et d'Italie.

Armée des Pyrénées-Orientales.

Armée des Pyrénées-Occidentales.

Armées des Alpes et d'Italie, 317.

Expédition d'Égypte, 408.

CHAPITRE TROISIÈME.

Travaux et objets d'art.

FIN DE LA TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

ERRATA DU TOME PREMIER.

Pag.	Lig.	
260	18,	Vauban, maréchal de France, 1702, *lisez* 1703.
312	11,	1807, lisez 1808.

Voyez dans Gérard (*Les Invalides*, in-8, Paris 1862, p. 125), le détail de la translation du cœur de Vauban aux Invalides, et le discours qui y fut prononcé à cette occasion par M. Allent, le 26 mai 1808.

ERRATA DU TOME DEUXIÈME.

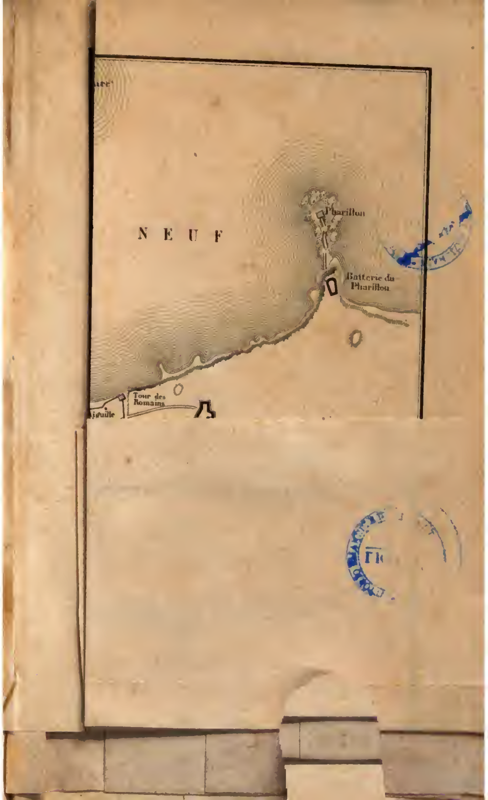
567 4 du texte en remontant, supprimez les mots : deux ans après sa sortie de Mézières.

ERRATA DU TOME TROISIÈME.

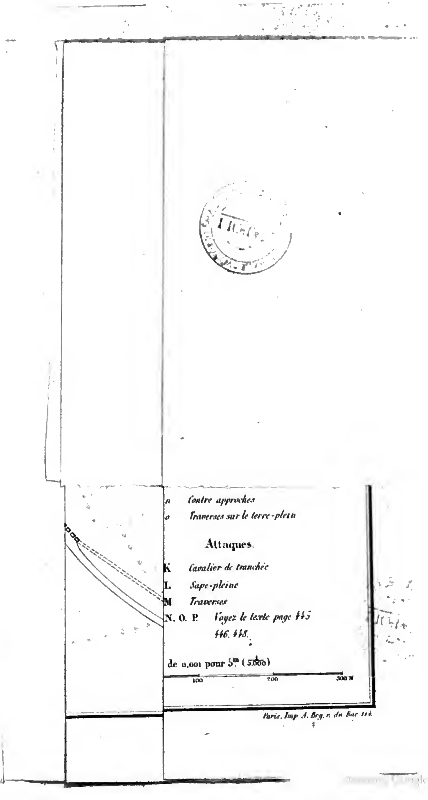
20	18,	Boyart, *lisez* Bayart.
87	5 et 4	en remontant : du comité de la rédaction, des avis et, *lisez* du comité, de la rédaction des avis et...
103	3 et 4	de la note, supprimez les mots : d'un Dubuat, ingénieur, cousin germain.
386	17,	Legnago, *lisez* Porto
Ibid.	19,	Porto, *lisez* Legnago.
396	15,	Chiusa, Veneta, *lisez* Chiusa-Veneta.
430	4,	Tonsard, *lisez* Tousard.
475	3,	Legnago, *lisez* Porto.
Ibid.	8,	Legnago: Porto, *lisez* Porto; Legnago.
Ibid.	dernière,	Rocco, *lisez* Rocca.
507	20,	Cone, *lisez* Coude.
530	10,	Mossikirch, *lisez* Mosskirch.
536	7,	l'aile gauche, *lisez* l'aile droite.
538	9,	imprévue, *lisez* prévue.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

Paris. — Imprimerie de E. MARTINET, rue Mignon, 2.



NEUF
Pharillon
Batterie du Pharillon
Tour des Romains



n Contre approches
o Traverses sur le terre-plein
Attaques.
K Cavalier de tranchée
L Sape-pleine
M Traverses
N. O. P. Voyez le texte page 445 446, 448.
de 0,001 pour 5m (1/5000)
100
200
300 M
Paris. Imp. A. Bry, r. du Bac 114.









